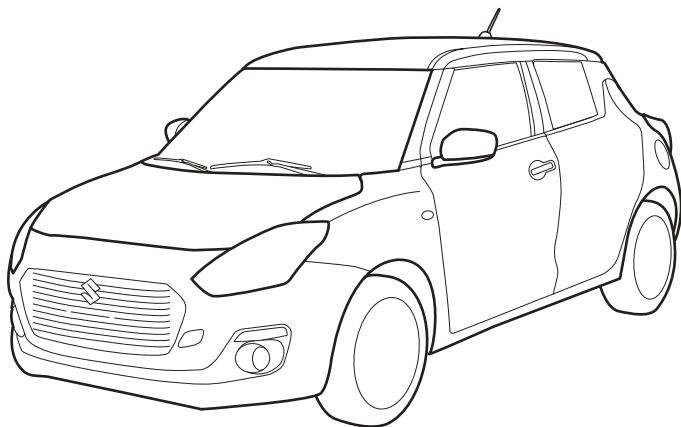
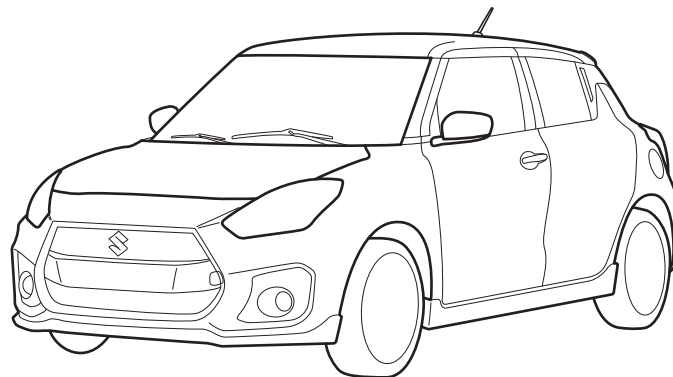


Ce manuel de l'utilisateur concerne les véhicules de la série SWIFT.

SWIFT



SWIFT Sport



52RM230

NOTE: Le modèle illustré est l'un des modèles de la série SWIFT.

Copyright © **SUZUKI MOTOR CORPORATION** 2020 All Rights Reserved

Copyright © **SUZUKI MOTOR CORPORATION** 2020 Tous droits réservés

La reproduction ou la transmission de ce manuel, en tout ou partie, sous quelque forme et dans quelque but que ce soit, par procédé électronique, mécanique ou autre, est interdite sans l'accord préalable écrit de Suzuki Motor Corporation.

AVANT-PROPOS

Ce manuel doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et il doit rester dans le véhicule quand celui-ci est revendu ou transmis d'une manière ou d'une autre à un nouveau propriétaire ou usager. Lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre nouveau véhicule SUZUKI et le consulter également de temps à autre. Il contient des informations importantes sur la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du véhicule.

SUZUKI MOTOR CORPORATION

Toutes les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les dernières données "produit" disponibles au moment de la mise sous presse. En raison d'améliorations ou de modifications, certaines informations contenues dans ce manuel risquent de différer des caractéristiques de votre véhicule. SUZUKI MOTOR CORPORATION se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis à des changements sur les véhicules nouvellement produits sans obligation de procéder à ces mêmes changements ou à des changements similaires sur les véhicules préalablement construits ou vendus.

Il se peut que ce véhicule ne se conforme pas aux réglementations des autres pays. Avant de demander l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, vérifier les normes applicables et effectuer toutes les modifications nécessaires.

NOTE :

Consultez l'étiquette d'avertissement intitulée "Signification des symboles relatifs aux airbags" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT" pour obtenir de plus amples informations sur la protection des airbags avant.

IMPORTANT

▲ AVERTISSEMENT/▲ ATTENTION/AVIS/NOTE

Lire attentivement ce manuel et suivre soigneusement les instructions. Les informations spéciales sont précédées par le symbole ▲ et les mots **AVERTISSEMENT**, **ATTENTION**, **AVIS** et **NOTE** ont une signification particulière. Lire avec une attention particulière les messages qui suivent ces mises en garde:

▲ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

▲ ATTENTION

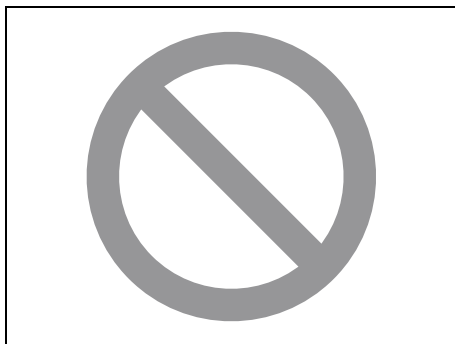
Indique un danger potentiel pouvant entraîner des blessures mineures ou modérées.

AVIS

Indique un danger potentiel pouvant entraîner une détérioration du véhicule.

NOTE :

Indique des informations spéciales pour clarifier certaines instructions ou faciliter l'entretien.



75F135

Dans ce manuel, le symbole représenté par un cercle barré d'un trait signifie "Ne pas..." ou "Eviter de...".

AVERTISSEMENT MODIFICATIONS

AVERTISSEMENT

Ne pas modifier ce véhicule. Toute modification risque d'affecter la sécurité, la maniabilité, les performances ou la durée de vie du véhicule ou d'être contraire à la loi. De plus, les dégâts et la détérioration des performances pouvant en résulter risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

AVIS

La pose d'un équipement de communication portable du type téléphone mobile, radios CB (bande publique) ou tout autre émetteur sans fil risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage ou tout autre système électrique du véhicule et d'entraîner une baisse des performances du véhicule si elle n'est pas effectuée correctement. Consultez un concessionnaire SUZUKI ou technicien d'entretien qualifié pour obtenir plus d'informations.

AVIS

Le connecteur de diagnostic de votre véhicule a été conçu uniquement pour l'outil diagnostique spécifique utilisé à des fins d'inspection et d'entretien. Le fait de connecter tout autre outil ou dispositif pourrait interférer avec le fonctionnement des pièces électroniques et décharger les batteries.

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi un produit SUZUKI, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille. Votre choix est clairvoyant ; les produits SUZUKI sont des produits de qualité qui vous apporteront des années de satisfaction.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous permettre de profiter de votre véhicule SUZUKI en toute sécurité, en toute satisfaction et sans problème. Vous y apprendrez à connaître le fonctionnement de votre véhicule, ses caractéristiques de sécurité et ses conditions d'entretien. Lisez-le soigneusement avant d'utiliser votre véhicule. Placez-le ensuite dans la boîte à gants du véhicule pour consultation ultérieure.

En cas de revente du véhicule, laissez ce manuel dans le véhicule afin qu'il puisse être utilisé par le nouveau propriétaire.

En plus du manuel du propriétaire, ce véhicule SUZUKI est fourni avec plusieurs autres manuels expliquant les conditions de garantie du véhicule. Lisez-les attentivement pour mieux connaître ces informations importantes.

Pour les opérations d'entretien régulières de votre véhicule SUZUKI, prenez contact avec votre concessionnaire SUZUKI local. Ses techniciens formés dans nos usines vous garantiront le meilleur entretien possible et l'usage exclusif de pièces et d'accessoires d'origine SUZUKI ou des pièces équivalentes.

NOTE :

"Concessionnaire SUZUKI" correspond à un concessionnaire SUZUKI agréé et à un atelier d'entretien SUZUKI agréé.

Enregistrements des données du véhicule

Certaines composantes de votre véhicule (le “Véhicule”) intègrent des modules de stockage de données ou mémoires, qui stockent de manière permanente ou temporaire les caractéristiques techniques listées ci-dessous. Ces données sont uniquement des données techniques et servent à (i) l'identification et la correction des erreurs produites dans le Véhicule et/ou (ii) l'optimisation des fonctions du Véhicule.

Données enregistrées (les “Données enregistrées”)

- Dysfonctionnements, pannes et erreurs de composants importants du système. (par exemple : feux, freins)
- Réactions du Véhicule dans certaines situations (par exemple, inflation des airbags SRS, activation du système de contrôle de stabilité).
- Conditions de fonctionnement des composants du système (par exemple : niveaux de remplissage).
- Messages d'état du Véhicule et ses différents composants (par exemple : vitesse du véhicule, accélération, ralentissement, accélération latérale).
- Conditions ambiantes (par exemple : température extérieure).

Parties qui peuvent lire des données techniques à l'aide des appareils de diagnostic spécifiques (les “Parties”) ;

- Distributeurs, concessionnaires et ateliers de réparation/entretien autorisés pour les véhicules SUZUKI, et ateliers de réparation/entretien indépendants
- Fabricant de véhicules SUZUKI (par exemple : SUZUKI MOTOR CORPORATION (“SUZUKI”), MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD., MARUTI SUZUKI INDIA LIMITED, SUZUKI MOTOR (THAILANDE) CO., LTD., THAI SUZUKI MOTOR CO., LTD.)
- Fournisseurs de pièces, composants et accessoires de véhicules SUZUKI (les “Fournisseurs”)

Utilisation des données (l’“Utilisation des données”)

SUZUKI et les Parties peuvent utiliser les Données enregistrées dans les modules ou mémoires, dans le but de ;

- Procédures de diagnostic, entretien, réparation et garantie
- Recherche et développements poussés de véhicule
- Mise en œuvre ou enquête d'actions de terrain, y compris les campagnes de service et de rappel
- Amélioration de la qualité, etc.

Une fois qu'une erreur a été corrigée, les données associés à ce type d'erreur sont fondamentalement supprimées du module ou de la mémoire de stockage, tandis que certaines données sont écrasées ou conservées plus longtemps.

Conditions dans lesquelles SUZUKI et les Parties peuvent fournir ou divulguer certaines Données enregistrées à un tiers

SUZUKI et les Parties peuvent fournir ou divulguer certaines Données enregistrées à un tiers sous l'une des conditions suivantes :

- Un consentement du propriétaire/utilisateur(s) du Véhicule ou du locataire du Véhicule (dans le cas d'un bail) est obtenu.
- Il s'agit d'une requête officielle de la police, d'un tribunal, d'un procureur, ou toute autre autorité compétente.
- Elles sont fournies à un institut de recherche pour une étude statistique après examen, de manière à ce que le propriétaire(s)/utilisateur(s) du Véhicule ne puisse pas être identifié.
- Elles sont utilisées par SUZUKI ou les Parties ou leurs directeurs, cadres ou employés à des fins décrites dans l'Utilisation des données.
- Elles sont utilisées par SUZUKI ou les Parties dans des poursuites judiciaires.
- Autres cas autorisés par les lois et réglementations en vigueur.

Si nécessaire, vous pouvez recevoir des informations complémentaires de chacune des Parties autres que les Fournisseurs.

NOTE :

- *Les données ne peuvent pas être utilisées pour détecter les mouvements du Véhicule.*
- *Les données stockées dans des modules ou mémoires de stockage de données diffèrent en fonction de la qualité ou le modèle du Véhicule.*
- *Aucune conversation ni bruit/son n'est enregistré dans aucun événement.*
- *Les données peuvent ne pas être enregistrées dans certaines situations.*

Si ces caractéristiques techniques sont combinées à d'autres informations (par exemple : rapport d'accident ou témoignage, endommagement du Véhicule, etc.), il peut y avoir des cas dans lesquels les données permettent l'identification d'une personne en particulier.

CONSEILS D'UTILISATION DES PIÈCES ET DES ACCESSOIRES D'ORIGINE SUZUKI

SUZUKI conseille fortement l'utilisation de pièces* et accessoires d'origine SUZUKI. Les pièces et accessoires d'origine SUZUKI sont fabriqués conformément aux normes de qualité et de performance les plus strictes et sont conçus pour épouser les spécifications exactes de votre véhicule.

Il existe sur le marché une grande variété de pièces de rechange et d'accessoires destinés aux véhicules SUZUKI mais ces derniers ne sont pas d'origine. L'utilisation de ces pièces et accessoires risque d'affecter les performances du véhicule et d'en réduire la durée de vie. De ce fait, l'installation de pièces de rechange et d'accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI n'est pas couverte par la garantie.

Pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine SUZUKI

Certaines pièces et accessoires peuvent éventuellement être homologués par les autorités dans votre pays de résidence.

Certaines pièces et accessoires sont parfois vendus au titre de pièces de rechange et accessoires homologués SUZUKI. Il arrive également que des pièces et accessoires d'origine SUZUKI soient vendus au titre de pièces et accessoires d'occasion. Ces pièces et accessoires sont des pièces et des accessoires d'origine autre que SUZUKI et leur utilisation n'est pas couverte par la garantie.

Réutilisation des pièces et accessoires d'origine SUZUKI

La revente ou la réutilisation des éléments suivants susceptibles de mettre les utilisateurs en danger est formellement interdite :

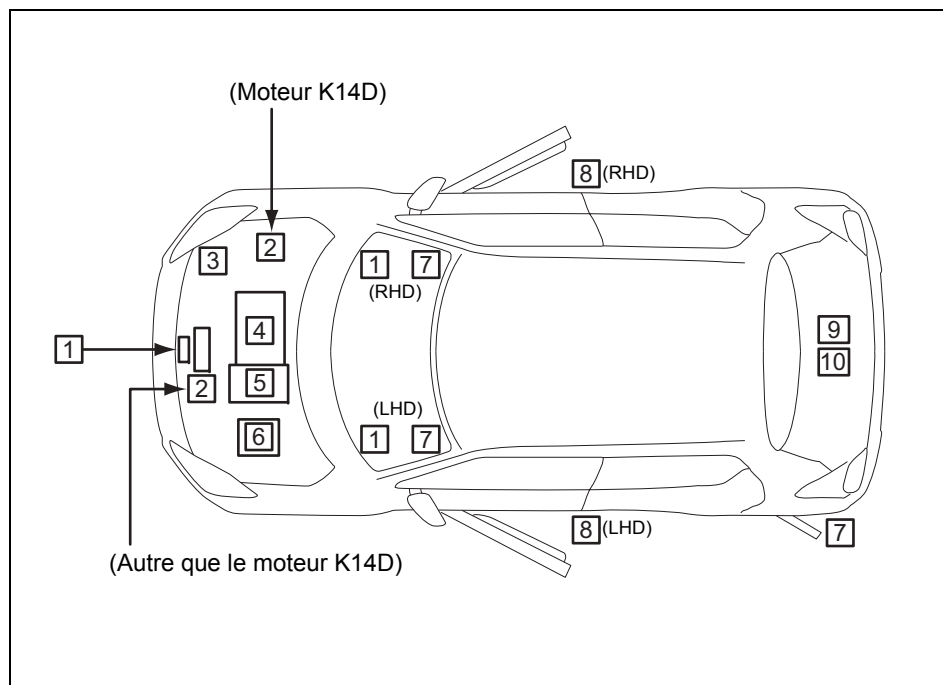
- Composants des airbags et toutes les autres pièces pyrotechniques, y compris leurs composants (c.-à.-d. airbags, dispositifs de commande et capteurs).
- Systèmes des ceintures de sécurité, y compris leurs composants (c.-à.-d. sangles, boucles et rétracteurs).

Les airbags et les composants des prétensionneurs de ceinture de sécurité contiennent un produit chimique explosif. Ces pièces doivent être retirées et mises proprement au rebut par les ateliers d'entretien SUZUKI agréés ou par la casse de voitures pour éviter toute explosion accidentelle au moment de la mise à la casse.

*En Europe, les pièces reconditionnées avec l'approbation de SUZUKI peuvent être utilisées au titre de pièces d'origine SUZUKI.

GUIDE POUR STATION-SERVICE

1. Manette de déverrouillage du capot moteur (voir section 5)
2. Réfrigérant moteur (voir section 7)
3. Liquide de lave-glace de pare-brise (voir section 7)
4. Pige de niveau d'huile < Jaune > (voir section 7)
5. Pige de niveau de liquide CVT < Orange > (voir section 7)
6. Batterie au plomb (voir la section 7)
7. Levier de déverrouillage de la trappe à carburant (voir la section 1/voir la section 5)
8. Pression de gonflage des pneus (voir l'étiquette informative des pneus sur le pied de la portière côté conducteur)
9. Outils de remplacement des pneus/roues (voir section 8)
10. Kit de réparation de crevaison (voir section 8)



80SM021

LHD: Conduite à gauche
RHD: Conduite à droite

[illegible]

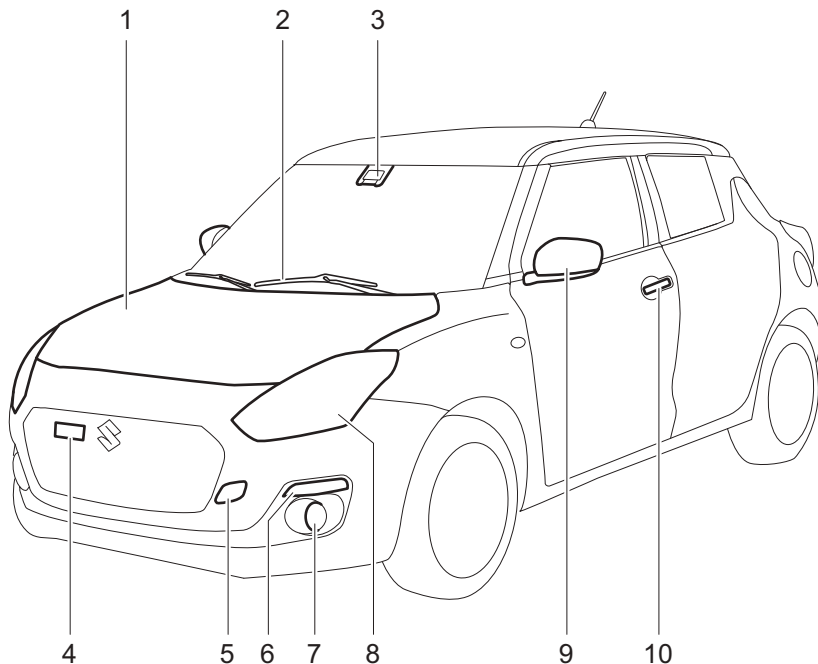
SOMMAIRE

CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT	1
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT	2
FONCTIONNEMENT DU VEHICULE	3
CONSEILS DE CONDUITE	4
AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS	5
CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE	6
CONTROLES ET ENTRETIEN	7
SERVICES DE FORTUNE	8
ENTRETIEN EXTERIEUR	9
INFORMATIONS GENERALES	10
CARACTERISTIQUES	11
INDEX	12

EXTERIEUR, AVANT

EXEMPLE

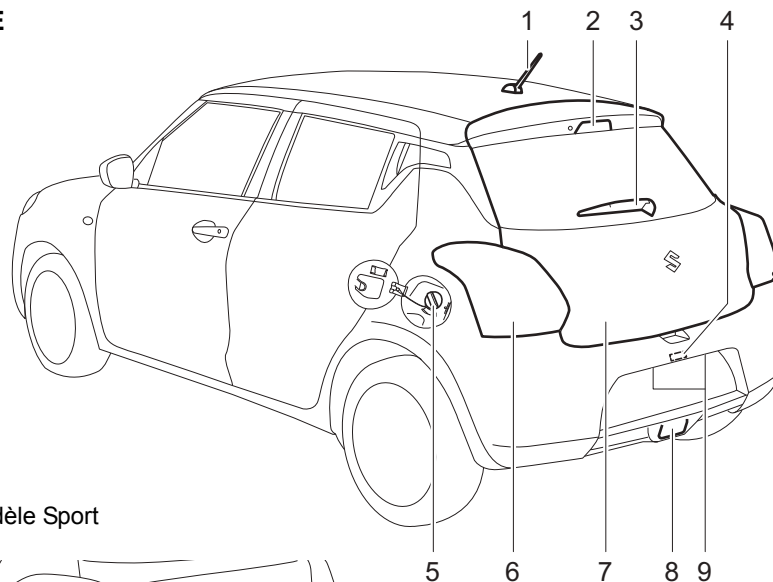
1. Capot moteur (P.5-2)
2. Essuie-glaces de pare-brise (P.2-175)
3. Capteur double
(si le véhicule en est équipé)
(P.3-100)
4. Capteur de radar
(si le véhicule en est équipé)
(P.3-64, 3-83)
5. Crochet de châssis
(pour remorquage) (P.5-13)
6. Feux de position et feux de jour
(D.R.L.) (si le véhicule en est équipé)
(P.2-160, 2-163)
7. Feux antibrouillard avant
(si le véhicule en est équipé)
(P.2-165, 7-62)/
Feux de jour (D.R.L.)
(si le véhicule en est équipé)
(P.2-163, 7-63)
8. Phares (P.2-160, 7-59)
9. Rétroviseurs extérieurs (P.2-26)
10. Serrures de porte (P.2-2)



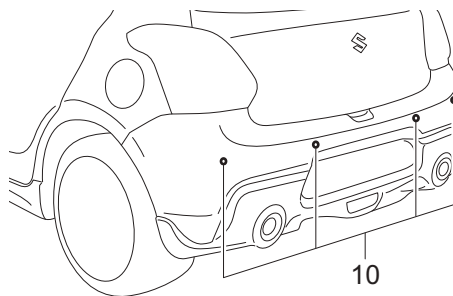
EXTERIEUR, ARRIERE

1. Antenne radio (P.5-36)
2. Feu stop surélevé (P.11-4)
3. Essuie-glace de lunette arrière (P.2-177)
4. Caméra de rétrovision (si le véhicule en est équipé) (P.3-145)
5. Bouchon de réservoir de carburant (P.5-1)
6. Feux combinés arrière (P.7-63)
7. Ridelle arrière (P.2-6)
8. Feu antibrouillard arrière (P.2-165, 7-66)
9. Eclairage de la plaque d'immatriculation (P.7-65)
10. Radar de stationnement (si le véhicule en est équipé) (P.3-140)

EXEMPLE

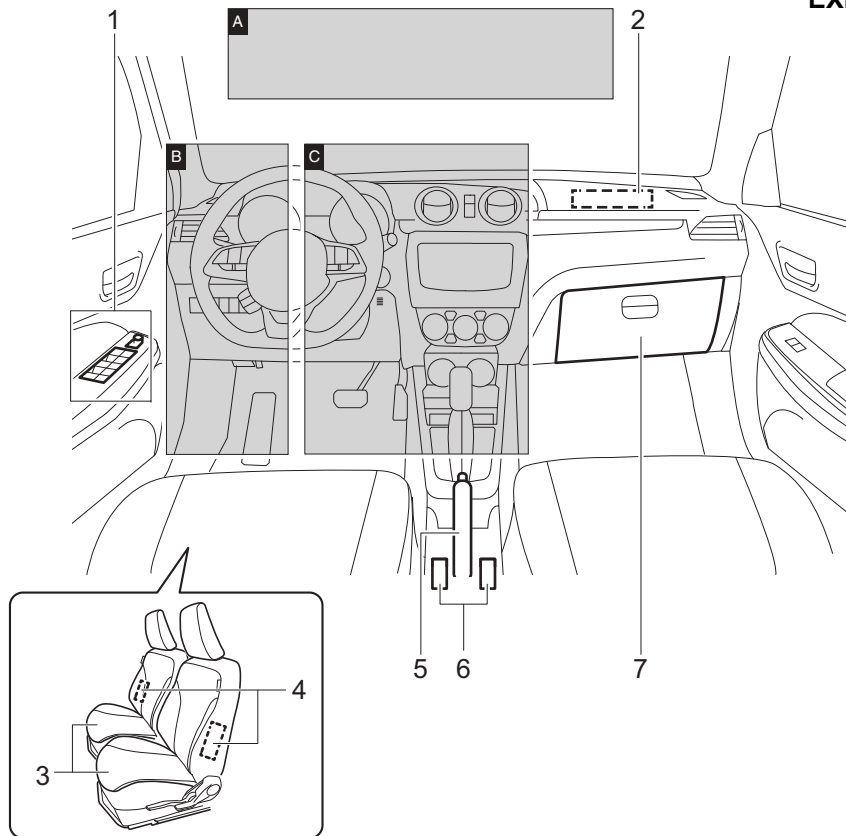


Pour le modèle Sport



INTERIEUR, AVANT

1. Commandes des lève-vitres électriques (P.2-22)/
Contacteur de commande à distance du rétroviseur
(si le véhicule en est équipé) (P.2-26)/
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs
(si le véhicule en est équipé) (P.2-27)
2. Airbag avant du passager avant (P.2-61)
3. Sièges avant (P.2-27)
4. Airbags latéraux (P.2-65)
5. Levier de frein de stationnement (P.3-12)
6. Contacteurs de chauffage de siège avant (si le véhicule en est équipé) (P.2-30)
7. Boîte à gants (P.5-8)



EXEMPLE

1. Pare-soleil (P.5-4)
2. Eclairage intérieur avant (P.5-5, 7-67)
3. Microphone mains libres
(si le véhicule en est équipé)
(P.5-72)
4. Rétroviseur intérieur (P.2-25)

VUE A (véhicule à conduite à gauche)

EXEMPLE

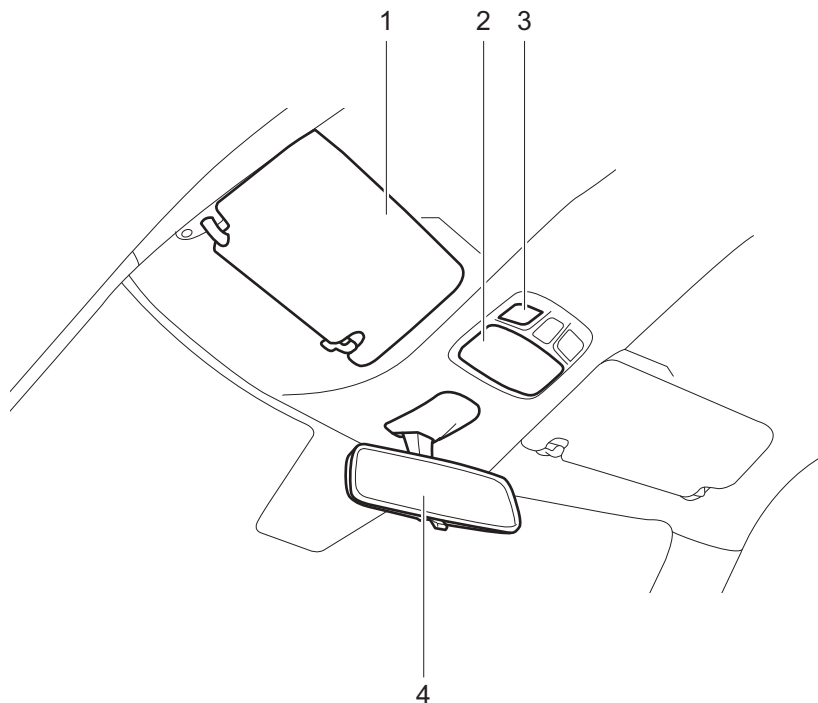
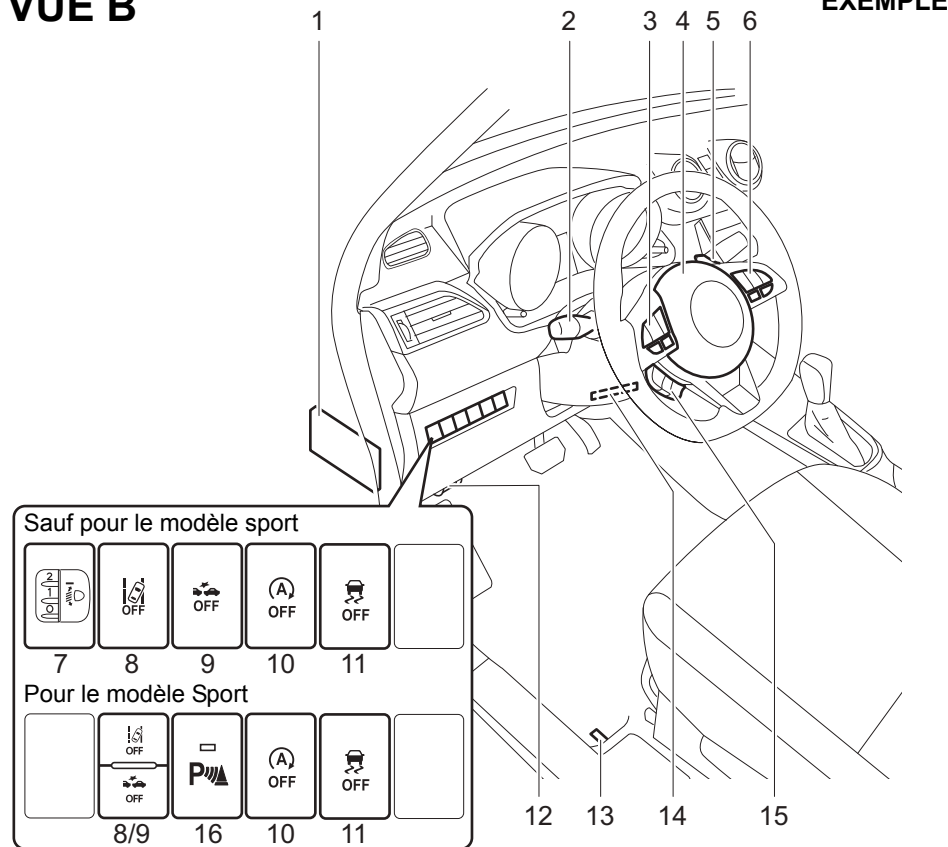


TABLE DES MATIERES ILLUSTRÉE

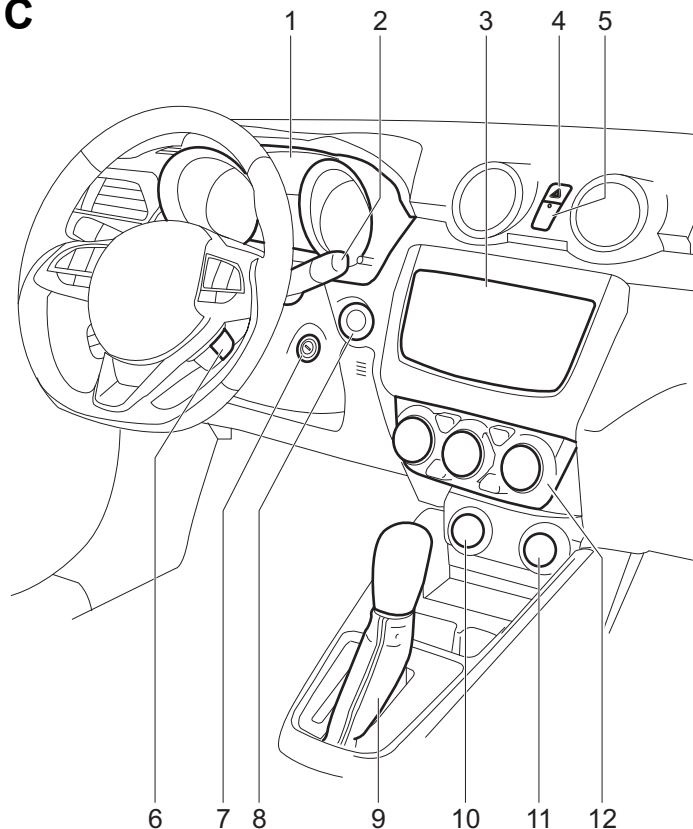
1. Fusibles (P.7-54)
2. Levier de commande des phares (P.2-160)/
Commande des clignotants (P.2-173)/
Contacteur de feu antibrouillard avant
(si le véhicule en est équipé) (P.2-165)/
Contacteur de feu antibrouillard arrière
(P.2-165)
3. Commandes à distance du système audio
(si le véhicule en est équipé) (P.5-85)
4. Airbag avant côté conducteur (P.2-61)
5. Manette de changement de vitesse
(si le véhicule en est équipé) (P.3-27)
6. Contacteurs adaptatifs du régulateur de
vitesse (si le véhicule en est équipé) (P.3-64)/
Contacteurs du régulateur de vitesse
(modèles équipés) (P.3-79)
Contacteurs du limiteur de vitesse
(si le véhicule en est équipé) (P.3-81)
7. Contacteur de réglage de portée des phares
(si le véhicule en est équipé) (P.2-173))
8. Contacteur OFF d'avertissement de changement
de voie (si le véhicule en est équipé) (P.3-116)
9. Contacteur OFF de l'assistance de freinage pour
radar (si le véhicule en est équipé) (P.3-94)/
Contacteur OFF de l'assistance de freinage
à double capteur
(si le véhicule en est équipé) (P.3-115)
10. Contacteur ENG A-STOP OFF
(si le véhicule en est équipé) (P.3-45, 3-60)
11. Contacteur OFF ESP® (P.3-154)
12. Poignée de déverrouillage du capot moteur (P.5-2)
13. Levier de déverrouillage de la trappe à car-
burant (P.5-1)
14. Levier de verrouillage de colonne de direc-
tion inclinable/télescopique
(si le véhicule en est équipé) (P.2-178)
15. Contacteurs du système mains-libres
(si le véhicule en est équipé) (P.5-82)
16. Contacteur de radar de stationnement
(si le véhicule en est équipé) (P.3-143)

VUE B



VUE C

EXEMPLE

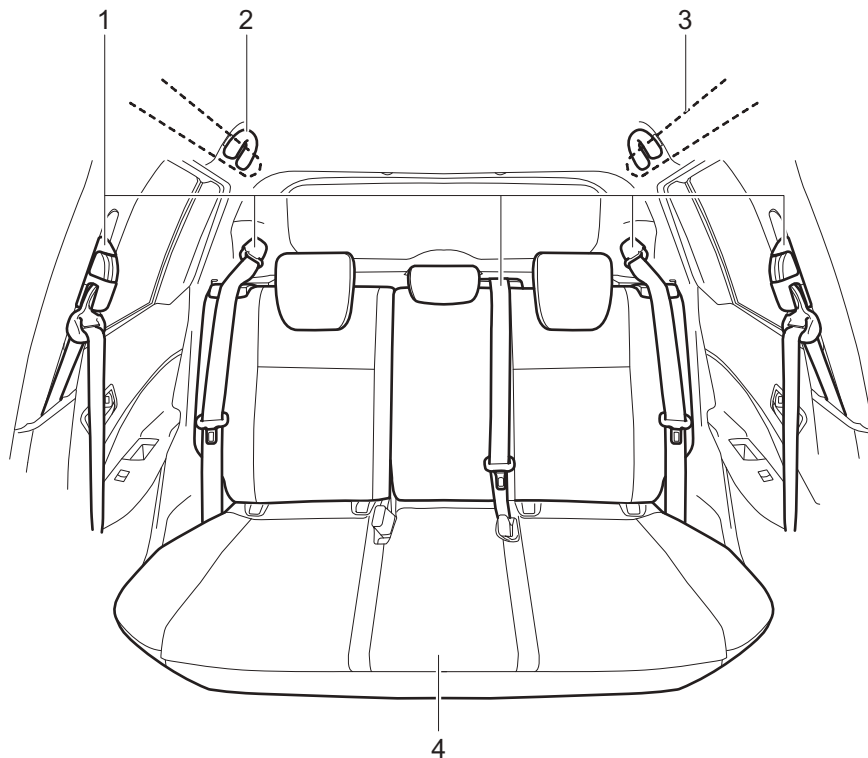


1. Combiné d'instruments
(P.2-74, 2-86, 2-107)/
Affichage des informations
(P.2-77, 2-89, 2-111)
2. Levier d'essuie-glace de pare-brise et
lave-glace (P.2-175)/
Contacteur d'essuie-glace/lave-glace
de lunette arrière (P.2-177)
3. Audio (si le véhicule en est équipé)
(P.5-38)
4. Contacteur de feux de détresse
(P.2-175)
5. Indicateur de désactivation de l'airbag
passager avant (P.2-72) / Système
d'alarme antivol (pour véhicule avec
conduite à droite) (si équipé) (P.2-19) /
Témoin antivol (si le véhicule en est
équipé) (P.2-21)
6. Contacteur de prévention de sortie de
voie ON/OFF (si équipé) (P.3-108)
7. Contacteur d'allumage (véhicule sans
système de démarrage sans la clé à
bouton-poussoir) (P.3-4)
8. Contacteur du moteur (véhicule avec
système de démarrage sans la clé à
bouton-poussoir) (P.3-6)
9. Levier de changement de vitesse
(P.3-23)
10. Prise AUX/USB
(si le véhicule en est équipé) (P.5-7)
11. Prise accessoire (P.5-7)
12. Système de chauffage et de climati-
sation (P.5-17)/
Commande de chauffage de lunette
arrière/Commande de chauffage des
rétroviseurs extérieurs
(si le véhicule en est équipé)
(P.2-179)

INTERIEUR, ARRIERE

EXEMPLE

1. Ceintures de sécurité (P.2-35)
2. Poignées de maintien
(si le véhicule en est équipé) (P.5-8)
3. Airbags rideaux latéraux (P.2-65)
4. Sièges arrière (P.2-31)



COMPARTIMENT A BAGAGES

EXEMPLE

1. Cache de compartiment à bagages
(si le véhicule en est équipé) (P.5-13)
2. Eclairage de compartiment à bagages
(si le véhicule en est équipé)
(P.5-5, 7-67)
3. Crochet du compartiment à bagages
(P.5-12)
4. Poignée de cric (P.8-1)
5. Crochet de remorquage (P.5-13)
6. Clé pour roue (P.8-1)
7. Kit de réparation des crevaisons
(si le véhicule en est équipé)
(P.8-8, 8-11)
8. Cric (si le véhicule en est équipé)
(P.8-1)
9. Roue de secours
(si le véhicule en est équipé)
(P.7-50, 8-1)

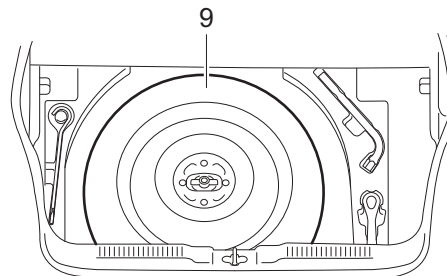
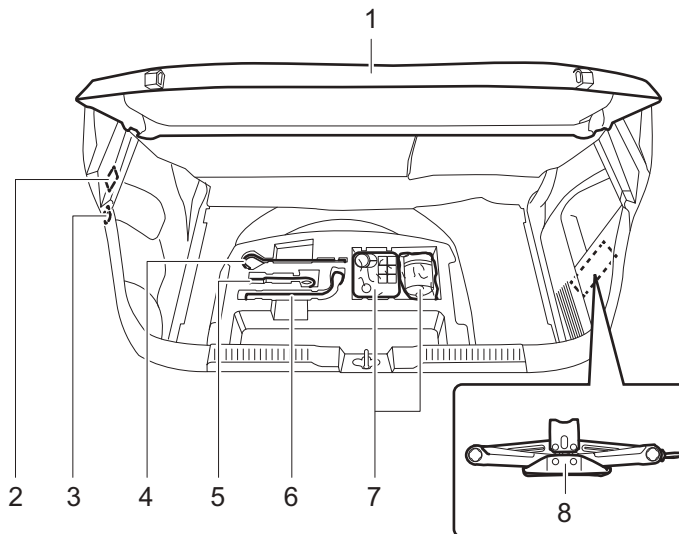


TABLE DES MATIERES ILLUSTREE

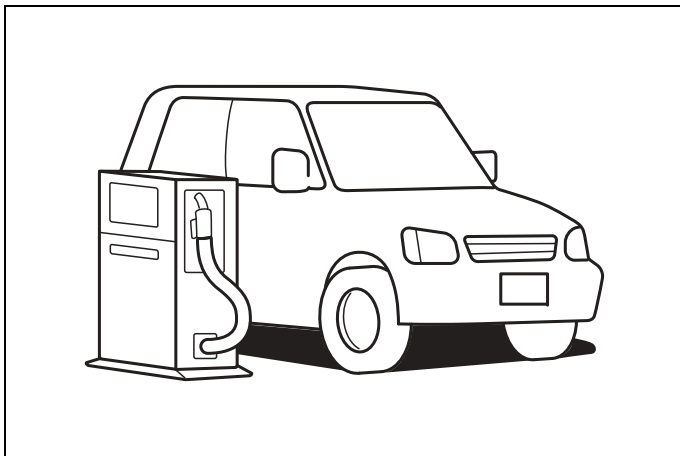
MEMO

[illegible]

CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT

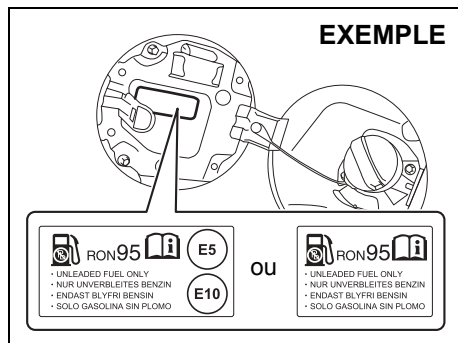
1

Conseils concernant le carburant 1-1



65D394

Conseils concernant le carburant



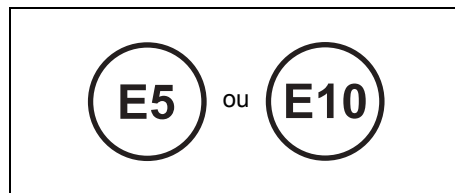
52RM502

Pour éviter d'occasionner des dommages sur le convertisseur catalytique, vous **devez** utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane (ION) de 91 ou plus (ou 95 ou plus si cela est mentionné sur la trappe d'accès au bouchon du réservoir), conforme à la norme européenne EN228. Il est identifié par une étiquette fixée sur la trappe à carburant indiquant : "CARBURANT SANS PLOMB UNIQUEMENT", "NUR UNVERBLEITES BENZIN", "ENDAST BLYFRI BENSIN" ou "SOLO GASOLINA SIN PLOMO".

Mélanges essence-éthanol

Des mélanges d'essence sans plomb et d'éthanol (alcool de grain), également connus sous le nom de gasohol, sont disponibles à la vente dans certaines régions. Votre véhicule accepte de tels mélanges si ceux-ci ne contiennent pas plus de 10 % d'éthanol. Vérifiez que le mélange essence-éthanol en question a un indice d'octane qui n'est pas plus faible que celui spécifié pour l'essence.

Utiliser l'essence recommandée conforme aux étiquettes suivantes.



78RB0902R

NOTE :

Si l'emploi d'un mélange essence/alcool ne vous donne pas entière satisfaction quant aux performances et à l'économie de carburant du véhicule, utilisez de l'essence sans plomb ne contenant pas d'alcool.

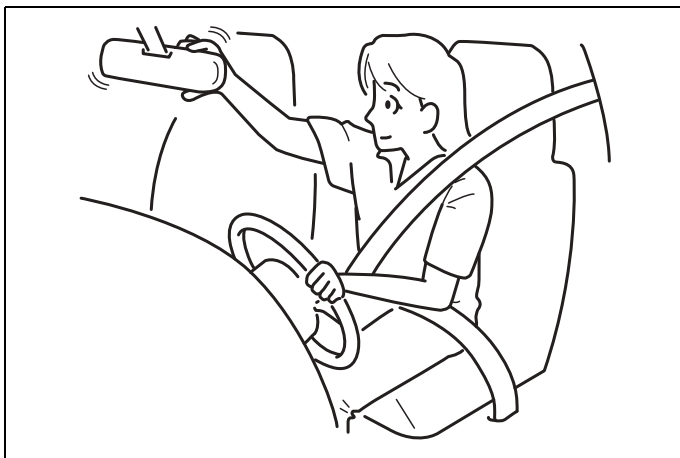
AVIS

Un espace est prévu dans le réservoir de carburant pour la dilatation du carburant par temps chaud. Si du carburant est ajouté après la fermeture automatique de la buse de remplissage ou après le premier refoulement, cette poche d'air va se remplir. Si le plein est effectué de cette manière, la dilatation du carburant par temps chaud va entraîner des fuites. Pour éviter une fuite de carburant, arrêtez le remplissage après que la buse de remplissage se soit automatiquement fermée ou lorsqu'un refoulement initial survient si vous utilisez en alternative un système non automatique.

AVIS

Attention à ne pas renverser de l'essence contenant de l'alcool au moment de remplir le réservoir. En cas de coulure de carburant sur la carrosserie du véhicule, l'essuyer immédiatement. Les carburants contenant de l'alcool risquent d'endommager la peinture et ce genre de dégât n'est pas couvert par la garantie accordée aux véhicules neufs.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



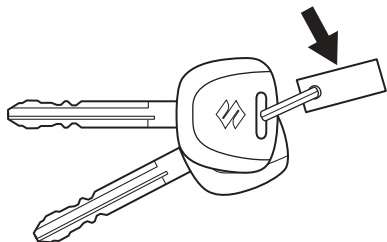
60G404

Clés	2-1
Serrures de porte	2-2
Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir / Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)	2-8
Système d'alarme antivol (pour les véhicules à conduite à droite) (si équipé)	2-19
Témoin antivol (si le véhicule en est équipé)	2-21
Vitres	2-22
Rétroviseurs	2-25
Sièges avant	2-27
Sièges arrière	2-31
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant	2-35
Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies	2-48

Système de retenue supplémentaire (airbags)	2-60
Combiné d'instruments (Type A) (si équipé)	2-74
Compteur de vitesse	2-75
Compte-tours	2-75
Jauge de carburant	2-75
Commande de luminosité	2-76
Affichage des informations	2-77
Combiné d'instruments (Type B) (si équipé)	2-86
Compteur de vitesse	2-87
Compte-tours	2-87
Jauge de carburant	2-87
Jauge de température	2-88
Commande de luminosité	2-88
Affichage des informations	2-89
Combiné d'instruments (Type C) (si équipé)	2-107
Compteur de vitesse	2-108
Compte-tours	2-108
Jauge de carburant	2-108
Jauge de température	2-109
Commande de luminosité	2-109
Contacteur d'informations (si équipé)	2-110
Affichage des informations	2-111
Témoins et voyants	2-141
Levier de commande des phares	2-160
Contacteur de réglage des phares (si le véhicule en est équipé)	2-173
Commande des clignotants	2-173
Contacteur de feux de détresse	2-175
Levier d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace	2-175
Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable / télescopique (si équipé)	2-178
Avertisseur sonore	2-179
Commande de chauffage de lunette arrière / Commande de chauffage du rétroviseur extérieur (si le véhicule en est équipé)	2-179

Clés

EXEMPLE



54G489

Ce véhicule est livré avec un jeu de deux clés identiques. Gardez l'une des clés comme clé de rechange dans un endroit sûr. Une seule clé suffit pour ouvrir toutes les serrures du véhicule.

Le numéro d'identification des clés est gravé sur l'étiquette métallique fournie avec les clés ou sur les clés. Conserver cette étiquette en un lieu sûr. Si vous perdez vos clés, vous aurez besoin de ce numéro pour en faire fabriquer de nouvelles. Notez le numéro ci-dessous pour référence ultérieure.

NUMÉRO DE CLÉ :

Système antidémarrage

Ce système est conçu pour prévenir le vol du véhicule en désactivant électroniquement le système de démarrage du moteur. Le moteur peut être démarré uniquement avec la clé de contact antivol d'origine ou la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir de votre véhicule ; dans cette dernière, un code d'identification électronique a été programmé. La clé ou la télécommande transmet le code d'identification au véhicule lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON" ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour faire passer le mode d'allumage sur ON. Si vous avez besoin de faire faire des clés de rechange ou des télécommandes de rechange, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé. Le véhicule doit être programmé avec le bon code d'identification des clés de rechange. Une clé faite par un serrurier ne fonctionnera pas.



80JM122

Si le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir clignote lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné, le moteur ne démarrera pas.

AVIS

Ne pas modifier ou retirer le système antidémarrage. S'il est modifié ou retiré, le système ne peut pas être utilisé correctement.

NOTE :

- Si le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir clignote ou s'allume, un message peut s'afficher au niveau de l'affichage des informations.
- Ce système d'antidémarrage est sans entretien.

Véhicules sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir

Quand ce témoin clignote, il faut ramener le contacteur d'allumage en position "LOCK" puis à nouveau en position "ON". Si le témoin clignote toujours quand le contacteur d'allumage est en position "ON", il peut y avoir un problème avec la clé ou le système antidémarrage. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour contrôler le système.

Pour les véhicules avec le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir

Quand ce témoin clignote, il faut mettre le mode d'allumage sur "LOCK" (OFF) puis à nouveau en position "ON". Consultez également "Si le témoin d'avertissement principal clignote et le moteur ne peut pas être démarré" dans "Démarrage/arrêt du moteur (véhicule équipé d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Si le témoin clignote toujours quand le mode d'allumage est basculé sur ON, il peut y avoir un problème avec la clé ou le système antidémarrage. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour faire contrôler le système.

Le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir peut également clignoter si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule lorsque vous fermez la porte ou lorsque vous tentez de démarrer le moteur.

NOTE :

- Si vous perdez votre clé de contact ou votre télécommande antivol, demandez dès que possible à un concessionnaire SUZUKI agréé de désactiver l'objet perdu et de faire faire une nouvelle clé ou une nouvelle télécommande.

- Si vous possédez d'autres véhicules équipés de clés antivol, gardez ces clés à l'écart du contacteur d'allumage ou du contacteur du moteur lorsque vous utilisez votre véhicule SUZUKI. Dans le cas contraire, le moteur pourrait ne pas démarrer car ces dernières pourraient interférer avec le système antidémarrage de votre véhicule SUZUKI.
- Si vous attachez tout objet métallique à la clé ou à la télécommande antivol, le moteur risque de ne pas démarrer.

AVIS

La clé et la télécommande antivol sont des appareils électroniques sensibles. Pour éviter de les endommager :

- Ne les soumettez pas à des chocs, à l'humidité ou à des températures élevées en les laissant par exemple sur le tableau de bord, en plein soleil.
- Les tenir à l'écart des objets magnétiques.

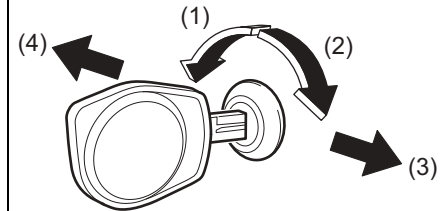
Avertisseur d'oubli de la clé de contact (si équipé)

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur d'enlever la clé de contact si celle-ci se trouve dans le barillet d'allumage lors de l'ouverture de la porte du conducteur.

Serrures de porte

Serrures de porte latérale

EXEMPLE



52RM20830

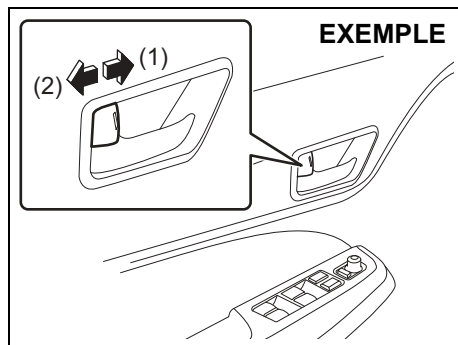
- (1) LOCK
- (2) UNLOCK
- (3) Arrière
- (4) Avant

Pour verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule :

- Insérer la clé et tourner le haut de la clé en direction de l'avant du véhicule, ou
- Tourner le bouton de verrouillage vers l'avant et fermer la porte en tenant la poignée de porte levée.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour déverrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule, insérer la clé et tourner le haut de la clé vers l'arrière du véhicule.



52RM20010

- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

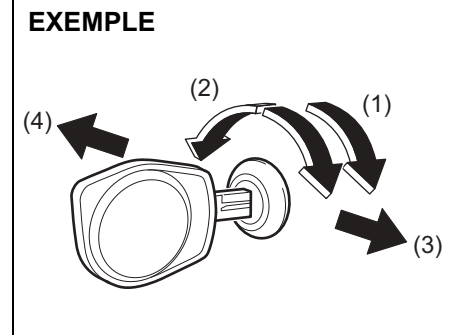
Pour verrouiller la porte depuis l'intérieur du véhicule, tournez le bouton de verrouillage vers l'avant. Faire tourner le bouton de verrouillage vers l'arrière pour déverrouiller la porte.

Pour verrouiller la porte arrière depuis l'extérieur du véhicule, tourner le bouton de verrouillage vers l'avant et fermer la porte. Il n'est pas nécessaire de tenir la poignée de porte levée lors de la fermeture de cette dernière.

NOTE :

Maintenir la poignée de porte en fermant la porte avant verrouillée sans quoi celle-ci ne demeurera pas verrouillée.

Système de verrouillage central des portes



52RM20840

- (1) UNLOCK
- (2) LOCK
- (3) Arrière
- (4) Avant

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller simultanément toutes les portes (y compris la ridelle arrière) à l'aide de la clé depuis la serrure de la porte du conducteur.

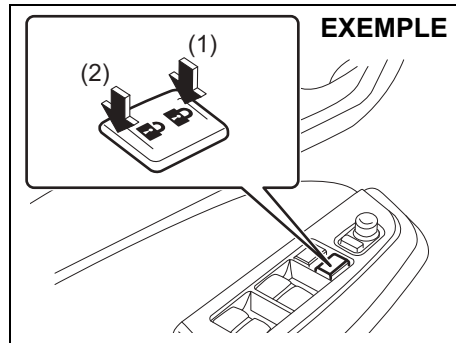
Pour verrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et faites-la tourner une fois vers l'avant du véhicule.

Pour déverrouiller simultanément toutes les portes, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et faites-la tourner deux fois vers l'arrière du véhicule.

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux tours vers un seul tour et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Pour déverrouiller la porte côté conducteur uniquement, insérez la clé dans la serrure de cette porte et faites-la tourner une fois en direction de l'arrière du véhicule.



- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

Il est également possible de verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en appuyant respectivement sur la partie avant ou arrière du contacteur.

NOTE :

- *Il est également possible de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes à partir de l'émetteur ou de la télécommande. Consultez "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir / Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)" dans cette section.*

- *Si le véhicule est équipé d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, il est également possible de verrouiller ou déverrouiller toutes les portes en appuyant sur le contacteur de requête. Consultez "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir / Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)" dans cette section.*

Système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé)

Ce système est conçu pour éviter le déverrouillage des serrures de portes par effraction.

Vous pouvez activer ce système en tournant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

NOTE :

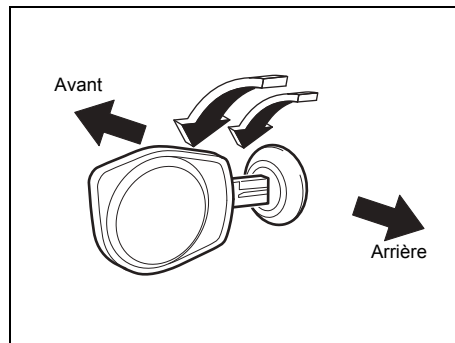
- Vous pouvez également activer le système de verrouillage intégral à partir de l'émetteur ou de la télécommande. Consulter "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir / Emetteur du système de démarrage sans la clé" dans cette section.
- Si le véhicule est équipé d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, il est également possible d'activer le système de verrouillage intégral en appuyant sur le contacteur de requête. Consultez "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir / Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

N'activez pas le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seront enfermées dans le véhicule et ne pourront pas ouvrir les portes de l'intérieur.

NOTE :

- Le système de verrouillage intégral ne peut pas fonctionner tant qu'il y a une ou plusieurs portes ouvertes ou mal verrouillées. Au moment d'activer le système de verrouillage intégral, vérifier que toutes les portes (y compris la ridelle arrière) sont bien fermées et verrouillées.
- Le système de verrouillage intégral est automatiquement déverrouillé, ce qui permet aux portes latérales d'être déverrouillées lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON" ou lorsque l'on appuie sur le contacteur du moteur pour que le mode d'allumage soit mis sur ON.

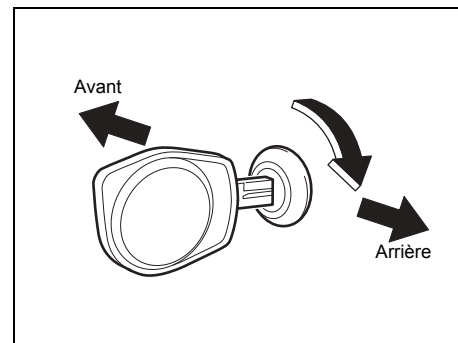


52RM20850

Pour activer ce système :

Insérer la clé dans la serrure de la porte du conducteur et tourner deux fois le haut de la clé vers l'avant du véhicule dans un délai de 3 secondes.

Quand le système est activé, les portes latérales ne peuvent plus être déverrouillées à l'aide des boutons de verrouillage.



52RM20860

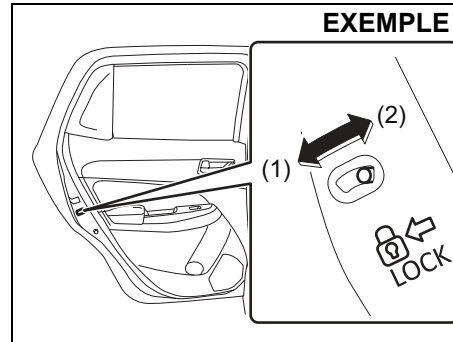
Pour annuler ce système :

Pour déverrouiller la porte du conducteur, insérez la clé dans la serrure de la porte du conducteur et faites-la tourner une fois en direction de l'arrière du véhicule.

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux tours vers un seul tour et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Verrous à l'épreuve des enfants (porte arrière)



52RM20030

- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

Chaque porte arrière est équipée d'un verrou à l'épreuve des enfants utilisé pour éviter l'ouverture accidentelle de la porte depuis l'intérieur du véhicule. Quand le levier de verrouillage est en position LOCK (1), la porte arrière ne peut être ouverte que depuis l'extérieur. Lorsqu'il est en position UNLOCK (2), la porte arrière peut être ouverte depuis l'intérieur ou l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le verrou à l'épreuve des enfants est en position LOCK (verrouillé) chaque fois que des enfants sont assis à l'arrière.

Ridelle arrière

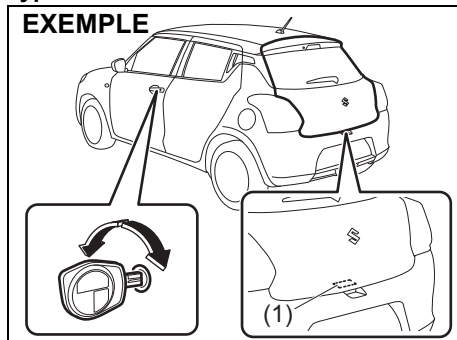
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier toujours que la ridelle arrière est fermée et correctement verrouillée. Cette précaution est importante pour éviter que les passagers ne soient projetés hors du véhicule en cas d'accident. D'autre part, la fermeture totale de la ridelle arrière permet d'éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle du véhicule.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Type 1

EXEMPLE



52RM20040

- (1) Contacteur de déverrouillage de ridelle arrière

La ridelle arrière peut être verrouillée et déverrouillée en insérant la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

Pour ouvrir la ridelle arrière, appuyer sur le contacteur de déverrouillage de ridelle arrière (1) et le maintenir enfoncé, puis soulever la ridelle arrière.

NOTE :

Si la ridelle arrière est mal fermée, procéder comme suit :

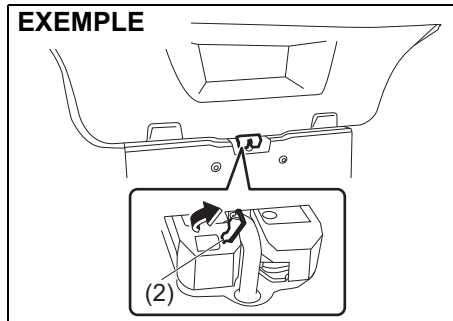
- 1) Appuyer sur le contacteur de déverrouillage de hayon (1) et ouvrir le hayon.
- 2) Attendre quelques secondes et refermer la ridelle arrière.

- 3) Vérifiez que la ridelle arrière est bien fermée.

Si vous ne pouvez pas déverrouiller la ridelle arrière en utilisant la clé dans le verrou de la porte du conducteur en raison d'un déchargement de la pile au plomb ou d'un dysfonctionnement, suivez la procédure ci-dessous afin de déverrouiller la ridelle arrière depuis l'intérieur du véhicule.

- 1) Rabattre le siège arrière vers l'avant pour faciliter l'accès. Pour obtenir des détails concernant la méthode utilisée pour rabattre le siège arrière vers l'avant, consultez la section "Sièges arrière rabattables".

EXEMPLE



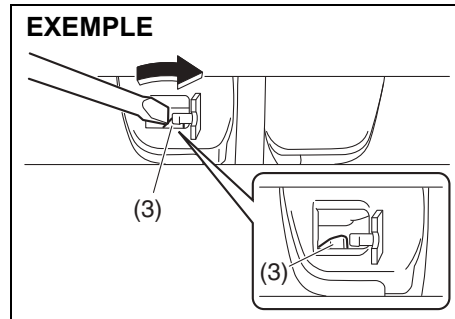
52RM20640

- 2) Ouvrir le couvercle (2) dans le mécanisme de verrouillage de la ridelle arrière.

NOTE :

Veillez à ne pas perdre le couvercle (2), celui-ci est petit et amovible.

EXEMPLE



65P30080

- 3) Déplacez le levier (3) dans le sens de la flèche en utilisant un tournevis plat pour déverrouiller la ridelle arrière.
- 4) Appuyez pour ouvrir la ridelle arrière depuis l'intérieur. La ridelle arrière se verrouille de nouveau par simple fermeture.

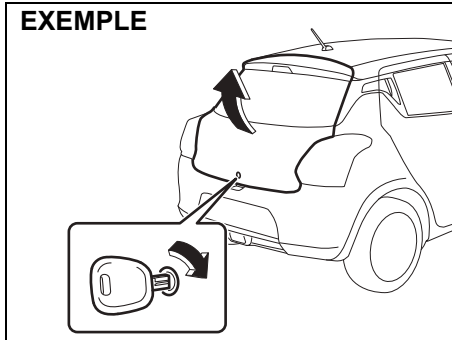
Si la ridelle arrière ne peut pas être déverrouillée en appuyant sur le contacteur de déverrouillage (1), faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

⚠ ATTENTION

Vérifiez que personne ne se trouve à proximité de la ridelle arrière avant de l'ouvrir depuis l'intérieur du véhicule.

Type 2

EXEMPLE



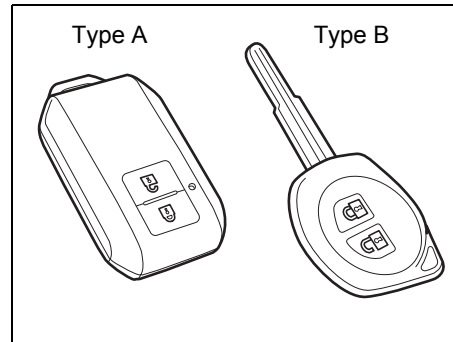
52RM20710

Pour ouvrir la ridelle arrière, introduisez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller et soulever la ridelle arrière.

AVIS

Pour ne pas risquer de casser la clé dans la serrure, n'ouvrez pas la ridelle arrière en tirant par la clé.

Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir / Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)



52RM20050

Le véhicule est équipé soit de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (Type A), soit de l'émetteur du système de démarrage sans la clé (Type B). La télécommande est équipée d'un système de démarrage sans la clé et d'un système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir. L'émetteur ne commande que le système de démarrage sans la clé. Pour plus de détails, voir les explications suivantes.

⚠ AVERTISSEMENT

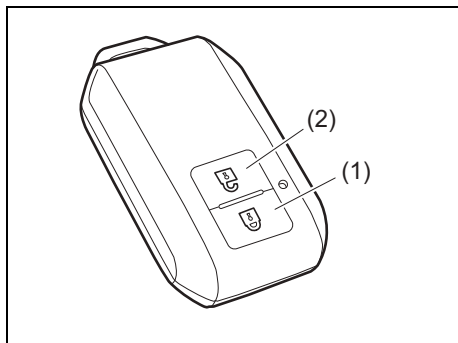
Les ondes radio émises par la (les) antenne(s) du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir peuvent perturber le fonctionnement d'appareils médicaux électriques tels que des stimulateurs cardiaques. Le non-respect des mesures de précaution ci-dessous peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles provoquées par des perturbations des ondes radio.

- Toute personne utilisant un appareil médical électrique tel qu'un stimulateur cardiaque doit consulter le fournisseur de l'appareil ou son médecin afin de savoir si les ondes radio émises par la (les) antenne(s) risquent de perturber l'appareil en question.
- Si les perturbations provoquées par les ondes radio posent problème, il convient de faire désactiver la ou les antennes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (Type A)

La télécommande permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Le verrouillage et le déverrouillage des portes peuvent s'effectuer à l'aide des boutons LOCK/UNLOCK de la télécommande. Voir les explications dans cette section.
- Le verrouillage et le déverrouillage des portes peut s'effectuer en appuyant sur le contacteur de requête. Pour plus de détails, voir les explications dans cette section.
- Il est possible de démarrer le moteur sans utiliser de clé de contact. Pour plus de détails, reportez-vous au point "Contacteur du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".



52RM20060

- (1) Bouton LOCK
- (2) Bouton UNLOCK

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) simultanément de deux manières différentes, en utilisant la télécommande à proximité du véhicule.

Système de verrouillage central des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur le bouton LOCK (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Au verrouillage des portes, les clignotants s'allument une fois et l'avertisseur sonore extérieur émet un bip.

Système de verrouillage central des portes avec le système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé)

Pour empêcher les modifications des serrures de portes, utilisez cette méthode. Quand le système de verrouillage intégral est activé, il est impossible de déverrouiller les portes latérales à l'aide des boutons de verrouillage.

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyer deux fois sur le bouton LOCK (1) dans les 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

AVERTISSEMENT

N'activez pas le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seraient enfermées dans le véhicule et ne pourraient pas ouvrir les portes de l'intérieur.

Les clignotants vont clignoter une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira une fois lorsque les portes seront verrouillées, puis les clignotants clignoteront une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira à nouveau lorsque les portes seront verrouillées avec le système de verrouillage intégral.

Avec la télécommande à l'intérieur du véhicule, si vous appuyez sur le bouton VERROUILLAGE sur la télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentira et les portes ne pourront pas être verrouillées.

Quand les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur émet deux bips.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position DOOR, l'éclairage intérieur sera activé pendant environ 15 secondes puis il s'éteindra progressivement. Si on appuie sur le contacteur du moteur pendant que le plafonnier est allumé, l'intensité lumineuse décroît immédiatement jusqu'à extinction.

S'assurer que les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le bouton LOCK (1).

NOTE :

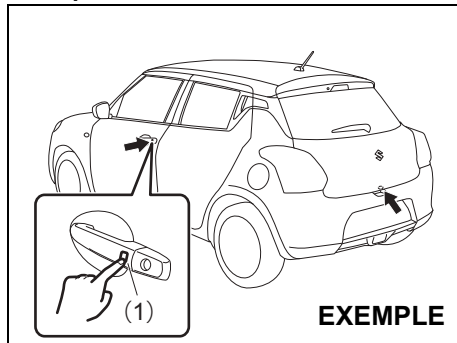
Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes suivant l'utilisation du bouton UNLOCK (2), les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.

NOTE :

- *La distance de fonctionnement maximum de la télécommande est d'environ 5 m (16 ft.) mais elle peut varier en fonction de l'environnement, en particulier à proximité d'autres émetteurs tels que des pylônes radio ou des radios CB (bande de fréquences publique).*
- *Il n'est pas possible d'ouvrir les serrures de portes à partir de la télécommande si l'on a utilisé tout autre mode d'allumage que LOCK (OFF).*
- *Lorsque l'une des portes est ouverte, si vous appuyez sur le bouton VERROUILLAGE de la télécommande, l'avertisseur sonore extérieur retentit et les portes ne peuvent pas être verrouillées.*
- *En cas de perte de l'une des télécommandes, demandez-en une en remplacement dès que possible à un concessionnaire SUZUKI agréé. Veuillez à demander au concessionnaire SUZUKI agréé d'entrer le code de la nouvelle télécommande dans la mémoire du véhicule de façon à effacer l'ancien code.*

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Opération de déverrouillage/verrouillage sans clé à l'aide des contacteurs de requête



52RM20070

Quand la télécommande se trouve à distance de fonctionnement décrite dans cette section, il est possible de verrouiller ou déverrouiller les portes (y compris la ridelle arrière) en appuyant sur le contacteur de requête (1) sur la poignée de la porte du conducteur, la poignée de la porte du passager avant ou la ridelle arrière. Pour éviter le déverrouillage des portes par effraction, il est également possible d'activer le système de verrouillage intégral.

Lorsque toutes les portes sont déverrouillées :

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyez une fois sur l'un des contacteurs de requête.

- Pour verrouiller toutes les portes avec le système de verrouillage intégral, appuyer deux fois sur un des contacteurs de requête en moins de 3 secondes.

Les clignotants vont clignoter une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira une fois lorsque les portes seront verrouillées, puis les clignotants clignoteront une fois et l'avertisseur sonore extérieur retentira à nouveau lorsque les portes seront verrouillées avec le système de verrouillage intégral.

⚠ AVERTISSEMENT

N'activez pas le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seraient enfermées dans le véhicule et ne pourraient pas ouvrir les portes de l'intérieur.

Pour déverrouiller une ou toutes les portes :

- Appuyer une fois sur un des contacteurs de requête pour déverrouiller une seule porte.
- Appuyez deux fois sur l'un des contacteurs de requête pour déverrouiller toutes les portes.

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Quand les portes sont déverrouillées :

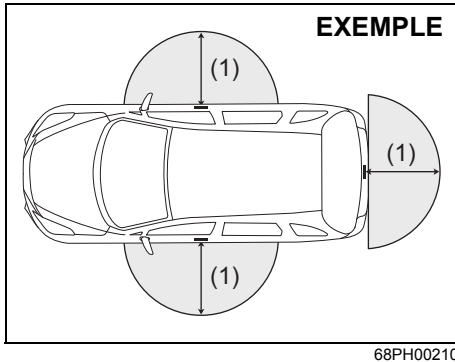
- Les clignotants s'allument deux fois et l'avertisseur sonore extérieur émet deux bips.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position DOOR, l'éclairage intérieur sera activé pendant environ 15 secondes puis il s'éteindra progressivement. Si on appuie sur le contacteur du moteur pendant que le plafonnier est allumé, l'intensité lumineuse décroît immédiatement jusqu'à extinction.

S'assurer que les portes sont bien verrouillées après avoir appuyé sur le contacteur de requête pour les verrouiller.

NOTE :

- *Les serrures de porte ne peuvent pas être actionnées à partir d'un contacteur de requête dans les cas suivants :*
 - Si l'une des portes est ouverte ou n'est pas complètement fermée.
 - Si le mode d'allumage sélectionné est différent de LOCK (OFF).

- Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage des portes effectué en appuyant sur le contacteur de requête, les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.



68PH00210

(1) 80 cm (2,5 pieds)

Quand la télécommande se trouve à environ 80 cm (2,5 pieds) de la poignée de porte avant ou du contacteur de ridelle arrière, il est possible de verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur le contacteur de requête.

NOTE :

- Si la télécommande se trouve en dehors de la plage de fonctionnement du contacteur de requête décrite précédemment, le contacteur de requête ne peut pas être actionné.
- Si la pile de la télécommande est usée ou en présence d'ondes radio ou de parasites puissants, la plage de fonctionnement du contacteur de requête peut être réduite ou la télécommande risque de devenir inopérante.
- Si la télécommande est trop proche de la vitre de la porte, les contacteurs de requête risquent de ne pas fonctionner.
- Si une télécommande de rechange se trouve dans le véhicule, les contacteurs de requête risquent de ne pas fonctionner normalement.
- La télécommande ne peut actionner un contacteur de requête que lorsqu'elle se trouve dans la plage de fonctionnement du contacteur de requête de la porte du conducteur mais pas dans la plage de fonctionnement du contacteur de requête de la porte du passager avant ou du contacteur de requête de ridelle arrière, le contacteur de la porte du conducteur peut être actionné mais le contacteur de la porte du passager avant ou le contacteur de la ridelle arrière ne peut pas être actionné.

AVIS

La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter toute détérioration de la télécommande :

- Ne pas la soumettre à des chocs à l'humidité ou à des températures élevées en la laissant par exemple en plein soleil sur le tableau de bord du véhicule.
- Tenir la télécommande à l'écart des objets magnétiques comme les téléviseurs.

NOTE :

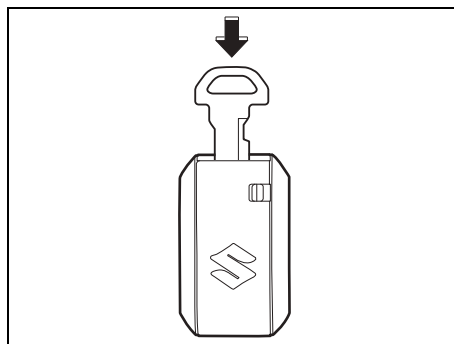
Le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir risque de ne pas fonctionner correctement dans certains endroits ou dans certaines conditions décrits ci-après :

- Présence de signaux puissants émis par un téléviseur, une centrale électrique ou un téléphone portable.
- Lorsque la télécommande est en contact avec un objet métallique ou est recouverte par un objet métallique.
- Lorsque un système d'ouverture à distance sans la clé de type à ondes radio est en fonction à proximité.
- Lorsque la télécommande se trouve près d'un appareil électronique tel qu'un ordinateur personnel.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

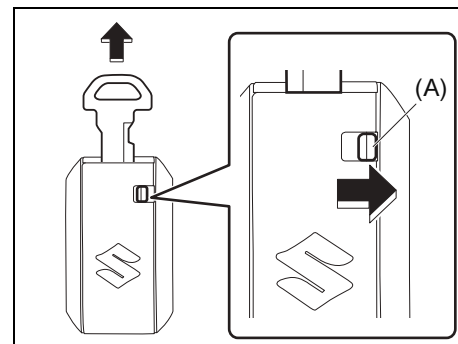
Il vous incombe également de prendre les précautions suivantes et de garder à l'esprit que :

- *Il faut toujours ranger la clé dans la télécommande. Si la télécommande n'est plus utilisable, il vous sera impossible de verrouiller ou déverrouiller les portes.*
- *Assurez-vous que le conducteur emporte toujours la télécommande avec lui.*
- *En cas de perte de l'une des télécommandes, en demander le remplacement dès que possible à un concessionnaire agréé SUZUKI. Veillez à demander au concessionnaire SUZUKI agréé d'entrer le code de la nouvelle télécommande dans la mémoire du véhicule de façon à effacer l'ancien code.*
- *Il est possible d'utiliser un total de quatre télécommandes et clés pour ce véhicule. Pour le détail, voir un concessionnaire agréé SUZUKI.*
- *La durée de service de la pile de la télécommande est d'environ deux ans, mais cette durée peut varier en fonction des conditions d'utilisation.*



52RM20080

Pour ranger la clé dans la télécommande, enfoncez celle-là dans la télécommande jusqu'à entendre un clic.



52RM20090

Pour sortir la clé de la télécommande, faites glisser le bouton de verrouillage (A) dans la direction de la flèche et sortez la clé de la télécommande.

Avertisseur sonore de contacteur

L'avertisseur sonore extérieur retentit pendant 2 secondes environ dans les situations suivantes pour avertir que le contacteur de requête est inopérant :

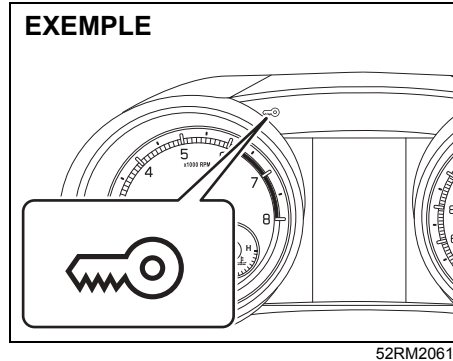
- On appuie sur le contacteur de requête après fermeture de toutes les portières, mais on a appuyé sur le contacteur du moteur et changé le mode d'allumage de ACC à ON.
- On appuie sur le contacteur de requête dans l'une des situations suivantes après être passé en mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.
 - On a laissé la télécommande dans le véhicule.
 - Une porte (y compris la ridelle arrière) est ouverte.

Appuyer à nouveau sur le contacteur de requête après avoir effectué les instructions suivantes :

Le mode d'allumage ayant été remis à LOCK (OFF) par pression sur le contacteur du moteur, sortir la commande du véhicule si elle se trouve à l'intérieur et fermer complètement toutes les portières.

Fonction de rappel

EXEMPLE



Si la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule dans les conditions suivantes, le signal sonore retentit de manière intermittente pendant environ 2 secondes et le témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir clignote sur le combiné d'instruments :

Si une ou plusieurs portes sont ouvertes et qu'ensuite toutes les portes sont fermées alors que tout autre mode d'allumage que le mode LOCK (OFF) est sélectionné.

Le témoin va s'éteindre au bout de quelques secondes une fois la télécommande placée dans le véhicule dans un endroit autre que le compartiment à bagages arrière.

Si la télécommande se trouve dans le véhicule et que la porte du conducteur ou la porte du passager avant est verrouillée comme la manière suivante, la porte va se déverrouiller automatiquement.

- Si la porte du conducteur est ouverte puis verrouillée en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou en appuyant sur le contacteur de verrouillage électrique des portes, la porte du conducteur va automatiquement se déverrouiller.
- Si la porte du passager avant est ouverte puis verrouillée en tournant le bouton de verrouillage vers l'avant ou par action sur le contacteur de verrouillage électrique de la porte, la porte du passager avant se déverrouille automatiquement.

NOTE :

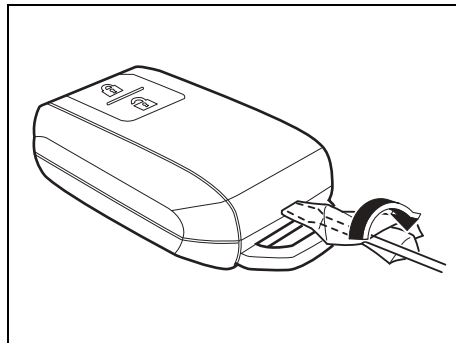
- *Le système de rappel ne fonctionnera pas si la télécommande est posée sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans un compartiment de rangement, dans le pare-soleil ou posée sur le plancher ou ailleurs.*
- *S'assurer que le conducteur emporte toujours la télécommande avec lui.*
- *Ne pas laisser la télécommande dans le véhicule en quittant celui-ci.*

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Remplacement de la pile

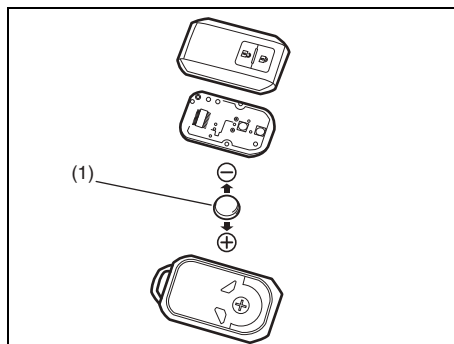
Si la télécommande n'est plus utilisable, changez la pile.

Pour changer la pile de la télécommande :



52RM20650

- 1) Insérer un tournevis plat recouvert d'un chiffon doux dans l'encoche du boîtier de télécommande et l'ouvrir.



52RM20660

- (1) Pile bouton au lithium : CR2032 ou équivalente
- 2) Installer la pile (1) en la tournant avec la borne + vers le fond du boîtier comme illustré.
- 3) Refermer soigneusement la télécommande.
- 4) Assurez-vous que les serrures de portes peuvent être commandées à l'aide de la télécommande.
- 5) Jeter la pile usagée en respectant les règlements et lois en vigueur. Ne pas jeter les piles au lithium avec les déchets ménagers.

⚠ AVERTISSEMENT

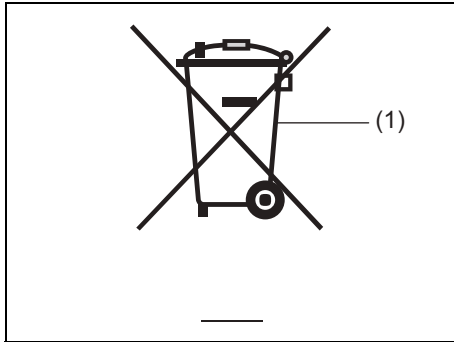
Les piles au lithium peuvent entraîner des lésions internes graves en cas d'ingestion. Ne jamais laisser personne avaler une pile au lithium. Ne pas laisser les piles au lithium à la portée des enfants et des animaux domestiques. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

AVIS

- La télécommande est un appareil électronique sensible. Pour éviter de l'endommager, la protéger de la poussière et de l'humidité et ne pas tenter de la démonter.
- Lorsque vous remplacez la pile, la télécommande pourrait être endommagée par l'électricité statique. Décharger l'électricité statique produite par votre corps en touchant du métal avant de remplacer la pile.

NOTE :

Les piles usagées doivent être jetées correctement en respectant les règlements et lois en vigueur, elles ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers.

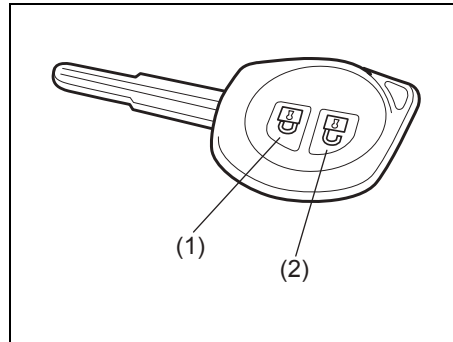


(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) signifie que les piles usagées doivent être collectées séparément des déchets ménagers.

En veillant à ce que les piles usagées soient jetées et recyclées correctement, chacun peut contribuer à en limiter les effets nocifs pour l'environnement et la santé humaine et éviter les risques générés par le rejet inappropriée des piles usagées. Le recyclage des matériaux contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur le rejet ou le recyclage des piles usagées, consultez un concessionnaire SUZUKI agréé.

Emetteur du système de démarrage sans la clé (Type B)



- (1) Bouton LOCK
- (2) Bouton UNLOCK

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) simultanément de deux manières différentes, en utilisant la télécommande à proximité du véhicule.

Système de verrouillage central des portes

- Pour verrouiller toutes les portes, appuyer une fois sur le bouton LOCK (1).
- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Les clignotants clignotent une fois quand les portes se verrouillent.

Système de verrouillage central des portes avec le système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé)

Pour empêcher les modifications des serrures de portes, utilisez cette méthode. Quand le système de verrouillage intégral est activé, il est impossible de déverrouiller les portes latérales à l'aide des boutons de verrouillage.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour activer ce système :

Pour verrouiller toutes les portes, appuyer deux fois sur le bouton LOCK (1) dans les 3 secondes.

Pour désactiver ce système :

- Pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur, appuyer une fois sur le bouton UNLOCK (2).
- Pour déverrouiller les autres portes, appuyer une nouvelle fois sur le bouton UNLOCK (2).

NOTE :

Vous pouvez commuter la fonction permettant d'ouvrir toutes les portes avec deux pressions vers une seule pression et vice versa par le biais du mode de configuration de l'affichage des informations. Pour plus de détails concernant l'utilisation de l'affichage des informations, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

AVERTISSEMENT

N'activez pas le système de verrouillage intégral s'il y a quelqu'un à bord du véhicule. Les personnes à bord seraient enfermées dans le véhicule et ne pourraient pas ouvrir les portes de l'intérieur.

Les clignotants clignotent une fois pour confirmer que les portes se sont verrouillées, et ils clignotent ensuite encore une fois lorsque les portes sont verrouillées avec le système de verrouillage intégral.

Quand les portes sont déverrouillées :

- Les clignotants clignotent deux fois.
- Si le contacteur d'éclairage intérieur est en position DOOR, l'éclairage intérieur sera activé pendant environ 15 secondes puis il s'éteindra progressivement. Dès que la clé est insérée dans le contacteur d'allumage, l'éclairage commence immédiatement à s'éteindre.

S'assurer que les portes sont bien verrouillées après avoir actionné le bouton LOCK (1).

NOTE :

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes suivant l'utilisation du bouton UNLOCK (2), les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.

NOTE :

- *La distance de fonctionnement maximum de l'émetteur du système de démarrage sans la clé est d'environ 5 m (16 ft.), mais cette distance peut varier sensiblement en fonction de l'environnement, en particulier à proximité d'autres émetteurs, tels que des pylônes radio ou des radios CB (bande de fréquences publique).*

- *Le verrouillage des portes ne peut pas être commandé par l'émetteur si la clé de contact est insérée dans le contacteur d'allumage.*
- *Si l'une des portes est ouverte, les serrures de porte peuvent uniquement être déverrouillées à l'aide de l'émetteur et les clignotants ne vont pas clignoter.*
- *En cas de perte de l'un des émetteurs, demandez-en un en remplacement dès que possible à un concessionnaire SUZUKI agréé. Veuillez à demander au concessionnaire SUZUKI agréé d'entrer le code du nouvel émetteur-récepteur dans la mémoire du véhicule de façon à effacer l'ancien code.*

AVIS

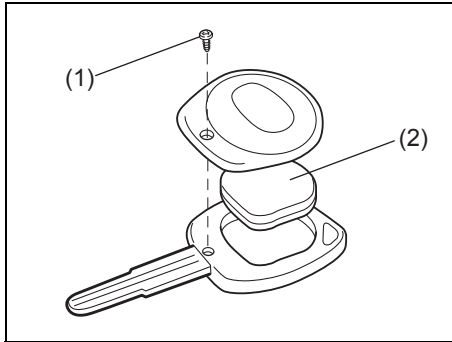
L'émetteur est un appareil électronique sensible. Pour éviter toute détérioration de l'émetteur :

- **Ne pas la soumettre à des chocs ou à l'humidité ou à des températures élevées en la laissant par exemple en plein soleil sur le tableau de bord du véhicule.**
- **Tenir l'émetteur à l'écart des objets magnétiques comme les téléviseurs.**

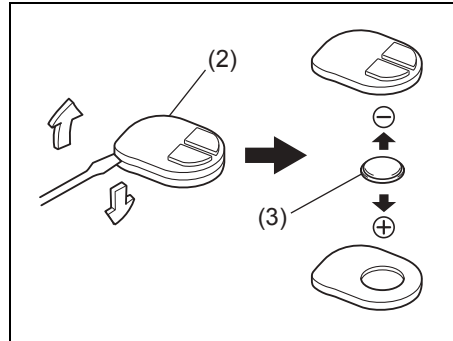
Remplacement de la pile

Si l'émetteur n'est plus utilisable, remplacez la pile.

Pour remplacer la pile de l'émetteur :



- 1) Retirez la vis (1) et ouvrez le couvercle de l'émetteur.
- 2) Retirer l'émetteur (2).



68LM249

- (3) Pile bouton au lithium :
CR1616 ou équivalente

- 3) Insérer un tournevis plat dans l'encoche de l'émetteur (2) et l'ouvrir.
- 4) Remplacer la pile (3) en veillant à ce que la borne + soit dirigée vers le repère "+" de l'émetteur.
- 5) Refermer l'émetteur et le réinstaller dans son support.
- 6) Refermer le couvercle de l'émetteur, le réinstaller et serrer la vis (1).
- 7) S'assurer que les serrures de porte peuvent être actionnées avec l'émetteur.
- 8) Jeter la pile usagée en respectant les règlements et lois en vigueur. Ne pas jeter les piles au lithium avec les déchets ménagers.

⚠ AVERTISSEMENT

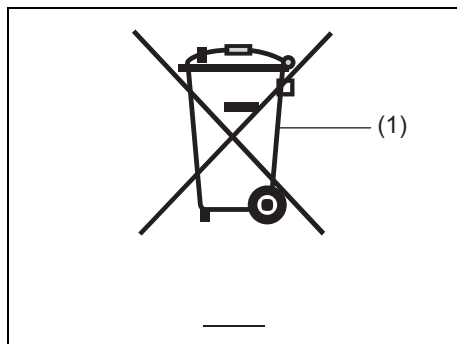
Les piles au lithium peuvent entraîner des lésions internes graves en cas d'ingestion. Ne jamais laisser personne avaler une pile au lithium. Ne pas laisser les piles au lithium à la portée des enfants et des animaux domestiques. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

AVIS

- L'émetteur est un appareil électronique sensible. Pour éviter de l'endommager, le protéger de la poussière et de l'humidité et ne pas tenter de le démonter.
- Lorsque vous remplacez la pile, l'émetteur peut être endommagé par l'électricité statique. Déchargez l'électricité statique produite par votre corps en touchant du métal avant de remplacer la pile.

NOTE :

Les piles usagées doivent être jetées correctement en respectant les règlements et lois en vigueur, elles ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers.



(1) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (1) signifie que les piles usagées doivent être collectées séparément des déchets ménagers.

En veillant à ce que les piles usagées soient jetées et recyclées correctement, chacun peut contribuer à en limiter les effets nocifs pour l'environnement et la santé humaine et éviter les risques générés par le rejet inappropriée des piles usagées. Le recyclage des matériaux contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur la mise au rebut ou le recyclage des piles usagées, consultez un concessionnaire SUZUKI agréé.

Système d'alarme antivol (pour les véhicules à conduite à droite) (si équipé)

NOTE :

Pour le témoin antivol, se reporter à "Témoin antivol (si équipé)" dans cette section.

Le système d'alarme antivol s'arme environ 20 secondes après le verrouillage des portes. (Toutefois, le système n'est pas armé tant que le capot moteur est ouvert.) Utilisez la télécommande ou appuyez sur le contacteur de requête situé sur la poignée de porte du conducteur, du passager avant ou de la ridelle arrière.

Une fois le système armé, toute tentative d'ouverture d'une porte en utilisant des moyens autres (*) que la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête, ou l'ouverture du capot moteur déclenchera l'alarme.

* Ces méthodes incluent ce qui suit :

- La clé
- Le bouton de verrouillage sur une porte
- Le contacteur de verrouillage électrique des portes

AVIS

Ne pas modifier ni démonter le système d'alarme antivol. S'il est modifié ou retiré, le système ne peut pas être utilisé correctement.

NOTE :

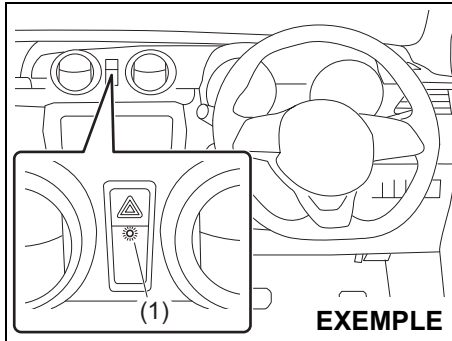
- Le système d'alarme antivol déclenche l'alarme dès que les conditions de déclenchement sont réunies. Le système n'est toutefois pas en mesure d'empêcher une personne non autorisée à forcer l'accès au véhicule.
- Quand le système d'alarme antivol a été armé, déverrouillez toujours les portières en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou l'un des contacteurs de requête. L'utilisation d'une clé déclencherait l'alarme.
- Lorsqu'une personne ne sachant pas comment fonctionne le système d'alarme antivol s'apprête à conduire votre véhicule, nous vous recommandons de prendre la peine de lui en expliquer le fonctionnement du système. Les déclenchements intempestifs d'alarme constituent une nuisance pour le voisinage.
- Armer le système d'alarme antivol ne dispense pas de prendre certaines précautions pour se prémunir contre le vol. Ne jamais laisser de l'argent ou des objets de valeur à bord du véhicule.

- *Le système d'alarme antivol est sans entretien.*

Pour armer le système d'alarme antivol

Verrouillez toutes les portes (y compris la ridelle arrière) à l'aide de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête. Le témoin antivol (1) se met à clignoter et, environ 20 secondes plus tard, le système d'alarme antivol est armé.

Pendant que le système est armé, le témoin continue à clignoter à des intervalles d'environ 2 secondes.



52RM220

NOTE :

- *Pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, évitez d'armer le système tant qu'il y a quelqu'un dans le véhicule. L'alarme se déclenche dès que la personne à bord du véhicule déverrouille une porte en actionnant le bouton de verrouillage ou le contacteur de verrouillage électrique des portes et ouvre une porte, ou le capot moteur.*
- *Le système d'alarme antivol ne s'arme pas si on verrouille les portes de l'extérieur avec la clé, ou de l'intérieur par les leviers de verrouillage de portes ou par le contacteur de verrouillage électrique des portes.*
- *Si aucune portière n'est ouverte dans un délai de 30 secondes environ après un déverrouillage effectué à partir de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, ou d'un contacteur de requête, les portières se verrouillent à nouveau automatiquement. En même temps, le système d'alarme antivol est armé s'il n'était pas déjà en service.*

Pour désarmer le système d'alarme antivol

Il suffit de déverrouiller les portières en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête de poignée de portière. Le témoin antivol s'éteint, ce qui indique que le système d'alarme antivol est effectivement désarmé.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour faire cesser une alarme

Si l'alarme est déclenchée accidentellement, déverrouillez toutes les portes en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête, ou appuyez sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON. Ceci a pour effet de cesser l'alarme.

NOTE :

- *Même après interruption de l'alarme, si vous verrouillez les portières avec la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête, le système d'alarme antivol se réarme environ 20 secondes plus tard.*
- *Si vous débranchez la batterie au plomb alors que le système d'alarme antivol est armé ou que l'alarme est en cours de fonctionnement, l'alarme se déclenchera ou reprendra dès que la batterie au plomb sera rebranchée, mais, dans ce dernier cas, l'alarme restera arrêtée pendant la période entre le débranchement et le rebranchement de la batterie au plomb.*
- *Même après cessation de l'alarme à la fin du temps de fonctionnement prédéterminé, l'alarme se déclenche à nouveau si vous ouvrez l'une quelconque des portières ou le capot moteur sans avoir au préalable désarmé le système d'alarme antivol.*

Pour savoir si l'alarme s'est déclenchée pendant le stationnement

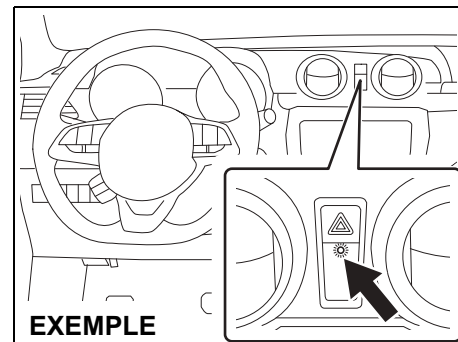
Si l'alarme a été déclenchée car le véhicule a été forcé et que vous appuyez ensuite le contacteur de moteur pour changer le mode d'allumage sur ON, le témoin antivol clignote rapidement pendant environ 8 secondes et un avertisseur sonore retentit 4 fois au cours de cette période. Dans ce cas, vérifier le véhicule pour voir s'il a fait l'objet d'une tentative d'effraction pendant qu'il a été laissé sans surveillance.

En état d'activation

Quand le système est en service, au moment où les conditions de déclenchement de l'alarme sont réunies, les témoins d'alerte se mettent à clignoter pendant environ 40 secondes. Le système actionne aussi le signal sonore intérieur par intermittence pendant environ 10 secondes, puis fait retentir l'avertisseur sonore par intermittence pendant environ 30 secondes.

Le témoin antivol continue à clignoter pendant ce temps.

Témoin antivol (si le véhicule en est équipé)



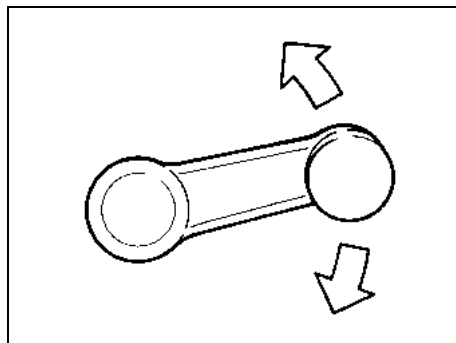
Ce témoin clignote alors que le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou "ACC", ou que le mode d'allumage LOCK (OFF) ou ACC est sélectionné. Le témoin qui clignote a pour objet de laisser croire aux voleurs éventuels que le véhicule est équipé d'un système de sécurité.

NOTE :

Pour le système d'alarme antivol (pour les véhicules à conduite à droite), se reporter à "Système d'alarme antivol (pour les véhicules à conduite à droite) (si équipé)" dans cette section.

Vitres

Lève-vitres manuel (si équipé)



60G010A

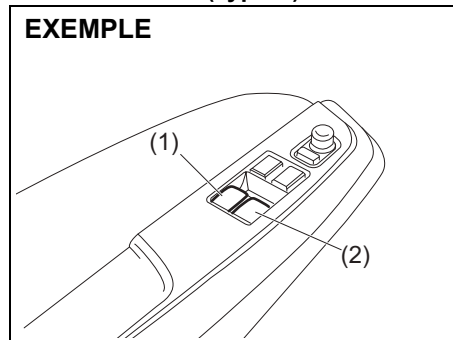
Pour descendre ou remonter les vitres, faire tourner la manivelle installée sur le panneau de porte dans un sens ou dans l'autre.

Commandes de lève-vitres électriques

Les vitres électriques ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON", ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné.

Côté conducteur (Type A)

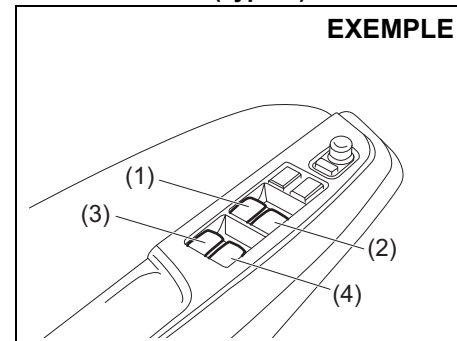
EXEMPLE



52RM20210

Côté conducteur (Type B)

EXEMPLE

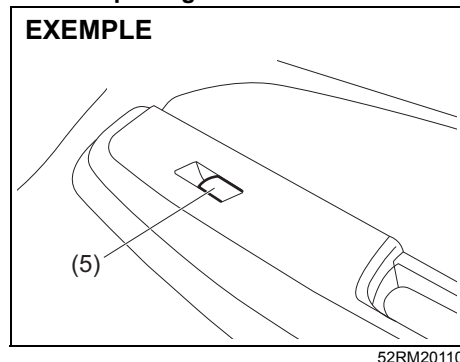


52RM20220

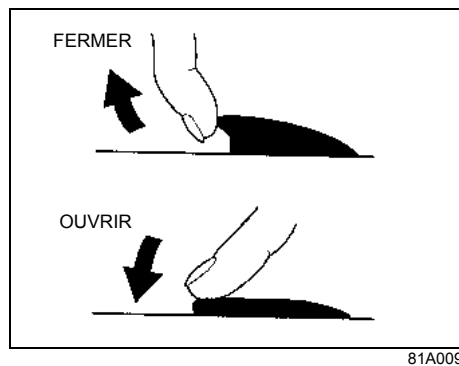
La porte du conducteur est équipée d'un contacteur (1) pour actionner la vitre du conducteur et d'un contacteur (2) pour actionner la vitre du passager avant, il y a également des contacteurs (3), (4) pour actionner respectivement les vitres pour le côté passager arrière gauche et arrière droit.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Porte du passager



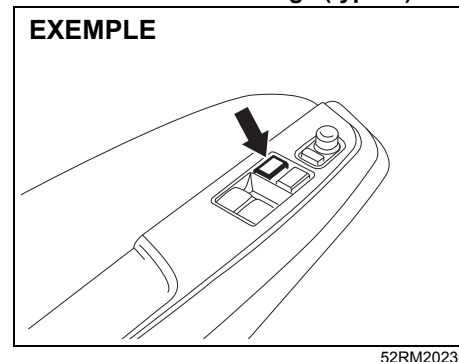
La porte du passager est équipée d'un contacteur (5) permettant d'actionner la vitre du passager.



Pour ouvrir une vitre, appuyer sur la partie supérieure du contacteur. Pour refermer la vitre, tirer sur la partie supérieure du contacteur.

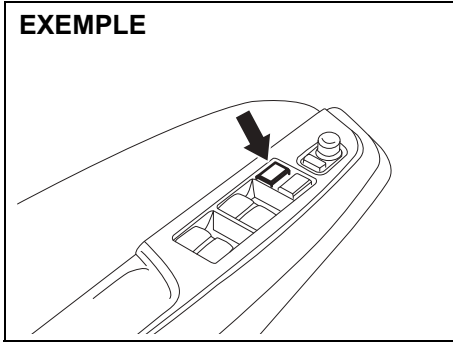
La vitre du conducteur dispose des fonctions OUVERTURE/FERMETURE COMPLETES AUTOMATIQUES (si équipé) pour plus de facilité (par exemple pour les péages ou les drives de restaurants). Ces fonctions permettent au conducteur d'ouvrir ou de fermer la vitre sans tenir le contacteur de vitre en position BAS ou HAUT. Appuyer à fond ou tirer sur le contacteur de vitre du conducteur puis le relâcher. Pour arrêter la vitre avant qu'elle n'atteigne la position d'ouverture ou de fermeture complète, agir brièvement sur le contacteur dans le sens inverse.

Contacteur de verrouillage (type A)



Contacteur de verrouillage (type B)

EXEMPLE



52RM20240

La porte du conducteur est également pourvue d'un contacteur de verrouillage pour la (les) vitre(s) du passager. Si le contacteur de verrouillage est enfoncé, la/les vitre(s) du passager ne peut/peuvent pas être remontée(s) ou baissée(s) en actionnant l'un des contacteurs (2), (3), (4) ou (5). Pour revenir à un fonctionnement normal, libérer le contacteur de verrouillage en appuyant à nouveau dessus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Toujours verrouiller la vitre du passager quand des enfants se trouvent dans le véhicule. Un enfant peut être sérieusement blessé s'il se coince une partie de son corps dans la vitre.
- Pour éviter toute blessure des passagers lors de la fermeture des vitres, toujours s'assurer qu'aucun passager ne laisse pendre une main ou ne penche la tête par la vitre ouverte.
- Veiller à toujours retirer la clé de contact ou à emporter avec vous la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir quand vous vous éloignez du véhicule, même pour un bref instant. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule stationné. En jouant, les enfants peuvent actionner le contacteur des vitres électriques et se coincer les membres.

NOTE :

Rouler avec une lunette arrière ouverte peut générer un bruit sourd causé par la vibration de l'air. Pour réduire ce bruit, ouvrir la lunette arrière du conducteur ou du passager avant ou refermer partiellement la lunette arrière.

Fonction anti-pincement (si le véhicule en est équipé)

La vitre du conducteur est équipée d'une fonction anti-pincement. Cette fonction détecte la présence d'un corps étranger pris dans la vitre pendant le mouvement de fermeture complète automatique, ce qui vous permet de fermer la vitre sans tenir le contacteur de vitre en position HAUT et stoppe la fermeture de la vitre afin d'éviter toute détérioration.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure des passagers lors de la fermeture des vitres, toujours s'assurer qu'aucun passager ne laisse pendre une main ou ne penche la tête par la vitre ouverte. Cette fonction pourrait ne pas détecter un objet en raison de sa taille, de sa dureté ou de la position de ce dernier lorsqu'il est coincé lors de la fermeture de la vitre.

⚠ ATTENTION

- La fonction anti-pincement ne fonctionne pas si vous tenez le contacteur de vitre en position HAUT.
- La fonction anti-pincement peut ne pas détecter à temps la présence d'un objet pris dans la vitre de porte juste avant la position de fermeture complète.

NOTE :

Dans l'éventualité où, par suite d'une anomalie dans la fonction anti-pincement, la fonction de fermeture complète de la vitre ne peut être obtenue en mode de fermeture complète automatique, il reste possible de refermer la vitre en tenant le contacteur de vitre en position HAUT.

En conduite tout-terrain, il peut arriver que de fortes secousses du véhicule provoquent le déclenchement intempestif de la fonction anti-pincement.

Initialisation de la fonction anti-pincement

Si la batterie au plomb a été débranchée et rebranchée ou si le fusible est remplacé, la fonction est désactivée. Dans ce cas, la fonction d'ouverture complète automatique est désactivée alors que la fonction de fermeture complète automatique reste activée. Le fonction anti-pincement doit être initialisée.

Pour initialiser la fonction anti-pincement, procéder de la manière suivante :

- 1) Amener le contacteur d'allumage en position "ON" ou appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON.
- 2) Ouvrir complètement la vitre du conducteur en maintenant le contacteur de vitre en position BAS.
- 3) Fermez la vitre du conducteur en maintenant le contacteur en position HAUT et, avant de relâcher le contacteur, attendez 2 secondes après la fermeture complète de la vitre.
- 4) S'assurer que la fonction d'ouverture/ de fermeture complète automatique de la vitre du conducteur est à nouveau opérante.

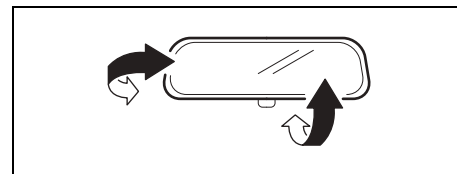
⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la batterie au plomb est débranchée et rebranchée ou lorsque le fusible est remplacé, la fonction anti-pincement doit être initialisée. La fonction anti-pincement n'est pas opérante avant la fin de l'initialisation.

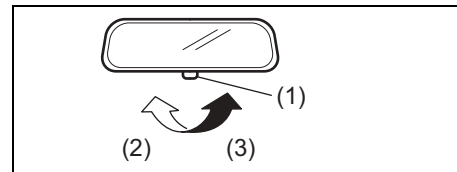
Si la fonction de fermeture/d'ouverture complète automatique reste inutilisable après réinitialisation, il peut y avoir un problème avec la fonction anti-pincement. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Rétroviseurs

Rétroviseur intérieur



68LMT0205



68LMT0206

- (2) Conduite de jour
(3) Conduite de nuit

Régler le rétroviseur intérieur manuellement de sorte à voir ce qui se passe à l'arrière du véhicule. Pour régler le rétroviseur, le mettre d'abord en position jour grâce à l'onglet de sélection (1) puis le régler manuellement vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite afin d'obtenir une vue optimale.

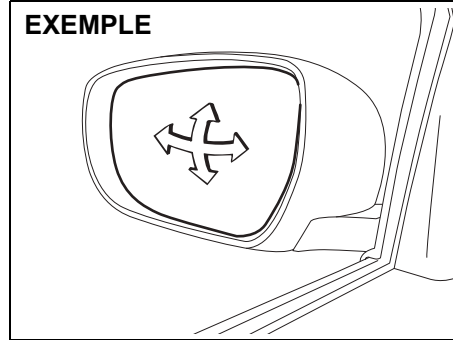
En cas de conduite de nuit, il est possible de déplacer l'onglet de sélection et de le mettre en position de nuit afin de réduire l'éblouissement causé par les phares du véhicule qui suit.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour effectuer le réglage du rétroviseur, toujours le placer en position jour.
- N'utiliser la position de nuit qu'en cas d'éblouissement causé par les phares du véhicule qui suit. En position de nuit, la visibilité offerte par le rétroviseur est réduite et certains objets visibles en position jour ne le sont plus dans cette position.

Rétroviseurs extérieurs

EXEMPLE



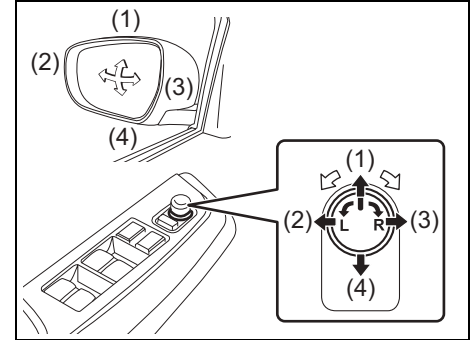
52RM20120

Régler les rétroviseurs extérieurs de manière à y voir les côtés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire preuve de prudence en estimant la distance ou la taille d'un véhicule ou d'un autre objet vu dans les rétroviseurs convexes. Avec ce type de rétroviseur, les objets apparaissent plus petits et plus éloignés qu'avec un rétroviseur à verre plat.

Rétroviseurs à réglage électrique (si équipé)



52RM20250

Le contacteur des rétroviseurs à réglage électrique se trouve sur le panneau de porte du conducteur. Pour régler les rétroviseurs, placez le contacteur d'allumage en position "ACC" ou "ON", ou sélectionnez le mode d'allumage ACC ou ON. Pour régler les rétroviseurs :

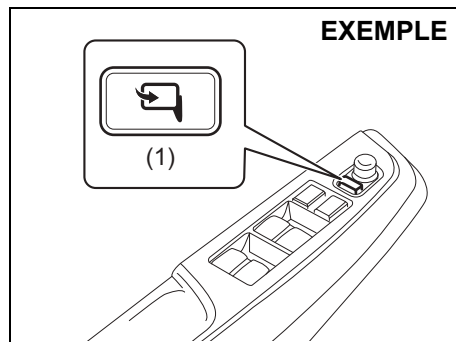
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- 1) Tournez le sélecteur sur la droite ou la gauche selon le rétroviseur à régler.
- 2) Appuyez sur le côté du commutateur dans la direction du réglage à effectuer.
- 3) Ramenez le sélecteur en position centrale pour éviter un démarrage accidentel du mouvement du miroir.

NOTE :

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffés, reportez-vous au point "Commande de chauffage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs (si équipé)" de cette section.

Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs (si équipé)



52RM20260

Il est possible de rabattre les rétroviseurs avant de garer le véhicule dans un espace réduit. Appuyez sur le commutateur de pliage (1) afin de rabattre et de déployer les rétroviseurs. Vérifier que les rétroviseurs sont entièrement déployés avant de prendre la route.

⚠ ATTENTION

Un rétroviseur en mouvement peut coincer et blesser une main. Ne jamais laisser quiconque placer la main à proximité des rétroviseurs quand ceux-ci rabattent ou se déploient.

Sièges avant

Réglage des sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter de modifier la position du siège du conducteur ou de son dossier tout en conduisant. Le siège ou le dossier risque de se déplacer brusquement et le conducteur peut perdre le contrôle du véhicule. Régler correctement le siège du conducteur et son dossier avant de prendre la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter un mou excessif de la ceinture de sécurité, ce qui réduit son efficacité de fonctionnement, veiller à régler la position des sièges avant de boucler les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT

Les dossiers de tous les sièges doivent toujours être parfaitement droits pendant la conduite du véhicule sous peine d'inefficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximum quand les dossiers sont parfaitement droits.

AVERTISSEMENT

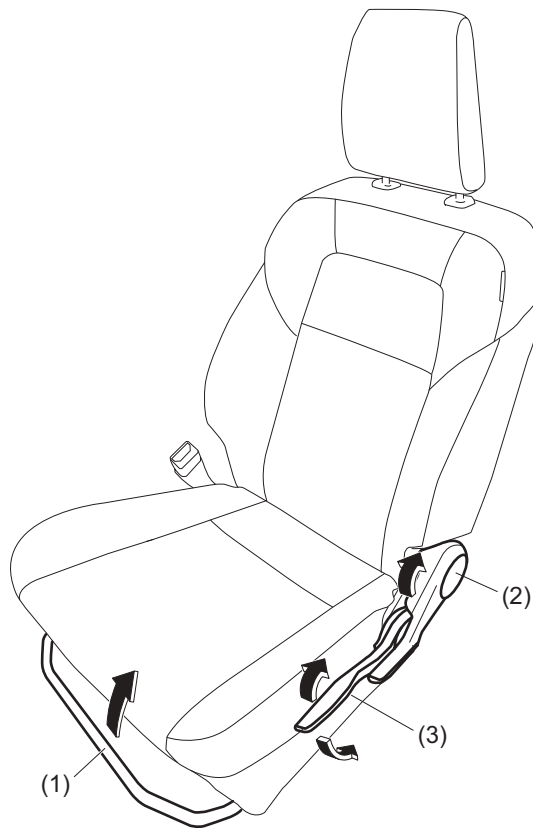
Ne placer aucun objet sous le siège avant. Si un objet se retrouve coincé sous le siège avant, le problème suivant peut survenir.

- Le siège ne sera pas bloqué.
- Dans un modèle équipé d'un système SHVS, la batterie au lithium-ion ou le convertisseur DCDC (si le véhicule en est équipé) situé sous le siège du passager avant sera endommagé.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquets ou d'aérosols sur le plancher. Si un briquet ou un aérosol se trouve sur le plancher, il peut s'allumer accidentellement lors du chargement d'un bagage ou du réglage du fauteuil, ce qui pourrait provoquer un incendie.

EXEMPLE



Levier de réglage de la position de siège (1)

Tirer le levier vers le haut et faire coulisser le siège.

Levier de réglage d'inclinaison du dossier du siège (2)

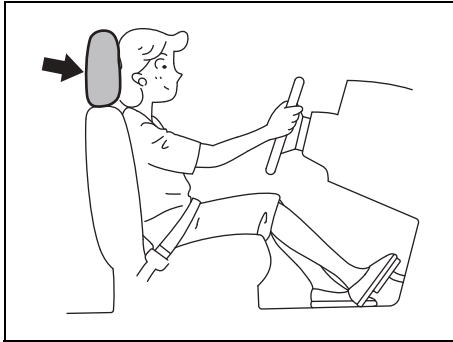
Tirer le levier vers le haut et déplacer le dossier de siège.

Levier de réglage de la hauteur de siège (3) (si équipé)

Tirer le levier vers le haut pour relever le siège. Appuyer sur le levier pour abaisser le siège.

Une fois le réglage effectué, déplacez le siège et le dossier de siège d'avant en arrière pour vérifier qu'ils sont parfaitement verrouillés.

Appuie-têtes (modèle réglable)



80J001

Les appuie-tête sont prévus pour réduire les risques de blessures du cou en cas d'accident. Régler la position des appuie-tête de sorte que le haut des oreilles se trouve approximativement au milieu de l'appuie-tête. Si ceci n'est pas possible dans le cas d'un passager particulièrement grand, régler l'appuie-tête dans sa position la plus haute.

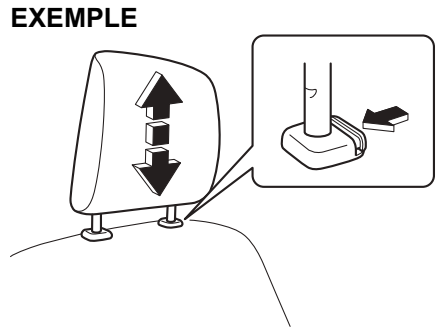
AVERTISSEMENT

- Ne jamais conduire le véhicule sans les appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête lorsque vous conduisez le véhicule.

NOTE :

Pour enlever un appuie-tête, il peut s'avérer nécessaire d'incliner le dossier du siège pour disposer d'un espace de manœuvre suffisant.

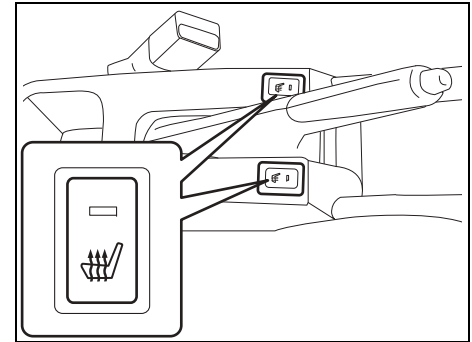
Avant



75RM004

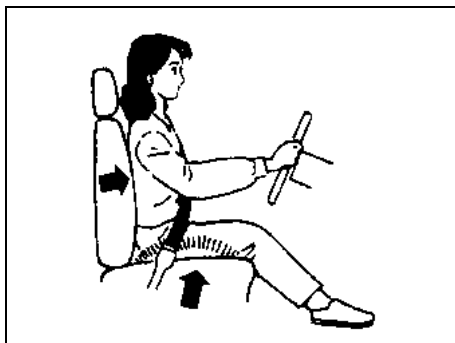
Pour relever l'appuie-tête avant, le tirer vers le haut jusqu'à ce qu'un "clac" se fasse entendre. Pour baisser l'appuie-tête, appuyer dessus tout en appuyant sur le levier de verrouillage. Pour enlever un appuie-tête (à des fins de nettoyage, de remplacement, etc.), appuyer sur le levier de verrouillage et tirer l'appuie-tête vers le haut.

Chauffage de siège avant (si le véhicule en est équipé)



52RM20140

Alors que le contacteur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est en position ON, appuyez sur le ou les contacteurs de chauffage de siège du ou des sièges à réchauffer. Le témoin se trouvant sur la commande s'allume également. Pour couper le chauffage du siège, appuyer de nouveau sur le contacteur. Le témoin lumineux sur le contacteur s'éteint.



86G064

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte d'un chauffage de siège peut présenter un risque. Bien que la température de ce chauffage soit relativement basse, l'usage prolongé du siège peut infliger des brûlures si on porte une jupe ou des pantalons très légers, ou des culottes courtes.

Les personnes suivantes doivent éviter d'utiliser le chauffage de siège :

- Les personnes ayant une sensibilité des jambes réduite, en particulier les personnes âgées ou souffrants de certains handicaps.
- Les jeunes enfants, ou les personnes à la peau très sensible.
- Les personnes endormies, ou sous l'influence de l'alcool ou de drogue, ou dans un état de grande fatigue.

AVIS

Pour éviter toute détérioration de l'élément chauffant :

- Ne pas soumettre les sièges avant à des chocs importants, comme par exemple des enfants sautant sur les sièges.
- Ne pas recouvrir les sièges de matériaux isolants, comme des couvertures ou des coussins.

Sièges arrière

Appuie-têtes (si équipé)

Les appuie-tête sont prévus pour réduire les risques de blessures du cou en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

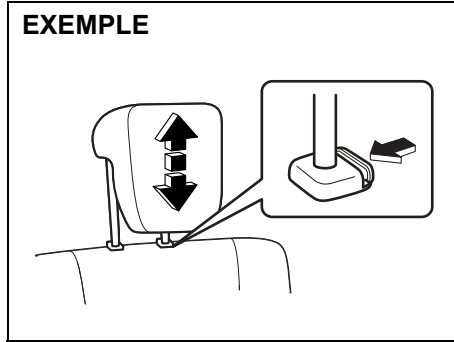
- Ne jamais conduire le véhicule sans les appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête lorsque vous conduisez le véhicule.

NOTE :

Pour enlever un appuie-tête, il pourra s'avérer nécessaire d'incliner le dossier du siège vers l'avant pour disposer d'un espace de manœuvre suffisant.

Arrière

EXEMPLE



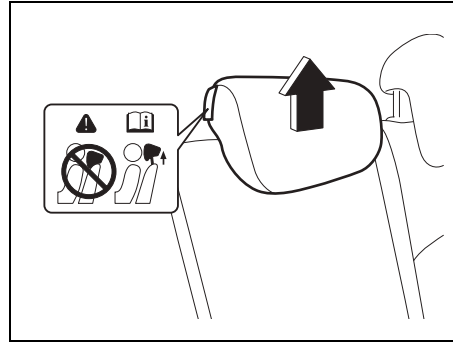
61MM0A033

Lors de l'utilisation de l'appuie-tête arrière, tirez-le vers le haut et verrouillez-le bien avant de conduire.

Pour relever l'appuie-tête arrière, le tirer vers le haut jusqu'à ce qu'un "clac" se fasse entendre. Pour baisser l'appuie-tête, appuyer dessus tout en appuyant sur le levier de verrouillage. Pour enlever un appuie-tête (à des fins de nettoyage, de remplacement, etc.), appuyer sur le levier de verrouillage et tirer l'appuie-tête vers le haut.

Lors de l'installation d'un système de retenue pour enfant, régler la hauteur de l'appuie-tête ou le retirer si nécessaire afin de pouvoir effectuer l'installation.

Appuie-tête central arrière



52RM251

Lors de l'utilisation de l'appuie-tête central arrière, tirez-le vers le haut et verrouillez-le bien avant de conduire.



AVERTISSEMENT

Ne laissez personne voyager sur le siège central arrière sans appuie-tête ou avec l'appuie-tête en position de rangement.

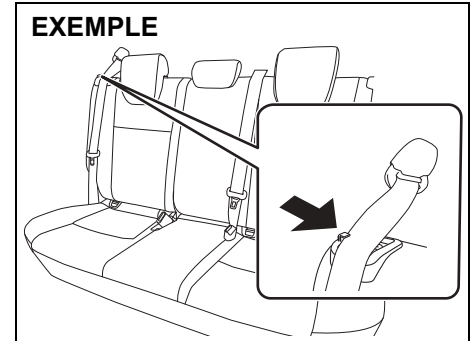
Sièges arrière rabattables

Les sièges arrière de ce véhicule peuvent être rabattus vers l'avant pour offrir un plus grand espace pour les bagages.

Pour rabattre les sièges arrière vers l'avant :

- 1) Descendez complètement l'appuie-tête (si équipé).

EXEMPLE



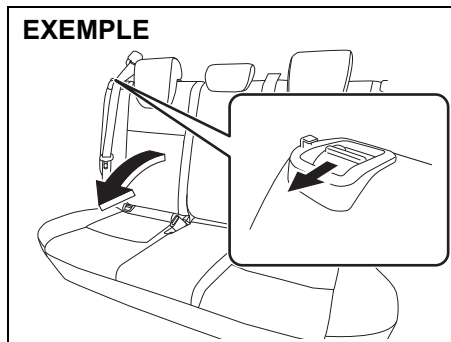
52RM20150

- 2) Accrocher la sangle des deux ceintures de sécurité aux crochets prévus à cet effet.

AVIS

- Avant de déplacer un dossier de siège, vérifier que la sangle de la ceinture de sécurité est fixée dans les crochets pour ceinture de sécurité et que les ceintures de sécurité ne risquent pas d'être prises dans le dossier de siège, dans la charnière de siège ou dans le dispositif de verrouillage de siège. Cette précaution permettra d'éviter toute détérioration des ceintures de sécurité.
- Vérifier que la sangle de la ceinture de sécurité n'est pas entortillée.

EXEMPLE



52RM20160

- 3) Pour la séparation de siège, tirez le levier de dégagement en haut de chaque siège séparé et rabattez le dossier de siège vers l'avant.
Pour la banquette, tirez les deux leviers de déblocage sur le dessus de la banquette en même temps, et rabattez le dossier de siège vers l'avant.

AVIS

Après avoir rabattu un dossier de siège arrière vers l'avant, s'assurer qu'aucun corps étranger ne pénètre dans l'ouverture de son dispositif de verrouillage. La partie interne du dispositif de verrouillage risque d'être détériorée et le dossier du siège ne se verrouillera plus parfaitement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des objets doivent être chargés dans l'habitacle, le dossier de siège arrière replié vers l'avant, bien fixer ces objets pour éviter tout déplacement de la charge qui pourrait provoquer des blessures. Ne jamais charger au-delà de la hauteur des dossiers de siège.

Pour ramener le siège dans sa position normale, procéder de la manière suivante.

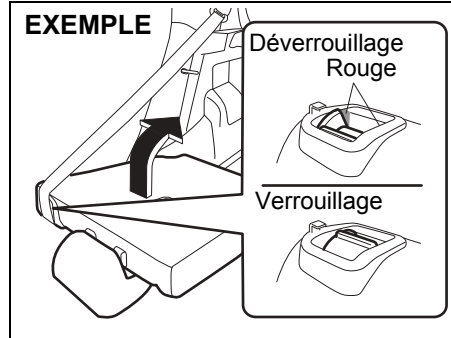
⚠ ATTENTION

En ramenant le dossier de siège arrière en position normale, veiller à ne pas vous coincer les doigts entre le dispositif de verrouillage et la gâche.

AVIS

- En ramenant le dossier de siège arrière en position normale, vérifier que rien ne gêne la gâche de verrouillage. La présence d'un corps étranger pourrait empêcher le dossier de siège de se verrouiller correctement.
- Avant de déplacer un dossier de siège, vérifier que la sangle de la ceinture de sécurité est fixée dans les crochets pour ceinture de sécurité et que les ceintures de sécurité ne risquent pas d'être prises dans le dossier de siège, dans la charnière de siège ou dans le dispositif de verrouillage de siège. Cette précaution permettra d'éviter toute détérioration des ceintures de sécurité.

EXEMPLE



52RM20170

Relever le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit parfaitement verrouillé.

Après avoir retourné le siège, déplacez le dossier de siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est parfaitement verrouillé.

⚠ ATTENTION

Ne pas introduire la main dans l'ouverture du système de verrouillage de dossier de siège arrière sous peine de vous blesser les doigts.

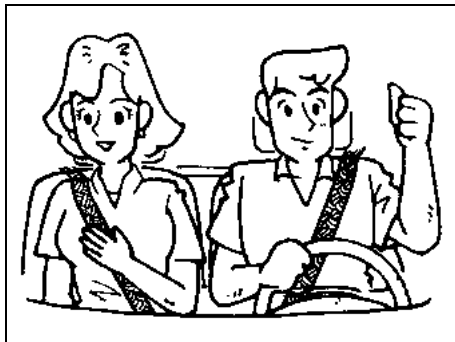
⚠ ATTENTION

Après avoir remonté le dossier de siège arrière, vérifier qu'il est parfaitement verrouillé. Si ce n'est pas le cas, la partie rouge du levier de déverrouillage est visible.

AVIS

- En ramenant le dossier de siège arrière en position normale, s'assurer qu'aucun corps étranger ne pénètre dans l'ouverture de son dispositif de verrouillage. Le cas échéant, le dossier de siège ne va pas se verrouiller correctement.
- Pour ramener le dossier de siège arrière en position normale, le déplacer soigneusement en le retenant de la main pour éviter d'endommager le dispositif de verrouillage. Ne pas y appliquer une force excessive ni taper dessus à l'aide d'un objet.
- Le dispositif de verrouillage n'est destiné qu'à maintenir le dossier de siège arrière ; ne pas l'utiliser à d'autres fins. Toute utilisation incorrecte peut endommager le mécanisme interne du dispositif de verrouillage et le dossier du siège ne se verrouillera plus parfaitement.

Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant



65D231S

⚠ AVERTISSEMENT

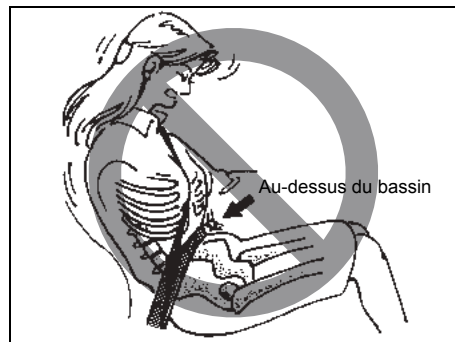
Toujours boucler les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags renforcent la protection contre les collisions frontales assurée par les ceintures de sécurité. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, que leur siège soit ou non pourvu d'un airbag.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier, retirer ou démonter les ceintures de sécurité. Cela peut les empêcher de fonctionner correctement et entraîner un risque de blessures graves voire mortelles en cas de collision.

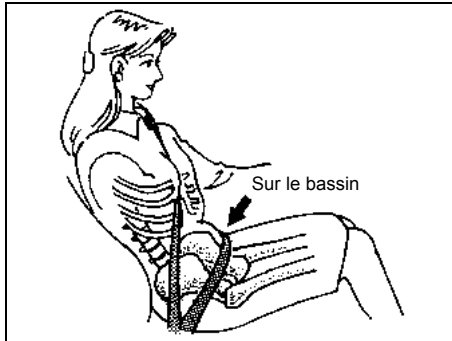


65D606

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais laisser personne prendre place dans l'espace de chargement du véhicule. En cas d'accident, le risque de blessure est bien plus important pour les passagers qui ne se trouvent pas assis sur un siège, avec la ceinture de sécurité bouclée.
- Toujours régler les ceintures de sécurité de la manière suivante :
 - Faire passer la sangle abdominale de la ceinture de sécurité sur le bassin et non sur la taille.
 - Faire passer les sangles épaulière à l'extérieur de l'épaule uniquement, jamais sous le bras.

(suite)



65D201



65D199

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas disposer les sangles épaulières près du visage ou du cou, mais ne pas les laisser pendre sur l'épaule non plus.
- Ne jamais boucler une ceinture de sécurité dont les sangles sont entortillées et boucler celles-ci le plus serré possible, sans pour autant gêner l'utilisateur. Une ceinture détendue protégera moins qu'une ceinture ajustée.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- S'assurer que chaque boucle de ceinture de sécurité est insérée dans la bonne boucle de fermeture. Une confusion entre les boucles de fermeture est possible pour les sièges arrière.
- Les femmes enceintes doivent utiliser les ceintures de sécurité en suivant les conseils donnés par leur médecin traitant. Toujours porter la sangle abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible sur les hanches comme indiqué sur l'illustration.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas laisser d'objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements ou sur les vêtements avant de boucler la ceinture de sécurité. En cas d'accident, des objets comme des lunettes, un stylo, etc., pris sous la ceinture risquent d'occasionner des blessures.
- Une ceinture de sécurité ne doit servir qu'à un seul passager à la fois ; ne jamais attacher une ceinture en passant par-dessus un enfant assis sur les genoux d'un passager. Une telle utilisation des ceintures peut entraîner des blessures graves en cas d'accident.
- Vérifier régulièrement l'état d'usure et de détérioration des ensembles de ceinture de sécurité. Changer les ceintures de sécurité si les sangles s'effilochent, si elles sont particulièrement sales ou si elles sont détériorées. En cas d'impact sérieux, l'ensemble de ceintures de sécurité doit impérativement être changé, même si celui-ci ne présente aucun dégât apparent.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent toujours se trouver à l'arrière avec leur ceinture de sécurité soigneusement bouclée.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas transporter d'enfants en bas âge ou de nourrissons sans système de sécurité. Des systèmes de retenue pour enfants en bas âge et nourrissons sont disponibles dans le commerce et leur usage est impératif. Si vous utilisez l'un de ces systèmes, veiller à ce qu'il soit conforme aux normes de sécurité en vigueur. Lire attentivement et bien se conformer aux instructions du fabricant.
- Pour l'enfant, si la ceinture de sécurité irrite le cou ou le visage, utilisez un système de retenue pour enfant appropriée. Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont principalement été étudiées pour des personnes de taille adulte.
- Éviter tout contact des sangles des ceintures de sécurité avec des pâtes à polir, des huiles, des produits chimiques et plus particulièrement de l'électrolyte de batterie. Pour nettoyer les sangles, utiliser une solution de savon doux et de l'eau.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

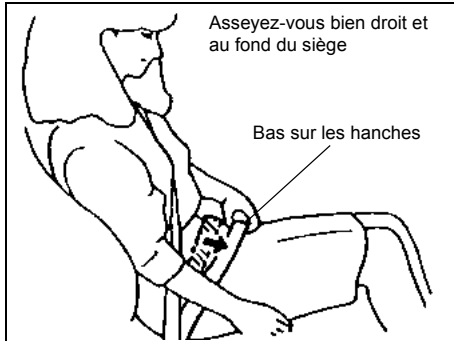
- Ne pas insérer d'objets tels que des pièces de monnaie ou des agrafes dans les boucles de ceintures de sécurité, et veiller à ne pas renverser de liquide dessus. Si des corps étrangers pénètrent dans une boucle de ceinture de sécurité, elle risque de ne plus fonctionner correctement.
- Les dossiers de tous les sièges doivent toujours être parfaitement droits pendant la conduite du véhicule sous peine d'inefficacité des ceintures de sécurité. Les ceintures de sécurité sont prévues pour offrir une protection maximum quand les dossiers sont parfaitement droits.

Ceinture de sécurité à trois points

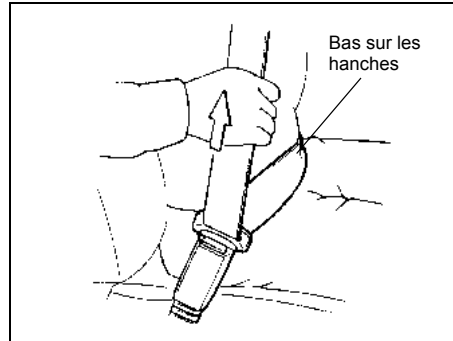
Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)

Les ceintures de sécurité sont équipées de rétracteurs à blocage d'urgence (ELR) conçus pour verrouiller la ceinture uniquement en cas d'arrêt brusque ou de choc. La sangle risque également de se bloquer si elle est passée trop rapidement au travers du corps. Le cas échéant, laisser la ceinture de sécurité revenir en arrière pour la débloquer et repasser la sangle au travers du corps en procédant plus lentement.

Rappel de sécurité

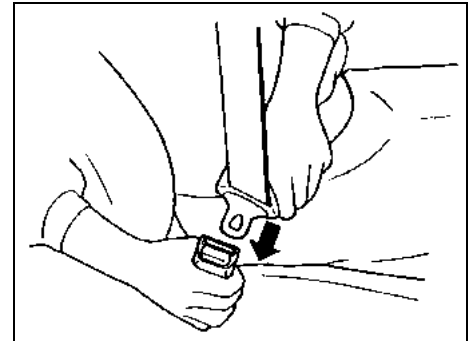


60A038



60A040

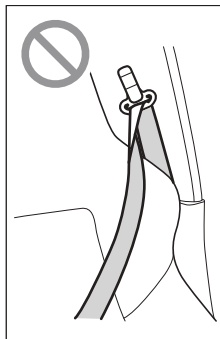
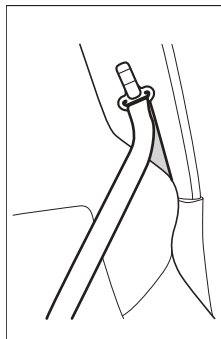
Pour réduire le risque de glissement sous la ceinture de sécurité en cas de collision, positionner la sangle abdominale de la ceinture de sécurité au-travers et aussi bas que possible sur les hanches et la régler de manière appropriée en tirant la sangle d'épaule de la ceinture vers le haut via la plaque de verrouillage. La longueur de la sangle épaulière diagonale s'ajuste automatiquement pour permettre toute liberté de mouvement.



60A036

Pour boucler la ceinture de sécurité, s'asseoir bien droit sur le siège, faire passer la plaque de verrouillage fixée à la ceinture de sécurité par-dessus le corps et l'insérer droit dans la boucle jusqu'à entendre un "clic".

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



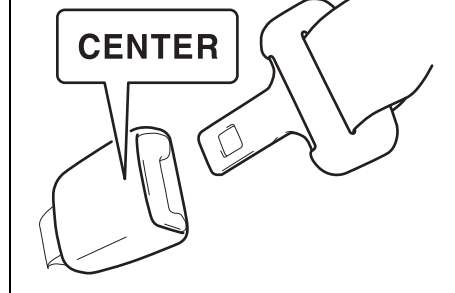
52RM239

NOTE :

Dans le cas d'un siège avant sur le modèle sport, la sangle de la ceinture de sécurité à trois points peut être entortillée comme indiqué sur l'illustration ci-dessus.

Assurez-vous que la sangle de la ceinture de sécurité n'est pas entortillée avant d'attacher la ceinture de sécurité.

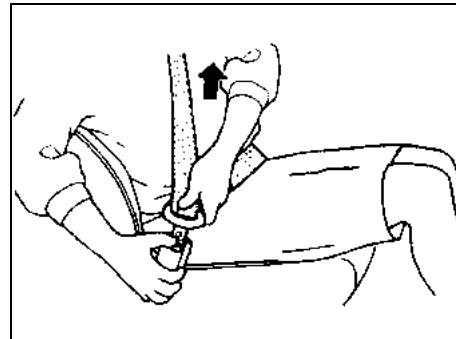
EXEMPLE



80J2008

NOTE :

Le terme "CENTER" est estampillé sur la boucle de la ceinture de sécurité de siège arrière central. La boucle de chaque ceinture est conçue de telle sorte qu'il soit impossible d'y introduire par erreur la plaque de verrouillage d'une autre ceinture.

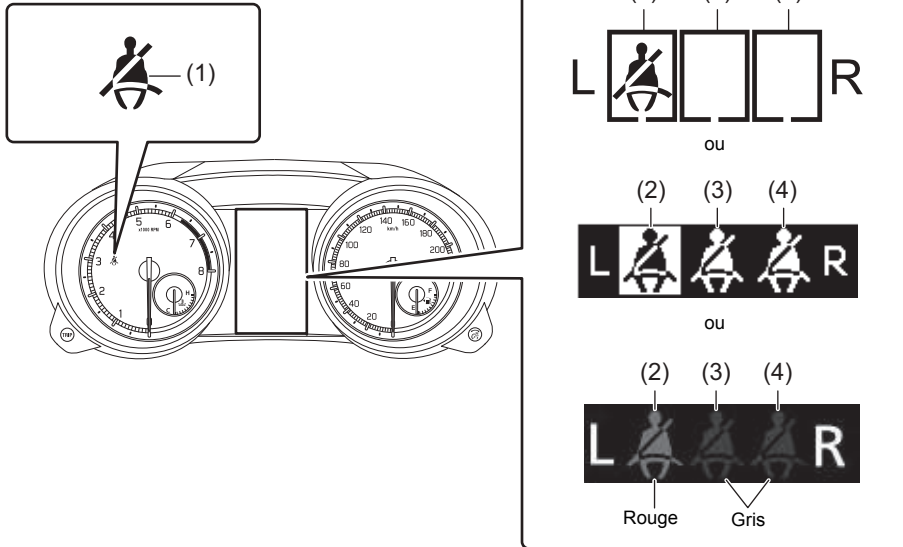


60A039

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton "PRESS" rouge sur la boucle et enrouler la ceinture doucement tout en tenant la ceinture et/ou la plaque de verrouillage.

Témoin de rappel de la ceinture de sécurité

EXEMPLE



52RM20620

- (1) Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur/témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager avant
- (2) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière gauche)*¹
- (3) Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager arrière (arrière centre)*²
- (4) Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière (arrière droit)*²

*¹ Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est détachée.

*² Ce symbole indique que la ceinture de sécurité est attachée.

Lorsque le conducteur et/ou le(s) passager(s) n'attachent pas leur ceinture de sécurité, les témoins de rappel de ceinture de sécurité s'allument ou clignotent et un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur et/ou aux passagers qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité. Pour plus de détails, voir les explications qui suivent.

AVERTISSEMENT

Il est absolument essentiel que le conducteur et les passagers gardent leurs ceintures de sécurité bouclées à tout moment. Les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité ont plus de risque d'être blessées en cas d'accident. Prendre l'habitude de boucler votre ceinture de sécurité avant de mettre la clé dans le contacteur d'allumage ou d'appuyer sur le contacteur du moteur.

Rappel de ceinture de sécurité du conducteur

Si la ceinture du conducteur n'est toujours pas bouclée lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné à l'aide du contacteur du moteur, le rappel fonctionne de la manière suivante :

- 1) Le témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur s'allume. Le témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant s'allume également si un passager avant n'attache pas sa ceinture.
- 2) Quand la vitesse du véhicule atteint environ 15 km/h, le témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur clignote et une sonnerie retentit pendant environ 95 secondes.
- 3) Le témoin de rappel restera allumé jusqu'à ce que le conducteur boucle sa ceinture.

Si le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité et qu'il l'a défait par la suite, le système de rappel entre en fonction à l'étape 1) ou à l'étape 2) selon la vitesse du véhicule. Si la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h, le dispositif de rappel commence par l'étape 1). Si la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h, le dispositif de rappel commence par l'étape 2). Le rappel est automatiquement annulé lorsque le conducteur boucle sa ceinture, lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "OFF", ou lorsque le contacteur du moteur est utilisé pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF).

Rappel de ceinture de sécurité du passager avant

Si une personne est assise sur le siège du passager avant et que la ceinture de sécurité du passager avant est débouclée lorsque le contacteur d'allumage est mis sur la position "ON" ou que le contacteur du moteur est actionné pour entrer en mode d'allumage ON, le rappel de la ceinture de sécurité du passager avant s'active. Le fonctionnement du dispositif de rappel de ceinture de sécurité du passager avant est similaire à celui du conducteur.

AVIS

Le capteur du rappel de ceinture de sécurité du passager avant se trouve dans l'assise de siège. Par conséquent, si vous renversez des liquides tels que des liquides aromatiques, des boissons sans alcool ou du jus sur l'assise du siège passager avant, essuyez-les immédiatement avec un chiffon doux. Sinon, le capteur du rappel de ceinture de sécurité du passager avant peut s'endommager.

NOTE :

- Si vous posez un objet sur le siège passager, le poids de l'objet sera détecté par le capteur et le témoin de rappel de ceinture de sécurité du siège passager avant s'allumera et l'avertisseur sonore intérieur émettra un bip.
- Si un enfant ou une personne de petite taille s'assied sur le siège passager avant ou si le coussin est posé sur le siège passager avant, le poids ne sera pas détecté par le capteur et l'avertisseur sonore intérieur peut ne pas retentir.

Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière

Sauf pour le modèle sport :

Si une ceinture de sécurité de siège arrière n'est pas bouclée lorsque le moteur démarre, tous les témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière s'allument pendant environ 35 secondes et s'éteignent.

Dans les 35 secondes :

- Pour le combiné d'instruments (Type A), le rappel correspondant s'allume avec le cadre. Le rappel s'éteint lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.
- Pour le combiné d'instruments (Type B ou C), le rappel correspondant est mis en surbrillance. Le rappel s'atténue lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.

Les témoins de rappel de la ceinture de sécurité des passagers arrière s'allument également pendant 35 secondes dans les conditions suivantes.

- Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h, le témoin correspondant s'allumera.
- Si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h, le témoin correspondant s'allumera et un signal sonore retentira.

Le rappel est automatiquement annulé lorsque le passager du siège arrière boucle sa ceinture, lorsque le contacteur d'allumage est éteint, ou lorsque le contacteur du moteur est utilisé pour sélectionner le mode d'allumage "LOCK" (OFF).

Pour le modèle Sport :

Si le contacteur du moteur est enfoncé pour activer le mode d'allumage sur ON, le témoin de rappel de ceinture de sécurité de tous les passagers arrière s'allume pendant environ 65 secondes indépendamment de la présence ou de l'absence du passager et s'éteint. De plus, lors de l'ouverture de la portière du siège arrière, les témoins de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière s'allument également.

Dans les situations suivantes, le témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager arrière clignote pendant environ 65 secondes et le signal sonore retentit pendant environ 35 secondes simultanément. 30 secondes après l'arrêt du signal sonore, le témoin correspondant cesse de clignoter et reste allumé.

- Lorsque la ceinture de sécurité du siège arrière est retirée alors que le véhicule roule à une vitesse de 15 km/h (9 mph) ou plus.
- Lorsque la vitesse du véhicule atteint 15 km/h (9 mph) ou plus après que la ceinture de sécurité du siège arrière a été retirée sans porte arrière ouverte.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Le rappel est automatiquement annulé lorsque la ceinture de sécurité du siège arrière est bouclée ou lorsque le contacteur du moteur est utilisé pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF).

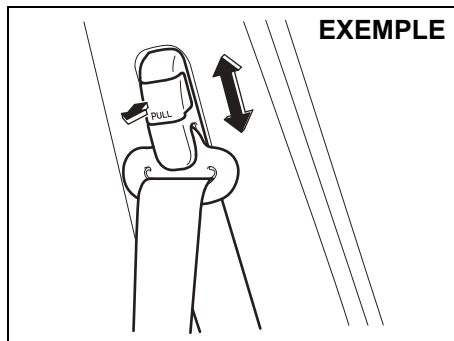
AVIS

Le capteur du rappel de ceinture de sécurité du passager arrière se trouve dans l'assise de siège. Par conséquent, si vous renversez des liquides tels que des liquides aromatiques, des boissons sans alcool ou du jus sur l'assise du siège passager arrière, essuyez-les immédiatement avec un chiffon doux. Sinon, le capteur du rappel de ceinture de sécurité du passager arrière peut s'endommager.

NOTE :

- Si vous posez un objet sur le siège passager, le poids de l'objet sera détecté par le capteur et le témoin de rappel de ceinture de sécurité du siège passager arrière s'allumera et l'avertisseur sonore intérieur émettra un bip.
- Si un enfant ou une personne de petite taille s'assied sur le siège passager arrière ou si le coussin est posé sur le siège passager arrière, le poids ne sera pas détecté par le capteur et l'avertisseur sonore intérieur peut ne pas retentir.

Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle épaulière (si équipé)



64J198

Régler la hauteur de sorte que la sangle épaulière passe au milieu de l'épaule situé vers l'extérieur du véhicule. Pour placer l'ancrage plus haut, le faire coulisser vers le haut. Pour le placer plus bas, le faire coulisser vers le bas tout en tirant sur le bouton de verrouillage. Une fois le réglage effectué, vérifier que le point d'ancrage est solidement verrouillé.

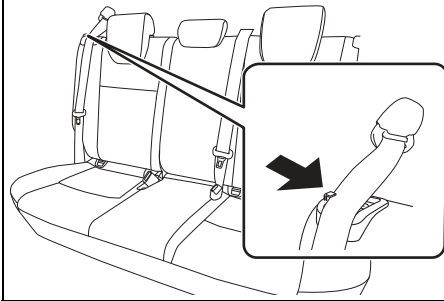


AVERTISSEMENT

Vérifier que la sangle épaulière est bien positionnée au centre de l'épaule situé vers l'extérieur du véhicule. La sangle ne doit pas être en contact avec le visage ou le cou, mais elle ne doit pas être lâche sur l'épaule. Un mauvais réglage des sangles risque de réduire l'efficacité des ceintures de sécurité en cas de collision.

Crochet pour ceinture de sécurité

EXEMPLE



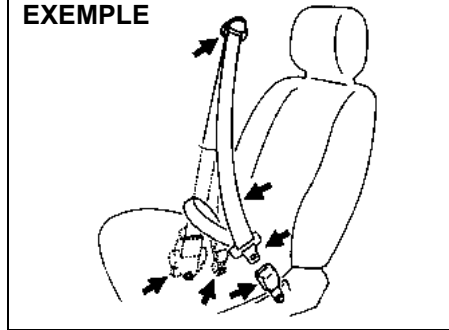
52RM20150

AVIS

Avant de déplacer un dossier de siège, vérifier que la sangle de la ceinture de sécurité est fixée dans les crochets pour ceinture de sécurité et que les ceintures de sécurité ne risquent pas d'être prises dans le dossier de siège, dans la charnière de siège ou dans le dispositif de verrouillage de siège. Cette précaution permettra d'éviter toute détérioration des ceintures de sécurité.

Contrôle des ceintures de sécurité

EXEMPLE



65D209S

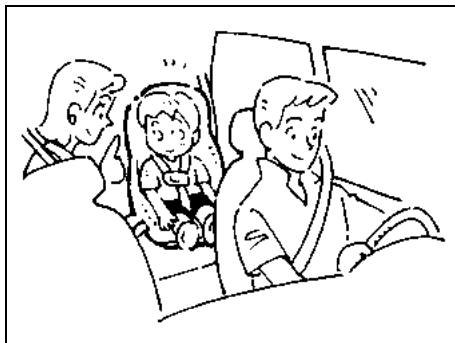
Vérifier périodiquement que les ceintures de sécurité fonctionnent correctement et qu'elles ne sont pas endommagées. Vérifier la sangle, les boucles, les plaques de verrouillage, les rétracteurs, les ancrages et les boucles de guidage. Remplacer toute ceinture de sécurité qui ne fonctionne pas correctement ou qui est détériorée.

⚠ AVERTISSEMENT

Inspecter tous les ensembles de ceinture de sécurité après une collision. Tout ensemble de ceinture de sécurité qui a été utilisé lors d'une collision (autre qu'une collision mineure) doit impérativement être remplacé, même s'il ne présente aucun dégât apparent. Tout ensemble de ceinture de sécurité qui n'a pas été utilisé pendant une collision doit quand même être remplacé s'il ne fonctionne pas correctement, s'il est endommagé d'une manière ou d'une autre ou si le prétensionneur de ceinture de sécurité a été activé (en d'autres termes, si les airbags avant se sont déployés).

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

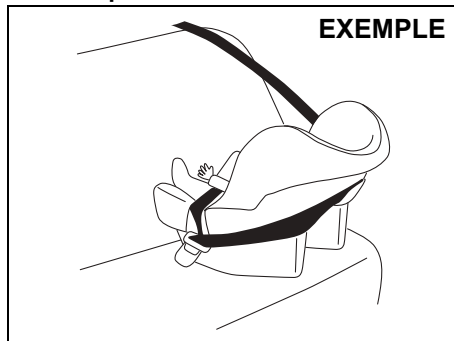
Systèmes de retenue pour enfant



60G332S

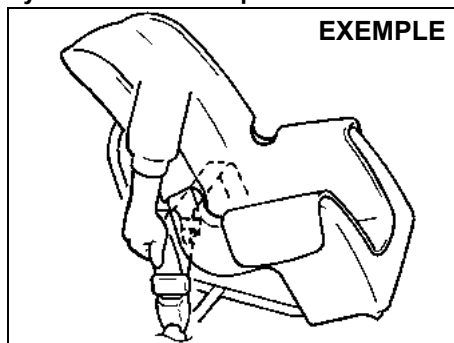
Les types de système de retenue suivants pour enfant sont généralement disponibles.

Retenue pour nourrissons



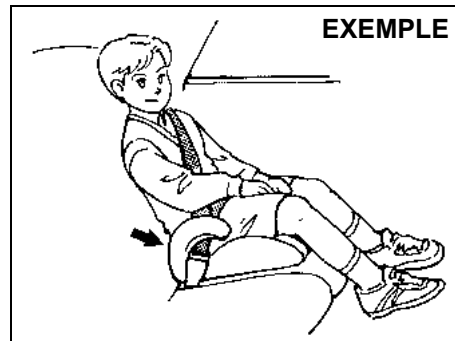
80JC007

Système de retenue pour enfant



80JC016

Rehausseur



80JC008

SUZUKI conseille vivement l'utilisation d'un système de retenue pour enfant pour maintenir les enfants en bas âge et les nourrissons. Il existe différents types de systèmes de retenue pour enfant ; s'assurer que le système de retenue pour enfant est conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Tous les systèmes de retenue pour enfant sont conçus pour être installés sur les sièges des véhicules à l'aide des ceintures de sécurité (ceinture de sécurité sous-abdominale ou sangle abdominale des ceintures de sécurité à trois points) ou à l'aide de barres d'ancrage inférieures rigides spéciales incorporées dans les sièges. Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

(Pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies)

Avant d'acheter et d'installer dans ce véhicule SUZUKI un système de retenue pour enfant, consultez les informations indiquées dans la section "Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies" pour en vérifier la compatibilité.

NOTE :

Se conformer à tous les règlements officiels concernant les systèmes de retenue pour enfant.



65MS030



65D608

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, le système d'airbag du passager avant doit être désactivé, faute de quoi l'enfant risque d'être tué ou grièvement blessé si cet airbag vient à se déployer.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un système de retenue pour enfant est installé sur le siège arrière, faire suffisamment glisser le siège avant vers l'avant de sorte que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier du siège avant. Cette précaution permettra d'éviter toute blessure de l'enfant en cas d'accident.



65D609

AVERTISSEMENT

Les enfants dont les systèmes de retenue sont mal fixés risquent des blessures graves en cas d'accident. Pour installer un système de retenue pour enfant, suivre les instructions suivantes. Installer l'enfant dans le système de retenue pour enfant en suivant les instructions du fabricant.

Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n° 16 des Nations Unies

ATTENTION

Régler la hauteur de l'appuie-tête arrière ou le retirer si nécessaire pour placer le dispositif de retenue pour enfant. Toutefois, si vous installez un siège rehausseur non fourni avec l'appuie-tête, l'appuie-tête du siège arrière ne doit pas être retiré. Si l'appuie-tête arrière est enlevé pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, vous devrez l'installer à nouveau après avoir retiré ce dispositif.

Si le dispositif de retenue pour enfant est installé de manière incorrecte, l'enfant l'occupant pourrait être blessé en cas de collision. (consulter les sections "Installation avec ceintures de sécurité à trois points". "Installation avec des ancrages de type ISOFIX" et "Installation du dispositif de retenue pour enfant avec sangle supérieure" dans cette section pour de plus amples détails).

Système de retenue pour enfant

Le tableau ci-dessous indique à quelles places du véhicule les enfants peuvent voyager et quels systèmes de retenue pour enfant peuvent être installés. Pour transporter un enfant de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 150 cm, il est indispensable d'utiliser un système de retenue pour enfant de type approprié et conforme à la réglementation n° 44 ou n° 129 des Nations Unies, comme indiqué dans ce tableau.

Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant

Si l'airbag du passager avant est en service.

Groupe de poids corporel	Position de siège (ou autre emplacement)					
	Passager avant		Arrière à l'extérieur	Arrière au milieu ²⁾	Intermédiaire à l'extérieur	Intermédiaire au milieu
	L'airbag du passager avant est activé	L'airbag du passager avant est désactivé				
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	X	U	U	U	N.A.	N.A.
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	X	U ¹⁾	U ¹⁾	U ¹⁾	N.A.	N.A.
Groupe I de 9 à 18 kg	X	U	U	U	N.A.	N.A.
Groupe II de 15 à 25 kg	X	UF	UF	UF	N.A.	N.A.
Groupe III de 22 à 36 kg	X	UF	UF	UF	N.A.	N.A.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Légende des symboles à utiliser dans le tableau ci-dessus :

- U = Convient aux systèmes de retenue de catégorie 'universelle' homologués pour une utilisation dans ce groupe de poids
- UF = Convient aux systèmes de retenue de catégorie 'universelle' de type face à la route homologués pour une utilisation dans ce groupe de poids
- L = Convient aux systèmes particuliers de retenue pour enfant mentionnés dans la liste ci-jointe.
Ces systèmes peuvent appartenir aux catégories 'véhicules spécifiques', 'avec restrictions' ou 'semi-universelles'.
- B = Systèmes de retenue encastrés homologués pour utilisation dans ce groupe de poids
- X = Position de siège inappropriée à un enfant de ce groupe de poids
- N.A. = Non applicable

NOTE :

- 1) SUZUKI recommande le siège pour enfant "Britax Römer Baby-Safe i-Size".
 - Ce système de retenue pour enfant est un accessoire authentique SUZUKI conforme à la norme UN R44 ou R129. Se référer au catalogue d'accessoires authentiques. Toutefois, il existe un cas où ce système de retenue pour enfant n'est pas vendu pour non-conformité à la loi de votre pays ou pour toute autre raison.
- 2) Les sièges enfant avec appuie-jambes sont interdits dans cette position de siège.

NOTE :

'Universelle' correspond à la catégorie de la réglementation n° 44 des Nations Unies.

Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX.

Groupe de poids corporel	Classe de taille	Fixation	Place individuelle ISOFIX					
			Passager avant	Arrière à l'extérieur	Arrière au milieu	Intermédiaire à l'extérieur	Intermédiaire au milieu	Autres emplacements
nacelle	F	ISO/L1	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	G	ISO/L2	N.A.	X	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	E	ISO/R1	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	D	ISO/R2	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe I de 9 à 18 kg	D	ISO/R2	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	C	ISO/R3	N.A.	IL	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B	ISO/F2	N.A.	IL,IUF	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	B1	ISO/F2X	N.A.	IL,IUF ¹⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	A	ISO/F3	N.A.	IL,IUF	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe II de 15 à 25 kg			N.A.	IL ²⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe III de 22 à 36 kg			N.A.	IL ²⁾	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Légende des symboles à utiliser dans le tableau ci-dessus

IUF = Convient aux systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de catégorie “universels” de type face à la route, homologués pour une utilisation dans ce groupe de poids

IL = Convient aux systèmes particuliers de retenue pour enfant ISOFIX CRS mentionnés dans les catégories “véhicules spéciaux”. “avec restrictions” ou “semi-universels”.

X = Place individuelle ISOFIX inappropriée aux systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de cette classe de taille.

N.A. = Non applicable

NOTE :

1) SUZUKI recommande le siège enfant “Britax Römer Duo Plus”.

2) SUZUKI recommande le siège enfant “Britax Römer KidFix XP”.

– Ces systèmes de retenue pour enfant sont des accessoires authentiques SUZUKI conformes à la norme UN R44 ou R129. Se référer au catalogue d'accessoires authentiques. Toutefois, il y a des cas où certains ou tous ces systèmes de retenue pour enfant ne sont pas vendus pour non-conformité à la loi de votre pays ou pour toute autre raison.

NOTE :

‘Universelle’ correspond à la catégorie de la réglementation n° 44 des Nations Unies.

Compatibilité d'installation des systèmes de retenue pour enfant i-Size

	Position de siège						
	Avant Passager extérieur	Arrière Gauche extérieur	Arrière Droit extérieur	Arrière Centre	Intermédiaire Gauche extérieur	Intermédiaire Droit extérieur	Intermédiaire Centre
Systèmes de retenue pour enfant i-Size	N.A.	i-U	i-U	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

Légende des symboles à utiliser dans le tableau ci-dessus

i-U =Convient aux systèmes de retenue pour enfant i-Size “universels” orientés vers l'avant ou vers l'arrière.

i-UF =Convient uniquement aux systèmes de retenue pour enfant i-Size “universels” orientés vers l'avant.

X =Position de siège ne convenant pas aux systèmes de retenue pour enfant “universels” i-Size.

N.A.= Non applicable

NOTE :

‘Universelle’ correspond à la catégorie de la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Installation avec ceintures de sécurité à trois points

ATTENTION

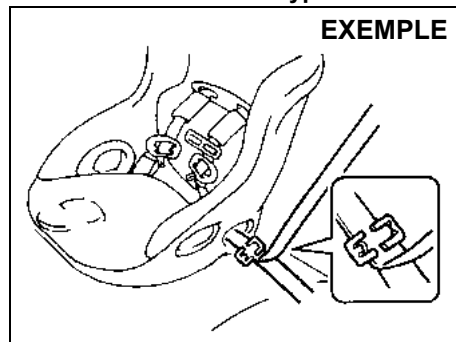
Si votre véhicule est équipé d'un appuie-tête arrière, réglez la hauteur de l'appuie-tête arrière ou retirez-le pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, si nécessaire. Toutefois, si vous installez un siège rehausseur non fourni avec l'appuie-tête, l'appuie-tête du siège arrière ne doit pas être retiré. Si l'appuie-tête arrière est enlevé pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, vous devrez l'installer à nouveau après avoir retiré ce dispositif.

Si le dispositif de retenue pour enfant est installé de manière incorrecte, l'enfant l'occupant pourrait être blessé en cas de collision.

NOTE :

Ranger l'appuie-tête dans le compartiment à bagages afin qu'il ne gêne pas les passagers.

Ceinture de sécurité de type ELR



80JC021

Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière. Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

- Si vous devez installer un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, suivez les instructions ci-dessous.
 - Désactiver l'airbag avant du passager avant à l'aide du système de désactivation d'airbag du passager avant.
 - Faire coulisser le siège dans la position la plus reculée à l'aide du levier de réglage de position de siège.

- Régler le dossier de siège sur la 5e position inclinée (en comptant à partir de la position la plus droite) à l'aide du levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège.
- Si votre véhicule est équipé d'un levier de réglage de la hauteur de siège, l'utiliser pour soulever le siège à sa position la plus haute.

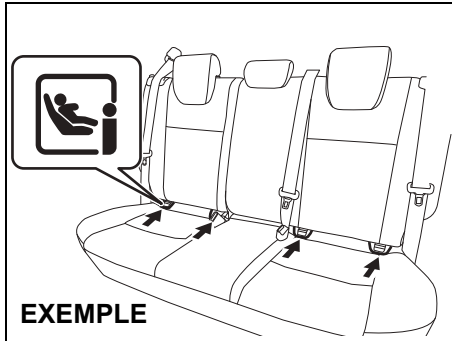
Installer le système de retenue pour enfant en fonction des instructions fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant.

Vérifier que la ceinture de sécurité est soigneusement verrouillée.

Déplacer le système de retenue pour enfant dans toutes les directions pour vérifier qu'il est solidement installé.

Lorsque vous mettez votre enfant dans le système de retenue pour enfant, faire glisser de manière appropriée le siège avant vers l'avant afin qu'aucune partie de puisse entrer en contact avec le corps de votre enfant.

Installation avec des ancrages de type ISOFIX



52RM20270

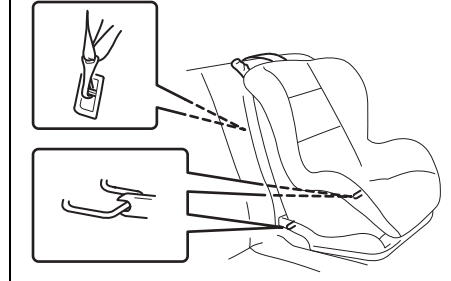
Ce véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs disposés sur les sièges arrière extérieurs pour installer un système de retenue pour enfant de type ISOFIX à l'aide des barres de fixation. Les ancrages inférieurs sont situés à l'endroit où l'arrière de l'assise de siège entre en contact avec le bas du dossier du siège.

⚠ AVERTISSEMENT

N'installer les systèmes de retenue pour enfant de type ISOFIX que sur les sièges arrière latéraux, jamais sur le siège arrière central.

Installer le système de retenue pour enfant de type ISOFIX en procédant conformément aux instructions fournies par le fabricant du siège. Après avoir installé le siège de sécurité enfants, essayer de le déplacer dans toutes les directions, en particulier vers l'avant pour vous assurer que les barres de fixation sont parfaitement verrouillées avec les ancrages.

EXEMPLE



84MM00252

Votre véhicule est équipé d'ancrages pour sangle supérieure. La sangle supérieure du système de retenue pour enfant doit être utilisée en respectant les instructions données par le fabricant de ce système.

Voici les instructions générales :

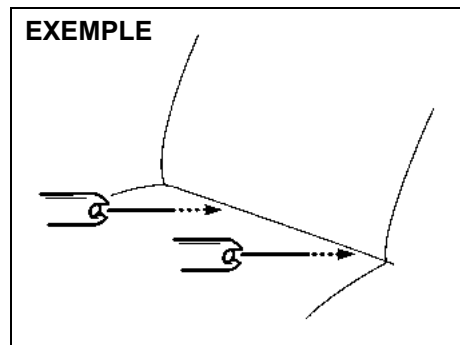
⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est équipé d'un appuie-tête arrière, réglez la hauteur de l'appuie-tête arrière ou retirez-le pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, si nécessaire. Toutefois, si vous installez un siège rehausseur non fourni avec l'appuie-tête, l'appuie-tête du siège arrière ne doit pas être retiré. Si l'appuie-tête arrière est enlevé pour l'installation du dispositif de retenue pour enfant, vous devrez l'installer à nouveau après avoir retiré ce dispositif. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé de manière incorrecte, l'enfant l'occupant pourrait être blessé en cas de collision.

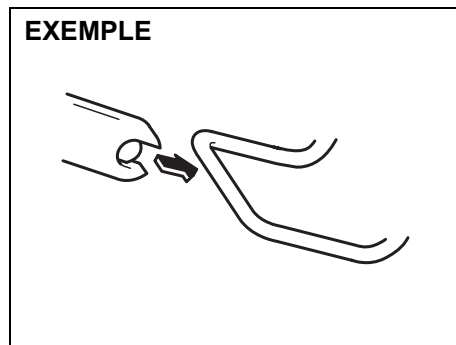
NOTE :

Ranger l'appuie-tête dans le compartiment à bagages afin qu'il ne gêne pas les passagers.

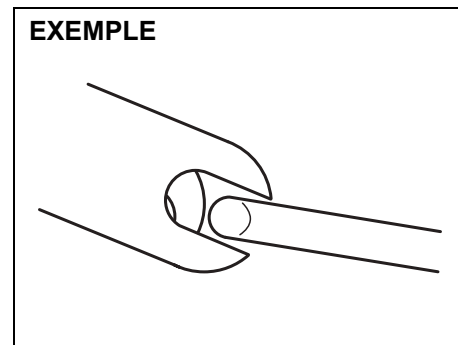
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT



1) Installer le système de retenue pour enfant sur le siège arrière en insérant les barres de fixation dans les ancrages se trouvant entre l'assise de siège et le dossier du siège.



2) Aligner soigneusement à la main l'extrémité des barres de fixation avec les ancrages. Attention à ne pas vous pincer les doigts.



3) Pousser le système de retenue pour enfant en direction des ancrages de sorte que le bout des barres de fixation s'engage partiellement dans ces ancrages. Vérifier la position en utilisant vos mains.

EXEMPLE



54G185

AVIS

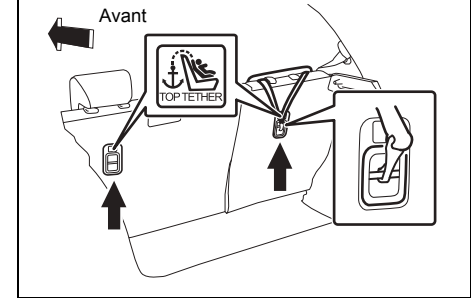
Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant sur le siège arrière, régler la position de siège avant de manière à ce que celui-ci n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.

- 4) Saisir la partie avant du système de retenue pour enfant et pousser avec force pour verrouiller les barres de fixation. S'assurer que le système de retenue pour enfant est soigneusement fixé en essayant de le déplacer dans toutes les directions, en particulier vers l'avant.
- 5) Fixez la sangle d'amarrage supérieure en procédant comme indiqué dans la section "Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle supérieure" ci-après.

Lorsque vous mettez votre enfant dans le système de retenue pour enfant, faire glisser de manière appropriée le siège avant vers l'avant afin qu'aucune partie ne puisse entrer en contact avec le corps de votre enfant.

Installation d'un système de retenue pour enfant avec sangle supérieure

EXEMPLE



52RM20180

Certains systèmes de retenue pour enfant requièrent l'utilisation d'une sangle supérieure. Les points d'ancrage de la sangle supérieure se trouvent aux endroits indiqués sur les illustrations.

Le nombre de points d'ancrage de la sangle supérieure dans le véhicule dépend des spécifications du véhicule. Installer le système de retenue pour enfant en procédant de la manière suivante :

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

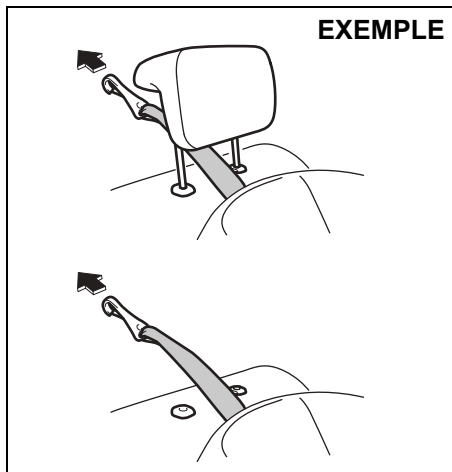
- 1) Retirer le cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé).
- 2) Fixer le système de retenue pour enfant sur le siège arrière en procédant comme décrit précédemment s'il s'agit d'un système qui ne nécessite pas de sangle supérieure.
- 3) Accrocher la sangle supérieure au point d'ancrage de la sangle supérieure et serrer cette sangle conformément aux instructions fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant. Fixer la sangle supérieure au point d'ancrage de la sangle supérieure correspondant situé directement derrière le dispositif de retenue pour enfant. Ne pas fixer la sangle supérieure aux crochets de fixation des bagages (si le véhicule en est équipé).



AVERTISSEMENT

Ne pas fixer la sangle supérieure du dispositif de retenue pour enfant aux crochets de fixation des bagages (si le véhicule en est équipé). Toute sangle supérieure mal fixée va réduire l'efficacité du système de retenue pour enfant.

EXEMPLE



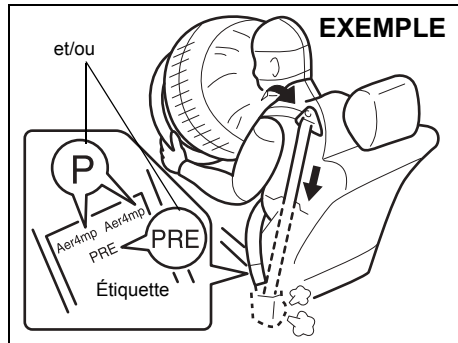
52RS20431

- 4) Pour installer la sangle supérieure, faites-la passer comme indiqué sur l'illustration. (Se reporter à la section "Appuie-têtes (si équipé)" pour plus de détails sur comment régler la hauteur de l'appuie-tête ou le retirer.)
- 5) S'assurer que les bagages ne gênent pas le passage de la sangle supérieure.

AVIS

Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant sur le siège arrière, régler la position de siège avant de manière à ce que celui-ci n'interfère pas avec le système de retenue pour enfant.

Système de prétensionneur de ceinture de sécurité



63J269

⚠ AVERTISSEMENT

Cette section décrit le système de prétensionneur de ceinture de sécurité de votre véhicule SUZUKI. Lisez et suivez attentivement ces instructions afin de minimiser tous les risques de blessures graves ou mortelles.

Pour déterminer si le véhicule est équipé ou non d'un système de prétensionneur de ceinture de sécurité des sièges avant ou arrière, vérifier l'étiquette apposée au bas des ceintures de sécurité des sièges. Si les lettres "P" et/ou "PRE" sont visibles comme illustré, le véhicule est équipé du système de prétensionneur de ceinture de sécurité. Ce système de prétensionneur de ceinture de sécurité s'utilise de la même manière que des ceintures de sécurité normales.

Lire cette section et la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" pour obtenir des informations complémentaires sur le système de prétensionneur.

Le système de prétensionneur de ceinture de sécurité fonctionne avec le système de retenue supplémentaire (airbags). Les capteurs de collision et le dispositif de commande électronique du système d'airbag commandent également les prétensionneurs de ceinture de sécurité. Les prétensionneurs ne se déclenchent qu'en cas de collision frontale ou latérale assez violente pour provoquer le déclenchement des airbags, et à condition que les ceintures de sécurité soient bouclées. Pour consulter les mesures de précaution et les informations générales concernant le système de prétensionneur, y compris celles relatives à l'entretien, se reporter à la section "Système de retenue supplémentaire (airbags)" et à la présente section "Système de prétensionneur de ceinture de

sécurité". et veiller à respecter l'ensemble des mesures de précaution indiquées.

Le prétensionneur est situé dans chaque enrouleur de ceinture de sécurité avant et sur chaque enrouleur de ceinture de sécurité arrière en position de sièges latéraux. Le prétensionneur tend la ceinture de sécurité pour que celle-ci soit parfaitement ajustée au corps de l'occupant du siège en cas de collision par l'avant ou latérale. Les enrouleurs restent verrouillés quand les prétensionneurs sont activés. Après leur activation, du bruit peut se produire et il peut y avoir de la fumée. Ceci ne présente aucun danger particulier et n'indique pas qu'un incendie s'est déclaré dans le véhicule.

Pour réduire au maximum les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision, le conducteur et tous les passagers doivent à tout moment être protégés en bouclant leur ceinture de sécurité, que celle-ci soit ou non pourvue d'un prétensionneur.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

S'asseoir bien au fond du siège, le dos bien droit, sans se pencher vers l'avant ou sur le côté. Régler la ceinture de sorte que la sangle abdominale de la ceinture de sécurité passe sur le bassin et non sur la taille. Pour obtenir des détails concernant le réglage des sièges et des ceintures de sécurité, consulter la section "Réglage des sièges" ainsi que les mesures de précautions et instructions stipulées dans la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant".

Noter que les prétensionneurs et les airbags entrent en fonction en cas de choc sévère par l'avant ou par le côté. Ils ne sont pas conçus pour entrer en fonction en cas de collision par l'arrière, ni en cas de tonneau ou de collision latérale frontale légère. Les prétensionneurs ne peuvent être activés qu'une fois. Si les prétensionneurs sont activés (c'est-à-dire si les airbags sont activés), les faire réviser dès que possible par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si le témoin AIRBAG du combiné d'instruments ne clignote pas, ne s'allume pas brièvement lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON, s'il reste allumé pendant plus de 10 secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le système de prétensionneur ou le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement. Faire vérifier dès que possible les deux systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Toute opération d'entretien sur ou autour des composants ou du câblage d'un système de prétensionneur ne doit être effectuée que par un concessionnaire SUZUKI agréé et formé à cet effet. Toute opération d'entretien inappropriée peut entraîner un déclenchement accidentel des prétensionneurs ou les rendre inopérants. Dans les deux cas, il y a un risque de blessures corporelles.

Pour éviter tout dégât ou un déclenchement accidentel des prétensionneurs, assurez-vous que la batterie au plomb a été débranchée et que le contacteur d'allumage a été mis en position "LOCK" ou que le mode d'allumage LOCK (OFF) a été sélectionné pendant au moins 90 secondes avant de commencer un travail quelconque sur les circuits électriques de ce véhicule SUZUKI.

Ne pas toucher aux composants ou aux câblages du système de prétensionneur. Les câbles sont enveloppés de ruban jaune ou placés dans des gaines jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune. Avant de mettre au rebut ce véhicule SUZUKI, demandez conseil à un concessionnaire SUZUKI agréé, à un carrossier ou à la société de rebut sur la bonne marche à suivre.

Système de retenue supplémentaire (airbags)

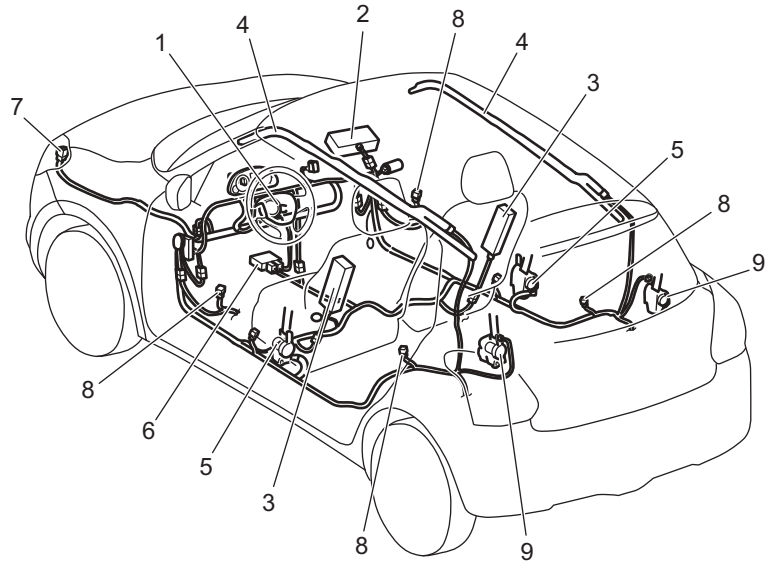
⚠ AVERTISSEMENT

Cette section décrit la protection fournie par le système de retenue supplémentaire (airbags) de votre véhicule SUZUKI. Lire attentivement et suivre scrupuleusement toutes les instructions pour réduire au maximum les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

En plus des ceintures de sécurité de type à trois points équipant chacun des sièges, ce véhicule est pourvu d'un système de retenue supplémentaire comprenant les composants suivants.

- (1) Module d'airbag avant côté conducteur
- (2) Module d'airbag avant du passager avant
- (3) Module d'airbag latéral
- (4) Module d'airbag rideau latéral
- (5) Prétensionneurs de ceinture de sécurité avant
- (6) Dispositif de commande d'airbag
- (7) Capteur de collision avant
- (8) Capteur de collision latérale
- (9) Prétensionneurs de ceinture de sécurité pour siège arrière

EXEMPLE



52RM20720

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

⚠ AVERTISSEMENT

Un airbag apporte une protection supplémentaire ou complémentaire à celle assurée par les ceintures de sécurité en cas d'accident. Pour réduire au maximum les risques de blessure graves ou mortelles en cas d'accident, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, que leur siège soit ou non pourvu d'un airbag.

Témoin AIRBAG



63J030

Si le témoin AIRBAG du combiné d'instruments ne clignote pas ou ne s'allume pas lorsque le contacteur d'allumage est d'abord mis en position "ON", ou si le mode d'allumage est tout d'abord mis sur ON ou si le témoin AIRBAG reste allumé ou s'allume pendant que le véhicule roule, le système d'airbag (ou le système de pré-tensionneur de ceinture de sécurité) risque de ne pas fonctionner correctement. Le cas échéant, faire vérifier dès que possible le système d'airbag par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Signification des symboles d'airbag

EXEMPLE



72M00150

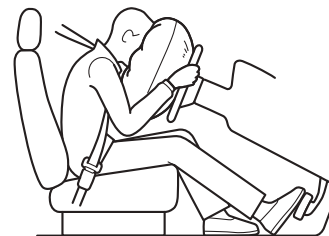
Cette étiquette peut éventuellement se trouver sur le pare-soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS utiliser un système de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF placé en face, l'ENFANT risquerait de subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

Airbags avant

EXEMPLE



63J259

Les airbags avant sont conçus pour se gonfler lors de collisions frontales graves lorsque le contacteur d'allumage est en position ON.

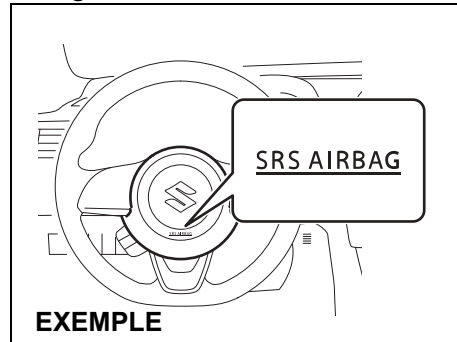
NOTE :

En cas de collision latérale par l'avant, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler.

Les airbags avant ne vont pas se gonfler en cas de collision arrière ou latérale, en cas de renversement du véhicule ou de choc frontal mineur car dans un tel cas ils ne peuvent pas assurer une protection appropriée. Les airbags ne se déployant qu'une fois pendant un accident, il est important que tous les occupants du véhicule soient protégés par les ceintures de sécurité pour éviter tout autre mouvement pendant l'accident.

Par conséquent, un airbag n'est PAS conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, toujours boucler les ceintures de sécurité. Ne pas oublier qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

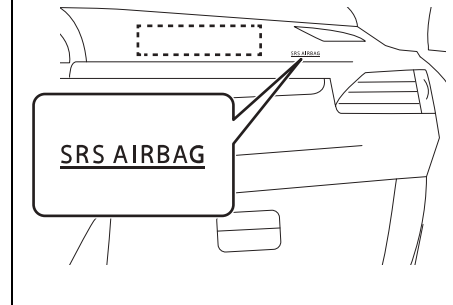
Airbag avant côté conducteur



52RM20280

Airbag avant du passager avant

EXEMPLE



52RM20290

L'airbag avant côté conducteur se trouve derrière le rembourrage central du volant et l'airbag avant du passager avant se trouve derrière le côté passager du tableau de bord.

Les termes "SRS AIRBAG" sont estampillés sur les caches d'airbag pour permettre de localiser les airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de rangement de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner de graves blessures en cas de collision. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.



58MS030

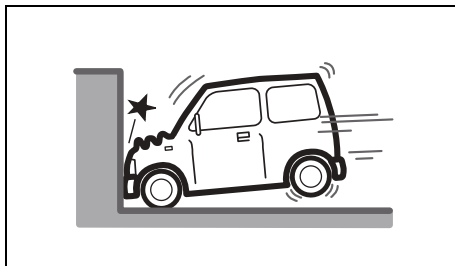
⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, les airbags du passager avant doivent être mis hors service, faute de quoi, l'enfant serait en danger de mort ou pourrait subir de graves blessures si ces airbags venaient à se déployer.

Pour de plus amples détails concernant la sécurité de votre enfant, consulter la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant".

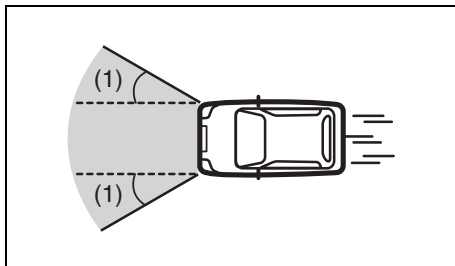
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Conditions de déploiement des airbags avant (gonflement)



80J097

- En cas de collision frontale avec une paroi fixe qui ne bouge pas ou ne se déforme pas à une vitesse d'approximativement plus de 25 km/h (15 mph)

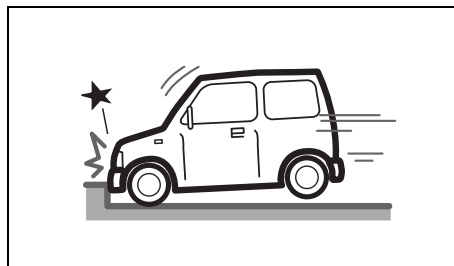


80J098E

- Équivalent à un fort impact en cas de collision frontale à angle droit et gauche de plus de 30 degrés (1) ou moins depuis l'avant de votre véhicule

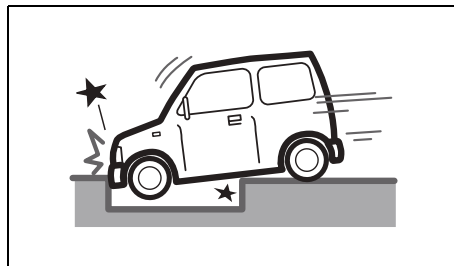
Conditions de gonflement des airbags avant

En recevant un impact puissant sur la carrosserie inférieure de votre véhicule, les airbags avant peuvent se gonfler.



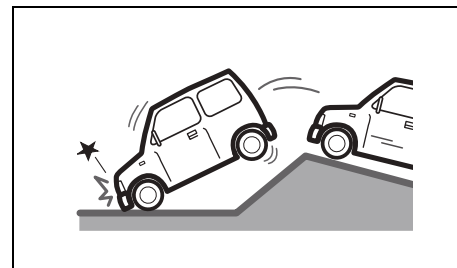
80J099

- Si vous heurtez un bord de trottoir ou un terre-plein central



80J100E

- Si vous tombez dans un trou profond ou dans un fossé



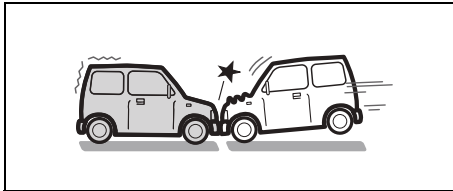
80J101

- Si vous atterrissez violemment ou si vous tombez

Les airbags avant risquent de ne pas de gonfler

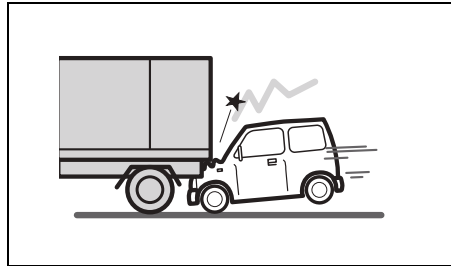
Les airbags avant risquent de ne pas se gonfler lorsqu'un choc violent ne s'est pas produit car l'objet de la collision a été facilement déformé ou déplacé, ou la portion écrasée de votre véhicule s'est déformée facilement.

En outre, les airbags avant risquent de ne pas se gonfler dans plusieurs cas lorsque l'angle de collision est supérieur à environ 30 degrés au niveau des angles gauche et droit depuis l'avant de votre véhicule.



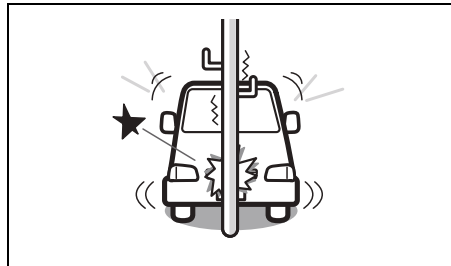
80J102

- Véhicule arrêté à une collision frontale à une vitesse inférieure à environ 50 km/h (30 mph)



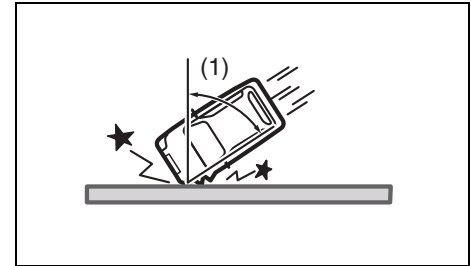
80J103

- Collision où l'avant du véhicule s'encastré sous le plateau d'un camion, etc.



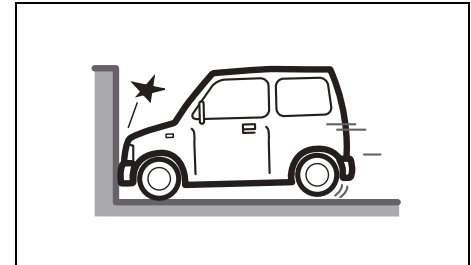
80J104

- Collision avec un poteau électrique ou un tronc



80J105E

- Collision avec un mur fixe ou une barrière de sécurité au niveau des angles droit et gauche supérieurs à environ 30 degrés (1) depuis l'avant de votre véhicule



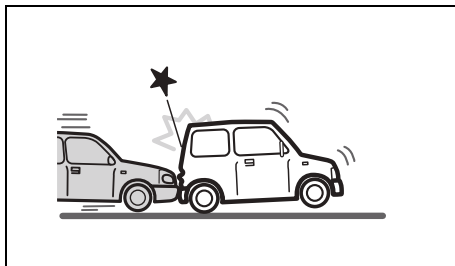
80J106

- En cas de collision frontale avec une paroi fixe qui ne bouge pas ou ne se déforme pas à une vitesse d'approximativement moins de 25 km/h (15 mph)

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

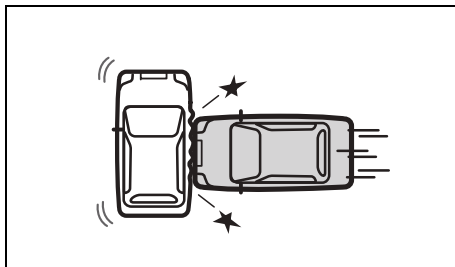
Les airbags avant ne se gonflent pas

En général, les airbags avant ne se gonflent pas en cas d'impact arrière, d'impact latéral ou de renversement, etc. Ces derniers peuvent cependant se gonfler en cas d'impact puissant.



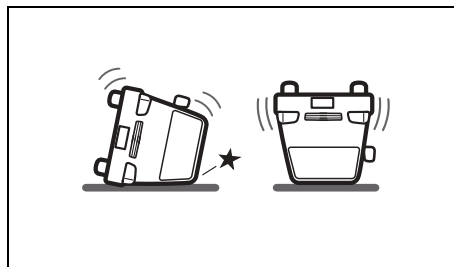
80J120

- Impact par l'arrière



80J119

- Impact latéral

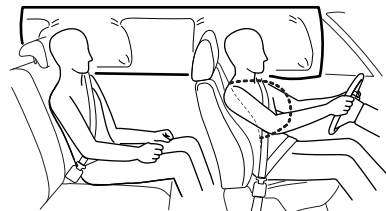


80J110

- Renversement du véhicule

Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux

EXEMPLE



68KM090

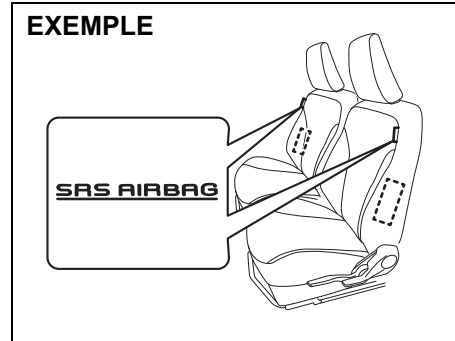
Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux sont conçus pour se gonfler en cas d'impacts latéraux graves lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou lorsque le mode d'allumage est sur ON.

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne vont pas se gonfler en cas de collision frontale ou arrière, en cas de renversement du véhicule ou de collision latérale mineure car dans un tel cas ils ne peuvent pas assurer une protection appropriée. Seuls l'airbag latéral et l'airbag rideau latéral du côté de la collision vont se gonfler. Cependant, en cas de collision latérale par l'avant, les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se gonfler. Les airbags ne se déployant qu'une fois pendant un accident, il est important que tous les occupants du véhicule soient protégés par les ceintures de sécurité pour éviter tout autre mouvement pendant l'accident.

Par conséquent, un airbag n'est PAS conçu pour remplacer une ceinture de sécurité. Pour assurer une protection maximum, toujours boucler les ceintures de sécurité. Ne pas oublier qu'aucun dispositif ne peut assurer une protection absolue pendant un accident.

Airbags latéraux

EXEMPLE

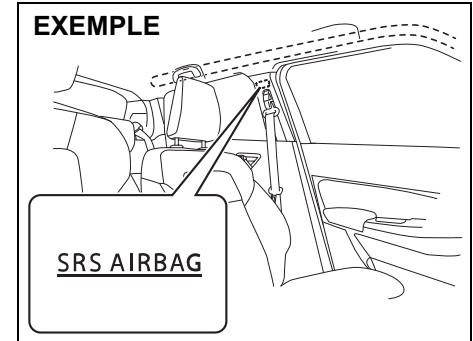


52RM20300

Les airbags latéraux se trouvent dans la partie des dossiers de sièges avant la plus proche des portes. Les étiquettes "SRS AIRBAG" sont collées sur les dossiers de siège pour permettre de localiser les airbags latéraux.

Airbags rideaux latéraux

EXEMPLE



52RM20190

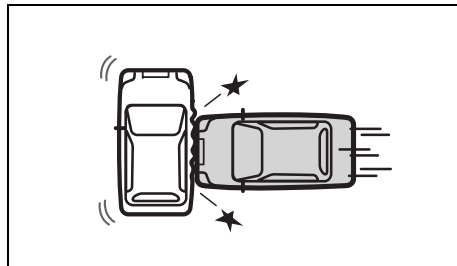
Les airbags rideaux latéraux se trouvent dans la garniture de toit. Les termes "SRS AIRBAG" sont estampillés sur le montant pour permettre de localiser les airbags rideaux latéraux.

AVERTISSEMENT

Si l'emplacement de rangement de l'airbag est endommagé ou fissuré, le système d'airbag risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner de graves blessures en cas de collision. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Conditions de déploiement des airbags latéraux et des airbags rideaux latéraux (gonflement)

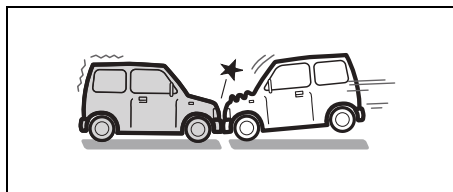


80J119

- Chocs sur le côté à un angle à peu près droit par une voiture de tourisme normale contre votre véhicule à plus de 30 km/h (19 mph) ou dans un choc plus fort

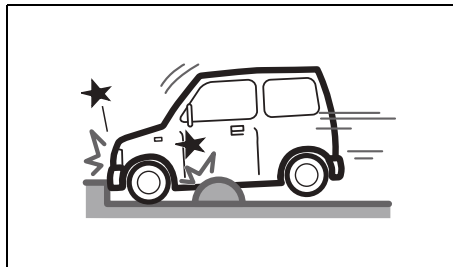
Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux risquent de se gonfler en cas d'impact puissant

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux risquent de se gonfler même lors d'une collision frontale, s'il y a un impact important au niveau de la direction latérale.



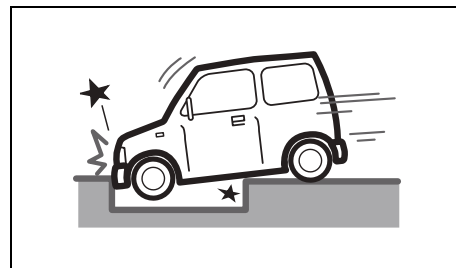
80J102

- Collision frontale



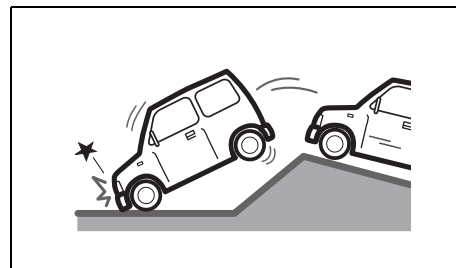
52RM20730

- Si vous heurtez un bord de trottoir ou une bosse



80J100E

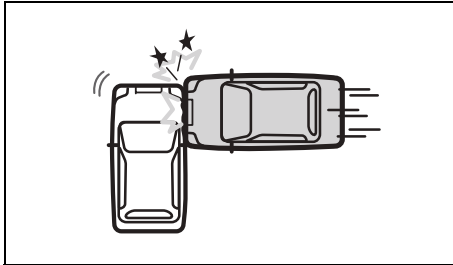
- Si vous tombez dans un trou profond ou dans un fossé



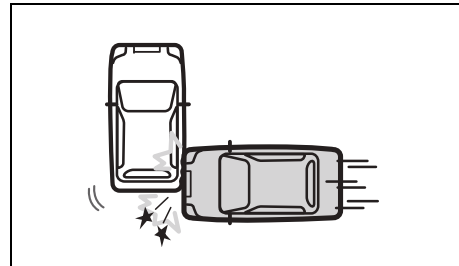
80J101

- Si vous atterrissez violemment ou si vous tombez

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux risquent de ne pas se gonfler

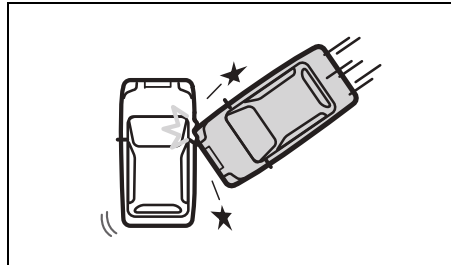


80J121



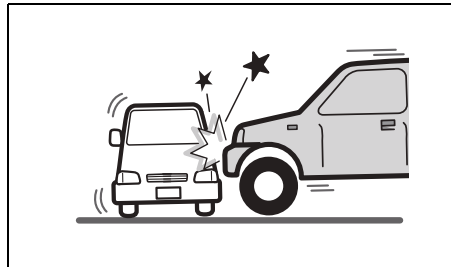
80J122

- Impact latéral au niveau du côté de la carrosserie du véhicule autre que l'habitacle



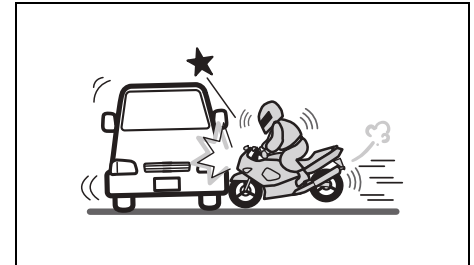
80J123

- Impact latéral selon un angle oblique



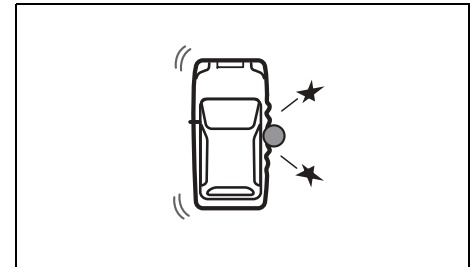
80J124

- Impact latéral avec un véhicule haut



80J125

- Impact latéral avec une moto ou un vélo

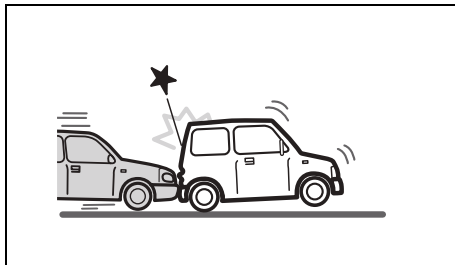


80J126

- Collision avec un poteau électrique ou un tronc

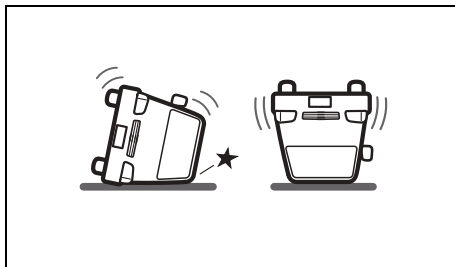
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux ne se gonflent pas



80J120

- Impact par l'arrière



80J110

- Renversement du véhicule

Fonctionnement du dispositif

En cas de collision frontale, les capteurs de collision vont détecter une décélération rapide et si le dispositif de commande estime que cette décélération correspond à une collision frontale sévère, il déclenche les dispositifs de gonflage. Si le véhicule est pourvu d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, des capteurs de collision détectent les collisions latérales et si le dispositif de commande estime que cette collision est suffisamment sérieuse, il active le dispositif de gonflage d'airbag latéral et d'airbag rideau latéral. Les dispositifs de gonflage gonflent les airbags appropriés à l'aide de l'azote gazeux ou de l'argon gazeux. Une fois gonflés, les airbags assurent un rôle de coussin pour la tête (airbags avant et airbags rideaux latéraux uniquement) et le torse. Les airbags se gonflent et se dégonflent si rapidement qu'il est presque impossible de noter leur entrée en service. Les airbags gonflés ne restent pas dans le champ de vision et ne gênent pas pour descendre du véhicule.

Les airbags doivent se gonfler rapidement et brutalement afin de limiter les risques de blessures graves ou mortelles. Toutefois, du fait de leur gonflement rapide, les airbags avant peuvent présenter un danger d'irritation pour la peau, en particulier le visage, au moment du contact. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter une irritation cutanée. Il faut également savoir que le gonflage d'un airbag s'accompagne d'un bruit violent et d'un dégagement de poudre et de fumée. Ceci ne présente aucun danger particulier et n'indique pas qu'un incendie s'est déclaré dans le véhicule. Il faut cependant savoir que certaines parties d'un airbag peuvent demeurer très chaudes pendant quelques instants.

Les ceintures de sécurité assurent le maintien du corps dans la bonne position et donc une protection maximum lors du gonflage de l'airbag. Reculer le siège le plus possible tout en gardant un bon contrôle du véhicule. S'asseoir bien au fond du siège et le dos parfaitement droit, ne pas conduire penché sur le volant ou sur le tableau de bord. Ne pas laisser le passager avant s'appuyer ou s'endormir contre la porte. Consulter la section "Réglage des sièges" et "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant" dans cette section pour obtenir de plus amples détails sur les réglages appropriés des sièges et des ceintures de sécurité.



65D610



54G582

⚠ AVERTISSEMENT

- Le conducteur du véhicule doit éviter de conduire penché vers le volant. Ne pas laisser le passager avant s'appuyer sur le tableau de bord ou s'en approcher trop près. Sur les véhicules pourvus d'airbags latéraux et d'airbags rideaux latéraux, les occupants ne doivent pas s'appuyer ou s'endormir contre la porte. En cas de gonflement de l'airbag, la personne en question va se trouver trop près de l'airbag et risque d'être grièvement blessée.
- Ne jamais fixer ou poser d'objets sur le volant ou la planche de bord. Ne jamais placer un objet entre l'airbag et le conducteur ou le passager avant. Ces objets risquent d'interférer avec le fonctionnement de l'airbag ou d'être projetés par l'airbag lors d'un accident. De plus, ces objets peuvent se déplacer lorsque vous commencez à déplacer le véhicule ou lorsque le véhicule est en mouvement, ils risquent de gêner le champ de vision du conducteur ou une conduite en toute sécurité. Dans chaque condition, cela risque de causer de graves blessures.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Pour les véhicules équipés d'airbags latéraux, n'utilisez pas de housses de siège qui ne sont pas d'origine sur les sièges avant, car les housses de siège non originales peuvent obstruer le gonflement des airbags latéraux. SUZUKI recommande fortement d'utiliser les housses de siège SUZUKI originales pour recouvrir les sièges avant de ces véhicules dotés d'airbags latéraux. De plus, à proximité de la porte, ne placez pas de porte-gobelets, cintres ou tout autres objets et n'appuyez pas non plus un parapluie, car ces objets pourraient être projetés par l'airbag lors d'un accident. Dans tous les cas, des blessures graves peuvent en résulter.
- Ne faites pas subir de chocs ou de pressions d'impact sur les zones composant l'airbag. Cela peut provoquer un dysfonctionnement des airbags.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- **Même si votre véhicule est légèrement endommagé des suites d'une collision, celle-ci n'a pas forcément entraîné le gonflement des airbags avant, latéraux ou rideaux latéraux. Si le véhicule subit un dommage quelconque provoqué par un choc frontal ou latéral, il est indispensable de faire vérifier le système d'airbag par un concessionnaire SUZUKI agréé pour s'assurer qu'il fonctionne normalement. Si la fonction d'origine du système d'airbag est endommagée, l'airbag risque de ne pas fonctionner efficacement et complètement en cas d'urgence.**

Ce véhicule est pourvu d'un module de diagnostic qui enregistre les informations relatives au système d'airbag si les airbags se déploient au cours d'un accident. Le module enregistre des données concernant l'état d'ensemble du système, et les capteurs ayant commandé le déploiement et, pour un certain type de véhicule, détermine si la ceinture de sécurité du conducteur était utilisée.

Entretien du système d'airbag

Si les airbags se sont gonflés, les faire remplacer dès que possible ainsi que les pièces connexes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si le véhicule traverse une nappe d'eau suffisamment profonde pour submerger le plancher côté conducteur, le dispositif de commande d'airbag risque d'être détérioré. Si cela se produit, demandez à un concessionnaire SUZUKI agréé de vérifier le système d'airbag dès que possible.

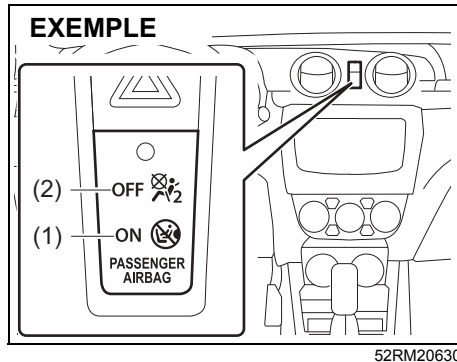
L'entretien comme le remplacement d'un airbag impliquent des procédures spéciales. Pour cette raison, seuls les concessionnaires SUZUKI agréés sont autorisés à réparer ou à changer les airbags. Toujours rappeler à la personne en charge de l'entretien de votre véhicule SUZUKI que celui-ci est équipé d'airbags.

Les opérations d'entretien des pièces ou des circuits électriques relatifs aux airbags ne doivent être effectuées que par des concessionnaires SUZUKI agréés. Toute opération d'entretien inappropriée peut entraîner le déploiement accidentel des airbags ou les rendre inopérants. Dans les deux cas, des blessures graves peuvent en résulter.

Pour éviter tout dégât ou un gonflement accidentel du système d'airbag, assurez-vous que la batterie au plomb a été débranchée et que le contacteur d'allumage a été mis en position "LOCK", ou que le mode d'allumage LOCK (OFF) a été sélectionné pendant au moins 90 secondes avant de commencer un travail quelconque sur les circuits électriques de ce véhicule SUZUKI. Ne pas toucher aux pièces ou aux circuits électriques du système d'airbag. Les câbles sont enveloppés de ruban jaune ou placés dans des gaines jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune pour une identification plus facile.

La mise au rebut d'un véhicule dont les airbags n'ont pas été gonflés peut présenter un danger. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé, au garagiste ou au responsable du parc de mise au rebut avant de procéder à la mise au rebut.

Système de désactivation d'airbag du côté passager avant



L'airbag avant du passager avant doit être désactivé si un système de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON" ou lorsque l'on appuie sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON, le témoin "AIRBAG PASSAGER ON" (1) ou "AIRBAG PASSAGER OFF" (2) indique si l'airbag du passager avant est activé ou désactivé.

Lorsque l'airbag du passager avant est activé, les témoins "AIRBAG PASSAGER ON" (1) et "AIRBAG PASSAGER OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes avant de s'éteindre. Après cela, seul le témoin "AIRBAG PASSAGER ON" (1) s'allume pendant environ 1 minute, puis s'éteint.

Lorsque l'airbag du passager avant est désactivé, les témoins "AIRBAG PASSAGER ON" (1) et "AIRBAG PASSAGER OFF" (2) s'allument pendant quelques secondes avant de s'éteindre. Après cela, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allume.

Lorsque vous activez ou désactivez l'airbag du passager avant, veiller à ce que le témoin soit allumé avant de démarrer le moteur.

Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont complètement indépendants du système de désactivation des airbags. Les airbags latéraux, les airbags rideaux latéraux et les prétensionneurs de ceinture de sécurité continuent à fonctionner même si l'airbag du passager avant est mis hors service.



58MS030

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé sur le siège du passager avant, les airbags du passager avant doivent être mis hors service, faute de quoi l'enfant serait en danger de graves blessures ou de mort si ces airbags venaient à se déployer.

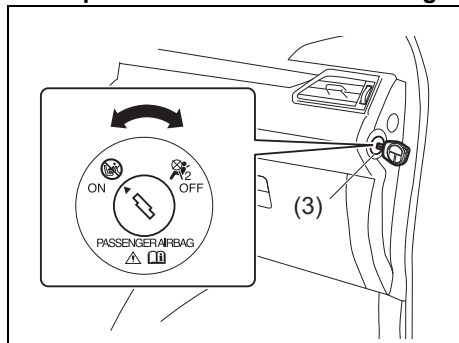
⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que l'airbag du passager avant soit activé et que le témoin "AIRBAG PASSAGER ON" (1) soit allumé lorsqu'il n'y a pas de système de retenue pour enfant installé sur le siège du passager avant.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Les statistiques relatives aux accidents de la route montrent que les enfants sont plus en sécurité dans un système de retenue installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant. Lorsque cela est possible, SUZUKI conseille d'installer les systèmes de retenue pour enfant sur les sièges arrière.

Interrupteur de désactivation d'airbag



52RM20330

Le véhicule est équipé d'un contacteur de désactivation d'airbag (3) qui doit être exclusivement utilisé lorsqu'un système de retenue pour enfant ou pour nourrisson de type dos à la route est installé sur le siège du passager avant. Le commutateur est situé sur la face latérale côté passager du tableau de bord.

Pour désactiver l'airbag du passager avant, suivre les instructions ci-après avant de démarrer le moteur.

- 1) Assurez-vous que le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF).
- 2) Insérer la clé dans le contacteur de désactivation d'airbag (3), la pousser et la tourner pour l'amener en position "OFF" (airbag désactivé), puis la retirer.
- 3) Amener le contacteur d'allumage en position "ON" ou appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON. Les deux témoins s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.

Après cela, seul le témoin "PASSENGER AIRBAG OFF" (2) s'allume pour vous rappeler que l'airbag du passager avant est désactivé.

Pour remettre en service l'airbag du passager avant, suivre les instructions ci-après avant le démarrage du moteur.

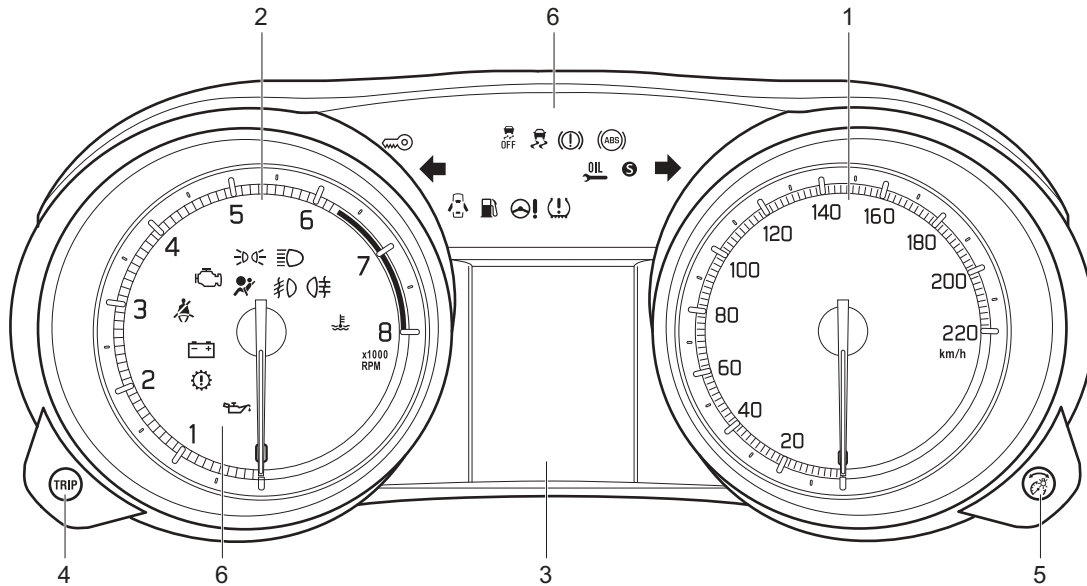
- 1) Assurez-vous que le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF).
- 2) Insérer la clé dans le contacteur de désactivation d'airbag (3), la pousser et la tourner pour l'amener en position "ON" (airbag activé), puis la retirer.
- 3) Amener le contacteur d'allumage en position "ON" ou appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON. Les deux témoins s'allument pendant quelques secondes puis s'éteignent.

Après cela, seul le témoin "AIRBAG PASSAGER ON" (1) s'allume pendant environ 1 minute puis s'éteint pour vous rappeler que l'airbag du passager avant est activé.

Combiné d'instruments (Type A) (si équipé)

1. Compteur de vitesse
2. Compte-tours
3. Affichage des informations
4. Bouton de sélection de compteur journalier
5. Bouton de sélection d'affichage
6. Témoins et voyants

EXEMPLE



52RM20461

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

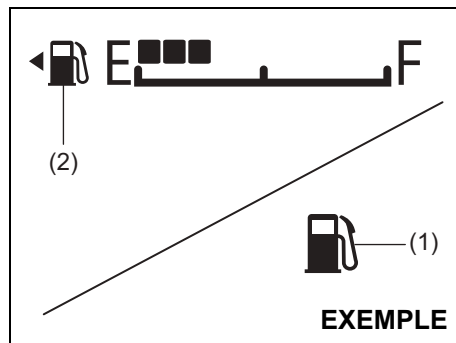
Compte-tours

Le compte-tours indique le régime moteur en tour par minute.

AVIS

Ne jamais laisser le moteur tourner dans la zone rouge du compte-tours sous peine de grave détérioration. Toujours garder le régime moteur en dessous de la zone rouge, même lorsque vous rétrogradez. Reportez-vous à "Vitesses maximum admissibles au passage du rapport inférieur" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Jauge de carburant



Cette jauge indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir à carburant quand le contacteur d'allumage est dans la position "ON". "F" signifie plein et "E" vide.

Si l'indicateur de niveau de carburant affiche uniquement le segment sur "E", faites le plein au maximum.

NOTE :

Si le dernier segment clignote, cela veut dire que le réservoir de carburant est presque vide.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant (1) s'allume, refaites immédiatement le plein.

NOTE :

Le point d'activation du témoin d'alerte de bas niveau de carburant (1) dépend des conditions de la route (pente ou virage par exemple) et des conditions de conduite qui peuvent entraîner le mouvement du carburant dans le réservoir.

Pour plus d'informations, consulter "Témoin d'alerte de bas niveau de carburant" dans la section "Témoins et voyants".

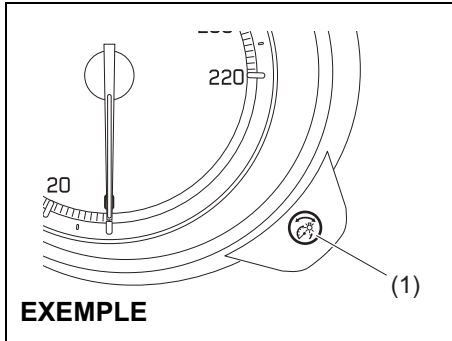
Le symbole (2) indique que le volet de ravitaillement en carburant se trouve sur le côté gauche du véhicule.

Commande de luminosité

EXEMPLE



52RS20090



52RM20480

Quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON", les témoins du tableau de bord s'allument.

Ce véhicule est doté d'une fonction d'atténuation automatique de la luminosité du tableau de bord lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Le réglage de la luminosité de l'éclairage du tableau des instruments n'est possible que lorsque les feux de position et/ou les phares sont allumés.

Pour rendre le tableau de bord plus lumineux, tourner le bouton de sélection d'affichage (1) dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour rendre le tableau de bord moins lumineux, tourner le bouton de sélection d'affichage (1) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler la luminosité des témoins du tableau de bord tout en conduisant.
Dans le cas contraire, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

NOTE :

- Si vous ne tournez pas le bouton dans les quelques secondes qui suivent l'activation de la commande de luminosité, cet affichage est automatiquement annulé.
- Quand la batterie au plomb est rebranchée, la luminosité des voyants du tableau de bord revient au réglage par défaut. Ajuster le réglage de luminosité selon votre préférence.

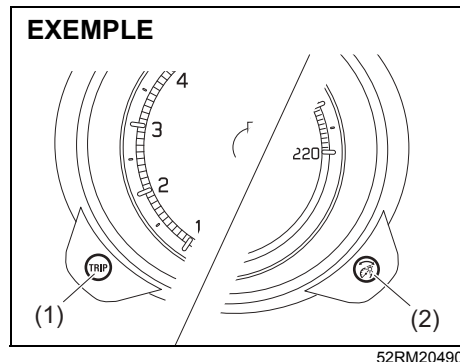
NOTE :

Si vous ajustez le niveau de luminosité maximum lorsque les feux de position ou les phares sont allumés, les fonctions suivantes seront annulées.

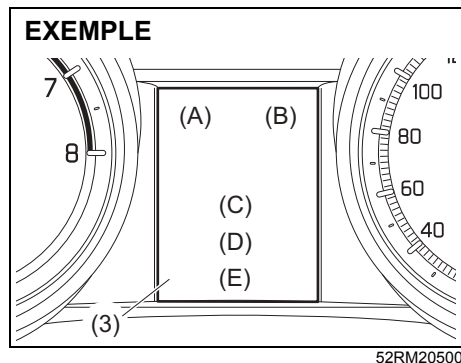
- Fonction atténuant automatiquement la luminosité du tableau de bord
- Fonction opérant avec la commande de luminosité, sauf pour le niveau de luminosité maximum

Affichage des informations

L'affichage des informations s'allume quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON".



- (1) Bouton de sélection de compteur journalier
- (2) Bouton de sélection d'affichage



(3) Affichage des informations

L'affichage des informations présente les informations suivantes.

Affichage (A)
Montre de bord

Affichage (B)
Thermomètre

Affichage (C)
Position du sélecteur (pour les modèles CVT) / Témoin de changement de vitesse (si le véhicule en est équipé) / Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière

Affichage (D)
Compteur journalier / Compteur kilométrique / Consommation de carburant / Autonomie / Témoin de niveau d'huile

Affichage (E)
Jauge de carburant

Montre de bord

L'affichage (A) indique l'heure.

Pour modifier les chiffres des heures :

- 1) Appuyer en même temps sur le bouton de sélection de compteur journalier (1) et sur le bouton de sélection d'affichage (2).
- 2) Pour modifier les chiffres des heures, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) vers la droite ou vers la gauche autant de fois que nécessaire pendant que les chiffres des heures clignotent. Pour modifier plus rapidement les chiffres des heures, tourner et maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2). Pour configurer les chiffres des heures, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) et les chiffres des minutes se mettent à clignoter.

- 3) Pour modifier les chiffres des minutes, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) vers la droite ou vers la gauche autant de fois que nécessaire pendant que les chiffres des minutes clignotent. Pour modifier plus rapidement les chiffres des minutes, tourner et maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (2). Pour configurer les chiffres des minutes affichés sont corrects, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

Pour sélectionner le format 12/24 h, reportez-vous à "Mode de configuration" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

**Tenter de régler l'affichage tout en conduisant pourrait vous faire perdre le contrôle du véhicule.
Ne jamais tenter de régler l'affichage tout en conduisant.**

Thermomètre

L'affichage (B) représente le thermomètre. Le thermomètre indique la température extérieure.

EXEMPLE



52RM20810

Si la température extérieure est proche de zéro ou de négative, le pictogramme (a) s'affichera à l'affichage.

NOTE :

- La température extérieure affichée peut être assez différente de la température extérieure réelle quand le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse.
- Si le thermomètre présente un dysfonctionnement, ou juste après la mise du contacteur d'allumage en position "ON", l'affichage ne peut pas indiquer la température extérieure.

Il est possible de modifier l'unité de température lorsque l'affichage (D) indique l'autonomie.

Pour changer l'unité d'affichage de la température, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) tout en maintenant pressé le bouton de sélection de compteur journalier (1).

EXEMPLE

25°C

(Réglage initial)

▲▼
77°F

76MH0A043

Position du sélecteur (pour les véhicules à boîte CVT) / Témoin de changement de vitesse (si équipé) / Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière

EXEMPLE



52RM21360

Position du sélecteur (pour les modèles CVT)

Quand le contacteur d'allumage est en position "ON", l'affichage (C) permet de savoir quel est le rapport de boîte engagé.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour plus de détails concernant l'utilisation de la boîte-pont, reportez-vous à "Utilisation de la boîte-pont" à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin de changement de vitesse (si le véhicule en est équipé)

Reportez-vous au point "Témoin de changement de vitesse" de la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

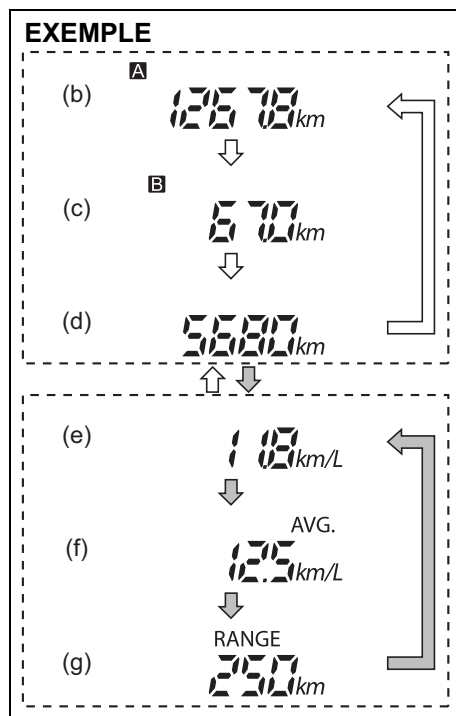
Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière

Se reporter à la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT" pour plus de précisions.

Compteur journalier / Compteur kilométrique / Consommation de carburant / Autonomie / Témoin de niveau d'huile

L'affichage (D) montre une des indications suivantes, le compteur journalier A, le compteur journalier B, le compteur kilométrique, la consommation instantanée de carburant, la consommation moyenne de carburant, l'autonomie ou le témoin de niveau d'huile.

Pour changer l'indication d'affichage (D), appuyez sur le bouton de sélection de compteur journalier (1) ou sur le bouton de sélection d'affichage (2).



52RM20820

	Appuyer sur le bouton de sélection de compteur journalier (1).
	Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

- (b) Compteur journalier A
- (c) Compteur journalier B
- (d) Compteur kilométrique
- (e) Consommation instantanée de carburant
- (f) Consommation moyenne de carburant
- (g) Autonomie

⚠ AVERTISSEMENT

Tenter de régler l'affichage tout en conduisant pourrait vous faire perdre le contrôle du véhicule. Ne jamais tenter de régler l'affichage tout en conduisant.

NOTE :

- L'indication change lorsque l'on presse et relâche un bouton.
- L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.

Compteur journalier

Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue pour de courts déplacements ou entre deux pleins d'essence.

Le compteur journalier A et le compteur journalier B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour remettre un compteur journalier, maintenez pressé le bouton de sélection de compteur journalier (1) jusqu'à ce que l'affichage indique 0.0.

NOTE :

La valeur maximum indiquée par le compteur journalier est de 9999.9. Quand le compteur atteint cette valeur maximum, la valeur indiquée redescend à 0.0.

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

AVIS

Consulter de temps à autre l'indication du compteur kilométrique et se reporter régulièrement au programme d'entretien pour les diverses opérations d'entretien à effectuer. Certaines opérations de service doivent être effectuées sur le véhicule dès que celui-ci a parcouru une certaine distance sous peine d'usure ou de détérioration excessive de certaines pièces.

Consommation instantanée de carburant

L'affichage ne présente la valeur de consommation instantanée de carburant que lorsque le véhicule est en mouvement.

NOTE :

- *L'affichage ne présente pas la valeur si le véhicule est immobile.*
- *Selon les spécifications du véhicule, les unités de consommation de carburant initialement réglées sont indiquées comme suit : L/100km, km/L ou MPG.*
- *Pour le réglage "L/100km", la valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est de 30. Seul 30 sera indiqué sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.*
- *Pour le réglage "km/L", la valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est de 50. Seul 50 sera indiqué sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.*
- *Pour le réglage "MPG", la valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est de 99.9. Seul 99.9 sera indiqué sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.*
- *Si les conditions de conduite influent grandement sur la consommation de carburant, la valeur affichée peut différer sensiblement de la valeur réelle.*

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.
- Pour le réglage "L/100km" ou "km/L", il est possible de changer les unités d'affichage de la consommation instantanée de carburant. Consulter le point "Consommation moyenne de carburant" de cette section.

Consommation moyenne de carburant

Si l'affichage était sélectionné sur la fonction consommation moyenne de carburant lors de la dernière utilisation du véhicule, la dernière valeur de la consommation moyenne de carburant réapparaît à l'affichage quand on met le contacteur d'allumage en position "ON". Tant que la valeur de la consommation moyenne de carburant n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur qui tient compte de la consommation moyenne de carburant calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

Pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage (2) pendant un moment quand la consommation moyenne de carburant est affichée.

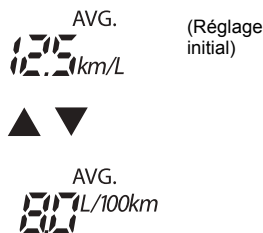
NOTE :

Quand on réinitialise l'indication ou rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la valeur de la consommation moyenne de carburant s'affichera après avoir un peu conduit.

(Pour le réglage "L/100km" ou "km/L".

Pour changer l'unité d'affichage de la consommation moyenne de carburant, tourner le bouton de sélection d'affichage (2) tout en maintenant pressé le bouton de sélection de compteur journalier (1).

EXEMPLE



68PH02207

NOTE :

Quand on change l'unité d'affichage de la consommation moyenne de carburant, cela change aussi l'unité d'affichage de la consommation instantanée de carburant.

Autonomie

Si à la dernière utilisation du véhicule l'affichage de l'autonomie était sélectionné, l'affichage indique "---" pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON".

L'autonomie affichée correspond à la distance approximative qu'il est possible de parcourir dans les conditions de conduite actuelles avant que la jauge de carburant n'indique "E".

Lorsque le témoin d'alerte de niveau bas de carburant s'allume, l'écran "---" apparaît.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, il faut faire le plein immédiatement quelle que soit l'autonomie affichée.

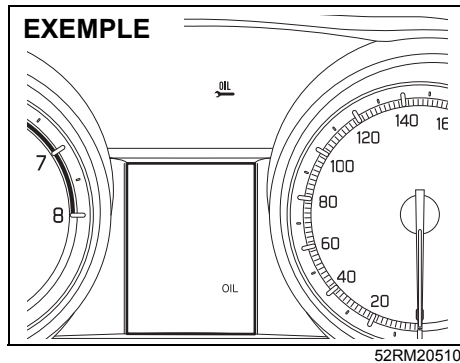
Lorsque vous faites le plein, l'autonomie est mise à jour. Toutefois, si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, la valeur correcte ne s'affiche pas.

NOTE :

- Si le contacteur d'allumage est en position "ON" pendant que le plein de carburant est fait, l'autonomie pourrait ne pas indiquer la valeur correcte.
- Quand on rebranche la borne négative (-) sur la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que l'autonomie ne s'affiche.

Témoin de niveau d'huile

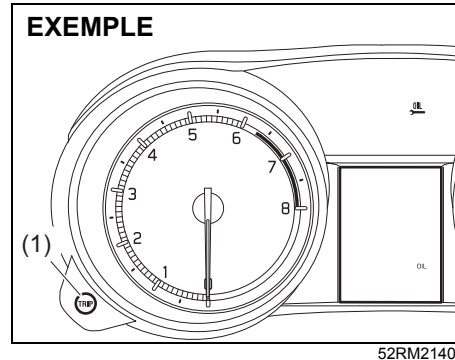
Si le relevé du compteur kilométrique ou le temps atteignent la valeur définie par le système de contrôle de la durée de service de l'huile ou l'état de l'huile, le témoin de demande de changement d'huile s'allume lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON". L'indication "OIL" apparaît sur l'affichage (D) pour vous faire savoir qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur ainsi que le filtre à huile.



Pour des instructions sur comment changer l'huile moteur et le filtre à huile, consultez "Vidange d'huile moteur et changement du filtre à huile" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN" ou contactez un concessionnaire SUZUKI agréé pour obtenir des conseils concernant la procédure appropriée d'entretien de l'huile moteur et du filtre à huile.

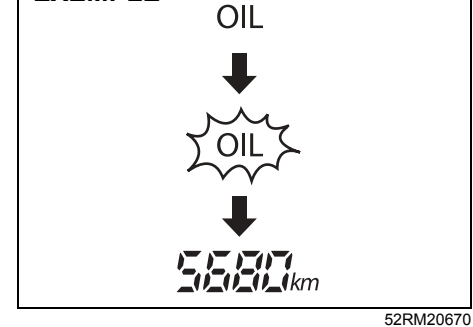
Afin de trouver correctement le délai du prochain changement d'huile et de filtre à huile, il est nécessaire de réinitialiser l'affichage du compteur kilométrique ainsi que le temps pour le voyant. Le témoin s'éteindra après la réinitialisation. Pour la procédure de réinitialisation, il est recommandé de consulter un concessionnaire SUZUKI agréé. Si vous effectuez la réinitialisation par vous-même, suivre la procédure décrite ci-dessous :

- 1) Mettez la clé de contact en position "ON".
- 2) Appuyer longuement sur le bouton de sélection de compteur journalier (1) jusqu'à ce que l'indication "OIL" finisse de clignoter lorsque l'affichage montre la demande de changement d'huile et le témoin de niveau d'huile.



- 3) Tout en maintenant le bouton de sélection de compteur journalier enfoncé (1), l'affichage change comme suit. Lorsque le système de contrôle de la durée de service de l'huile est réinitialisé, le témoin de demande de changement d'huile et le témoin de niveau d'huile disparaîtront et l'affichage indiquera le compteur kilométrique.

EXEMPLE



Jauge de carburant

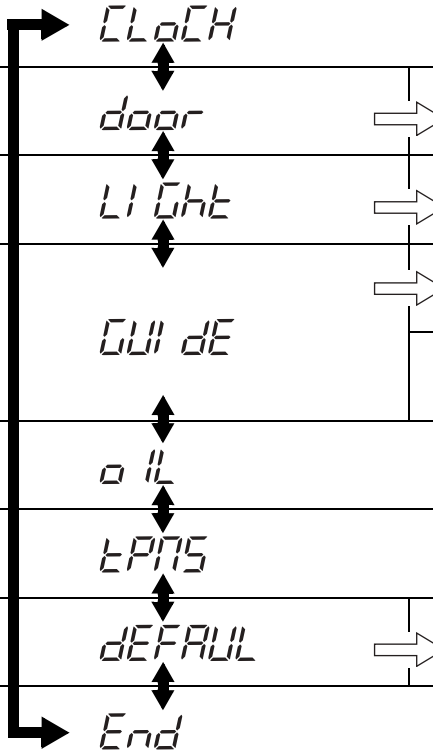
L'affichage (E) indique la jauge de carburant.

Consulter "Jauge de carburant" dans cette section.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Mode de configuration

En mode de configuration, vous pouvez configurer et personnaliser les fonctions suivantes.

Indication	Fonctions
	Indication de l'heure de la montre de bord "CL"
door	Système de verrouillage central des portes "d1"
LIght	Clignotements supplémentaires du clignotant "L2"
Guide	Temps d'éclairage pour la fonction "Vers voiture" "G1"
	Temps d'éclairage pour la fonction "Vers maison" "G2"
o IL	Réglage de réinitialisation du témoin de demande de vidange d'huile "rESEt"
LPT5	Réglage du système de contrôle de la pression des pneus
dEFAUL	Réglage d'initialisation "dE-on"
End	Quitter le mode de réglage "End"

	Tourner le bouton de sélection d'affichage (2).
	Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2).

NOTE :

Selon les spécifications du véhicule, certains éléments risquent de ne pas être affichés.

Comment utiliser le mode de configuration :

- 1) Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" et lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) et le maintenir pressé jusqu'à ce que l'écran affiche "CLoCH".
- 2) Tournez et/ou appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (2) pour sélectionner une fonction que vous voulez régler conformément au tableau à la page précédente.
- 3) Tourner et/ou appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (2) pour enregistrer les réglages des fonctions suivantes.

EXEMPLE

SEL
d 1-5L2

68PM00272

NOTE :

- Comme indiqué dans l'illustration ci-dessus, "SEL" indique sur l'affichage l'élément actuellement réglé.
- Pour revenir à l'affichage précédent lors du fonctionnement, tournez le bouton de sélection d'affichage (2) pour afficher "bACH" ou "-bAC", puis appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (2).

Indication de l'heure de la montre de bord "CL"

- CL-12h : Format 12 heures (réglage par défaut)
- CL-24h : Format 24 heures

Système de verrouillage central des portes "d1"

- d 1-5L1 : Débloquer toutes les portes en tournant la clé une fois
- d 1-5L2 : Débloquer toutes les portes en tournant la clé deux fois (réglage par défaut)

Clignotements supplémentaires du clignotant "L2"

- L2-5L1 : Les clignotants clignotent trois fois une fois le levier de clignotant remis en position de départ (réglage par défaut)
- L2-5L2 : Désactiver les clignotements supplémentaires du clignotant

Temps d'éclairage pour la fonction "Vers voiture" "G1"

- G1-5L1 : Désactivez la fonction "Vers voiture"
- G1-5L2 : 10 secondes (réglage par défaut)
- G1-5L3 : 15 secondes
- G1-5L4 : 20 secondes
- G1-5L5 : 25 secondes

Temps d'éclairage pour la fonction "Vers maison" "G2"

- G2-5L1 : Désactivez la fonction "Vers maison"
- G2-5L2 : 10 secondes (réglage par défaut)
- G2-5L3 : 15 secondes
- G2-5L4 : 20 secondes
- G2-5L5 : 25 secondes
- G2-5L6 : 30 secondes

Réglage de réinitialisation du témoin de demande de vidange d'huile "RESET"

- RESET : Réinitialisation du système de contrôle de la durée de service de l'huile

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Réglage du système de contrôle de la pression des pneus

- *UnLRdn*: Mode confort (réglage par défaut)
- *LRdEn* : Mode Chargement

Consulter “Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE” pour de plus amples détails.

Réglage d’initialisation “*dE-on*”

- *dE-on*: Initialiser tous les réglages

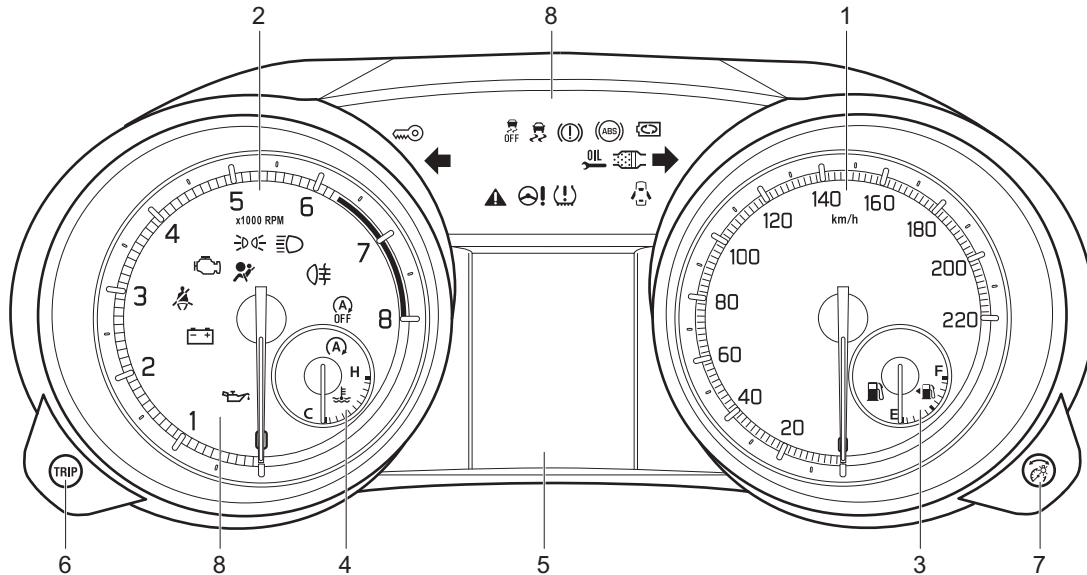
Comment quitter le mode de configuration :

Permutez l’affichage pour afficher “*End*”, puis appuyez sur le bouton de sélection d’affichage (2).

Combiné d'instruments (Type B) (si équipé)

1. Compteur de vitesse
2. Compte-tours
3. Jauge de carburant
4. Jauge de température
5. Affichage des informations
6. Bouton de sélection de compteur journalier
7. Bouton de sélection d'affichage
8. Témoins et voyants

EXEMPLE



AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

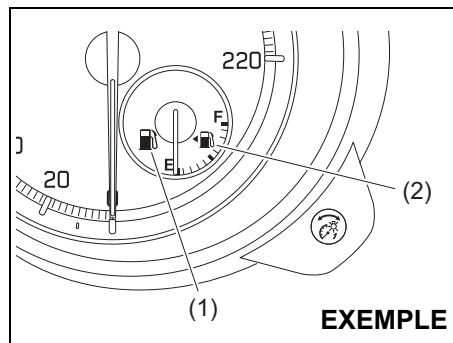
Compte-tours

Le compte-tours indique le régime moteur en tour par minute.

AVIS

Ne jamais laisser le moteur tourner dans la zone rouge du compte-tours sous peine de grave détérioration. Toujours garder le régime moteur en dessous de la zone rouge, même lorsque vous rétrogradez. Reportez-vous à "Vitesses maximum admissibles au passage du rapport inférieur" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Jauge de carburant



52RM20540

Cette jauge indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir à carburant quand le contacteur d'allumage est dans la position "ON". "F" signifie plein et "E" vide.

Si l'indicateur approche un niveau bas (près de "E") sur la jauge de carburant, remplissez le réservoir le plus tôt possible.

NOTE :

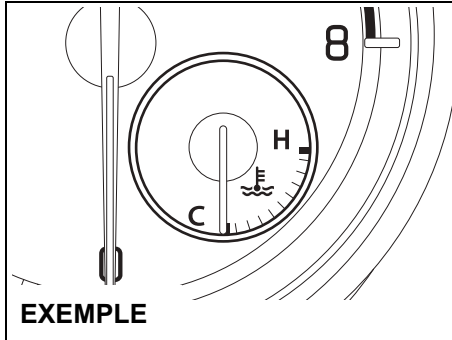
L'indication de la jauge peut varier légèrement en fonction du profil de la route (pente, virage par exemple) et de conditions de conduite qui agitent le carburant dans le réservoir.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant (1) s'allume, refaites le plein dès que possible.

Pour plus d'informations, consulter "Témoin d'alerte de bas niveau de carburant" dans la section "Témoins et voyants".

Le symbole (2) indique que le volet de ravitaillement en carburant se trouve sur le côté gauche du véhicule.

Jauge de température



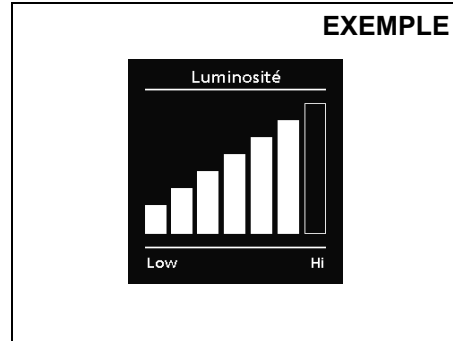
52RM20550

Cette jauge indique la température du liquide de refroidissement du moteur quand le contacteur d'allumage est en position "ON". Dans des conditions de conduite normales, l'indicateur doit se trouver dans la plage de températures acceptables, entre "H" et "C". Si l'indicateur s'approche de "H", le moteur surchauffe. Se conformer aux instructions relatives à la surchauffe du moteur de la section "ENTRETIEN D'URGENCE".

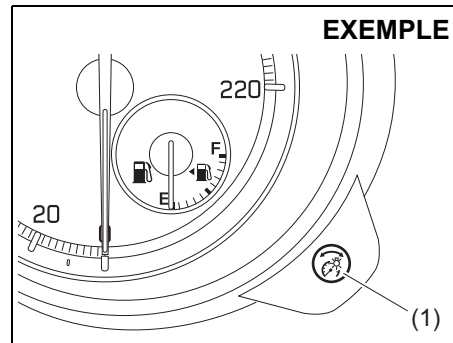
AVIS

Ne pas continuer à conduire le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de grave détérioration du moteur.

Commande de luminosité



52RS20160F



52RM20560

Quand le contacteur d'allumage est en position "ON", les témoins du tableau de bord s'allument.

Ce véhicule est doté d'une fonction d'atténuation automatique de la luminosité du tableau de bord lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Le réglage de la luminosité de l'éclairage du tableau des instruments n'est possible que lorsque les feux de position et/ou les phares sont allumés.

Pour rendre le tableau de bord plus lumineux, tourner le bouton de sélection d'affichage (1) dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour rendre le tableau de bord moins lumineux, tourner le bouton de sélection d'affichage (1) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

⚠ AVERTISSEMENT

**Ne pas régler la luminosité des témoins du tableau de bord tout en conduisant.
Dans le cas contraire, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.**

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

NOTE :

- Si vous ne tournez pas le bouton dans les quelques secondes qui suivent l'activation de la commande de luminosité, cet affichage est automatiquement annulé.
- Quand la batterie au plomb est rebranchée, la luminosité des voyants du tableau de bord revient au réglage par défaut. Ajuster le réglage de luminosité selon votre préférence.

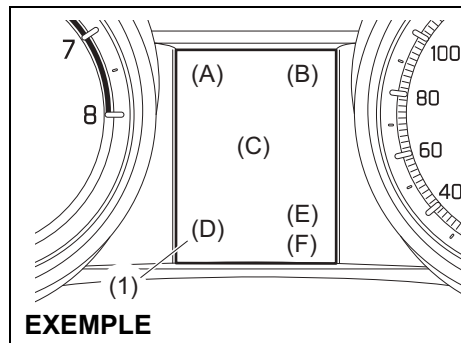
NOTE :

Si vous ajustez le niveau de luminosité maximum lorsque les feux de position ou les phares sont allumés, les fonctions suivantes seront annulées.

- Fonction atténuant automatiquement la luminosité du tableau de bord
- Fonction opérant avec la commande de luminosité, sauf pour le niveau de luminosité maximum

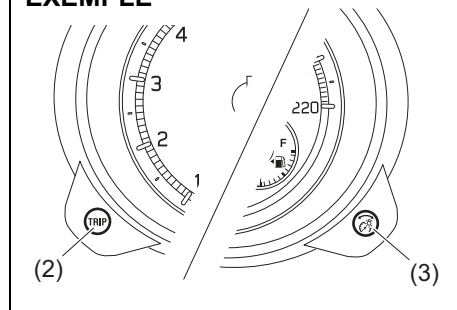
Affichage des informations

L'affichage des informations s'allume quand le contacteur d'allumage est en position "ON".



(1) Affichage des informations

EXEMPLE



- (2) Bouton de sélection de compteur journalier
(3) Bouton de sélection d'affichage

L'affichage des informations présente les informations suivantes.

Affichage (A)

Montre de bord

Affichage (B)

Thermomètre (si le véhicule en est équipé)

Affichage (C)

Messages d'avertissement et d'indication/
Consommation de carburant/Autonomie/
Vitesse moyenne/Temps de conduite/
Temps total d'arrêt au ralenti/Carburant total économisé au ralenti/Témoin du flux d'énergie

Affichage (D)

Témoin de changement de vitesse

Affichage (E)

Compteur journalier

Affichage (F)

Compteur kilométrique



52RS20420

Le message indiqué sur l'illustration ci-dessus est affiché pendant quelques secondes quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON".

Certains messages d'avertissement et d'indication risquent de s'afficher quand le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "LOCK".

Montre de bord

Quand le contacteur d'allumage est en position "ON", l'affichage (A) indique l'heure.

Pour régler l'horloge, suivez les instructions contenues dans "Mode de configuration" dans cette section.



AVERTISSEMENT

**Tenter de régler l'affichage tout en conduisant pourrait vous faire perdre le contrôle du véhicule.
Ne jamais tenter de régler l'affichage tout en conduisant.**

Thermomètre (si le véhicule en est équipé)

Quand le contacteur d'allumage est en position "ON", l'affichage (B) présente le thermomètre.

Le thermomètre indique la température extérieure.

EXEMPLE



52RM20870

Si la température extérieure est proche de zéro ou de négative, le pictogramme (a) s'affichera à l'affichage.

NOTE :

- La température extérieure affichée peut être assez différente de la température extérieure réelle quand le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse.
- Si le thermomètre présente un dysfonctionnement, ou juste après la mise du contacteur d'allumage en position "ON", l'affichage ne peut pas indiquer la température extérieure.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Il est possible de modifier l'unité de température lorsque l'affichage (C) indique l'autonomie.

Pour changer l'unité d'affichage de la température, reportez-vous à "Mode de configuration" dans cette section.

EXEMPLE

25°C

(Réglage initial)



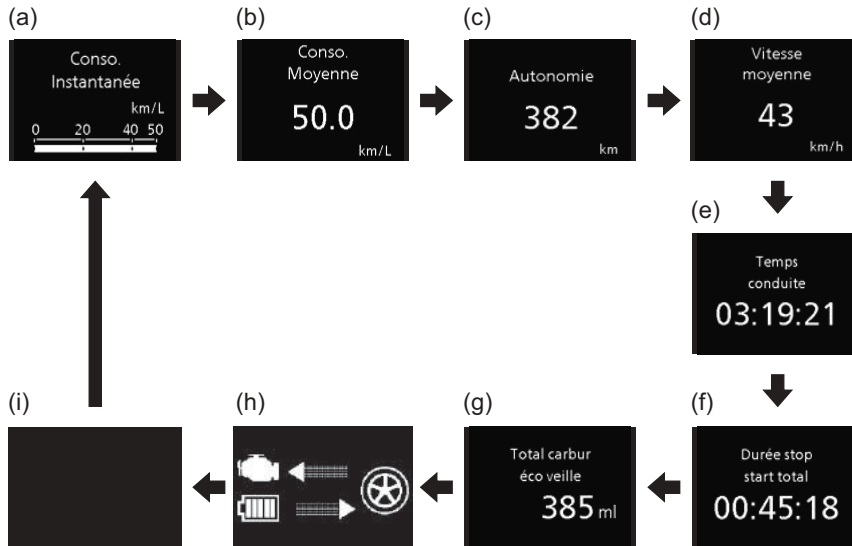
77°F

52RM20880

Consommation de carburant / Autonomie / Vitesse moyenne / Temps de conduite / Temps total d'arrêt au ralenti / Carburant total économisé au ralenti / Témoin du flux d'énergie

Lorsqu'il n'y a pas de message d'avertissement ou de confirmation sur l'affichage (C), vous pouvez sélectionner l'une des indications suivantes pour la faire apparaître sur l'affichage : consommation instantanée de carburant, consommation moyenne de carburant, autonomie, vitesse moyenne, temps de conduite, temps totale d'arrêt au ralenti, carburant total économisé au ralenti, témoin du flux d'énergie ou aucune indication.

EXEMPLE



- (a) Consommation instantanée de carburant
- (b) Consommation moyenne de carburant
- (c) Autonomie
- (d) Vitesse moyenne
- (e) Temps de conduite
- (f) Temps total d'arrêt au ralenti
- (g) Carburant total économisé au ralenti
- (h) Témoin du flux d'énergie
- (i) Aucune indication

Pour changer l'indication de l'affichage, appuyez brièvement sur le bouton de sélection d'affichage (3).

NOTE :

Les valeurs de la consommation de carburant, d'autonomie, de vitesse moyenne et de carburant total économisé au ralenti indiquées sur l'affichage dépendent des conditions suivantes ;

- de l'état de la route
- des conditions de circulation
- des conditions de conduite
- de l'état du véhicule
- d'une anomalie de fonctionnement signalée ou non par l'allumage ou le clignotement du témoin de dysfonctionnement

Consommation instantanée de carburant

L'affichage indique la consommation instantanée de carburant sous forme de graphique à barres seulement quand le véhicule roule.

NOTE :

- *L'affichage ne présente pas le graphique à barres si le véhicule est immobile.*
- *Selon les spécifications du véhicule, les unités de consommation de carburant initialement réglées sont indiquées comme suit : L/100 km, km/L ou MPG (GB).*
- *La valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est l'une des valeurs suivantes. Seule la valeur maximum sera indiquée sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.*
 - Pour le réglage L/100km : 30
 - Pour le réglage km/L : 50
 - Pour le réglage MPG (GB) : 80
- *Si les conditions de conduite influent grandement sur la consommation de carburant, la valeur affichée peut différer sensiblement de la valeur réelle.*
- *L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.*

Consommation moyenne de carburant

Si l'affichage était sélectionné sur la fonction consommation moyenne de carburant lors de la dernière utilisation du véhicule, la dernière valeur de la consommation moyenne de carburant réapparaît à l'affichage quand on met le contacteur d'allumage en position "ON". Tant que la valeur de la consommation moyenne de carburant n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur basée sur la consommation moyenne de carburant calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

NOTE :

Quand on rebranche la borne négative (–) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que la consommation moyenne de carburant ne s'affiche.

Vous pouvez sélectionner la synchronisation pour réinitialiser la valeur de la consommation moyenne de carburant par l'une des trois méthodes suivantes ;

- Réinitialisation au ravitaillement : la valeur de la consommation moyenne de carburant est automatiquement remise à zéro lors du plein de carburant.
- Remise à zéro du compteur journalier A : la valeur de la consommation moyenne de carburant est automatiquement remise à zéro lorsque le compteur journalier A est remis à zéro.

- Réinitialisation manuelle : la valeur de la consommation moyenne de carburant est remise à zéro par une longue pression du bouton de sélection d'affichage (3) quand l'affichage indique la consommation moyenne de carburant.

Pour modifier l'intervalle pour réinitialiser la valeur de la consommation moyenne de carburant, reportez-vous à "Mode de configuration" dans cette section.

NOTE :

Si on ajoute au réservoir une petite quantité de carburant seulement alors que la méthode de réinitialisation choisie est "Réinitialisation au ravitaillement", la valeur de consommation moyenne de carburant ne pourra pas être réinitialisée.

Autonomie

Si à la dernière utilisation du véhicule l'affichage de l'autonomie était sélectionné, l'affichage indique "----" pendant quelques secondes puis indique l'autonomie actuelle quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON".

L'autonomie affichée correspond à la distance approximative qu'il est possible de parcourir dans les conditions de conduite actuelles avant que la jauge de carburant n'indique "E".

Lorsque le témoin d'alerte de niveau bas de carburant s'allume, l'écran "----" apparaît.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, il faut faire le plein immédiatement quelle que soit l'autonomie affichée.

Lorsque vous faites le plein, l'autonomie est mise à jour. Toutefois, si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, la valeur correcte ne s'affiche pas.

NOTE :

- Si le contacteur d'allumage est en position "ON" pendant que le plein de carburant est fait, l'autonomie pourrait ne pas indiquer la valeur correcte.
- Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que l'autonomie ne s'affiche.

Vitesse moyenne

Si la vitesse moyenne était le mode d'affichage sélectionné la dernière fois que le véhicule a été utilisé, l'affichage va afficher la dernière valeur de la vitesse moyenne calculée quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON". Tant que la valeur de la vitesse moyenne n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur qui tient compte de la vitesse moyenne calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

Pour réinitialiser la valeur de la vitesse moyenne, appuyez longuement sur le contacteur d'informations (3) pendant un moment lorsque l'affichage indique une vitesse moyenne. L'affichage indique "---" jusqu'à ce qu'une nouvelle valeur de vitesse moyenne soit calculée après avoir roulé un certain temps.

NOTE :

Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que la vitesse moyenne ne s'affiche.

Temps de conduite

L'affichage indique la temps de conduite totale depuis la réinitialisation de l'indication.

- Pour réinitialiser la temps de conduite, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage (3) pendant un moment lorsque l'affichage indique la temps de conduite.

NOTE :

- Quand on réinitialise l'indication ou rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la temps de conduite s'affichera après avoir un peu conduit.
- La valeur maximum indiquée de la temps de conduite est de 99:59:59. Seule la valeur maximum sera indiquée sur l'affichage jusqu'à ce que la nouvelle temps de conduite soit réinitialisée.

Temps total d'arrêt au ralenti

L'affichage indique la durée totale (en heures, en minutes et en secondes) du temps d'arrêt du moteur par le système ENG A-STOP depuis la réinitialisation de l'indication.

- Pour réinitialiser le temps total d'arrêt au ralenti, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage (3) pendant un moment lorsque l'affichage indique le temps total d'arrêt au ralenti.

NOTE :

- La valeur maximum indiquée du temps total d'arrêt au ralenti est de 99:59:59.
- Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la valeur du temps total d'arrêt au ralenti sera réinitialisée.

Carburant total économisé au ralenti

L'affichage indique la quantité totale (en millilitres) d'économie de carburant par le système ENG A-STOP depuis la réinitialisation de l'indication.

- Pour réinitialiser la quantité totale de carburant économisé au ralenti, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage (3) pendant un moment lorsque l'affichage indique la quantité totale de carburant économisé au ralenti.

NOTE :

Quand on rebranche la borne négative (–) de la batterie au plomb, la valeur du carburant total économisé au ralenti sera réinitialisée.

Témoin du flux d'énergie

Se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (à l'exception du modèle avec moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin de changement de vitesse

L'affichage (D) présente le témoin de changement de vitesse.

Reportez-vous au point "Témoin de changement de vitesse" de la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Compteur journalier

L'affichage (E) indique le compteur journalier.

Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue pour de courts déplacements ou entre deux pleins d'essence.

Le compteur journalier A et le compteur journalier B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour réinitialiser le compteur journalier, appuyez longuement sur le bouton de sélection de compteur journalier (2) pendant un moment.

NOTE :

La valeur maximum indiquée par le compteur journalier est de 9999.9. Quand le compteur atteint cette valeur maximum, la valeur indiquée redescend à 0.0.

Compteur kilométrique

L'affichage (F) indique le compteur kilométrique.

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

AVIS

Consulter de temps à autre l'indication du compteur kilométrique et se reporter régulièrement au programme d'entretien pour les diverses opérations d'entretien à effectuer. Certaines opérations d'entretien doivent être effectuées sans tarder quand le véhicule a parcouru une certaine distance sous peine d'usure ou de détérioration excessive de certaines pièces.

Temps d'arrêt au ralenti et carburant économisé avec arrêt au ralenti

EXEMPLE



52RM20900F

Lorsque le moteur est arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, l'affichage (C) indique la durée (en heures, minutes et secondes) du temps d'arrêt du moteur et la quantité de carburant économisée par arrêt au ralenti. Après le redémarrage du moteur, l'affichage passera à l'indication d'origine.

Mode de réglage

Pour passer en mode de réglage de l'affichage des informations, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3) pendant au moins 3 secondes, contacteur d'allumage en position "ON", véhicule à l'arrêt.

- Pour sélectionner le réglage à changer, tournez le bouton de sélection d'affichage (3) vers la gauche ou la droite.
- Pour modifier le réglage, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3).
- Pour sortir du mode de réglage, sélectionnez "Back" et appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3).

EXEMPLE



52RM20910F

NOTE :

L'élément de réglage actuellement sélectionné apparaît encadré.

NOTE :

- Si vous maintenez pressé le bouton de sélection d'affichage (3) pour entrer dans le mode de configuration lorsque l'affichage (C) indique la consommation moyenne de carburant, la vitesse moyenne, la temps de conduite, le temps total d'arrêt au ralenti ou la quantité totale de carburant économisée au ralenti, la valeur sera simultanément réinitialisée. Si vous ne désirez pas réinitialiser la valeur, pressez rapidement le bouton de sélection d'affichage pour commuter l'indication de l'affichage.
- Si vous tournez le contacteur d'allumage ou commencez à déplacer le véhicule lorsque l'affichage est en mode de configuration, ce dernier sera automatiquement annulé.

Unités

(réglage de l'unité de distance du compteur kilométrique/compteur journalier/autonomie/vitesse moyenne)

Vous pouvez modifier les unités dans lesquelles le compteur kilométrique/le compteur journalier/la vitesse moyenne sont affichés.

Consommation

(Réglage de l'unité de consommation de carburant)

L'unité d'affichage des consommations de carburant peut être modifiée.

Langue

La langue de l'affichage des informations peut être modifiée.

RAZ Conso.

(Réglage de réinitialisation de la consommation moyenne de carburant)

La méthode de réinitialisation de la valeur de la consommation moyenne de carburant peut être modifiée.

Température

(Réglage de l'unité de la température)

L'unité d'affichage des températures peut être modifiée.

- Pour modifier les unités de température, sélectionnez "Température" dans "Mode de configuration". Ensuite, sélectionnez "°C" ou "°F".

NOTE :

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température, les unités d'affichage de la température du système de chauffage et de climatisation automatique (si le véhicule en est équipé) seront automatiquement modifiées.

Régl. Horloge

(Réglage de l'horloge)

- Réglez l'horloge en sélectionnant "Réglage de l'horloge" dans "Mode de configuration". Ensuite, sélectionnez "Régler l'horloge".
- Pour changer l'heure, tournez le bouton de sélection d'affichage (3) vers la droite ou la gauche autant de fois que nécessaire lorsque l'heure apparaît avec ses couleurs inversées. Pour modifier plus rapidement les chiffres des heures, tournez et maintenez pressé le bouton de sélection d'affichage (3). Pour valider l'heure et mettre les minutes en couleur inversée, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3).
- Pour changer les minutes, tournez le bouton de sélection d'affichage (3) vers la droite ou la gauche autant de fois que nécessaire lorsque les minutes apparaissent avec les couleurs inversées. Pour modifier plus rapidement les chiffres des minutes, tournez et maintenez pressé le bouton de sélection d'affichage (3). Pour configurer les chiffres des minutes affichés sont corrects, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (3).

(Sélection du format 12/24 h)

- Commutez le format d'affichage d'indication de l'heure entre 12 h et 24 h en sélectionnant "Réglage de l'horloge" dans "Mode de configuration". Puis, sélectionnez "12 h" ou "24 h".

Verr. portes

(Réglage de déverrouillage de la porte)

Vous pouvez choisir une à deux opérations pour déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) en tournant la clé ou en utilisant l'émetteur du système de démarrage sans la clé, la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête.

Vous pouvez également désactiver ou activer le son du signal sonore lorsque la porte ou les portes sont verrouillées ou déverrouillées.

Eclairages

(Signal de changement de voie)

Le clignotant et son témoin peuvent être configurés pour clignoter trois fois même si vous repositionnez la commande des clignotants peu de temps après l'avoir exécutée.

- Pour changer de voie de circulation pour modifier le réglage, sélectionnez "Changement de voie" dans "Mode de configuration". Puis, sélectionnez "ON" ou "OFF".
- Si vous souhaitez modifier le nombre de clignotements, demandez à un concessionnaire SUZUKI agréé.

Temps d'éclairage des phares (Réglage de l'éclairage) (si équipé)

Vous pouvez modifier le temps d'éclairage de la fonction "Vers la voiture" ou de la fonction "Vers la maison".

Changt huile

(Réglage de réinitialisation du système de contrôle de la durée de service de l'huile)

Le système de contrôle de la durée de service de l'huile doit être réinitialisé après avoir changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. Pour réinitialiser le système, appuyez le bouton de sélection d'affichage (3) pendant un certain temps.

A/C mode

(Réglage du système ENG A-STOP)

- Lors de l'utilisation du système de chauffage et de climatisation automatique (si le véhicule en est équipé), vous pouvez sélectionner l'un des réglages suivants d'arrêt automatique du moteur.
 - Standard
 - Économie
 - Confort
- Lorsque "Économie" est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur est facilitée par rapport au mode "Standard". La condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long ce qui permettra de réduire la consommation de carburant.

- Lorsque "Confort" est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur devient sévère par rapport au mode "Standard". Comme la condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, ce qui permettra une condition plus confortable en habitacle grâce au climatiseur.

TPMS

(Réglage du système de contrôle de la pression des pneus)

- Vous pouvez vérifier la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'affichage des informations.
- Une des valeurs initiales de pression des pneus située sur l'étiquette d'informations sur les pneus peut être utilisée pour le réglage.
 - Mode Confort
 - Mode Chargement

Consulter "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour de plus amples détails.

Elément d'affichage

(Réglage "eco carb/tps")

Vous pouvez définir si l'affichage des informations présente l'affichage Conduite écologique lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position "LOCK".

(Réglage "Mess stop/st")

Vous pouvez sélectionner si l'affichage des informations indique ou non les messages d'avertissement et de confirmation relatifs au système ENG A-STOP.

(Réglage "Aff réglé")

Vous pouvez choisir d'allumer ou non le témoin de régénération de l'énergie de décélération.

Défaut

(Réglage de l'initialisation)

Sélectionner "YES" et appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3) pour réinitialiser tous les réglages.

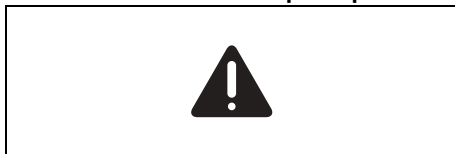
Messages d'avertissement et de confirmation

Des messages d'avertissement et de confirmation apparaissent à l'affichage en cas de problème et dans certaines situations.

Dans certains cas, les parois externes et internes du signal sonore peuvent également se déclencher en même temps pour vous en informer.

Quand un message d'avertissement et de confirmation apparaissent, suivre les messages.

Témoin d'avertissement principal



80P0382

Lorsque l'affichage indique des messages d'avertissement et de confirmation, le témoin d'avertissement principal peut également clignoter.

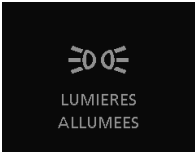
NOTE :

- Une fois que le problème à l'origine d'un message est corrigé, le message disparaît.

- S'il y a plusieurs problèmes en même temps, les messages correspondants défilent à l'affichage au rythme d'un message toutes les 5 secondes environ.
- Si le bouton de sélection d'affichage (3) est maintenu pressé pendant environ 2 secondes alors qu'un message est présent à l'affichage, le message disparaît provisoirement. Le message réapparaît de nouveau 5 secondes plus tard si le problème n'a pas été résolu.

Messages d'avertissement et de confirmation

Tous modèles

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM20920	Clignote (seulement quand le véhicule est en mouvement) 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois ; seulement si le véhicule est en mouvement)	Une porte ou la ridelle arrière n'est pas correctement fermée. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et fermez correctement la porte ou la ridelle arrière. (n° 1)
 52RM20930F	Clignote 	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	Le frein de stationnement n'est pas relâché. Arrêter le véhicule en lieu sûr et relâcher le frein de stationnement.
 52RM20940F	Clignote 	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	Les phares et/ou les feux de position restent allumés. Éteindre les lumières.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 NIVEAU CARBURANT BAS 52RM20950F	Inactif	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible. (n° 1)
 RISQUE DE VERGLAS PRUDENCE 52RM20960F	Inactif	Inactif	La route peut être verglacée. Rouler très prudemment. (n° 1)
 OIL CHANGER HUILE MOTEUR 52RM20970F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Changez l'huile moteur et le filtre à huile dans les plus brefs délais. Le système de contrôle de la durée de service de l'huile doit être réinitialisé après avoir changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. Reportez-vous à "Témoin de demande de vidange d'huile (si équipé)" dans cette section.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

Modèles avec moteur K10C

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 ANOMALIE SYSTEME GPF 52RM604F	Clignote 	Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être une anomalie dans le filtre à particules essence. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 ROULER POUR REGENERER GPF 52RM605F	Clignote 	Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Il faut régénérer le filtre à particules essence. Consulter "Filtre à particules essence" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Véhicule avec le système ESP®

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM20980F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le système ESP®. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
Système de régulation de la vitesse en descente  52RM20990F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le système de régulation de la vitesse en descente. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Véhicule avec système ENG A-STOP

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21000F	Inactif	Inactif	Le moteur ne s'arrête pas automatiquement avec le système ENG A-STOP car une des conditions d'arrêt automatique n'est pas remplie. Se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (à l'exception du modèle avec moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails.
 52RM21010F	Inactif	Série de signaux dans certaines conditions (de signal sonore intérieur)	Le moteur cale. Redémarrer le moteur en tournant le contacteur d'allumage. Se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (à l'exception du modèle avec moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

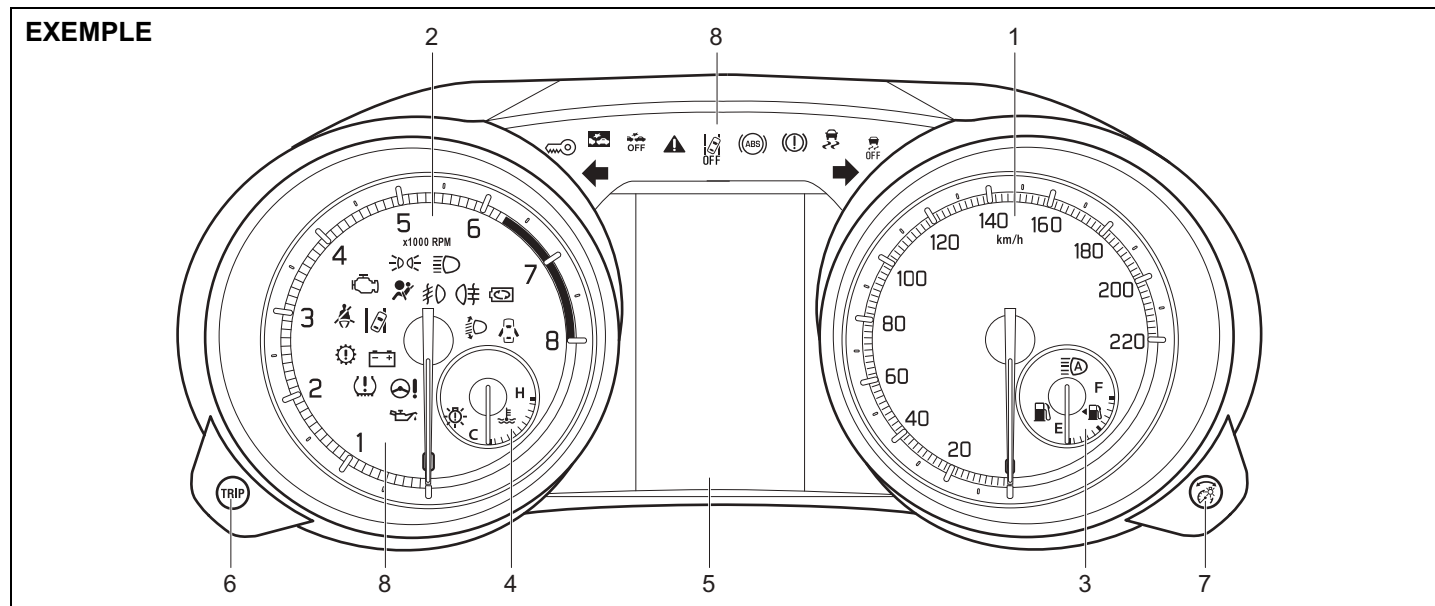
Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21020F	Inactif	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le moteur redémarrera rapidement car la batterie continue à se décharger, un peu de temps s'est écoulé depuis l'arrêt automatique du moteur, la température de l'air provenant des sorties varie grandement ou le dégivreur est mis en route. Se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (à l'exception du modèle avec moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails. En outre, la durée du système ENG A-STOP peut être définie en fonction de si vous utilisez ou non le système d'air conditionné. Se reporter à "Mode de configuration" dans cette section.
 52RM21030F	Inactif	Série de signaux dans certaines conditions (de signal sonore intérieur)	Le moteur redémarre automatiquement car la pression du servo-frein à dépression est faible, la porte du conducteur est ouverte ou la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. Se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (à l'exception du modèle avec moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21380F	Inactif	Série de signaux dans certaines conditions (de signal sonore intérieur)	Le moteur redémarre automatiquement car le dégivrage est activé, le véhicule commence à se déplacer sur une pente, ou pour toute autre raison. Se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (à l'exception du modèle avec moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails.

NOTE :
Comme le combiné d'instruments (Type B) est réglé uniquement pour un type de véhicule spécifique, l'affichage en arabe n'est pas disponible.

Combiné d'instruments (Type C) (si équipé)

1. Compteur de vitesse
2. Compte-tours
3. Jauge de carburant
4. Jauge de température
5. Affichage des informations
6. Bouton de sélection de compteur journalier
7. Bouton de sélection d'affichage
8. Témoins et voyants



Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

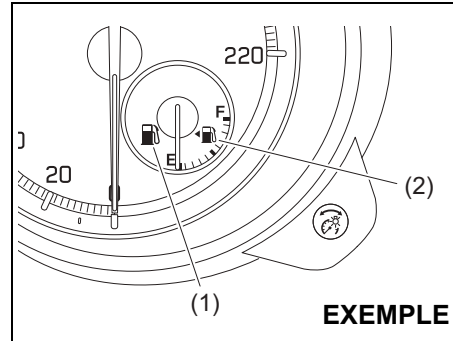
Compte-tours

Le compte-tours indique le régime moteur en tour par minute.

AVIS

Ne jamais laisser le moteur tourner dans la zone rouge du compte-tours sous peine de grave détérioration. Toujours garder le régime moteur en dessous de la zone rouge, même lorsque vous rétrogradez. Reportez-vous à "Vitesses maximum admissibles au passage du rapport inférieur" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Jauge de carburant



52RM20540

Cette jauge indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON", ou lorsque que le mode d'allumage ON est sélectionné. "F" signifie plein et "E" vide.

Si l'indicateur approche un niveau bas (près de "E") sur la jauge de carburant, remplissez le réservoir le plus tôt possible.

NOTE :

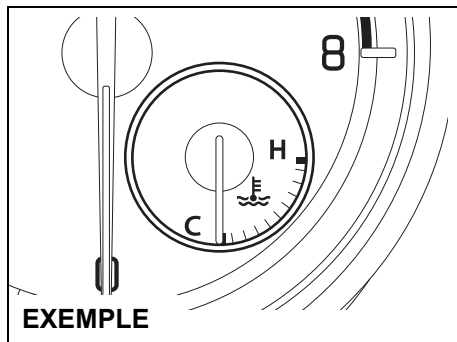
L'indication de la jauge peut varier légèrement en fonction du profil de la route (pente, virage par exemple) et de conditions de conduite qui agitent le carburant dans le réservoir.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant (1) s'allume, refaites le plein dès que possible.

Pour plus d'informations, consulter "Témoin d'alerte de bas niveau de carburant" dans la section "Témoins et voyants".

Le symbole (2) indique que le volet de ravitaillement en carburant se trouve sur le côté gauche du véhicule.

Jauge de température



52RM20550

Cette jauge indique la température du liquide de refroidissement du moteur quand le contacteur d'allumage est en position "ON" ou quand le mode d'allumage est en position ON. Dans des conditions de conduite normales, l'indicateur doit se trouver dans la plage de températures acceptables, entre "H" et "C". Si l'indicateur s'approche de "H", le moteur surchauffe. Suivez les instructions pour "Panne du moteur : Surchauffe" dans la section "ENTRETIEN D'URGENCE".

AVIS

Ne pas continuer à conduire le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de grave détérioration du moteur.

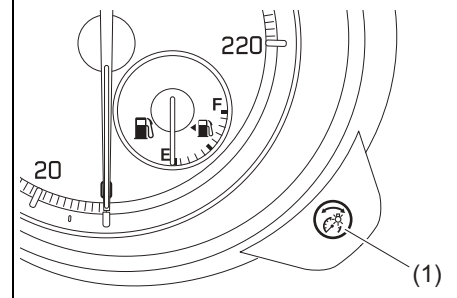
Commande de luminosité

EXEMPLE



52RM21370F

EXEMPLE



52RM20560

Quand on appuie sur le contacteur d'allumage pour entrer en mode d'allumage ON, le tableau de bord s'éclaire.

Ce véhicule est doté d'une fonction d'atténuation automatique de la luminosité du tableau de bord lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

Le réglage de la luminosité de l'éclairage du tableau des instruments n'est possible que lorsque les feux de position et/ou les phares sont allumés.

Pour rendre le tableau de bord plus lumineux, tourner le bouton de sélection d'affichage (1) dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour rendre le tableau de bord moins lumineux, tourner le bouton de sélection d'affichage (1) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

AVERTISSEMENT

Ne pas régler la luminosité des témoins du tableau de bord tout en conduisant. Dans le cas contraire, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

NOTE :

- Si vous ne tournez pas le bouton dans les quelques secondes qui suivent l'activation de la commande de luminosité, cet affichage est automatiquement annulé.
- Quand la batterie au plomb est rebranchée, la luminosité des voyants du tableau de bord revient au réglage par défaut. Ajuster le réglage de luminosité selon votre préférence.

NOTE :

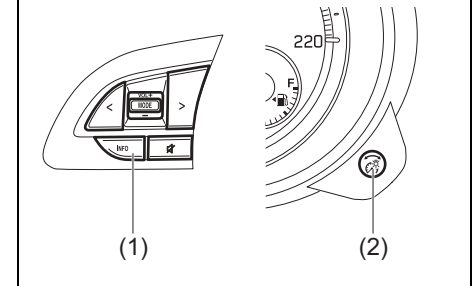
Si vous ajustez le niveau de luminosité maximum lorsque les feux de position ou les phares sont allumés, les fonctions suivantes seront annulées.

- Fonction atténuant automatiquement la luminosité du tableau de bord
- Fonction opérant avec la commande de luminosité, sauf pour le niveau de luminosité maximum

Contacteur d'informations (si équipé)

Vous pouvez utiliser le contacteur d'informations pour commuter l'indication d'affichage lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est ON et que le véhicule est à l'arrêt.

EXEMPLE



52R31310

- (1) Contacteur d'informations
- (2) Bouton de sélection d'affichage

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Pour basculer vers le mode de réglage

- 1) Appuyez longuement sur le bouton d'information (1) lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- 2) Après l'affichage du mode de réglage, sélectionnez le réglage que vous souhaitez modifier en tournant le bouton de sélection d'affichage (2) vers la gauche ou la droite. Reportez-vous à "Mode de configuration" dans cette section pour plus de détails.

NOTE :

Si vous passez le mode de configuration lorsque l'un des éléments suivants est sur l'affichage des informations, la valeur actuelle est remise à zéro. Si vous ne voulez pas réinitialiser sa valeur, appuyez sur son bouton de sélection d'affichage rapidement au préalable (2) et passez à l'autre élément.

- Consommation moyenne de carburant
- Vitesse moyenne
- Temps de conduite
- Temps total d'arrêt au ralenti (si équipé) et carburant total économisé au ralenti (si équipé)

Pour quitter le mode de réglage

- 1) Appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (2) et sélectionnez "Back".
- 2) Appuyez sur le bouton d'informations (1) rapidement.

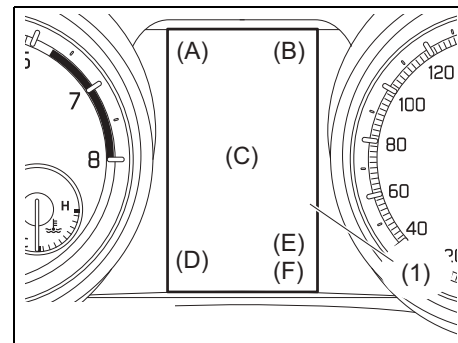
NOTE :

Vous pouvez quitter le mode de réglage par l'une des opérations suivantes :

- Tournez le contacteur d'allumage sur la position "ACC" ou "LOCK".
- Appuyez sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage sur ACC ou LOCK (OFF).
- Commencez à conduire votre véhicule.

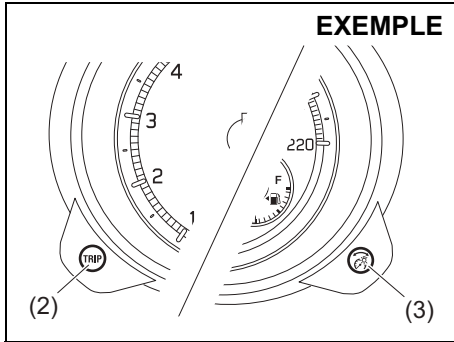
Affichage des informations

L'affichage des informations apparaît lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est sur ON.



52RM20680

(1) Affichage des informations



52RM20580

- (2) Bouton de sélection de compteur journalier
- (3) Bouton de sélection d'affichage

L'affichage des informations présente les informations suivantes.

Affichage (A)

Montre de bord

Affichage (B)

Thermomètre (si équipé)/Témoin ENG A-STOP (si équipé)/Témoin ENG A-STOP OFF (si équipé)

Affichage (C)

Messages d'avertissement et d'indication/ Consommation de carburant/Autonomie/ Vitesse moyenne/Temps de conduite/ Temps total d'arrêt du ralenti et total de la consommation de carburant au ralenti économisée (si le véhicule en est équipé)/Horloge et date/Mouvement/Couple et puissance/Accélérateur et frein/Pression de suralimentation et température de l'huile moteur (si le véhicule en est équipé)/Flux d'énergie (si le véhicule en est équipé)/ Vitesse du véhicule (si le véhicule en est équipé)/Système de régulation de vitesse adaptatif (si le véhicule en est équipé)/ Régulateur de vitesse (si le véhicule en est équipé)/Limiteur de vitesse (si le véhicule en est équipé)/Système d'assistance de freinage à radar (si le véhicule en est équipé)/Système d'assistance de freinage à double capteur (si le véhicule en est équipé)/Reconnaissance des panneaux de signalisation (si le véhicule en est équipé)/ Prévention de sortie de voie (si le véhicule en est équipé)/Moniteur d'angle mort (si le véhicule en est équipé)/Alerte de circulation transversale arrière (si le véhicule en est équipé)

Affichage (D)

Position du sélecteur (pour les véhicules à boîte CVT ou boîte-pont automatique) / Témoin de changement de vitesse (si équipé)

Affichage (E)

Compteur journalier

Affichage (F)

Compteur kilométrique

EXEMPLE



52RM240

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON" ou lorsque l'on appuie sur le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur ON, l'affichage de l'horloge indiqué dans l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage pendant quelques secondes.

Certains messages d'avertissement et d'indication peuvent apparaître sur l'affichage lorsque le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou en position "ACC", ou lorsque le mode d'allumage est sur ACC ou sur LOCK (OFF).

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Montre de bord

L'affichage (A) indique l'heure.

Pour régler l'horloge, suivez les instructions contenues dans "Mode de configuration" dans cette section.

Thermomètre (si équipé)/Témoin ENG A-STOP (si équipé)/Témoin ENG A-STOP OFF (si équipé)

Thermomètre (si le véhicule en est équipé)

L'affichage (B) représente le thermomètre.

Le thermomètre indique la température extérieure.

Si la température extérieure est proche de zéro ou de négative, le message indiqué dans l'illustration ci-dessus apparaît à l'affichage.

Pour changer l'unité de température entre "°C" et "°F", suivez les instructions "Mode de configuration" dans cette section.

NOTE :

La température extérieure affichée peut être assez différente de la température extérieure réelle quand le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse.

Témoin ENG A-STOP (si équipé)/ Témoin ENG A-STOP OFF (si équipé)

Se reporter à "Témoins et voyants" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

EXEMPLE



52RM21050F

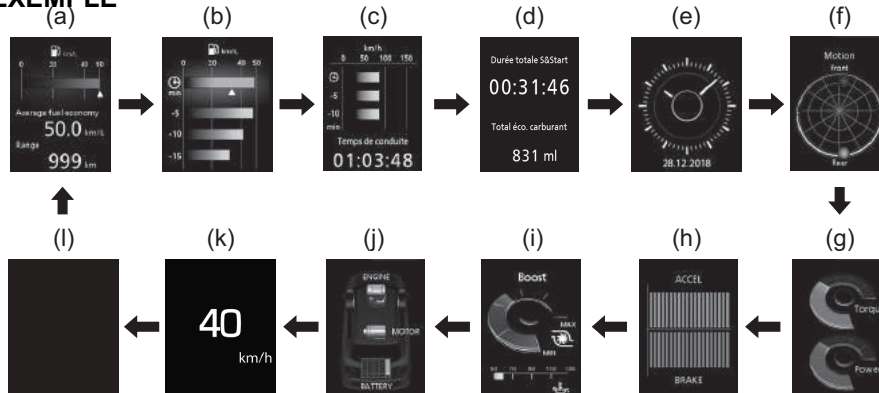
Consommation de carburant/Autonomie/Vitesse moyenne/Temps de conduite/ Temps total d'arrêt au ralenti et de carburant total économisé au ralenti (si équipé)/Horloge et date/Mouvement/Couple et puissance/Accélérateur et frein/ Pression de suralimentation et température de l'huile moteur (si équipé)/Flux d'énergie (si équipé)/Vitesse du véhicule (si le véhicule en est équipé)

Lorsqu'il n'y a pas de message d'avertissement ou d'indication sur l'affichage (C), vous pouvez sélectionner l'une des indications suivantes pour la faire apparaître sur l'affichage : consommation instantanée de carburant, consommation moyenne de carburant, autonomie, vitesse moyenne, temps de conduite, temps total d'arrêt au ralenti et total de la consommation de carburant au ralenti économisée (si le véhicule en est équipé), horloge et date, mouvement, couple et puissance, accélérateur et frein, pression de suralimentation et température de l'huile moteur (si le véhicule en est équipé), flux d'énergie (si le véhicule en est équipé), vitesse du véhicule (si le véhicule en est équipé) ou aucune indication.

⚠ AVERTISSEMENT

Tenter de régler l'affichage tout en conduisant pourrait vous faire perdre le contrôle du véhicule. Ne jamais tenter de régler l'affichage tout en conduisant.

EXEMPLE



- (a) Consommation instantanée de carburant / Consommation moyenne de carburant / Autonomie
- (b) Consommation instantanée de carburant / Consommation moyenne de carburant / Consommation moyenne de carburant en 5 minutes
- (c) Vitesse moyenne / Vitesse moyenne en 5 minutes / Temps de conduite
- (d) Temps total d'arrêt au ralenti et carburant total économisé au ralenti (si équipé)
- (e) Horloge et date
- (f) Mouvement
- (g) Couple et puissance
- (h) Accélérateur et frein
- (i) Pression de suralimentation et température de l'huile moteur (si équipé)
- (j) Flux d'énergie (si équipé)
- (k) Vitesse du véhicule
- (l) Aucune indication

Pour changer l'indication de l'affichage, appuyez brièvement sur le bouton de sélection d'affichage (3).

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

NOTE :

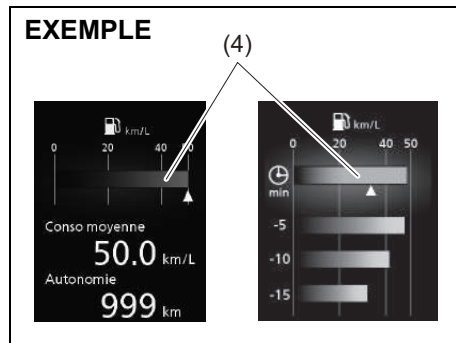
La valeur de consommation instantanée de carburant, consommation moyenne de carburant, autonomie, vitesse moyenne, durée totale de carburant économisé au ralenti (si équipé), mouvement, couple et puissance, accélérateur et frein, pression de suralimentation et température de l'huile moteur (si équipé) et flux d'énergie (si équipé) indiqués sur l'affichage dépendent des conditions suivantes ;

- de l'état de la route
- des conditions de circulation
- des conditions de conduite
- de l'état du véhicule
- d'une anomalie de fonctionnement signalée ou non par l'allumage ou le clignotement du témoin de dysfonctionnement

Consommation instantanée de carburant

L'affichage indique la consommation instantanée de carburant sous forme de graphique à barres seulement quand le véhicule roule.

EXEMPLE



52RM21070F

(4) Consommation instantanée de carburant

NOTE :

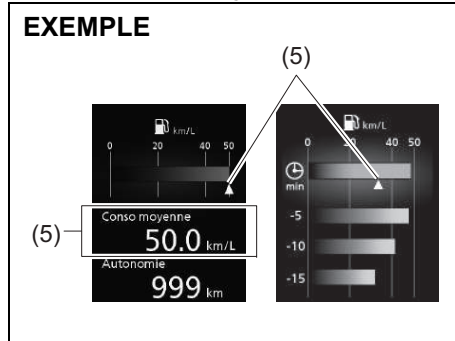
- L'affichage ne présente pas le graphique à barres si le véhicule est immobile.
- Selon les spécifications du véhicule, les unités de consommation de carburant initialement réglées sont indiquées comme suit : L/100km, km/L ou MPG.

- Pour le réglage "L/100km", la valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est de 30. Seul 30 sera indiqué sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.
- Pour le réglage "km/L", la valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est de 50. Seul 50 sera indiqué sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.
- Pour le réglage "MPG(GB)", la valeur maximum indiquée de la consommation instantanée de carburant est de 80. Seul 80 sera indiqué sur l'affichage, même si la consommation instantanée de carburant est plus élevée.
- Si les conditions de conduite influent grandement sur la consommation de carburant, la valeur affichée peut différer sensiblement de la valeur réelle.
- L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.

Consommation moyenne de carburant/ consommation moyenne de carburant en 5 minutes/consommation moyenne de carburant après 1 cycle de conduite

Consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation précédente et consommation moyenne de carburant en 5 minutes et consommation moyenne de carburant après 1 cycle de conduite sont affichées.

(Consommation moyenne de carburant)



52RM21080F

(5) Consommation moyenne de carburant

Si la consommation moyenne de carburant était sélectionnée lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de consommation moyenne de carburant enregistrée pendant le dernier trajet lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON. Tant que la valeur de la consommation moyenne de carburant n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur basée sur la consommation moyenne de carburant calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

NOTE :

Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que la consommation moyenne de carburant ne s'affiche.

Vous pouvez choisir la synchronisation pour effectuer la réinitialisation de la valeur de la consommation moyenne de carburant, parmi l'une des trois méthodes suivantes :

- Réinitialisation au ravitaillement : la valeur de la consommation moyenne de carburant est automatiquement remise à zéro lors du plein de carburant.
- Remise à zéro du compteur journalier A : la valeur de la consommation moyenne de carburant est automatiquement remise à zéro lorsque le compteur journalier A est remis à zéro.

- Réinitialisation manuelle : la valeur de la consommation moyenne de carburant est remise à zéro par une longue pression du bouton de sélection d'affichage (3) quand l'affichage indique la consommation moyenne de carburant.

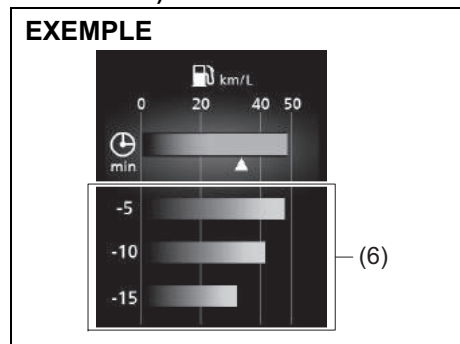
Pour modifier la synchronisation et effectuer la réinitialisation de la valeur de la consommation moyenne de carburant, se reporter à "Mode de configuration" dans cette section.

NOTE :

Si on ajoute au réservoir une petite quantité de carburant seulement alors que la méthode de réinitialisation choisie est "Réinitialisation au ravitaillement", la valeur de consommation moyenne de carburant ne pourra pas être réinitialisée.

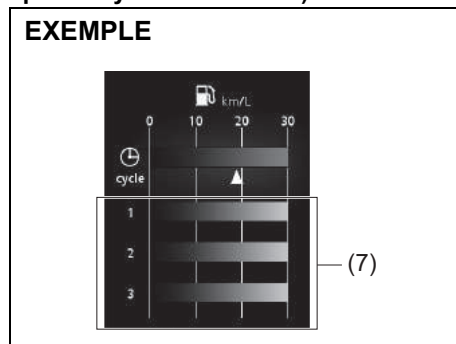
AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

(Consommation moyenne de carburant en 5 minutes)



(6) Consommation moyenne de carburant en 5 minutes

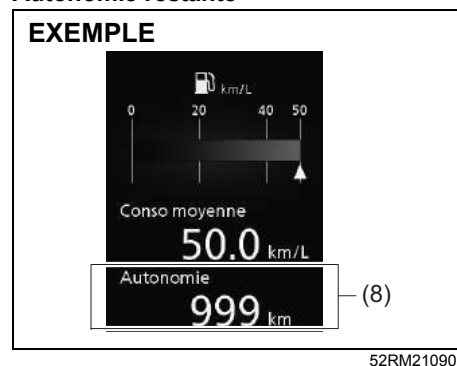
(consommation moyenne de carburant après 1 cycle de conduite)



(7) consommation moyenne de carburant après 1 cycle de conduite

Vous pouvez vérifier l'état de transition de consommation moyenne de carburant toutes les 5 minutes, de 15 minutes avant jusqu'à présent. Aussi, vous pouvez vérifier l'état de transition de consommation moyenne de carburant au cours des 3 derniers cycles de conduite. Les indications de temps et de cycle de conduite peuvent être modifiées. Pour plus de détails, consultez "Mode de configuration" dans cette section.

Autonomie restante



(8) Autonomie

Si l'affichage de l'autonomie était sélectionné lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique "---" pendant quelques secondes lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON.

L'autonomie affichée correspond à la distance approximative qu'il est possible de parcourir dans les conditions de conduite actuelles avant que la jauge de carburant n'indique "E".

Lorsque le témoin d'alerte de niveau bas de carburant s'allume, l'écran "---" apparaît.

Si le témoin d'alerte de bas niveau de carburant s'allume, il faut faire le plein immédiatement quelle que soit l'autonomie affichée.

L'autonomie étant recalculée après le ravitaillement en carburant sur la base des conditions de conduite récentes, la valeur qui s'affiche n'est pas la même chaque fois que le plein est fait.

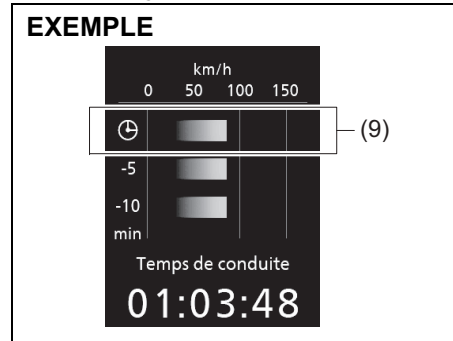
NOTE :

- Si le plein de carburant est effectué alors que le contacteur d'allumage est en position "ON", ou que le mode d'allumage ON est sélectionné, la valeur d'autonomie affichée peut être erronée.
- Quand on rebranche la borne négative (–) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que l'autonomie ne s'affiche.

Vitesse moyenne/Vitesse moyenne pendant 5 minutes

La vitesse moyenne de réinitialisation précédente et 5 minutes de la vitesse moyenne sont affichées.

(Vitesse moyenne)



52RM21100F

(9) Vitesse moyenne

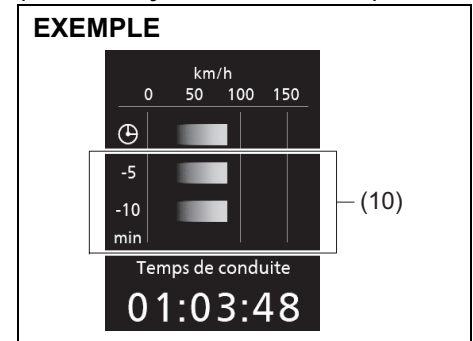
Si la vitesse moyenne était sélectionnée lors de la dernière utilisation du véhicule, l'affichage indique la dernière valeur de vitesse moyenne enregistrée pendant le dernier trajet lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON. Tant que la valeur de la vitesse moyenne n'est pas réinitialisée, l'affichage indique une valeur qui tient compte de la vitesse moyenne calculée lors de la dernière utilisation du véhicule.

Pour remettre la valeur de la vitesse moyenne à zéro, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage (3) pendant environ 2 secondes lorsque l'affichage indique une valeur de la vitesse moyenne. L'affichage indique "---" jusqu'à ce qu'une nouvelle valeur de vitesse moyenne soit calculée après avoir roulé un certain temps.

NOTE :

Quand on rebranche la borne négative (–) de la batterie au plomb, il faut rouler un certain temps avant que la vitesse moyenne ne s'affiche.

(vitesse moyenne en 5 minutes)



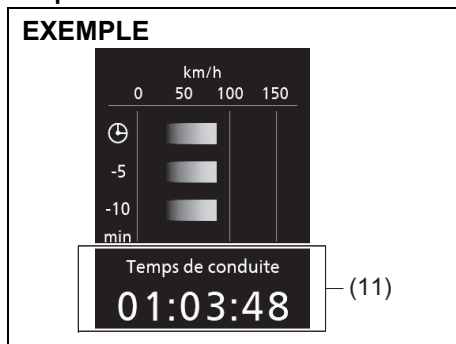
52RM21110F

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

(10) vitesse moyenne en 5 minutes

Vous pouvez vérifier l'état de transition de la vitesse moyenne toutes les 5 minutes, des 10 minutes précédentes jusqu'à maintenant.

Temps de conduite



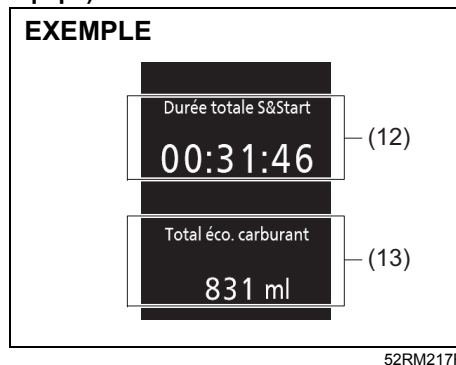
(11) Temps de conduite

La temps de conduite depuis la réinitialisation précédente s'affiche. Pour réinitialiser la temps de conduite, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage (3) pendant 2 secondes lorsque l'affichage indique la temps de conduite. L'affichage indique "----" jusqu'à ce qu'une nouvelle temps de conduite soit calculée après avoir roulé un certain temps.

NOTE :

- *Déconnexion de la pile au plomb et la borne négative (-) pour réinitialiser l'indication de la temps de conduite.*
- *La valeur maximum indiquée de la temps de conduite est de 99:59:59. Seule cette valeur sera indiquée sur l'affichage jusqu'à ce que la nouvelle temps de conduite soit réinitialisée.*

Temps total d'arrêt au ralenti et carburant total économisé au ralenti (si équipé)



(12) Temps total d'arrêt au ralenti

(13) Carburant total économisé au ralenti

L'affichage indique la longueur totale (en heures, minutes et secondes) du temps d'arrêt du moteur et la quantité totale (en millilitres) d'économie de carburant par le système ENG A-STOP depuis que l'indication a été réinitialisée.

- Pour réinitialiser le temps total d'arrêt au ralenti et de carburant total économisé au ralenti, maintenez pressé le bouton de sélection d'affichage (3) pendant un moment lorsque l'affichage indique le temps total d'arrêt au ralenti et de carburant total économisé au ralenti.

NOTE :

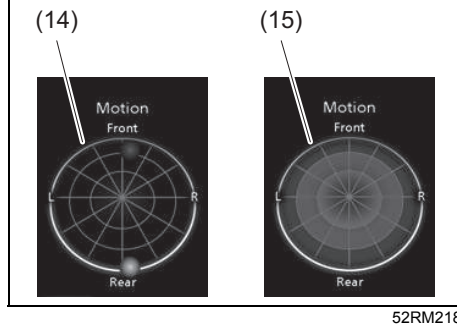
- *La valeur maximum indiquée du temps d'arrêt total au ralenti est de 99:59:59 et cette valeur est fixe jusqu'à la remise à zéro.*
- *Quand on rebranche la borne négative (-) de la batterie au plomb, la valeur du carburant total économisé au ralenti sera réinitialisée.*

Horloge et date

La date et l'heure sont affichées. Pour la procédure de réinitialisation, consultez "Affichage des informations" dans cette section.

Mouvement

EXEMPLE



Ceci indique la façon dont le centre de gravité se déplace pendant la conduite. La position G (accélération de la gravité) appliquée à la carrosserie du véhicule lors de la conduite est indiquée par un globe (14).

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'historique des données de positions G appliquée à la carrosserie du véhicule pendant la conduite s'affiche sous forme de graphe (15).

Le graphique d'historique de position G du véhicule arrêté peut être modifié pour indiquer ou masquer. Pour plus de détails, consultez "Mode de configuration" dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne regardez pas dans l'écran pendant la conduite. Cela risque de provoquer un accident de manière inattendue.

NOTE :

- Si le graphique d'historique de position G du véhicule à l'arrêt a été configuré dans le mode d'indication, le graphique (15) s'affiche pendant quelques secondes lorsque vous tournez le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou changez le mode d'allumage sur LOCK (OFF) pendant la conduite.
- Le graphique s'affiche approximativement et le déplacement réel peut être différent.

Couple et puissance

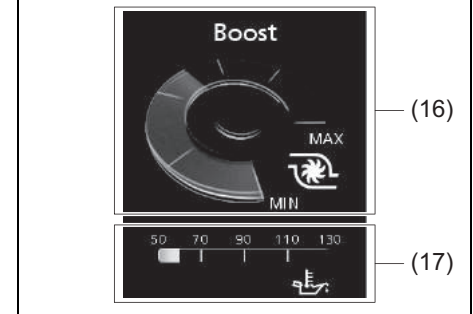
Le couple de moteur présent et la puissance sont affichés.

Accélérateur et frein

Le degré de dépression de la pédale d'accélération présente et la pression de conduite de frein sont affichés. L'affichage est sélectionnable pour indiquer ou ne pas indiquer. Pour plus de détails, consultez "Mode de configuration" dans cette section.

Pression de suralimentation et température de l'huile moteur (si équipé)

EXEMPLE



- (16) Pression de suralimentation
(17) Température de l'huile moteur

La pression de suralimentation actuelle et la température de l'huile moteur s'affichent.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne regardez pas l'affichage pendant la conduite. Le non-respect de cette consigne risque de provoquer un accident.

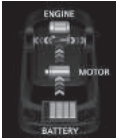
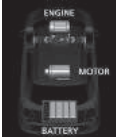
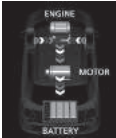
NOTE :

L'affichage donne des valeurs estimées. Ces indications peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs réelles.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Flux d'énergie (si le véhicule en est équipé)

L'état de fonctionnement SHVS peut être vérifié sur l'affichage des informations. Pour plus de détails, se reporter à "SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (pour le modèle à moteur K14D)" ou à "SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

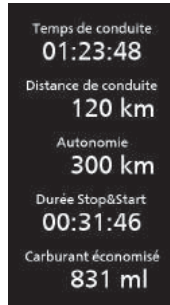
Affichage des informations	Description
 52RM20780	Lorsque le véhicule est en cours de marche, l'ISG (générateur à démarreur intégré) assiste la puissance du moteur comme un moteur électrique.
 52RM20790	Lorsque le véhicule est alimenté par le moteur.
 52RM20770	Lors de la décélération de votre véhicule, l'ISG génère de l'électricité, sans la puissance du moteur.
 52RM20800	Lorsque le moteur s'arrête automatiquement par le système ENG A-STOP.

Vitesse du véhicule (si le véhicule en est équipé)

La vitesse du véhicule apparaît. Vous pouvez modifier l'unité de vitesse dans laquelle la vitesse du véhicule est affichée. Se reporter à "Mode de configuration" dans cette section.

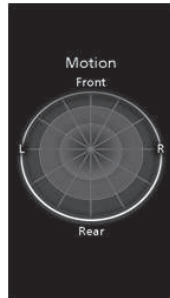
NOTE :
La vitesse du véhicule affichée peut différer légèrement de l'indication du compteur de vitesse.

EXEMPLE



(si équipé)

(si équipé)



52RM21140F

Position du sélecteur (pour les véhicules à boîte CVT ou boîte-pont automatique) / Témoin de changement de vitesse (si équipé)

EXEMPLE



52RM242

Position du sélecteur (pour les véhicules à boîte CVT ou boîte-pont automatique)

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON" ou que le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage sur ON, l'affichage (D) indique le rapport engagé (I).
Pour plus de détails concernant l'utilisation de la boîte-pont, reportez-vous à "Utilisation de la boîte-pont" à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin de changement de vitesse (si le véhicule en est équipé)

Reportez-vous au point "Témoin de changement de vitesse" de la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Compteur journalier

L'affichage (E) indique le compteur journalier.

Le compteur journalier peut être utilisé pour mesurer la distance parcourue pour de courts déplacements ou entre deux pleins d'essence.

Le compteur journalier A et le compteur journalier B peuvent s'utiliser indépendamment.

Pour réinitialiser un compteur journalier, appuyez longuement sur le bouton de sélection de compteur journalier (2) pendant 2 secondes quand le compteur est affiché.

Compteur kilométrique

L'affichage (F) indique le compteur kilométrique.

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

AVIS

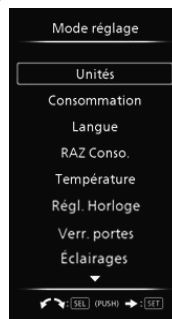
Consulter de temps à autre l'indication du compteur kilométrique et se reporter régulièrement au programme d'entretien pour les diverses opérations d'entretien à effectuer. Certaines opérations d'entretien doivent être effectuées sans tarder quand le véhicule a parcouru une certaine distance sous peine d'usure ou de détérioration excessive de certaines pièces.

Mode de configuration

Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou lorsque le mode d'allumage est sur ON et lorsque le véhicule est immobile, vous pouvez accéder au mode de configuration de l'affichage des informations en maintenant pressé plus de 3 secondes le bouton de sélection d'affichage (3).

- Pour sélectionner le réglage à changer, tournez le bouton de sélection d'affichage (3) vers la gauche ou la droite.
- Pour modifier le réglage, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3).
- Pour sortir du mode de réglage, sélectionnez "Back" et appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3).

EXEMPLE



52RM21150F

NOTE :

L'élément de réglage actuellement sélectionné apparaît encadré.

NOTE :

- Si vous maintenez pressé le bouton de sélection d'indicateur (3) pour entrer dans le mode de configuration lorsque l'affichage (C) indique la consommation moyenne de carburant, la vitesse moyenne, la temps de conduite, le temps total d'arrêt au ralenti et la quantité totale de carburant économisée au ralenti (si équipé), la valeur sera simultanément réinitialisée. Pour éviter la remise à zéro, appuyer rapidement sur le bouton de sélection d'affichage pour changer l'indication de l'affichage.
- Si vous tournez le contacteur d'allumage, appuyez sur le contacteur du moteur ou commencez à déplacer le véhicule lorsque l'affichage est en mode de réglage, ce dernier sera automatiquement annulé.

Unités

(Réglage de l'unité de distance de la vitesse du véhicule/compteur kilométrique/compteur journalier/autonomie/vitesse moyenne)

Vous pouvez modifier les unités dans lesquelles la distance de la vitesse du véhicule/compteur kilométrique/compteur journalier/autonomie/vitesse moyenne est affichée.

Consommation

(Réglage de l'unité de consommation de carburant)

L'unité d'affichage des consommations de carburant peut être modifiée.

Langue

La langue de l'affichage des informations peut être modifiée.

RAZ Conso.

(Réglage de réinitialisation de la consommation moyenne de carburant)

La méthode de réinitialisation de la valeur de la consommation moyenne de carburant peut être modifiée.

Température

(Réglage de l'unité de la température)

L'unité d'affichage des températures peut être modifiée.

- Pour modifier les unités de température, sélectionnez "Température" dans "Mode de configuration". Ensuite, sélectionnez "°C" ou "°F".

NOTE :

Lorsque vous modifiez les unités d'affichage de la température, les unités d'affichage de la température du système de chauffage et de climatisation automatique (si le véhicule en est équipé) seront automatiquement modifiées.

Régl. Horloge

(Réglage de l'horloge)

- Réglez l'horloge en sélectionnant "Réglage de l'horloge" dans "Mode de configuration". Ensuite, sélectionnez "Régler l'horloge".
- Pour modifier les chiffres des heures, tourner le bouton de sélection d'affichage (3) vers la droite ou vers la gauche autant de fois que nécessaire pendant que les chiffres des heures clignotent. Pour modifier plus rapidement les chiffres des heures, tourner et maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (3). Pour configurer les chiffres des heures, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3) et les chiffres des minutes se mettent à clignoter.
- Pour modifier les chiffres des minutes, tourner le bouton de sélection d'affichage (3) vers la droite ou vers la gauche autant de fois que nécessaire pendant que les chiffres des minutes clignotent. Pour modifier plus rapidement les chiffres des minutes, tourner et maintenir pressé le bouton de sélection d'affichage (3). Pour configurer les chiffres des minutes affichés sont corrects, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (3).

(Sélection du format 12/24 h)

- Commutez le format d'affichage d'indication de l'heure entre 12 h et 24 h en sélectionnant "Réglage de l'horloge" dans "Mode de configuration". Puis, sélectionnez "12 h" ou "24 h".

(Réglage de la date)

- Réglez la date en sélectionnant "Réglage de l'horloge" dans "Mode de configuration". Ensuite, sélectionnez "Régler la date".
- Pour régler l'année, le mois et le jour, actionnez le bouton de sélection d'affichage (3) de la même manière que le réglage de l'heure.

Verr. portes

(Réglage de verrouillage de porte/serrure de porte)

Vous pouvez choisir une à deux opérations pour déverrouiller toutes les portes (y compris la ridelle arrière) ou relâcher le système de verrouillage intégral (si le véhicule en est équipé) en tournant la clé ou en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou le contacteur de requête.

Vous pouvez également désactiver ou activer le son du signal sonore lorsque la porte ou les portes sont verrouillées ou déverrouillées.

Eclairages

(Signal de changement de voie)

Le clignotant et son témoin peuvent être configurés pour clignoter trois fois même si vous repositionnez la commande des clignotants peu de temps après l'avoir exécutée.

- Pour changer de voie de circulation pour modifier le réglage, sélectionnez "Changement de voie" dans "Mode de configuration". Puis, sélectionnez "ON" ou "OFF"
- Si vous souhaitez modifier le nombre de clignotements, demandez à un concessionnaire SUZUKI agréé.

Temps d'éclairage des phares

(Réglage des phares) (si équipé)

Vous pouvez modifier le temps d'éclairage de la fonction "Vers voiture" ou de la fonction "Vers maison".

Changt huile

(Réglage de réinitialisation du système de contrôle de la durée de service de l'huile)

Le système de contrôle de la durée de service de l'huile doit être réinitialisé après avoir changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. Pour réinitialiser le système, appuyez le bouton de sélection d'affichage (3) pendant un certain temps.

A/C mode

(Réglage du système ENG A-STOP) (si équipé)

- Lors de l'utilisation du système de chauffage et de climatisation automatique (si le véhicule en est équipé), vous pouvez sélectionner l'un des réglages suivants d'arrêt automatique du moteur.
 - Standard
 - Économie
 - Confort
- Lorsque "Économie" est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur est facilitée par rapport au mode "Standard". La condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera plus fréquemment, le temps d'arrêt sera plus long ce qui permettra de réduire la consommation de carburant.

- Lorsque "Confort" est sélectionné, la condition d'arrêt automatique du moteur devient sévère par rapport au mode "Standard". Comme la condition d'arrêt automatique du moteur se déclenchera moins fréquemment, le temps d'arrêt sera plus court, ce qui permettra une condition plus confortable en habitacle grâce au climatiseur.

TPMS

(Réglage du système de contrôle de la pression des pneus)

- Vous pouvez vérifier la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'affichage des informations.
- Une des valeurs initiales de pression des pneus située sur l'étiquette d'informations sur les pneus peut être utilisée pour le réglage.
 - Mode Confort
 - Mode Chargement

Consulter "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour de plus amples détails.

Recon sign.

(Réglage de reconnaissance des panneaux de signalisation) (si le véhicule en est équipé)

Si vous sélectionnez "ON", la fonction de reconnaissance des panneaux de signalisation peut être activée.

Pour plus de détails, consultez “Reconnaissance des panneaux de signalisation” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE”.

Configuration du BSM (si le véhicule en est équipé)

Si vous sélectionnez “ON”, le moniteur d'angle mort (BSM) ou l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peut être activé. Se reporter à “Moniteur d'angle mort (BSM)” ou “Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE” pour plus de détails.

Élément d'affichage (Réglage “Affich calen”)

Vous pouvez choisir d'afficher le calendrier ou non sur l'affichage des informations.

(Réglage “Type calend”)

Vous pouvez modifier le format de calendrier de l'affichage des informations. Pour modifier le format du calendrier, sélectionnez “Calendrier” dans “Élément d'affichage”. Ensuite, sélectionnez l'ordre d'affichage de la date, du mois et de l'année.

(Réglage “histo conso”)

L'indication de transition de consommation moyenne de carburant peut être basculée vers l'indication de la durée et du cycle de conduite.

(Réglage “histo motion”)

L'indication du graphique de l'historique de position G sur le véhicule à l'arrêt peut être activée ou désactivée.

(Réglage “Affichage au ralenti”)

L'affichage du fonctionnement ENG A-STOP avec mode d'allumage LOCK (OFF) peut être indiqué ou non.

(Réglage “Avertissement au ralenti”)

Vous pouvez sélectionner si l'affichage des informations indique ou non les messages d'avertissement et de confirmation relatifs au système ENG A-STOP.

(Réglage “fonct pédale”)

L'affichage de “Accélérateur et frein” peut être indiqué ou non.

Défaut

(Réglage de l'initialisation)

Sélectionner “YES” et appuyez sur le bouton de sélection d'affichage (3) pour réinitialiser tous les réglages.

Messages d'avertissement et de confirmation

Des messages d'avertissement et de confirmation apparaissent à l'affichage en cas de problème et dans certaines situations.

Dans certains cas, les parois externes et internes du signal sonore peuvent égale-

ment se déclencher en même temps pour vous en informer.

Quand un message d'avertissement et de confirmation apparaissent, suivre les messages.

Témoin d'avertissement principal



68PM00278

Lorsque l'affichage indique des messages d'avertissement et de confirmation, le témoin d'avertissement principal peut également clignoter.

NOTE :

- Une fois que le problème à l'origine d'un message est corrigé, le message disparaît.
- S'il y a plusieurs problèmes en même temps, les messages correspondants défilent à l'affichage au rythme d'un message toutes les 5 secondes environ.
- Si le bouton de sélection d'affichage (3) est maintenu pressé pendant environ 2 secondes alors qu'un message est présent à l'affichage, le message disparaît provisoirement. Le message réapparaît de nouveau 5 secondes plus tard si le problème n'a pas été résolu.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Messages d'avertissement et de confirmation

Tous modèles

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21160	Clignote (seulement quand le véhicule est en mouvement) 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois ; seulement si le véhicule est en mouvement)	Une porte ou la ridelle arrière n'est pas correctement fermée. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et fermez correctement la porte ou la ridelle arrière. (n° 1)
 52RS005F	Clignote 	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	Le frein de stationnement n'est pas relâché. Arrêter le véhicule en lieu sûr et relâcher le frein de stationnement.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21170F	Clignote 	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	Les phares et/ou les feux de position restent allumés. Eteindre les lumières.
 52RM21180F	Inactif	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le niveau de carburant est bas. Refaire le plein dès que possible. (n° 1)

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21190F	Inactif	Inactif	La route peut être verglacée. Rouler très prudemment. (n° 1)
 52RM21200F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Changez l'huile moteur et le filtre à huile dans les plus brefs délais. Le système de contrôle de la durée de service de l'huile doit être réinitialisé après avoir changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. Reportez-vous à "Témoin de demande de vidange d'huile (si équipé)" dans cette section.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

Modèles à moteurs K10C et K14D

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 ANOMALIE SYSTÈME FAP 53SB10202F	Clignote 	Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être une anomalie dans le filtre à particules essence. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 ROULER POUR RÉGÉNÉRER FAP 53SB10203F	Clignote 	Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Il faut régénérer le filtre à particules essence. Consulter "Filtre à particules essence" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21210F	Inactif	Inactif	Ce message s'affiche lorsque la position ACC est sélectionnée comme mode d'allumage. (n° 1)
 52RM21220F	Inactif	Inactif	La pédale de frein (pour modèles CVT ou boîte-pont automatique) ou la pédale d'embrayage (pour les modèles à boîte-pont manuelle) est enfoncée. Appuyer sur le contacteur du moteur pour faire démarrer le moteur.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 ANOMALIE VERROUILLAGE DIRECTION 52RM21230F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a une anomalie dans le système de verrouillage de direction. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 ANOMALIE SYSTÈME DE DÉMARRAGE 52RM21240F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a un problème avec le système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir. De plus, la tension de la batterie du véhicule peut être réduite. Lorsque le message s'affiche même si vous démarrez le moteur à la tension normale de la batterie du véhicule, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21250F  52RM21260F	Clignote 	Une succession de “bips” dans certaines conditions (pendant environ 2 secondes, signal émis par les bruiteurs extérieur et/ou intérieur)	La télécommande est hors du véhicule ou la pile de la télécommande est trop faible. Placez la télécommande dans le véhicule ou touchez le commutateur de démarrage du moteur avec la télécommande. Si le message réapparaît, remplacer la pile de la télécommande.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21270F	Inactif	Inactif	Ce message s'affiche lorsque la position ON est sélectionnée comme mode d'allumage. (n° 1)
 52RM21280F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le verrouillage de direction ne s'est pas déverrouillé. Appuyer à nouveau sur le contacteur du moteur en agissant sur le volant dans les deux sens.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 PILE TÉLÉCOMMANDE DÉCHARGÉE 52RM21290F	Inactif	Inactif	La pile de la télécommande est très faible. Remplacer la pile. (n° 1)
Boîte-pont manuelle  DÉMARRAGE: APPUI FREIN + EMBRAYAGE 52RM21300F	Inactif	Inactif	On a appuyé sur le contacteur du moteur sans enfoncer les pédales de frein et d'embrayage. Réessayer en se conformant au message.

(n° 1) Le message disparaît temporairement même si le problème à l'origine de l'apparition du message n'a pas été résolu.

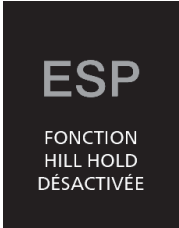
Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
Boîte-pont automatique ou boîte CVT  52RM21310F	Inactif	Inactif	Le contacteur du moteur est enfoncé avec le levier sélecteur dans une position autre que "P" ou "N" ou sans tenir le pied sur la pédale de frein. Réessayer en se conformant au message.
Boîte-pont automatique ou boîte CVT  52RM21320F	Inactif	Inactif	On a appuyé sur le contacteur du moteur avec le levier de changement de vitesse dans une position autre que "P". Réessayer en se conformant au message.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Modèle CVT

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 TEMP.ÉLEVÉE HUILE DE TRANSMISSION 52RM21330F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	La température du liquide CVT est trop élevée. Arrêter le véhicule en sûr et laisser le liquide refroidir.

Véhicule avec le système ESP®

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 52RM21340F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le système ESP®. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
Système de régulation de la vitesse en descente  52RM21350F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le système de régulation de la vitesse en descente (si le véhicule en est équipé). Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Modèles avec moteur K14D

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
IMPOSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR (TEMP BASSE) 53SB20213F	Inactif	Bip continu (émis par le signal sonore intérieur)	La température de la batterie au lithium-ion est extrêmement basse et le moteur ne peut pas être démarré. Se reporter à “Démarrage du moteur dans une région froide” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE”.

NOTE :

- Si le véhicule est équipé du système ENG A-STOP, des messages d'avertissement et de confirmation de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour plus d'informations sur ces messages, se reporter à "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (pour le modèle à moteur K14D)" ou "Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Si le véhicule est équipé d'un système d'assistance au freinage à radar, des messages d'avertissement et d'indication de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour de plus amples informations sur ces messages, se reporter à "Système d'assistance au freinage à radar (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Si le véhicule est équipé d'un système d'assistance de freinage à double capteur, des messages d'avertissement et d'indication de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour de plus amples informations sur ces messages, consulter "Système d'assistance de freinage à double capteur (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Si le véhicule est équipé d'un système régulateur de vitesse adaptatif, des messages d'avertissement et d'indication de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour de plus amples informations sur ces messages, consulter "Régulateur de vitesse adaptatif (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Si le véhicule est équipé du système de prévention de sortie de voie (si le véhicule en est équipé), des messages d'avertissement et d'indication de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour de plus amples informations sur ces messages, consulter "Fonction de prévention de sortie de voie (si le véhicule en est équipé)" dans la section "Système d'assistance au freinage à double capteur (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Si votre véhicule est équipé du moniteur d'angle mort (BSM) ou de l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA), des messages d'avertissement et d'indication de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour plus d'informations sur ces messages, se reporter à "Moniteur d'angle mort (BSM) (si le véhicule en est équipé)" ou "Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Si le véhicule est équipé d'un système de radar de stationnement, des messages d'avertissement et de confirmation de ce système apparaissent aussi sur l'affichage des informations. Pour plus d'informations sur ces messages, se reporter à "Radars de stationnement" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoins et voyants

NOTE :

Si les témoins et voyants clignotent ou s'allument, les messages correspondant peuvent apparaître sur l'affichage des informations.

Témoin d'alerte de basse pression de pneu



52D305

Dans un but d'amélioration de l'efficacité du carburant, ce véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin d'alerte de basse pression des pneus quand il détecte une pression de gonflage nettement insuffisante pour un ou plusieurs des pneus.

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Quand le témoin d'alerte de basse pression des pneus est allumé, un ou plusieurs pneus du véhicule sont sensiblement sous-gonflés. Il faut alors s'arrêter dès que possible pour contrôler les pneus et les regonfler à la pression correcte qui est indiquée sur l'affichette d'informations sur les pneus du véhicule.

Rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé entraîne une surchauffe qui peut entraîner la défaillance du pneu. Une pression de gonflage insuffisante augmente la consommation de carburant, entraîne une usure rapide de la bande de roulement du pneu, rend le véhicule moins maniable et augmente la distance de freinage. Tous les pneus, y compris celui de la roue de secours, doivent être contrôlés à froid au moins une fois par mois pour les maintenir à la pression de gonflage prescrite indiquée sur l'affichette du véhicule.

Le témoin d'alerte de basse pression des pneus a aussi pour fonction d'avertir le conducteur en cas d'anomalie de fonctionnement du système TPMS. Dès la détection d'une anomalie de fonctionnement du système, ce témoin clignote pendant environ 75 secondes, puis il reste allumé en continu. Cette séquence sera répétée après avoir mis le contacteur d'allumage en position "ON" ou si le contacteur du moteur est pressé pour mettre le mode d'allumage sur ON tant que le dysfonctionnement persiste.

NOTE :

Il arrive que le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'allume pas immédiatement en cas de chute soudaine de la pression d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

Faute de prendre les mesures correctives qui s'imposent si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne fonctionne plus ou s'il s'allume et clignote pendant la conduite, il y a un risque d'accident.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir mis le contacteur d'allumage en position "ON" ou après avoir enfoncé le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur ON, ou s'il s'allume et clignote pendant la conduite, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. Même si le témoin cesse de clignoter et que le système de contrôle semble fonctionner à nouveau normalement, ne pas oublier de le faire contrôler par un concessionnaire SUZUKI agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de charge des pneus est réduite si la pression de gonflage est insuffisante. Même s'ils ne sont que légèrement sous-gonflés, la charge s'exerçant sur les pneus peut excéder leur capacité de charge et il y a un risque accru de défaillance d'un pneu. Le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne peut pas avertir de cette situation car il s'allume seulement s'il y a au moins un pneu très sensiblement sous-gonflé. Contrôler et régler la pression de gonflage au moins une fois par mois. Reportez-vous au point "Pneus" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

⚠ AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le témoin d'alerte de basse pression des pneus allumé peut générer un accident avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume et reste allumé, réduire la vitesse et éviter les coups de volant et coups de frein brusques. Il faut savoir que rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé peut entraîner la surchauffe et la défaillance du pneu, rend le véhicule moins maniable et réduit l'efficacité du freinage. Arrêter le véhicule dès que possible en lieu sûr pour contrôler les pneus.

- Si un pneu est à plat, le remplacer par la roue de secours (si le véhicule en est équipé). Pour remplacer une roue, reportez-vous au point "Instructions de mise sur cric" dans la section "ENTRETIEN D'URGENCE". Pour rétablir le fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus du TPMS après une crevaison, voir aussi le point "Remplacement des pneus et/ou des roues".

(suite)

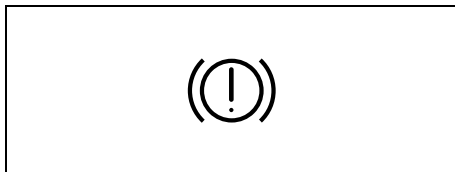
⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, consultez le point "Kit de réparation des crevaisons (si le véhicule en est équipé)" dans la section "ENTRETIEN D'URGENCE" pour obtenir des instructions sur la réparation d'urgence d'une crevaison.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, régler dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la valeur recommandée.

Pour une présentation détaillée du système de contrôle de la pression des pneus, consultez "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE". Pour le contrôle et le maintien corrects de la pression des pneus, consultez "Pneus" à la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

Témoin d'alerte du système de freinage



82K170

Trois modes de fonctionnement différents existent en fonction des spécifications du véhicule.

- Le témoin s'allume brièvement lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON.
- Le témoin s'allume quand le frein de stationnement est serré alors que le contacteur d'allumage est en position "ON", ou que le mode d'allumage ON est sélectionné.
- Le témoin s'allume dans l'un ou l'autre des cas précédents ou quand les deux conditions précédentes sont remplies.

Le témoin s'allume également quand le liquide du réservoir de liquide de frein est en dessous du niveau spécifié.

Ce témoin doit s'éteindre dès que le moteur démarre et que le frein de stationnement est desserré, si le niveau de liquide de frein dans le réservoir est suffisant.

Le témoin s'allume également en même temps que le témoin d'alerte ABS quand la fonction de régulation de la force de freinage (répartiteur de freinage) du système ABS est en panne.

Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume pendant la conduite du véhicule, il se peut que le système de freinage soit défectueux.

Le cas échéant :

- 1) Quitter la route et s'arrêter prudemment sur le bas-côté.

AVERTISSEMENT

Garder à l'esprit que la distance de freinage risque d'être plus longue, que la force à appliquer sur la pédale risque d'être plus élevée et que la course de la pédale risque d'être plus grande qu'en temps normal.

- 2) Tester les freins en démarrant le véhicule et en s'arrêtant sur le bas-côté de la route.

- 3) Si les conditions de sécurité vous semblent suffisantes, amenez votre véhicule au concessionnaire SUZUKI agréé le plus proche en conduisant prudemment à vitesse réduite ou faites remorquer le véhicule jusqu'au concessionnaire SUZUKI agréé le plus proche afin de le faire réparer.

AVERTISSEMENT

Dans l'un quelconque des cas suivants, demandez immédiatement à un concessionnaire SUZUKI agréé de procéder au contrôle du système de freinage.

- **Si le témoin d'alerte du système de freinage ne s'éteint pas après avoir démarré le moteur et après avoir relâché le frein de stationnement.**
- **Si le témoin d'alerte du système de freinage ne s'allume pas lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON.**
- **Le témoin d'alerte de système de freinage s'allume à un moment quelconque pendant que le véhicule fonctionne.**

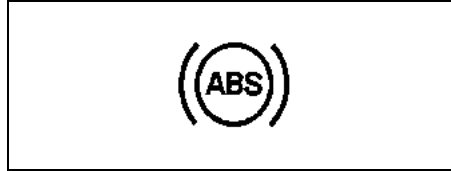
NOTE :

Le système de freinage étant du type à autoréglage, le niveau du liquide de frein diminue au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein. Remplir régulièrement le réservoir de liquide de frein est considéré comme un entretien périodique normal.

NOTE :

Avertisseur sonore de rappel de frein de stationnement

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur de relâcher le frein de stationnement si le véhicule est démarré alors que le frein de stationnement n'est pas relâché. S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché et que le témoin d'alerte de système de freinage est éteint.

Témoin d'alerte du système antiblocage des freins (ABS)

65D529

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant que le véhicule roule, Il peut y avoir un problème avec le circuit ABS .

Le cas échéant :

- 1) Quitter la route et s'arrêter prudemment sur le bas-côté.
- 2) Amener le contacteur d'allumage en position "LOCK", ou sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur, puis démarrer à nouveau le moteur.

Si le témoin d'alerte s'allume brièvement puis s'éteint, le système est normal. Si le témoin d'alerte reste toujours allumé, cela signifie qu'il y a un problème avec le système.

Le système ABS est pourvu d'une fonction de régulation de la force de freinage arrière (répartiteur de freinage) et si le témoin d'ABS et le témoin d'alerte de système de freinage restent allumés ou s'allument simultanément pendant que le véhicule roule, Il peut y avoir un problème avec la fonction de régulation de la force de freinage arrière et avec la fonction antiblocage du système ABS.

Dans un cas ou dans l'autre, faites vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si l'ABS ne fonctionne plus, le système de freinage se comporte alors comme un système de freinage ordinaire sans fonction ABS.

Pour plus de détails concernant le système ABS, consultez la partie "Système antiblocage des freins (ABS)" de la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin d'alerte ESP®



52KM133

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.

- Système de contrôle de la stabilité
- Système de contrôle de la traction

Si ce témoin clignote, conduire avec prudence.

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur "ON", ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement. Si le témoin reste allumé et s'allume pendant que le véhicule roule, il peut y avoir un problème avec l'un des systèmes ESP® (autre qu'ABS). Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Pour plus de détails concernant les systèmes ESP®, consultez le "Programme de Stabilité Électronique (ESP®)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".



AVERTISSEMENT

Les systèmes ESP® ne peuvent pas prévenir les accidents. Toujours conduire avec prudence.

Témoin ESP® OFF



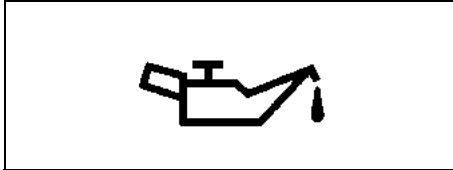
57L30045

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le contacteur ESP® OFF est enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autres que ABS), le témoin ESP® OFF s'allume et reste allumé.

Pour plus de détails concernant les systèmes ESP®, consultez le "Programme de Stabilité Electronique (ESP®)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin de pression d'huile



50G051

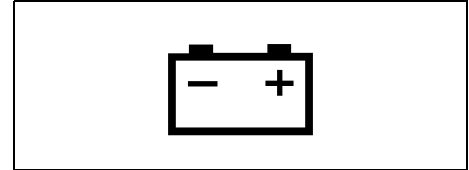
Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint. Le témoin s'allume et reste allumé si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin s'allume pendant que le véhicule roule, quitter la route dès que possible et arrêter le moteur.

Vérifier le niveau de l'huile et rajouter de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est satisfaisant, faire contrôler le circuit de lubrification par un concessionnaire SUZUKI agréé avant d'utiliser à nouveau le véhicule.

AVIS

- Si le véhicule est utilisé alors que ce voyant est allumé, le moteur risque d'être sérieusement endommagé.
- Ne pas prendre uniquement en compte le témoin de pression d'huile pour constater qu'il faut rajouter de l'huile. Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur.

Témoin de charge



50G052

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint. Le témoin s'allume et reste allumé en cas d'anomalie dans le système de charge de la batterie. Si le témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, faire immédiatement vérifier le circuit de charge par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager avant



60G049

Si le conducteur ou le passager avant ne boucle pas sa ceinture, ce témoin s'allumera et/ou clignotera.

Pour plus de détails concernant le rappel de la ceinture de sécurité, consulter le point "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant" dans cette section.

Témoin AIRBAG



63J030

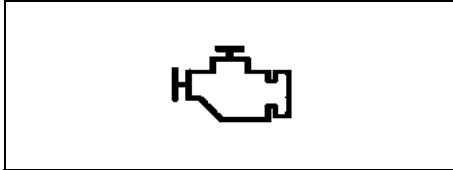
Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, le témoin clignote ou s'allume pendant quelques secondes pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Le témoin s'allume et reste allumé en cas de problème dans le système d'airbag ou dans le système de prétensionneur de ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Si le témoin AIRBAG du tableau de bord ne clignote pas ou ne s'allume pas brièvement lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou quand le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON, ou quand il reste allumé pendant plus de 10 secondes, ou quand il s'allume pendant la conduite, le système d'airbag ou le système de prétensionneur de ceinture de sécurité risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut occasionner des blessures graves en cas d'accident. Faire vérifier les deux systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Témoin de dysfonctionnement



65D530

Ce véhicule est pourvu d'un système antipollution à commande électronique. Le combiné d'instruments est équipé d'un témoin de dysfonctionnement qui s'allume pour indiquer que le système antipollution doit être révisé. Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint.

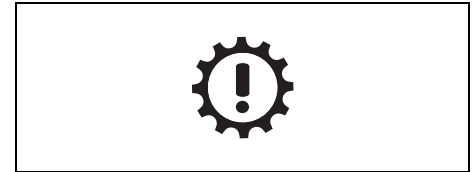
Si le témoin de dysfonctionnement s'allume ou clignote lorsque le moteur est en marche, il se peut que le système antipollution présente une anomalie. Amenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI agréé pour les réparations.

De plus, si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, il y a une anomalie au niveau du système de boîte-pont automatique. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour contrôler le système.

AVIS

Ne pas utiliser le véhicule quand le témoin de dysfonctionnement est allumé ou clignote car cela peut détériorer le système antipollution de façon permanente et affecter la consommation de carburant et la maniabilité du véhicule.

Témoin d'alerte de boîte-pont (si équipé)



80J219

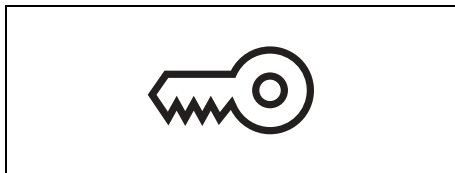
Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, le témoin s'allume pendant quelques secondes pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, il y a une anomalie au niveau du système de boîte-pont automatique. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour contrôler le système.

(Pour les modèles CVT)

Si la température du liquide CVT est trop élevée, ce témoin se met à clignoter. Arrêter le véhicule en lieu sûr et laisser le liquide refroidir.

Témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir



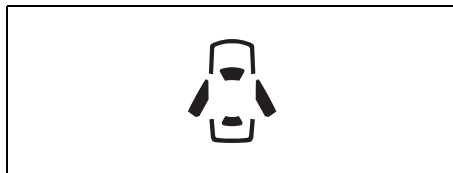
80JM122

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur "ON", ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Si ce témoin reste allumé ou clignote, cela signifie qu'il y a un problème avec le système ou que le verrouillage de direction ne peut pas être déverrouillé. Si cela se produit, appuyer sur le contacteur du moteur en tournant le volant vers la droite ou vers la gauche.

Si ce témoin continue à clignoter ou reste allumé même si vous démarrez le moteur à une tension normale de la batterie du véhicule, adressez-vous à un concessionnaire SUZUKI agréé pour faire contrôler le système.

Témoin d'alerte de porte ouverte



54G391

Ce témoin reste allumé tant que toutes les portes (y compris la ridelle arrière) ne sont pas parfaitement fermées.

Si une porte (y compris la ridelle arrière) s'ouvre pendant que le véhicule roule, un signal sonore retentit pour avertir que les portes doivent être parfaitement refermées.

Témoin d'alerte de bas niveau de carburant



54G343

Si ce témoin s'allume, faites le plein dans les plus brefs délais.

Quand ce témoin s'allume, un signal sonore retentit pour vous avertir qu'il est nécessaire de faire le plein.

Si le plein du réservoir n'est pas fait, un signal sonore retentit chaque fois que le contacteur d'allumage est amené en position "ON" ou que le contacteur du moteur est enfoncé pour régler le mode d'allumage sur ON.

NOTE :

Selon l'état de la route (pente, virage par exemple) et les conditions de conduite, le carburant va se déplacer dans le réservoir et le témoin va rester allumé ou s'éteindre.

Témoin de direction assistée



79J039

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume. Lorsque le moteur est démarré, le voyant s'éteint.

Si ce témoin s'allume pendant que le véhicule roule, le système de direction assistée risque de ne pas fonctionner correctement. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

Les opérations suivantes du volant pourraient peu à peu requérir davantage d'efforts lors du stationnement ou d'une conduite à très faible vitesse. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système de direction, mais le système de commande de direction assistée limite l'assistance électrique afin d'éviter la surchauffe.

- Le volant est très souvent actionné.
- Le volant est maintenu dans une position complètement tournée pendant un long moment.

Lorsque le système de commande de direction assistée se refroidit, le système de direction assistée revient dans son état d'origine.

Toutefois, la répétition de ces opérations risque d'endommager le système de direction assistée.

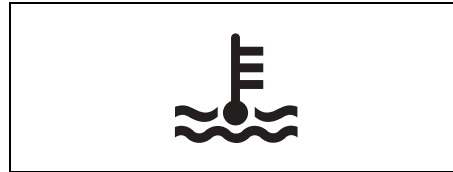
NOTE :

Si le système de direction assistée ne fonctionne pas correctement, de plus gros efforts devront être entrepris pour manœuvrer le volant, il vous sera cependant possible de le manœuvrer.

NOTE :

Si la direction est actionnée, vous pourriez entendre un bruit causé par l'opération de direction assistée. Ce bruit est normal et indique que le système de direction assistée fonctionne correctement.

Témoin de température du liquide de refroidissement du moteur (si équipé)



54G344

Ce témoin s'allume brièvement quand le contacteur d'allumage est mis en position "ON" pour permettre d'en vérifier le bon fonctionnement.

Ce témoin présente les deux fonctions suivantes.

Témoin de faible température du liquide de refroidissement du moteur (couleur bleue)

Ce témoin s'allume lorsque le moteur est encore froid et s'éteint lorsque le moteur est monté en température.

Ce témoin clignote pour signaler un problème dans le système. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

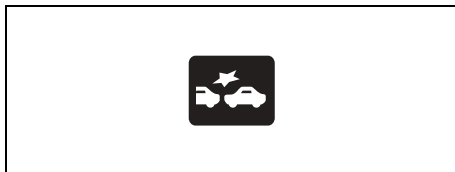
Témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur (couleur rouge)

Si le témoin clignote lorsque le véhicule roule, cela signifie que le moteur est chaud. Éviter les conditions de conduite pouvant entraîner une surchauffe. Si le témoin reste allumé sans clignoter, le moteur surchauffe. Suivre les instructions contenues dans "Panne du moteur : Surchauffe" dans la section "ENTRETIEN D'URGENCE".

AVIS

Ne pas continuer à conduire le véhicule quand le moteur surchauffe sous peine de grave détérioration du moteur.

Témoin du système d'assistance de freinage à radar (si équipé)



54P000255

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

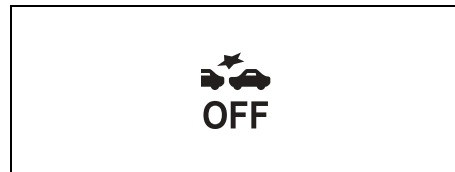
Lorsque le système d'assistance de freinage est activé, ce témoin clignote rapidement.

Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système d'assistance de freinage à radar va cesser de fonctionner lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est ON.

- Lorsque le capteur de radar rencontre une défaillance, la fonction du capteur de radar s'arrête jusqu'à ce que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF). Trouvez un endroit sûr pour vous garer et changez le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur. Redémarrez le moteur et vérifiez que le témoin du système de freinage à radar s'éteint. Si le témoin demeure allumé après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance du capteur de radar. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour faire contrôler le capteur de radar.
- Si de la saleté est détectée sur la surface du couvercle du capteur de radar. Dans ce cas, nettoyez le couvercle.
- Lorsqu'il y a un problème avec le système ABS ou ESP®. Le témoin d'alerte ABS ou le témoin d'alerte ESP® s'allumera également.
- Lorsqu'il y a un problème avec les systèmes de commande de freinage.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'assistance de freinage à radar (si équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin du système d'assistance de freinage à radar OFF (si équipé)



54P000254

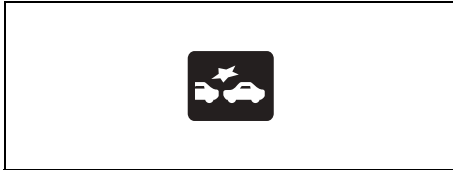
Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système d'assistance de freinage à radar va cesser de fonctionner lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est ON.

- Lorsque le contacteur d'assistance de freinage à radar OFF est maintenu enfoncé pour désactiver le système d'assistance de freinage à radar.
- Lorsque le contacteur ESP® OFF est enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autres que ABS), le témoin ESP® OFF s'allume également.

Pour plus de détails, reportez-vous à “Système d’assistance de freinage à radar (si équipé)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE”.

Témoin du système d’assistance de freinage à double capteur (si équipé)



54P000255

Lorsque le contacteur du moteur pour entrer en mode d’allumage ON est enfoncé, le témoin s’allume brièvement pour permettre de vérifier qu’il fonctionne normalement.

Lorsque le système de freinage automatique est activé, ce témoin clignote rapidement.

Dans les situations suivantes, ce témoin s’allume et le capteur d’assistance de freinage à double capteur va cesser de fonctionner lorsque le mode d’allumage est ON.

Lorsque le double capteur rencontre une défaillance, la fonction du capteur de radar s’arrête jusqu’à ce que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d’allumage sur LOCK (OFF). Trouvez un endroit sûr pour vous garer et changez le mode d’allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur. Redémarrez le moteur et vérifiez que le témoin du système d’assistance de freinage à double capteur et le témoin d’avertissement de changement de voie s’éteignent.

- Si les deux témoins demeurent allumés après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance du double capteur. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour contrôler le double capteur.

Dans les conditions suivantes, la fonction du double capteur s’arrête temporairement. Quand les situations sont améliorées, l’arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

- Lorsque la visibilité du double capteur est faible.
- Lorsque la température du corps du double capteur est élevée.
- Lorsque les systèmes liés au système d’assistance de freinage à double capteur s’arrêtent temporairement.
- Lorsque la batterie présente une anomalie de tension.

Pour de plus amples détails, consultez “Système d’assistance de freinage à double capteur (si équipé)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE”.

Témoin du système d’assistance de freinage à double capteur OFF (si équipé)



54P000254

Lorsque le contacteur du moteur pour entrer en mode d’allumage ON est enfoncé, le témoin s’allume brièvement pour permettre de vérifier qu’il fonctionne normalement.

Dans les situations suivantes, ce témoin s’allume et le capteur d’assistance de freinage à double capteur va cesser de fonctionner lorsque le mode d’allumage est ON.

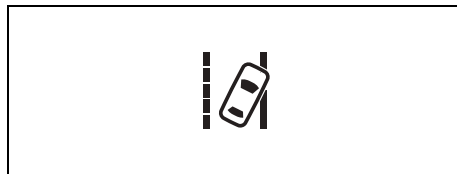
- Lorsque le contacteur d’assistance de freinage à double capteur OFF est maintenu enfoncé pour désactiver le système d’assistance de freinage à double capteur.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

- Lorsque le contacteur ESP® OFF est enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autres que ABS), le témoin ESP® OFF s'allume également.

Pour de plus amples détails, consultez "Système d'assistance de freinage à double capteur (si équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin d'avertissement de changement de voie (si le véhicule en est équipé)



81M31080

Lorsque le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage ON est enfoncé, le témoin s'allume brièvement pour permettre de vérifier qu'il fonctionne normalement.

Lorsque l'avertissement de changement de voie ou l'avertissement de balancement du véhicule est activé, ce témoin clignote.

Lorsque le double capteur rencontre une défaillance, la fonction du capteur de radar s'arrête jusqu'à ce que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF). Trouvez un endroit sûr pour vous garer et changez le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur. Redémarrez le moteur et vérifiez que le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur et le témoin d'avertissement de changement de voie s'éteignent.

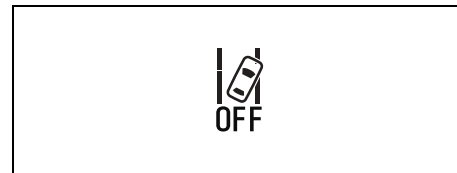
- Si les deux témoins demeurent allumés après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance du double capteur. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour contrôler le double capteur.

Dans les conditions suivantes, la fonction du double capteur s'arrête temporairement. Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

- Lorsque la visibilité du double capteur est faible.
- Lorsque la température du corps du double capteur est élevée.
- Lorsque le système lié au système d'assistance de freinage à double capteur s'arrête temporairement.
- Lorsque la batterie présente une anomalie de tension.

Pour de plus amples détails, consultez "Système d'assistance de freinage à double capteur (si équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin d'avertissement de changement de voie OFF (si le véhicule en est équipé)



62R0317

Lorsque le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage ON est enfoncé, le témoin s'allume brièvement pour permettre de vérifier qu'il fonctionne normalement.

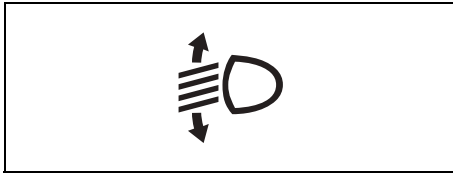
Dans les situations suivantes, ce témoin s'allume et le système d'avertissement de changement de voie et l'avertissement de balancement du véhicule vont cesser de fonctionner lorsque le mode d'allumage est actif.

- Lorsque le contacteur OFF d'avertissement de changement de voie est pressé pour éteindre l'avertissement de changement de voie.

- Lorsque le contacteur ESP® OFF est enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autres que ABS), le témoin ESP® OFF s'allume également.

Pour de plus amples détails, consultez "Système d'assistance de freinage à double capteur (si équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoin d'alerte du système de réglage automatique du niveau des phares (si le véhicule en est équipé)

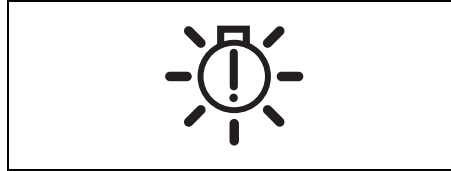


64J046

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON, ce témoin s'allume brièvement pour vérifier son bon fonctionnement.

Si ce témoin s'allume, cela signifie qu'il y a un problème avec le système de réglage automatique du niveau des phares. Amenez le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI agréé pour corriger le problème.

Témoin d'alerte du phare à DEL (si le véhicule en est équipé)

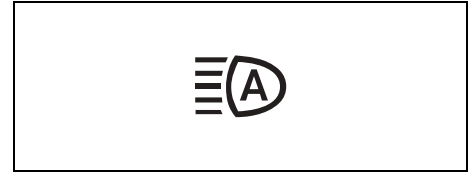


54P000234

Lorsque le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage ON est enfoncé, le témoin s'allume brièvement pour permettre de vérifier qu'il fonctionne normalement.

Si ce témoin s'allume, cela signifie qu'il y a un problème avec le phare à DEL. Garez le véhicule en lieu sûr et consultez un concessionnaire SUZUKI agréé pour résoudre le problème.

Témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route (orange) (modèles équipés)



52RM20690

Lorsque le contacteur du moteur est enfoncé pour modifier le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement en orange pour vérifier son bon fonctionnement.

Pour de plus amples détails, consultez "Système d'assistance de freinage à double capteur (si équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Dans les situations suivantes, le témoin s'allume en orange et le capteur d'assistance de freinage à double capteur va cesser de fonctionner lorsque le mode d'allumage est sur ON.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Lorsque le double capteur rencontre une défaillance, la fonction du capteur de radar s'arrête jusqu'à ce que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF). Trouvez un endroit sûr pour vous garer et changez le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur. Redémarrez le moteur et vérifiez que le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur et le témoin d'avertissement de changement de voie s'éteignent.

- Si les deux témoins demeurent allumés après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance du double capteur. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour contrôler le double capteur.

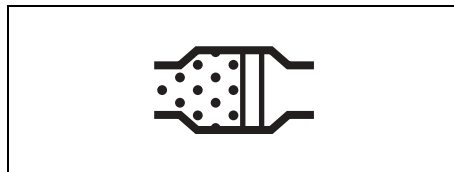
Dans les conditions suivantes, la fonction du double capteur s'arrête temporairement. Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

- Lorsque la visibilité du double capteur est faible.
- Lorsque la température du corps du double capteur est élevée.
- Lorsque le système lié au système d'assistance de freinage à double capteur s'arrête temporairement.
- Lorsque la batterie présente une anomalie de tension.

NOTE :

Si la fonction de double capteur s'arrête temporairement, l'assistant feux de route également s'arrête temporairement.

Témoin de filtre à particules essence (pour le modèle à moteur K10C)



64J244

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON, ce témoin de filtre à particules essence s'allume pendant quelques secondes pour vous permettre d'en vérifier le fonctionnement. Si le témoin s'allume pendant la marche du véhicule, le filtre à particules essence est presque bouché. Pour éteindre le témoin, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le temps de processus est normalement d'environ 25 minutes.

Les conditions optimales pour terminer le processus sont obtenues en maintenant le véhicule en mouvement à une vitesse de

50 km/h (31 mph) ou plus, et à un régime moteur supérieur à 2000 tr/min.

Si le véhicule est conduit jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du filtre à particules essence est complète.

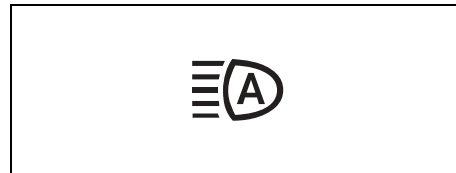
Pour plus de détails concernant le filtre à particules essence, consulter "Filtre à particules essence" à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

AVIS

Bien procéder à une régénération du filtre à particules essence quand le témoin du filtre à particules essence s'allume.

Si le filtre à particules essence n'est pas régénéré, le véhicule risque de mal fonctionner en raison du filtre bouché.

Témoin d'assistant de feux de route (vert) (modèles équipés)

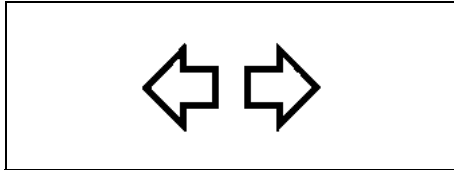


52RM20690

Lorsque l'assistant de feux de route fonctionne, ce témoin s'allume en vert.

Pour de plus amples détails, consulter "Système d'assistance de freinage à double capteur (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

Témoins de clignotant



50G055

Quand le clignotant gauche ou droit est mis en fonction, une flèche verte correspondante clignote sur le combiné d'instruments en même temps que le clignotant en question. Quand le contacteur de feux de détresse est activé, les deux flèches clignent en même temps que tous les clignotants.

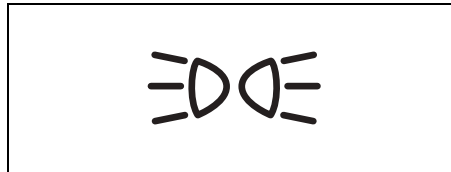
Témoin de feux principaux (feux de route)



50G056

Ce témoin s'allume quand les faisceaux principaux de phares (feux de route) sont activés.

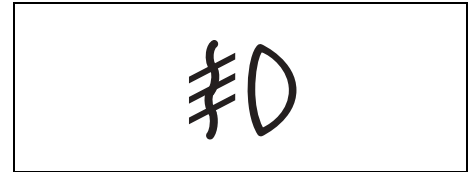
Témoin d'éclairage



64J045

Ce témoin est allumé lorsque les feux de position, les feux arrière et/ou les phares sont allumés.

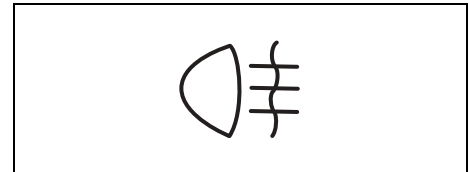
Témoin de feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)



68PM00268

Le témoin de feux antibrouillard avant s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont allumés.

Témoin de feu antibrouillard arrière



54G491

Le témoin de feux antibrouillard arrière s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)



Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la durée de service de l'huile et d'un témoin de demande de changement d'huile vous alertant lorsque vous devez changer l'huile moteur ainsi que le filtre à huile.

Lorsque ce témoin s'allume, changez immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile.

Pour de plus amples détails sur comment changer l'huile moteur et le filtre à huile, consultez "Vidange d'huile moteur et changement du filtre à huile" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage ON, ce témoin s'allume pendant quelques secondes pour vous permettre d'en vérifier le fonctionnement.

La synchronisation de l'allumage de ce témoin varie en fonction du type de moteur.

Pour les modèles à moteur K10C et K14D

En fonction de l'état de l'huile, ce témoin s'allume. Cette lumière peut s'allumer avant d'atteindre le programme d'entretien. Si ce témoin s'allume dans ce cas, changez l'huile moteur et le filtre à huile sans tenir compte du programme d'entretien. A moins que ce témoin s'allume, changez l'huile moteur et le filtre à huile selon le programme d'entretien. Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous à la section "Programme d'entretien périodique" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

Pour modèles à moteur K12C

Si le relevé de compteur kilométrique ou le temps atteint la valeur définie par le système, ce témoin s'allume lorsque le contacteur d'allumage ou le contacteur du moteur est en position "ON". De plus, le message ou l'indication "OIL" apparaît sur l'affichage des informations pour vous faire savoir qu'il est nécessaire de changer l'huile moteur et le filtre à huile. Lorsque vous aurez changé l'huile moteur ainsi que le filtre à huile et lorsque le système de contrôle de la durée de service de l'huile aura été réinitialisé, ce voyant s'éteindra. Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous à la section "Programme d'entretien périodique" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

En cas de changement de l'huile moteur ou du filtre à huile, le témoin doit être réinitialisé afin de pouvoir surveiller correctement le prochain délai de changement de l'huile. Le témoin s'éteindra après la réinitialisation. Pour la procédure de réinitialisation, consulter "Affichage des informations" dans cette section.

AVIS

Si vous continuez à faire fonctionner le moteur après l'allumage de ce témoin, celui-ci sera sévèrement endommagé.

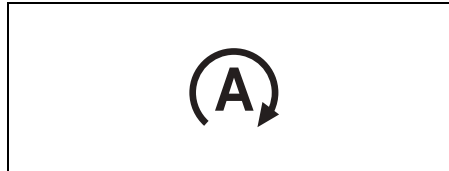
Changer immédiatement l'huile moteur et le filtre à huile lorsque le témoin clignote.

NOTE :

- Ce témoin est utilisé pour faciliter le changement de l'huile et du filtre à huile selon le programme d'entretien.
- Même si l'huile est remplacée avant que ce témoin s'allume, une réinitialisation du système de contrôle de la durée est nécessaire. Consultez un concessionnaire SUZUKI agréé à propos de la méthode de réinitialisation. Si vous le réinitialisez vous-même, consultez "Mode de configuration" dans cette section.
- Consultez un concessionnaire SUZUKI agréé pour changer le réglage du système de contrôle de la durée dans l'un des cas suivants ;
 - Si vous remplacez ACEA Standards ou l'huile moteur SUZUKI originale par l'huile moteur autres que ACEA Standards ou l'huile moteur SUZUKI originale, ou vice versa

- Par le changement de votre véhicule et selon les conditions de circulation, il est possible d'appliquer le programme de "Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles" au lieu de "Programme d'entretien périodique" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN", ou vice versa

Témoin ENG A-STOP (si le véhicule en est équipé)



72M00032

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque le moteur s'arrête automatiquement, ce témoin s'allume.

- Pour le modèle à moteur K14D, se reporter à "Système ENG A-STOP (système de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur) (pour le modèle à moteur K14D)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails.
- Sauf pour le modèle à moteur K14D, se reporter à "Système ENG A-STOP (système de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE" pour plus de détails.

Témoin ENG A-STOP OFF (si le véhicule en est équipé)



72M00159

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Lorsque vous appuyez sur le contacteur ENG A-STOP OFF, ce témoin s'allume.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Si ce témoin clignote lorsque vous roulez, le système “ENG A-STOP” peut présenter un dysfonctionnement. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- Pour le modèle à moteur K14D, se reporter à “Système ENG A-STOP (système de démarrage et d’arrêt automatiques du moteur) (pour le modèle à moteur K14D)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE” pour plus de détails.
- Sauf pour le modèle à moteur K14D, se reporter à “Système ENG A-STOP (système de démarrage et d’arrêt automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE” pour plus de détails.

Témoin de régénération de l’énergie de décélération (si le véhicule en est équipé)



72M00168

Lorsque le contacteur d’allumage est amené en position “ON”, ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d’allumage sur ON, ce témoin s’allume brièvement pour permettre au conducteur d’en vérifier le fonctionnement.

- Pour le modèle à moteur K14D, se reporter à “Système ENG A-STOP (système de démarrage et d’arrêt automatiques du moteur) (pour le modèle à moteur K14D)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE” pour plus de détails.
- Sauf pour le modèle à moteur K14D, se reporter à “Système ENG A-STOP (système de démarrage et d’arrêt automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)” dans la section “FONCTIONNEMENT DU VEHICULE” pour plus de détails.

Témoin de mode S (sport) (si équipé)



52RM20600

Ce témoin s’allume lorsque le contacteur de mode S (sport) est sélectionné.

Témoin d'avertissement principal (si le véhicule en est équipé)



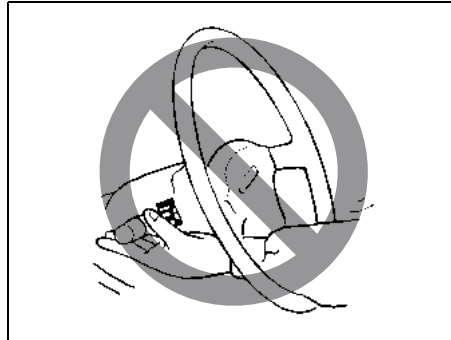
68PM00278

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

Ce témoin clignote quand certains messages d'avertissement et de confirmation apparaissent sur l'affichage des informations.

Pour plus de détails, voir "Affichage des informations" dans cette section.

Levier de commande des phares



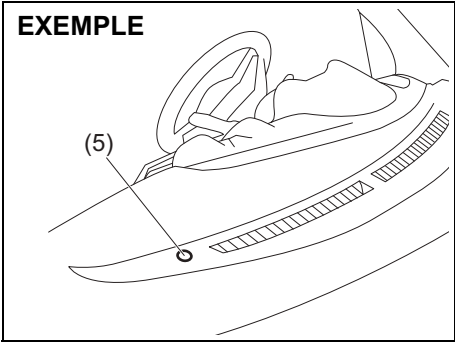
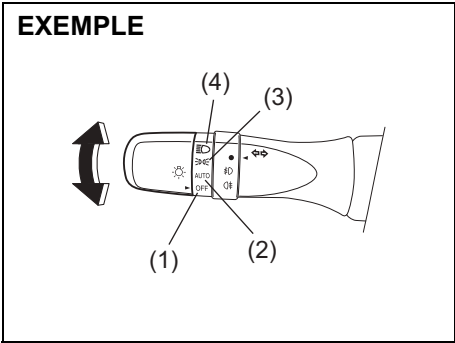
57L21128

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Fonctionnement automatique de l'éclairage (si équipé)



Le système d'éclairage de votre véhicule est contrôlé par deux systèmes principaux : le commutateur d'éclairage et le système de réglage auto intégré du phare (lorsque l'interrupteur d'éclairage est en position "AUTO"). Par interaction entre ces deux systèmes, les lumières s'allument comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

ON : Allumé
LIGHT : Quand le capteur de luminosité (5) détecte qu'il fait grand jour.
DARK : Quand le capteur de luminosité (5) détecte qu'il fait sombre.

Position du contacteur d'éclairage	Principaux éclairages commandés	Contacteur d'allumage en position "LOCK" ou "ACC"/ Mode d'allumage LOCK (OFF) ou ACC		Contacteur d'allumage en position "ON"/ En mode d'allumage ON	
		LIGHT	DARK	LIGHT	DARK
(1) OFF	Feux de position, Feux arrière	—	—	—	—
	Phares	—	—	—	—
(2) AUTO	Feux de position, Feux arrière	—	—	—	ON
	Phares	—	—	—	ON
(3) 𐀀𐀁	Feux de position, Feux arrière	ON	ON	ON	ON
	Phares	—	—	—	—
(4) 𐀀𐀂	Feux de position, Feux arrière	ON	ON	ON	ON
	Phares	ON	ON	ON	ON

Pour allumer ou éteindre les lumières, tourner le bouton à l'extrémité du levier de commande. Il y a quatre positions :

OFF (1)

Tous les feux sont éteints.

AUTO (2)

Cette fonction marche lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage en position ON. Les phares et les feux de position s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité ambiante détectée par un capteur de luminosité. Ils s'éteignent automatiquement lorsque vous mettez le contacteur d'allumage sur "ACC" ou "LOCK" ou changez le mode d'allumage sur ACC ou LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.

Le capteur de luminosité (5) de détection de la quantité de lumière extérieure est installé côté passager du tableau de bord.

Lorsque les phares sont mis sur ON et le levier de commande des phares est en position "AUTO", vous pouvez utiliser l'assistant feux de route (sur modèles équipés). Pour plus de détails, consultez "Assistant feux de route" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".



ATTENTION

Si le pare-brise est recouvert de boue, de givre, etc. à l'endroit où se trouve le capteur de luminosité, il arrive que les phares et les feux de position s'allument même quand il fait grand jour.

NOTE :

- *Eviter de coller des autocollants sur la zone du pare-brise où se trouve le capteur de luminosité. La présence d'un autocollant sur le capteur de luminosité peut empêcher le système de commande des lumières de fonctionner normalement.*
- *Si vous avez mis le contacteur d'allumage sur la position "ON" ou changé le mode d'allumage sur ON en appuyant sur le contacteur du moteur et que la position "AUTO" reste sélectionnée, les phares et les feux de position s'allument automatiquement lorsqu'il commence à faire nuit dehors, même avec le moteur à l'arrêt. Laisser les lumières longtemps allumées pourrait mettre la batterie à plat.*

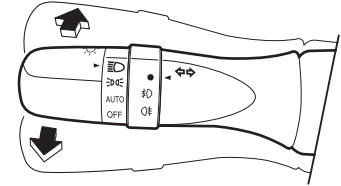
☰ (3)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont allumés mais les phares sont éteints.

☰ (4)

Les feux de position avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares sont allumés.

EXEMPLE



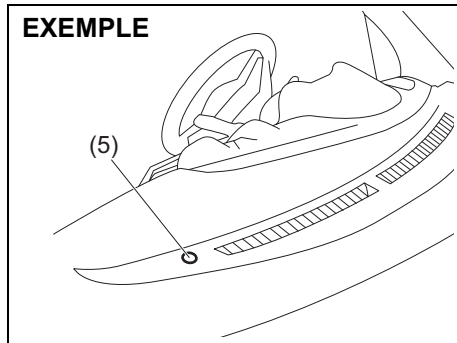
68PM00230

Lorsque les phares sont allumés, pousser le levier vers l'avant pour passer en feux de route (faisceaux principaux) ou le tirer vers soi pour passer en feux de croisement. Lorsque les feux de route (faisceaux principaux) sont allumés, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments. Pour activer les feux de route (faisceaux principaux) au moment de doubler par exemple, tirer légèrement le levier vers soi et le relâcher aussitôt.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Système de mise en fonction automatique des phares

EXEMPLE



52RM20200

Le système de projecteurs auto-allumants allume automatiquement toutes les lumières commandées par le levier de commande des phares de la colonne de direction quand les trois conditions ci-après sont toutes remplies.

Conditions de fonctionnement du système de mise en fonction automatique des phares :

- 1) Le capteur de luminosité (5) est dans l'obscurité.
- 2) Le levier de commande des phares est en position "AUTO".
- 3) Vous mettez le contacteur d'allumage à la position "ON" ou appuyez sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage sur ON.

Ce système est activé par un signal envoyé par le capteur de luminosité (5) placé côté passager du tableau de bord. Ne rien poser sur le capteur (5). Dans le cas contraire, le système ne fonctionnera pas correctement.



AVERTISSEMENT

Le temps de réaction du capteur de luminosité à un changement de luminosité ambiante est d'environ 5 secondes. Pour éviter tout accident dû à un manque de visibilité, le système ne dispense donc pas d'allumer les phares avant d'entrer dans un tunnel, un parking couvert, etc.

NOTE :

Le capteur de lumière est sensible aux infrarouges, et il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement en présence d'un fort rayonnement infrarouge.

Signal sonore de demande d'extinction des lumières

Si on ouvre la porte du conducteur sans avoir éteint les phares et les feux de position, le signal sonore intérieur se déclenche de manière continue. Ce signal sonore est activé dans la situation suivante :

Les phares et/ou les feux de position s'allument même une fois que le contacteur d'allumage est coupé, ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF).

Le signal sonore cesse dès qu'on éteint les phares et les feux de position.

NOTE :

En plus de ce rappel sonore, un message d'avertissement apparaît sur l'affichage des informations du tableau de bord.

Système des feux de jour (D.R.L.)

Lorsque le moteur est mis en marche, les éclairages sont mis sur ON par ce système.

Conditions de fonctionnement du système D.R.L.

- 1) Le moteur tourne.
- 2) Les phares et les feux antibrouillards avant (si le véhicule en est équipé) sont éteints.

NOTE :

La luminosité des feux de jour est différente de la luminosité des feux de position, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Temps d'éclairage des phares (si le véhicule en est équipé)

Le réglage des veilleuses dispose de deux fonctions de "Vers la maison" et "Vers la voiture" pour améliorer votre visibilité dans l'obscurité.

Fonction "Vers maison"

Même si vous sortez de la voiture, le sol sera illuminé pendant un court instant à l'aide de cette fonction. Vous pouvez allumer les feux de position avant et les phares en feux de croisement pendant environ 10 secondes après avoir mis le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou après avoir appuyé sur le contacteur du moteur pour que le mode d'allumage soit positionné sur LOCK (OFF).

Pour configurer la fonction :

- 1) Tournez le contacteur d'éclairage en position "AUTO".
- 2) Amenez le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou appuyez sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) du mode d'allumage.

- 3) Tirer une fois le levier de commande des phares vers soi et ouvrir la porte du côté conducteur dans les 60 secondes. Ou bien tirer une fois le levier de commande des phares vers soi lorsque la porte du côté conducteur est ouverte.

Pour annuler la fonction :

Effectuer l'une des opérations suivantes.

- Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage sans la clé (si équipé), il est nécessaire d'insérer la clé de contact dans le contacteur d'allumage.
- Tirer une fois le levier de commande des phares vers soi.
- Tournez le contacteur d'allumage sur "ACC" ou "ON" du contacteur de démarrage antivol ou changer le mode d'allumage sur ACC ou ON en appuyant sur le contacteur du moteur.
- Mettre le contacteur d'éclairage sur une position autre que la position "AUTO".

NOTE :

- Lorsque "Vers maison" fonctionne, les feux antibrouillard avant (si équipé), les feux antibrouillard arrière et les phares (feux de route) ne s'allument pas.
- Le temps d'éclairage pour la fonction "Vers maison" peut être modifié dans l'affichage des informations. Consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Fonction "Vers voiture"

Avant de monter dans le véhicule, le sol sera illuminé pendant un court instant pour guider facilement le conducteur au véhicule. Si l'on appuie sur le bouton DEVERROUILLAGE de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (si équipé) ou de l'émetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé) lorsque le contacteur d'éclairage est positionné sur "AUTO", les feux de position avant et les phares en feux de croisement s'allument pendant 10 secondes.

Cette fonction sera activée uniquement lorsque le véhicule se trouvera dans un lieu sombre.

Pour annuler la fonction :

Effectuer l'une des opérations suivantes.

- Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage sans la clé (si équipé), il est nécessaire d'insérer la clé de contact dans le contacteur d'allumage.
- Verrouillez les portes en utilisant la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le contacteur de requête ou l'émetteur du système de démarrage sans la clé, ou la clé dans la serrure de la porte du conducteur.

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

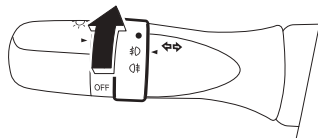
- Tournez le contacteur d'allumage sur "ACC" ou "ON" du contacteur de démarrage antivol ou changer le mode d'allumage sur ACC ou ON en appuyant sur le contacteur du moteur.
- Mettre le contacteur d'éclairage sur une position autre que la position "AUTO".

NOTE :

- Lorsque "Vers voiture" fonctionne, les feux antibrouillard avant (si équipé), les feux antibrouillard arrière et les phares (feux de route) ne s'allument pas.
- Le temps d'éclairage pour la fonction "Vers voiture" peut être modifié dans l'affichage des informations. Consulter "Affichage des informations" dans cette section.

Contacteur de feu antibrouillard avant (si équipé)

EXEMPLE



68PM00232

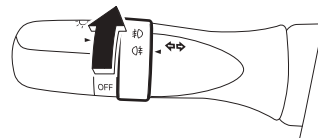
Pour éteindre le feu antibrouillard avant, tourner le bouton comme indiqué dans l'illustration lorsque les feux de position, les feux arrière et/ou les phares sont allumés. Quand le feu antibrouillard avant est allumé, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments.

NOTE :

Dans certains pays, le fonctionnement des feux peut être différent de celui décrit ci-dessus compte tenu des règlements en vigueur.

Contacteur de feu antibrouillard arrière

EXEMPLE



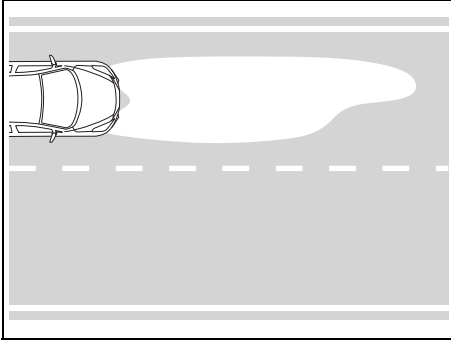
68PM00233

Pour allumer le feu antibrouillard arrière, tourner le bouton comme indiquée dans l'illustration quand les phares sont allumés. Quand le feu antibrouillard arrière est allumé, un témoin s'allume sur le combiné d'instruments.

Si vous tournez le bouton vers la marque de feu antibrouillard arrière avec le feu antibrouillard avant allumé, le feu antibrouillard arrière s'allume et le témoin du combiné d'instruments s'allume.

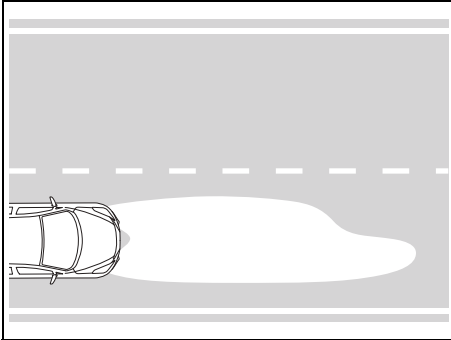
Réglage de la séquence des phares

Séquence des phares, véhicule à conduite à gauche



68PM00259

Séquence des phares, véhicule à conduite à droite



68PM00260

La séquence des phares doit être réglée pour éviter d'éblouir les conducteurs venant d'en face et peut être réglée pour la conduite à droite ou à gauche.

Phares à DEL (si le véhicule en est équipé)

Vous n'avez pas besoin d'ajuster la séquence des phares.

Phares à halogène (si le véhicule en est équipé)

La séquence des phares peut ne pas être bonne.

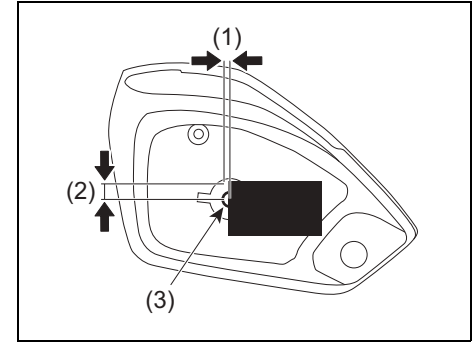
Vous devez réajuster la séquence des phares en masquant les lentilles de phare.

Véhicules à conduite à gauche

Pour réajuster la séquence des phares en masquant le phare pour la circulation à gauche ;

- 1) Copiez les modèles A et B comme indiqué plus loin dans cette section.
- 2) Transférez le modèle sur un matériau étanche auto-adhésif et le découper.
- 3) Positionnez les bandes découpées à la bonne distance du repère central des lentilles de phare. Reportez-vous aux dimensions dans les illustrations suivantes.

Feu avant côté droit (A)

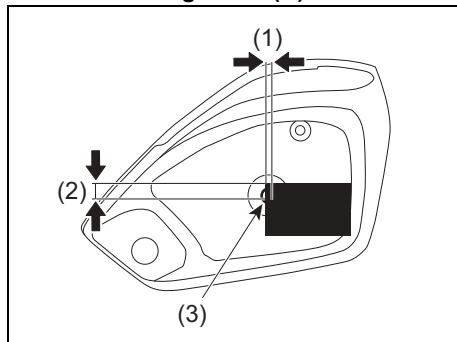


52RS011

- (1) Ligne horizontale : environ 2,1 mm
- (2) Ligne verticale : environ 18,5 mm
- (3) Marque centrale (petite saillie sur la surface intérieure de l'objectif)

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Feu avant côté gauche (B)



52RS012

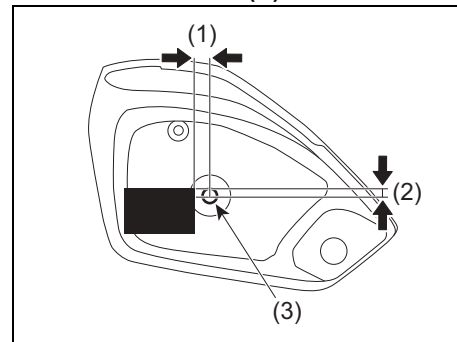
- (1) Ligne horizontale : environ 2,5 mm
- (2) Ligne verticale : environ 11,2 mm
- (3) Marque centrale (petite saillie sur la surface intérieure de l'objectif)

Véhicules à conduite à droite

Pour réajuster la séquence des phares en masquant le phare pour la circulation à droite ;

- 1) Copiez les modèles C et D comme indiqué plus loin dans cette section.
- 2) Transférez le modèle sur un matériau étanche auto-adhésif et le découper.
- 3) Positionnez les bandes découpées à la distance sur la gauche du repère central des lentilles de phare. Reportez-vous aux dimensions dans les illustrations suivantes.

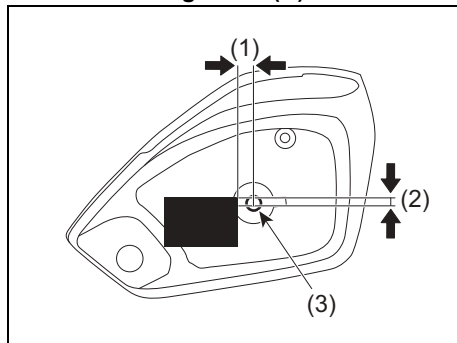
Feu avant côté droit (C)



52RS013

- (1) Ligne horizontale : environ 16,7 mm
- (2) Ligne verticale : environ 5,8 mm
- (3) Marque centrale (petite saillie sur la surface intérieure de l'objectif)

Feu avant côté gauche (D)



52RS014

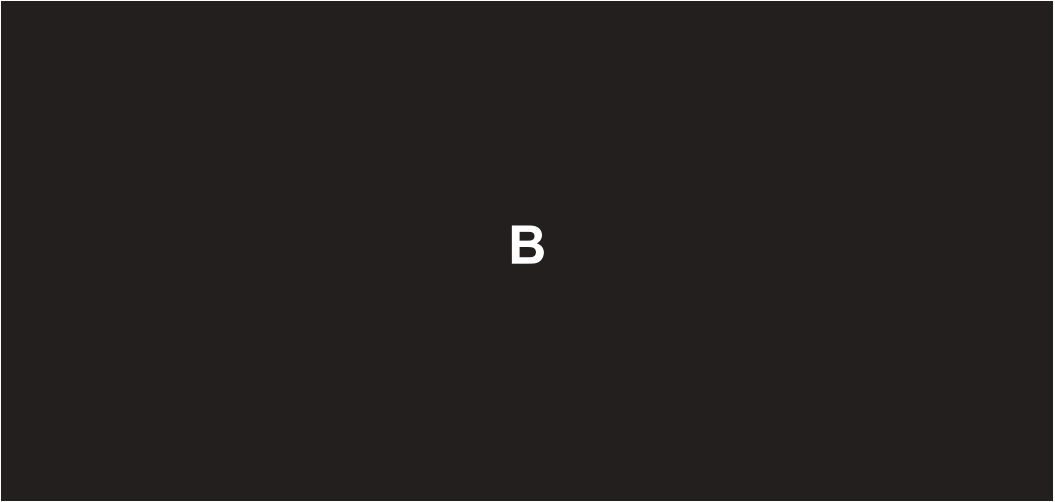
- (1) Ligne horizontale : environ 16,7 mm
- (2) Ligne verticale : environ 5,8 mm
- (3) Marque centrale (petite saillie sur la surface intérieure de l'objectif)

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

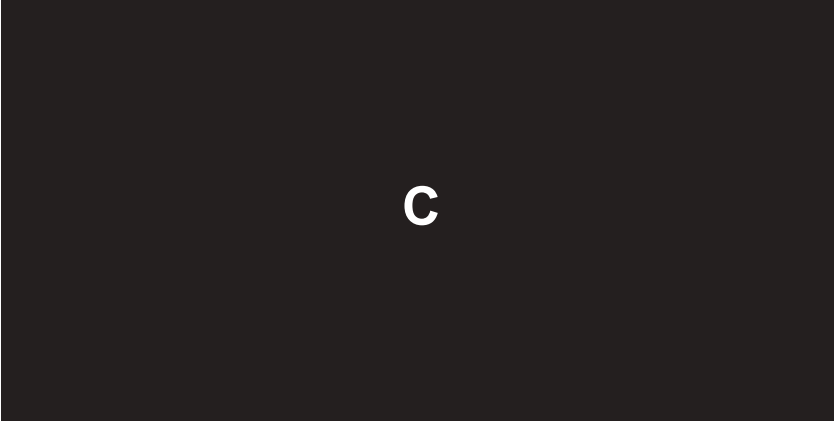
Modèles pour les phares à halogène



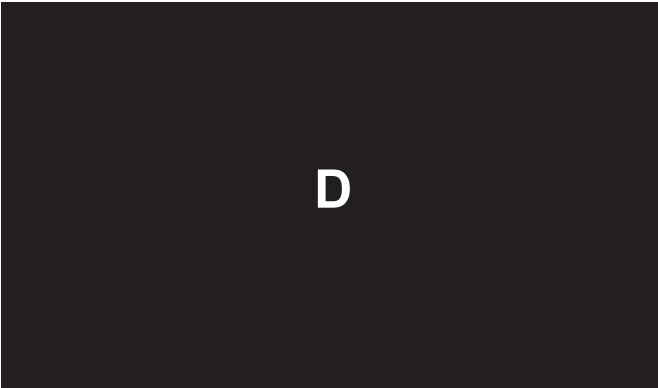
A



B



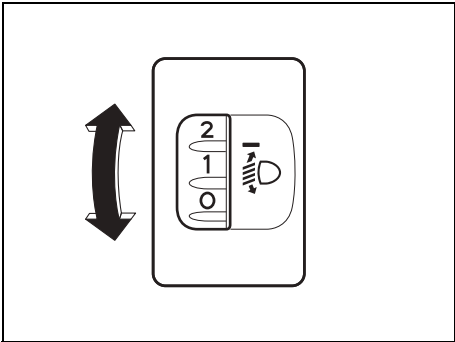
C



D

AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

Contacteur de réglage des phares (si le véhicule en est équipé)

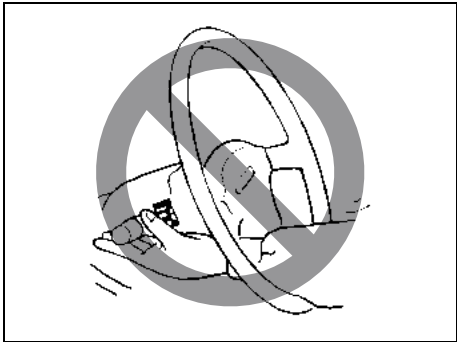


75RM008

Régler le faisceau des phares en fonction de la charge du véhicule en tournant ce contacteur. Le tableau affiche la position appropriée du contacteur pour des conditions différentes de charge du véhicule.

Condition de charge du véhicule	Position du contacteur
Conducteur uniquement	0
Conducteur +1 passager (à l'avant)	0,5
Conducteur + 4 passagers, sans bagages	1,5
Conducteur + 4 passagers, avec bagages	2
Conducteur + charge complète	3

Commande des clignotants



57L21128

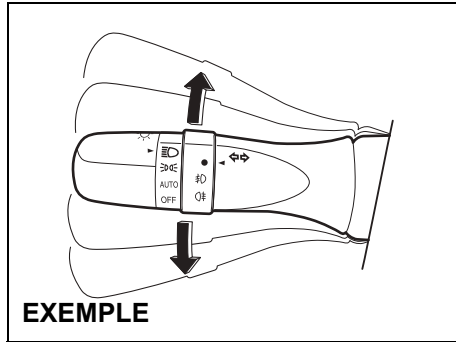
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

Fonctionnement des clignotants

Alors que le contacteur d'allumage est en position "ON", ou que le mode d'allumage ON est sélectionné, amenez le levier de commande vers le haut ou vers le bas pour actionner le clignotant droit ou gauche.

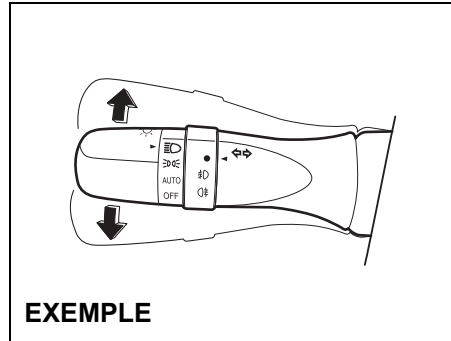
Clignotant normal



68PM00234

Pour signaler un changement de direction, déplacer le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'en bout de course. Lorsque l'opération est terminée, l'indication est annulée et le levier revient en position normale.

Pour signaler un changement de file



68PM00235

Déplacez le levier à mi-chemin vers le haut ou vers le bas pour tourner à droite ou à gauche et maintenez le levier en position de déplacement.

- Le clignotant et son témoin clignent tant que le levier est maintenu en position de déplacement.
- Le clignotant et son témoin clignent 3 fois même si on relâche le levier immédiatement après l'activation.

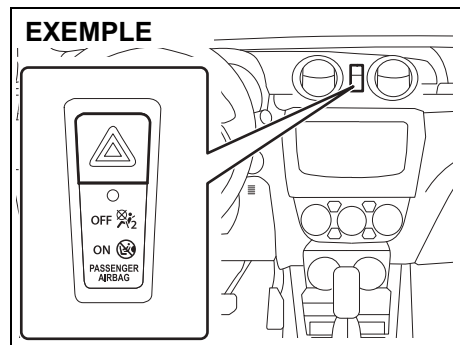
NOTE :

Le clignotant et son témoin peuvent être réglés pour clignoter 3 fois après que le levier de clignotant est revenu dans sa position d'origine, via l'affichage des informations. Consulter "Affichage des informations" dans cette section.

NOTE :

Vous pouvez personnaliser la configuration du nombre de clignotements du clignotant et de son témoin (de 1 à 4 fois). Pour changer ce réglage, veuillez vous demander à un concessionnaire SUZUKI agréé.

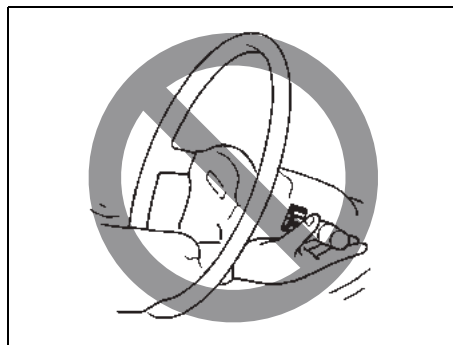
Contacteur de feux de détresse



Appuyez sur le contacteur de feux de détresse pour mettre les témoins d'alerte en fonction. Tous les clignotants et leurs deux témoins vont clignoter simultanément. Pour éteindre les feux, appuyez de nouveau sur le contacteur.

Utiliser les témoins d'alerte pour avertir les autres conducteurs de tout danger de circulation lorsque vous stationnez votre véhicule en cas d'urgence.

Levier d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace



65D611

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

Fonctionnement des essuie-glaces et des lave-glaces

Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou lorsque le mode d'allumage ON est sélectionné, vous pouvez utiliser le levier d'essuie-glace/lave-glace.

Lorsque les essuie-glaces sont recouverts d'une lourde charge telle qu'une couche de neige, le disjoncteur sera activé et les essuie-glaces cesseront de fonctionner afin de protéger le moteur d'essuie-glace de toute surchauffe.

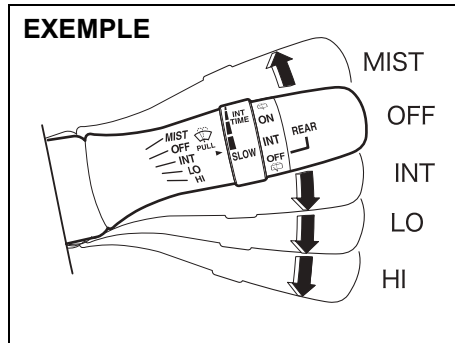
Si l'essuie-glace s'arrête pendant le fonctionnement, utiliser les méthodes suivantes.

- 1) Garer le véhicule en lieu sûr et arrêter le moteur.
- 2) Déplacer le levier d'essuie-glace et passer en position "OFF".
- 3) Retirer tout obstacle, comme par exemple de la neige, sur les essuie-glaces.
- 4) Après un certain temps, lorsque la température du moteur d'essuie-glace aura suffisamment baissé, le disjoncteur sera automatiquement réinitialisé et il sera à nouveau possible d'utiliser les essuie-glaces.

Si vous ne pouvez pas utiliser les essuie-glaces après un certain temps, il peut y avoir un problème. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour faire contrôler les essuie-glaces.

Essuie-glaces de pare-brise

EXEMPLE

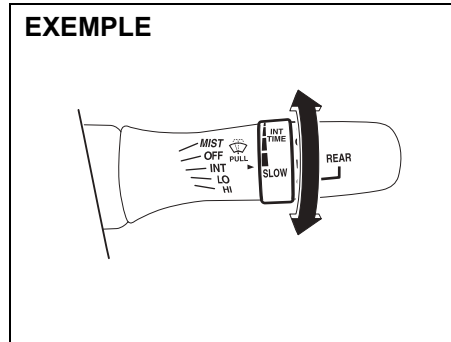


68PM00237

Pour mettre les essuie-glaces de pare-brise en service, amener le levier dans l'une des trois positions de marche. En position "INT", les essuie-glaces fonctionnent de manière intermittente. La position "INT" est particulièrement utile en cas de buée ou de pluie fine. En position "LO", les essuie-glaces balaient régulièrement le pare-brise à faible vitesse. En position "HI", les essuie-glaces balaient régulièrement le pare-brise à vitesse élevée. Pour arrêter les essuie-glaces, ramener le levier en position "OFF".

Tirer le levier vers le haut et le maintenir en position "MIST" pour faire fonctionner continuellement les essuie-glaces de pare-brise à petite vitesse.

EXEMPLE

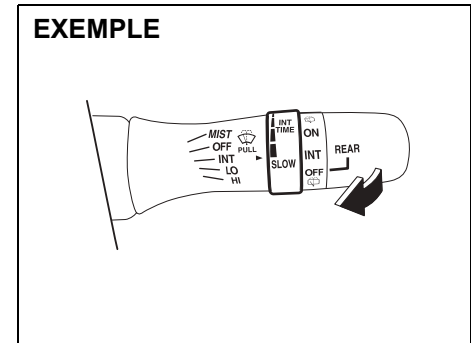


68PM00238

Si le levier est équipé d'une commande "INT TIME", faites tourner le bouton de commande vers l'avant ou vers l'arrière pour régler le fonctionnement de l'essuie-glace à balayage intermittent sur l'intervalle voulu.

Lave-glace de pare-brise

EXEMPLE



68PM00239

Pour pulvériser du liquide de lave-glace de pare-brise, tirer le levier vers soi. Les essuie-glaces de pare-brise se mettront automatiquement en marche à faible vitesse s'ils ne le sont pas encore et si votre véhicule dispose d'une position "INT".

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour éviter que le pare-brise ne givre par temps de gel, mettre le dégivreur en service pour chauffer le pare-brise avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour pare-brise.
- Ne pas mettre d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. La visibilité risque d'être sérieusement réduite lorsque l'antigel est projeté sur le pare-brise et cela peut détériorer la peinture du véhicule.

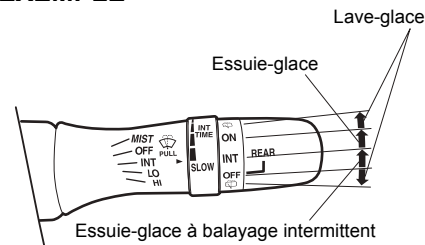
AVIS

Pour éviter toute détérioration des pièces composant les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise, prendre les précautions suivantes :

- Ne pas continuer à actionner le levier quand le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise est vide sous peine de détérioration du moteur du lave-glace.
- Ne pas tenter de nettoyer le pare-brise à sec sous peine de détérioration du pare-brise et des balais d'essuie-glace. Toujours humidifier le pare-brise à l'aide du liquide de lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en service.
- Enlever toute accumulation de neige ou de glace des balais d'essuie-glaces avant de les mettre en service.
- Vérifier régulièrement le niveau de liquide de lave-glace. Les vérifier souvent en cas de mauvais temps.
- Remplir un réservoir aux 3/4 avec du liquide de lave-glace pour en permettre la dilatation dans le cas où la température descendrait à une température susceptible de geler le liquide.

Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière

EXEMPLE



68PM00240

Pour mettre l'essuie-glace arrière en marche, faire tourner son contacteur à l'extrémité du levier vers l'avant en position "ON". Si le contacteur des essuie-glaces est équipé d'une position "INT" (si équipé), l'essuie-glace arrière se déclenche de manière intermittente chaque fois que le contacteur est amené dans cette position. Pour arrêter l'essuie-glace arrière, amener son contacteur en position "OFF".

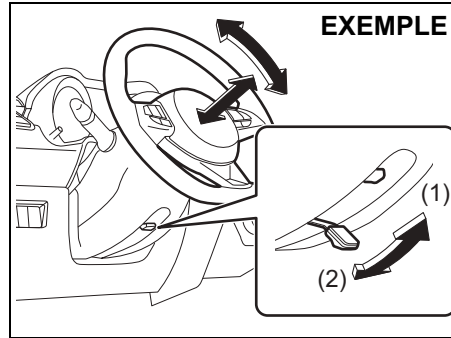
Pour pulvériser du liquide de lave-glace sur la lunette quand le contacteur de l'essuie-glace arrière est en position "OFF", faire tourner ce contacteur vers l'arrière.

Pour pulvériser du liquide de lave-glace sur la lunette quand le contacteur de l'essuie-glace arrière est en position "ON". faire tourner ce contacteur vers l'avant.

AVIS

Débarrasser la lunette arrière et le balai de l'essuie-glace arrière de toute trace de glace ou de neige avant de mettre l'essuie-glace arrière en fonction. Une accumulation de glace ou de neige peut empêcher le balai de l'essuie-glace de se déplacer et entraîner une détérioration du moteur des essuie-glaces.

Levier de verrouillage de colonne de direction inclinable/télescopique (si équipé)



52RM20700

- (1) LOCK
- (2) UNLOCK

Le levier de verrouillage se trouve sous la colonne de direction. Pour régler la hauteur du volant et sa position avant-arrière:

- 1) Appuyer sur le levier de verrouillage pour déverrouiller la colonne de direction.

- 2) Régler à sa convenance la hauteur et la position avant-arrière du volant, puis verrouiller la colonne de direction en tirant le levier de verrouillage vers le haut.
- 3) Essayez de déplacer le volant dans tous les sens pour vérifier qu'il est fermement verrouillé en place.

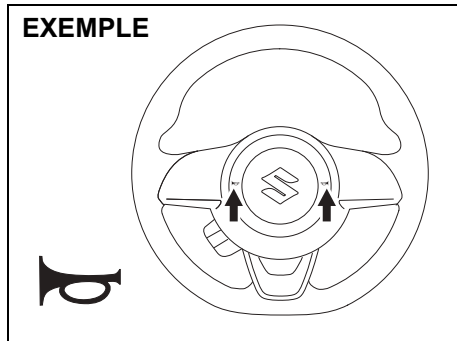


AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter de régler la position du volant pendant le véhicule roule sous peine de perte de contrôle du véhicule.

Avertisseur sonore

EXEMPLE



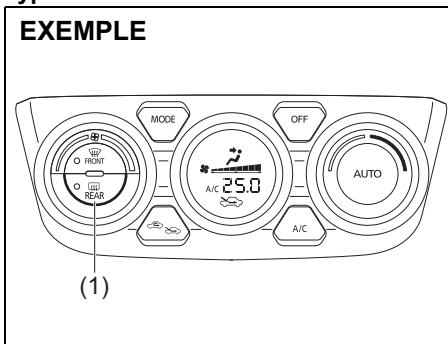
52RM20420

Appuyer sur la touche de l'avertisseur sonore se trouvant sur le volant même pour le déclencher. L'avertisseur sonore fonctionne quelle que soit la position du contacteur d'allumage et quel que soit le mode d'allumage sélectionné.

Commande de chauffage de lunette arrière / Commande de chauffage du rétroviseur extérieur (si le véhicule en est équipé)

Type 1

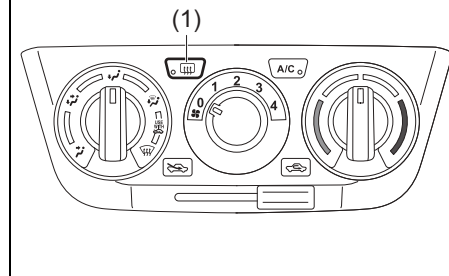
EXEMPLE



52RM20430

Type 2

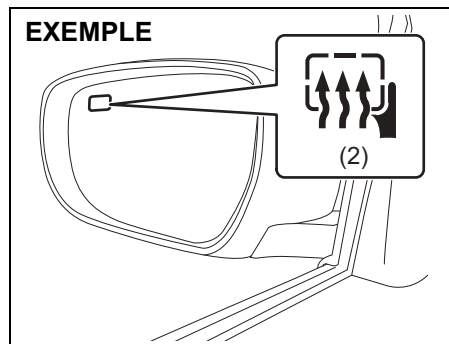
EXEMPLE



52RM20440

Si la lunette arrière est embuée, appuyer sur ce contacteur (1) pour rétablir la visibilité.

EXEMPLE



52RM20450

Si les rétroviseurs extérieurs sont marqués du symbole (2), le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffés. Le contacteur (1) permet de mettre simultanément en fonction le chauffage de la lunette arrière et celui des rétroviseurs extérieurs.

Un témoin s'allume quand le désembueur est en fonction. Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur est en marche. Pour arrêter le désembueur, appuyer à nouveau sur le contacteur (1).

AVIS

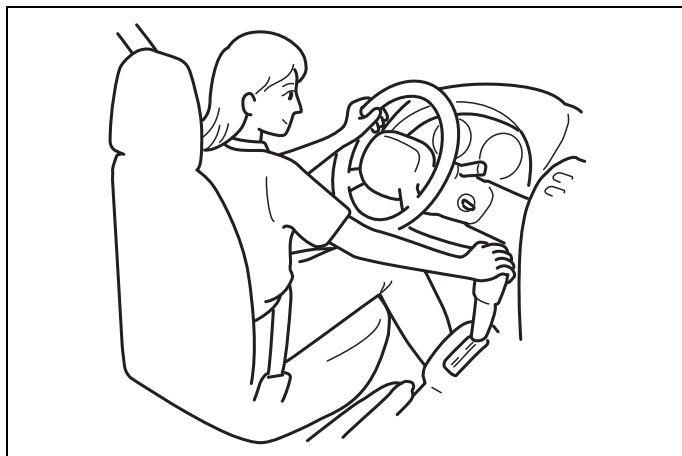
La lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffés (si le véhicule en est équipé) consomment une grande quantité d'électricité. Éteindre le contacteur lorsque la fenêtre et les rétroviseurs sont dégagés.

NOTE :

- *Le désembueur fonctionne uniquement lorsque le moteur est en marche.*
- *Pour éviter de décharger la batterie au plomb, le désembueur est automatiquement désactivé 15 minutes après sa mise en service.*
- *Si votre véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffés, seul le rétroviseur extérieur côté conducteur est marqué du symbole (2), mais les deux rétroviseurs extérieurs fonctionnent simultanément.*

MEMO

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

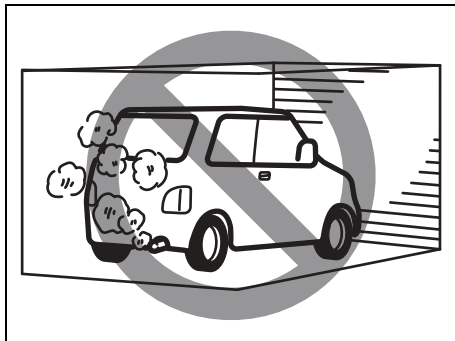


60G408

Avertissement concernant les gaz d'échappement	3-1
Aide-mémoire des contrôles quotidiens	3-2
Consommation en huile moteur	3-3
Contacteur d'allumage (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si équipé)	3-4
Contacteur du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si équipé)	3-6
Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (sur modèles équipés)	3-7
Levier de frein de stationnement	3-12
Pédales	3-13
Démarrage/arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)	3-14

Démarrage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)	3-16
Filtre à particules essence (pour le modèle à moteur K10C et K14D)	3-22
Utilisation de la boîte-pont	3-23
Témoin de changement de vitesse	3-34
SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)	3-38
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)	3-40
SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (pour modèle à moteur K14D)	3-49
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (pour le modèle de moteur K14D)	3-52
Régulateur de vitesse adaptatif (si équipé)	3-64
Régulateur de vitesse (modèles équipés)	3-79
Limiteur de vitesse (sur modèles équipés)	3-81
Système d'assistance de freinage à radar (sur modèles équipés)	3-83
Système d'assistance de freinage à double capteur (si le véhicule en est équipé)	3-100
Moniteur d'angle mort (BSM) (si le véhicule en est équipé)	3-130
Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (si le véhicule en est équipé)	3-136
Signal d'arrêt d'urgence (ESS)	3-139
Radars de stationnement (si le véhicule en est équipé)	3-140
Caméra de rétrovision (si le véhicule en est équipé)	3-145
Freins	3-149
Programme de Stabilité Electronique (ESP®)	3-152
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	3-157

Avertissement concernant les gaz d'échappement



52D334

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais respirer les gaz d'échappement. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore potentiellement mortel. Le monoxyde de carbone étant un gaz particulièrement difficile à détecter, bien respecter les précautions suivantes pour éviter son infiltration dans l'habitacle du véhicule.

- Ne pas laisser le moteur en marche quand le véhicule se trouve dans un garage ou un endroit clos.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas laisser le véhicule en stationnement avec le moteur en marche pendant une trop longue période de temps, même en zone dégagée. S'il est nécessaire de rester dans un véhicule garé pendant un court instant avec le moteur en marche, vérifier que la sélection d'admission d'air soit en position AIR FRAIS et que la soufflante soit à haute vitesse.
- Eviter d'utiliser le véhicule avec la ridelle arrière ou le coffre ouvert. S'il est nécessaire de procéder ainsi, vérifier que le toit ouvrant (sur modèles équipés) et toutes les glaces sont fermés et que la soufflante soit à haute vitesse ainsi que la sélection d'admission d'air soit réglée sur AIR FRAIS.
- Pour assurer une bonne ventilation du système de ventilation du véhicule, toujours s'assurer que la grille d'entrée d'air à l'avant du pare-brise n'est pas obstruée par de la neige, des feuilles, ou tout autre élément.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Vérifier que le tuyau d'échappement arrière n'est pas obstrué par de la neige ou de toute autre accumulation de matériaux afin de réduire la concentration de gaz d'échappement sous le véhicule. Cette précaution est particulièrement importante quand le véhicule est à l'arrêt par temps de tempête.
- Faire régulièrement vérifier si le système d'échappement n'est pas endommagé ou ne présente pas de fuites. Toute détérioration ou fuite doit immédiatement être réparée.

Aide-mémoire des contrôles quotidiens

Avant de conduire



60A187

- 1) Vérifier que les glaces, les rétroviseurs, les lumières et les déflecteurs sont propres et dégagés.
- 2) Procéder à un contrôle visuel des points suivants sur les pneus:
 - profondeur des sculptures
 - usure anormale, craquelures et dégâts
 - écrous de roue desserrés
 - présence de corps étrangers du type clous, pierres etc.

Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point “Pneus” de la section “CONTROLES ET ENTRETIEN”.

- 3) Vérifier l'absence de fuites de liquide et d'huile.

NOTE :

Un écoulement d'eau depuis le système de climatisation est normal pendant et après usage.

- 4) Vérifier que le capot est parfaitement fermé et verrouillé.
- 5) Vérifier le bon fonctionnement des phares, des clignotants, des feux stop et de l'avertisseur sonore.
- 6) Régler le siège et l'appui-tête.
- 7) Vérifier l'effet de la pédale de frein et les conditions de réglage pour le levier du frein de stationnement.
Pour plus de détails, voir “Frein” dans la section “CONTROLES ET ENTRETIEN”.
- 8) Régler les rétroviseurs.
- 9) Vérifier que vous et tous les passagers avez attaché vos ceintures de sécurité.
- 10) S'assurer que tous les témoins d'alerte s'allument lorsque le contacteur d'allumage est positionné en position “ON”, ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode ON du mode d'allumage.
- 11) Vérifier toutes les jauges.
- 12) Vérifier que le témoin d'alerte de système de freinage s'éteint quand le frein de stationnement est desserré.

Une fois par semaine ou à l'occasion du plein du réservoir de carburant, procéder aux contrôles suivants sous le capot:

- 1) Niveau d'huile moteur
- 2) Niveau de liquide de refroidissement
- 3) Niveau de liquide de frein
- 4) Niveau de solution de la batterie au plomb
- 5) Niveau de liquide de lave-glace de pare-brise
- 6) Fonctionnement du verrouillage du capot
Tirer sur la poignée de déverrouillage du capot à l'intérieur du véhicule. Vérifier que le capot ne peut pas être ouvert davantage sans actionner le deuxième verrou. Bien refermer le capot après avoir vérifié le bon fonctionnement du système de verrouillage. Pour consulter le programme de graissage, se reporter au point “Toutes les serrures, charnières et verrous” du paragraphe “Châssis, carrosserie et autres” du “Programme d'entretien” dans la section “CONTROLES ET ENTRETIEN”.

AVERTISSEMENT

Vérifier que le capot est parfaitement fermé et verrouillé avant de prendre le départ. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant que le véhicule roule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

Tous les mois, ou à chaque plein du réservoir de carburant, vérifier la pression de gonflage des pneus en procédant à l'aide d'un manomètre pour pneus. Vérifier également la pression de gonflage de la roue de secours.

Consommation en huile moteur

Il est normal que le moteur consomme un peu d'huile moteur pendant un fonctionnement normal du véhicule.

La quantité de consommation en huile moteur dépend de la viscosité et de la qualité de l'huile et des conditions de conduite. La consommation d'huile augmente en conduite à grande vitesse ou dans des conditions d'accélération et décélération fréquentes. Sous charge élevée, votre moteur va également consommer plus d'huile.

Un moteur neuf consomme également plus d'huile car les pistons, les segments et les parois des cylindres ne sont pas encore rodés. Un moteur atteint un niveau normal de consommation d'huile uniquement au bout d'environ 5000 km (3000 miles) de conduite.

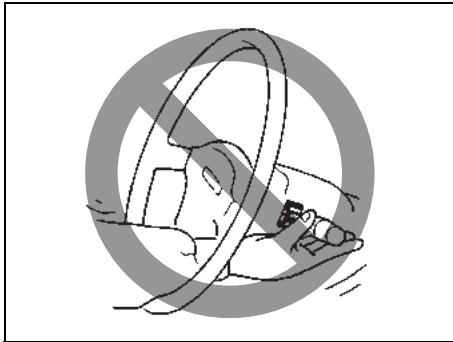
Consommation d'huile:
1,0 litre au maximum pour 1000 km
(1 Qt. pour 600 miles)

Au contrôle de la consommation d'huile, toujours avoir à l'esprit que l'huile peut s'être diluée et qu'il est difficile de juger du niveau précis de l'huile.

A titre d'exemple, un véhicule utilisé pour des trajets courts successifs consommant une quantité d'huile normale, ne doit pas montrer de baisse du niveau d'huile sur la puge, même après 1000 km (600 miles). Ceci résulte du fait que du carburant ou de l'eau s'est progressivement dilué dans l'huile et que le niveau d'huile n'a apparemment pas baissé.

Il est important de savoir également que les éléments dilués dans l'huile vont s'évaporer quand le véhicule est conduit à vitesse élevée, sur autoroute par exemple, et que de ce fait la consommation d'huile peut paraître élevée.

Contacteur d'allumage (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si équipé)

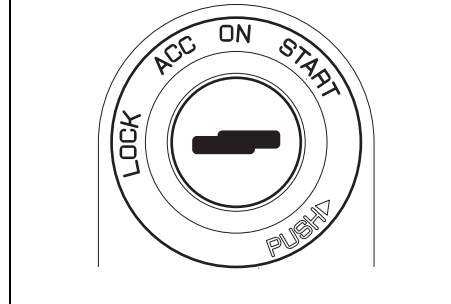


65D611

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'accident, ne pas manipuler les commandes en passant le bras dans le volant.

EXEMPLE



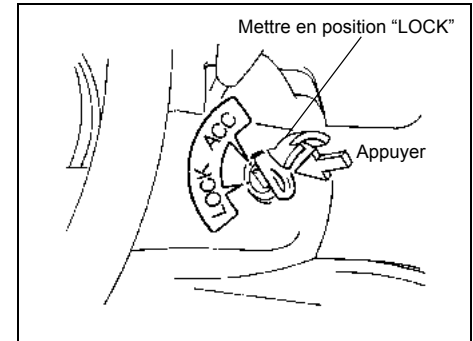
68PH00310

Le contacteur d'allumage peut prendre les quatre positions suivantes:

LOCK

Position normale de stationnement. La clé ne peut être retirée que dans cette position.

Boîte-pont manuelle



60G033

• Véhicules à boîte-pont manuelle

Appuyer sur la clé pour l'amener en position "LOCK". Quand la clé est retirée, l'allumage est verrouillé et la volant ne peut pas être tourné normalement.

• Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT

Le levier de changement de vitesse doit se trouver en position "P" (Stationnement) pour amener la clé en position "LOCK". L'allumage est alors verrouillé et le volant comme le levier de changement de vitesse ne peuvent pas être manœuvrés.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Pour libérer le verrouillage de direction, insérer la clé et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre vers l'une des autres positions. Si la clé offre une certaine résistance, tourner légèrement le volant vers la droite ou la gauche tout en tournant la clé.

ACC

Permet l'utilisation d'accessoires comme la radio, mais le moteur est coupé.

ON

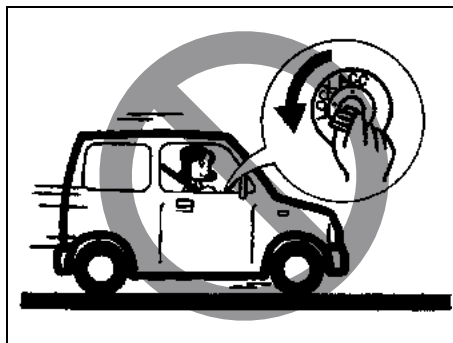
Position normale de fonctionnement. Tous les systèmes électriques sont activés.

START

Position de démarrage du moteur à l'aide du moteur de démarreur. La clé doit être enlevée de cette position dès que le moteur démarre.

Avertisseur d'oubli de la clé de contact

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur d'enlever la clé de contact si celle-ci se trouve dans le contacteur d'allumage lors de l'ouverture de la porte du conducteur.



81A297S

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais ramener le contacteur d'allumage en position "LOCK" ni enlever la clé de contact pendant que le véhicule se déplace. Le volant va se bloquer et il sera impossible alors de manœuvrer le véhicule.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

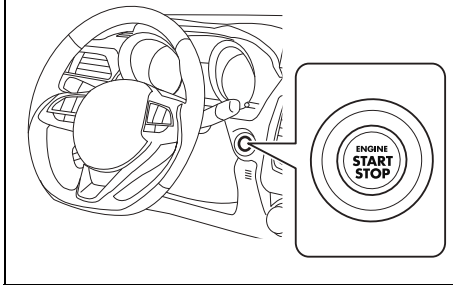
- Toujours ramener le contacteur d'allumage en position "LOCK" et retirer la clé de contact avant de quitter le véhicule, même pour un bref instant. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule stationné. Des enfants sans surveillance peuvent provoquer accidentellement la mise en mouvement du véhicule ou l'ouverture des vitres électriques ou du toit ouvrant. Ils risquent également une insolation par temps chaud. De telles circonstances risquent d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas laisser le contacteur d'allumage en position "ON" quand le moteur est à l'arrêt sinon la batterie au plomb va se décharger.

Contacteur du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si équipé)

EXEMPLE



52RM30010

LOCK (OFF)

Il s'agit du mode pour garer le véhicule. Lorsque ce mode est sélectionné en appuyant sur le contacteur du moteur, puis lorsqu'une porte (y compris la ridelle arrière) est ouverte ou fermée, la direction sera automatiquement verrouillée.

ACC

Appuyer sur le contacteur du moteur et sélectionner ce mode d'allumage pour pouvoir utiliser les équipements électriques comme le système audio, les rétro-

viseurs extérieurs électriques et la prise accessoire avec le moteur à l'arrêt. A la sélection de cette position, le message suivant apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments: POSITION "ACC" DU CONTACTEUR D'ALLUMAGE. Pour le détail, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

ON

• Quand le moteur est arrêté

On peut utiliser les équipements électriques comme les lève-vitres électriques et les essuie-glaces avec le moteur à l'arrêt. A la sélection de ce mode d'allumage par pression sur le contacteur du moteur, le message suivant apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments: POSITION "ON" DU CONTACTEUR D'ALLUMAGE.

• Quand le moteur est en marche

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés. Le véhicule peut démarrer quand ce mode d'allumage a été sélectionné par pression sur le contacteur du moteur.

START (démarrer)

• Véhicules à boîte-pont manuelle :

Si la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir est transportée par le conducteur, le moteur démarre automatiquement quand le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner ce mode d'allumage, après avoir placé le levier de changement de vitesses en position "N" (point mort) en enfonçant la pédale de frein et la pédale d'embrayage.

• Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :

Sous réserve d'avoir pris avec soi la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le moteur démarre automatiquement quand on appuie sur le contacteur du moteur pour entrer dans ce mode d'allumage après avoir placé le levier de changement de vitesse en position "P" (Stationnement) en tenant la pédale de frein enfoncée. (Pour redémarrer le moteur si le véhicule est en mouvement, passer en position "N".)

AVIS

Ne pas laisser le contacteur du moteur en mode ACC ou ON quand le moteur n'est pas en marche. Eviter d'utiliser la radio ou d'autres accessoires électriques pendant une période prolongée lorsque le contacteur du moteur est en mode ACC ou ON et que le moteur est à l'arrêt car cela décharge la batterie au plomb.

NOTE :

- Il n'est pas nécessaire de continuer à appuyer sur le contacteur du moteur jusqu'au démarrage du moteur.
- En présence de fortes ondes radio ou d'interférences, il peut être impossible de sélectionner le mode d'allumage ACC ou ON ou de faire démarrer le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur. Dans ce cas, le message suivant apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments: **TELECOMMANDE NON DETECTEE**.
- Pour le modèle de moteur K14D :
Sur le véhicule avec batterie au lithium-ion un clic peut se faire entendre au niveau de la batterie au lithium-ion lorsque le mode d'allumage est amené en position ON ou LOCK (OFF). Il s'agit d'un son de fonctionnement normal.

Avertissement de verrouillage de direction non libéré

Si l'antivol de direction reste bloqué quand on appuie sur le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage ON, un message apparaît sur l'affichage des informations de la planche de bord: "TOURNER VOLANT POUR DEBLOQUER". Pour le détail, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

NOTE :

Le verrouillage de direction peut ne pas se libérer et le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume en présence d'une force appliquée sur le volant. Quand cela se produit, tourner le système du volant dans les deux sens pour libérer la direction de la contrainte avant d'appuyer à nouveau sur le contacteur du moteur pour entrer en mode d'allumage souhaité.

Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (sur modèles équipés)

Sous réserve que la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir soit dans la zone utile dans l'habitacle (voir les explications à ce sujet plus loin dans cette section), on peut utiliser le contacteur du moteur pour mettre le moteur en marche et sélectionner un mode d'allumage (ACC ou ON). En outre, on peut utiliser les fonctions suivantes:

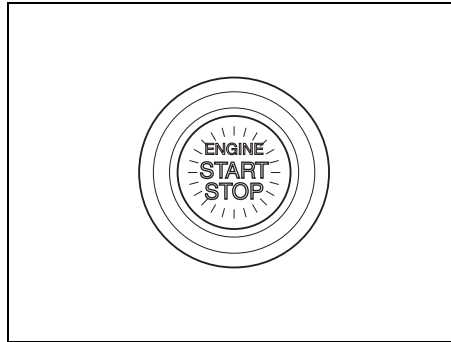
- Fonction de démarrage sans la clé. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".
- Verrouillage et déverrouillage des portes (y compris la ridelle arrière) en utilisant un contacteur de requête. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/Emetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

- Fonction de dispositif antidémarrage (antivol). Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point “Système antidémarrage” de la section “AVANT DE PRENDRE LE VOLANT”.

Eclairage du contacteur du moteur

Le contacteur du moteur est éclairé dans les situations suivantes:

- Lorsque le moteur est arrêté et que la porte du conducteur est ouverte, ou pendant 15 secondes après que la porte du conducteur est fermée. L'éclairage disparaîtra après 15 secondes passées.
- Lorsque le moteur est éteint et les feux de position sont allumés. L'éclairage s'éteindra lorsque les feux de position sont éteints.
- Lorsque le moteur est allumé ainsi que les feux de position et/ou les phares sont allumés. L'éclairage s'éteindra lorsque les feux de position et les phares sont éteints.



82K253

NOTE :

Pour ne pas décharger inutilement la batterie au plomb, l'éclairage s'éteint automatiquement quand les deux conditions suivantes sont réunies:

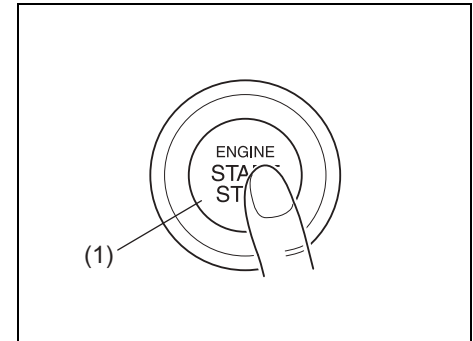
- *Les phares et les feux de position sont éteints.*
- *15 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture de la porte du conducteur.*

Sélection des modes d'allumage

Pour utiliser un accessoire électrique ou vérifier le fonctionnement des instruments sans mettre le moteur en marche, appuyer sur le contacteur du moteur et sélectionner le mode ACC ou ON.

- 1) Prendre avec soi la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir et s'asseoir sur le siège du conducteur.
- 2) Boîte-pont manuelle — Sans enfoncer la pédale d'embrayage, appuyer sur le contacteur du moteur (1).

Boîte-pont automatique ou boîte CVT — Sans enfoncer la pédale de frein, appuyer sur le contacteur du moteur (1).

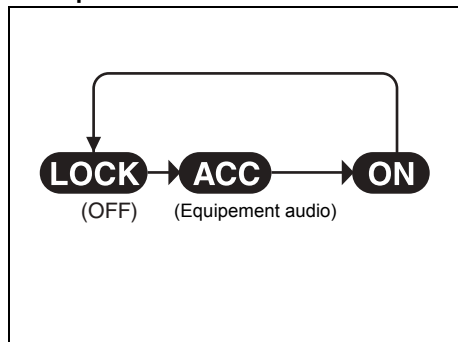


82K254

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

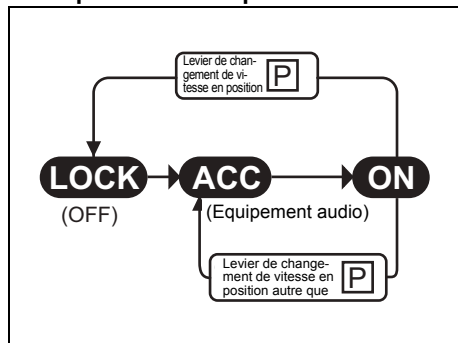
Par pressions successives sur le contacteur du moteur, le mode d'allumage change comme suit.

Boîte-pont manuelle



68PH00322

Boîte-pont automatique ou boîte CVT



57L31006

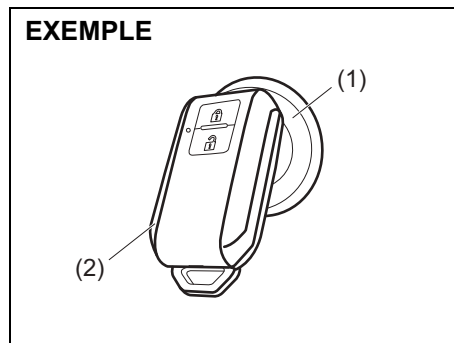
NOTE :

- *Boîte-pont automatique ou CVT – Si le sélecteur de changement de vitesses est dans une position autre que “P”, ou si le bouton de pommeau est enfoncé alors que le sélecteur de changement de vitesses est en position “P”, le mode d’allumage LOCK (OFF) ne peut pas être à nouveau sélectionné.*
- *A la sélection des modes d’allumage, certains messages apparaissent sur l’affichage des informations du combiné d’instruments. Pour le détail, voir “Affichage des informations” dans la section “AVANT DE PRENDRE LE VOLANT”.*

Si le témoin d’avertissement principal clignote et si la sélection des modes d’allumage est impossible

La télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir n’est pas détectée dans la zone utile dans l’habitacle (voir les explications à ce sujet plus loin dans cette section). Réessayer après avoir vérifié que la télécommande est près de soi. Si la sélection des modes d’allumage est toujours impossible, la pile de la télécommande est sans doute trop faible. Pour sélectionner un mode d’allumage, il faut alors procéder comme suit:

EXEMPLE



52RM30020

- 1) Sans appuyer sur la pédale de frein et la pédale d’embrayage, appuyer sur le contacteur du moteur (1).
- 2) Le témoin d’avertissement principal dans le combiné d’instruments clignote et le message “PLACER LA TELE-COMMANDE SUR DEMARRER” apparaît sur l’affichage des informations dans les 10 secondes environ. Toucher le contacteur du moteur avec le côté du bouton VERROUILLAGE de la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

NOTE :

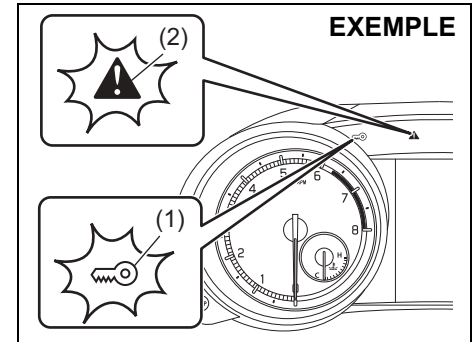
- *Si on ne parvient pas à changer de mode d’allumage de cette manière, il y a peut-être une anomalie dans le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir. Faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.*

- Le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume pendant 5 secondes tandis que le témoin d'avertissement principal clignote. De plus, un message apparaît alors sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Pour le détail, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".
- Si on le souhaite, il est possible de configurer le système pour que le signal sonore intérieur retentisse une fois pour avertir que la télécommande se trouve hors de la zone de portée. Pour ajouter cette fonction, prière de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Lorsque la pile de la télécommande se décharge, le message correspondant apparaît sur l'affichage des informations lorsque le contacteur du moteur est enfoncé pour régler le mode d'allumage sur ON. Pour le détail, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT". Pour obtenir des détails complémentaires sur le remplacement de la pile, se reporter au point "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/émetteur du système de démarrage sans la clé (si équipé)" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

Avertissement TELECOMMANDE HORS ZONE

Lorsque l'une des situations présentées ci-après se produit, le système émet un avertissement de TELECOMMANDE HORS ZONE en faisant retentir les avertisseurs sonores intérieur et extérieur. Dans le même temps, le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume aussi et le témoin d'avertissement principal clignote.

- On a ouvert puis refermé une portière alors que la télécommande ne se trouve pas dans le véhicule et que le moteur est en marche, ou on a appuyé sur le contacteur du moteur pour passer en mode d'allumage ACC ou ON.
- La télécommande ne se trouve pas dans le véhicule lorsque l'on tente de démarrer le moteur après avoir sélectionné le mode d'allumage ACC ou ON en appuyant sur le contacteur du moteur.



52RM30230

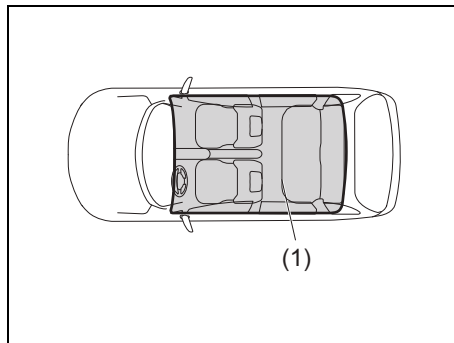
- (1) Témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir (clignote)
- (2) Témoin d'avertissement principal (clignote)

NOTE :

- Quand le système lance cet avertissement, replacer la télécommande le plus tôt possible.
- Toute tentative de démarrer le moteur est vaine tant que cet avertissement est en cours. Cette situation sera aussi signalée par l'apparition d'un message sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Pour le détail, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

- Le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir doit s'éteindre et le témoin d'avertissement principal doit cesser de clignoter rapidement dès qu'on remet la télécommande dans le véhicule. S'ils restent allumés ou continuent à clignoter, revenir en mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur, puis reprendre les opérations de mise en marche du moteur. Se reporter à "Démarrage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)" (si le véhicule en est équipé) dans cette section.
- Le conducteur doit toujours garder la télécommande sur lui ou à sa portée.

Zone utile dans l'habitacle pour le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir



68PH00306

(1) Zone utile dans l'habitacle

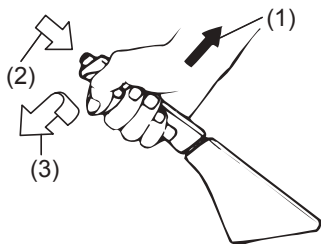
La zone utile dans l'habitacle correspond à l'ensemble de l'habitacle, à l'exception de la zone située au-dessus du tableau de bord ou dans le compartiment à bagages.

NOTE :

- Dans l'une des situations suivantes, même si la télécommande se trouve dans la zone utile dans l'habitacle, il se peut qu'il soit impossible de mettre le moteur en marche ou de changer de mode d'allumage, et que le système déclenche l'avertissement de TELECOMMANDE HORS ZONE.
 - La pile de la télécommande est faible.
 - La télécommande est perturbée par de puissantes ondes radio ou du bruit.
 - La télécommande est en contact avec un objet métallique ou est recouverte par un objet métallique.
 - La télécommande est rangée dans un espace de rangement comme la boîte à gants ou un vide-poche de porte.
 - La télécommande est rangée dans la poche du pare-soleil ou sur le plancher.
- Dans l'une des situations suivantes, même si la télécommande se trouve hors de la zone utile dans l'habitacle, il peut être possible de mettre le moteur en marche ou de changer de mode d'allumage. L'avertissement TELECOMMANDE HORS ZONE n'est pas toujours déclenché dans ces cas-là.
 - La télécommande est à l'extérieur du véhicule, mais très proche d'une porte.
 - La télécommande est située dans la zone sur le tableau de bord ou dans le compartiment à bagages.

Levier de frein de stationnement

EXEMPLE



54G039

- (1) Engagement
- (2) Relâchement
- (3) Relâchement

Le levier de frein de stationnement se trouve entre les sièges avant. Pour engager le frein à main, appuyer sur la pédale de frein et tirer à fond sur le levier de frein de stationnement. Pour relâcher le frein à main, appuyer sur la pédale de frein, tirer légèrement sur le levier de frein à main, appuyer du pouce sur le bouton se trouvant à l'extrémité de ce levier et abaisser le levier à fond.

Pour les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT, toujours engager le frein de stationnement avant de mettre le levier de changement de vitesse en position "P" (Stationnement). Si le véhicule est garé dans une pente et que le levier de changement de vitesse est mis en position "P" avant d'engager le frein de stationnement, il sera ensuite difficile de déplacer le levier de changement de vitesse de cette position "P" en raison du poids du véhicule.

Avant de démarrer le véhicule, dégager le levier de changement de vitesse de la position "P" avant de relâcher le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne jamais faire rouler le véhicule avec le frein de stationnement serré: l'efficacité des freins arrière risque d'être réduite par la surchauffe, la durée de vie des freins en sera réduite ou une détérioration définitive des freins peut en résulter.**
- **Si le frein de stationnement n'est pas parfaitement efficace ou s'il s'avère impossible de le desserrer complètement, faire immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.**

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours engager le frein de stationnement à fond avant de quitter le véhicule sinon celui-ci risque de se déplacer tout seul et d'être à l'origine d'un accident. Lorsque le véhicule est stationné, s'assurer que le levier de changement de vitesse pour les véhicules équipés d'une boîte-pont manuelle est en 1ère ou en position "R" (Marche arrière) et que le levier de changement de vitesse pour les véhicules équipés d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT est en position "P" (Stationnement). Même si un rapport est engagé ou si le levier de changement de vitesse est en position de stationnement, ne pas oublier d'engager complètement le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule par temps extrêmement froid, procéder de la manière suivante:

- 1) Engager le frein de stationnement.
- 2) Boîte-pont manuelle – Arrêter le moteur, puis engager la marche arrière ou la première.

Boîte-pont automatique ou boîte CVT – Mettre le levier de changement de vitesse en position “P” (Stationnement) et couper le moteur.

- 3) Descendre du véhicule et caler les roues.
- 4) Relâcher le frein de stationnement.

Lorsque vous revenez à votre véhicule, engagez d’abord le frein de stationnement, puis retirez les cales de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquets, d’aérosols, de canettes de soda ou d’articles en plastique (comme par exemple des verres, CD, etc.) dans un véhicule exposé au soleil. La température à l’intérieur du véhicule peut entraîner les risques suivants :

- Le gaz peut s’échapper d’un briquet ou d’un aérosols et pourrait causer un incendie.
- Les lunettes, cartes plastiques ou CD, etc. peuvent se déformer ou se casser.
- Les canettes de soda peuvent exploser.

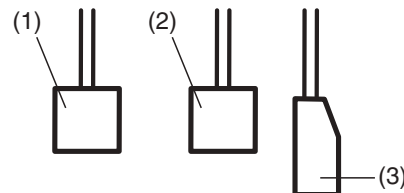
Avertisseur sonore de rappel de frein de stationnement

Un signal sonore retentit de manière intermittente pour rappeler au conducteur de relâcher le frein de stationnement si le véhicule est démarré alors que le frein de stationnement n’est pas totalement relâché. S’assurer que le frein de stationnement est complètement relâché et que le témoin d’alerte de système de freinage est éteint.

Pédales

Boîte-pont manuelle

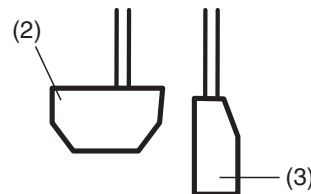
EXEMPLE



80J2121

Boîte-pont automatique ou boîte CVT

EXEMPLE



80J2122

Pédale d'embrayage (1)

Une pédale d'embrayage permet de désolidariser les roues motrices de la transmission au démarrage du moteur, à l'arrêt ou au passage des vitesses. Appuyer sur la pédale permet de désengager l'embrayage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conduire en laissant le pied sur la pédale d'embrayage. Cela risque d'entraîner une usure excessive de l'embrayage, une détérioration de cet embrayage ou une perte imprévue du frein moteur.

Pédale de frein (2)

Votre véhicule est équipé soit de freins à disque à l'avant et à l'arrière, soit de freins à disque à l'avant et de freins à tambour à l'arrière. Appuyer sur la pédale de frein agit sur les quatre roues.

Les freins peuvent éventuellement crisser lors de leur utilisation. Il s'agit d'un phénomène normal dû aux conditions environnantes comme la température, l'humidité ou la poussière, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le crissement des freins est excessif et se produit chaque fois que les freins sont engagés, en faire effectuer le contrôle par un concessionnaire SUZUKI agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas appliquer les freins en continu ou reposer votre pied sur la pédale de frein. Dans un tel cas, les freins vont surchauffer et leur action sera imprévisible, la distance de freinage sera plus longue ou ces freins risquent de se détériorer de manière définitive.

Pédale d'accélérateur (3)

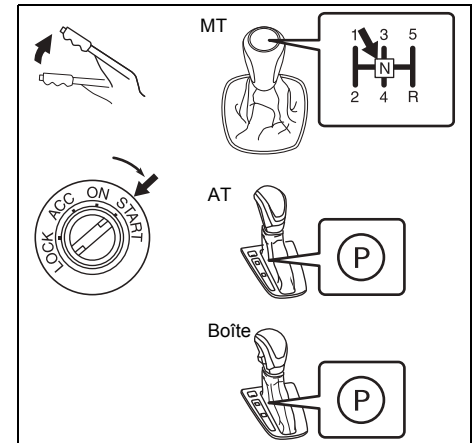
La pédale d'accélérateur commande la vitesse du moteur. Appuyer sur la pédale d'accélérateur permet d'augmenter la puissance disponible et la vitesse.

NOTE :

Votre véhicule est équipé d'un système de neutralisation des freins. Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en même temps, la puissance de sortie du moteur peut être supprimée.

Démarrage/arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)

Démarrage du moteur



52RM30240

- 1) Vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond.

- 2) Pour faciliter le démarrage du moteur, éteindre les équipements électriques gros consommateurs de courant, comme les phares et le système de climatisation.
- 3) Véhicules à boîte-pont manuelle :
Passer en position "N" (Point mort). Tenir les pédales d'embrayage et de frein pressées à fond.
Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :
Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P" (Stationnement), passer en position "P" (Stationnement).
- 4) Sans toucher à la pédale d'accélérateur, lancer le moteur en amenant la clé de contact sur "START". Relâcher la clé dès que le moteur démarre.

AVIS

- **Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :**
Au cas où vous auriez besoin de redémarrer le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, passer en position "N". Sinon, le moteur et la boîte-pont risquent d'être endommagés.
- **Pour protéger une batterie au plomb et un moteur de démarreur, ne pas utiliser le moteur de démarreur en tournant la clé sur "START" pendant plus de 12 secondes à la fois. Si le moteur ne démarre pas, tourner la clé en position "LOCK" et attendre plus de 30 secondes avant de réessayer. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.**
- **Ne pas tenter de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage pourrait endommager le convertisseur catalytique ou d'autres pièces.**

NOTE :

Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :

Les véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT sont équipés d'un dispositif de verrouillage du démarreur. Le moteur démarre lorsque le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".

Arrêt du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

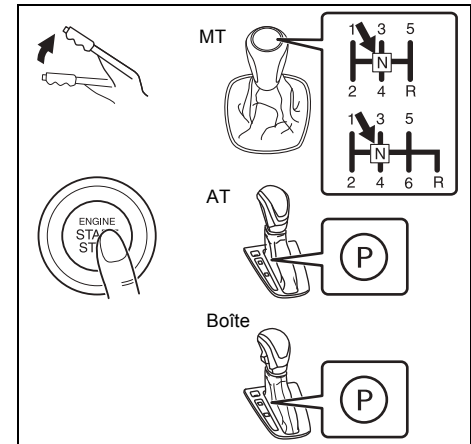
Sauf dans une situation d'urgence, ne pas arrêter le moteur pendant que le véhicule est en mouvement. Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule est en mouvement, le volant de direction se bloquera et vous ne pourrez plus diriger le véhicule. Cela risque de provoquer un accident. Ne jamais arrêter le moteur quand le véhicule roule.

AVIS

- Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :
Si le moteur est arrêté alors que le véhicule est en mouvement, la boîte-pont automatique ou boîte CVT risque d'être endommagée. Ne jamais arrêter le moteur quand le véhicule roule.
- Véhicules équipés du moteur à turbocompresseur :
Quand le moteur doit être arrêté après avoir gravi une côte ou avoir roulé à grande vitesse, le laisser tourner au ralenti pendant au moins une minute (quand cela n'est pas interdit) pour que le turbocompresseur et l'huile moteur aient le temps de refroidir. Cette disposition est destinée à empêcher une détérioration prématurée de l'huile moteur. En effet, la détérioration de l'huile moteur a pour effet d'endommager les paliers du turbocompresseur.

Démarrage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)

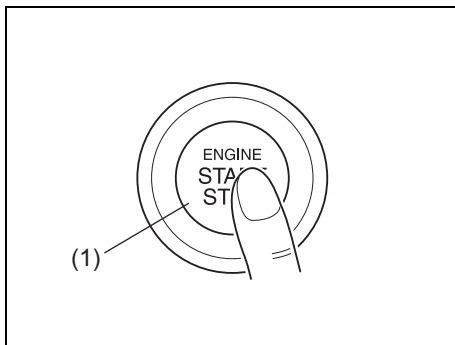
Démarrage du moteur



52RM202

- 1) Vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond.

- 2) Pour faciliter le démarrage du moteur, éteindre les équipements électriques gros consommateurs de courant, comme les phares et le système de climatisation.
- 3) Véhicules à boîte-pont manuelle : Passer en position "N" (Point mort). Tenir les pédales d'embrayage et de frein pressées à fond.
Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :
Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P" (Stationnement), passer en position "P" (Stationnement). Tenir la pédale de frein pressée à fond.
- 4) Le message "APPUYEZ SUR BOUTTON DEMARRER" apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments.



82K254

- 5) Sans toucher à la pédale d'accélérateur, appuyer sur le contacteur du moteur (1). Le démarreur est automatiquement arrêté dès que le moteur démarre.
 - Même si le moteur n'a pas pu démarrer, le démarreur sera automatiquement arrêté après environ 12 secondes. Dans ce cas, appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) et redémarrer le moteur.
 - En cas de problème avec le système, le moteur ne démarrera pas automatiquement même si le contacteur est enfoncé. Si le démarreur ne fonctionne pas ou s'arrête immédiatement, démarrer le moteur en procédant comme suit.
 - a. Appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON.
 - b. Effectuer la procédure ci-dessus 1) à 3).
 - c. Maintenir le contacteur du moteur enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre. Relâcher le contacteur du moteur une fois le moteur démarré.

AVIS

- Si le moteur ne démarre pas, appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) et attendre plus de 30 secondes avant de réessayer, pour protéger une batterie au plomb et un démarreur. Si le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Ne pas tenter de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente. Cette méthode de démarrage pourrait endommager le convertisseur catalytique ou d'autres pièces.

NOTE :

- Il n'est pas nécessaire de continuer à appuyer sur le contacteur du moteur jusqu'au démarrage du moteur.
- Véhicules à boîte-pont manuelle :
Le moteur des véhicules à boîte-pont manuelle ne démarre pas si la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.
- Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :
Les véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT sont équipés d'un dispositif de verrouillage du démarreur. Le moteur démarre lorsque le levier de changement de vitesse est en position "P" ou "N".
- Pendant la procédure de démarrage du moteur, certains messages d'aide apparaissent sur l'affichage des informations. Pour plus de précisions, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".
- Pour le modèle de moteur K14D :
Si la température ambiante est inférieure à -10 °C (14 °F) lorsque le moteur a démarré, il est possible que vous entendiez un bruit fort et périodique provenant du compartiment moteur. Le bruit cessera lorsque le moteur se sera réchauffé. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Démarrage du moteur dans une région froide (pour le modèle de moteur K14D)



53SB30208F

Lorsque la température de la batterie au lithium-ion devient extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou inférieure), en particulier dans une région froide, le moteur ne peut pas démarrer. Dans ce cas, le signal sonore dans l'habitacle retentit et le message "IMPOSSIBLE DE DÉMARRER LE MOTEUR (TEMP BASSE)" s'affiche sur l'affichage des informations lorsque le mode d'allumage est mis sur ON. De plus, le témoin de charge s'allume et le témoin ENG A-STOP OFF clignote. Dans ce cas, appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) et arrêter immédiatement le moteur. Pour y remédier, attendre que la température ambiante augmente et

démarrer le moteur lorsque la température de la batterie au lithium-ion augmente.

Pendant la conduite, si la température de la batterie au lithium-ion devient extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou inférieure), la situation est signalée par l'avertisseur sonore dans l'habitacle, le témoin de charge clignotant et le témoin ENG A-STOP OFF. Le moteur ne calera pas rapidement, cependant, la batterie au plomb n'étant pas chargée, déplacer le véhicule dans un endroit sûr ou similaire dès que possible. Appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF) et arrêter le moteur.

Attendre que la température ambiante augmente et démarrer le moteur lorsque la température de la batterie au lithium-ion augmente.

NOTE :

- Lorsque la température de la batterie au lithium-ion est extrêmement basse (environ -35 °C (-31 °F) ou inférieure), en particulier dans une région froide, réchauffer l'habitacle à l'aide d'un radiateur disponible sur le marché et démarrer le moteur lorsque la température de la batterie au lithium-ion augmente. Lorsque vous utilisez le radiateur, suivez les instructions du manuel ci-joint pour une utilisation en toute sécurité.

- Lorsque le véhicule est entreposé en particulier dans une zone froide où la température est d'environ -35°C (-31°F) ou inférieure, garder le véhicule dans un garage ou un endroit similaire afin que la température de la batterie au lithium-ion ne descende pas très bas.

Arrêt du moteur

- Après l'immobilisation complète du véhicule, arrêter le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur.
- Si le moteur demeure arrêté pendant un moment après son arrêt intempestif ou s'il l'a été avant de s'arrêter, un cliquetis peut se faire entendre aux alentours du moteur lorsque celui-ci redémarre. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Toujours laisser le moteur au ralenti avant de l'arrêter.

AVERTISSEMENT

Sauf dans une situation d'urgence, ne pas arrêter le moteur pendant que le véhicule est en mouvement. Si vous arrêtez le moteur alors que le véhicule est en mouvement, le volant de direction se bloquera et vous ne pourrez plus diriger le véhicule. Cela risque de provoquer un accident. Ne jamais arrêter le moteur quand le véhicule roule.

AVIS

- **Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :**
Si le moteur est arrêté alors que le véhicule est en mouvement, la boîte-pont automatique ou boîte CVT risque d'être endommagée. Ne jamais arrêter le moteur quand le véhicule roule.
- **Véhicules équipés du moteur à turbocompresseur :**
Quand le moteur doit être arrêté après avoir gravi une côte ou avoir roulé à grande vitesse, le laisser tourner au ralenti pendant au moins une minute (quand cela n'est pas interdit) pour que le turbocompresseur et l'huile moteur aient le temps de refroidir. Cette disposition est destinée à empêcher une détérioration prématurée de l'huile moteur. En effet, la détérioration de l'huile moteur a pour effet d'endommager les paliers du turbocompresseur.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence, il est possible d'arrêter le moteur en enfonçant rapidement le contacteur du moteur plus de 3 fois, ou en enfonçant et en maintenant le contacteur du moteur pendant plus de 2 secondes pendant que le véhicule est en mouvement.

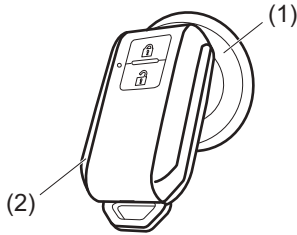
NOTE :

Sauf dans une situation d'urgence, ne pas arrêter le moteur pendant que le véhicule est en mouvement. La manœuvre du volant de direction et le freinage exigent beaucoup plus de force quand le moteur est arrêté. Se reporter au point "Freins" dans cette section.

Le témoin d'avertissement principal clignote et il est impossible de démarrer le moteur

Il se peut que le système ne détecte pas la présence de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir dans la zone utile dans l'habitacle. Réessayer après avoir vérifié que la télécommande est près de soi. S'il est toujours impossible de faire démarrer le moteur, la pile de la télécommande est peut-être trop faible. Pour démarrer le moteur, utiliser la méthode suivante :

EXEMPLE



52RM30020

- 1) Vérifier que le frein de stationnement est engagé à fond.
- 2) Véhicules à boîte-pont manuelle :
Passer en position "N" (Point mort). Maintenir les pédales d'embrayage et de frein enfoncées à fond.
Véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT :
Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position "P" (Stationnement), passer en position "P" (Stationnement). Tenir la pédale de frein pressée à fond.
- 3) Le message "APPUYEZ SUR BOUTON DEMARRER" apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments. Appuyer sur le contacteur du moteur (1).
- 4) Le témoin d'avertissement principal dans le combiné d'instruments clignote pendant environ 10 secondes. Toucher

le contacteur du moteur avec le côté du bouton LOCK de la télécommande (2) pendant environ 2 secondes.

NOTE :

- S'il n'est toujours pas possible de démarrer le moteur après plusieurs essais en utilisant la méthode ci-dessus, il peut y avoir un problème ailleurs, par exemple la batterie au plomb est peut-être trop faible. Faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Le témoin d'alerte du système antidémarrage/système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir s'allume pendant 5 secondes tandis que le témoin d'avertissement principal clignote. De plus, certains messages peuvent apparaître à l'affichage des informations pendant ce temps. Pour plus de précisions, voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".
- Si on le souhaite, il est possible de configurer le système pour que le signal sonore intérieur retentit une fois pour avertir que la télécommande se trouve hors de la zone de portée. Veuillez consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour la personnalisation.
- Lorsque la pile de la télécommande faiblit et est presque complètement déchargée, le message correspondant apparaît sur l'affichage des informations

lorsque le contacteur du moteur est enfoncé pour régler le mode d'allumage sur ON. Pour obtenir des détails complémentaires sur le remplacement de la pile, se reporter au point "Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir/émetteur du système de démarrage sans la clé" (si le véhicule en est équipé) dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

Retour en mode d'allumage LOCK (OFF)

Boîte-pont automatique ou CVT – Par mesure de sécurité, on ne peut revenir en mode d'allumage LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur que lorsque le levier de changement de vitesse se trouve en position "P" sans devoir enfoncer le bouton de pommeau.

NOTE :

Dans le cas d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT, le mode d'allumage ne peut pas être remis en position LOCK (OFF) si le levier de changement de vitesse se trouve dans une position autre que "P".

Certaines anomalies telles que des erreurs de circuits du moteur peuvent empêcher le retour du contacteur du moteur en mode LOCK (OFF). Dans cette éventualité, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé après avoir procédé aux opérations suivantes:

- Verrouiller les portes à l'aide de la clé pour se protéger contre le vol (on ne peut alors pas verrouiller le véhicule à partir de la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir ou d'un contacteur de requête).
- Débrancher le câble négatif de la batterie au plomb pour éviter qu'elle se décharge.

Bruiteur de rappel de mode LOCK (OFF)

Si la porte du conducteur est ouverte alors que le mode d'allumage LOCK (OFF) n'est pas sélectionné en appuyant sur le contacteur du moteur, le signal sonore retentit pour avertir de cette situation.

- Si on ouvre la portière du conducteur après avoir remis le contacteur du moteur en mode d'allumage ACC, le bruiteur intérieur émet un signal intermittent.
- Ce signal sonore cesse si on appuie deux fois sur le contacteur du moteur pour revenir au mode d'allumage LOCK (OFF).

NOTE :

Chaque fois que l'on quitte le véhicule, avant de verrouiller les portes, toujours vérifier que le mode d'allumage LOCK (OFF) a été sélectionné à l'aide du contacteur du moteur. Sans revenir en mode d'allumage LOCK (OFF), il est impossible d'utiliser un contacteur de requête ou la télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir pour verrouiller les portières.

Avertisseur sonore de verrouillage de direction

Si, suite à un dysfonctionnement du système, le verrouillage de direction ne s'active pas lorsque le mode d'allumage est passé en mode LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur et qu'une porte (y compris la ridelle arrière) est ouverte ou fermée, le signal sonore intérieur émet une série de courts bips pour avertir de cette situation. Le cas échéant, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Filtre à particules essence (pour le modèle à moteur K10C et K14D)

Le filtre à particules essence filtre les particules de suie en suspension dans les gaz d'échappement et ce filtre à particules essence peut donc se boucher dans certaines conditions de conduite. Le nettoyage du filtre à particules essence est effectué par la fonction de régénération qui brûle les particules de suie qu'il contient en augmentant la température des gaz d'échappement pendant la marche du véhicule ou le ralenti.

Lorsque certaines particules de suie sont accumulées dans le filtre à particules essence, le filtre à particules essence se régénère automatiquement pour éviter le colmatage du filtre. Par conséquent, vous pourriez entendre des sons de moteur un peu plus forts et/ou la température des gaz d'échappement risque d'être plus élevée en raison de la combustion des particules de suie.



ATTENTION

Se tenir à l'écart du tuyau d'échappement quand le moteur est en marche. Quand le filtre à particules essence est en régénération, la température des gaz d'échappement risque d'être plus élevée.



64J244

Témoin du filtre à particules essence

Si le témoin du filtre à particules essence s'allume pendant la marche du véhicule, le filtre à particules essence est presque bouché. Il faut procéder à une régénération du filtre à particules essence quand le témoin du filtre à particules essence s'allume. Pour éteindre le témoin, le véhicule doit rester en mouvement jusqu'à ce que la régénération soit terminée.

Le temps de processus est normalement d'environ 25 minutes.

Les conditions optimales pour terminer le processus sont obtenues en maintenant le véhicule en mouvement à une vitesse de 50 km/h (31 mph) ou plus, et à un régime moteur supérieur à 2000 tr/min.

Toutefois, conduire avec prudence et dans les limites de vitesse légales tout en tenant compte des conditions environnantes de circulation.

Si le véhicule est conduit jusqu'à ce que le témoin s'éteigne, la régénération du filtre à particules essence est complète.

AVIS

Bien procéder à une régénération du filtre à particules essence quand le témoin du filtre à particules essence s'allume. Si le filtre à particules essence n'est pas régénéré, le véhicule risque de mal fonctionner en raison du filtre bouché.

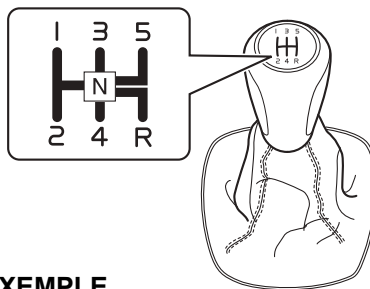
Utilisation de la boîte-pont

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas accrocher d'élément sur le levier de changement de vitesse et ne pas utiliser celui-ci comme appui-main. Dans le cas contraire, cela pourrait empêcher le bon fonctionnement du levier de changement de vitesse et provoquer son dysfonctionnement, ce qui pourrait provoquer un accident de manière inattendue.

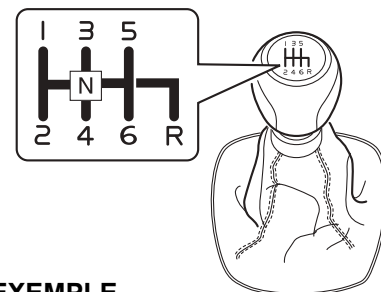
Boîte-pont manuelle

Modèle à boîte manuelle 5 vitesses



79MH0303

Modèle à boîte manuelle 6 vitesses



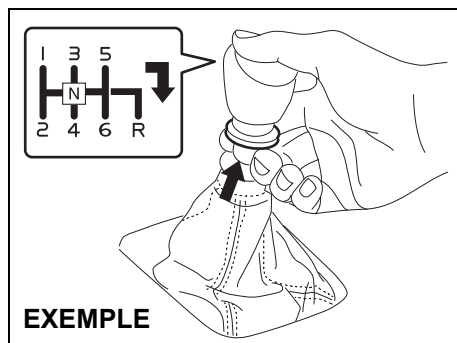
61MS2A004

Démarrage

Pour commencer à rouler, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage et passer en 1re. Après avoir libéré le frein de stationnement, relâcher progressivement la pédale d'embrayage. Dès que le régime du moteur change, enfoncer lentement la pédale d'accélérateur tout en continuant à libérer progressivement l'embrayage.

Changement des vitesses

Toutes les vitesses de marche avant sont synchronisées, ce qui permet un passage des vitesses simple et silencieux. Toujours enfoncer la pédale d'embrayage à fond avant de changer de vitesse. Éviter d'amener le régime moteur dans la zone rouge du compte-tours.



61MS2A005

Marche arrière (modèle 6MT) : tout en levant la bague, enclenchez le levier de changement de vitesse vers la droite, engagez la vitesse.

Vitesses maximum admissibles au passage du rapport inférieur

Pour les modèles avec moteur K10C

Rétrogradation	km/h (mph)
De 2e en 1e	23 (14)
De 3e en 2e	85 (53)
De 4e en 3e	135 (84)
De 5e en 4e	190 (118)*

Pour les modèles avec moteur K12C

Rétrogradation	km/h (mph)
De 2e en 1e	22 (13)
De 3e en 2e	80 (49)
De 4e en 3e	125 (77)
De 5e en 4e	175 (108)*

Pour les modèles avec moteur K14D

Rétrogradation	km/h (mph)
De 2e en 1e	20 (12)
De 3e en 2e	85 (53)
De 4e en 3e	130 (81)
De 5e en 4e	175 (109)*
De 6e en 5e	210 (130)*

**NOTE :*

En raison de la circulation et/ou de l'état du véhicule, certaines des vitesses maximum admissibles indiquées ci-dessus ne peuvent pas être atteintes.

AVIS

Ne pas rétrograder à un rapport inférieur à la vitesse plus rapide que les vitesses maximum autorisées pour la prochaine vitesse inférieure, ou le moteur et la boîte-pont pourraient être sérieusement endommagés.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de négocier une descente longue ou raide, réduire la vitesse et rétrograder. Le moteur fournira alors de lui-même une certaine force de freinage grâce au rapport inférieur. Un usage excessif des freins risque de se traduire par une surchauffe et une perte complète d'efficacité.
- Sur les routes glissantes, ralentir avant de rétrograder. Des modifications brusques et/ou importantes du régime moteur risquent d'affecter la force de traction et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

AVIS

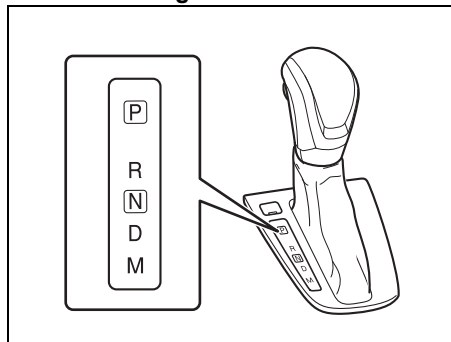
S'assurer que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

AVIS

- Pour éviter toute détérioration de l'embrayage, ne pas utiliser la pédale d'embrayage comme un repose-pieds tout en roulant et ne pas utiliser l'embrayage pour retenir le véhicule dans une pente. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour changer de vitesse.
- Pour changer de vitesse ou au démarrage, ne pas emballer le moteur. Emballer le moteur risque de raccourcir la durée de vie de ce dernier et avoir des effets négatifs sur le passage des vitesses.

Boîte-pont automatique à 6 rapports

Levier de changement de vitesses



Le levier de changement de vitesse est ainsi conçu qu'il est impossible de le déplacer de la position "P" à une autre position si le contacteur d'allumage n'est pas en position "ON" ou si le mode d'allumage n'est pas en position ON et si on n'appuie pas sur la pédale de frein.

Utiliser les positions du levier de changement de vitesse conformément aux instructions suivantes:

P (Stationnement)

Cette position assure le verrouillage de la boîte-pont quand le véhicule est garé ou au démarrage du moteur. Ne passer en position de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

R (Marche arrière)

Passer dans cette position pour effectuer une marche arrière depuis l'arrêt complet du véhicule. Vérifier que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

N (point mort)

Utiliser cette position pour redémarrer le moteur si celui-ci cale pendant que le véhicule est en mouvement. Le point mort peut également être utilisé, en même temps que la pédale de frein, pour maintenir le véhicule à l'arrêt quand le moteur tourne au ralenti.

D (prise directe)

Utiliser cette position pour une conduite normale.

Lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D", appuyer sur la pédale d'accélérateur pour passer automatiquement au rapport inférieur. Plus la vitesse du véhicule est grande, plus la pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour rétrograder.

M (mode manuel)

Utiliser cette position pour rouler en mode manuel.

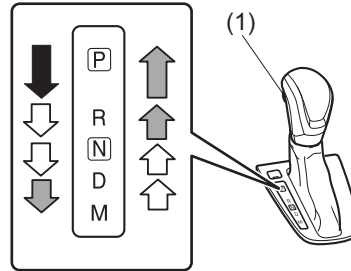
Pour la présentation détaillée du mode manuel et de son utilisation, voir la rubrique "Mode manuel" plus loin dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours appuyer sur la pédale de frein avant de passer de la position "P" (Stationnement) (ou "N" (Point mort) quand le véhicule est à l'arrêt complet) à une position de marche avant ou en marche arrière afin d'empêcher le véhicule de se déplacer de façon imprévue lors de la manœuvre.

Le levier de changement de vitesses est pourvu d'un mécanisme de verrouillage pour en éviter le déplacement accidentel. Mettre le levier de changement de vitesse comme suit :

EXEMPLE



52RM30260

(1) bouton de pommeau de vitesse

	Déplacer le levier en tenant le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé et en appuyant sur la pédale de frein.
	Déplacer le levier en tenant le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé.
	Déplacer le levier sans tenir le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé.

AVIS

- Ne pas passer le levier de changement de vitesse en position "R" quand le véhicule avance encore car cela peut endommager la boîte-pont. Si le levier de changement de vitesse est mis en position "R" alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 11 km/h (7 mph), la boîte-pont n'engagera pas la marche arrière.
- Pour éviter toute dégradation de la boîte-pont automatique, bien respecter les conseils suivants :
 - S'assurer que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en position "P" ou "R".
 - Ne pas passer de "P" ou "N" à "R", "D" ou "M" quand le moteur tourne à une vitesse supérieure au ralenti.
 - Ne pas emballer le moteur quand la transmission est en position de prise ("R", "D" ou "M") et que les roues avant sont bloquées.
 - Ne pas retenir le véhicule sur une pente à l'aide de l'accélérateur. Utiliser les freins du véhicule.

NOTE :

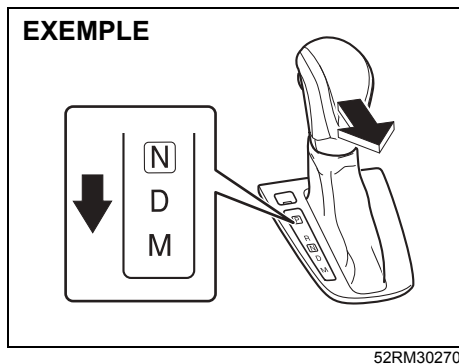
- *Toujours déplacer le levier de changement de vitesse sans appuyer sur le bouton de pommeau de vitesse, sauf pour passer de la position "P" à "R", "D" à "M", "N" à "R" ou "R" à "P". Si le bouton de pommeau de vitesse est toujours enfoncé lorsque le levier de changement de vitesse est actionné, la position "P", "R" ou "M" risque d'être enclenchée par erreur.*
- *Le conducteur et le passager doivent veiller à ne pas heurter le levier de changement de vitesse avec le genou car cela pourrait entraîner un brusque changement du rapport de transmission.*

Mode manuel

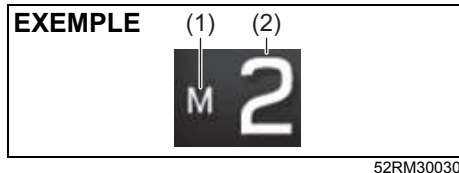
La boîte-pont automatique peut changer les vitesses automatiquement. Lors de l'utilisation du mode manuel, il est possible de changer de rapport de la même manière qu'avec une boîte-pont manuelle conventionnelle.

Pour utiliser le mode manuel, déplacer le levier de changement de vitesse de la position "D" à la position "M".

EXEMPLE



EXEMPLE



- (1) Témoin de mode manuel
(2) Rapport engagé

Le témoin de mode manuel et l'indication de rapport engagé apparaissent sur l'affichage des informations du tableau de bord.

NOTE :

- *Le rapport engagé indiqué sur l'écran d'affichage lorsque le levier de changement de vitesse passe de la position "D" à "M" est le rapport engagé qui a été sélectionné automatiquement lorsque le levier de changement de vitesse était en position "D".*
- *Il est possible de passer temporairement en mode manuel en tirant vers soi la manette de changement de vitesse située sur le volant lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D".*

Passage des vitesses en mode manuel

On dispose d'une grille de rapports allant de la 1ère à la 6ème selon la vitesse du véhicule.

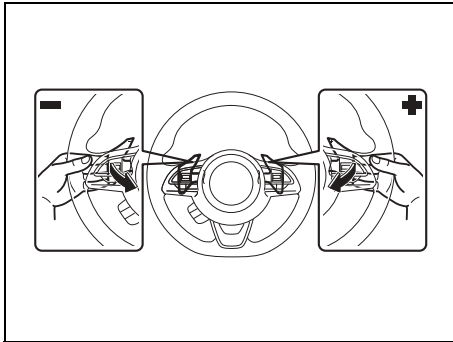
NOTE :

- *Si le moteur s'emballe, la boîte passe automatiquement au rapport supérieur pour éviter d'endommager le moteur et la boîte-pont.*
- *Quand la vitesse du véhicule devient très lente, la boîte rétrograde automatiquement et le rapport engagé revient en 1re si le véhicule s'arrête, sans qu'il soit nécessaire d'agir sur le levier de changement de vitesse.*
- *Une franche pression sur la pédale d'accélérateur fait rétrograder automatiquement, même si le levier de changement de vitesse se trouve en mode manuel.*

NOTE :

Quand on change de vitesse, il peut arriver que la boîte-pont n'exécute pas le changement demandé et qu'un signal sonore retentit. Cela se produit dans certaines situations pour maintenir la souplesse de conduite et pour protéger la boîte-pont.

Utilisation de la manette de changement de vitesse



52RM30280

Pour passer au rapport supérieur, tirer vers soi le côté "+" de la manette de changement de vitesse, situé sur le côté droit du volant. En relâchant le doigt du bouton, le bouton revient à sa position d'origine.

Pour passer au rapport inférieur, tirer vers soi le côté "-" de la manette de changement de vitesse, situé sur le côté gauche du volant. En relâchant le doigt du bouton, le bouton revient à sa position d'origine.

NOTE :

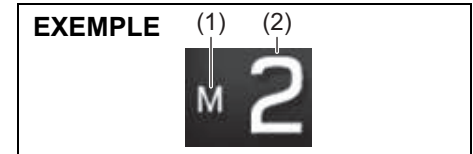
- Pour faire varier le rapport en continu, relâcher le doigt de la manette de changement de vitesse avant de l'actionner à nouveau. On ne peut pas faire varier le rapport en continu en maintenant la manette de changement de vitesse tiré vers soi.
- Si on agit sur les deux manettes de changement de vitesse "+" et "-" en même temps, le changement de rapport peut ne pas se produire.

Annulation du mode manuel

Pour annuler le mode manuel, passer le levier de changement de vitesse de la position "M" à "D".

Mode manuel temporaire

Tirer la manette de changement de vitesse vers soi lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D". Le témoin de mode manuel et l'indication de rapport engagé apparaissent sur l'affichage des informations du tableau de bord.



52RM30030

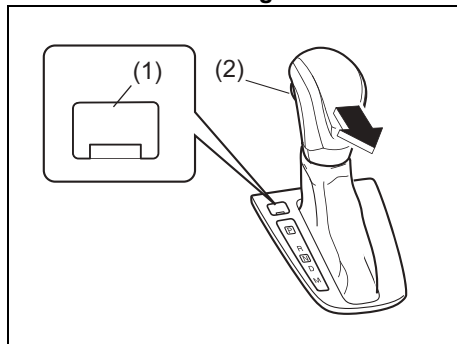
- (1) Témoin de mode manuel
- (2) Rapport engagé

Le mode manuel temporaire est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Si on maintient la pédale d'accélérateur enfoncée pendant un certain temps sans demander de changement de rapport.
- Quand la vitesse du véhicule devient très lente.

S'il s'avère impossible de déplacer le sélecteur de vitesses d'une boîte-pont automatique hors de la position "P" (Stationnement)

Véhicule à conduite à gauche



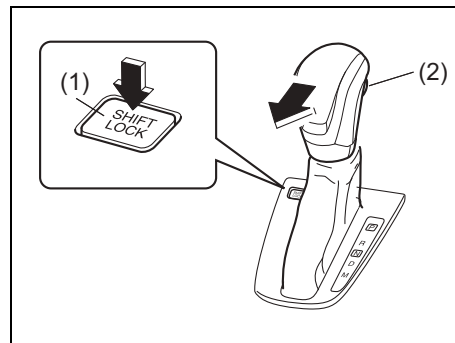
52RM30290

Les véhicules avec boîte-pont automatique sont pourvus d'un dispositif de verrouillage en position stationnement à commande électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou en cas d'anomalie électrique, il ne sera pas possible de libérer normalement la boîte-pont automatique de la position Stationnement. Un démarrage forcé par batterie de secours peut aider à remédier au problème. Dans le cas contraire, procéder de la manière suivante. La méthode suivante va permettre de dégager la boîte-pont de la position de stationnement.

- 1) S'assurer que le frein de stationnement est bien engagé.
- 2) Si le moteur tourne, le couper.
- 3) S'assurer que la clé est en position "ON" ou "ACC", ou que le mode d'allumage est en position ON ou ACC.
- 4) Enlever le cache (1) masquant le bouton.
- 5) Lorsque le bouton de déverrouillage (1) est enfoncé avec la clé ou la tige à bout plat, appuyer sur le bouton de pompage de vitesse (2) et mettre le levier de changement de vitesse dans la position souhaitée.

Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. S'il s'avère nécessaire de procéder souvent de cette manière ou si la méthode ne marche pas, faire réparer votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Véhicule à conduite à droite



52RM30300

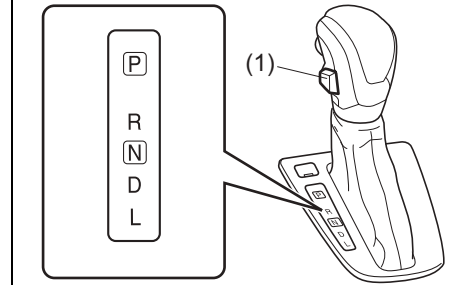
Les véhicules avec boîte-pont automatique sont pourvus d'un dispositif de verrouillage en position stationnement à commande électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou en cas d'anomalie électrique, il ne sera pas possible de libérer normalement la boîte-pont automatique de la position Stationnement. Un démarrage forcé par batterie de secours peut aider à remédier au problème. Dans le cas contraire, procéder de la manière suivante. La méthode suivante va permettre de dégager la boîte-pont de la position de stationnement.

- 1) S'assurer que le frein de stationnement est bien engagé.
- 2) Si le moteur tourne, le couper.
- 3) S'assurer que la clé est en position "ON" ou "ACC", ou que le mode d'allumage est en position ON ou ACC.
- 4) Lorsque le bouton de déverrouillage (1) est enfoncé, appuyer sur le bouton de pommeau de vitesse (2) et mettre le levier de changement de vitesse dans la position souhaitée.

Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. S'il s'avère nécessaire de procéder souvent de cette manière ou si la méthode ne marche pas, faire réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

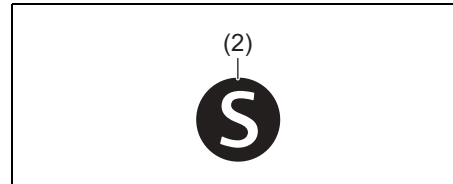
Boîte-pont à variation continue (CVT)

EXEMPLE



52RM30310

(1) Contacteur de mode S (sport)



68PM00308

(2) Témoin de mode sport

Contacteur de mode S (sport)

Le contacteur de mode sport (1) est utilisé pour activer et désactiver le mode sport. Pour activer le mode sport, appuyer sur le contacteur et le témoin de mode sport (2) s'allume sur le combiné d'instruments. Pour désactiver le mode sport, appuyez à nouveau sur le contacteur et le témoin de mode sport s'éteindra.

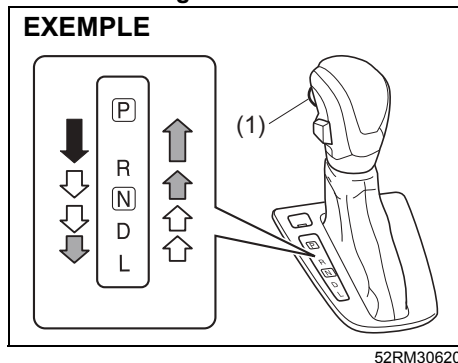
Lorsque le moteur redémarre, le mode sport est mis en position OFF automatiquement.

Le mode sport est particulièrement adapté aux conditions de conduite suivantes :

- Conduite sur routes de montagnes et sur routes sinueuses
 - La conduite sera plus douce avec des changements de rapport moins fréquents.
- Descente de pentes abruptes
 - Le moteur fournit un peu de freinage moteur.

Levier de changement de vitesses

EXEMPLE



(1) Bouton de pommeau de vitesse

Le levier de changement de vitesse est ainsi conçu qu'il est impossible de le déplacer de la position "P" à une autre position si le contacteur d'allumage n'est pas en position "ON" ou si le mode d'allumage n'est pas en position ON et si on n'appuie pas sur la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours appuyer sur la pédale de frein avant de passer de la position "P" (Stationnement) (ou "N" (Point mort) quand le véhicule est à l'arrêt complet) à une position de marche avant ou en marche arrière afin d'empêcher le véhicule de se déplacer de façon imprévue lors de la manœuvre.

Le levier de changement de vitesses est pourvu d'un mécanisme de verrouillage pour en éviter le déplacement accidentel. Pour déplacer le levier de changement de vitesse:

↓	Déplacer le levier en tenant le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé et en appuyant sur la pédale de frein.
↑ ↓	Déplacer le levier en tenant le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé.
↑ ↓	Déplacer le levier sans tenir le bouton de pommeau de vitesse (1) pressé.

NOTE :

- Déplacez toujours le levier de changement de vitesse sans appuyer sur le bouton de pommeau de vitesses (1), sauf pour passer de la position "P" à "R", "D" à "M", "N" à "R" ou "R" à "P". Si le bouton de pommeau de vitesse (1) est toujours enfoncé lorsque le levier de changement de vitesse est actionné, la position "P", "R" ou "L" risque d'être enclenchée par erreur.
- Le conducteur et le passager doivent veiller à ne pas heurter le levier de changement de vitesse avec le genou car cela pourrait entraîner un brusque changement du rapport de transmission.

Utiliser les positions du levier de changement de vitesses comme indiqué ci-après.

P (Stationnement)

Cette position assure le verrouillage de la boîte-pont quand le véhicule est garé ou au démarrage du moteur. Ne passer en position de stationnement que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

R (Marche arrière)

Passer dans cette position pour effectuer une marche arrière depuis l'arrêt complet du véhicule. Vérifier que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en marche arrière.

AVIS

Ne pas passer le levier de changement de vitesse en position "R" quand le véhicule avance encore car cela peut endommager la boîte-pont. Si le levier de changement de vitesse est mis en position "R" alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph), la boîte-pont n'engagera pas la marche arrière.

N (point mort)

Utiliser cette position pour redémarrer le moteur si celui-ci cale pendant que le véhicule est en mouvement. Le point mort peut également être utilisé, en même temps que la pédale de frein, pour maintenir le véhicule à l'arrêt quand le moteur tourne au ralenti.

D (prise directe)

Utiliser cette position pour une conduite normale.

Lorsque le levier de changement de vitesse est en position "D", appuyer sur la pédale d'accélérateur pour passer automatiquement au rapport inférieur. Plus la vitesse du véhicule est grande, plus la pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour rétrograder.

L (faible)

Utiliser cette position pour obtenir la puissance maximum dans des côtes abruptes, pour conduire dans la neige ou dans la boue ou pour obtenir un frein moteur maximum dans les descentes raides.

NOTE :

Si le sélecteur est placé dans une position de rapport inférieur alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à la vitesse maximum correspondant à ce rapport, la boîte-pont ne rétrograde pas tant que la vitesse du véhicule ne diminue pas à la vitesse maximum correspondant au rapport inférieur.

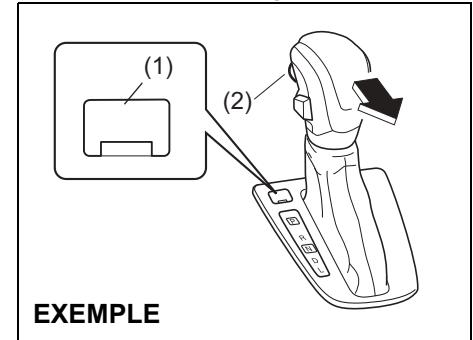
AVIS

Pour éviter toute dégradation de la boîte CVT, bien respecter les conseils suivants:

- S'assurer que le véhicule est à l'arrêt complet avant de passer en position "P" ou "R".
- Ne pas passer de la position "P" ou "N" à "R", "D" ou "L" quand le moteur tourne à une vitesse supérieure au ralenti.
- Ne pas emballer le moteur quand la boîte-pont est en position de conduite ("R", "D" ou "L") et que les roues avant sont bloquées.
- Ne pas retenir le véhicule sur une pente à l'aide de l'accélérateur. Utiliser les freins du véhicule.

S'il s'avère impossible de libérer le levier de changement de vitesse d'une boîte CVT de la position "P" (Stationnement)

Véhicule à conduite à gauche



EXEMPLE

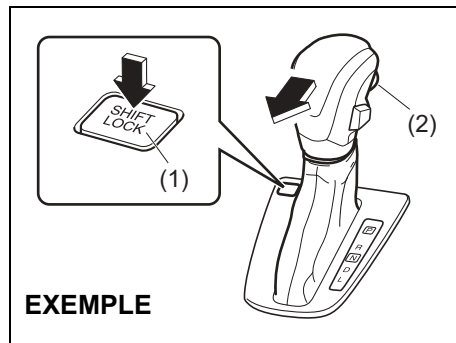
52RM30630

Les véhicules avec boîte CVT sont pourvus d'un dispositif de verrouillage en position stationnement à commande électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou en cas d'anomalie électrique, il ne sera pas possible de libérer normalement la boîte CVT de la position de stationnement. Un démarrage forcé par batterie de secours peut aider à remédier au problème. Dans le cas contraire, procéder de la manière suivante. La méthode suivante va permettre de dégager la boîte-pont de la position de stationnement.

- 1) S'assurer que le frein de stationnement est bien engagé.
- 2) Si le moteur tourne, le couper.
- 3) S'assurer que la clé est en position "ON" ou "ACC", ou que le mode d'allumage est en position ON ou ACC.
- 4) Enlever le cache (1) masquant le bouton.
- 5) Lorsque le bouton de déverrouillage (1) est enfoncé avec la clé ou la tige à bout plat, appuyer sur le bouton de pommeau de vitesse (2) et mettre le levier de changement de vitesse dans la position souhaitée.

Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. S'il s'avère nécessaire de procéder souvent de cette manière ou si la méthode ne marche pas, faire réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Véhicule à conduite à droite



Les véhicules avec boîte CVT sont pourvus d'un dispositif de verrouillage en position stationnement à commande électrique. Si la batterie au plomb du véhicule est déchargée ou en cas d'anomalie électrique, il ne sera pas possible de libérer normalement la boîte CVT de la position de stationnement. Un démarrage forcé par batterie de secours peut aider à remédier au problème. Dans le cas contraire, procéder de la manière suivante. La méthode suivante va permettre de dégager la boîte-pont de la position de stationnement.

- 1) S'assurer que le frein de stationnement est bien engagé.
- 2) Si le moteur tourne, le couper.
- 3) S'assurer que la clé est en position "ON" ou "ACC", ou que le mode d'allumage est en position ON ou ACC.
- 4) Lorsque le bouton de déverrouillage (1) est enfoncé, appuyer sur le bouton de pommeau de vitesse (2) et mettre le levier de changement de vitesse dans la position souhaitée.

Cette méthode n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. S'il s'avère nécessaire de procéder souvent de cette manière ou si la méthode ne marche pas, faire réparer votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Témoin de changement de vitesse

EXEMPLE



52RM30410

Dans les situation suivantes, le témoin de changement de vitesse apparaît sur l'affichage des informations lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est sur ON.

- Pour les véhicules à boîte-pont manuelle, lorsque le levier de changement de vitesse est dans une position autre que "N" (Point mort).
- Pour les véhicules avec boîte-pont automatique, lorsque le mode manuel est utilisé.
- Pour les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse, lorsque le système n'est pas utilisé.

Le système de commande électronique surveille les conditions de conduite (comme la vitesse du véhicule et/ou le régime moteur), et il indique quel rapport engagé est optimal pour la conduite avec l'indication sur l'affichage.

Véhicule à boîte-pont manuelle

Si la flèche HAUT/BAS est affichée à l'écran pendant la conduite, il est recommandé d'engager le rapport indiqué en passant à un rapport supérieur ou en rétrogradant. C'est le rapport engagé optimal pour une condition de conduite réduisant le régime moteur et l'effort du moteur et réduisant la consommation de carburant.

Véhicule à boîte-pont automatique (lorsque le mode manuel est utilisé)

Si la flèche HAUT est affichée à l'écran pendant la conduite, il est recommandé d'engager le rapport supérieur jusqu'à ce que la flèche disparaisse. C'est le rapport engagé optimal pour une condition de conduite réduisant le régime moteur et l'effort du moteur et réduisant la consommation de carburant.

Pour le détail concernant l'utilisation de la boîte-pont, reportez-vous à "Utilisation de la boîte-pont" de cette section.

AVERTISSEMENT

Le témoin de changement de vitesse est conçu pour indiquer le rapport engagé optimal pour la conduite ; cependant, malgré ce témoin, le conducteur devra toujours faire attention à sa conduite et changer lui-même les rapports.

Pour une conduite en toute sécurité, ne pas fixer le témoin de changement de vitesse du regard, faire attention aux conditions de conduite, et passer au rapport supérieur ou rétrograder si nécessaire.

NOTE :

- *Pour les véhicules avec boîte-pont manuelle, le témoin de changement de vitesse n'est pas affiché lorsque le rapport engagé est sur "N" (point mort).*
- *Pour les véhicules à boîte-pont, si vous appuyez sur la pédale d'embrayage lorsque la flèche HAUT/BAS s'affiche, l'indication disparaîtra.*
- *En conduite normale, la flèche HAUT disparaît lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur. Toutefois, si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif et que ce dernier est en fonctionnement, la flèche HAUT/BAS (pour véhicule à boîte-pont manuelle) ou la flèche HAUT (pour véhicule à boîte-pont automatique lorsque le mode manuel est utilisé) peut être affichée en continu en fonction des conditions de conduite. Cela signifie que le rapport engagé indiqué est optimal pour la vitesse de croisière actuelle.*
- *La durée d'affichage du témoin de changement de vitesse peut différer en fonction de l'état du véhicule et/ou des conditions de conduite, même si le véhicule roule à la même vitesse et au même régime moteur.*
- *Si l'un des systèmes électriques tels que le système de freinage, le système de freinage à double capteur, ou le système ESP[®] est en cours de fonctionnement, le témoin de changement de vitesse disparaît temporairement.*

Exemple de témoin de changement de vitesse

Boîte-pont manuelle

Indication	Description
	Le rapport engagé inférieur est sélectionné pour la vitesse et/ou le régime moteur du véhicule. Le passage à un rapport engagé supérieur est recommandé. • Dans ce cas, le passage au rapport supérieur est recommandé.
	Le rapport engagé supérieur est sélectionné pour la vitesse et/ou le régime moteur du véhicule. Le passage à un rapport engagé inférieur est recommandé. • Dans ce cas, le passage au rapport inférieur est recommandé.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Boîte-pont automatique (lorsque le mode manuel est utilisé)

Indication	Description
	Le rapport engagé inférieur est sélectionné pour la vitesse et/ou le régime moteur du véhicule. Le passage à un rapport engagé supérieur est recommandé. • Dans ce cas, le passage au 3ème rapport engagé ou supérieur est recommandé.

SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)

SHVS dispose d'un générateur à démarreur intégré (ISG) au lieu de générateur conventionnel pour obtenir une meilleure consommation de carburant.

Le Générateur à démarreur intégré (ISG) est une fonction qui comprend une fonction motrice.

L'ISG a les 3 fonctions suivantes.

- Fonction de régénération de l'énergie de décélération
- Fonction d'aide à la puissance moteur
- Fonction de moteur de démarreur

Fonction de régénération de l'énergie de décélération

EXEMPLE



52RM30420

Pendant la décélération de votre véhicule, l'ISG génère de l'électricité sans alimentation moteur. Cela permet de réduire les charges du moteur et d'améliorer la consommation de carburant.

Lors de la décélération de votre véhicule, la fonction de régénération de l'énergie de décélération est activée lorsque les conditions suivantes sont satisfaites.

- Le levier de changement de vitesse n'est pas en position "N" (Point mort).
- La pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.
- Le régime moteur est supérieur à 950 tr/min.
- La température à l'intérieur de pile au plomb est à l'état normal.

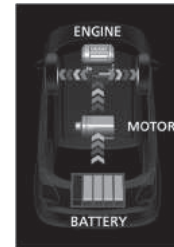
- La batterie au lithium-ion est complètement chargée et la température à l'intérieur est à l'état normal.
- etc.

NOTE :

La fonction de régénération de l'énergie de décélération peut ne pas fonctionner en fonction des conditions du véhicule.

Fonction d'aide à la puissance moteur

EXEMPLE



52RM30430

Lorsque le véhicule est en marche, l'ISG assiste la puissance du moteur comme un moteur dans la limite des conditions suivantes. Cela permet de réduire les charges du moteur et d'améliorer la consommation de carburant.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Lorsque le véhicule est en marche avec le régime moteur à environ 3900 tr/min ou moins, la fonction d'assistance de puissance du moteur est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont satisfaites.

- Les systèmes SHVS et ENG A-STOP fonctionnent correctement. (Le témoin ENG A-STOP OFF ne clignote pas.)
- La pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.
- ESP® n'est pas activé.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée de manière excessive.
- Les batteries au plomb et au lithium-ion sont complètement rechargées, et la température intérieure de chacune est à l'état normal.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est à l'état normal.
- La température intérieure de l'ISG est dans un état normal.

NOTE :

La fonction d'aide à l'alimentation du moteur peut ne pas fonctionner en fonction des conditions du véhicule.

Fonction de moteur de démarreur

EXEMPLE



52RM30440

Après l'arrêt automatique du moteur par le système ENG A-STOP, le moteur va redémarrer à l'aide d'un système de démarrage de l'ISG.

Le démarrage à l'aide de l'ISG est calme par rapport au démarrage à l'aide du moteur de démarreur conventionnel.

NOTE :

Lorsque vous redémarrez le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur, le moteur de démarreur conventionnel est utilisé et vous entendrez un son d'engagement d'engrenage.

Indication de batterie au lithium-ion

EXEMPLE



52RM30450

Les segments du témoin de la batterie au lithium-ion (1) apportent une indication approximative de la charge de la batterie au lithium-ion. Le nombre de segments qui apparaissent dans l'indication augmente ou diminue à mesure de la charge de la pile lithium-ion.

NOTE :

L'indicateur apporte une indication approximative. L'indication peut être retardée ou différente de la charge réelle de la batterie lithium-ion dans certaines conditions, par exemple, lorsque la température extérieure est basse.

De plus, le segment minimum est de 1 barre, et la barre ne sera jamais 0. Même si la barre 1 est indiquée, le niveau de la batterie peut être proche de zéro.

Témoin ENG A-STOP OFF

EXEMPLE



52RM30460

Si cet indicateur clignote lorsque vous roulez, le système ENG A-STOP ou le système SHVS peuvent présenter un dysfonctionnement. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D) (si le véhicule en est équipé)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatique du moteur) arrête automatiquement le moteur lors d'une attente brève à un feu de circulation, etc., ou lors d'une décélération avant un arrêt, et redémarre automatiquement le moteur par la suite. Ce système permet de réduire le rejet d'émissions polluantes, d'améliorer la consommation de carburant et réduire le bruit du moteur.

Ce système arrête temporairement le moteur dans des conditions spécifiques. Avant de garer le véhicule pendant une longue période de temps ou de quitter le véhicule, serrer correctement le frein de stationnement et arrêter le moteur avec le contacteur du moteur.

Une fois les conditions spécifiques remplies, le moteur s'arrête automatiquement lorsque le véhicule est en décélération à l'arrêt (en marche à environ 15 km/h (9 mph) ou moins). Cependant, le moteur ne sera pas automatiquement arrêté lors de la

décélération jusqu'à ce que la confirmation de la fonction du système soit terminée.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé du système de climatisation automatique, il est possible de modifier l'état de l'arrêt du moteur par l'intermédiaire de l'affichage des informations. Voir "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

⚠ ATTENTION

- **Ne pas sortir du véhicule lorsque le moteur est automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP. Cela pourrait entraîner un accident, de manière inattendue.**

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou que la porte du conducteur est ouverte, le moteur redémarrera.

- **Si le moteur ne redémarre pas automatiquement après avoir été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, appuyer sur le contacteur du moteur pour démarrer le moteur.**

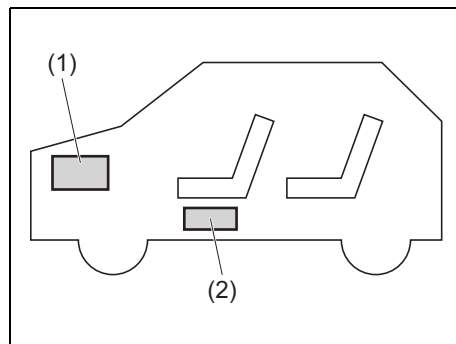
Essayer de déplacer le véhicule lorsque le moteur n'a pas encore redémarré nécessite une force puissante pour tourner le volant ou appuyer sur la pédale de frein, pouvant potentiellement provoquer un accident inattendu.

AVIS

Le véhicule équipé avec ce système utilise une batterie au plomb de haute performance dédiée qui prend en charge le système ENG A-STOP. En conséquence, respecter les instructions ci-dessous. Si ces instructions ne sont pas respectées, le système risque de ne pas se déclencher correctement ou la batterie peut être hors d'usage prématurément.

- Lors du remplacement de la batterie, utilisez une batterie SUZUKI d'origine spécifiée dans les spécifications.
- Ne pas alimenter d'accessoires électriques à partir des bornes de batterie.

Batterie au lithium-ion



- (1) Batterie (batterie au plomb)
(2) Batterie au lithium-ion

Cette batterie au lithium-ion est utilisée exclusivement pour le véhicule équipé du système SHVS, et est située sous le siège avant gauche.

- Tout comme une batterie (batterie au plomb), la batterie lithium-ion se décharge également progressivement. Pour éviter que la batterie lithium-ion soit hors d'usage, vous devez charger la batterie lithium-ion en conduite en continu pendant au moins 30 minutes une fois par mois.
- La batterie au lithium-ion ne nécessite aucun entretien.

- Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie au lithium-ion, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.



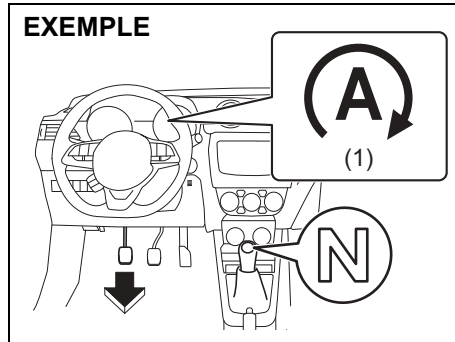
AVERTISSEMENT

Une mauvaise manipulation de la batterie au lithium-ion peut provoquer un incendie, une électrocution ou un dysfonctionnement du système. En conséquence, respecter les instructions ci-dessous :

- Ne pas démonter ou désassembler la batterie au lithium-ion.
- Ne pas laisser la batterie au lithium-ion entrer en contact avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas appliquer d'impact puissant sur la batterie au lithium-ion.
- Ne pas marcher ou ne pas placer d'objets sur la batterie au lithium-ion.
- Ne pas débrancher les bornes de la batterie au lithium-ion ou ne pas alimenter des produits électriques à l'aide des bornes de la batterie.

Arrêt/redémarrage automatique du moteur

- 1) Avec la pédale de frein enfoncée, ralentir le véhicule.



52RM243

- 2) Lors d'une décélération à environ 15 km/h (9 mph) ou moins avec la pédale d'embrayage enfoncée et le levier de changement de vitesse positionné sur "N", puis la pédale d'embrayage relâchée, le moteur s'arrête automatiquement.

Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume.

- Le système ENG A-STOP n'arrêtera pas le moteur automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies.

Pour plus de détails, se reporter à la

section "Conditions d'arrêt automatique du moteur".

- Pendant l'arrêt automatique du moteur, il est possible que le moteur s'arrête, accompagné d'un signal sonore intérieur ou d'un redémarrage, pour assurer la sécurité. Pour plus de détails, se reporter à la section "Points à noter pendant l'arrêt automatique du moteur".

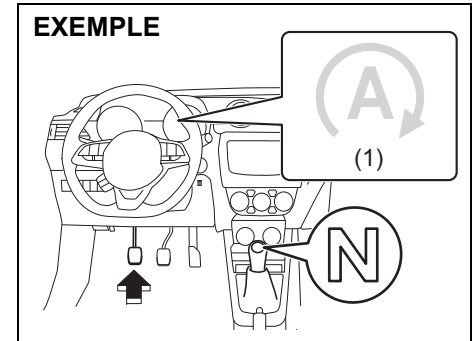
AVIS

Pendant l'arrêt automatique du moteur, ne pas déplacer le levier de changement de vitesse à une position autre que "N" sans appuyer sur la pédale d'embrayage. Si le levier de changement de vitesse est positionné sur une position autre que "N", le moteur ne redémarrera pas automatiquement même si la pédale d'embrayage est enfoncée.

NOTE :

- La fonction d'arrêt automatique du moteur pendant la décélération sera prête dès que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph) après le redémarrage du moteur.
- Même si le moteur ne s'est pas arrêté automatiquement avant que le véhicule s'arrête (toujours en marche à environ 15 km/h (9 mph) ou moins), le moteur peut s'arrêter automatiquement dès que le véhicule s'arrête.

- L'audio et d'autres composants électriques peuvent être utilisés au cours de l'arrêt automatique du moteur, mais le climatiseur passera en mode ventilateur.
- Si le véhicule est équipé du système de climatisation automatique, la vitesse du ventilateur sera limitée pendant l'arrêt automatique du moteur (uniquement en mode de commande automatique) pour que l'habitacle soit climatisé pour un temps plus long.



52RM244

- 3) Que le véhicule soit à l'arrêt ou non, appuyer sur la pédale d'embrayage va redémarrer le moteur et le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'éteint.

Lorsque le moteur est arrêté automatiquement, appuyer sur la pédale d'embrayage va redémarrer le moteur en consommant du carburant. Par conséquent, pour favoriser l'économie de carburant, il est recommandé d'appuyer sur la pédale d'embrayage juste avant que le véhicule démarre.

- Sans appuyer sur la pédale d'embrayage, le moteur redémarre automatiquement si les conditions de redémarrage automatique du moteur sont remplies.

Pour plus de détails, se reporter à la section "Conditions de redémarrage automatique du moteur".

- Lorsque du redémarrage du moteur, maintenir temporairement la force de freinage empêche le véhicule de se déplacer en avant par la fonction progressive. De plus, cela empêche le véhicule de reculer en pente.
Pour plus d'informations, se reporter à la section "Système d'aide au démarrage en côte".

NOTE :

Lorsque le moteur est redémarré automatiquement, les conditions suivantes peuvent être obtenues étant donné que le système d'aide au démarrage en côte est activé, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- Il est possible que vous perceviez un bruit provenant du compartiment moteur.

- *Comme la pédale de frein devient lourde, il peut être par conséquent difficile pour vous de l'enfoncer.*

Points à noter pendant l'arrêt automatique du moteur

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée pendant l'arrêt automatique du moteur, il est possible que le moteur s'arrête, accompagné d'un signal sonore intérieur ou d'un redémarrage, pour assurer la sécurité.

- Lorsque le capot est ouvert, un signal sonore intérieur retentit par intermittence et le moteur va sortir du mode d'arrêt automatique du moteur, puis s'éteindre. Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.
- Lorsque le conducteur relâche la ceinture de sécurité ou ouvre la porte conducteur, le moteur redémarre automatiquement. Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote pendant environ 5 secondes puis s'éteint.
- Pendant l'arrêt automatique du moteur, si le levier de changement de vitesse est mis sur une position autre que "N" sans appuyer sur la pédale d'embrayage et que vous ouvrez la porte du conducteur avec la ceinture de sécurité du conducteur détachée, un signal sonore intérieur retentit et le moteur s'éteint sans commande de l'arrêt automatique du moteur. Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

NOTE :

Le témoin d'alerte de la direction assistée, le témoin d'alerte de la pression d'huile et le témoin d'alerte de la charge sur le combiné d'instruments ne s'allument pas pendant l'arrêt automatique du moteur, mais ils s'allumeront lorsque le moteur sera à l'arrêt.

Conditions d'actionnement du système ENG A-STOP

Conditions d'attente

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies pendant que le véhicule roule, le système ENG A-STOP sera autorisé :

- Le moteur est démarré avec le capot complètement fermé.
- Le contacteur ENG A-STOP OFF n'a pas été enfoncé pour désactiver le système ENG A-STOP.
- La batterie au plomb et la batterie au lithium-ion sont complètement chargées et la température à l'intérieur de la batterie au plomb ou de la batterie au lithium-ion est comprise dans la plage spécifiée (n° 1).
- Le moteur est chaud et la température du liquide de refroidissement du moteur est comprise dans la plage spécifiée.
- Le conducteur a la ceinture de sécurité bouclée.
- La porte du conducteur est complètement fermée.
- Le capot est complètement fermé.

- Aucun système contrôlé électroniquement en plus du système ENG A-STOP n'émet de signal pour empêcher l'arrêt du moteur (n° 2).

< Véhicule équipé de climatisation automatique >

- Les températures dans les points du climatiseur sont suffisamment basses dans le mode de refroidissement ou suffisamment élevées dans le mode de chauffage.
- Le dégivrage est éteint.

n° 1 Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période ou si l'audio ou un autre composant électrique a été utilisé pendant une longue période alors que le moteur était arrêté, il se peut que la batterie se soit déchargée, et il peut falloir un certain temps avant que le mode veille soit atteint.

n° 2 Si l'un des témoins et voyants affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrêtera pas automatiquement.

Conditions d'arrêt automatique du moteur

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies sous les conditions de veille, le moteur s'arrête automatiquement lorsque le véhicule est en décélération avant de s'arrêter ou lorsque le véhicule s'est arrêté :

- Le levier de changement de vitesse est en position "N" (Point mort).
- La pédale d'embrayage est relâchée.
- Le véhicule a décéléré à environ 15 km/h (9 mph) ou moins.
- La pédale d'accélérateur n'a pas été enfoncée.
- Ni le système ABS ni ESP® n'est en fonctionnement.
- La dépression du servofrein est normale.

Conditions de redémarrage automatique du moteur

Si l'une des opérations suivantes est effectuée ou si le véhicule passe à l'un des modes suivants au cours de l'arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint :

Commun

- La pédale d'embrayage est enfoncée.
- Le contacteur ENG A-STOP OFF est enfoncé pour désactiver le système ENG A-STOP.
- La batterie au plomb ou la batterie au lithium-ion s'est sensiblement déchargée (#).
- La présence d'un dysfonctionnement du système est détectée (#).
- La dépression du servofrein a chuté (#).

< Véhicule équipé de climatisation automatique >

- Les températures aux sorties du climatiseur ont changé de manière importante après l'arrêt automatique du moteur jusqu'au point d'affecter les performances de chauffage/refroidissement (#).
- Le sélecteur de température a fortement été tourné vers le côté COOL dans le mode refroidissement ou vers le côté HOT dans le mode chauffage (#).
- Le dégivrage est allumé. (#).

Lors de la décélération (en marche à environ 15 km/h (9 mph) ou moins)

- Le capot est ouvert.
- La vitesse du véhicule augmente en raison d'une pente (#).

Lors de l'arrêt

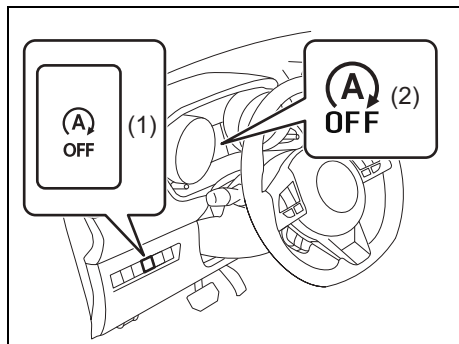
- Le conducteur a débouclé la ceinture de sécurité (#).
- La porte du conducteur est ouverte (#).
- Le véhicule commence à se déplacer sur une pente, etc. (#).
- Un certain temps (3 minutes environ) s'est écoulé après le démarrage de l'arrêt automatique du moteur (#).

Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote, puis disparaît.

Contacteur ENG A-STOP OFF

Le système ENG A-STOP peut être désactivé.

- Pour désactiver le système, appuyez sur le contacteur ENG A-STOP OFF (1) pour activer le témoin ENG A-STOP OFF (2).
- Pour activer à nouveau le système, appuyer sur le commutateur (1) à nouveau pour éteindre le témoin.
- Chaque fois que le moteur est arrêté manuellement, le système est activé et le témoin ENG A-STOP OFF (2) s'éteint.



52RM30170

NOTE :

Le fait d'appuyer sur le contacteur ENG A-STOP OFF (1) pendant l'arrêt automatique du moteur a pour résultat que le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP OFF (2) s'allume.

Témoin ENG A-STOP OFF



52RM30460

Ce témoin s'allume dans l'affichage des informations.

- Ce témoin s'allume lorsque le système ENG A-STOP est désactivé.
- Le témoin clignote lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage sur ON, si l'une des conditions indiquées ci-dessous est remplie.

Le système ENG A-STOP ou le système SHVS ne s'actionne pas correctement pendant que le témoin clignote. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- Il peut y avoir un problème avec le système ENG A-STOP ou le système SHVS.

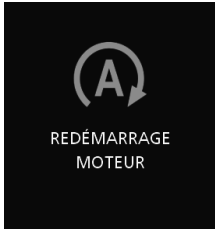
- Un composant de moteur (ISG) ou la batterie au plomb doit être changée.

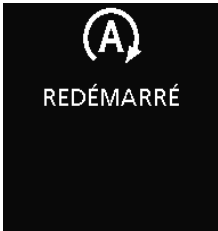
NOTE :

Si l'indicateur clignote pendant l'arrêt automatique du moteur, il est possible que le moteur s'arrête.

Message d'information

L'affichage des informations affiche les messages vous informant de certains problèmes du système ENG A-STOP.

Message d'information	Cause et solution
 STOP AND START NON DISPONIBLE 52RM30650F	Le système ENG A-STOP ne pourra pas arrêter automatiquement le moteur parce qu'une des conditions de l'actionnement n'est pas respectée. Pour plus de détails, voir "Conditions d'actionnement du système ENG A-STOP" décrites ci-dessus.
 REDÉMARRAGE MOTEUR 52RM30660F	Le moteur est redémarré automatiquement car l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur suivantes est remplie. • Les températures aux sorties du climatiseur ont changé de manière importante après l'arrêt automatique du moteur jusqu'au point d'affecter les performances de chauffage/refroidissement. • Le dégivrage est allumé. • La batterie au plomb est sensiblement est déchargée. • Un certain temps s'est écoulé après le démarrage de l'arrêt automatique du moteur.

Message d'information	Cause et solution
 REDÉMARRÉ 52RM30890F	Le moteur a redémarré automatiquement car l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur suivantes est remplie. • La pression négative du servofrein a chuté. • La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée. • La porte du conducteur est ouverte.

Message d'information	Cause et solution
 MOTEUR REDÉMARRÉ 52RM30670F	Le moteur a redémarré automatiquement car l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur suivantes est remplie. • Le dégivrage est allumé. • Le véhicule commence à se déplacer sur une pente, etc.
REDÉMARREZ MOTEUR 52RM30680F	Le moteur s'arrête parce que l'une des opérations suivantes est effectuée pendant l'arrêt automatique du moteur. • Le capot est ouvert. • Le levier de changement de vitesse est mis sur une position autre que "N" sans appuyer sur la pédale d'embrayage et en ayant gardé la porte du conducteur ouverte avec la ceinture de sécurité conducteur détachée. Redémarrer le moteur comme d'habitude. Se reporter à "Démarrage/arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)" ou "Démarrage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)" dans cette section pour plus de détails.
POINT MORT ET DÉBRAYER SVP 52RM30690F	Le levier de changement de vitesse est mis sur une position autre que "N" (point mort) sans appuyer sur la pédale d'embrayage pendant l'arrêt automatique du moteur. Pour redémarrer le moteur, placer le levier de changement de vitesse en position "N" (point mort) et appuyer sur la pédale d'embrayage.

SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (pour modèle à moteur K14D)

Le SHVS (véhicule hybride intelligent par Suzuki) de ce véhicule est un système qui utilise des générateurs avec la fonction du moteur (ISG) pour faire fonctionner les fonctions suivantes en fonction des situations de conduite, afin d'accroître la tranquillité du moteur et l'efficacité du carburant.

ISG signifie Integrated Starter Generator.

- **Fonction de régénération de l'énergie de décélération :**

Cette fonction se génère de manière intensive pendant la décélération à l'aide de l'ISG. Lorsque la génération pendant la conduite n'est pas nécessaire, l'ISG peut être désactivé pour réduire la charge du moteur, favorisant une meilleure économie de carburant.

- **Fonction d'assistance du moteur :**

Cette fonction assiste le moteur en utilisant l'ISG comme un moteur pour réduire la puissance de sortie du moteur pendant la conduite normale ou ajoute la puissance du moteur pendant l'accélération. Ces opérations améliorent l'économie de carburant et les performances d'accélération.

- **Fonction du moteur de démarreur :**

Cette fonction redémarre le moteur après avoir été arrêté par le système ENG A-STOP en utilisant l'ISG par la courroie d'entraînement.

NOTE :

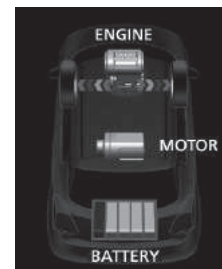
Lorsque vous redémarrez le moteur en appuyant sur le contacteur du moteur, le moteur de démarreur ordinaire est utilisé et vous entendrez un bruit d'engagement d'engrenage.

Témoin du flux d'énergie

Avec l'indicateur de flux d'énergie dans le combiné d'instruments, vous pouvez vérifier si l'ISG fonctionne.

- Conditions de conduite normales :
L'ISG ne fonctionne pas.

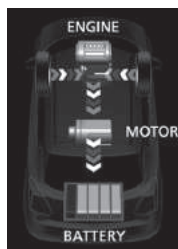
EXEMPLE



80SM027

- La fonction de régénération d'énergie de freinage fonctionne pendant que le véhicule décélère dans des conditions normales de conduite :
Les batteries sont rechargées.

EXEMPLE



52RM30420

- Le moteur a été arrêté automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt :
La puissance stockée est utilisée par les composants électriques tels que le système audio, sans les batteries en cours de charge.

EXEMPLE



52RM30440

- La fonction de moteur de démarreur fonctionne lorsque le moteur a été automatiquement arrêté :
La puissance stockée est utilisée par l'ISG, sans les batteries en cours de charge.

EXEMPLE

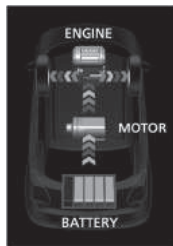


52RM30440

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

- La fonction d'assistance du moteur fonctionne pendant l'accélération : L'ISG assiste le moteur.

EXEMPLE



52RM30430

Si toutes les conditions suivantes sont remplies, la fonction d'assistance du moteur fonctionne.

- Pour accélérer, la pédale d'accélérateur doit être enfoncée.
- Le levier de changement de vitesse est en position autre que "N" (Point mort).
- La pédale de frein et la pédale d'embrayage ne sont pas enfoncées.
- Lorsque le régime du moteur est inférieur à environ 5200 tr/min.
- Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé.
- La batterie au lithium-ion est chargée au-delà d'une certaine quantité et la température à l'intérieur de la batterie se situe dans la plage spécifiée.

- La température du liquide de refroidissement du moteur est supérieure à la plage spécifiée.

Témoin de la batterie

Les segments du témoin de la batterie (1) apportent une indication approximative de la charge de la batterie au lithium-ion.

EXEMPLE

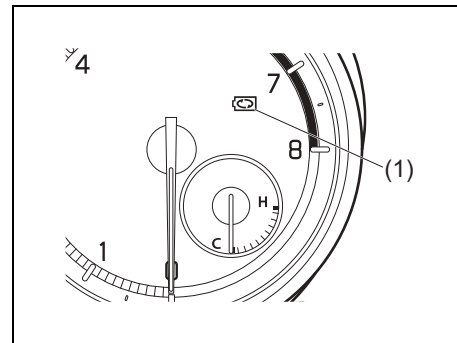


52RM30450

NOTE :

- Le témoin offre une indication approximative. L'indication peut être retardée ou différente de la charge réelle de la batterie au lithium-ion dans certaines conditions, par exemple, lorsque la température extérieure est basse.
- Lorsque la régime moteur est bas, la fonction de régénération de l'énergie de décélération peut ne pas fonctionner.

Témoin de régénération de l'énergie de décélération



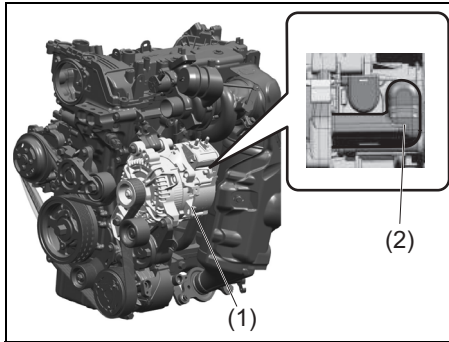
80SM033

Lorsque la fonction de régénération de l'énergie de décélération fonctionne, le témoin de régénération de l'énergie de décélération (1) s'allume.

NOTE :

Si le levier de changement de vitesse est en position "N" (point mort), ce témoin ne s'allume pas.

Manipulation du générateur à démarreur intégré (ISG)



80SM032

- (1) Générateur à démarreur intégré (ISG)
- (2) Couvercle de borne

AVERTISSEMENT

- L'égouttement d'huile moteur, de liquide de frein et de liquide de refroidissement, etc. vers l'ISG peut provoquer un incendie ou un dysfonctionnement. Ne pas les renverser en versant.
- Toucher la borne ISG peut provoquer un choc électrique. Ne pas retirer le couvercle de la borne.

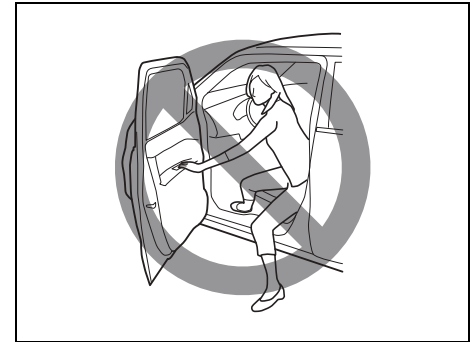
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (pour le modèle de moteur K14D)

Le système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) arrête et redémarre automatiquement le moteur lors de la décélération avant l'arrêt et lorsque le véhicule est à l'arrêt, par exemple aux feux de circulation, afin de réduire les gaz d'échappement, la consommation de carburant et le bruit du moteur.

- Ce système arrête automatiquement le moteur dans certaines conditions. Lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant une longue période ou laissé sans surveillance, engager fermement le frein de stationnement, puis appuyer sur le contacteur du moteur pour arrêter le moteur.
- Si certaines conditions sont remplies, le moteur s'arrête automatiquement lors de la décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins) avant que le véhicule s'arrête. Cependant, le moteur ne sera pas automatiquement arrêté lors de la décélération jusqu'à ce que la confirmation de la fonction du système soit terminée.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé du système de climatisation automatique, vous pouvez modifier la condition d'arrêt automatique du moteur via l'affichage des informations. Se reporter à "Mode de configuration" dans "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".



80SM028

⚠ ATTENTION

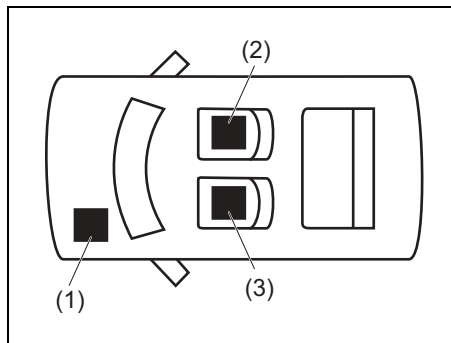
- Ne pas sortir du véhicule lorsque le moteur a été automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP. Cela risque de provoquer un accident.

Si la ceinture de sécurité du siège du conducteur est détachée ou si la porte du conducteur est ouverte, le moteur redémarre pour vous avertir que le système ENG A-STOP a automatiquement arrêté le moteur.

- Si le moteur ne redémarre pas automatiquement après avoir été arrêté automatiquement par le système ENG A-STOP, appuyer sur le contacteur du moteur pour démarrer le moteur.

Essayer de déplacer le véhicule alors que le moteur n'a pas encore redémarré nécessite une force importante pour tourner le volant de direction ou appuyer sur la pédale de frein, ce qui pourrait entraîner un accident inattendu.

Batterie au lithium-ion et convertisseur DCDC



53SB20205

- (1) Batterie au plomb
- (2) Batterie au lithium-ion
- (3) Convertisseur DCDC

Cette batterie au lithium-ion et ce convertisseur DCDC sont utilisés exclusivement pour le véhicule équipé du système ENG A-STOP ou SHVS, et sont situés sous le siège avant.

- Tout comme une batterie au plomb, la batterie au lithium-ion se décharge également progressivement. Pour éviter que la batterie au lithium-ion ne se détériore, vous devez charger la batterie au lithium-ion en conduisant sans interruption pendant au moins 30 minutes une fois par mois.
- La batterie au lithium-ion et le convertisseur DCDC ne nécessitent aucun entretien.
- Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie au lithium-ion, ou pour remplacer le convertisseur DCDC, consulter un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

La partie supérieure du convertisseur DCDC est équipée d'un ventilateur de refroidissement et vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement. Mais c'est normal.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une mauvaise manipulation de la batterie au lithium-ion et du convertisseur DCDC peut provoquer un incendie, un choc électrique ou un dysfonctionnement du système. En conséquence, respecter les consignes ci-dessous :
 - Ne pas l'enlever ou la démonter.
 - Veiller à ce qu'elle ne prenne pas l'humidité, par exemple, avec de l'eau.
 - Ne pas l'exposer à un choc violent.
 - Ne pas se pencher ou placer un objet dessus.
 - Ne pas retirer les bornes ou les accessoires électriques d'alimentation des bornes.
- Si quelque chose est tombé sous la batterie au lithium-ion ou le convertisseur DCDC et que cela est difficile à enlever, consulter un concessionnaire SUZUKI agréé.

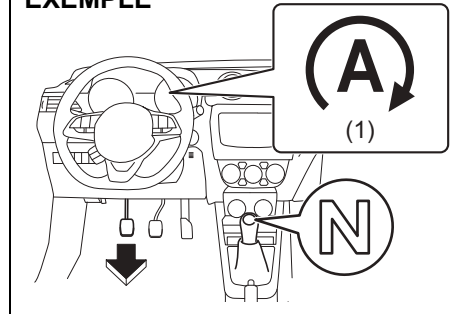
AVIS

Ne pas obstruer le couvercle de la batterie au lithium-ion et l'ouverture de ventilation du couvercle du convertisseur DCDC. Le blocage peut provoquer une surchauffe et un dysfonctionnement.

Arrêt/redémarrage automatique du moteur

- 1) Avec la pédale de frein enfoncée, ralentir le véhicule.

EXEMPLE



52RM243

- 2) Lorsque vous décélérez à environ 15 km/h (9 mph) ou moins avec la pédale d'embrayage enfoncée et le levier de changement de vitesse positionné sur "N", vous relâchez la pédale d'embrayage, et le moteur s'arrête automatiquement.

Le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'allume.

- Le système ENG A-STOP n'arrêtera pas le moteur automatiquement si toutes les conditions d'arrêt automatique du moteur ne sont pas remplies.

Pour des détails complémentaires, se reporter à la section "Conditions de

fonctionnement du système ENG A-STOP".

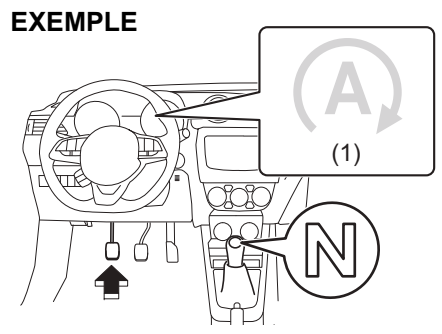
- Pendant l'arrêt automatique du moteur, il est possible que le moteur s'arrête, accompagné d'un signal sonore intérieur ou d'un redémarrage, pour assurer la sécurité. Pour des détails complémentaires, se reporter à la section "Précautions lorsque le moteur est arrêté automatiquement".

AVIS

Pendant l'arrêt automatique du moteur, ne pas déplacer le levier de changement de vitesse à une position autre que "N" sans appuyer sur la pédale d'embrayage. Si le levier de changement de vitesse est positionné sur une position autre que "N", le moteur ne redémarrera pas automatiquement même si la pédale d'embrayage est enfoncée.

NOTE :

- La fonction d'arrêt automatique du moteur pendant la décélération sera prête dès que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph) après le redémarrage du moteur.
- Même si le moteur ne s'est pas arrêté automatiquement avant que le véhicule s'arrête (toujours en marche à environ 15 km/h (9 mph) ou moins), le moteur peut s'arrêter automatiquement dès que le véhicule s'arrête.
- L'audio et d'autres composants électriques peuvent être utilisés au cours de l'arrêt automatique du moteur, mais le climatiseur passera en mode ventilateur.
- Si le véhicule est équipé du système de climatisation automatique, la vitesse du ventilateur sera limitée pendant l'arrêt automatique du moteur (uniquement en mode de commande automatique) pour maintenir la climatisation de l'habitacle plus longtemps.



52RM244

- 3) Que le véhicule soit à l'arrêt ou non, appuyer sur la pédale d'embrayage va redémarrer le moteur et le témoin ENG A-STOP (vert) (1) s'éteint.

Lorsque le moteur s'arrête automatiquement, appuyer sur la pédale d'embrayage redémarrera le moteur en consommant du carburant. Par conséquent, pour favoriser l'économie de carburant, il est recommandé d'appuyer sur la pédale d'embrayage juste avant que le véhicule démarre.

- Sans appuyer sur la pédale d'embrayage, le moteur redémarre automatiquement si les conditions de redémarrage automatique du moteur sont remplies.

Pour des détails complémentaires, se reporter à la section "Conditions pour redémarrer automatiquement le moteur".

NOTE :

Lorsque le moteur est redémarré automatiquement, les conditions suivantes peuvent être obtenues étant donné que le système de commande de maintien en côte est activé, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- Il est possible que vous perceviez un bruit provenant du compartiment moteur.
- Comme la pédale de frein devient lourde, il peut être par conséquent difficile pour vous de l'enfoncer.

Précautions lorsque le moteur est arrêté automatiquement

AVERTISSEMENT

N'effectuer aucune des opérations suivantes lorsque le moteur a été arrêté automatiquement. Cela risque de provoquer un accident.

Fonctionnement/Condition du véhicule	Solution
Capot moteur ouvert • Le signal sonore intérieur retentit par intermittence. • Le moteur cale après son arrêt automatique. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.	Pour redémarrer le moteur, suivre la procédure ci-dessous. 1) Engager le frein de stationnement fermement, puis placer le levier de changement de vitesse en position "N". 2) Bien refermer le capot moteur. 3) Tourner le contacteur d'allumage ou appuyer sur le contacteur du moteur pour redémarrer le moteur.
Ceinture du siège du conducteur détachée ou porte du conducteur ouverte • Le moteur redémarre automatiquement. • Le témoin ENG A-STOP (vert) clignote 5 fois, puis disparaît.	Attacher la ceinture de sécurité du siège du conducteur et/ou fermer la porte du conducteur.
Levier de changement de vitesse placé sur une position autre que "N" sans appuyer sur la pédale d'embrayage, ceinture de sécurité du siège du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte • Le signal sonore intérieur retentit par intermittence. • Le moteur cale après son arrêt automatique. • Le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.	Pour redémarrer le moteur, suivre la procédure ci-dessous. 1) Engager le frein de stationnement fermement, puis placer le levier de changement de vitesse en position "N". 2) Fermer la porte et boucler la ceinture de sécurité. 3) Tourner le contacteur d'allumage ou appuyer sur le contacteur du moteur pour redémarrer le moteur.

NOTE :

Les témoins suivants dans le combiné d'instruments ne s'allument pas lorsque le moteur est arrêté automatiquement.

- *Témoin de dysfonctionnement, témoin de direction assistée, témoin de pression d'huile, témoin de charge*

Conditions de fonctionnement du système ENG A STOP

Conditions d'attente

Si toutes les conditions suivantes sont remplies pendant la conduite, l'arrêt automatique du moteur sera autorisé.

Lorsque le moteur démarre	• Le moteur démarre avec le capot moteur bien fermé.
Lors de la conduite	• Le système ENG A-STOP n'est pas désactivé (OFF). • La température du liquide de refroidissement du moteur est comprise dans la plage spécifiée. • La ceinture de sécurité du siège du conducteur est attachée. • La porte du conducteur est bien fermée. • Le capot moteur est bien fermé. • Il n'y a aucun signal pour empêcher l'arrêt du moteur à partir des systèmes de commande électroniques autres que le système ENG A-STOP. (N°1) <Véhicules avec système de chauffage et de climatisation automatique> • L'air provenant des sorties est suffisamment frais lors de la phase de climatisation ou suffisamment chaud lors de la phase de chauffage. • Le dégivrage est éteint.

N°1 : Si l'un des témoins et voyants affectant le système ENG A-STOP s'allume, le moteur ne s'arrêtera pas automatiquement.

Conditions d'arrêt automatique du moteur

Si toutes les conditions suivantes sont remplies alors que les conditions d'attente sont remplies, le moteur s'arrête automatiquement lorsque le véhicule est en décélération avant de s'arrêter ou lorsque le véhicule est arrêté.

Lors d'une décélération avant de s'arrêter	• Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé. • La dépression du servofrein est normale.
	• La pédale d'embrayage est enfoncée, le levier de changement de vitesse se trouve en position "N", puis la pédale d'embrayage est relâchée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 15 km/h (9 mph) ou moins.
Lorsque le véhicule est à l'arrêt	• Le système ABS ou ESP® n'a pas été activé. • La dépression du servofrein est normale.
	• Le levier de changement de vitesse est en position "N". • La pédale d'embrayage est relâchée.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Conditions de redémarrage automatique du moteur

Si l'une des conditions suivantes du véhicule se produit ou que des opérations sont effectuées alors que le moteur est arrêté automatiquement, le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP (vert) s'éteint.

Commun	• Le système ENG A-STOP est désactivé (OFF). • Un dysfonctionnement a été détecté dans ce système. (N°2) • La dépression du servofrein est faible. (N°1) <Véhicules avec système de chauffage et de climatisation automatique> • La température de l'air à partir des sorties varie grandement ou les performances de refroidissement et de chauffage sont insuffisantes. (N°1) • Le sélecteur de température a fortement été réglé sur COOL pendant la phase de climatisation ou fortement été réglé sur HOT pendant la phase de chauffage. (N°1) • Le dégivrage est allumé. (N°1) • La pédale d'embrayage est enfoncée. • Le système ABS ou ESP® est activé.
Lors de la décélération (environ 15 km/h (9 mph) ou moins pour les véhicules à boîte-pont manuelle)	• Le capot moteur a été ouvert. • Le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mph) pendant la descente d'une pente. (N°1)
Lorsque le véhicule est à l'arrêt	• La ceinture de sécurité du siège du conducteur est détachée. (N°1) • La porte du conducteur est ouverte. (N°1) • Le véhicule se déplace le long d'une pente. (N°1) • Un certain temps (environ 3 minutes) s'est écoulé depuis que le moteur a été arrêté automatiquement. (N°1)

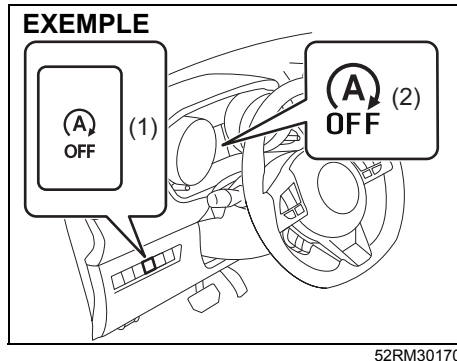
N°1 : Après que le témoin ENG A-STOP (vert) clignote, il disparaît. En outre, le signal sonore intérieur peut retentir en même temps.

N°2 : En fonction des situations de dysfonctionnement, le redémarrage se produit normalement ou le redémarrage à l'étape 1 se produit.

Contacteur ENG A-STOP OFF

Le système ENG A-STOP peut être désactivé.

- Pour désactiver le système, appuyez sur le contacteur ENG A-STOP OFF (1) pour activer le témoin ENG A-STOP OFF (2).
- Pour réactiver le système, appuyer à nouveau sur le contacteur (1) pour éteindre le témoin.
- Chaque fois que le moteur est arrêté manuellement, le système est activé et le témoin ENG A-STOP OFF (2) s'éteint.



NOTE :

Le fait d'appuyer sur le contacteur ENG A-STOP OFF (1) pendant l'arrêt automatique du moteur a pour résultat que le moteur redémarre automatiquement et le témoin ENG A-STOP OFF (2) s'allume.

Témoin ENG A-STOP OFF



Ce témoin s'allume sur l'affichage des informations.

- Ce témoin s'allume quand le système ENG A-STOP est désactivé.
- Le témoin clignote lorsque le contacteur du moteur est enfoncé pour mettre le mode d'allumage sur ON, si l'une des conditions énumérées ci-dessous est remplie.

Le système ENG A-STOP ou le système SHVS ne fonctionne pas correctement lorsque le témoin clignote. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

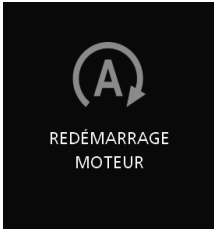
- Il se peut qu'il y ait un problème avec le système ENG A-STOP ou le système SHVS.
- Un composant de moteur (ISG) ou la batterie au plomb doit être remplacé.

NOTE :

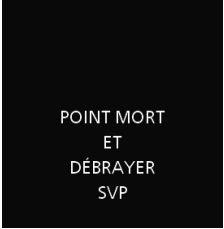
Si le témoin clignote pendant l'arrêt automatique du moteur, le moteur peut s'arrêter.

Message d'informations

L'affichage des informations affiche les messages vous informant de certains problèmes du système ENG A-STOP.

Message d'informations	Cause et solution
 STOP AND START NON DISPONIBLE 52RM30650F	Le système ENG A-STOP ne peut pas arrêter automatiquement le moteur car l'une des conditions d'actionnement n'est pas remplie. Pour plus de détails, se reporter à la section "Précautions lorsque le moteur est arrêté automatiquement" décrite ci-dessus.
 REDÉMARRAGE MOTEUR 52RM30660F	Le moteur redémarre automatiquement car l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur suivantes est remplie. • Les températures aux sorties du climatiseur ont changé de manière importante après l'arrêt automatique du moteur jusqu'à affecter les performances de chauffage/refroidissement. • Le dégivrage est allumé. • La batterie au lithium-ion s'est déchargée considérablement. • Un certain temps s'est écoulé après le démarrage de l'arrêt automatique du moteur.

Message d'informations	Cause et solution
52RM30890F	Le moteur a redémarré automatiquement car l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur suivantes est remplie. • La pression négative du servofrein a chuté. • La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée. • La porte du conducteur est ouverte.

Message d'informations	Cause et solution
 MOTEUR REDÉMARRÉ 52RM30670F	Le moteur a redémarré automatiquement car l'une des conditions de redémarrage automatique du moteur suivantes est remplie. • Le dégivrage est allumé. • Le véhicule commence à se déplacer sur une pente, etc.
 REDÉMARREZ MOTEUR 52RM30680F	Le moteur s'est arrêté car l'une des opérations suivantes est effectuée pendant l'arrêt automatique du moteur. • Le capot est ouvert. • Le levier de changement de vitesse est mis sur une position autre que "N" sans appuyer sur la pédale d'embrayage et en ayant gardé la porte du conducteur ouverte avec la ceinture de sécurité du siège du conducteur détachée. Redémarrer le moteur comme d'habitude. Se reporter à "Démarrage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)" dans cette section pour plus de détails.
 POINT MORT ET DÉBRAYER SVP 52RM30690F	Le levier de changement de vitesse est mis sur une position autre que "N" (Point mort) sans appuyer sur la pédale d'embrayage pendant l'arrêt automatique du moteur. Pour redémarrer le moteur, placez le levier de changement de vitesse en position "N" (Point mort) et appuyez sur la pédale d'embrayage.

Régulateur de vitesse adaptatif (si équipé)

Le système de régulateur de vitesse adaptatif permet de maintenir une vitesse constante sans avoir à toucher à la pédale de l'accélérateur.
Le régulateur de vitesse adaptatif peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le témoin d'alerte de porte ouverte est éteint.
- Le frein de stationnement est complètement relâché.
- Le limiteur de vitesse n'est pas utilisé.
- Sur un véhicule à boîte-pont manuelle, la boîte doit être en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème (si équipé).
- Sur un véhicule à boîte-pont automatique, le levier de changement de vitesse doit être en position "D", ou en mode manuel, la boîte doit être en 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème.
- Pour un véhicule à boîte CVT, le levier de changement de vitesse se trouve en position "D".
- Le véhicule doit rouler à une vitesse de 40 km/h (25 mph) ou plus.
- Le contacteur ESP® OFF n'est pas enfoncé et le système n'est pas arrêté.
- Lorsque la température des plaquettes de frein n'est pas élevée.

- Lorsqu'il n'y a aucune panne ou dysfonctionnement du système.

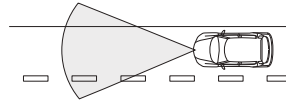
⚠ AVERTISSEMENT

La commande de décélération par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée. Par conséquent, nous vous prions de porter une attention suffisante pour la conduite en toute sécurité, en vérifiant les autres usagers de la route et d'utiliser la pédale de frein et/ou pédale d'accélérateur si nécessaire.

Le régulateur de vitesse adaptatif est doté des quatre commandes suivantes.

- (1) Commande à vitesse constante
(Il n'y a aucun véhicule devant)

EXEMPLE



54P000342

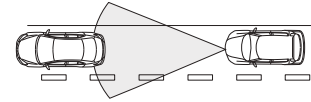
Votre véhicule roule à la vitesse définie.

- La vitesse du véhicule peut être configurée sur une plage allant de 40 km/h (25 mph) à 160 km/h (100 mph).

- (2) Contrôle de décélération

(Un véhicule qui précède roule dans la plage de portée du radar et plus lentement que la vitesse programmée)

EXEMPLE



54P000343

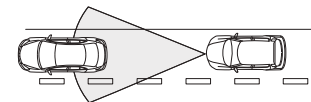
Votre véhicule ralentit et conserve la même vitesse que celle du véhicule qui précède, afin de maintenir la distance entre les véhicules.

- La distance de détection possible entre votre véhicule et un véhicule qui précède se situe dans un rayon de 100 m (328 ft).

- (3) Contrôle de suivi

(Un véhicule qui précède roule dans la plage de portée du radar et à vitesse constante)

EXEMPLE



54P000344

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

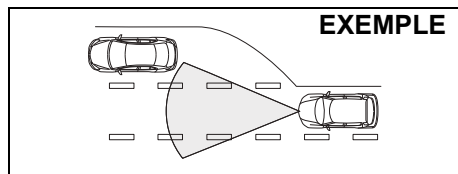
Votre véhicule suit le véhicule vous précédant, maintenant une distance constante, sans dépasser la vitesse programmée.

NOTE :

- Lorsque le véhicule se rapproche de celui qui le précède pendant que la commande de décélération ou de suivi est en cours d'exécution, l'avertissement d'une collision frontale est activé.
- Lors de l'utilisation de la pédale de frein durant la commande de suivi, vous pouvez sentir que le frein est lourd. Toutefois, ceci est normal dans le système de freinage. Cela se produit à cause de la fonction de régulateur de vitesse adaptatif.

(4) Commande d'accélération

(Un véhicule qui précède sort de portée)



54P000345

Le régulateur de vitesse adaptatif accélère jusqu'à la vitesse définie, puis il maintient cette vitesse.

Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer correctement



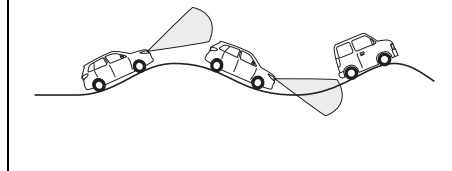
AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes. Dans le cas contraire, le système ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire.

Dans les situations suivantes, il existe une forte probabilité que la commande de décélération, la commande de suivi et la commande d'accélération ne fonctionnent pas normalement, même si la vitesse du véhicule vous précédant se situe dans la plage de portée du radar.

- Lorsque le véhicule est conduit dans un embouteillage
- Lorsque le véhicule est conduit dans des virages serrés
- Lorsque le véhicule est conduit sur une route glissante telle qu'une route couverte de glace ou de neige
- Lorsque le véhicule est conduit sur une pente raide

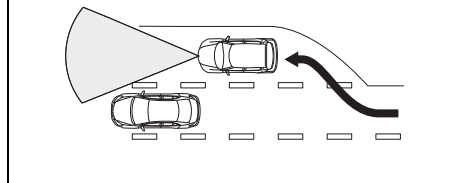
EXEMPLE



54P000376

- Lorsque le véhicule est conduit sur une route avec de nombreuses montées et descentes abruptes
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque

EXEMPLE



54P000374

- Porte d'autoroute
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer de manière droite sans avoir à réajuster la direction, à cause d'un accident ou une panne
- Lorsque le véhicule exécute un changement de voie à gauche ou à droite

- Lorsque la calandre du radiateur ou le pare-chocs avant entre en collision avec un objet dur
- Lorsque le système est temporairement arrêté ou fonctionne mal, il est possible que l'indicateur et les messages suivants apparaissent :
 - Témoin d'alerte du régulateur de vitesse adaptatif
 - Message “VERIFIER SYSTEME VITESSE DE CROISIERE”
 - Message “SYSTEME DE VITESSE DE CROISIERE : PAS ACTIVE PAR CAPTEUR.”
 - Message “INSPECTION DU SYSTEME DE SUPPORT DE RADAR DE FREIN REQUIS”
 - Message “SYSTEME DE VITESSE CROISIERE TEMPORAIREMENT DESACTIVÉ”

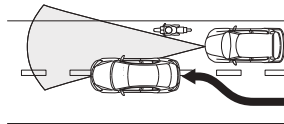
Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le radar risque de ne pas détecter correctement un véhicule qui précède et l'avertissement de collision frontale risque de ne pas fonctionner. Vous devez ralentir le véhicule et freiner autant que nécessaire.

- Lorsqu'un véhicule qui précède roule lentement ou s'arrête à la fin de la file dans un embouteillage ou au péage

- Lorsque le véhicule s'approche de routes en réparation
- Lors de la conduite dans un tunnel
- Lorsque le capteur du radar est couvert par de la neige, de la saleté ou de l'eau
- En cas de mauvais temps tel que de la pluie, du brouillard, une tempête de neige ou tempête de sable ou lorsque le véhicule qui précède est entouré d'eau, de neige ou de sable
- Lorsqu'un véhicule qui précède dispose d'une zone d'extrémité arrière extrêmement petite, comme une remorque à vide
- Lorsque le véhicule du conducteur est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages ou le siège arrière
- Lorsque votre véhicule roule à 160 km/h (100 mph) ou à une vitesse supérieure
- Lorsqu'un véhicule qui précède coupe soudainement la route

EXEMPLE



54P000375

- Lorsque des vélos ou des motos roulent sur le bord de votre voie



AVERTISSEMENT

Toujours conduire en toute sécurité en adaptant la conduite aux conditions de circulation.

Situations dans lesquelles le radar peut s'activer par hasard

Dans les situations suivantes, le système de radar détecte un véhicule sur la voie voisine ou des objets sur le bord de la route, et l'avertissement de collision frontale peut fonctionner.

- A une intersection ou sur voie de circulation étroite
- La position de votre véhicule sur la voie de circulation est instable suite à l'utilisation de la direction etc.
- Des objets dépassant la surface de la route, tels que les couvercles et trappes d'accès et autres objets métalliques, ainsi que les objets tombés ou les changements de niveau sur la route



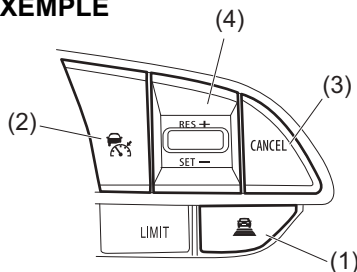
AVERTISSEMENT

Toujours conduire en toute sécurité en adaptant la conduite aux conditions de circulation.

Réglage de la vitesse de croisière

Commutateur de régulateur de vitesse adaptatif

EXEMPLE

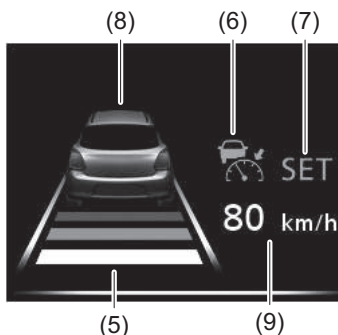


80SM008

- (1) Commutateur de réglage de la distance de suivi
- (2) Contacteur de régulateur de vitesse
- (3) Contacteur "CANCEL"
- (4) Contacteur "RES +/SET -"

Affichage des informations

EXEMPLE



52RM30470

- (5) Témoin de distance de suivi
- (6) Témoin de régulateur de vitesse adaptatif
- (7) Témoin "SET"
- (8) Témoin de détection de véhicule qui précède
- (9) Régler le témoin de vitesse

- 1) Activer le régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur le contacteur de régulateur de vitesse (2). Lorsque le témoin du régulateur de vitesse adaptatif (6), le témoin de distance de suivi (5) et le témoin de détection du véhicule qui précède (8) s'allument ou apparaissent dans l'affichage des informations, vous pouvez régler la vitesse de croisière.

- 2) Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.

- 3) Tirer sur le contacteur "RES +/SET -" (4), l'indicateur "SET" (7) et la vitesse programmée (9) apparaît dans l'affichage des informations.

Lever le pied de la pédale d'accélérateur et la vitesse réglée sera maintenue. A ce moment, le témoin de détection du véhicule précédant (8) varie comme suit, en fonction de la présence ou l'absence du véhicule qui précède.



Un véhicule qui précède n'est pas détecté. Dans ce cas, votre véhicule est en état de commande de vitesse constante.



Un véhicule qui précède est détecté. Dans ce cas, votre véhicule est en état de commande de décélération et de commande de suivi.

AVERTISSEMENT

Si la vitesse de croisière est réglée par accident, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Cela pourrait entraîner un accident, avec risque de graves blessures ou de mort.

Désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et vérifier que le témoin de commande du régulateur de vitesse adaptatif (6) disparaît lorsque le système n'est pas en cours d'utilisation.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Modification de la distance de suivi

Lorsque le témoin de régulateur de vitesse adaptatif (6) s'affiche, vous pouvez régler une distance de suivi entre votre véhicule et le véhicule devant vous comme suit, en appuyant sur le commutateur de réglage de distance (1).

Indication	Description
	Court Une distance de suivi plus courte sera conservée, par rapport au réglage moyen.
	Milieu Il s'agit d'un réglage initial. Lorsque le véhicule est conduit à 80 km/h (50 mph), une distance de suivi d'environ 40 m (131 ft.) sera gardée.
	Longue Une distance de suivi plus longue sera conservée, par rapport au réglage moyen.

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenir une distance de suivi en fonction des conditions de circulation. Dans le cas contraire, cela peut entraîner de graves blessures voire la mort.

NOTE :

- Lors de l'arrêt du moteur, la distance précédemment réglée dans la mémoire est annulée et le système est réinitialisé.
- Une distance de suivi appropriée varie en fonction de la vitesse du véhicule.

Changement momentané de la vitesse

Il est possible d'accélérer ou de décélérer momentanément en laissant le régulateur de vitesse en service.

Pour accélérer, appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que la pédale de l'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse réglée.

Pour décélérer, appuyer sur la pédale de frein.
La vitesse de croisière est annulée et le témoin "SET" (7) disparaît. Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, appuyer sur le contacteur "RES +/SET –" (4) et rallumer le témoin "SET" (7) tout en roulant à une vitesse supérieure à environ 40 km/h (25 mph). Le véhicule va accélérer jusqu'à la vitesse précédemment réglée et maintenir cette vitesse.

Modification de la vitesse de croisière

En utilisant la pédale d'accélérateur

Pour augmenter la vitesse de croisière, accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée à l'aide de la pédale d'accélérateur et appuyer sur le contacteur "RES +/SET –" (4). La nouvelle vitesse sera maintenue.

En utilisant la pédale de frein

Pour réduire la vitesse de croisière, décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée à l'aide de la pédale de frein et tirer sur le contacteur "RES +/SET –" (4). La nouvelle vitesse sera maintenue.

NOTE :

Quand la pédale de frein est enfoncée, l'indicateur "SET" (7) disparaît jusqu'à ce que la nouvelle vitesse de croisière soit réglée.

En utilisant le contacteur "RES +/SET –"

Pour augmenter la vitesse de croisière, appuyer de manière répétée sur le contacteur "RES +/SET –" (4) ou le maintenir tiré vers le haut. La vitesse du véhicule va augmenter progressivement. Une fois le contacteur relâché, la nouvelle vitesse est maintenue.

Pour réduire la vitesse de croisière, appuyer de manière répétée sur le contacteur "RES +/SET –" (4) ou le maintenir tiré vers le bas.

NOTE :

- Une brève pression sur le contacteur "RES +/SET –" (4) augmente ou réduit la vitesse réglée de 1 km/h (ou 1 mph).
- Une brève pression sur le contacteur "RES +/SET –" (4) augmente ou réduit la vitesse réglée de 5 km/h (ou 5 mph).
(par ex. 62 km/h (ou 42 mph) > 65 km/h (ou 45 mph) > 70 km/h (ou 50 mph), etc.)
- Pendant que la commande de décélération ou la commande de suivi est activée, le véhicule n'est pas accéléré même si la réinitialisation à une plus grande vitesse de conduite en continu en tirant sur le contacteur "RES +/SET –" (4) est actionnée. Cependant, si le véhicule qui précède disparaît, le véhicule accélère automatiquement jusqu'à la vitesse définie.

Annulation de la régulation de vitesse adaptative

Le témoin "SET" (7) disparaît et le régulateur de vitesse adaptatif sera temporairement annulé dans les conditions suivantes :

- Lorsque le contacteur "CANCEL" (3) est enfoncé
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à environ 40 km/h (25 mph)
- Si le véhicule patine alors que le système ESP® est activé
- Lorsque le cache du capteur radar est recouvert de neige, d'eau, de saleté et que le système détecte de la saleté sur le radar
- Lorsque le régime moteur est trop élevé ou trop bas
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est détachée
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque le contacteur "LIMIT" est enfoncé
- Lorsque le contacteur ESP® OFF est enfoncé
- Lorsque la température des plaquettes de frein est trop élevée.

Pour véhicule à boîte-pont manuelle

- Lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée en continu

- Lorsque le rapport engagé est modifié en position "N" (point mort) pendant un certain temps
- Lorsque le rapport engagé est changé en 1ère ou 2ème

Pour véhicule à boîte-pont automatique

- Lorsque le rapport engagé est modifié en position "N"
- Lorsque le rapport engagé est changé de 3ème en 2ème en mode manuel

Pour véhicule à boîte CVT

- Lorsque le rapport engagé est modifié en position "N"

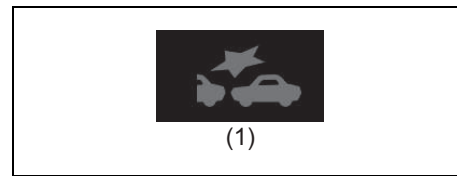
Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, appuyer sur le contacteur "RES +/SET -" (4) et afficher le témoin "SET" (7). Il faut que le véhicule roule à plus d'environ 40 km/h (25 mph) et ne soit pas dans l'une des situations énumérées ci-dessus.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyer sur le contacteur de régulateur (2) et vérifier que le témoin de commande du régulateur de vitesse adaptatif (6) disparaisse. En outre, si un témoin d'avertissement ou un message en rapport avec le régulateur de vitesse adaptatif est affiché sur le combiné d'instruments, le régulateur de vitesse adaptatif s'éteindra.

NOTE :

Quand le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, la vitesse de consigne n'est pas gardée en mémoire par le système. Refaire le réglage de la vitesse de consigne en remettant le régulateur en fonction.

Avertissement de collision frontale



68PM00327

Si votre véhicule se rapproche trop du véhicule qui précède, tel que décrit ci-dessous, le signal sonore intérieur retentit, le témoin (1) apparaît sur l'affichage des informations en même temps, afin de promouvoir la décélération.

- Le véhicule qui vous précède ralentit brusquement.
- Un autre véhicule se rabat devant vous.

Appuyer sur la pédale de frein, et garder une distance appropriée par rapport au véhicule qui vous précède. Le signal sonore d'avertissement de collision frontale varie en fonction de la vitesse du véhicule et de la distance de suivi entre votre véhicule et celui qui le précède.

Il existe différentes opérations d'avertissement de collision frontale dans le régulateur de vitesse adaptatif, dans le système d'assistance de freinage à radar (si équipé) ou dans le système d'assistance de freinage à double capteur (si équipé). Par conséquent, le signal sonore intérieur du régulateur de vitesse adaptatif retentit un peu plus tôt que le signal sonore du système d'assistance de freinage à radar (si équipé) ou du système d'assistance de freinage à double capteur (si équipé). Pour plus détails sur l'avertissement de collision frontale dans le système d'assistance au freinage à radar (si équipé) ou dans le système d'assistance au freinage à double capteur (si équipé), se reporter à "Système d'assistance au freinage à radar (si équipé)" dans cette section ou "Système d'assistance au freinage à double capteur (si équipé)".

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans une zone où la circulation est dense, où l'avertissement de collision frontale s'active fréquemment.**
- **Même si la distance entre votre véhicule et celui qui le précède est très courte, l'avertissement de collision frontale peut ne pas vous avertir dans les circonstances suivantes :**
 - **Le véhicule qui vous précède roule presque la même vitesse ou plus vite que votre véhicule.**
 - **Lorsque le véhicule qui vous précède s'éloigne de votre véhicule.**
 - **Directement après avoir défini jusqu'à la vitesse souhaitée.**
 - **Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou directement après le relâchement de la pédale.**
 - **Pendant la décélération en appuyant sur la pédale de frein.**

Témoin d'alerte du régulateur de vitesse adaptatif



52RM30090

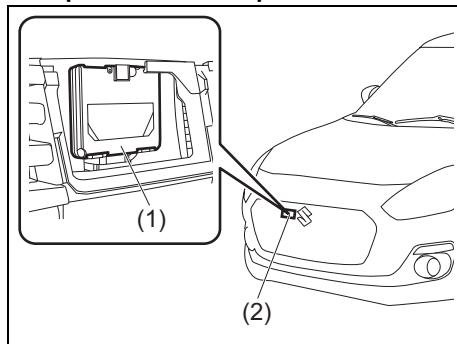
Si ce témoin reste allumé, il y a un problème avec le régulateur de vitesse adaptatif ou le capteur de radar. Lorsque le capteur de radar rencontre une défaillance, la fonction du capteur de radar s'arrête jusqu'à ce que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF). Trouver un endroit sûr pour se garer et changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur. Redémarrer le moteur et vérifier que témoin d'alerte du régulateur de vitesse adaptatif s'éteint. Si le témoin reste allumé après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance du capteur radar. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour faire contrôler le capteur radar.

Manipulation du capteur radar

NOTE :

Si votre véhicule est équipé du système d'assistance de freinage à radar, se reporter à "Système d'assistance de freinage à radar (si équipé)" dans cette section pour plus d'informations sur le capteur radar.

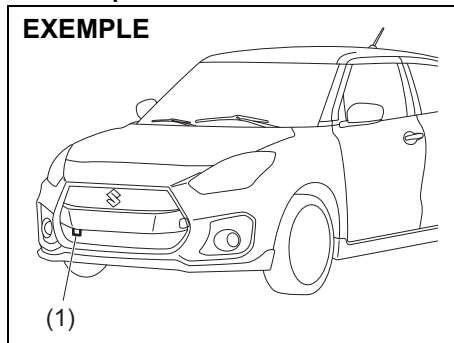
Sauf pour le modèle sport



Le capteur radar (1) se trouve à l'intérieur du couvercle du capteur (2), qui est situé sur la calandre du radiateur.

Modèle Sport

EXEMPLE



Le capteur radar (1) se situe à l'arrière de l'ouverture de la grille du radiateur.

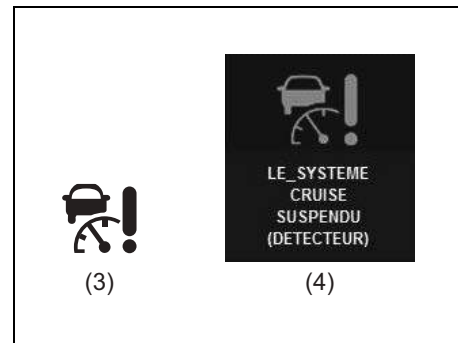
NOTE :

Dans les situations suivantes, le capteur radar peut cesser de fonctionner temporairement.

- Lorsque la tension de la batterie au plomb baisse
- Lorsque la température de la batterie au plomb est faible
- Lorsque la tension de la batterie au plomb diminue temporairement en raison de la mise en marche du moteur

Lorsque la tension de la batterie au plomb est rétablie, la fonction du capteur de radar se réactive.

Si de la saleté est détectée sur le capteur radar ou le cache du capteur, le régulateur de vitesse adaptatif s'arrête de fonctionner et le témoin d'alerte du régulateur de vitesse (3) s'allumera, et le message "RÉGULATEUR DE VITESSE : NON ACTIVE PAR LE CAPTEUR." (4) s'affichera comme suit.



⚠ AVERTISSEMENT

- Toujours maintenir la surface du capteur ou du cache du capteur propre. Lorsque celui-ci est sale, l'essuyer avec un chiffon doux qui ne risque pas de rayer le cache. De plus, lorsque les éléments suivants recouvrent ou sont fixés au capteur ou au cache du capteur, ils seront détectés comme de la saleté, et le radar va soit prendre davantage de temps à détecter les éléments, soit ne détectera rien du tout. Si cela se produit, le système ne fonctionnera pas normalement et des accidents imprévus peuvent se produire.
 - Sacs en plastique (transparents, semi-transparents, colorés ou enrobés de métal)
 - Pluie, neige, etc.
- Respecter les consignes suivantes afin que le capteur de radar puisse fonctionner correctement. En cas de mauvaise manipulation, le capteur de radar ne peut pas détecter avec précision un véhicule devant vous, le système ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas faire subir de chocs au capteur radar. S'il y a un accident mineur et que le capteur radar est endommagé ou entravé, faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Ne pas coller ou fixer quoi que ce soit sur le capteur ou le cache du capteur, pas même des éléments transparents.
- Ne pas faire de personnalisation, de revêtement ou d'installation de pièces SUZUKI non authentiques sur la calandre du radiateur ou sur le pare-chocs avant. Pour les réparations et les pièces de remplacement, prière de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Ne pas retirer ou désassembler le capteur radar ou les parties environnantes.
- Ne pas s'asseoir sur ou ne pas s'appuyer contre le pare-chocs avant.
- Lorsque vous lavez votre véhicule dans une station de lavage haute pression, ne pas pointer la buse sur ou autour du capteur ou du cache du capteur.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas pousser de véhicule ou d'autres objets avec le pare-chocs avant lorsque vous sortez d'une aire de stationnement.

NOTE :

Le système risque de ne pas fonctionner correctement s'il y a de l'eau ou de la neige sur le capteur ou le cache du capteur radar.

Si de la saleté est détectée sur le capteur ou le cache du capteur

Si le message (4) ne disparaît pas, exécuter la procédure suivante.

- 1) Trouver un endroit sûr pour se garer et changer le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.
- 2) Nettoyez le capteur ou le cache du capteur avec un chiffon doux.
- 3) Changer le contacteur d'allumage à la position "ON" ou le mode d'allumage sur ON en appuyant sur le contacteur du moteur.
- 4) Vérifier que le message (4) disparaît.

- Si vous nettoyez le capteur ou le cache du capteur et conduisez le véhicule, mais que le message (4) s'affiche de nouveau même si la route n'est pas dans les situations décrites dans la NOTE suivante, il peut y avoir un autre problème. S'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour obtenir plus d'aide.

NOTE :

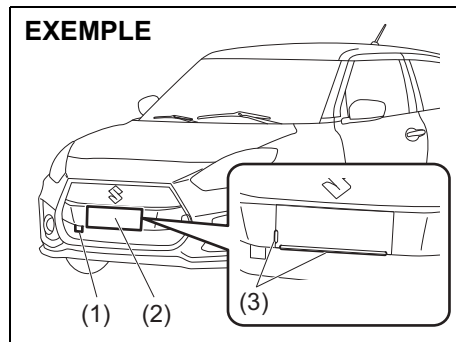
Dans les situations suivantes, le témoin d'alerte du régulateur de vitesse adaptatif (3) peut s'allumer, le message (4) risque d'apparaître et le régulateur de vitesse adaptatif peut se désactiver automatiquement, même s'il n'y a pas de saleté sur le capteur ou le cache du capteur.

- Dans un tunnel
- Une route où il y a des murs bétonnés des deux côtés
- Une route où il y a des barrières en métal sur un côté
- Autour de passerelles ou de croisements à niveaux
- En cas de mauvais temps tels que de la pluie ou de la neige
- Une route où il y a des flaques

Dans ces situations, le régulateur de vitesse adaptatif s'arrête temporairement de fonctionner, car des ondes millimétriques émanant du capteur radar provoquent une réflexion diffuse et la position d'un véhicule qui vous précède ne peut pas être correctement détectée.

Si vous conduisez le véhicule pendant environ 2 minutes après que ces situations se sont améliorées, ces témoins et messages disparaissent et le régulateur de vitesse se remet en marche.

Lors de l'installation de la plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant d'un modèle sport



52RM238

- (1) Capteur radar
- (2) Plaque de base
- (3) Nervures de bord

⚠ AVERTISSEMENT

- La plaque d'immatriculation et le cadre de plaque d'immatriculation doivent être installés sur la plaque de base (2).
- Le capteur radar (1) du système de régulateur de vitesse adaptatif est positionné comme indiqué sur l'illustration. Si vous n'installez pas la plaque d'immatriculation directement sur la plaque de base (2), ou installez la plaque d'immatriculation en la faisant dépasser vers la droite ou vers le bas de la base de la plaque (2), l'émission/réception du capteur de radar peut être interrompue et le système risque de ne plus fonctionner normalement.
- La plaque d'immatriculation et le cadre de plaque d'immatriculation doivent être installés de manière à ce qu'ils ne dépassent pas vers l'extérieur à partir des nervures de droite et du bas (3). De plus, une plaque d'immatriculation d'une taille dépassant 535 mm (21,1 in.) de largeur, 145 mm (5,7 in.) en largeur verticale et 18 mm (0,7 in.) d'épaisseur ne peut pas être utilisée.

(suite)

AVERTISSEMENT

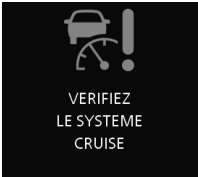
(suite)

- La plaque d'immatriculation et le cadre de plaque d'immatriculation doit être installé en toute sécurité sur la plaque de base (2) par l'utilisation de vis auto-taraudeuses.
- Nous vous recommandons de demander à votre concessionnaire SUZUKI agréé d'installer la plaque d'immatriculation.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Messages d'avertissement et de confirmation

L'affichage des informations affiche les messages d'avertissement et de confirmation pour informer le conducteur de certains problèmes du système de régulateur de vitesse adaptatif.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 VERIFIEZ LE SYSTEME CRUISE 52RM30710F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être un mauvais fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. S'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour le faire vérifier.
 LE SYSTEME CRUISE SUSPENDU (DETECTEUR) 52RM30720F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le message s'affiche sur l'affichage des informations car la présence de saleté sur le capteur ou le cache du capteur est détectée, ou des ondes millimétriques émanant du capteur radar provoquent une réflexion diffuse. Si le message ne disparaît pas après un instant, essuyez le capteur ou le cache du capteur avec un chiffon doux.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 VERIF. SYST. D'ASSISTANCE AU FREINAGE PAR RADAR 52RM30730F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être une anomalie dans le système d'assistance au freinage à radar. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 LE SYSTÈME CRUISE PROV. SUSPENDU 52RM30740F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le régulateur de vitesse adaptatif et le système est désactivé temporairement. Si le message ne disparaît pas pendant un certain temps, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Régulateur de vitesse (modèles équipés)

Le système de régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse constante sans avoir à maintenir le pied sur la pédale d'accélérateur. Les commandes pour actionner le système de régulateur de vitesse se trouvent sur le volant.

Le régulateur de vitesse peut être utilisé dans les conditions suivantes:

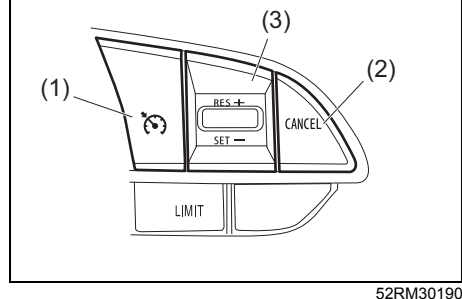
- Pour les véhicules à boîte-pont manuelle, le rapport engagé doit être en 3ème, 4ème ou 5ème.
- Sur un véhicule à boîte CVT, le levier de changement de vitesse se trouve en position "D".
- Le véhicule doit rouler à une vitesse de 40 km/h (25 mph) ou plus.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute perte de contrôle du véhicule, ne pas utiliser le système de régulateur de vitesse pour rouler en circulation intense, sur des routes glissantes, par grand vent ou dans des pentes abruptes.

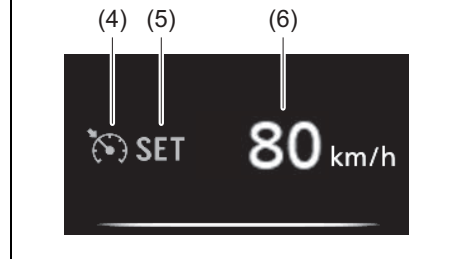
Réglage de la vitesse de croisière Contacteur du régulateur de vitesse

EXEMPLE



- (1) Contacteur de régulateur de vitesse
- (2) Contacteur "CANCEL"
- (3) Contacteur "RES +/SET -"

EXEMPLE



- (4) Témoin de régulateur de vitesse
- (5) Témoin "SET"
- (6) Indication de la vitesse définie

- 1) Mettre le régulateur de vitesse en fonction en appuyant sur le contacteur de régulateur de vitesse (1). Lorsque le témoin de régulateur de vitesse (4) apparaît sur l'affichage des informations, il est possible de régler la vitesse de croisière.
- 2) Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.
- 3) Appuyer sur le contacteur "RES +/SET -" (3), l'indicateur "SET" (5) apparaît dans l'affichage des informations. À cet instant, la vitesse programmée (6) s'affiche également sur l'affichage des informations. Lever le pied de la pédale de l'accélérateur et la vitesse réglée sera maintenue.

AVERTISSEMENT

Si la vitesse de croisière est réglée par accident, il sera alors impossible de décélérer et vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule. Cela pourrait entraîner un accident, avec un risque de blessures graves voire la mort.

Toujours désactiver le régulateur de vitesse et vérifier que le témoin de régulateur de vitesse (4) est éteint lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTE :

La vitesse de croisière établie peut différer légèrement de l'indication du compteur de vitesse en fonction des conditions de la route.

Changement momentané de la vitesse

Il est possible d'accélérer ou de décélérer momentanément en laissant le régulateur de vitesse en service.

Pour accélérer, appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que la pédale de l'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse réglée.

Pour décélérer, appuyer sur la pédale de frein. La vitesse de croisière est annulée et le témoin "SET" (5) disparaît.

Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, appuyer sur le contacteur "RES +/SET –" (3) et rallumer le témoin "SET" (5) tout en roulant à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mph). Le véhicule va accélérer jusqu'à la vitesse précédemment réglée et maintenir cette vitesse.

Modification de la vitesse de croisière

En utilisant la pédale d'accélérateur

Pour augmenter la vitesse de croisière, accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée à l'aide de la pédale de l'accélérateur et appuyer sur la touche "RES +/SET –" (3). La nouvelle vitesse sera maintenue.

En utilisant la pédale de frein

Pour réduire la vitesse de croisière, décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée à l'aide de la pédale de frein et appuyer sur la touche "RES +/SET –" (3). La nouvelle vitesse sera maintenue.

NOTE :

Quand la pédale de frein est enfoncée, le témoin "SET" (5) disparaît jusqu'à ce que la vitesse de croisière soit réinitialisée.

En utilisant le contacteur "RES +/SET –"

Pour augmenter la vitesse de croisière, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur "RES +/SET –" (3) ou le maintenir enfoncé. La vitesse du véhicule va augmenter progressivement. Une fois le contacteur relâché, la nouvelle vitesse est maintenue.

Pour réduire la vitesse de croisière, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur "RES +/SET –" (3) ou le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le véhicule ralentisse à la vitesse souhaitée, puis relâcher le contacteur. La nouvelle vitesse sera maintenue.

NOTE :

- Une brève pression sur le contacteur "RES +/SET –" augmente ou réduit la vitesse de consigne de 1 km/h (1 mph) environ.
- Lorsque la vitesse actuelle du véhicule est d'environ 10 km/h ou supérieure à la vitesse réglée précédemment, la vitesse de croisière ne peut pas être réduite même si le contacteur "RES +/SET –" (3) est poussé vers le bas.
- Lorsque la vitesse actuelle du véhicule est d'environ 10 km/h ou inférieure à la vitesse réglée précédemment, la vitesse de croisière ne peut pas être augmentée même si le contacteur "RES +/SET –" (3) est poussé vers le haut.

Annulation du régulateur de vitesse

Le témoin "SET" (5) disparaît et le régulateur de vitesse sera temporairement annulé dans les conditions suivantes :

- Appuyer sur le contacteur "CANCEL" (2).
- Appuyer sur la pédale de frein.
- Avec une boîte-pont manuelle, enfoncer la pédale d'embrayage.
- Sur un véhicule à boîte CVT, le rapport engagé est modifié en position "L"
- La vitesse du véhicule baisse de plus de 20% environ par rapport à la vitesse réglée.
- Si la vitesse du véhicule repasse en-dessous de 40 km/h (25 mph).
- Si le véhicule patine alors que le système ESP® est activé.

Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, appuyer sur le contacteur "RES +/SET -" (3) et rallumer le témoin "SET" (5). Il faut que véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mph) et ne soit pas dans l'une des situations énumérées ci-dessus.

Pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction, appuyer sur le contacteur du régulateur de vitesse (1) et s'assurer que le témoin du régulateur de vitesse (4) s'est éteint.

De plus, si le témoin de dysfonctionnement du combiné d'instruments s'allume ou clignote, le régulateur de vitesse sera désactivé.

NOTE :

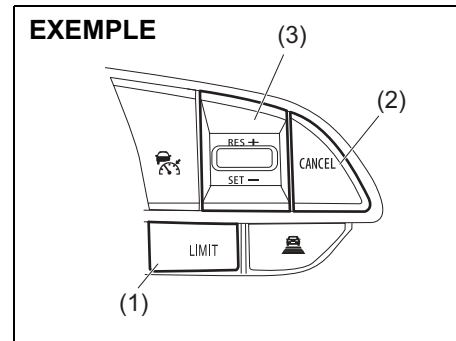
Quand le régulateur de vitesse est désactivé, la vitesse de consigne n'est pas gardée en mémoire par le système. Refaire le réglage de la vitesse de croisière.

Limiteur de vitesse (sur modèles équipés)

Le limiteur de vitesse vous permet de choisir une vitesse maximum que vous ne souhaitez pas dépasser.

Réglage de la vitesse maximum

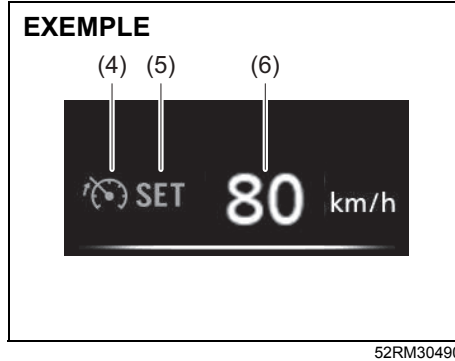
Commutateur du limiteur de vitesse



80SM009

- (1) Contacteur "LIMIT"
- (2) Contacteur "CANCEL"
- (3) Contacteur "RES +/SET -"

Affichage des informations



- (4) Témoin de limite
- (5) Témoin "SET"
- (6) Indication de la vitesse

- 1) Activer le limiteur de vitesse en appuyant sur le contacteur "LIMIT" (1). Lorsque le témoin de limite (4) apparaît sur l'affichage des informations, vous pouvez régler la vitesse maximum.
- 2) Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.
- 3) Tirez le contacteur "RES +/SET -" (3) vers le bas, le témoin "SET" (5) apparaît sur l'affichage des informations. La vitesse actuelle du véhicule est définie en tant que vitesse maximum.

NOTE :

Si vous tirez vers le bas sur le contacteur "RES +/SET -" (3) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h ou 20 mph, la vitesse maximum sera fixée à 30 km/h ou 20 mph.

Dépassement de la vitesse maximum

Vous pouvez temporairement dépasser la vitesse maximum en appuyant rapidement et complètement sur la pédale d'accélérateur. Alors que la vitesse du véhicule est dépassée, l'indication de la vitesse (6) sur l'affichage des informations clignote et le signal sonore retentit brièvement.

Si la pédale d'accélérateur est relâchée pour revenir en dessous de la vitesse maximum, l'indication de la vitesse (6) cesse de clignoter puis reste allumée et la fonction sera restaurée.

NOTE :

- *Lorsque vous appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule ne peut pas dépasser la vitesse maximum. Si vous souhaitez dépasser la vitesse maximum, appuyer rapidement et complètement sur la pédale d'accélérateur ou appuyer sur le contacteur "CANCEL" (2) pour annuler temporairement la vitesse maximum.*

- *L'indication de vitesse (6) clignotera également et le signal sonore retentira si le limiteur de vitesse ne peut pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse maximum dans des cas tels que descendre une pente ou un accélération excessive. Dans ce cas, décélérer pour revenir en dessous de la vitesse maximum en utilisant la pédale de frein.*

Changement du réglage de la vitesse

Réglage à la vitesse actuelle

- 1) Appuyer sur le contacteur "CANCEL" (2).
- 2) Accélérer ou décélérer jusqu'à la vitesse souhaitée.
- 3) Tirer le contacteur "RES +/SET -" (3) vers le bas, le témoin "SET" (5) apparaît sur l'affichage des informations. La vitesse actuelle du véhicule est définie en tant que vitesse maximum.

En utilisant le contacteur "RES +/SET -"

Pour une vitesse plus rapide, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur "RES +/SET -" (3) ou le maintenir enfoncé ou tiré vers le haut.

Pour une vitesse plus lente, appuyer à plusieurs reprises sur le contacteur "RES +/SET -" (3) ou le maintenir enfoncé ou tiré vers le bas.

NOTE :

- Une brève pression sur le contacteur "RES +/SET –" (3) vers le haut ou vers le bas augmente ou réduit la vitesse réglée de 1 km/h (ou 1 mph).
- Une brève pression sur le contacteur "RES +/SET –" (3) vers le haut ou vers le bas augmente ou réduit la vitesse réglée de 5 km/h (ou 5 mph).
(par ex. 62 km/h (ou 42 mph) > 65 km/h (ou 45 mph) > 70 km/h (ou 50 mph), etc.)
- Si la vitesse actuelle du véhicule dépasse la vitesse maximum lors du passage à la vitesse plus lente en utilisant le contacteur "RES +/SET –" (3), l'indication de la vitesse (6) clignote et le signal sonore retentit.

Annulation du limiteur de vitesse

- Pour annuler le limiteur de vitesse, appuyer sur le contacteur "CANCEL" (2). L'indicateur réglé (5) s'éteint.
- Pour revenir à la vitesse de croisière précédente, tirer le contacteur "RES +/SET –" (3) vers le haut et afficher le témoin "SET" (5).

Pour désactiver le système de limiteur de vitesse, pousser le contacteur "LIMIT" (1) et vérifier que le témoin de limite (4) disparaît.

En outre, vous pouvez désactiver le limiteur de vitesse en éteignant le moteur.

NOTE :

Quand le limiteur de vitesse est désactivé, la vitesse de consigne n'est pas gardée en mémoire par le système. Réglez à nouveau votre vitesse.

Système d'assistance de freinage à radar (sur modèles équipés)

Le système d'assistance de freinage à radar mesure la vitesse relative, et la distance par rapport au véhicule qui vous précède par radar puis tente d'éviter un accident en donnant un avertissement et, en cas d'accident, tente de réduire les dommages par le biais d'un contrôle du freinage.

AVERTISSEMENT

- Le système d'assistance de freinage à radar a ses limites et peut ne pas fonctionner correctement en fonction des conditions de conduite. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.
 - Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.
 - Vérifier que tous les passagers ont attaché leur ceinture de sécurité lorsque le véhicule est en cours d'utilisation.
- Lorsque le système est activé, il y a un risque de blessure grave d'être éjecté.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- **Sur les surfaces suivantes, il se peut que vous ne puissiez décélérer même si le système de freinage d'avertissement, le système d'assistance au freinage et le système de freinage automatique fonctionnent.**
 - Dans les virages serrés ou sur des surfaces très rugueuses
 - Sur les surfaces glissantes suivantes
 - Surfaces verglacées ou enneigées
 - Sur des bouches d'égout ou des plaques métalliques de construction
 - Gravier
- Dans les situations suivantes, le réglage de l'inclinaison et/ou de la hauteur du véhicule est modifié, le système ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire.
 - Avec une suspension modifiée (modification de la hauteur du véhicule, etc.)
 - Avec des pneus de taille non spécifiée
 - Avec des pneus usés ou extrêmement inégaux
 - Avec une haute ou basse pression de gonflage des pneus

NOTE :

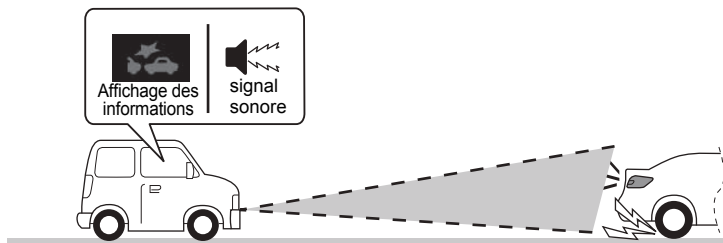
- *Bien que le système fonctionne, si un véhicule devant vous se déplace en dehors du champ de détection du radar ou si le véhicule ne peut plus être détecté, le système peut cesser de fonctionner.*
- *Pendant que le système est en marche, un bruit de freinage risque de se faire entendre, même si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, mais ceci est normal.*

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Avertissement de collision frontale

Quand il y a un risque de collision frontale, un avertissement sera communiqué par l'intermédiaire de l'affichage des informations et du son.

EXEMPLE

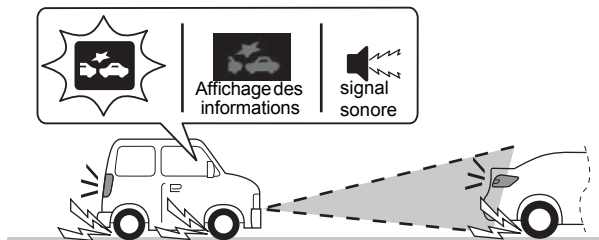


52RM30100

Système de freinage d'avertissement

Si le conducteur ne peut faire de tentative d'évitement ou si celles-ci sont insuffisantes telle que l'utilisation du frein ou du volant après l'activation de l'avertissement de collision frontale, le système utilise légèrement le frein.

EXEMPLE



52RM30110

ATTENTION

Dans les conditions suivantes, ce système de freinage d'avertissement peut ne pas s'activer.

- **Lorsqu'un autre véhicule est déjà stationné sur une route dans le sens de la circulation.**
- **Lorsqu'un véhicule circulant devant vous change de voie, et qu'une partie du véhicule est à l'intérieur du champ du capteur de radar.**

NOTE :

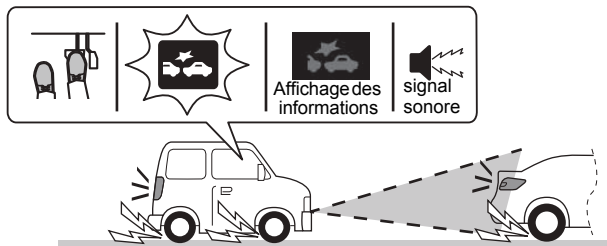
Lorsque vous actionnez les freins après que l'avertissement de collision frontale s'active, le système d'avertissement de freinage ne s'active pas. Le système d'assistance au freinage sera activé dans ce cas.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Système d'assistance au freinage

Lorsqu'il y a une forte probabilité d'une collision frontale, le système d'assistance au freinage assure un freinage plus puissant quand vous appuyez brusquement sur la pédale de frein.

EXEMPLE

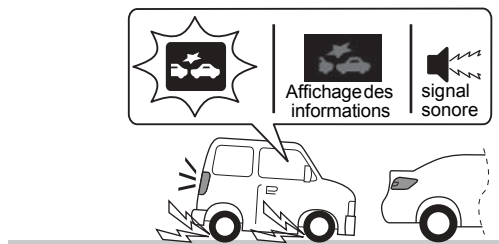


52RM30120

Système de freinage automatique

Quand une collision frontale est inévitable à vitesse plus basse, les freins seront automatiquement activés avec puissance. (n° 1)

EXEMPLE



52RM30130

(n° 1) Après que le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le clignotement du témoin du système d'assistance de freinage à radar et l'avertissement de collision frontale continue jusqu'à ce que le système de freinage soit relâché.

ATTENTION

Une fois que le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, appuyer immédiatement sur la pédale de frein. Si votre véhicule est muni d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT, et lorsque le système de freinage automatique est relâché, le véhicule va commencer à se déplacer à la fonction progressive. Cela risque de provoquer un accident.

NOTE :

Si vous n'enfoncez pas la pédale d'embrayage lorsque le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le moteur calera.

Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, il y a une forte probabilité que le système ne s'active pas.

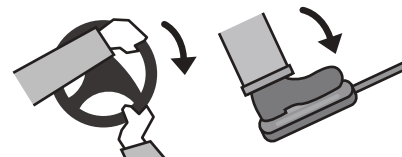
- Lorsque le moteur est éteint (sauf lorsque le moteur est automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP)
- Lorsque le levier de changement de vitesse est en marche arrière
- Lorsqu'un véhicule circulant en sens inverse vient de face
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfoncés et que le système est éteint:
 - Contacteur d'assistance de freinage à radar OFF
 - Contacteur ESP® OFF
- Lorsque le système est temporairement arrêté ou fonctionne mal, il est possible que l'indicateur et les messages suivants apparaissent :
 - Témoin d'avertissement principal
 - Message "INSPECTION DU SYSTEME DE SUPPORT DE RADAR DE FREIN REQUIS"
 - Message "SYSTEME DE VITESSE CROISIERE TEMPORAIREMENT DESACTIVE"
 - Message "SYSTEME DE VITESSE DE CROISIERE : NON ACTIVE PAR CAPTEUR"

Situations dans lesquelles le radar peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le radar risque de ne pas détecter un véhicule devant vous correctement et le système peut ne pas s'activer.

- Lorsque le capteur du radar ou le cache du capteur est couvert par de la neige, de la saleté ou de l'eau
- En cas de mauvais temps tel que de la pluie, du brouillard, une tempête de neige ou tempête de sable ou lorsque le véhicule qui précède est entouré d'eau, de neige ou de sable
- Lorsque vous roulez sur une route étroite
- Lorsqu'un autre véhicule braque soudainement
- Lorsque vous accélérez soudainement et que vous vous approchez du véhicule devant vous, comme par exemple lorsque vous dépassez le véhicule qui vous précède
- En cas d'embarquée
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer de manière droite sans avoir à réajuster la direction, à cause d'un accident ou d'une panne

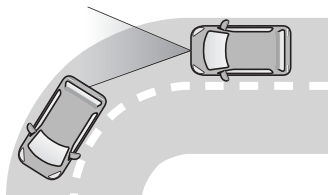
EXEMPLE



54P000322

- Lorsque vous prenez des mesures d'évitement avec le volant ou la pédale d'accélérateur

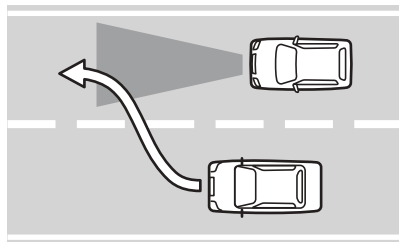
EXEMPLE



54P000323

- Lorsque seulement une partie du véhicule vous précédant se trouve dans le champ de détection de radar, comme lors de conduite sur une route sinueuse

EXEMPLE



54P000324

- Lorsqu'un autre véhicule change brusquement de voie ou braque devant vous

Lorsque les types de véhicules suivants sont devant vous, le radar risque de ne pas les détecter et le système peut ne pas s'activer.

- Véhicules à l'arrêt ou ceux roulant à très basse vitesse
- Des véhicules transportant des charges de formes singulières, comme par exemple des vélos, à l'arrière ou sur le toit, ou des véhicules avec des objets dépassant de la circonférence de la carrosserie
- Des camions avec des remorques basses

EXEMPLE



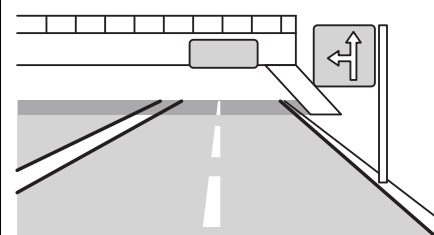
54P000325

- Des véhicules à formes spéciales, comme des transporteurs de voitures

Situations dans lesquelles le radar peut s'activer par hasard

Avec les objets suivants, le radar peut juger qu'il y a un véhicule devant vous, et le système peut s'activer.

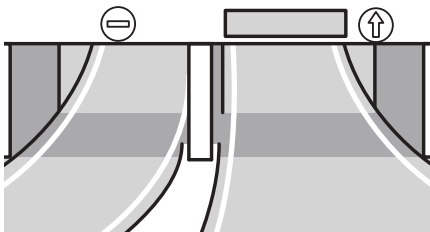
EXEMPLE



54P000326

- Ponts piétons, ponts élevés, passerelles ou panneaux routiers

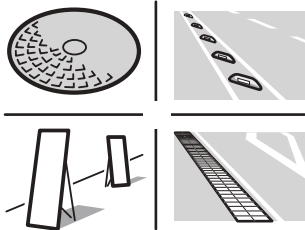
EXEMPLE



54P000327

- Barrières de péage, des barrières de parking, passages à niveaux ferroviaires ou signalisations de limitation de hauteur

EXEMPLE



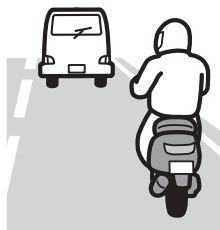
54P000328

- Des objets dépassant la surface de la route, des couvercles et trappes d'accès et autres objets métalliques, ainsi que les objets tombés ou les changements de niveau sur la route

Dans les situations suivantes, le radar peut juger qu'il y a un véhicule devant vous, et le système peut s'activer.

- Lors de la traversée de ponts étroits
- Lors d'une conduite en colline présentant des pentes variées
- Lorsqu'un véhicule vous dépasse soudainement à partir d'une voie voisine
- Lorsque le radar détecte des animaux ou des arbres

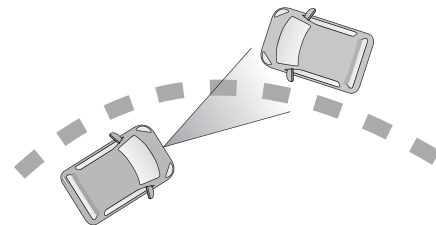
EXEMPLE



54P000329

- Lorsque le radar détecte des piétons, des cyclistes ou des motos

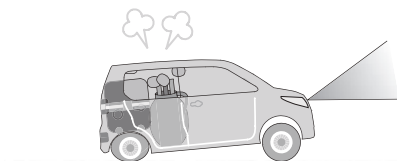
EXEMPLE



54P000330

- Lorsque vous passez devant un véhicule venant en sens inverse sur une route sinueuse

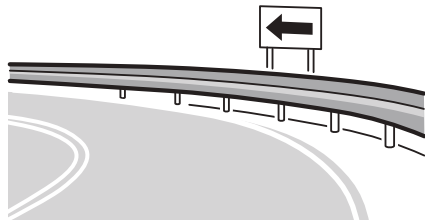
EXEMPLE



54P000331

- Lorsque le véhicule du conducteur est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages ou le siège arrière

EXEMPLE



54P000332

- Quand il y a une glissière de sécurité ou un panneau de signalisation dans un virage

Avertissement de collision frontale

Lorsque vous vous déplacez à une vitesse d'environ 5 km/h (3 mph) ou plus et qu'il y a un risque de collision frontale, un avertissement s'active.

- Le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence et l'indication (1) apparaîtra.



(1)

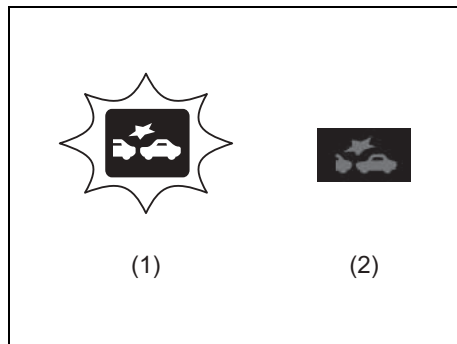
68PM00327

- Lorsque l'avertissement de collision frontale retentit, en fonction de la distance du véhicule devant vous et des conditions de conduite, prendre des mesures d'évitement avec le volant ou la pédale de frein.

Système de freinage d'avertissement

Lorsque vous vous déplacez à environ 30 km/h (19 mph) et si le conducteur ne peut pas faire de tentatives d'évitements ou si celles-ci sont insuffisantes, telles que l'utilisation du frein ou du volant après l'activation de l'avertissement de collision frontale, le système utilise légèrement le frein.

- Lorsque le système de freinage d'avertissement fonctionne, le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence, le témoin du système d'assistance au freinage à radar (1) clignotera, le témoin (2) s'affichera et les feux stop s'allumeront.



52RM30140

⚠ ATTENTION

Dans les conditions suivantes, ce système de freinage d'avertissement peut ne pas s'activer.

- Lorsqu'un autre véhicule est déjà stationné sur une route dans le sens de la circulation.
- Lorsqu'un véhicule circulant devant vous change de voie, et qu'une partie du véhicule est à l'intérieur du champ du capteur de radar.

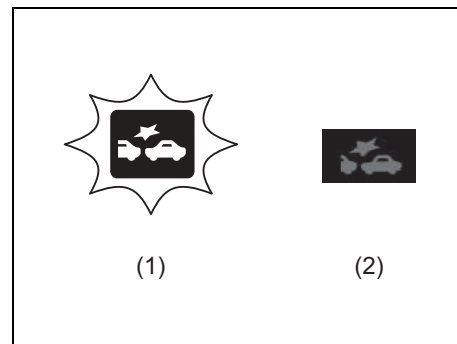
NOTE :

Lorsque vous actionnez les freins après que l'avertissement de collision frontale s'active, le système d'avertissement de freinage ne s'active pas. Le système d'assistance au freinage sera activé dans ce cas.

Système d'assistance au freinage

Lorsque vous roulez à environ 5 km/h (3 mph) et qu'il y a une forte probabilité de collision frontale, le système d'assistance au freinage fournit un freinage plus puissant lorsque vous appuyez brusquement sur la pédale de frein.

- Pendant que le système d'assistance au freinage fonctionne, le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence, le témoin du système d'assistance de freinage à radar (1) se met à clignoter rapidement, et le témoin (2) s'affiche.

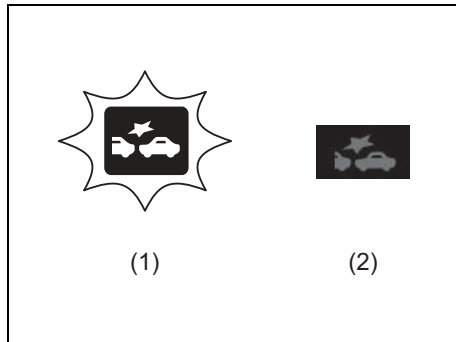


52RM30140

Système de freinage automatique

Lorsqu'une collision frontale est jugée inévitable à des vitesses comprises entre environ 5 km/h à 30 km/h (3 mph à 9 mph), les freins seront automatiquement activés avec puissance et le système tentera d'éviter la collision ou de réduire les dommages de la collision.

- Lorsque le système de freinage automatique est activé à une vitesse d'environ 15 km/h (9 mph) ou moins, les collisions peuvent être évitables.
- Lorsque le système de freinage automatique fonctionne, le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence, le témoin du système d'assistance au freinage à radar (1) clignotera rapidement, l'indication (2) s'affichera et les feux stop s'allumeront.



52RM30140

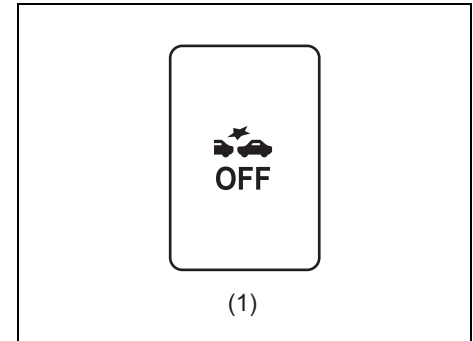
Contacteur d'assistance de freinage à radar OFF

Vous pouvez désactiver le système d'assistance au freinage à radar.

- Dans les situations suivantes, enfoncer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à radar, du fait que des dangers imprévus sont envisageables en cas d'activation.
 - Lorsque le véhicule est placé sur un dispositif de test pendant l'inspection du véhicule par exemple
 - Lorsque le véhicule est remorqué
 - Lorsque le véhicule est transporté par un véhicule de transport de voitures
 - Lorsque le véhicule est transporté par ferry
 - Lorsque le véhicule est exploité sur un circuit de course
 - Lorsque le véhicule est placé sur un élévateur de voiture ou placé dans un parking mécanique
 - Avec une roue de secours ou des chaînes équipées
 - Lorsqu'un pneu crevé est réparé de façon temporaire
 - Lorsque vous avez un accident ou une panne
 - Lorsque le véhicule est utilisé pour tracter une caravane/remorque

- Dans les situations suivantes, le capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement. L'éteindre et le faire vérifier par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- Lorsqu'il y a une collision mineure et le capteur radar est endommagé ou entravé
- Lorsque le système de freinage d'avertissement et le système de freinage automatique sont activés fréquemment



54P000337



68PM10301

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

- Lorsque vous voulez éteindre le système, appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à radar (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'assistance au freinage à radar (2) apparaît sur le combiné d'instruments.

NOTE :

Ce témoin d'arrêt (3) s'affiche également sur l'affichage des informations.

Effectuer la méthode suivante pour réactiver le système.

- Appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à radar (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'assistance au freinage à radar (2) s'éteigne.
- Couper le moteur et le redémarrer à nouveau.

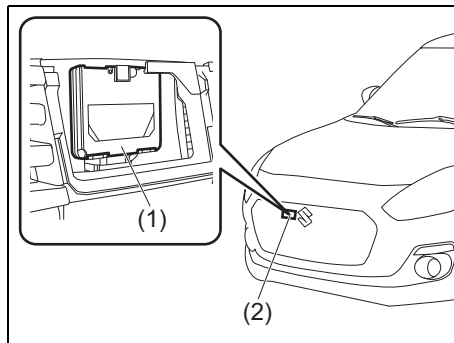


AVERTISSEMENT

Si vous essayez d'appuyer sur le contacteur d'arrêt d'assistance au freinage à radar pendant la conduite, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Ne pas appuyer sur le contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à radar pendant la conduite.

Manipulation du capteur radar



52RM30210

Le capteur radar (1) se trouve à l'intérieur du couvercle du capteur (2), qui est situé sur la calandre du radiateur.

NOTE :

Dans les situations suivantes, le capteur radar peut cesser de fonctionner temporairement.

- Lorsque la tension de la batterie au plomb baisse
- Lorsque la température de la batterie au plomb est faible
- Lorsque la tension de la batterie au plomb diminue temporairement en raison de la mise en marche du moteur

Lorsque la tension de la batterie au plomb est rétablie, la fonction du capteur de radar se réactive.

Si de la saleté est détectée sur le capteur radar ou le cache du capteur, le système d'assistance au freinage à radar s'arrête de fonctionner et le témoin d'alerte du système d'assistance au freinage à radar (3) s'allumera, et le message "RÉGULATEUR DE VITESSE : NON ACTIVE PAR LE CAPTEUR." (4) s'affichera comme suit.



(3)



(4)

52RM30700F

⚠ AVERTISSEMENT

- Toujours maintenir la surface du capteur ou du cache du capteur propre. Lorsque celui-ci est sale, l'essuyer avec un chiffon doux qui ne risque pas de rayer le cache. De plus, lorsque les éléments suivants recouvrent ou sont fixés au capteur ou au cache du capteur, ils seront détectés comme de la saleté, et le radar va soit prendre davantage de temps à détecter les éléments, soit ne détectera rien du tout. Si cela se produit, le système ne fonctionnera pas normalement et des accidents imprévus peuvent se produire.
 - Sacs en plastique (transparents, semi-transparents, colorés ou enrobés de métal)
 - Pluie, neige, etc.
- Respecter les consignes suivantes afin que le capteur de radar puisse fonctionner correctement. En cas de mauvaise manipulation, le capteur de radar ne peut pas détecter avec précision un véhicule devant vous, le système ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas faire subir de chocs au capteur radar. S'il y a un accident mineur et que le capteur radar est endommagé ou entravé, faire contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Ne pas coller ou fixer quoi que ce soit sur le capteur ou le cache du capteur, pas même des éléments transparents.
- Ne pas faire de personnalisation, de revêtement ou d'installation de pièces SUZUKI non authentiques sur la calandre du radiateur ou sur le pare-chocs avant. Pour les réparations et les pièces de remplacement, prière de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé.
- Ne pas retirer ou désassembler le capteur radar ou les parties environnantes.
- Ne pas s'asseoir sur ou ne pas s'appuyer contre le pare-chocs avant.
- Lorsque vous lavez votre véhicule dans une station de lavage haute pression, ne pas pointer la buse sur ou autour du capteur ou du cache du capteur.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas pousser de véhicule ou d'autres objets avec le pare-chocs avant lorsque vous sortez d'une aire de stationnement.

NOTE :

Le système risque de ne pas fonctionner correctement s'il y a de l'eau ou de la neige sur le capteur ou le cache du capteur radar.

Si de la saleté est détectée sur le capteur ou le cache du capteur

Si le message (4) ne disparaît pas, exécuter la procédure suivante.

- 1) Trouver un endroit sûr pour se garer et changer le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou changer le mode d'allumage sur LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.
 - 2) Nettoyez le capteur ou le cache du capteur avec un chiffon doux.
 - 3) Changer le contacteur d'allumage à la position "ON" ou le mode d'allumage sur ON en appuyant sur le contacteur du moteur.
 - 4) Vérifier que le message (4) disparaît.
- Si vous nettoyez le capteur ou le cache du capteur et conduisez le véhicule, mais que le message (4) s'affiche de nouveau même si la route n'est pas dans les situations décrites dans la NOTE suivante, il peut y avoir un autre problème. S'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour obtenir plus d'aide.

NOTE :

Dans les situations suivantes, le témoin d'alerte du système d'assistance au freinage à radar (3) peut s'allumer, le message (4) risque d'apparaître et le système d'assistance au freinage à radar peut se désactiver automatiquement, même s'il n'y a pas de saleté sur le capteur ou le cache du capteur.

- *Dans un tunnel*
- *Une route où il y a des murs bétonnés des deux côtés*
- *Une route où il y a des barrières en métal sur un côté*
- *Autour de passerelles ou de croisements à niveaux*
- *En cas de mauvais temps tels que de la pluie ou de la neige*
- *Une route où il y a des flaques*

Dans ces situations, le système d'assistance de freinage à radar est temporairement arrêté, car des ondes millimétriques émanant du capteur radar provoquent une réflexion diffuse et la position du véhicule qui vous précède n'est pas correctement détectée.

Si vous conduisez le véhicule pendant environ 2 minutes après que ces situations se sont améliorées, ces témoins et messages disparaissent et le système d'assistance de freinage à radar se remet en marche.

Messages d'avertissement et de confirmation

L'affichage des informations affiche le message d'avertissement et de confirmation pour informer le conducteur de certains problèmes du système d'assistance de freinage à radar.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 VERIF. SYST. D'ASSISTANCE AU FREINAGE PAR RADAR 52RM30730F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être une anomalie dans le système de freinage à radar. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 LE_SYSTEME CRUISE PROV. SUSPENDU 52RM30740F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a peut-être un problème avec le système de freinage à radar et le système est désactivé temporairement. Si le message ne disparaît pas pendant un certain temps, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 LE_SYSTEME CRUISE SUSPENDU (DETECTEUR) 52RM30720F	Clignote 	Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Le système d'assistance au freinage à radar est temporairement désactivé car de la saleté est détectée sur le capteur ou le cache du capteur, ou car des ondes millimétriques émanant du capteur radar provoquent une réflexion diffuse. Si le message ne disparaît pas après un instant, essuyez le capteur ou le cache du capteur avec un chiffon doux.

Système d'assistance de freinage à double capteur (si le véhicule en est équipé)

Assistance de freinage à double capteur

Le système d'assistance de freinage à double capteur est un système qui détecte les véhicules ou les piétons devant votre véhicule grâce à un double capteur, tente d'éviter un accident en avertissant le conducteur, et tente de réduire les dommages en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système d'assistance de freinage à double capteur a ses limites et peut ne pas fonctionner correctement en fonction des conditions de conduite. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.
 - Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.
 - Vérifier que tous les passagers ont attaché leur ceinture de sécurité lorsque le véhicule est en cours d'utilisation.
- Lorsque le système est activé, il y a un risque de blessure grave d'être éjecté.

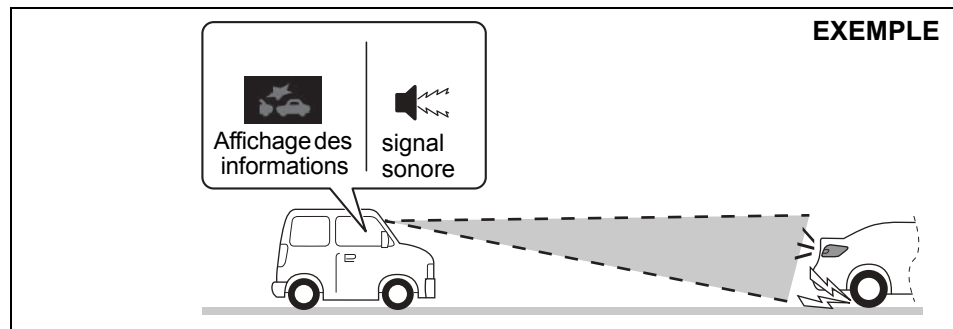
NOTE :

- Bien que le système fonctionne, si un véhicule devant vous se déplace en dehors du champ de détection du double capteur ou si le véhicule ne peut plus être détecté, le système peut cesser de fonctionner.
- Pendant que le système est en marche, un bruit de freinage risque de se faire entendre, même si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, mais ceci est normal.
- La fonction d'assistance de freinage à double capteur étant différente selon certaines destinations ou régions, il existe des véhicules qui ont pour fonction de ne pas détecter les piétons.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Avertissement de collision frontale

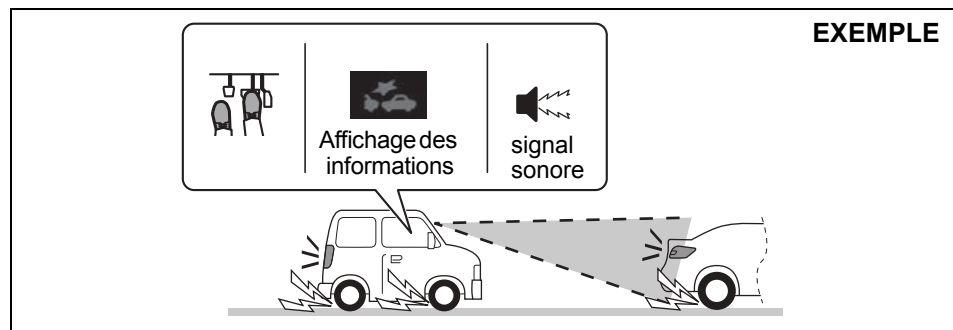
Quand il y a un risque de collision frontale, un avertissement sera communiqué par l'intermédiaire de l'affichage des informations et du son.



52RM30320

Système d'assistance au freinage

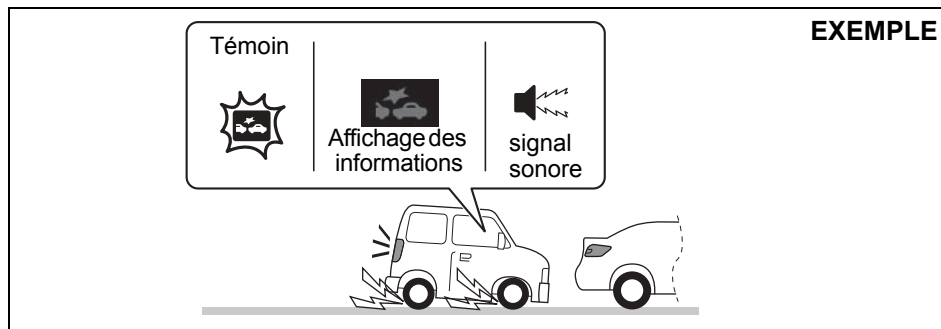
Lorsqu'il y a une forte probabilité d'une collision frontale, le système d'assistance au freinage assure un freinage plus puissant quand vous appuyez brusquement sur la pédale de frein. Le système d'assistance au freinage pourrait fonctionner en même temps que le système de freinage automatique.



52RM30330

Système de freinage automatique

Quand une collision frontale est inévitable, les freins seront automatiquement activés avec puissance. (n° 1)



52RM30340

(n° 1) Après que le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le signal sonore intérieur continuera à retentir jusqu'à ce que le système de freinage automatique est relâché. En outre, l'indication sur l'affichage des informations et le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur s'éteignent 3 secondes après le relâchement du système de freinage automatique.

ATTENTION

Une fois que le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, appuyer immédiatement sur la pédale de frein. Si votre véhicule est muni d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT, et lorsque le système de freinage automatique est relâché, le véhicule va commencer à se déplacer à la fonction progressive. Cela risque de provoquer un accident.

NOTE :

Si vous n'enfoncez pas la pédale d'embrayage lorsque le véhicule a été arrêté par le système de freinage automatique, le moteur calera.

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le moteur est éteint (sauf lorsque le moteur est automatiquement arrêté par le système ENG A-STOP)
- Lorsque le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur et le témoin d'avertissement de changement de voie sont initialement allumés immédiatement après que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON.
- Lorsque le levier de changement de vitesse est en marche arrière
- Lorsque le système ESP[®] est activé (sauf l'avertissement de collision frontale)
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfoncés et que le système est éteint:
 - Contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double capteur
 - Contacteur ESP[®] OFF
- Lorsque le double capteur est temporairement arrêté ou fonctionne mal

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer.

- Lorsque le double capteur ne peut pas détecter un véhicule ou un piéton devant votre véhicule
Se reporter à "Manipulation de capteur double" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- Lorsque vous prenez des mesures d'évitement avec le volant ou la pédale d'accélérateur

Situations dans lesquelles le véhicule peut ne pas décélérer correctement

Dans les situations suivantes, le véhicule peut ne pas décélérer correctement même lorsque le système est activé.

- Lorsque la température extérieure est basse, ou lorsque la température du frein est faible, par exemple juste après un démarrage
- Lorsque le frein est en surchauffe et l'effet du frein est détérioré en raison de trajets continus sur une descente
- Lorsque l'effet du frein est détérioré en raison des flaques d'eau ou de lavage du véhicule
- Lors de la conduite sur les routes suivantes
 - Dans les virages serrés ou sur des surfaces très rugueuses
 - Sur une pente raide
- Lors de la conduite sur les surfaces glissantes suivantes

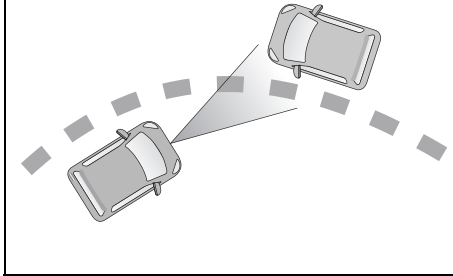
- Surfaces verglacées ou enneigées
- Sur des bouches d'égout ou des plaques métalliques de construction
- Gravier
- Lors de la conduite un jour de pluie

Situations dans lesquelles le système peut s'activer par hasard

Dans les situations suivantes, le double capteur peut juger qu'il y a un véhicule ou un piéton devant vous, et le système peut s'activer. Conduisez prudemment et calmement.

- Lors du passage à travers un poste de péage à une vitesse plus élevée que celle recommandée
- Avant l'ouverture complète des barrières de parking ou de passage de voie ferrée
- Lors d'une conduite en colline présentant des pentes variées
- Lorsque vous accélérez soudainement et que vous vous approchez du véhicule devant vous ou de la voie voisine
- La visibilité à l'avant est médiocre en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou lorsque le véhicule à l'avant ou dans la voie en sens inverse est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- En traversant des masses de vapeur d'eau ou de fumée
- Lors de l'arrêt à proximité d'un obstacle devant vous
- Lors d'un franchissement à proximité d'un véhicule ou d'un obstacle

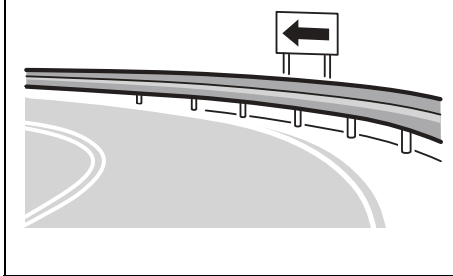
EXEMPLE



54P000330

- Lorsque vous passez devant un véhicule venant en sens inverse sur une route sinueuse

EXEMPLE



54P000332

- Quand il y a une glissière de sécurité ou un panneau de signalisation dans un virage

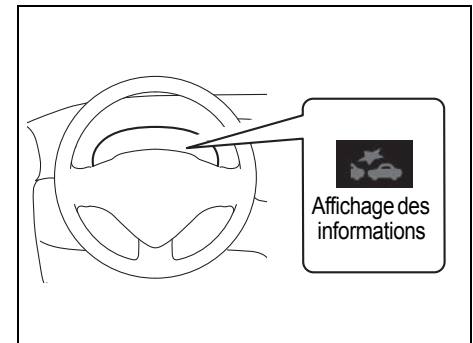
- Lorsque vous passez à côté d'un véhicule circulant en sens inverse qui est à l'arrêt pour tourner à droite/gauche
- Lorsque vous passez à côté d'un véhicule circulant en sens inverse lorsque vous tournez à droite/gauche
- Lorsque le positionnement du véhicule change à cause d'une surface de route sinueuse et inégale
- Lorsqu'il y a des objets dépassant la surface de la route, des couvercles et trappes d'accès et autres objets métalliques, ainsi que des objets tombés ou des changements de niveau sur la route
- Lorsqu'il y a une barrière de parking, barrière de péage, passage à niveau ferroviaire ou des panneaux de signalisation dans le sens de circulation.
- Lors de la conduite dans un champ recouvert d'herbes hautes
- Lorsque la posture du véhicule change
- Lorsque la position de montage du capteur double est déplacée par un choc violent
- Lorsque vous passez sous un objet (passage à niveau, panneau de signalisation, panneau publicitaire, lampadaire, etc.) en haut d'une route en côte
- Lorsqu'il y a des peintures ou des motifs sur la route ou sur le mur qui peuvent être indiscernables depuis un véhicule

Avertissement de collision frontale

Dans les situations suivantes, il y a un risque de collision frontale et un avertissement s'active.

- Lorsque vous vous déplacez à des vitesses comprises entre environ 15 km/h et 140 km/h (9 mph et 87 mph). (Pour un piéton, la vitesse de conduite se situe entre environ 15 km/h et 60 km/h (9 mph et 37 mph).)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 15 km/h (9 mph) ou plus.

Le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence et l'indication sur l'affichage des informations apparaît.



53SB3075

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

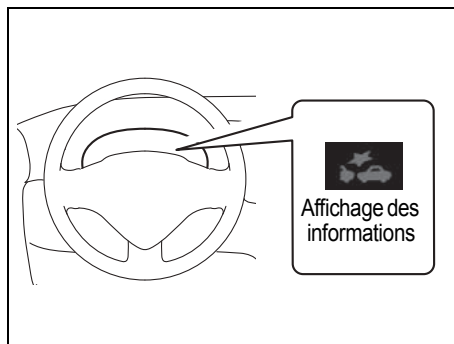
Lorsque l'avertissement de collision frontale retentit, en fonction de la distance du véhicule devant vous et des conditions de conduite, prendre des mesures d'évitement avec le volant ou la pédale de frein.

Système d'assistance au freinage

Dans les situations suivantes et lorsqu'il y a une forte probabilité d'une collision frontale, le système d'assistance au freinage assure un freinage plus puissant quand vous appuyez brusquement sur la pédale de frein.

- Lorsque vous vous déplacez à des vitesses comprises entre environ 15 km/h et 80 km/h (9 mph et 50 mph). (Pour un piéton, la vitesse de conduite se situe entre environ 15 km/h et 60 km/h (9 mph et 37 mph).)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 15 km/h (9 mph) ou plus.

Lorsque le système d'assistance au freinage s'active, l'avertissement de collision frontale s'active également en même temps.



53SB3075

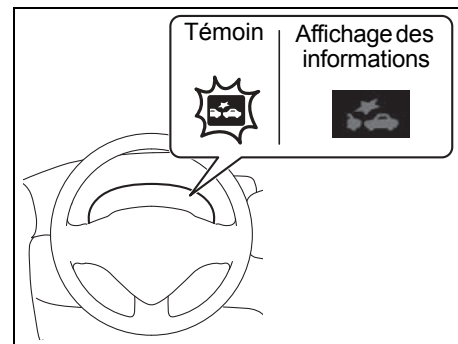
Système de freinage automatique

Dans les situations suivantes, et lorsqu'une collision frontale est jugée inévitable, les freins seront automatiquement activés avec puissance.

- Lorsque vous vous déplacez à des vitesses comprises entre environ 5 km/h à 100 km/h (3 mph à 62 mph). (A pied, la vitesse de fonctionnement est comprise entre environ 5 km/h à 60 km/h (3 mph à 37 mph).)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 5 km/h (3 mph) ou plus.

Lorsque le système de freinage automatique est activé à une vitesse d'environ 50 km/h (31 mph) ou moins vers le véhicule devant vous (ou vers le piéton, à environ 30 km/h (19 mph) ou moins), les collisions peuvent être évitables.

Lorsque le système de freinage automatique s'active, le signal sonore intérieur émettra un bip par intermittence, le témoin du système d'assistance au freinage à double capteur clignotera rapidement, le témoin sur l'affichage des informations s'affichera et les feux stop s'allumeront.



53SB3077

NOTE :

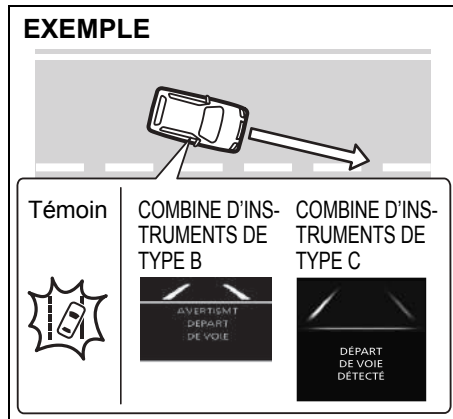
L'indication sur l'affichage des informations et le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur s'éteignent environ 3 secondes après le relâchement du système de freinage automatique.

Avertissement de changement de voie

Lorsque vous roulez à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mph) ou plus et que le double capteur juge que votre véhicule s'apprête à dévier de sa voie de circulation, les avertissements suivants fonctionneront.

- Le témoin d'avertissement de changement de voie clignotera
- Un message apparaîtra sur l'affichage des informations
- Le volant vibre

EXEMPLE



52RM30920F

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'avertissement de changement de voie peut ne pas être adapté à chaque situation. En outre, le système n'a pas été conçu pour éviter automatiquement les écarts de voie. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.**
- **Selon les conditions de surface de la route, vous pouvez ne pas sentir les vibrations du volant, même lorsque l'avertissement de changement de voie fonctionne.**
- **Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.**

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur et le témoin d'avertissement de changement de voie sont initialement allumés immédiatement après que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON.
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfoncés et que le système est éteint:
 - Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie
 - Contacteur ESP® OFF

- Lorsque le contacteur de feux de détresse est utilisé
- Lorsque le double capteur est temporairement arrêté ou fonctionne mal
- Lorsque le système juge que le changement de voie est volontaire, par exemple pendant ou après l'utilisation des clignotants

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer.

- Lorsque vous vous approchez soudainement des lignes de séparation
- Lorsque vous conduisez dans des virages serrés
- Lorsque vous ne revenez pas à l'intérieur de la voie après que l'avertissement de changement de voie est activé
- Lorsque le témoin de direction assistée s'allume

Si le double capteur ne peut pas détecter les lignes de séparation à l'exception des situations ci-dessus, le système peut également ne pas s'activer. Se reporter au point "Situations où le double capteur peut ne pas activer correctement" dans cette section pour des détails complémentaires.

Situations dans lesquelles le système peut s'activer par hasard

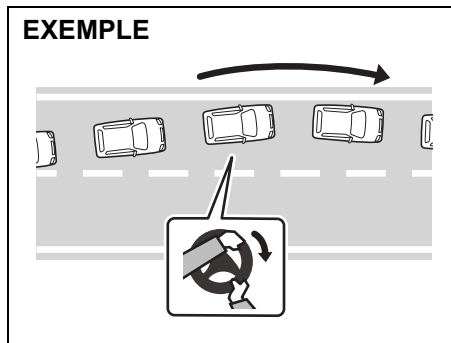
Dans les situations suivantes, le système risque de s'activer.

- Lorsqu'il y a beaucoup de lignes sur la voie de circulation
- Quand il y a une ombre (par exemple, l'ombre de la barrière de sécurité) parallèle à la ligne de partition
- Lorsque la ligne de partition est dans l'ombre
- Lorsque les lignes de séparation sont peu claires
- Quand il y a une peinture de revêtement sur la route d'une zone de construction parce que la ligne précédente n'a pas complètement été effacée
- Quand il y a des marques de réparation sur la route ou une limite entre l'asphalte et la neige
- Quand il y a des traces de pneus sur une route enneigée ou mouillée
- Lors de la conduite dans un lieu sans lignes de séparation (tel qu'un point de passage, un péage ou à une intersection, etc.)
- Lorsque vous roulez sur des routes qui bifurquent ou se rejoignent
- Lorsque vous roulez sur une route en mauvais état ou non pavée

Prévention de sortie de voie (si le véhicule en est équipé)

Lorsque vous roulez sur une route avec des marquages au sol maintenus, telles qu'une autoroute ou route nationale, le double capteur détecte les lignes de voie à gauche ou à droite, et si le capteur juge que votre véhicule s'approche de l'une ou l'autre des lignes de voie à gauche ou à droite, le système va assister le fonctionnement de direction afin d'éviter toute sortie de voie.

EXEMPLE



52R0024

⚠ AVERTISSEMENT

- La prévention de sortie de voie peut ne pas être adaptée à chaque situation. En outre, le système n'a pas été conçu pour conduire votre véhicule automatiquement, et le système ne vous dispense pas des opérations de changement de direction. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.
- Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.

Conditions de fonctionnement du système

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, le système devient actif.

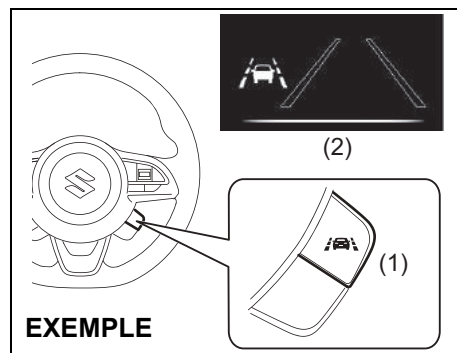
- Lorsque le système est sous tension
- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 65 km/h (40 mph) ou plus
- Lorsque le double capteur détecte les marquages au sol
- Lorsque la largeur de voie est d'environ 3 m (10 ft.) à 4 m (13 ft.)

Lorsque le système est activé et votre véhicule est sur le point de sortir de la ligne de voie, le système va assister l'opération de direction.

NOTE :

Même si le fonctionnement de la direction assistée est en cours, vous pouvez gérer le volant par vous-même.

Contacteur de prévention de sortie de voie ON/OFF



52RM236

- (1) Contacteur de prévention de sortie de voie ON/OFF
 - (2) Indication de prévention de sortie de voie (état de veille)
- Pour activer la prévention de sortie de voie, tirez le contacteur ON/OFF de prévention de sortie de voie (1) vers vous et activez l'indication de prévention de sortie de voie (2).

- Pour désactiver la prévention de sortie de voie, tirez le contacteur ON/OFF de prévention de sortie de voie (1) vers vous à nouveau et désactivez l'indication de prévention de sortie de voie (2).

NOTE :

- Le réglage ON ou OFF précédent de la prévention de sortie de voie est enregistré, même si le contacteur du moteur est enfoncé pour activer le mode d'allumage sur LOCK (OFF).
- Dans les situations suivantes, l'apprentissage initial du système n'a pas été terminé ; par conséquent, le fonctionnement peut prendre du temps, même si la prévention de sortie de voie est réglée sur ON (état de veille).
 - Lorsque le kilométrage de votre véhicule est bas, comme immédiatement après l'achat
 - Lorsque votre véhicule est immédiatement utilisé après le contrôle et l'entretien

Affichage des informations

Le tableau suivant montre l'état de la fonction de prévention de sortie de voie.

Indication	Couleur et état
	Blanc: Veille (inactif)
	Vert: Actif
	Ambre : Défaillance
	Noir: Veille (inactif)
	Blanc: Actif

Situations dans lesquelles le système s'arrête de fonctionner

Dans les situations suivantes, le système s'arrête de fonctionner.

- Lorsque le système est mis hors tension à l'aide du contacteur ON/OFF de prévention de sortie de voie
- Lorsque le double capteur est temporairement arrêté ou fonctionne mal
- Lorsque le témoin de direction assistée s'allume
- Lorsque le témoin d'alerte ESP® s'allume, le système risque de ne pas s'activer.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas montrer ses performances complètement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas montrer ses performances complètement.

- Lorsque votre véhicule est affecté par des vents latéraux
- Lorsque vous conduisez dans des virages serrés ou soudains
- Lors de la conduite sur les routes glissantes suivantes
 - Routes sinueuses ou tortueuse, ou jonction de route
 - Pentés abruptes ou routes sur lesquelles degré d'inclinaison change brusquement
 - Routes enneigées ou mouillées avec des traces de pneus
 - Routes locales (autre que routes principales et autoroutes)

- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage recommandée
- Lorsque des pneus ou des roues de taille non spécifiée sont utilisés
- Lorsque des pneus neige ou des pneus non spécifiés sont utilisés
- Lorsque les pneus sont usés
- Lorsque des chaînes de pneus sont utilisées
- Lorsque l'équilibrage des roues est anormal
- Lorsque l'alignement des roues dévie du réglage
- Lorsque vous réparez temporairement un pneu crevé
- Lorsqu'une suspension est modifiée
- Lorsque les suspensions ou les systèmes de direction assistée sont réparés ou remplacés
- Lorsque vous sentez une lourdeur ou une vibration anormale du volant
- Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer de manière droite, à cause d'un accident ou d'une panne
- Lorsque des objets lourds sont chargés
- Lorsque vous accélérez ou ralentissez brusquement
- Lorsque vous vous engagez dans un virage à grande vitesse
- Lorsque vous vous approchez soudainement des lignes de voie

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer correctement.

- En cas de pluie ou de neige
- Lorsque vous vous trouvez dans un endroit sombre, tel qu'au crépuscule, à l'aube ou dans un endroit où l'éclairage est insuffisant
- Lors du changement extrême de luminosité tel qu'en traversant l'entrée ou la sortie d'un tunnel, ou sous un pont
- Lors de la conduite sur les routes glissantes suivantes
 - Routes enneigées ou routes avec anti-gel dispersées
 - Routes avec fissures ou marques de réparation
 - Routes en mauvais état ou non pavées
 - Surface brillante telle qu'une route en béton ou en raison de la lumière réfléchie
 - Surface humide en raison de la pluie ou de flaques
- Lors de la conduite dans une zone sans lignes de voie, telle qu'une barrière de péage, un point de contrôle ou une intersection, etc.
- Lorsque vous roulez sur des routes qui bifurquent ou se rejoignent
- Lorsqu'il y a des panneaux de signalisation de formes différentes ou des lignes blanches

- Quand il y a une peinture de revêtement sur la route d'une zone de construction parce que la ligne précédente n'a pas complètement été effacée
- Lorsqu'il y a une forte lumière devant vous (tels que les phares d'un véhicule venant en sens inverse ou la lumière réfléchie, etc.)
- Lorsqu'il y a des ombres fonctionnant en parallèle, par exemple des ombres de glissières de sécurité, ou lorsque les marquages au sol sont situés dans les zones d'ombre
- Lorsque votre véhicule monte et descend fortement en raison de routes accidentées ou de jonction de la route
- Lorsque la visibilité à l'avant est médiocre en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou lorsque le véhicule à l'avant est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- Lorsque la distance de suivi du véhicule devant vous est courte et qu'il est difficile de voir les marquages au sol
- Lorsque le véhicule devant vous ou sur la voie voisine change la voie
- Lorsqu'il n'y a pas de marquage au sol, ou que les lignes sont effacées
- Lorsque les lignes de voies sont peu claires
- Lorsqu'il y a beaucoup de lignes dessinées sur la voie de circulation
- Lorsque la largeur de la ligne de voie est courte
- Lorsque la couleur des lignes de voie est semblable à la route
- Lorsque la forme du marquage au sol change extrêmement
- Lorsqu'il y a des bordures ou des murs en bord de route
- Lorsque les marquages au sol sont tracés à côté d'un mur ou un poteau
- Lorsque les marquages au sol sont dessinés sur des bordures
- Lorsque les phares sont couverts de saleté, de neige, de glace ou de boue
- Lorsque vous conduisez de nuit ou conduisez sans allumer les phares dans des tunnels
- Lorsque l'axe optique du phare est dévié
- Lorsque les phares et/ou les feux antibrouillard avant sont modifiés
- Lorsqu'il y a peut-être un mauvais fonctionnement tel que : les témoins d'indicateur et d'avertissement ne s'allument ou ne s'éteignent pas normalement, ou les messages dans l'affichage des informations ne sont pas corrects
- Lorsque la visibilité du double capteur est obstruée par temps de brouillard ou d'autres éléments, etc. sur le pare-brise
- Lorsque le double capteur est immédiatement utilisé après avoir été réparé ou remplacé

Situations dans lesquelles le système s'arrête temporairement de fonctionner

Dans les situations suivantes, le système s'arrête de fonctionner temporairement.

- Lorsque vous prenez des mesures d'évitement avec le volant par vous-même
- Lorsque le système juge que le changement de voie est volontaire, par exemple pendant ou après l'utilisation des clignotants
- Lorsque le système ESP® est activé
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque le double capteur ne peut pas détecter une des deux ou les deux lignes de voie
- Lorsque vous continuez à rouler sans la direction pendant un certain temps après l'affichage du message d'avertissement à propos de l'utilisation du système mains libres

NOTE :

Même si le message "CONTROLLER LE SYSTEME PREV. SORTIE DE VOIE" apparaît sur l'affichage des informations, la fonction du système s'arrête. Cependant, cela ne gêne en rien la conduite normale.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Messages d'avertissement et d'indication

L'affichage des informations affiche le message d'avertissement et d'indication pour vous informer de certains problèmes de la prévention de sortie de voie.

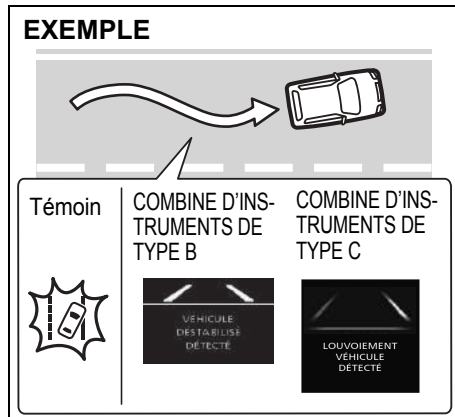
Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 53SB10317F	Inactif	Bip intermittent (lorsque la partie de la main est rouge) (émis par l'avertisseur sonore intérieur)	Le système a détecté une utilisation mains libres. Tenez fermement le volant en mains.
 80SM036F		Bip (le signal sonore intérieur sonne une fois)	Il y a un problème avec la prévention de sortie de voie. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 80SM037F			

Avertissement de balancement du véhicule

Lorsque vous roulez à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mph) ou plus et que l'avertissement de balancement du véhicule juge que votre véhicule est instable en détectant un comportement erratique ou lorsque l'avertissement de changement de voie est activé dans un court laps de temps à la suite, les avertissements suivants fonctionneront.

- Le témoin d'avertissement de changement de voie clignotera
- Un message apparaîtra sur l'affichage des informations
- Le signal sonore émettra un bip par intermittence

EXEMPLE



52RM30930F

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'avertissement de balancement du véhicule peut ne pas être adapté à chaque situation. En outre, le système n'a pas été conçu pour éviter automatiquement l'instabilité du véhicule. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.**
- **Pour des raisons de sécurité, ne pas vérifier le fonctionnement du système par vous-même.**

NOTE :

L'avertissement de balancement du véhicule pour conduite sinueuse du véhicule dans la voie de circulation est évalué en fonction des données de conduite au cours des dernières dizaines de minutes, de sorte que le système ne s'active pas juste après un balancement.

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur et le témoin d'avertissement de changement de voie sont initialement allumés immédiatement après que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON.
- Lorsque les contacteurs suivants sont enfoncés et que le système est éteint:
 - Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie
 - Contacteur ESP® OFF
- Lorsque le double capteur est temporairement arrêté ou fonctionne mal

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas s'activer.

- Juste après un changement de voie

Si le double capteur ne peut pas détecter les lignes de séparation à l'exception des situations ci-dessus, le système peut également ne pas s'activer. Se reporter au point "Situations où le double capteur peut ne pas activer correctement" dans cette section pour des détails complémentaires.

Assistant feux de route

Après le fonctionnement automatique des feux de route, les phares sont allumés avec le levier de commande des phares en position "AUTO" lorsque les signaux d'ambiance deviennent sombres, le système est activé. Lorsque l'assistant de feux de route est activé, le témoin d'assistant de feux de route (vert) s'allume.

Sous l'une des situations suivantes, les feux de croisement s'allument.

- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 35 km/h (21,7 mph) ou moins.
- Lorsque l'avant du véhicule est lumineux
- Lorsque le véhicule devant vous allume ses phares
- S'il y a beaucoup d'éclairage public devant vous

Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route (faisceaux principaux) s'allument.

- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (24,9 mph) ou plus.
- Lorsque l'avant du véhicule est sombre
- Lorsque le véhicule devant vous conduit les phares éteints
- S'il y a peu d'éclairage public devant vous



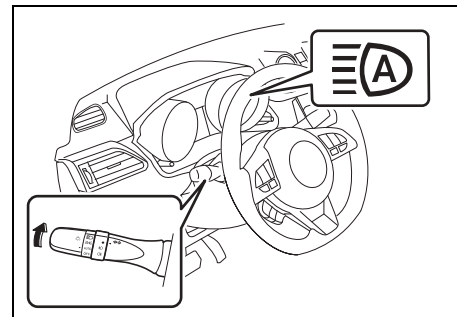
AVERTISSEMENT

- **L'assistant de feux de route a ses limites et peut ne pas fonctionner correctement en fonction de l'environnement.**
Toujours conduire de façon sûre, passer des feux de croisement aux feux de route (faisceaux principaux) manuellement si nécessaire.
- **La commutation des feux de croisement et des feux de route (phares) peut ne pas correspondre au ressenti du conducteur.**

NOTE :

- *Les véhicules légers tels que les vélos peuvent ne pas être détectés.*
- *Lors d'une accélération soudaine, l'assistant de feux de route peut ne pas fonctionner pendant quelques secondes, même si le véhicule roule à plus de 40 km/h (24,9 mph).*

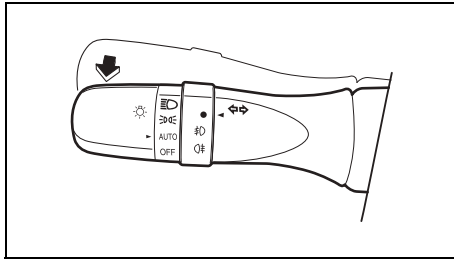
Comment utiliser l'assistant feux de route



52R40460

Lorsque le contacteur du moteur est actionné pour sélectionner le mode d'allumage sur ON, passer le levier de commande des phares en position "AUTO", puis appuyer sur ce levier vers l'avant. Le témoin d'assistant feux de route s'allume en vert.

Pour annuler la fonction, tirez le levier à sa position d'origine.



52RM20740

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

- Lorsque le témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route (orange) s'allume en raison d'un arrêt temporaire ou d'un dysfonctionnement du système.

NOTE :

Lorsque la fonction d'assistance de freinage à double capteur est temporairement arrêtée, l'assistant de feux de route est temporairement arrêté. Se reporter à "Arrêt temporaire ou défaillance du double capteur" dans cette section pour plus d'informations.

- Lorsque le témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route (orange) est initialement allumé immédiatement après que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON.

Dans les situations suivantes, les feux de route peuvent ne pas passer automatiquement aux feux de croisement.

- Lorsque vous passez devant un véhicule venant en sens inverse sur une route sinueuse où la visibilité est mauvaise
- Lorsqu'un autre véhicule passe devant vous
- Lorsque le véhicule devant vous apparaît et disparaît à cause de virages continus, d'un terre-plein central et d'arbres
- Lorsque le véhicule devant vous s'approche de vous à partir de la voie de gauche
- Lorsque le véhicule devant vous conduit les phares éteints

Dans les situations suivantes, il existe des cas durant lesquels la synchronisation de commutation des feux de route/croisement est variable.

- Lorsque l'éclairage du véhicule devant vous est sombre
- Lorsqu'un seul côté de l'éclairage du véhicule devant vous est allumé
- Les directions et les mouvements du véhicule devant vous
- Lorsque le véhicule devant vous est une moto
- Lors de la conduite sur les routes suivantes
 - Dans les virages serrés ou sur des surfaces très rugueuses
 - Sur une pente raide

- Lorsque le véhicule du conducteur est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages ou le siège arrière

Dans les situations suivantes, la luminosité de la zone environnante peut ne pas être détectée correctement, et il y a un cas où les feux de route représente une nuisance pour les piétons ou avec le véhicule qui précède, ou les feux de croisement vont rester actifs.

Dans ce cas, commuter manuellement les feux de route/croisement.

- Lorsqu'il y a des lumières autour qui sont identiques à celles des phares ou des feux arrière
- Lorsque le véhicule devant vous conduit les phares éteints
- Lorsque les phares d'un véhicule venant en sens inverse sont recouverts de saleté ou décolorés
- Lorsque l'axe optique du phare d'un véhicule venant en sens inverse est dévié
- Lorsque la luminosité varie brusquement et à plusieurs reprises
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse et escarpée
- Lorsque vous conduisez sur une route avec beaucoup de virages
- Lorsque la lumière est fortement réfléctée, par exemple sur des panneaux de signalisation ou des miroirs devant vous

- Lorsque la partie arrière du véhicule devant vous réfléchit fortement la lumière, telle que celles provenant de conteneurs
- Lorsque les phares de votre véhicule sont endommagés ou recouverts de saleté
- Lorsque votre véhicule est incliné à cause d'une crevaision ou d'un remorquage

Dans des situations autres que celles mentionnées ci-dessus, le double capteur ne peut pas détecter le véhicule qui vous précède ou la source de lumière, et il y a un cas où l'assistant de feux de route risque de ne pas se déclencher correctement.

Se reporter au point "Situations où le double capteur peut ne pas activer correctement" dans cette section pour des détails complémentaires.

Dans les situations suivantes, commuter les feux de route et de croisement manuellement.

- Lors de la commutation entre les feux de route (phares) et les feux de croisement
- Lorsqu'il y a un problème avec les feux de route (phares)
- Lorsque le fonctionnement automatique des feux de route semble déranger les autres automobilistes ou les piétons

Il existe un cas où les feux de route (phares) passent aux feux de croisement en raison des feux anti-brouillard du véhicule devant vous.

Les éclairages urbains, les feux de signalisation et l'illumination d'affichages publicitaires ou les enseignes lumineuses peuvent provoquer une commutation des feux de route (faisceaux principaux) en mode feux de croisement, ou maintenir les feux de croisement.

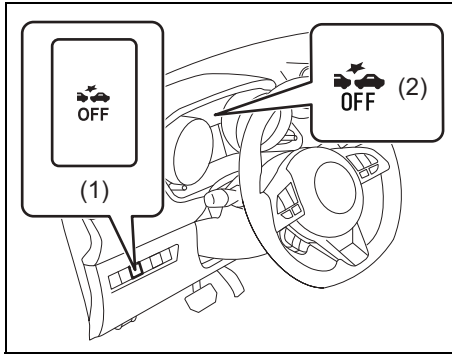
Contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double capteur

Vous pouvez désactiver le système d'assistance au freinage à double capteur.

- Dans les situations suivantes, enfoncez et maintenez le contacteur d'assistance au freinage à double capteur pour le désactiver, du fait que ce système risque de se déclencher de manière inattendue.
 - Lorsque le véhicule est placé sur un dispositif de test pendant l'inspection du véhicule par exemple
 - Lorsque le véhicule est placé sur un élévateur et que les pneus sont inutilisés
 - Lorsque le véhicule est remorqué
 - Lorsque le véhicule est transporté par un véhicule de transport de voitures
 - Lorsque le véhicule est conduit sur un circuit

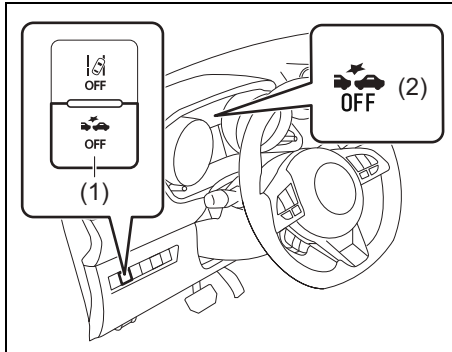
- Quand il y a des rideaux de vinyle ou des branches pendantes à l'avant du véhicule
- Lors de la conduite dans un champ recouvert d'herbes hautes
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque le véhicule est placé sur un élévateur de voiture ou placé dans un parking mécanique
- Avec une roue de secours ou des chaînes équipées
- Lorsque vous réparez temporairement un pneu crevé
- Lorsque votre véhicule a un accident ou une panne
- Lorsque le système de freinage automatique est fréquemment activé
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage recommandée
- Lorsque les pneus sont usés
- Lorsque des pneus ou des roues de taille non spécifiée sont utilisés
- Lorsqu'une suspension est modifiée
- Lors de la fixation d'un élément qui interfère avec la visibilité du double capteur
- Lorsque le véhicule est alourdi par des objets lourds
- Lorsque le véhicule est utilisé pour tracter une caravane/remorque

Sauf pour le modèle sport



52RM30370

Pour le modèle Sport



80SM010

- Lorsque vous voulez éteindre le système, appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à double capteur (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'assistance au freinage à double capteur (2) s'allume.

Exécutez les opérations suivantes pour réactiver le système.

- Appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt du système d'assistance au freinage à double capteur (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'assistance au freinage à double capteur (2) s'éteigne.
- Couper le moteur et le redémarrer à nouveau.

AVERTISSEMENT

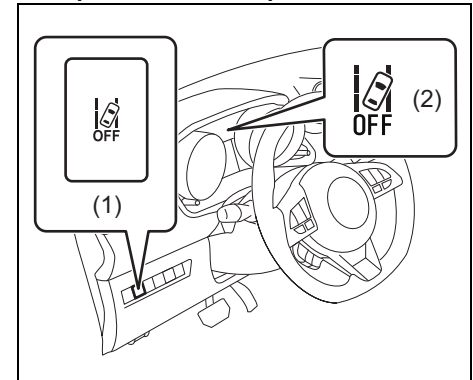
Si vous essayez d'appuyer sur le contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double capteur pendant la conduite, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Ne pas appuyer sur le contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double capteur pendant la conduite.

Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie

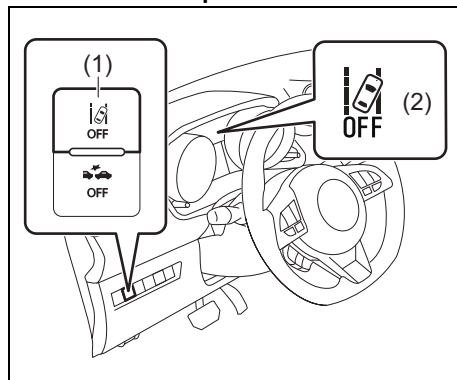
Vous pouvez désactiver l'avertissement de changement de voie et l'avertissement de balancement du véhicule.

Sauf pour le modèle sport



52RM30380

Pour le modèle Sport



80SM011

- Lorsque vous voulez éteindre le système, appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt du système d'avertissement de changement de voie (2) s'allume.

Effectuer la méthode suivante pour réactiver le système.

- Appuyer et maintenir le contacteur d'arrêt de l'avertissement de changement de voie (1) jusqu'à ce que le signal sonore intérieur émet un bip et que le témoin d'arrêt de l'avertissement de changement de voie (2) s'éteigne.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez d'appuyer sur le contacteur d'arrêt de l'avertissement de changement de voie pendant la conduite, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

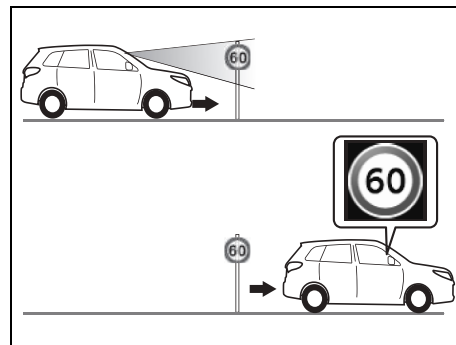
Ne pas appuyer le contacteur d'arrêt de l'avertissement de changement de voie pendant la conduite.

NOTE :

Une fois que le système est désactivé, il ne se réactive pas automatiquement, même si vous éteignez puis redémarrez le moteur à nouveau. Pour réactiver le système, appuyer de nouveau sur le contacteur.

Reconnaissance des panneaux de signalisation (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le véhicule avec le double capteur passe devant le panneau de signalisation, le panneau de signalisation est affiché sur l'affichage des informations sur le compteur de groupe afin d'avertir le conducteur. Ce système peut ne pas fonctionner correctement en dehors de l'Europe.



53SB3020

AVERTISSEMENT

La fonction de reconnaissance des panneaux de signalisation a ses limites et peut ne pas fonctionner correctement en fonction des conditions de conduite de circonstances. Ne pas se fier à cette fonction de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.

NOTE :

- Le panneau de circulation peut être affiché avec retard sur l'affichage des informations en fonction de la situation et des conditions du véhicule.
- Le nombre de panneaux de signalisation pour cette fonction affiche jusqu'à trois panneaux sur l'affichage des informations.
- Les panneaux de signalisation disparaissent de l'affichage des informations dans les situations suivantes :
 - Lorsque le véhicule a roulé à une distance constante après avoir montré les panneaux de signalisation sur l'affichage des informations (sauf pour les panneaux de fin de régulation),
 - Quand une période de temps s'est écoulée après l'affichage des panneaux de signalisation sur l'affichage des informations (uniquement pour le panneau de fin de régulation),
 - Lorsque vous tournez à droite ou à gauche avec les clignotants activés,

- Sur un véhicule à boîte-pont manuelle, le levier de changement de vitesse est en position "R" (sauf pour le signe de limitation de vitesse).
- Sélectionnez "Reconnaissance des panneaux" dans "Mode de configuration" pour changer la configuration de reconnaissance des panneaux de signalisation. Ensuite, sélectionnez "ON" ou "OFF".
- Lorsque vous appuyez sur le contacteur du moteur pour changer le mode d'allumage en LOCK (OFF) avec le signe de limitation de vitesse affiché sur l'affichage des informations, puis que vous appuyez sur le contacteur du moteur pour remettre le mode d'allumage à nouveau sur ON, l'affichage des informations affiche le même signe de limitation de vitesse que la dernière fois que le contacteur du moteur a été enfoncé pour changer le mode d'allumage en LOCK (OFF).
- Lorsque vous conduisez dans la zone où l'unité de vitesse est modifiée, les panneaux de signalisation peuvent ne pas apparaître ou les différents panneaux de signalisation peuvent apparaître sur l'affichage des informations après avoir dépassé les panneaux de signalisation en question. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. L'affichage sera rétabli après avoir conduit une certaine distance.

- Le panneau de limitation de vitesse sur l'affichage des informations qui est plus élevé ou plus bas que la limite de vitesse réelle peut s'afficher pour le panneau de limitation de vitesse.

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Dans les situations suivantes, le système ne s'active pas.

- Lorsque le moteur est arrêté
- Lorsque le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur et le témoin d'avertissement de changement de voie sont initialement allumés immédiatement après que le mode d'allumage a été mis sur ON
- Sur un véhicule à boîte-pont manuelle, le levier de changement de vitesse est en position "R"
- Lorsque le double capteur est temporairement arrêté ou fonctionne mal
- Lorsque le contacteur ESP® OFF est enfoncé et le système est mis hors tension
- Lorsque la reconnaissance des panneaux de signalisation est désactivée en utilisant le mode de configuration de l'affichage des informations
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque vous conduisez dans la zone où il n'y a pas de panneaux de limite de vitesse et qu'il y a une limite de vitesse

Types de panneaux de signalisation reconnus

Message d'informations	Type de panneau de signalisation	
	La limite de vitesse commence/finit	
	Aucun dépassement commence/finit	
	Un repère supplémentaire existe	Limite de vitesse avec repère supplémentaire (S'affiche en même temps que la limite de vitesse)  (Exemple d'affichage)
	Toutes annulées (Toutes les restrictions annulées. Revient à la réglementation routière par défaut.)	

NOTE :

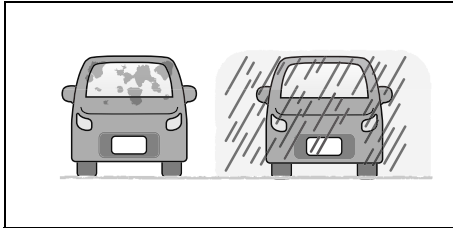
Les panneaux de signalisation ci-dessus sont des exemples représentatifs. Les panneaux de signalisation peuvent être différents selon les pays.

Situations où le double capteur peut ne pas s'activer correctement

Il est fort possible que les panneaux de signalisation ne soient pas détectés par le double capteur dans les situations suivantes. En outre, la fonction du double capteur peut être arrêtée temporairement. Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

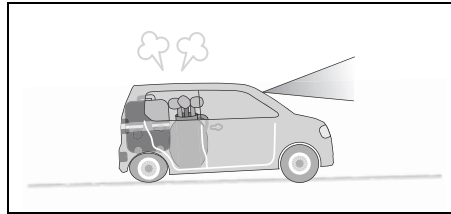
- En cas de mauvais temps tels que de fortes pluies, du brouillard ou une tempête de neige
- Lorsque le double capteur est frappé par une lumière brillante telle que la lumière du soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse
- Quand le paysage est de ton et de couleur similaires, tel qu'un paysage enneigé
- Lorsque le véhicule roule sur la route qui devient brillante en raison de la lumière réfléchie,
- Quand il n'y a pas de lumières ou de lampes comme des lampadaires, etc. dans le noir
- La visibilité à l'avant est médiocre en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou lorsque le véhicule à l'avant est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- Lorsque vous devez conduire à l'aube, au crépuscule et dans la nuit, ou lorsque vous conduisez dans un endroit sombre comme un parking couvert

- Lorsque la direction du véhicule devant vous ou la position du véhicule a été largement modifiée (par exemple, le changement de voie de circulation, un virage à gauche ou à droite),
- Lorsque le pare-brise est couvert par le brouillard, la neige, la glace ou la saleté



81M40380

- Lorsque des gouttes de pluie, de l'eau ou de la saleté sur le pare-brise n'ont pas suffisamment été essuyés
- Lors de l'utilisation du lave-glace de pare-brise
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace autre que celui des pièces d'origine SUZUKI, y compris un balai d'essuie-glace de type court, est utilisé
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée ou lorsque le véhicule est équipé de pneus hors taille attribuée,



72M20405

- Lorsque le véhicule du conducteur est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages ou le siège arrière
- Lorsque les phares sont couverts de saleté, de neige, de glace ou de boue
- Lorsque l'axe optique du phare est dévié
- Lors du changement extrême de luminosité (par exemple à l'entrée ou la sortie d'un tunnel),
- Lorsque le véhicule oscille sur des routes accidentées (par exemple, des routes irrégulières ou des chaussées pavées en pierre) et que la visibilité de la caméra monoculaire est instable,
- Il peut y avoir un cas d'affichage du panneau de signalisation sans rapport avec le véhicule, un panneau de signalisation qui n'existe pas autour du véhicule dans les situations suivantes.
 - Lorsque le panneau de signalisation se trouve sur la route embranchée, la jonction ou la voie adjacente près de la route où le véhicule se déplace,

- Quand il y a des choses semblables à la couleur et à l'objet du panneau de signalisation (par exemple, le panneau de signalisation similaire, l'enseigne ou les structures)
- Lorsque le véhicule sur lequel est collé le décalque ou l'autocollant, comme le panneau de signalisation, est devant votre véhicule, ou lorsque vous le doublez,
- Lorsque le panneau de signalisation est devant le véhicule sur le rond-point,

NOTE :

Le panneau de signalisation peut continuer à s'afficher sur l'affichage des informations dans les situations suivantes. Conduisez prudemment selon les règles de circulation en vigueur.

- Lorsque vous conduisez dans la zone où la limite de vitesse différente est établie même s'il n'y a pas de panneau de limite de vitesse,
- Lorsque vous conduisez dans la zone où la fin de la circulation est indiquée par la voie sur la route même s'il n'y a pas de panneau de signalisation indiquant la fin de la circulation,

Situations où le double capteur ne peut pas détecter avec précision les positions ou les conditions des panneaux de signalisation

La détection d'un panneau de signalisation peut être effectuée avec retard ou il peut y avoir une possibilité de ne pas détecter ou détecter de manière inexacte le panneau de signalisation, y compris la marque supplémentaire, dans les situations suivantes.

- Lorsque le panneau de signalisation est sale et caché par des feuilles d'arbre ou le véhicule devant votre véhicule, il est alors difficile de reconnaître le panneau de signalisation,
- Lorsque la circonstance du panneau de signalisation est compliquée et qu'il est difficile de reconnaître le panneau de signalisation,
- Lorsque le panneau de signalisation est loin du véhicule,
- Lorsque le panneau de signalisation est plié ou déformé,
- Lorsque la couleur du panneau de signalisation est délavée,
- Lorsque la direction du panneau de signalisation est modifiée,
- Lorsque le panneau de signalisation est endommagé,
- Lorsque le panneau de signalisation est dirigé en diagonale vers le véhicule,
- Lorsque l'enseigne, l'affiche ou le panneau d'information routière est installé en haut ou en bas du panneau de signalisation,

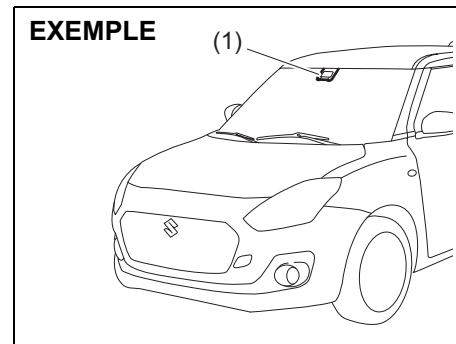
- Lorsque de la boue, de la neige ou de la glace est fixée sur le panneau de signalisation,
- Quand il y a un panneau de circulation dans un coin ou une courbe,
- Quand il y a un panneau de signalisation que la lumière des phares a du mal à atteindre,
- Lorsque le panneau de signalisation est difficile à reconnaître en raison de l'éclairage sur les routes ou l'ombre du bâtiment,
- Lorsque le panneau de signalisation est de petite taille,
- Lorsque le panneau de signalisation est un type d'éclairage,
- Lorsque le panneau de signalisation se fond dans le bâtiment en arrière-plan et qu'il est difficile de reconnaître le panneau de signalisation,
- Lorsqu'il y a une partie cachée ou effacée sur le panneau de signalisation et que le panneau de signalisation est difficile à reconnaître,
- Lorsque sur les panneaux routiers se réfléchit une lumière vive (par exemple rétroéclairage ou phares) et le double capteur ne peut pas être détecté correctement,

NOTE :

Il peut y avoir une possibilité de détecter la marque supplémentaire de manière inexacte ou de ne pas la détecter comme un panneau de signalisation en raison des situations autour du véhicule.

Manipulation du double capteur

EXEMPLE



52RM30390

(1) Double capteur

⚠ AVERTISSEMENT

Les performances de détection du double capteur ont leurs limites et le double capteur ne peut pas détecter tous les véhicules, les piétons, les objets de l'assistant de feux de route (tel que les phares du véhicule devant vous, les lampadaires, etc.), les lignes de séparation ou les panneaux de signalisation. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire.

- Respecter les consignes suivantes afin que le double capteur puisse fonctionner correctement. En cas de mauvaise manipulation, le double capteur ne peut pas détecter avec précision un véhicule, un piéton, un objet de l'assistant de feux de route (tel que les phares du véhicule devant vous, les lampadaires, etc.), les lignes de séparation devant vous ou les panneaux de signalisation, le système ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus pourraient se produire.
 - Ne pas toucher la lentille du double capteur.
 - Ne pas nettoyer la lentille du double capteur par vous-même.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas frapper le corps ou les parties environnantes du double capteur.
- Ne pas retirer ou ne pas démonter le double capteur.
- Ne pas coller ou fixer quoi que ce soit à la lentille du double capteur, pas même des objets clairs.
- Lorsque le pare-brise à proximité du double capteur est déformé ou endommagé, ou que le pare-brise devant le double capteur se fissure à cause d'un accident, le double capteur ne peut pas détecter correctement un obstacle devant vous, un piéton, un objet de l'assistant de feux de route (tel que les phares du véhicule devant vous, les lampadaires, etc.), les lignes de séparation ou les panneaux de signalisation. Si vous conduisez avec ces pièces endommagées, le système d'assistance de freinage à double capteur ne fonctionnera pas correctement et des accidents imprévus peuvent se produire. Utiliser le contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double capteur pour désactiver ce système, et demander une inspection à un concessionnaire SUZUKI agréé.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

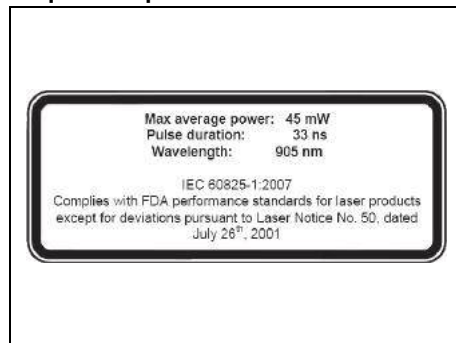
(suite)

- Ne pas appliquer d'accessoires (autres que les accessoires d'origine SUZUKI), de films ou d'auto-collants aux zones indiquées ci-dessous. Ils peuvent affecter la visibilité du double capteur. Si la zone du double capteur est obstruée, le double capteur ne peut pas détecter correctement tous les véhicules, piétons, objets de l'assistant de feux de route (tel que les phares du véhicule devant vous, les lampadaires, etc.), les lignes de séparation ou les panneaux de signalisation et le système d'assistance de freinage à double capteur risque de ne pas fonctionner correctement. En outre, même en les appliquant sur une zone autre que la zone interdite, cela peut affecter la fonction du double capteur à cause de la réflexion d'une lumière ou d'une image. Dans ce cas, déplacez-les à un autre endroit.
 - Sur le pare-brise

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas retirer ou démonter les pièces du capteur laser du double capteur.
- Ne pas regarder la partie d'irradiation du capteur double à l'aide d'instruments optiques, tels que des loupes, des objectifs, etc. à une distance comprise dans un rayon de 10 cm (3,9 pouces) du double capteur lorsque le mode d'allumage est en position ON. Vos yeux pourraient être endommagés par le laser.

Etiquette explicative sur le laser



52RM30510

Données d'émission laser

Puissance moyenne maximale : 45 mW

Durée de pouls : 33 ns

Longueur d'onde : 905 nm

Divergence

(horizontal × vertical) : 28° × 12°

NOTE :

La détection du véhicule et d'un obstacle devant vous, des lignes de séparation ou des panneaux de signalisation par le double capteur est limitée dans le champ visuel. De plus, cela prend aussi plusieurs secondes pour détecter et activer l'alerte après qu'un objet est apparu dans la plage visuelle du double capteur.

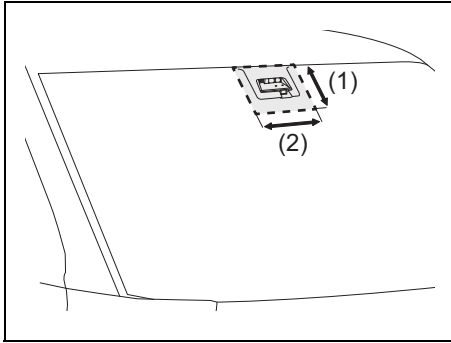
Etiquette de classification du laser



52RM30520

⚠ AVERTISSEMENT

Ne collez pas d'autocollant ou de film (y compris des éléments transparents) sur l'avant du double capteur du pare-brise extérieur comme indiqué dans l'illustration ci-dessous.



52RM203

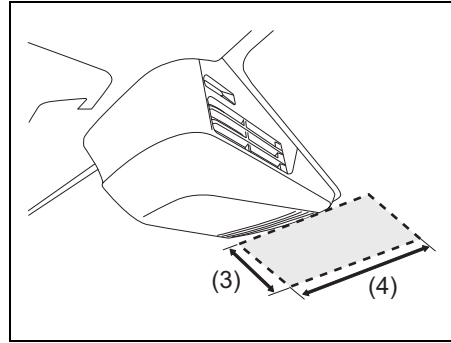
(1) (2) Zone interdite

Les zones interdites (1) et (2) sont indiquées ci-dessous.

- (1) Depuis le haut du pare-brise à environ 10 cm (3,9 pouces) en dessous de la partie inférieure du double capteur
- (2) Environ 20 cm (7,8 pouces) (environ 10 cm (3,9 pouces) vers la droite et la gauche par rapport au centre du double capteur)

AVERTISSEMENT

Ne collez pas d'autocollant ou de film (y compris des éléments transparents) sous la caméra du double capteur à l'intérieur du pare-brise, comme indiqué dans l'illustration suivante.



52RM204

(3) (4) Zone interdite

Les zones interdites (3) et (4) sont indiquées ci-dessous.

- (3) Environ 10 cm (3,9 pouces) (en commençant par le bas du double capteur)
- (4) Environ 20 cm (7,8 pouces) (environ 10 cm (3,9 pouces) vers la droite et la gauche par rapport au centre du double capteur)

Lorsqu'il y a un grand écart de température entre l'intérieur du véhicule et l'air extérieur (comme en hiver), le pare-brise s'embue facilement. Si la partie frontale du double capteur sur le pare-brise est embuée ou couverte de condensation ou de givre, le système d'assistance de freinage à double capteur risque de ne pas s'activer temporairement. Dans ce cas, utilisez le dégivreur de pare-brise pour éliminer la buée, etc.

Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, veiller à ne pas appliquer de produit nettoyant pour vitres sur l'objectif.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Arrêt temporaire ou défaillance du double capteur

Le tableau suivant montre l'arrêt temporaire ou la défaillance du double capteur.

		Double capteur		
		Arrêt temporaire	Défaillance	
(1)		Actif		
(2)		Actif		
(3)		Actif		
(4)	TYPE B COMBINE D'INSTRUMENTS  FONCTION TEMPORAIREMENT DESACTIVEE (N°1)	TYPE C COMBINE D'INSTRUMENTS  ASSISTANCE AU FREINAGE TEMPORAIREMENT DESACTIVEE (N°1)	Actif	Inactif
	TYPE B COMBINE D'INSTRUMENTS  ANOMALIE SYSTEME	TYPE C COMBINE D'INSTRUMENTS  ANOMALIE SYSTEME	Inactif	Actif

- (1) Témoin du système d'assistance de freinage à double capteur
- (2) Témoin d'avertissement de changement de voie
- (3) Témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route (orange)
- (4) Indication de l'affichage des informations

N°1 : Selon la cause de l'arrêt temporaire ou de la défaillance, le message suivant peut apparaître simultanément.

EXEMPLE

TYPE B COMBINE D'INSTRUMENTS



FONCTION TEMPORAIREMENT DESACTIVEE (VIS. CAM)

TYPE C COMBINE D'INSTRUMENTS



FONCTION TEMPORAIREMENT DESACTIVEE (VISIB. CAM)

TYPE B COMBINE D'INSTRUMENTS



FONCTION TEMPORAIREMENT DESACTIVEE (TEMP. CAM)

TYPE C COMBINE D'INSTRUMENTS



FONCTION TEMPORAIREMENT DESACTIVEE (TEMP. CAM)

NOTE :

Lorsque la fonction du double capteur est temporairement arrêtée ou fonctionne mal, toutes les fonctions suivantes seront désactivées.

- Système d'assistance de freinage à double capteur
- Avertissement de changement de voie
- Avertissement de balancement du véhicule
- Assistant de feux de route
- Reconnaissance des panneaux de signalisation

Arrêt temporaire du double capteur

Dans les conditions suivantes, la fonction du double capteur s'arrête temporairement.

Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

- Lorsque la visibilité du double capteur est faible
Pour plus de précisions, se reporter au point "Situations où le double capteur peut ne pas s'activer correctement" dans cette section.
- Lorsque la température du corps du double capteur est élevée
- Lorsque les systèmes liés au système d'assistance de freinage à double capteur sont temporairement arrêtés
- Lorsque la batterie au plomb présente une anomalie de tension

Défaillance du double capteur

Lorsque le double capteur rencontre une défaillance, la fonction du capteur de radar s'arrête jusqu'à ce que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF).

Trouver un endroit sûr pour se garer et changer le mode d'allumage à LOCK (OFF) en appuyant sur le contacteur du moteur.

Redémarrez le moteur et vérifiez que le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur, le témoin d'avertissement de changement de voie et le témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route s'éteignent.

- Si tous les témoins demeurent allumés après le redémarrage du moteur, il peut y avoir une défaillance du double capteur. Veuillez vous adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour faire contrôler le double capteur.

NOTE :

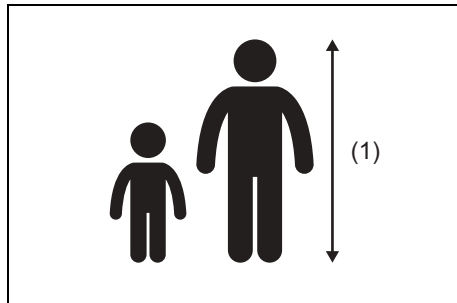
- Dans les situations suivantes, le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur, le témoin d'avertissement de changement de voie et témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route s'allument après le démarrage du moteur ; cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

Une fois que le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF), puis que le moteur redémarre, ces indicateurs s'éteignent.

- Lorsque le système de freinage automatique fonctionne 3 fois
- Lorsque le système de freinage fonctionne pendant une longue période
- La fonction du double capteur s'arrête si le témoin du système d'assistance de freinage à double capteur, le témoin d'avertissement de changement de voie et le témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route s'allument et il peut y avoir une défaillance du double capteur, mais cela ne gêne pas la conduite normale.

Détection de piétons

Le double capteur détecte les piétons par leur taille, leur forme ou leur mouvement.



75RM238

(1) Environ 1 – 2 m (3,3 – 6,6 ft)

⚠ AVERTISSEMENT

Même lorsque les conditions de détection sont remplies, il est possible que les piétons ne soient pas tous détectés par le double capteur. Dans les situations suivantes, il peut y avoir une possibilité élevée de non-détection ou de retard de détection. Toujours conduire de façon sécuritaire.

- Une personne qui marche dans un groupe
- Une personne qui marche à côté d'un mur ou d'un autre obstacle

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Une personne qui a un parapluie ouvert
- Une personne dont la couleur est similaire à l'arrière-plan et qui se confond dans le paysage
- Une personne qui porte de gros bagages
- Une personne qui marche en se baissant ou qui s'accroupit.
- Une personne allongée
- Une personne qui est dans un endroit sombre
- Une personne qui saute en face du conducteur
- Une personne la nuit

NOTE :

La fonction d'assistance de freinage à double capteur étant différente selon certaines destinations ou régions, il existe des véhicules qui ont pour fonction de ne pas détecter les piétons.

Situations où le double capteur peut ne pas s'activer correctement

Dans les situations suivantes, il est fort possible que le double capteur ne puisse pas détecter un véhicule, un piéton, un objet de l'assistant de feux de route (tel que les phares du véhicule devant vous et les lampadaires, etc.), les lignes de séparation ou les panneaux de signalisation. En outre, la fonction du double capteur peut être arrêtée temporairement. Quand les situations sont améliorées, l'arrêt temporaire de la fonction sera annulé.

EXEMPLE



81M40380

- En cas de mauvais temps tels que de fortes pluies, du brouillard ou une tempête de neige
- Lorsque le double capteur est frappé par une lumière brillante telle que la lumière du soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse
- Quand le paysage est de ton et de couleur similaires, tel qu'un paysage enneigé
- Quand il y a un endroit sombre et aucun point de repère alentours

- Lorsque la visibilité à l'avant est médiocre en raison de la présence de vapeur d'eau, de sable ou de fumée ou lorsque le véhicule à l'avant est entouré de gaz d'échappement, d'eau ou de neige
- Lorsque le véhicule du conducteur se rapproche d'un objet situé dans un endroit sombre, tel qu'au crépuscule, à l'aube ou dans un emplacement de stationnement couvert
- Lorsque le pare-brise est couvert par le brouillard, la neige, la glace ou la saleté
- Lorsque des gouttes de pluie, de l'eau ou de la saleté sur le pare-brise n'ont pas suffisamment été essuyés
- Lors de l'utilisation du lave-glace de pare-brise
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace autre que celui des pièces d'origine SUZUKI, y compris un balai d'essuie-glace de type court, est utilisé
- Lorsque l'objectif du double capteur est sale ou endommagé

EXEMPLE

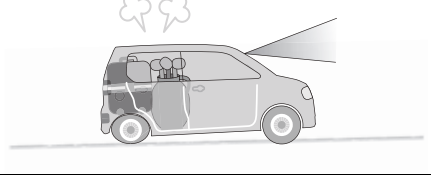


72M20423

- Lorsque la vision du double capteur est obstrué par les objets suivants :

- Un autocollant ou un film sur le pare-brise
- Un accessoire sur le pare-brise
- Une fissure ou une rayure sur le pare-brise
- Un long objet tel qu'un support de toit ou planche de ski sur le toit

EXEMPLE



72M20405

- Lorsque le véhicule du conducteur est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages ou le siège arrière
- Lorsque le parallélisme des roues est dévié
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage recommandée ou lorsque les pneus sont usés
- Lorsque des chaînes ou des pneus de taille non spécifiée sont utilisés
- Lorsque vous réparez temporairement un pneu crevé
- Lorsqu'une suspension est modifiée
- Lors du changement extrême de luminosité tel qu'en traversant l'entrée ou la sortie d'un tunnel

- Lorsque vous conduisez de nuit ou conduisez sans allumer les phares dans des tunnels
- Lors de la conduite sur les routes sinueuses
 - Dans les virages serrés ou sur des surfaces très rugueuses
 - Sur une pente raide
 - Sur les bretelles de la route
- Lorsque l'axe optique du phare est dévié
- Lorsque les phares et/ou les feux antibrouillard avant sont modifiés
- Lorsque les phares sont couverts de saleté, de neige, de glace ou de boue

Dans les conditions suivantes, le double capteur risque de ne pas détecter le véhicule qui précède ou il peut prendre plus de temps à détecter le véhicule.

EXEMPLE



72M20407

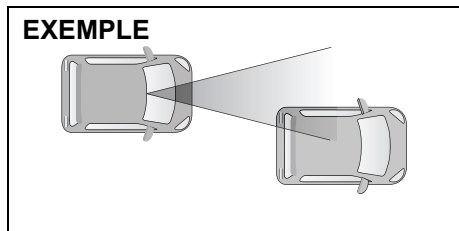
- Les véhicules qui vous précèdent ont un arrière petit, bas ou inégal, tel qu'illustré ci-dessous :

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

- Une voie dépourvue de barrières latérales ou arrière, et lorsque aucun bagage n'est monté sur l'espace de chargement
- Un véhicule avec des bagages dépassant de l'arrière
- Un véhicule de forme spéciale, tel qu'une remorque porte-voitures ou une moto avec side-car
- Un véhicule surbaissé
- Lorsque votre véhicule se met à louer
- Lorsque la garde au sol du véhicule devant vous est extrêmement élevée.
- Lorsqu'un véhicule circule en sens inverse ou s'éloigne
- Lorsqu'un véhicule fait face latéralement
- Lorsqu'un véhicule devant vous roule sans allumer les feux arrière la nuit ou dans les tunnels
- Lorsqu'un véhicule devant vous réfléchit fortement la lumière du soleil
- Lorsqu'il y a un mur devant le véhicule stationné
- Lorsqu'il y a un autre obstacle à côté d'un véhicule
- Lorsque des objets en forme de poteau tels que des panneaux, des lampadaires et des poteaux électriques sont présents
- Glissières et autres obstacles de faible hauteur
- Lorsque du verre, comme des murs ou des portes en verre, est présent
- Petits animaux, enfants ou autres objets également de faible hauteur

- Un objet est présent à proximité du pare-chocs du véhicule
- Lorsqu'un objet est présent en dehors de la zone éclairée par les phares

EXEMPLE



- Lorsque seulement une partie du véhicule devant le conducteur se trouve dans le champ de détection du double capteur
- Lorsque la différence de vitesse entre le véhicule en face du conducteur et le véhicule du conducteur augmente
- Lorsque la distance de suivi du véhicule devant vous est courte
- Lorsque le véhicule qui vous précède peut difficilement refléter le faisceau laser
- Lorsque vous conduisez dans un virage
- Pendant un certain temps après être sorti d'un virage
- Lorsque le véhicule devant le conducteur tourne, accélère ou décélère brusquement
- Lorsqu'un véhicule devant vous apparaît soudainement

- Lorsque vous changez de voie et vous rapprochez du véhicule devant vous

Dans les conditions suivantes, le double capteur risque de ne pas détecter les lignes ou il peut prendre plus de temps à détecter les lignes.

- La largeur de voie étroite
- Lorsque la voie est difficile à détecter
 - Aucune ligne de séparation, ou des lignes effacées
 - La couleur des lignes de séparation est semblable à la route
 - La largeur des lignes de séparation est étroite
 - Les lignes de séparation sont à moitié effacées
 - Il y a des catadioptrés ou des pierres
 - Les lignes de séparation ne sont pas visibles, ou difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
 - Conduite sur une route humide par temps de pluie, après la pluie, des flaques, etc.
 - Les lignes de séparation sont dessinées sur un bord de trottoir
 - Conduite sur une route lumineuse par réflexion de la lumière, etc.
- Lorsque la distance de suivi du véhicule devant vous est courte
- Immédiatement après le changement de voie de circulation, ou immédiatement après avoir franchi l'intersection.

Moniteur d'angle mort (BSM) (si le véhicule en est équipé)

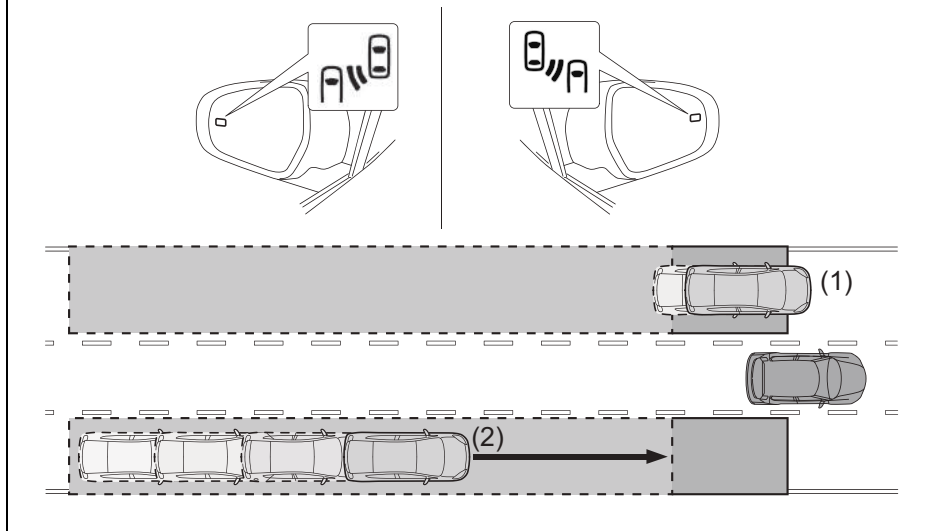
Le moniteur d'angle mort (BSM) détecte la présence d'un véhicule diagonalement à l'arrière et vous informe de la présence par le rétroviseur extérieur et un signal sonore intérieur. Ce système aide le conducteur à changer de voie.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le BSM est un dispositif supplémentaire qui vous indique qu'un véhicule s'approche en diagonale par l'arrière. Cependant, votre responsabilité en matière de sécurité routière est la plus importante. Vous devez vérifier autour de lui en regardant en vision directe ou dans les rétroviseurs.
- Selon les circonstances, le système peut ne pas fonctionner. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire. Un recours excessif à cette fonction peut entraîner un accident.

Le capteur détecte un véhicule circulant sur la voie adjacente ou s'approchant par l'arrière sur la voie adjacente et vous informe de sa présence. Un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté détecté.

EXEMPLE

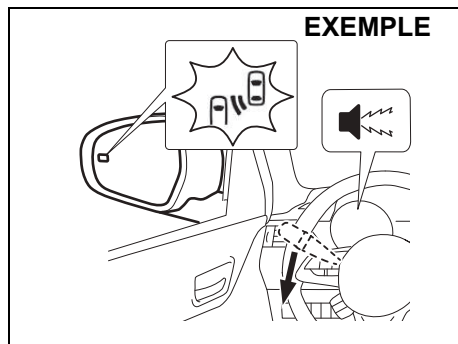


53SBB002

- (1) Un véhicule qui roule à côté dans la zone où le rétroviseur extérieur ne peut pas réfléchir.
- (2) Un véhicule qui s'approche rapidement de la zone où le rétroviseur extérieur ne peut pas réfléchir.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Lorsque le conducteur actionne le levier de commande des clignotants du côté détecté, un signal sonore intérieur retentit et le témoin du rétroviseur extérieur clignote.

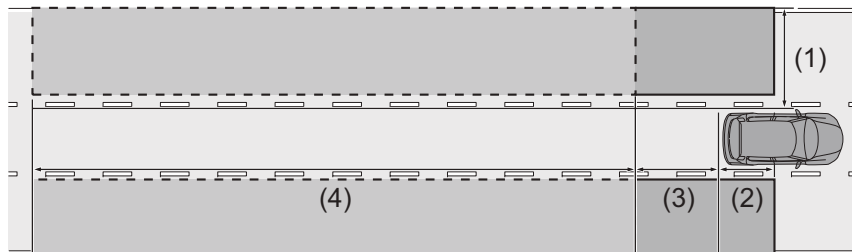


80SM002

Zone de détection

Les véhicules entrant dans les zones suivantes peuvent être détectés.

EXEMPLE



80SM024

- (1) Une zone d'environ 0,5 à 4,0 m (1,6 à 13,1 ft) des deux côtés du véhicule
- (2) Une zone entre le pare-chocs arrière et près du siège du conducteur
- (3) Une zone à environ 4 m (13,1 ft) derrière le pare-chocs arrière
- (4) Une zone d'environ 4 à 50 m (13,1 à 164 ft) derrière le pare-chocs arrière

NOTE :

Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est grande, plus le véhicule détecté sera éloigné, ce qui provoquera l'allumage ou le clignotement du témoin du rétroviseur extérieur.

Conditions d'activation

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, le BSM se déclenche.

- Lorsque le témoin BSM OFF n'est pas allumé.
- Lorsque le levier de changement de vitesse est en position autre que "R".
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h (9 mph).
- Lorsque le moteur tourne.

NOTE :

En utilisant le mode de configuration de l'affichage des informations, le BSM peut être annulé. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'affichage des informations, se reporter à "Mode de configuration" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Les véhicules illustrés ci-dessous ne peuvent pas être détectés et le BSM ne s'activera pas.

- Petite moto, vélo et piéton.*
- Véhicule en approche.
- Véhicule roulant derrière sur la même voie.*
- Véhicules se déplaçant à 2 voies de votre véhicule.*
- Garde-corps, murs, enseignes, véhicules en stationnement et objets fixes similaires.*

* Selon les conditions, la détection d'un véhicule et/ou d'un objet peut se produire.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

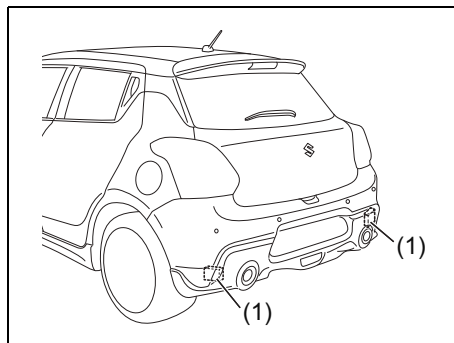
Dans les situations suivantes, le BSM peut ne pas s'activer correctement en raison d'une détection inefficace.

- Lorsque le capteur ou la zone environnante du pare-chocs arrière est recouvert de matières étrangères telles que de la saleté, de la neige, de la glace, etc. (enlever les matières étrangères)
- Lorsque le capteur est mal aligné, par exemple en cas de choc violent avec le capteur ou le pare-chocs arrière.
- Lorsque les pneus glissent ou patinent.
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un garde-corps, un mur, etc., qui pénètre dans la zone de détection est courte.
- Avec une suspension modifiée (modification de la hauteur du véhicule, etc.)
- Lorsque votre véhicule est alourdi par des objets lourds dans le compartiment à bagages.
- Lorsque la batterie présente une anomalie de tension.
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/trop basse.
- L'entrée ou la sortie d'un tunnel.
- Lorsque la visibilité arrière est mauvaise à cause des gaz d'échappement, des éclaboussures d'eau ou de neige, des embruns, du sable ou de la fumée.

- Lorsque deux véhicules ou plus se rapprochent l'un après l'autre de façon continue.
- Lorsque la distance par rapport à un véhicule derrière est trop proche.
- Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un véhicule qui se trouve derrière dans la zone de détection est trop importante.
- Lorsque la vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule dans la zone de détection est presque la même.
- Lorsque vous démarrez après un arrêt, il reste un autre véhicule dans la zone de détection.
- Lorsque vous roulez sur une pente abrupte, en montée, en descente, dans des virages serrés et continus ou sur des joints de chaussée.
- Lorsque vous roulez sur une route avec une surface rugueuse, bosselée ou inégale.
- Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule varie.
- Lorsque l'autre véhicule circulant sur la voie adjacente est trop éloigné en raison de largeur de la voie, en bordure de voie, etc.
- Lorsque votre véhicule est équipé d'un accessoire tel qu'un porte-bagages à l'arrière.
- Lorsque la différence de hauteur entre votre véhicule et un autre véhicule dans la zone de détection est trop importante. (Un véhicule surbaissé et des voitures de sport, etc.)

Emplacement des capteurs

Les capteurs (1) sont disposés un par un à droite et à gauche dans le pare-chocs arrière.



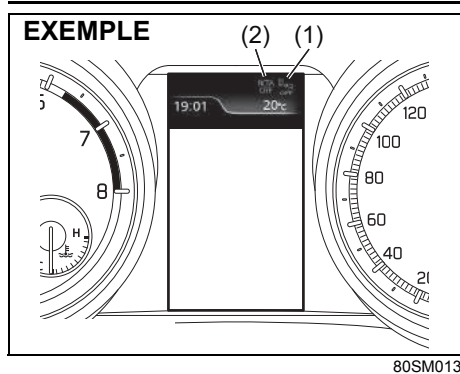
80SM012

AVERTISSEMENT

Pour une activation correcte du capteur, veuillez respecter les précautions suivantes. Le manque d'entretien raisonnable du capteur peut entraîner des erreurs de détection dues à un dysfonctionnement et conduire à un accident inattendu.

- Veiller à ce que le pare-chocs arrière autour des capteurs soit toujours propre.
- Ne pas soumettre le pare-chocs arrière à des chocs violents ou à une forte pression.
- Ne pas coller d'autocollants sur le pare-chocs arrière autour des capteurs.
- Ne pas modifier la zone environnante du pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière est endommagé ou si la peinture s'écaille, le système risque de ne pas fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire SUZUKI.

Désactivation du BSM



- (1) Témoin BSM OFF
- (2) Témoin RCTA OFF

En utilisant le mode de configuration de l'affichage des informations, le BSM peut être désactivé. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'affichage des informations, se reporter à "Mode de configuration" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT". Lorsque le BSM est arrêté, le témoin BSM OFF (1) et le témoin RCTA OFF (2) s'allument.

Dans les situations suivantes, le témoin BSM OFF ou le témoin RCTA OFF clignote et le système est désactivé.

- Lorsque le capteur ou le pare-chocs est recouvert de neige, de glace ou de saleté

- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/trop basse
- Lorsque la position de montage ou l'angle du capteur est décalé
- Lorsque la tension de batterie baisse

Si le voyant clignote et reste allumé, il peut y avoir un dysfonctionnement des systèmes. Faire vérifier les systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

Lorsque le BSM est arrêté, le BSM et la RCTA sont également arrêtés. Lorsque le BSM est allumé, la RCTA peut être arrêtée séparément. Pour plus de détails sur la RCTA, se reporter à "Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (si le véhicule en est équipé)" dans cette section.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Messages d'avertissement et d'indication

L'affichage des informations affiche les messages d'avertissement et d'indication pour vous informer de certains problèmes.

Message d'avertissement et d'indication	Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement principal	Son	Cause et solution
 80SM034F	  53SB3033		Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Le BSM et la RCTA sont suspendus. Si le message d'avertissement persiste après le redémarrage du moteur, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 80SM034F	  53SB3033		Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Le BSM et la RCTA sont suspendus en raison de la saleté sur le capteur et le pare-chocs arrière autour du capteur. Enlever la saleté du capteur et du pare-chocs arrière autour du capteur et redémarrer le moteur. Si le message d'avertissement persiste, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
 80SM035F	  53SB3033		Bip (l'avertisseur sonore intérieur sonne une fois)	Il peut y avoir un problème avec le BSM et la RCTA. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (si le véhicule en est équipé)

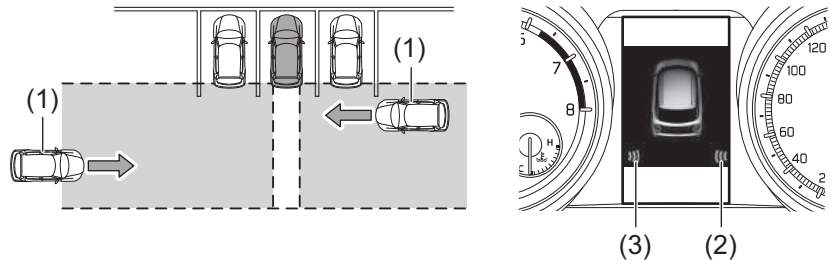
L'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) détecte la présence d'un véhicule à l'arrière à droite ou à gauche et vous indique sa présence par le biais d'un voyant sur l'affichage des informations et d'un signal sonore intérieur. Ce système vous aide lors de la marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- La RCTA est un dispositif supplémentaire qui vous informe de l'existence d'un véhicule qui s'approche par derrière à gauche et à droite lors de la marche arrière. Cependant, votre responsabilité en matière de sécurité routière est la plus importante. Vous devez vérifier autour de lui en regardant en vision directe ou dans les rétroviseurs.
- Selon les circonstances, le système peut ne pas fonctionner. Ne pas se fier au système de manière excessive et toujours conduire de façon sécuritaire. Un recours excessif à cette fonction peut entraîner un accident.

Pendant que votre véhicule recule, le capteur radar détecte le véhicule qui s'approche par l'arrière à droite ou à gauche et vous informe de sa présence. Lorsque le véhicule qui s'approche est détecté, un signal sonore intérieur retentit et l'affichage des informations s'affiche.

EXEMPLE



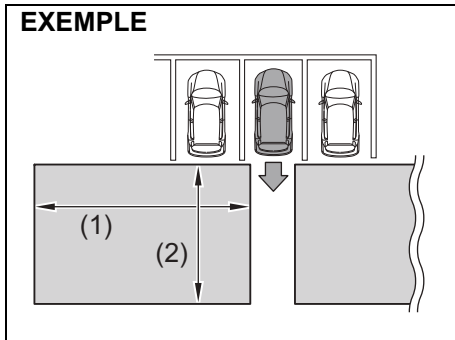
80SM029

- (1) Véhicule en approche
- (2) Véhicule en approche par l'arrière droit
- (3) Véhicule en approche par l'arrière gauche

Zone détectable

Un véhicule dans la zone suivante est détecté.

EXEMPLE



53SBB006

- (1) 20 m (66 ft)
- (2) 8 m (26 ft)

Conditions de fonctionnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, la RCTA est activée.

- Lorsque le témoin BSM OFF n'est pas allumé.
- Lorsque le témoin RCTA OFF n'est pas allumé.
- Lorsque le levier de changement de vitesse est en position "R".
- Lorsque la vitesse du véhicule qui recule est de 8 km/h (5 mph) ou moins.
- Lorsque la vitesse du véhicule en approche est comprise entre 3,6 et 90 km/h (entre 2 et 56 mph).

NOTE :

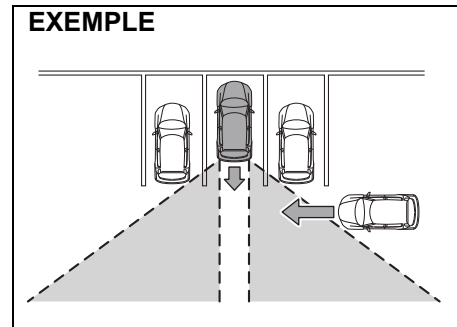
- *En utilisant le mode de configuration de l'affichage des informations, la RCTA peut être désactivée. Pour plus de détails sur l'utilisation de l'affichage des informations, se reporter à "Mode de configuration" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".*
- *Si le BSM est désactivé via le mode de configuration de l'affichage des informations, la RCTA est également désactivée.*

Situations durant lesquelles le système ne s'active pas

Le système ne détecte pas les véhicules suivants et la RCTA ne s'active pas.

- Véhicule en approche par l'arrière.
- Un véhicule faisant marche arrière à partir de la place de stationnement adjacente.
- Un véhicule ne peut pas être détecté à cause d'un obstacle.
- Véhicules garés et objets immobiles similaires.*

EXEMPLE



53SBB007

- Petite moto, vélo et piéton.*
- Un véhicule s'éloignant de votre véhicule.

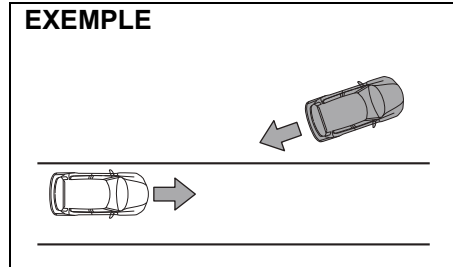
* Selon les conditions, la détection d'un véhicule et/ou d'un objet peut se produire.

Situations dans lesquelles le système peut ne pas s'activer correctement

Dans les conditions suivantes, le système ne peut pas détecter efficacement le véhicule et la RCTA peut ne pas s'activer correctement.

- Lorsque le capteur ou la zone environnante du pare-chocs arrière est recouvert de matières étrangères telles que de la saleté, de la neige, de la glace, etc. (enlever les matières étrangères)
- En cas de mauvais temps tel que de fortes pluies, du brouillard dense ou une tempête de neige.
- Lorsque la visibilité arrière est mauvaise à cause des gaz d'échappement, des éclaboussures d'eau ou de neige, des embruns, du sable ou de la fumée.
- Lorsque le capteur est mal aligné, par exemple en cas de choc violent avec le capteur ou le pare-chocs arrière.
- Lorsque deux véhicules ou plus se rapprochent l'un après l'autre de façon continue.
- Un véhicule qui approche à grande vitesse.
- Un véhicule garé en pente douce.
- Lorsque la batterie présente une anomalie de tension.
- Lorsque la température autour du capteur est trop élevée/trop basse.

EXEMPLE



53SBB008

Emplacement des capteurs

Pour plus de détails, se reporter à "Emplacement du capteur" dans "Moniteur d'angle mort (BSM) (si le véhicule en est équipé)" dans cette section.

Désactivation de la RCTA

Pour plus de détails, se reporter à "Désactivation du BSM" dans "Moniteur d'angle mort (BSM) (si le véhicule en est équipé)" dans cette section.

Messages d'avertissement et d'indication

L'affichage des informations affiche les messages d'avertissement et d'indication pour vous informer de certains problèmes avec le BSM. Pour plus de détails, se reporter à "Messages d'avertissement et d'indication" dans "Moniteur d'angle mort (BSM) (si le véhicule en est équipé)" dans cette section.

Signal d'arrêt d'urgence (ESS)

ESS signifie Emergency Stop Signal (signal d'arrêt d'urgence).

L'ESS est une fonction donnant un avertissement à un véhicule à l'arrière en faisant clignoter tous les clignotants plus vite que d'habitude si toutes les conditions suivantes sont remplies. En outre, dans ces conditions, il clignote avec votre clignotant dans le combiné d'instruments.

- En cas de freinage brusque pendant une vitesse d'environ 55 km/h (34 mph) ou plus.
- Lorsque l'ABS est activé ou lorsque le conducteur freine soudainement de façon similaire à l'activation de l'ABS.

EXEMPLE



74P40170

L'ESS va cesser de fonctionner dans les situations suivantes :

- Lorsque les freins sont relâchés
- Lorsque l'ABS n'est plus activé
- Lorsque le contacteur de feux de détresse est activé
- Lorsque le véhicule ne décélère plus rapidement

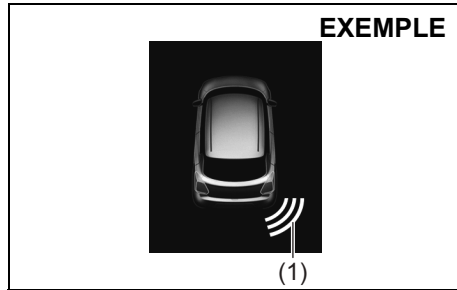
⚠ AVERTISSEMENT

Bien que l'ESS est conçu pour réduire le nombre de collisions arrière qui se produisent lors de freinage brusque en avertissant un véhicule se trouvant à l'arrière, il ne peut pas empêcher tous les accidents. Toujours faire un effort pour conduire en toute sécurité et éviter les freinages brusques inutiles lors de l'arrêt ou de la décélération.

NOTE :

- La fonction ESS ne peut pas être désactivée.
- L'utilisation du contacteur de feux de détresse devrait avoir la préférence sur l'ESS.
- Lors de la conduite sur les surfaces suivantes et lorsque l'ABS est momentanément désactivé, l'ESS peut ne pas fonctionner.
 - Lors de la conduite sur des surfaces glissantes
 - Lors de la conduite sur des bosses ou sur des routes présentant des points de jonction

Radars de stationnement (si le véhicule en est équipé)



80SM030

(1) Symbole représentant un obstacle détecté par le radar de stationnement*

* Ce symbole indique qu'un obstacle se trouve derrière le véhicule à droite.

- Le radar de stationnement utilise des émetteurs et capteurs d'ultrasons proches du pare-chocs arrière. A la détection d'un obstacle pendant une manœuvre de stationnement ou quand le véhicule roule lentement, le système avertit le conducteur par un signal sonore, et un symbole représentant l'obstacle apparaît sur l'affichage des informations de la planche de bord.

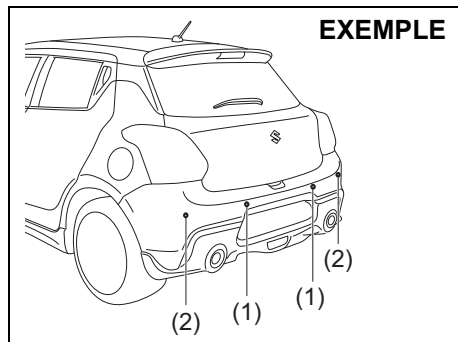
- Le système émet des ultrasons et des capteurs détectent le retour des ultrasons réfléchis par un obstacle. Le temps de retour des ultrasons sur le capteur correspondant permet au système de mesurer la distance et de connaître la position de l'obstacle.
- La fonction de radar de stationnement est opérationnelle lorsque le contacteur du moteur est mis en mode d'allumage ON, que le levier de changement de vitesse est en position "R" et que le contacteur du radar de stationnement est en position "ON". Ce dispositif est utile dans les situations suivantes : pour se garer le long d'un trottoir, pour se garer en épi ou en créneau entre d'autres véhicules, pour manœuvrer dans un garage, pour manœuvrer entre ou franchir des obstacles à petite vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le radar de stationnement avertit de la présence de certains obstacles en émettant un signal sonore et il indique la position des obstacles sur l'affichage des informations. Cependant, il ne dispense pas de rester très vigilant en conduisant.
- Les radars ne peuvent détecter les obstacles que dans une zone limitée et seulement si le véhicule se déplace à vitesse très réduite. Pour toute manœuvre, il faut donc toujours déplacer le véhicule lentement en continuant à vérifier en vision directe et dans les rétroviseurs que la voie est libre. Il y a grand risque d'accident à manœuvrer le véhicule en se fiant entièrement au radar de stationnement.

Emplacement des capteurs

Sur le pare-chocs arrière



EXEMPLE

80SM014

- (1) Capteur arrière central (en 2 endroits)
- (2) Capteur arrière d'angle (en 2 endroits)

AVIS

- Éviter les chocs sur les capteurs et éviter de diriger le jet haute pression d'un lave-auto dans la zone des capteurs. Cela pourrait endommager les capteurs.
- Après un fort choc sur le pare-chocs, il arrive que les capteurs ne fonctionnent plus. Le cas échéant, faire contrôler le radar de stationnement par un concessionnaire SUZUKI agréé.

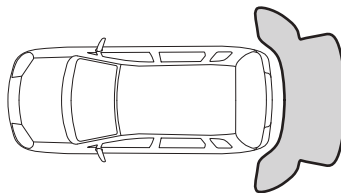
Capteurs mis en service

Les capteurs fonctionnent selon la position du levier de changement de vitesses et la position du levier de frein de stationnement comme suit :

Position du levier de changement de vitesse		Boîte-pont manuelle		Lever de frein de stationnement
		R	N, 1er – 6ème	
Capteurs arrière	Centre	Actif	Inactif	Pas de relation
	Angle	Actif	Inactif	Pas de relation

Zones approximatives de détection des obstacles

EXEMPLE



80SM003

- Un obstacle qui se trouve à moins de 20 cm (8 in.) d'un capteur ou juste en-dessous d'un capteur ne pourra pas être détecté.
- Les capteurs ne peuvent détecter un obstacle que s'il se trouve à moins de 1,5 m (5 ft) de l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Dans les cas suivants, le radar de stationnement ne peut pas fonctionner normalement car les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles correctement :
 - Les capteurs sont couverts de boue, de glace ou d'autres substances. (Nettoyer pour éliminer ces substances.)
 - Les capteurs ont été mouillés par des éclaboussures, ou pendant les fortes pluies.
 - Les capteurs sont recouverts d'une main, d'un autocollant, d'un accessoire, etc.
 - Un accessoire ou un objet quelconque a été installé ou suspendu dans la zone de détection des capteurs.
 - Un crochet de remorquage, un porte-fanion, une antenne, ou un autre accessoire auto du commerce a été installé sur le pare-chocs.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- La hauteur du pare-chocs a changé suite à une modification de la suspension, etc.
- La zone des capteurs est extrêmement chaude lors de l'exposition en plein soleil, ou très froide par temps de gel.
- Le véhicule se trouve sur une route défoncée ou couverte de gravillons, ou sur l'herbe.
- Le véhicule est fortement incliné.
- Les capteurs interceptent des ultrasons émis par l'avertisseur, le moteur ou le radar de stationnement d'un autre véhicule, ou par les freins pneumatiques d'un camion.
- Les obstacles sont trop proches des capteurs.
- Les capteurs forment un certain angle avec un obstacle fortement réfléchissant, en verre par exemple. (L'obstacle ne renvoie pas d'ultrasons en direction des capteurs.)
- Les capteurs ne peuvent pas détecter infailliblement certains types d'obstacles, en particulier :
 - Les objets composés de matériaux fins, comme les grillages métalliques et les cordes

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

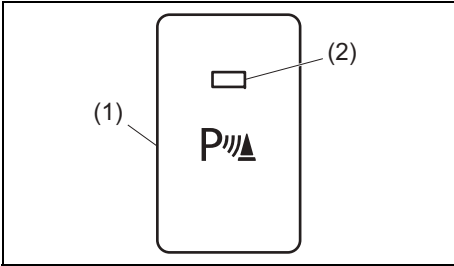
- Les bordures de trottoirs à section carrée et certains objets aux arêtes vives.
- Les grands objets évasés vers le haut, comme les panneaux de signalisation routière
- Les objets de faible hauteur, comme les bordures de trottoir.
- Les objets composés d'une matière absorbante comme le coton ou recouverts de neige.

NOTE :

- Les poteaux ou pieux fins et les obstacles situés plus bas que les capteurs deviennent indétectables quand le véhicule s'en rapproche, même s'ils étaient détectés à plus grande distance.
- Pour un panneau de signalisation routière ou un obstacle de ce genre, la distance à l'obstacle calculée par le système peut être plus courte qu'en réalité.

Pour utiliser le radar de stationnement

Contacteur du radar de stationnement



66RH120

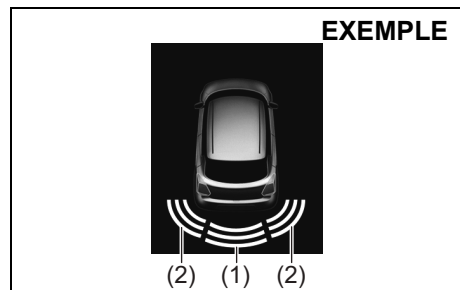
- (1) Contacteur du radar de stationnement
- (2) Témoin lumineux

- Lorsque le mode d'allumage est sur ON et que le témoin du contacteur de radar de stationnement s'allume pour indiquer que le radar de stationnement est prêt à fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Le levier sélecteur est en position "R".
- Pour désactiver le radar de stationnement, appuyer sur le contacteur du radar de stationnement et vérifier que le témoin s'éteint.

Position du contacteur	Etat du système
EXEMPLE 	ON Lorsque le témoin est allumé et que toutes les conditions nécessaires sont remplies, le système est prêt à fonctionner.
EXEMPLE 	OFF Le système est hors service. Appuyer sur le contacteur pour éteindre le témoin si vous ne souhaitez pas utiliser le radar de stationnement.

NOTE :
Si le contacteur du radar de stationnement est amené de la position OFF à la position ON lorsque le mode d'allumage est mis sur ON en appuyant sur le contacteur du moteur, le signal sonore intérieur retentit.

Signalisation des obstacles par le radar de stationnement



80SM031

- (1) Obstacle détecté par un capteur arrière central
 (2) Obstacle détecté par un capteur arrière d'angle

Quand le radar de stationnement détecte un obstacle, le bruiteur interne émet un signal sonore et un pictogramme représentant l'obstacle apparaît sur l'affichage des informations du combiné d'instruments.

- Le pictogramme affiché dépend de la position et de la distance de l'obstacle.
- Le bruiteur qui émet le signal sonore à la détection d'un obstacle se trouve derrière le siège arrière.
- Alertes en cas de détection d'obstacles par les capteurs arrières

Distance (environ)		Bruiteur	Pictogramme
Capteurs centraux	60 – 150 cm (24 – 59 in)	Signal sonore intermittent lent	Trois traits
	45 – 60 cm (18 – 24 in)	Signal sonore intermittent rapide	
	35 – 45 cm (14 – 18 in)	Signal sonore intermittent très rapide	Deux traits
	Moins de 35 cm (14 in)	Signal sonore continu	Un trait

NOTE :

- Les pictogrammes s'affichent avec un certain retard après détection des obstacles.
- Si le système détecte plusieurs obstacles en même temps, plusieurs pictogrammes apparaissent à l'affichage. Cependant, le bruiteur n'émet que le signal sonore correspondant à l'obstacle le plus proche.

Messages d'avertissement et d'indication

En cas de problème avec le système du radar de stationnement, un message d'avertissement accompagné d'un pictogramme clignotant apparaît sur l'affichage des informations de la planche de bord, et le bruiteur émet un signal sonore. Quand un message s'affiche, se conformer aux instructions.

Message	Pictogramme	Bruiteur	Cause probable et remède
	Deux traits clignotants à l'endroit d'un capteur.	Double "bip" en série	Il y a un risque d'anomalie dans le système de radar de stationnement. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.
	Un trait clignotant à l'endroit d'un capteur.	Simple "bip" en série	Le capteur indiqué est sale. Le nettoyer avec un chiffon doux.

Caméra de rétrovision
(si le véhicule en est équipé)

Lorsque le levier de changement de vitesse est déplacé en position "R" alors que le contacteur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est sur ON, le système de caméra de rétrovision affiche automatiquement la vue derrière le véhicule à l'écran.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance affichée par la caméra de la vue arrière peut différer de la distance réelle, selon les conditions de la route ou le chargement du véhicule. La zone d'affichage de la caméra étant également limitée, reculer en regardant uniquement l'écran risque de provoquer un accident ou une collision avec un objet.

La caméra de rétrovision ne peut pas remplacer l'attention du conducteur. Le conducteur est le seul responsable lors du stationnement et d'autres manœuvres de conduite similaires.

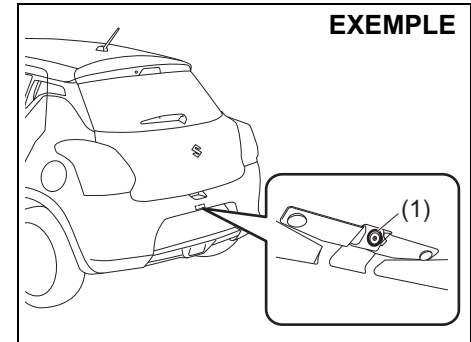
- Utiliser la caméra de la vue arrière uniquement pour une aide à la conduite.
- Toujours conduire prudemment et veiller à la sécurité de l'arrière et des alentours en regardant directement avec les yeux et en utilisant le rétroviseur.
- Veiller à ce que la ridelle arrière soit correctement fermée pendant le recul.

AVIS

Si la caméra de vue arrière est utilisée pendant une longue période lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou le mode d'allumage est sur ON, mais le moteur ne tourne pas, la batterie au plomb peut se décharger.

Ne pas laisser le contacteur d'allumage en position "ON" ou le mode d'allumage sur ON pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas.

Emplacement de la caméra de rétrovision



52RM30220

(1) Caméra de vue arrière

La caméra de vue arrière est posée à côté de l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

AVIS

La caméra de la vue arrière est un instrument de précision. Si vous heurtez la caméra, elle risque d'être cassée et de provoquer des dégâts tels qu'un incendie ou un dysfonctionnement.

- Ne pas heurter la caméra.
- Ne pas retirer la neige ou la boue qui recouvre la lentille de la caméra avec un bâton.

AVIS

Si de l'eau pénètre dans la caméra de la vue arrière, cela risque de provoquer un dysfonctionnement ou un incendie.

Ne pas utiliser d'eau sous haute pression autour de la caméra.

AVIS

Cette lentille a un revêtement dur pour empêcher qu'elle ne soit endommagée ou qu'elle ne se décolore. Si la lentille est endommagée ou si elle se décolore, l'image risque d'être obscurcie.

- Ne pas nettoyer la lentille avec une brosse.
- Ne pas nettoyer la lentille avec de l'alcool, du benzène ou un diluant.
- Ne pas appliquer de cire sur la lentille de la caméra.

NOTE :

Si de la cire de carrosserie entre en contact avec la lentille de caméra, essuyer avec un chiffon propre imbibé de détergent doux dilué avec de l'eau, puis essuyer à l'aide d'un chiffon sec.

Comment utiliser la caméra de vue arrière

- 1) Amener le contacteur d'allumage en position "ON" ou appuyer sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON.
- 2) Mettre le levier de changement de vitesse en position "R".
 - L'écran affiche automatiquement la vue derrière le véhicule.
 - Lorsque le levier de changement de vitesse passe de la position "R" à une autre position, l'écran revient à l'affichage précédent.

NOTE :

L'écran de la caméra de la vue arrière est prioritaire sur les autres modes d'affichage. Toutefois, il ne montre pas la vue de l'arrière lors de l'initialisation du système.

Plage d'affichage de la caméra de la vue arrière

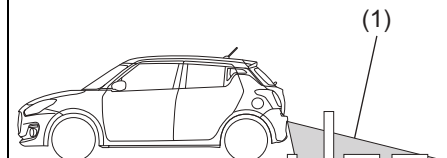
L'écran de la caméra de vue arrière affiche la zone située derrière l'extrémité arrière du pare-chocs. L'écran ne peut pas montrer les objets proches ou en dessous du pare-chocs.

L'écran de la caméra de la vue arrière ne peut pas montrer des obstacles qui se situent plus haut que la caméra. Les parties supérieures de grands objets tels que

des panneaux de signalisation ne peuvent pas s'afficher sur l'écran.

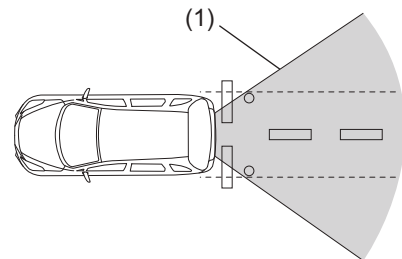
Rayon d'affichage de la caméra de vue arrière

EXEMPLE



52RM30770

EXEMPLE



68PH00317

(1) Rayon d'affichage

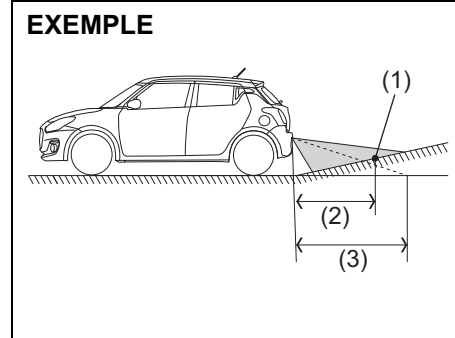
NOTE :

- Les images affichées sur l'écran provenant de la caméra de la vue arrière sont inversées (image inverse).
- Les couleurs des objets sur la caméra de la vue arrière peuvent différer de la réalité.
- L'écran de la caméra de la vue arrière peut être difficile à voir dans les conditions suivantes, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système.
 - Dans les zones sombres, lorsqu'il pleut ou la nuit.
 - Lorsque la température autour de la lentille est trop élevée/basse, ou lorsque la caméra est mouillée, lorsqu'il pleut par exemple ou pendant des périodes de forte humidité (il peut y avoir de la condensation sur la lentille de la caméra).
 - Lorsqu'un corps étranger, tel que de la boue ou une goutte d'eau, se pose sur la lentille de la caméra.
 - Lorsqu'une lumière forte entre directement dans la caméra (des lignes verticales peuvent être visibles sur l'écran).
 - Sous une lumière fluorescente (l'écran peut scintiller).
 - Lorsque la température extérieure est basse (l'image de l'écran risque d'être assombrie).

Indication d'écran de la caméra de la vue arrière

La distance affichée par la caméra de la vue arrière peut différer de la distance réelle, selon les conditions de la route ou le chargement du véhicule.

Inclinaison de montée derrière le véhicule

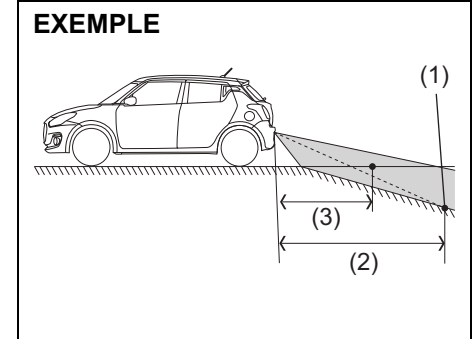


52RM30780

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

En cas d'inclinaison de montée derrière le véhicule, l'objet affiché sur l'écran apparaît plus éloigné que la distance réelle.

Inclinaison de descente derrière le véhicule



52RM30790

- (1) Objet
- (2) Distance réelle
- (3) Distance à l'écran

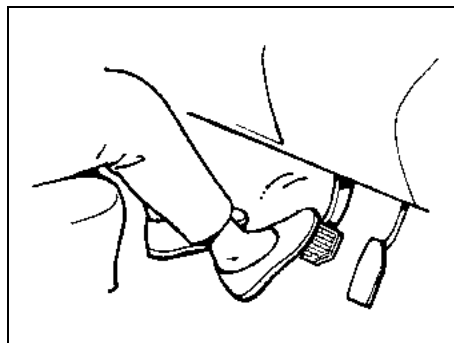
En cas d'inclinaison de descente derrière le véhicule, l'objet affiché sur l'écran apparaît plus proche que la distance réelle.

Si la vue arrière de la caméra de la vue arrière ne s'affiche pas ou que l'image est de mauvaise qualité

- Si la vue arrière de la caméra de la vue arrière ne s'affiche pas.
 - Vérifier que le contacteur d'allumage est en position "ON" ou que le mode d'allumage est sur ON.
 - Vérifier que le levier de changement de vitesse est placé en position "R".
- Si l'image de la caméra de la vue arrière est de mauvaise qualité.
 - Vérifier que la lentille de la caméra n'est pas sale.
 - S'assurer que la lumière du soleil ou les phares du véhicule qui suit ne brillent pas directement sur la lentille.

Si le système de caméra de la vue arrière ne fonctionne toujours pas correctement après avoir vérifié les éléments mentionnés ci-dessus, faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé le plus rapidement possible.

Freins



60G165S

La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule est fonction de sa vitesse. La distance de freinage à 60 km/h (37 mph), par exemple, est 4 fois supérieure à la distance de freinage nécessaire à 30 km/h (19 mph). Commencer à appuyer sur la pédale de frein lorsqu'une grande distance entre votre véhicule et le point d'arrêt se présente, puis ralentir progressivement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si de l'eau pénètre dans les dispositifs de freinage, la performance des freins va diminuer ou devenir imprévisible. Après avoir traversé de l'eau ou lavé le soubassement du véhicule, procéder à un contrôle des freins tout en conduisant à petite vitesse pour vérifier qu'ils ont conservé leur efficacité normale. Si les freins sont moins efficaces que d'habitude, les sécher en appuyant de façon répétée sur la pédale de frein tout en conduisant lentement et jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur efficacité normale.

Freins assistés

Ce véhicule est pourvu de freins assistés. Même si les freins ne sont plus assistés parce que le moteur a calé ou en raison d'une avarie quelconque, le circuit est encore parfaitement opérationnel grâce à sa réserve et permettra d'amener le véhicule à l'arrêt complet en enfonçant la pédale de frein et en la gardant au plancher. Cette réserve de puissance s'épuise à chaque utilisation de la pédale de frein. Appliquer une force uniforme et progressive sur la pédale. Ne jamais pomper la pédale.

AVERTISSEMENT

Sans la réserve de puissance du système de freinage, le véhicule peut quand même être arrêté en appuyant sur la pédale de frein avec une force supérieure à celle normalement requise. La distance de freinage peut, toutefois, s'avérer plus grande.

Système d'assistance au freinage

En cas de freinage brusque, le système d'assistance au freinage détecte un cas d'arrêt d'urgence et aide le conducteur ne pouvant pas maintenir fermement la pédale de frein en assurant une force de freinage supplémentaire.

NOTE :

Appuyer rapidement et fortement sur la pédale de frein peut produire un bruit de cliquetis. Ceci est normal et signale que le système d'assistance au freinage fonctionne normalement.

Système antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression du freinage, empêche le dérapage. Ces systèmes aident également au maintien du contrôle du véhicule au freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque.

Les systèmes ABS sont automatiques et ne requièrent pas de techniques particulières de freinage. Il suffit d'appuyer sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand le système entre en fonction, la pédale de frein risque de se déplacer légèrement.

NOTE :

- *Le système ABS ne peut pas fonctionner si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 km/h (6 mph).*
- *Quand le système ABS entre en fonction, un bruit de cognement peut se faire entendre ou une certaine pulsation peut se faire sentir dans la pédale de frein. Ceci est normal et signale que la pression du liquide de frein est proprement régulée.*
- *Un son de fonctionnement risque de retentir lors du démarrage du moteur ou après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit signale que les systèmes précédents passent en auto-contrôle. Il ne signale pas une défaillance.*

AVERTISSEMENT

- **Sur certaines surfaces meubles (gravier, routes enneigées ou autre) la distance nécessaire pour arrêter complètement un véhicule équipé d'un système ABS risque d'être sensiblement plus grande que celle d'un véhicule équipé d'un système de freinage ordinaire. Avec un système de freinage ordinaire, les roues qui patinent creusent littéralement dans la couche de gravier ou de neige, ce qui a pour effet de raccourcir la distance jusqu'à l'arrêt total du véhicule. L'ABS minimise l'effet de résistance. Prévoir une plus longue distance jusqu'à l'arrêt total sur les surfaces instables.**
- **Sur les routes pavées normales, certains conducteurs peuvent obtenir des distances de freinage légèrement plus courtes avec des systèmes de freinage qu'avec des systèmes ABS.**

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Dans tous les cas, un système ABS offre toujours l'avantage d'aider au contrôle du véhicule. Toujours garder à l'esprit toutefois qu'un système ABS ne compense pas de mauvaises conditions routières ou climatiques, ni les erreurs de jugement des conducteurs. Utiliser un bon jugement et ne pas conduire trop vite.



(1)



(2)

54MN069

(1) Témoin d'alerte ABS

(2) Témoin d'alerte de système de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'alerte ABS (1) s'allume sur le combiné d'instruments et reste allumé pendant que le véhicule roule, le système ABS est probablement défectueux. S'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour une inspection immédiate du système ABS. En cas de problème dans le système ABS, les freins fonctionnent comme des freins normaux sans fonction ABS.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le témoin d'alerte ABS (1) et le témoin d'alerte de système de freinage (2) restent tous les deux allumés sur le combiné d'instruments ou s'ils s'allument simultanément pendant la marche du véhicule, la fonction antiblocage et la fonction de régulation de la force de freinage arrière (fonction à répartiteur de la force freinage) du système ABS sont probablement défectueuses. Le cas échéant les roues arrière risquent facilement de déraeper et le véhicule peut même, dans le pire des cas, faire un tête à queue en cas de freinage sur une route glissante ou même de simple freinage brusque sur une route pavée sèche. S'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour une inspection immédiate du système ABS. Conduire avec prudence et éviter dans la mesure du possible les coups de frein brusques.

Fonctionnement de l'ABS

La vitesse des roues est contrôlée en permanence par un ordinateur. Cet ordinateur compare les changements de vitesse des roues en cas de freinage. Si les roues ralentissent brusquement en raison d'une perte d'adhérence, l'ordinateur procède à une modification de la pression de freinage plusieurs fois par seconde pour éviter le blocage des roues. Au démarrage du véhicule ou à l'accélération après un arrêt brusque, un bruit provisoire de moteur ou de cliquetis risque de se faire entendre quand le système se réinitialise ou procède à un auto-contrôle.

AVERTISSEMENT

Le système ABS risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Le système ABS fonctionne en effet en comparant les changements de vitesse des roues. Toujours utiliser des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.

Programme de Stabilité Electronique (ESP®)

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Le programme de stabilité électronique (ESP®) facilite le contrôle du véhicule dans les virages si les roues avant ou les roues arrière dérapent. Il vous aide aussi au maintien de la puissance lors de l'accélération sur des routes meubles et glissantes. Le système fonctionne par régulation de la puissance du moteur et par une application sélective des freins. De plus, le système ESP® permet d'éviter les dérapages en régulant la pression du freinage.

AVERTISSEMENT

Le système ESP® n'est pas en mesure d'améliorer la stabilité à la conduite du véhicule dans toutes les circonstances et ne contrôle pas la totalité du système de freinage du véhicule. Le système ESP® ne peut pas empêcher les accidents, en particulier ceux résultant d'une vitesse excessive dans les virages ou de l'aquaplaning. Seuls les conducteurs prudents et alertes peuvent prévenir les accidents. Les possibilités d'un véhicule équipé d'un système ESP® ne doivent jamais se substituer à la prudence au volant.

Le programme ESP® comprend les trois systèmes suivants:

Système de contrôle de la stabilité

Le système de contrôle de la stabilité du véhicule assure le contrôle intégré de fonctions du type anti-blocage des freins, contrôle de la traction, contrôle du moteur, etc. Ce système assure un contrôle automatique des freins et du moteur pour éviter les dérapages dans les virages sur revêtement glissant ou en cas de manœuvre brusque du volant.

Système de contrôle de la traction

Le système de contrôle de la traction permet d'éviter automatiquement le dérapage des roues au démarrage ou en cas d'accélération brusque sur une surface glissante. Le système n'entre en fonction que s'il détecte qu'une ou plusieurs roues entrent en dérapage ou commencent à perdre de l'adhérence. Quand ceci se produit, le système agit sur les freins des roues avant et arrière et réduit la puissance du moteur pour limiter le dérapage des roues.

NOTE :

Un son de fonctionnement risque de retentir lors du démarrage du moteur ou après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit signale que les systèmes précédents passent en autocontrôle. Il ne signale pas une défaillance.

Système antiblocage des freins (ABS)

Le système ABS, en régulant électroniquement la pression du freinage, empêche le dérapage. Ces systèmes aident également au maintien du contrôle du véhicule au freinage sur routes glissantes ou en cas de freinage brusque. Les systèmes ABS sont automatiques et ne requièrent pas de techniques particulières de freinage. Il suffit d'appuyer sur la pédale de frein sans pomper. Le système ABS entre en fonction dès qu'il détecte un blocage des roues. Quand

le système ABS entre en fonction, une certaine pulsation peut se faire sentir dans la pédale de frein.

(pour obtenir des informations supplémentaires sur le système ABS, se reporter au point "Freins" dans cette section).

NOTE :

Le système ABS ne peut pas fonctionner si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 km/h (6 mph).

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ou les roues utilisés ne sont pas du type indiqué dans le manuel du propriétaire. Toujours utiliser des roues ou des pneus de remplacement de la taille et du type spécifiés dans ce manuel du propriétaire.
- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus ne sont pas gonflés à la pression de gonflage spécifiée.
- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si des chaînes sont montées sur les pneus.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pneus sont très usés. Toujours changer les pneus quand les indicateurs d'usure intégrés dans les structures deviennent visibles.
- Le système ESP® ne peut pas se substituer à des pneus neige ou à des chaînes pour la conduite sur routes enneigées.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le système ESP® risque de ne pas fonctionner correctement si les pièces relatives au moteur comme le silencieux ne sont pas des pièces d'origine ou sont particulièrement détériorées.
- Ne pas modifier la suspension du véhicule sous peine de fonctionnement défectueux du système ESP®.

NOTE :

- *Quand le système ESP® entre en fonction, un bruit de cognement peut se faire entendre ou une certaine pulsation peut se faire sentir dans la pédale de frein. Ceci est normal et signale que la pression du liquide de frein est proprement régulée.*

- *Un son de fonctionnement risque de retentir lors du démarrage du moteur ou après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit signale que les systèmes précédents passent en auto-contrôle. Il ne signale pas une défaillance.*

Les témoins du système ESP® sont les suivants:

Témoin d'alerte ESP®



52KM133

Ce témoin clignote 5 fois par seconde quand l'un des systèmes suivants est activé.

- Système de contrôle de la stabilité
- Système de contrôle de la traction

Si ce témoin clignote, conduire avec prudence.

Lorsque le contacteur d'allumage est amené en position "ON", ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur ON, ce témoin s'allume brièvement pour permettre au conducteur d'en vérifier le fonctionnement.

AVIS

Si le témoin d'alerte ESP® s'allume ou reste allumé pendant la marche du véhicule, les systèmes ESP® (autre que ABS) sont probablement défectueux. Faire vérifier les systèmes par un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

Si le témoin d'alerte ESP® s'allume et reste allumé pendant la marche du véhicule pour signaler que les systèmes ESP® (autre qu'ABS) sont défectueux, le système de freinage fonctionnera comme un système ABS normal mais sans fonction ESP® supplémentaire.

Témoin ESP® OFF

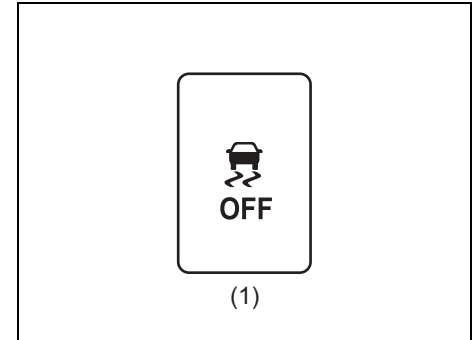


57L30045

Dans des conditions de conduite normales, activer le système ESP® pour bénéficier de l'ensemble des avantages des systèmes ESP®.

Si le véhicule s'ensable ou s'embourbe dans la boue ou la neige, il peut s'avérer nécessaire de couper les systèmes ESP® (autres que ABS) pour permettre aux roues de déraiper ou patiner.

Contacteur ESP® OFF



75RM055

(1) Contacteur ESP® OFF

Quand le contacteur ESP® OFF situé sur le tableau de bord est actionné et maintenu enfoncé pour désactiver les systèmes ESP® (autre que l'ABS), le témoin ESP® OFF s'allume dans le combiné d'instruments.

Quand les systèmes ESP® (autre que l'ABS) ont été désactivés, ne pas oublier de les réactiver avant de mener une conduite normale.

FONCTIONNEMENT DU VEHICULE

Appuyer à nouveau sur le contacteur ESP® OFF pour éteindre le témoin ESP® OFF et remettre l'ensemble des systèmes ESP® en fonction.



52RM30800F

Si le message de l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage des informations, il y a probablement une anomalie dans le système ESP®. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

Le système ESP® est inactif tant que ce message est affiché.

NOTE :

- Si votre véhicule est équipé du système d'assistance de freinage à radar, lorsque le système ESP® est désactivé, le système d'assistance de freinage à radar s'éteindra.

- Si votre véhicule est équipé du système d'assistance de freinage à double capteur, lorsque le système ESP® est désactivé, le système d'assistance de freinage à double capteur, l'avertissement de changement de voie, l'avertissement de balancement du véhicule et la reconnaissance des panneaux de signalisation seront désactivés. (L'assistant de feux de route ne s'éteint pas.)

Témoin d'alerte ABS / Témoin d'alerte des freins

Voir "Freins" dans cette section.

Système de régulation de la vitesse en descente (si le véhicule en est équipé)

Le système d'aide au démarrage en côte est conçu pour faciliter les démarrages en côte dans les pentes. Pendant le démarrage en côte, le système retient le véhicule (environ 2 secondes) pour l'empêcher de reculer pendant qu'on déplace le pied de la pédale de frein vers la pédale d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas avoir une confiance excessive dans le système d'aide au démarrage en côte. Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas infallible et ne peut empêcher le véhicule de reculer dans certaines situations de charge ou de profil de route. Il faut toujours s'attendre à devoir appuyer sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de reculer. Toute inattention pourrait être à l'origine d'une perte de contrôle du véhicule et d'un accident, faute d'avoir appuyé à temps sur la pédale de frein.
- Le système d'aide au démarrage en côte n'est pas conçu pour tenir le véhicule immobile pendant les arrêts en côte.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Dès que la pédale de frein est relâchée, accélérer pour faire rouler immédiatement le véhicule. 2 secondes après avoir relâché la pédale de frein, le système d'aide au démarrage en côte est remis hors service. Le cas échéant, le véhicule risque de rouler vers le bas, ce qui peut provoquer un accident en fonction du degré de pente. De plus, si le moteur calait, la direction assistée et les freins assistés ne fonctionneraient plus ; le conducteur pourrait être surpris par la forte résistance du volant et de la pédale de frein, ce qui pourrait être à l'origine d'un accident ou endommager le véhicule.

Le système d'aide au démarrage en côte est efficace pendant 2 secondes au maximum lorsque le pied est retiré de la pédale de frein si l'ensemble des conditions suivantes est réuni.

- 1) Le levier de changement de vitesse est en position de marche avant ou en marche arrière.
- 2) Le frein de stationnement est relâché.
- 3) Le véhicule est sur une côte montante.

Sur les modèles équipés du système ENG A-STOP, le système de commande de maintien en côte est activé lorsque le moteur redémarre après avoir été arrêté automatiquement, même si les conditions précédentes ne sont pas remplies.

NOTE :

Lorsque le système d'aide au démarrage en côte est activé, les conditions suivantes peuvent se produire, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- Il est possible que vous perceviez un bruit provenant du compartiment moteur.
- Comme la pédale de frein devient lourde, il peut être par conséquent difficile pour vous de l'enfoncer.

Si le message de l'illustration ci-dessus apparaît sur l'affichage des informations, il y a probablement une anomalie dans le système d'aide au démarrage en côte. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

Le système d'aide au démarrage en côte est inactif tant que ce message est affiché.

COMBINE D'INSTRUMENTS DE TYPE B



COMBINE D'INSTRUMENTS DE TYPE C

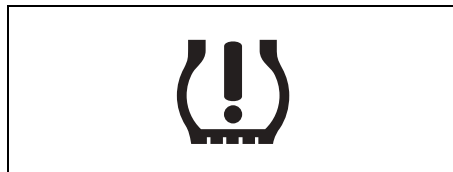


52RM30810F

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus est destiné à avertir le conducteur quand un ou plusieurs pneus du véhicule sont sensiblement sous-gonflés. Chacune des roues est équipée d'un capteur TPMS permettant au système d'identifier la roue par un code d'identification unique. Les capteurs TPMS transmettent des signaux de pression de pneu au récepteur du dispositif de commande du système de surveillance de la pression des pneus. Quand le signal de pression de l'un ou plusieurs des pneus dénote une pression de gonflage nettement insuffisante, le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume.

Témoin d'alerte de basse pression de pneu



52D305

Tous les pneus doivent être contrôlés au moins une fois par mois à froid et regonflés à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette d'information de pression de gonflage du pneu. (Si le véhicule est équipé de pneus d'une taille différente de la taille indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'affichette d'information sur les pneus, il appartient à l'utilisateur de déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Dans un but de réduire davantage la consommation de carburant, ce véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin d'alerte de basse pression des pneus quand il détecte une pression de gonflage nettement insuffisante pour un ou plusieurs des pneus.

Quand le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume, il faut dès que possible arrêter le véhicule et regonfler les pneus à la pression correcte.

Rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé entraîne une surchauffe qui peut entraîner la défaillance du pneu. En outre, une pression de gonflage insuffisante augmente la consommation de carburant, entraîne une usure rapide de la bande de roulement du pneu, rend le véhicule moins maniable et augmente la distance de freinage.

Le système TPMS ne dispense pas d'effectuer normalement le contrôle et l'entretien des pneus, et il est de la responsabilité du conducteur de maintenir les pneus à la pression correcte, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau où il provoque l'allumage du témoin d'alerte de basse pression des pneus du TPMS.

⚠ AVERTISSEMENT

S'en remettre entièrement au système de surveillance de la pression des pneus et ne regonfler les pneus que quand le système réagit peut être à l'origine d'une perte de contrôle du véhicule et d'un accident.

Contrôler la pression de gonflage tous les mois quand les pneus sont froids. Si nécessaire, les régler à la pression de gonflage recommandée telle qu'elle est mentionnée sur la plaque d'informations des pneus du véhicule et dans ce manuel du propriétaire. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point "Pneus" de la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

⚠ AVERTISSEMENT

Le manquement à prendre les mesures correctives qui s'imposent si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne fonctionne plus ou s'il s'allume et clignote pendant la conduite peut être à l'origine d'un accident.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'allume pas pendant 2 secondes après avoir mis le contacteur d'allumage en position "ON" ou après avoir pressé le contacteur du moteur pour faire passer le mode d'allumage sur ON, ou si il s'allume et clignote pendant la conduite, faire contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. Même si le témoin cesse de clignoter et que le système de contrôle semble fonctionner à nouveau normalement, ne pas oublier de le faire contrôler par un concessionnaire SUZUKI agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

La capacité de charge des pneus est réduite si la pression de gonflage est insuffisante. Même s'ils ne sont que légèrement sous-gonflés, la charge s'exerçant sur les pneus peut excéder leur capacité de charge et il y a un risque accru de défaillance d'un pneu. Le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne peut pas avertir de cette situation car il ne s'allume que s'il y a au moins un pneu très sensiblement sous-gonflé. Contrôler et régler la pression de gonflage au moins une fois par mois. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point "Pneus" de la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec le témoin d'alerte de basse pression des pneus allumé peut générer un accident avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume et reste allumé, réduire la vitesse et éviter les coups de volant et coups de frein brusques. Il faut savoir que rouler avec un pneu sensiblement sous-gonflé peut entraîner la surchauffe et la défaillance du pneu, rend le véhicule moins maniable et réduit l'efficacité du freinage. S'arrêter dès que possible dans un endroit sûr pour contrôler les pneus.

- Si un pneu est à plat, le remplacer par la roue de secours (sur modèles équipés). Pour remplacer une roue, voir "Instructions de mise sur cric" dans la section "SERVICES D'URGENCE". Pour rétablir le fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus du TPMS après une crevaison, voir aussi le point "Remplacement des pneus et/ou des roues".

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- Si le véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaisons au lieu d'une roue de secours, consulter le point "Kit de réparation des crevaisons (si le véhicule en est équipé)" dans la section "ENTRETIEN D'URGENCE" pour obtenir des instructions sur la réparation d'urgence d'une crevaison.
- Si un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés, régler dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus à la valeur recommandée de pression de gonflage.

L'allumage du témoin d'alerte de basse pression des pneus peut résulter d'une perte d'air naturelle dans le temps, ou des variations de pressions induites par les changements de température et de pression atmosphériques. Dans ce cas, le témoin d'alerte de basse pression des pneus doit s'éteindre quand les pneus sont regonflés à la pression d'air indiquée sur l'étiquette d'information des pneus.

Pour que le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'éteigne, régler la pression des pneus à froid, puis conduire le véhicule pendant environ 10 minutes.

Lorsque la pression de gonflage réglée est reconnue, le témoin d'alerte de basse pression s'éteint et l'affichage des informations affiche la pression de gonflage actuelle (en sélectionnant la surveillance TPMS (si équipé)).

AVIS

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'éteint pas même lorsque le véhicule a été conduit pendant plus de 10 minutes après le réglage de la pression des pneus à froid, il peut y avoir un problème au niveau du TPMS. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Si le témoin se rallume peu après le réglage de la pression de tous les pneus, l'un des pneus peut être crevé. Si un pneu est à plat, le remplacer par la roue de secours (sur modèles équipés).

Voir "Instructions de mise sur cric" dans la section "SERVICES D'URGENCE". Pour rétablir le fonctionnement normal du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un pneu à plat, se référer au point "Remplacement des pneus et/ou des roues".



NOTE :

- Pour un certain type de combiné d'instruments uniquement, l'affichage des informations indique l'avertissement et l'indicateur de message lorsque ce témoin s'allume.
- Quand la pression de gonflage des pneus est réglée à haute altitude, il arrive que le témoin d'alerte de basse pression des pneus ne s'éteigne pas même quand la pression de gonflage a été réglée dans tous les pneus. Dans ce cas, régler la pression de gonflage à une valeur légèrement plus élevée que celle indiquée sur l'affichette d'information sur les pneus.
- Il arrive que le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'éteigne de temps à autre après s'être allumé. Cela peut être dû à une augmentation de la température de surface après un long trajet ou après avoir roulé à une température atmosphérique très élevée. Même si le

témoin d'alerte de basse pression des pneus s'éteint après s'être allumé, contrôler la pression de gonflage de tous les pneus.

- Pour que les variations normales de la température et de la pression atmosphérique ne provoquent pas l'allumage intempestif du témoin d'alerte de basse pression des pneus, il est important de contrôler et de régler la pression des pneus lorsque les pneus sont froids. Si vous vérifiez les pneus après la conduite, ils sont chauds. Même si la pression des pneus semble être bonne dans cet état, elle pourrait tomber en dessous de la pression indiquée lorsque les pneus refroidissent. En outre, si les pneus sont gonflés à la pression indiquée dans un garage chauffé, la pression des pneus pourrait tomber en dessous de celle spécifiée pendant la conduite du véhicule à l'extérieur à température très froide. En cas de réglage de la pression des pneus dans un garage où la température est supérieure à la température atmosphérique, il faut augmenter la pression de gonflage recommandée de 1 kPa pour chaque écart de 0,8 °C entre la température du garage et la température atmosphérique.

Témoin d'anomalie du TPMS

Ce véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du TPMS pour avertir le conducteur quand ce système n'est pas en état de fonctionner normalement.

Le témoin d'anomalie du TPMS est interdépendant du témoin d'alerte de basse pression des pneus. A la détection d'une anomalie de fonctionnement du système, le témoin d'alerte clignote pendant environ 75 secondes, puis reste allumé en continu. Il se comporte ainsi chaque fois que le véhicule démarre, tant que l'anomalie persiste.

Le témoin d'anomalie du TPMS n'est pas réinitialisé quand on arrête le moteur et il reste actif jusqu'au retour à l'état normal.

Quand ce témoin d'anomalie est allumé, le système n'est pas en état de détecter et de signaler normalement le sous-gonflage des pneus. Les causes d'anomalie du TPMS sont multiples, en particulier l'installation sur le véhicule de pneus ou de jantes de substitution avec lesquels le système TPMS ne peut pas fonctionner correctement. Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes, il faut toujours vérifier que le témoin d'anomalie du TPMS ne s'allume pas pour s'assurer que le TPMS peut continuer à fonctionner normalement avec les nouveaux pneus ou jantes.

AVIS

Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés si on ne prend pas certaines précautions.

- Nous recommandons vivement de s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé quand il faut réparer ou remplacer les pneus. Les capteurs de pression des pneus peuvent être endommagés lors de l'installation ou de la dépose des pneus.
- Ne pas utiliser d'agent liquide de réparation sur un pneu à plat sauf si le véhicule est équipé d'un kit de réparation des crevaisons à la place d'une roue de secours.

AVIS

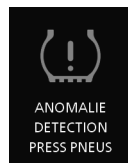
Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume fréquemment, il y a peut être un problème avec un ou plusieurs pneus, avec les capteurs de pression des pneus, ou ailleurs dans le système.

Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume fréquemment, faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

COMBINE D'INSTRUMENTS DE TYPE B



COMBINE D'INSTRUMENTS DE TYPE C



52RM30830F

NOTE :

Pour un certain type de combiné d'instruments uniquement, l'affichage des informations indique l'avertissement et l'indicateur de message lorsque ce témoin s'allume.

Limites du TPMS

Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement dans certaines circonstances. C'est en particulier le cas dans les situations suivantes qui peuvent provoquer l'allumage du témoin d'alerte de basse pression des pneus et son clignotement.

- Quand on a remplacé un pneu crevé par la roue de secours.
- Si on inclut la roue de secours lors d'une opération de permutation des pneus.
- Si un capteur TPMS a été endommagé lors d'un changement de roue, ou si un

agent liquide de réparation de crevaisons est utilisé.

- Lorsque le signal électronique du capteur TPMS est perturbé de l'une des manières suivantes :
 - La présence d'appareils ou installations électriques utilisant des ondes radio dans le voisinage.
 - Un film de métal pouvant causer des perturbations d'ondes radio est fixé sur la glace.
 - Une épaisse couche de neige ou de glace recouvre le véhicule, les roues ou les logements de roues.
 - Des pneus neige dépourvus de capteurs TPMS d'origine ou des chaînes sont utilisés.
- Si on utilise des jantes ou pneus autre que l'équipement SUZUKI d'origine.
- Si la pression de l'un des pneus est trop élevée.
- S'il y a un problème avec le récepteur du dispositif de commande du système TPMS.

Réglage TPMS (pour combiné d'instruments-Type A)

- Une des valeurs initiales de pression des pneus située sur l'étiquette d'information sur les pneus peut être utilisée pour le réglage.
 - Mode confort
 - Mode Chargement

Pour plus de détails sur le mode de réglage, se reporter à "Mode de configuration" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids de la charge n'est plus le même, régler la pression des pneus en fonction de l'étiquette d'informations de pneus et définir la pression initiale via l'affichage des informations. Si le poids de la charge, la pression des pneus et la valeur initiale ne correspondent pas, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

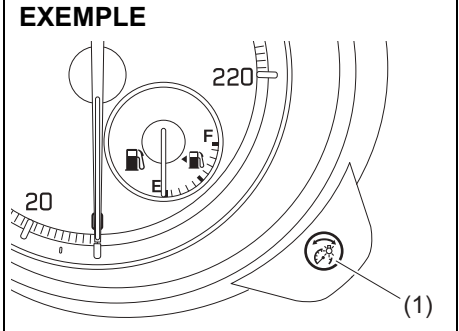
Réglage TPMS (pour combiné d'instruments-Type B ou C)

- Vous pouvez vérifier la pression de gonflage actuelle des pneus sur l'affichage des informations.
- Une des valeurs initiales de pression des pneus située sur l'étiquette d'information sur les pneus peut être utilisée pour le réglage.
 - Mode confort
 - Mode Chargement

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids de la charge n'est plus le même, régler la pression des pneus en fonction de l'étiquette d'informations de pneus et définir la pression initiale via l'affichage des informations. Si le poids de la charge, la pression des pneus et la valeur initiale ne correspondent pas, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

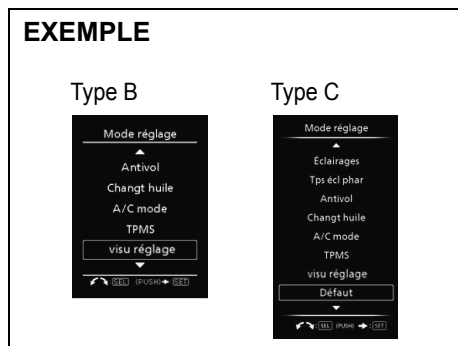
Pour vérifier la pression de gonflage actuelle du pneu.



52RM20560

- 1) Lorsque le mode d'allumage est ON et que le véhicule est immobile, appuyer et maintenir le bouton de sélection d'affichage (1) sur le combiné d'instruments pendant plus de 3 secondes pour changer l'affichage des informations vers le mode de réglage.

EXEMPLE



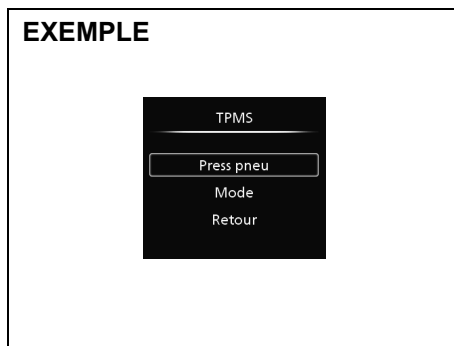
52RM30840F

- 2) Tourner le bouton de sélection d'affichage (1) vers la gauche ou la droite pour sélectionner "TPMS" et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage.

NOTE :

Pour sortir du mode de configuration, sélectionner "Retour" et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (1).

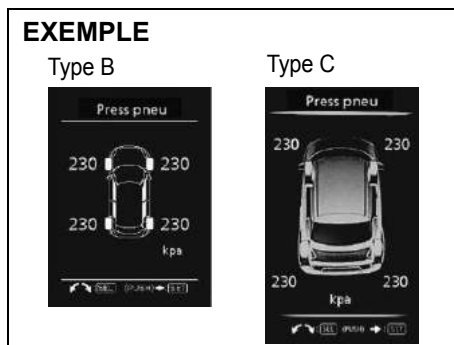
EXEMPLE



52RM30850F

- 3) Tourner le bouton de sélection d'affichage (1) vers la gauche ou la droite pour sélectionner "Press pneu" et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage.

EXEMPLE



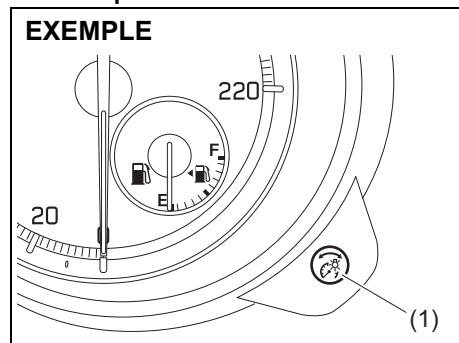
52RM30860F

- 4) L'écran affiche la pression de gonflage actuelle du pneu.

NOTE :

- Si le témoin d'alerte de basse pression des pneus s'allume, l'affichage des informations passe à l'affichage "Press pneu" et l'indication de la pression des pneus correspondante clignote pour vous avertir quel pneu(s) a (ont) une basse pression.
- L'affichage peut ne pas indiquer la pression de gonflage des pneus pendant environ 10 minutes une fois que le véhicule a commencé à rouler. En effet, le système TPMS prend connaissance de la pression de gonflage des pneus au cours de ces 10 minutes. L'écran affiche la pression de gonflage des pneus après que 10 minutes se sont écoulées.
- Si vous arrêtez le véhicule et tournez le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou changez le mode d'allumage sur LOCK (OFF), puis laissez ainsi pendant 20 minutes ou plus, la pression des pneus sera réinitialisée et affichera 0 kPa lorsque le moteur redémarre. Dans ce cas, l'indication actuelle de la pression des pneus va récupérer après avoir conduit pendant un certain temps. Toutefois, si l'une des pressions des pneus a été détectée comme étant en basse pression avant d'arrêter le moteur, l'indication de la pression des pneus peut ne pas récupérer et peut afficher "---".

Pour définir la valeur initiale de pression des pneus



- 1) Lorsque le contacteur d'allumage est "ON" ou que le mode d'allumage est en position ON et que le véhicule est immobile, appuyer et maintenir le bouton de sélection d'affichage (1) sur le combiné d'instruments pendant plus de 3 secondes pour changer l'affichage des informations vers le mode de réglage.

EXEMPLE

Type B



Type C



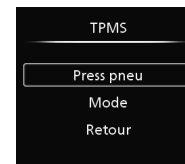
52RM30840F

- 2) Tourner le bouton de sélection d'affichage (1) vers la gauche ou la droite pour sélectionner "TPMS" et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage.

NOTE :

Pour sortir du mode de configuration, sélectionner "Retour" et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (1).

EXEMPLE



52RM30850F

- 3) Tourner le bouton de sélection d'affichage (1) vers la gauche ou la droite pour sélectionner "Mode" et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage.

EXEMPLE

Type B

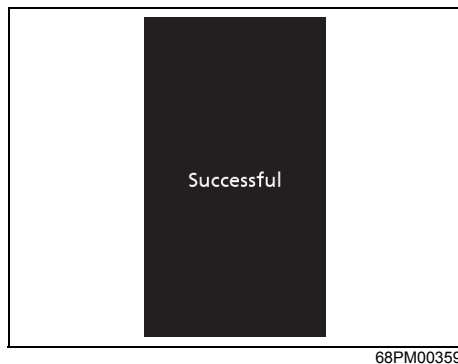


Type C



52RM30870F

- 4) Tourner le bouton de sélection d'affichage (1) vers la gauche ou la droite pour sélectionner la valeur initiale et appuyer sur le bouton de sélection d'affichage.



- 5) Lorsque le message de l'illustration ci-dessus est affiché, le réglage est terminé.

Remplacement des pneus et/ou des roues

Dans le cas d'un pneu à plat remplacé par la roue de secours, SUZUKI recommande de faire monter un nouveau pneu sur la roue ayant subi la crevaillon chez un concessionnaire SUZUKI agréé. Le système TPMS étant déjà configuré pour reconnaître le code d'identification de la jante d'origine, il continuera à fonctionner normalement dans l'éventualité d'un autre changement de roue.

Si toutes les roues du véhicule demandent à être remplacées, un concessionnaire SUZUKI agréé doit s'assurer que les capteurs de TPMS sont montés sur les nouvelles roues et doit paramétrer le TPMS pour reconnaître les nouveaux capteurs.

NOTE :

La roue de secours n'est pas équipée de capteur TPMS. On ne doit utiliser la roue de secours qu'à titre de dépannage et, pour que le système TPMS fonctionne à nouveau normalement, remplacer la roue de secours dès que possible.

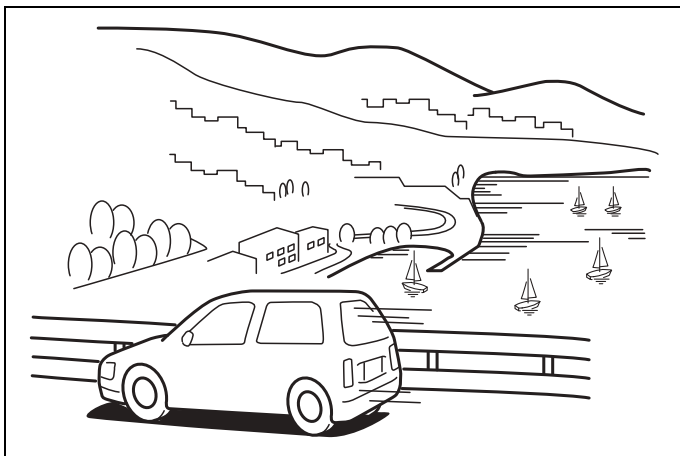
AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par SUZUKI peut être à l'origine de défaillances du TPMS.

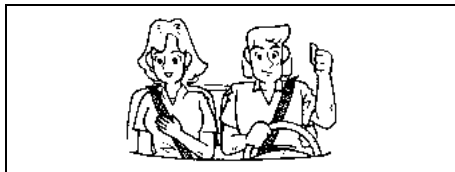
Quand on remplace des pneus ou des roues, n'utiliser que les pneus et les roues que SUZUKI recommande en équipement standard ou en option pour ce véhicule. Pour plus de détail, voir la partie "Pneus" en section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

CONSEILS DE CONDUITE

Rodage	4-1
Convertisseur catalytique	4-1
Pour une moindre consommation de carburant	4-3
Conduite sur autoroute	4-3
Conduite en montagne	4-4
Conduite sur routes glissantes	4-4
Conduite hors route	4-7
Lorsque vous arrivez dans une zone inondée	4-7



60G409



52D078

⚠ AVERTISSEMENT

- **Toujours boucler les ceintures de sécurité.** Même si les sièges avant sont équipés d'airbags, le conducteur et les passagers doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Voir comment utiliser ces ceintures de sécurité à la section "Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfants".
- **Ne jamais conduire sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.** L'alcool et les stupéfiants risquent de sérieusement réduire l'aptitude à conduire et augmentent les risques de blessure pour la personne concernée et pour les passagers. Éviter également de conduire en état de fatigue, en cas de maladie, de tension nerveuse ou de stress.

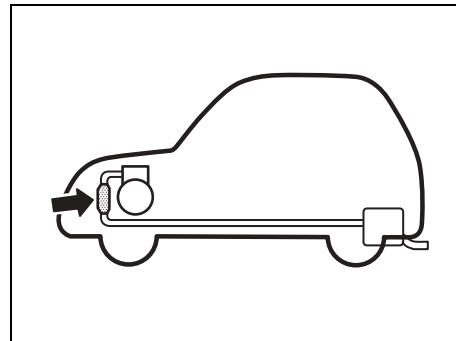
Rodage

AVIS

L'efficacité et la fiabilité futures du moteur dépendent du soin et des précautions pris au cours de ses premières heures d'utilisation. Il est particulièrement important de bien respecter les précautions suivantes au cours des 960 premiers kilomètres (600 miles).

- Après le démarrage, ne pas faire tourner le moteur à haut régime. L'amener progressivement à température.
- Éviter de rouler à vitesse constante pendant trop longtemps. Les pièces en mouvement se roderont mieux si la vitesse varie.
- Démarrer lentement. Évitez les démarrages "sur les chapeaux de roue".
- Éviter tout freinage brusque, en particulier pendant les premiers 320 km (200 miles) de conduite.
- Ne pas conduire lentement quand la boîte-pont est dans un rapport supérieur.
- Conduire à régime moteur modéré.
- Ne pas atteler de remorque au véhicule pendant les premiers 960 km (600 miles) de fonctionnement.

Convertisseur catalytique



80G106

Le convertisseur catalytique vise à réduire la quantité de polluants nocifs présents dans les gaz d'échappement. L'utilisation de carburant au plomb avec des véhicules équipés de convertisseurs catalytiques est interdite par la loi étant donné que le plomb désactive les éléments réducteurs des polluants du système de catalyseur.

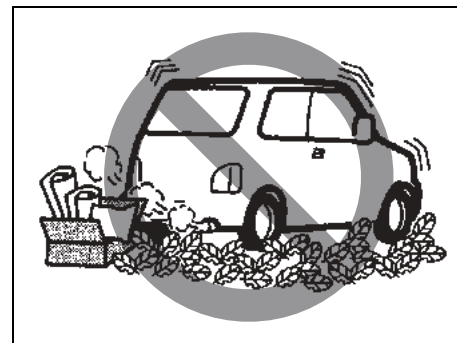
Le convertisseur est conçu pour durer autant que le véhicule dans des conditions d'utilisation normale et avec un carburant sans plomb. Aucune opération d'entretien particulière n'est à effectuer. Toutefois, il est très important que le moteur soit toujours parfaitement réglé. Les ratés d'allumage, qui peuvent provenir d'un moteur mal réglé, risquent d'entraîner la sur-

chauffe du convertisseur catalytique. Celui-ci, comme d'autres parties du véhicule, risque alors d'être définitivement détérioré.

AVIS

Pour minimiser les risques de détérioration du convertisseur catalytique et des autres parties du véhicule :

- Maintenir le moteur en bon état de marche.
- En cas de dysfonctionnement du moteur, en particulier en cas de raté d'allumage ou de baisse des performances, faire rapidement vérifier le véhicule.
- Ne pas couper le moteur ou couper l'allumage quand la boîte-pont est enclenchée et que le véhicule est en mouvement.
- Ne pas tenter de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule ou dans une descente.
- Ne pas faire tourner le moteur au ralenti après avoir débranché ou retiré un câble de bougie d'allumage, pendant un essai de diagnostic par exemple.
- Ne pas laisser le moteur tourner trop longtemps au ralenti si celui-ci semble irrégulier ou en cas d'autre problème.
- Ne pas attendre que le réservoir de carburant soit vide pour faire le plein.



54G584S

⚠ AVERTISSEMENT

Attention où vous garer le véhicule !
Le convertisseur catalytique et les pièces du système d'échappement peuvent devenir très chauds. Comme pour tout véhicule, ne pas conduire ou garer ce véhicule dans des endroits où des matières inflammables du type herbes ou feuilles sèches risquent d'entrer en contact avec le système d'échappement chaud.

Pour une moindre consommation de carburant

Les précautions suivantes vous permettront d'économiser du carburant.

Ne pas laisser tourner inutilement le moteur au ralenti

Si vous garez votre véhicule pendant plus d'une minute, coupez le moteur et redémarrez-le plus tard. Lorsque vous démarrez un moteur froid, ne le laissez pas tourner au ralenti ou mettez les pleins gaz jusqu'à ce que le moteur atteigne la température de fonctionnement. Laissez le moteur monter en température en roulant.

Eviter les démarrages "sur les cha-peaux de roues"

Les démarrages brutaux aux feux ou aux stops consomment inutilement du carburant et réduisent la durée de vie du moteur. Démarrer en douceur.

Eviter les arrêts inutiles

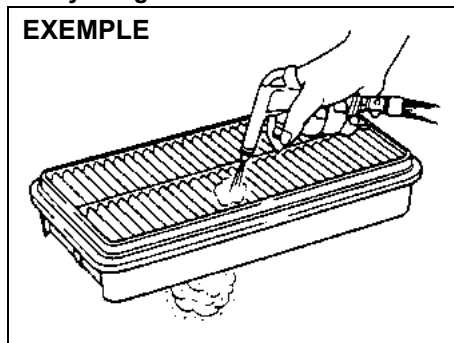
Eviter toute décélération et arrêt inutiles. Dans la mesure du possible, conservez une vitesse modérée et constante. Toute décélération suivie d'une accélération consomme davantage de carburant.

Rouler à vitesse constante

Conduire à une vitesse constante dans la mesure où les conditions de la route et de circulation le permettent.

Nettoyer régulièrement le filtre à air

EXEMPLE



60A183

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

Réduire la charge au minimum

Plus la charge est élevée, plus le véhicule consomme de carburant. Décharger les bagages ou marchandises inutiles.

Respecter la pression de gonflage des pneus

Des pneus mal gonflés offrent une plus grande résistance au roulement et augmentent la consommation de carburant. Maintenez les pneus à la pression de gonflage correcte indiquée sur l'étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur.

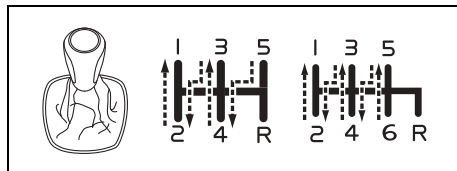
Conduite sur autoroute

A grande vitesse sur autoroute, tenir compte des points suivants :

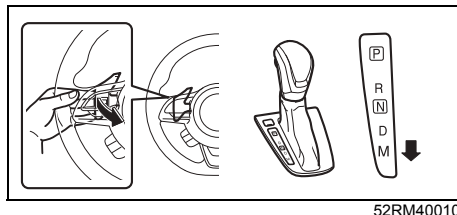
- La distance de freinage augmente progressivement avec la vitesse du véhicule. Commencer à freiner suffisamment à l'avance pour permettre une distance supplémentaire jusqu'à l'arrêt complet.
- Par temps de pluie, attention à "l'aquaplaning". L'aquaplaning est le phénomène qui se produit lorsque les roues ne sont plus en contact avec la route du fait de la formation d'un film d'eau entre le revêtement et les pneus. Il est alors très difficile de braquer ou de freiner lorsque le véhicule fait de l'aquaplaning et il y a un risque de perte de contrôle du véhicule. Réduire la vitesse quand la route est mouillée.
- A grande vitesse, le véhicule risque d'être affecté par les vents latéraux. Réduire la vitesse et se tenir prêt à faire face aux coups de vent latéraux qui peuvent se produire à la sortie des tunnels, au passage d'un relief ou au croisement de véhicules de gros gabarit et autres.

Conduite en montagne

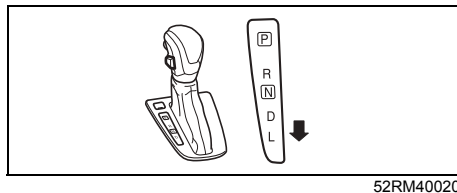
Boîte-pont manuelle



Boîte-pont automatique



Boîte CVT



- Lorsque vous conduisez sur des côtes raides, le véhicule risque de ralentir et de manquer de puissance. Dans ce cas, passez à un rapport inférieur de sorte que le moteur fonctionne à nouveau dans une plage de puissance supérieure. Changez rapidement de vitesse pour éviter de perdre l'élan du véhicule.
- Dans les descentes, utiliser le frein moteur en rétrogradant à la vitesse inférieure.

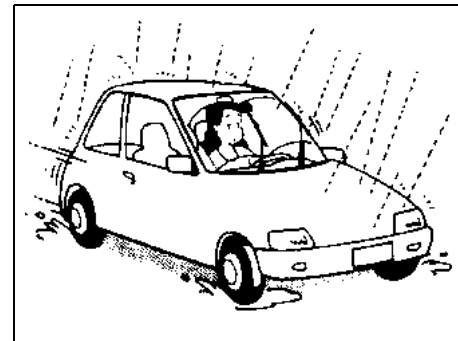
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la pédale de frein trop longtemps ou trop souvent dans les descentes abruptes ou longues. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Ne pas respecter cette précaution risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

AVIS

Lorsque le véhicule descend une pente, n'amenez jamais la clé de contact en position "LOCK" ni n'appuyez sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode d'allumage LOCK (OFF). Cela pourrait endommager le système antipollution, la boîte-pont automatique et la boîte CVT (si le véhicule en est équipé).

Conduite sur routes glissantes



Lorsque le revêtement est mouillé, conduire plus lentement que sur route sèche en raison des risques de dérapage au freinage. Sur les routes verglacées, enneigées ou boueuses, réduire la vitesse et éviter les accélérations ou les coups de frein brusques ou les manœuvres subites.

Modèles à 4 roues motrices

Le système 4WD est conçu pour assurer une meilleure adhérence sur route glissante par rapport aux modèles à 2 roues motrices. Toutefois, le système 4WD du véhicule n'assure pas une traction comparable à celle des véhicules 4WD tout-terrain dans la neige, la boue ou le sable. Ne pas conduire un véhicule type 4WD dans de la neige épaisse, de la boue ou du sable. Les modèles 4WD ne sont pas des véhicules de sport/tout-terrain et ils ne sont pas conçus pour un usage hors route.

Chaînes

N'installer des chaînes sur les roues que si nécessaire pour augmenter la traction ou si cela est imposé par la loi. Vérifier que les chaînes utilisées sont d'une taille adaptée aux roues du véhicule. Vérifier également que le jeu entre les chaînes et les ailes est suffisant une fois les chaînes installées sur les pneus.

Fixer soigneusement les chaînes aux pneus avant en procédant comme indiqué par le fabricant des chaînes. Si nécessaire, resserrer éventuellement les chaînes après avoir roulé sur environ 1,0 km (1/2 mile). Quand le véhicule est équipé de chaînes, conduire lentement.

AVIS

- Si les chaînes cognent contre la carrosserie pendant que le véhicule roule, s'arrêter et les resserrer.
- Si le véhicule est pourvu de disques enjoliveurs, les démonter avant d'installer les chaînes, sinon les chaînes risquent de se détériorer.

Véhicule enlisé

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, procédez de la manière suivante :

- 1) Passez alternativement de "D" (prise directe) (ou première pour une boîte-pont manuelle) à la marche arrière. Cette opération va donner un mouvement d'avant en arrière au véhicule éventuellement suffisant pour le dégager. N'appuyer que légèrement sur l'accélérateur pour donner une rotation minimum aux roues. Enlever le pied de l'accélérateur pour changer de vitesse. Ne faites pas s'emballer le moteur de manière excessive. Si les roues tournent trop vite, elles vont s'enfoncer encore plus et il sera plus difficile de dégager le véhicule.

NOTE :

Si votre véhicule est équipé de l'ESP®, il se peut que vous deviez désactiver ce système ESP® afin de pouvoir faire tourner les roues.

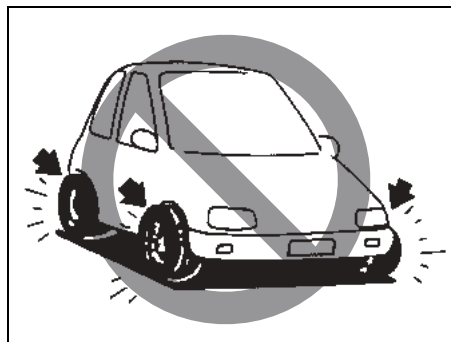
- 2) Si votre véhicule reste coincé après avoir oscillé pendant quelques minutes, nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire SUZUKI agréé ou un service de dépannage. Si un service de remorquage n'est pas disponible en urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué par un autre véhicule grâce à un câble de remorquage ou une chaîne fixée au crochet de remorquage d'urgence, soit à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Consultez le paragraphe "Crochets de châssis" dans la section "AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS".

AVERTISSEMENT

Personne ne doit se trouver à proximité du véhicule quand un mouvement d'oscillation est imposé au véhicule tandis que les roues qui patinent ne doivent pas tourner plus vite que la vitesse spécifiée de 40 km/h (25 mph) sur le compteur de vitesse. Un patinage trop rapide des roues risquent d'entraîner des blessures corporelles et/ou une détérioration du véhicule.

AVIS

Le mouvement d'oscillation imposé au véhicule ne doit pas durer plus que quelques minutes. Un mouvement d'oscillation d'une durée excessive peut engendrer une surchauffe du moteur voire endommager la boîte-pont.



54G638

⚠ AVERTISSEMENT

En plus des divers conseils de conduite donnés précédemment, bien observer ce qui suit.

- Vérifier que les pneus sont en bon état et toujours parfaitement gonflés. Pour obtenir des détails complémentaires, se reporter au point "Pneus" de la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- N'utiliser que des pneus du type spécifié par SUZUKI. Ne jamais utiliser des pneus de taille ou de type différent à l'avant et à l'arrière. Pour toute information concernant les pneus spécifiés, voir l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant de la porte côté conducteur.
- Ne jamais utiliser des pneus surdimensionnés ou des amortisseurs et des ressorts spéciaux pour surélever (lever sur un cric) le véhicule. Les caractéristiques de conduite en seraient modifiées. Des pneus surdimensionnés risquent de frotter contre l'aile au passage de bosses et d'endommager le véhicule ou d'éclater.
- Après être passé dans de l'eau, vérifier l'efficacité des freins en roulant à petite vitesse. Si les freins sont moins efficaces que d'habitude, les sécher en appuyant de façon répétée sur la pédale de frein tout en conduisant lentement et jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur efficacité normale.

Conduite hors route

Ne pas traverser les champs d'herbe haute

Toute tentative de traversée d'un champs d'herbe haute risque d'entraîner un accident ou des dégâts au niveau de la machine si celle-ci se trouve prise dans l'herbe.

Lorsque vous arrivez dans une zone inondée



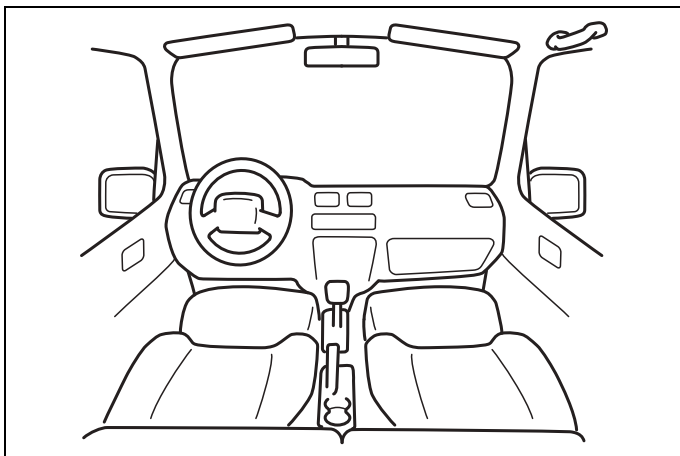
61M0075

Éviter de conduire dans une zone inondée ou dans une flaque d'eau profonde. Si la conduite dans une zone inondée est inévitable, passer lentement à la vitesse la plus basse. Dans le cas où vous avez conduit dans une zone inondée, arrêter le véhicule en lieu sûr pendant la vérification de l'efficacité des freins. Puis demander à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier de réparation spécialisé de vérifier les éléments suivants.

- Fonctionnement des freins
- Fonctionnement des composants électriques
- Changements du niveau et de la qualité d'huile du moteur, de la boîte-pont et du différentiel. Dans le cas où l'huile est trouble et blanchâtre, de l'eau a été mélangée dans l'huile et une vidange d'huile est nécessaire.
- État du graissage des roulements, des joints de suspension, etc.

AVIS

Éviter de conduire dans une zone inondée ou dans une flaque d'eau profonde. Cela risque de provoquer le calage du moteur, un court-circuit dans les composants électriques, des dommages au moteur et à la boîte-pont, etc.



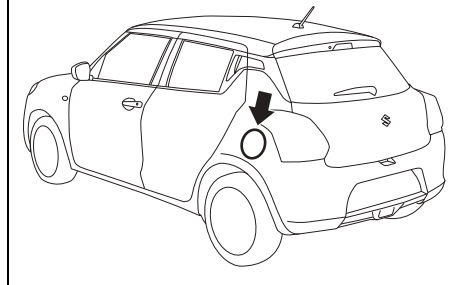
60G407

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

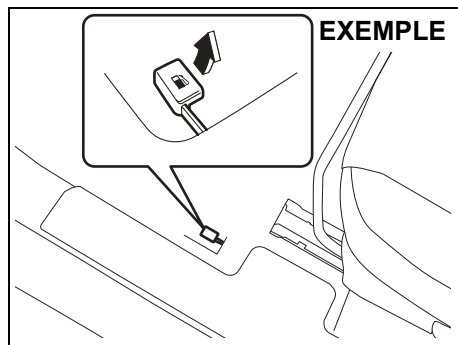
Bouchon de réservoir de carburant	5-1
Capot moteur	5-2
Pare-soleil	5-4
Eclairage intérieur	5-5
Prise accessoire	5-7
Prise AUX/USB (si le véhicule en est équipé)	5-7
Poignées de maintien (si le véhicule en est équipé)	5-8
Boîte à gants	5-8
Porte-gobelet et compartiment de rangement	5-9
Repose-pieds	5-11
Tapis de sol (si le véhicule en est équipé)	5-11
Crochet du compartiment à bagages	5-12
Cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)	5-13
Tapis du compartiment à bagages	5-13
Crochets de châssis	5-13
Système de chauffage et de climatisation	5-17
Système de chauffage	5-19
Système de chauffage et de climatisation manuel	5-23
Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température)	5-29
Antenne radio	5-36
Installation d'émetteurs de fréquence radio	5-37
Système Audio (type A/type B) (si le véhicule en est équipé)	5-38

Bouchon de réservoir de carburant

EXEMPLE

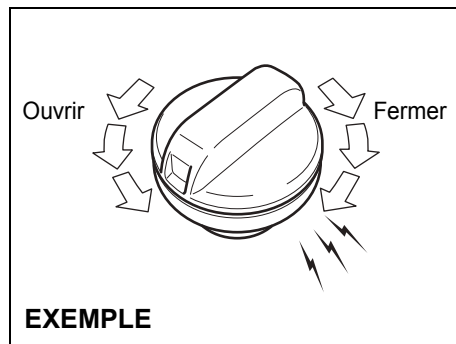


52RM50010



52RM50020

Un bouchon de réservoir de carburant est situé sur le côté arrière gauche du véhicule. Pour ouvrir le volet de ravitaillement en carburant, tirez sur la manette située sur le côté inférieur du siège du conducteur ; pour le refermer, rabattez-le simplement.



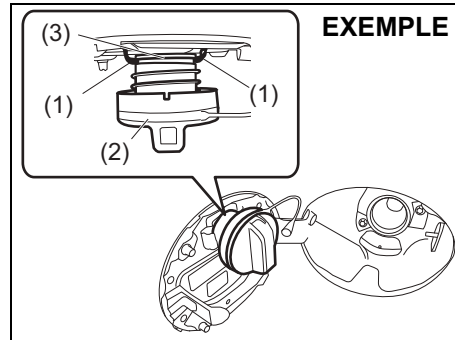
57L51093

Pour enlever le bouchon du réservoir :

- 1) Coupez le moteur et fermez toutes les portes et fenêtres lorsque vous faites le plein.
- 2) Ouvrir le volet de ravitaillement en carburant.
- 3) Tourner le bouchon dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

⚠ ATTENTION

Dévisser lentement le bouchon de réservoir à carburant. Le carburant risquant de se trouver sous pression peut gicler et entraîner des blessures corporelles.



52RM50030

NOTE :

Pendant le remplissage du réservoir, le bouchon de réservoir (2) est placé dans le porte-bouchon (1) en accrochant la rainure (3).

Pour refermer le bouchon du réservoir :

- 1) Tourner le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que plusieurs clics se fassent entendre.
- 2) Refermer le volet de ravitaillement en carburant.

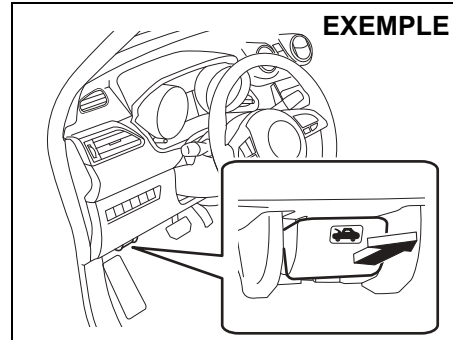
⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant est une substance très inflammable. Ne fumez pas pendant le remplissage du réservoir et vérifiez qu'il n'y a pas de flammes vives ou d'étincelles à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le bouchon du réservoir doit être remplacé, utiliser une pièce d'origine SUZUKI. Un bouchon non adapté risque d'entraîner un fonctionnement défectueux du circuit d'alimentation ou du système antipollution. Cela peut également causer une fuite de carburant lors de la conduite et en cas d'accident.

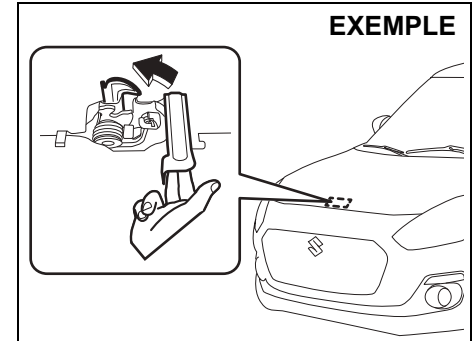
Capot moteur



52RM50040

Pour ouvrir le capot moteur :

- 1) Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot située sous le tableau de bord côté conducteur en position extérieure. Le verrou du capot moteur va alors se déverrouiller à moitié.



52RM50490

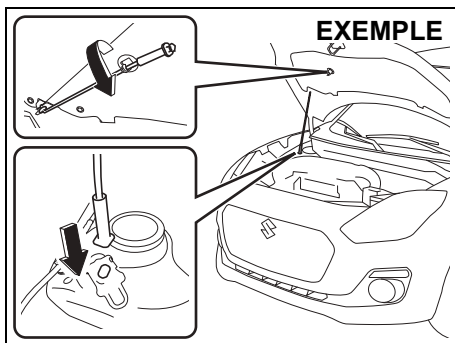
- 2) Passer le doigt dans l'ouverture du capot et dégager latéralement le levier de déverrouillage en procédant comme illustré. Tout en tenant le levier poussé, lever le capot moteur.

⚠ ATTENTION

Le levier de déverrouillage et sa surface ou le capot du moteur peuvent être assez chauds pour vous brûler le doigt après avoir roulé. Touchez-les après qu'ils aient assez refroidi.

AVIS

Assurez-vous que les bras d'essuie-glace ne sont pas relevés avant de soulever le capot moteur pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glace et le capot moteur.



52RM50050

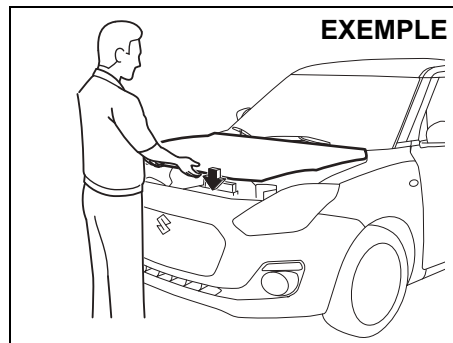
- 3) Tout en maintenant le capot, tirez la béquille de l'agrafe de maintien, puis insérez l'extrémité de la tige dans l'orifice désigné.

⚠ ATTENTION

- La béquille peut être chaude et vous brûler les doigts après avoir roulé. Touchez la béquille une fois que celle-ci a suffisamment refroidi.
- Insérez fermement l'extrémité de la tige dans l'orifice. Si la tige ne tient pas, vous pourriez rester coincé lors de la fermeture du capot.
- La tige peut glisser si le capot est frappé par le vent. Faites très attention lorsqu'il y a du vent.

Pour refermer le capot moteur:

- 1) Lever légèrement le capot et sortir la béquille du point de prise. Remettez la béquille dans l'agrafe de maintien.



52RM50060

- 2) Descendez le capot jusqu'à environ 20 cm du loquet puis lâchez-le. Vérifiez ensuite que le capot est bien fermé et verrouillé en place.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le capot est parfaitement fermé et verrouillé avant de prendre le départ. Si ce n'est pas le cas, le capot peut s'ouvrir brusquement pendant que le véhicule roule, gêner la visibilité et être la cause d'un accident.

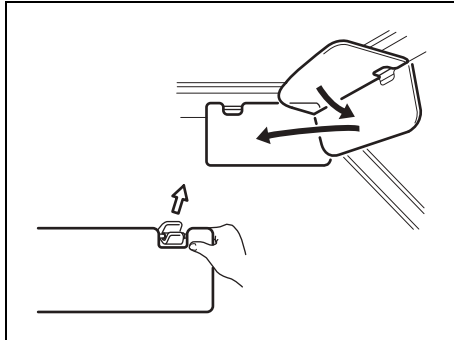
⚠ ATTENTION

Pour éviter toute blessure, veillez à ce qu'aucun passager ne laisse pendre une main ou ne penche la tête par le capot ouvert.

AVIS

Appuyer sur le dessus du capot risque de l'endommager.

Pare-soleil



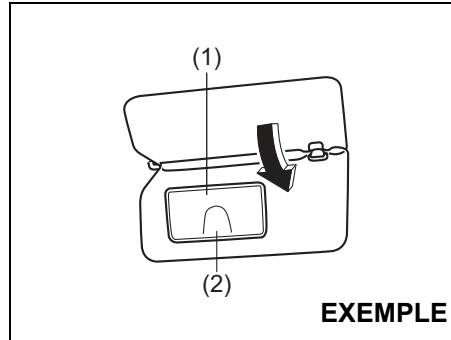
79J161

Le pare-soleil est conçu pour assurer une protection contre l'éblouissement du soleil côté pare-brise par simple abaissement en position et côté vitre latérale par décrochage et positionnement contre la vitre latérale.

AVIS

Pour décrocher et raccrocher un pare-soleil, saisissez-le par sa partie en plastique dur pour éviter toute détérioration.

Porte-carte (si le véhicule en est équipé)



EXEMPLE

52RM50680

- (1) Couvre-miroir
- (2) Porte-carte

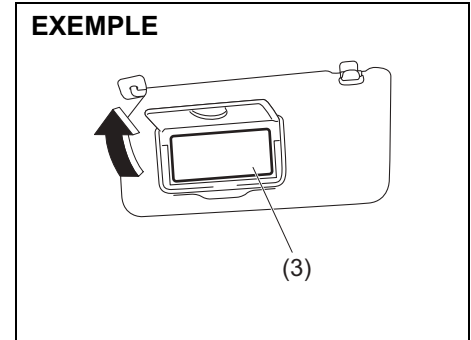
Il y a un porte-carte (2) derrière le pare-soleil pour le rangement des cartes.

AVIS

Ne pas laisser de cartes en plastique dans ce porte-carte quand le véhicule est garé en plein soleil ou quand il fait très chaud. La chaleur pourrait les déformer.

Miroir de courtoisie (si le véhicule en est équipé)

EXEMPLE



68PM00508

- (3) Miroir de courtoisie

Pour utiliser le miroir de courtoisie (3) à l'arrière du pare-soleil, soulever le couvre-miroir (1).

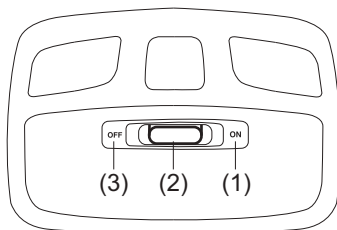
⚠ AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas ce miroir en conduisant. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- Lors de l'utilisation du miroir de courtoisie, veiller à ne pas s'approcher trop près ni se pencher au-dessus de l'emplacement de l'airbag avant. Un choc violent pourrait résulter si l'airbag avant venait à se déployer.

Eclairage intérieur

Avant

EXEMPLE



52RM50070

Ce contacteur d'éclairage dispose de trois positions dont les fonctions sont décrites ci-dessous.

ON (1)

L'éclairage s'allume et le reste, que les portes soient ouvertes ou fermées.

NOTE :

L'éclairage s'éteindra automatiquement pour éviter que la batterie au plomb ne se décharge lorsque les conditions suivantes sont réunies de manière simultanée :

- *Le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou le mode d'allumage est en position LOCK (OFF).*
- *Les témoins d'alerte de danger, les feux de position et les phares sont éteints.*
- *15 minutes après l'allumage de l'éclairage.*

PORTE (2)

L'éclairage s'allume avec l'ouverture de la porte. Une fois toutes les portes verrouillées, l'éclairage reste allumé pendant 15 secondes avant de s'éteindre progressivement. Si on insère la clé ou appuie sur le contacteur du moteur pour passer en mode ACC ou ON à ce moment-là, cela fait décroître immédiatement l'intensité lumineuse. Après avoir retiré la clé du contacteur d'allumage ou appuyé sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF), l'éclairage s'allumera pendant environ 15 secondes avant de s'éteindre progressivement.

NOTE :

L'éclairage s'éteindra automatiquement pour éviter que la batterie au plomb ne se décharge lorsque les conditions suivantes sont réunies de manière simultanée :

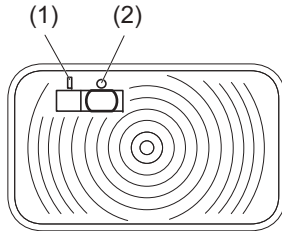
- *Le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou le mode d'allumage est en position LOCK (OFF).*
- *15 minutes environ après l'allumage de l'éclairage.*

OFF (3)

L'éclairage reste éteint même quand la porte est ouverte.

Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)

EXEMPLE



68PM00510

Lors de l'ouverture de la ridelle arrière avec le contacteur d'éclairage de compartiment à bagages en position ON (1), l'éclairage reste allumé pendant environ 15 minutes.

Si le contacteur d'éclairage de compartiment à bagages est en position OFF (2), l'éclairage reste toujours éteint, que la ridelle arrière soit ouverte ou non.

AVIS

Ne laissez pas la ridelle arrière ouverte pendant une longue période quand le contacteur d'éclairage du compartiment à bagages est en position ON. Cela peut décharger complètement la batterie au plomb.

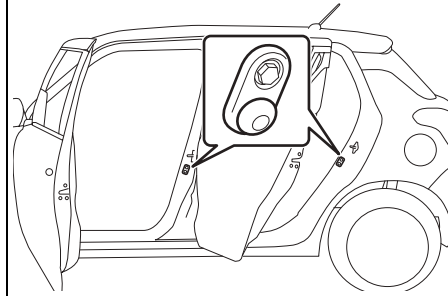
NOTE :

L'éclairage s'éteindra automatiquement pour éviter que la batterie au plomb ne se décharge lorsque la ridelle arrière reste ouverte pendant plus de 15 minutes.

NOTE :

Le nombre de portes qui déclenchent l'éclairage intérieur dépend des spécifications du véhicule. Si le cadre de la porte est pourvu d'un contacteur (protrusion en caoutchouc) comme illustré, la porte commande l'éclairage. La ridelle arrière est également concernée par ce fonctionnement, qu'elle soit ou non pourvue d'une protrusion en caoutchouc.

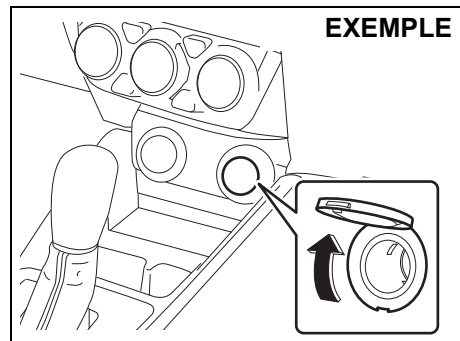
EXEMPLE



52RM50080

Prise accessoire

Console centrale



52RM50430

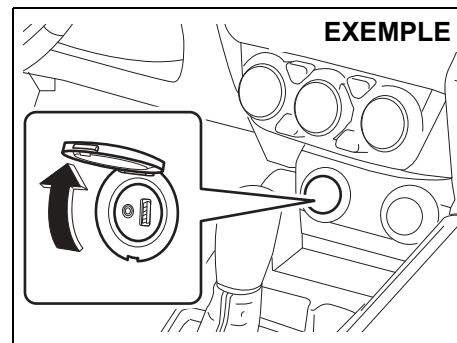
La prise accessoire peut être utilisée quand le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "ON" ou si le mode d'allumage est ACC ou ON.

Cette prise fournit un courant de 12 volts/120 watts/10 ampères utilisable pour des accessoires électriques.

AVIS

- L'utilisation de tout appareil électrique non adapté risque d'endommager le circuit électrique du véhicule. Vérifiez que les accessoires électriques utilisés sont prévus pour un raccordement avec ce type de prise.
 - Vérifiez que le capuchon sur la prise est refermé quand celle-ci n'est pas utilisée.
 - Lorsque le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou que le mode d'allumage est LOCK (OFF) pendant l'utilisation de la prise d'accessoire, les accidents suivants peuvent se produire :
 - le système audio ou le système de navigation ne s'éteint pas.
 - le système d'accès mains libres ne fonctionne pas, etc.
- Si ces erreurs se produisent, déconnectez l'élément de la prise accessoire et assurez-vous que les entrées et sorties des appareils électriques fonctionnent correctement. Si le problème persiste, faites contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Prise AUX/USB (si le véhicule en est équipé)



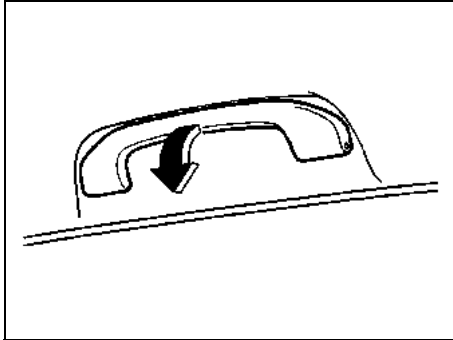
52RM50440

Connectez votre lecteur de musique numérique portable, etc. à cette prise afin d'écouter de la musique grâce au système audio du véhicule. Reportez-vous à "Système audio (type A/type B) (si le véhicule en est équipé)" dans cette section.

AVIS

Fermez toujours le capuchon en caoutchouc lorsqu'elle n'est pas utilisée étant donné que l'introduction de matériaux étrangers, de poussière, d'eau, de liquides conducteurs peut endommager le système audio ou le dispositif USB.

Poignées de maintien (si le véhicule en est équipé)



54G249

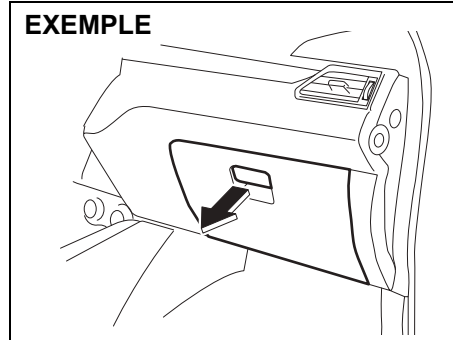
Des poignées de maintien sont installées pour plus de commodité.

AVIS

Pour éviter toute détérioration de la poignée de maintien et de son habillage moulé, ne pas se pendre à cette poignée.

Boîte à gants

EXEMPLE



52RM50090

Pour ouvrir la boîte à gants, tirer sur le levier de verrouillage. Pour la refermer, appuyer sur son couvercle jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

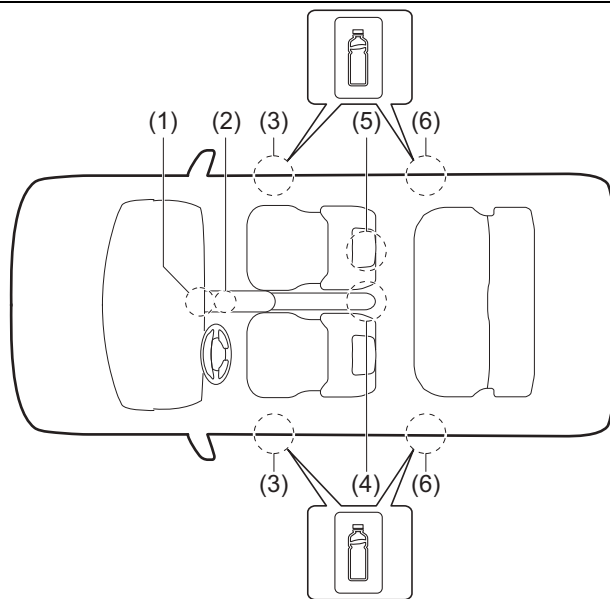
Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte. En cas d'accident, cela pourrait entraîner des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de briquets ou d'aérosols dans la boîte à gants. Si vous laissez un briquet ou un aérosol dans la boîte à gants, il peut s'allumer accidentellement lors du chargement d'un bagage, ce qui pourrait provoquer un incendie.

Porte-gobelet et compartiment de rangement

EXEMPLE



52RM50100

(1) Boîtier de console centrale	(2) Porte-gobelets avant
(3) Porte-bouteilles avant	(4) Porte-gobelet arrière
(5) Vide-poches de dossier de siège avant (si le véhicule en est équipé)	(6) Porte-bouteilles arrière

Boîtier de console centrale (1)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez aucun objet qui puisse tomber du boîtier lorsque le véhicule se déplace.

Si vous ne respectez pas ces précautions, un objet risque d'entrer en contact avec les pédales et de vous faire perdre le contrôle du véhicule ou de causer un accident.

Porte-gobelets avant (2) Porte-gobelets arrière (4)

Utilisez les porte-gobelets pour y positionner une tasse avec un couvercle ou une bouteille avec un bouchon. Vous pouvez également mettre de petits éléments dans le porte-gobelets arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des mesures de précaution ci-dessous peut entraîner des blessures corporelles ou endommager le véhicule.

- Faites attention lors de l'utilisation du porte-gobelets pour y poser un gobelet contenant du liquide. Renverser du liquide chaud peut causer des brûlures. La batterie au lithium-ion et le convertisseur DCDC (si le véhicule en est équipé) sont situés sous le siège avant. Renverser des liquides sur la batterie au lithium-ion et sur le convertisseur DCDC (si le véhicule en est équipé) dans des modèles équipés du système SHVS peut provoquer un incendie ou un choc électrique ou encore endommager la batterie.
- Ne posez pas d'objets tranchants, contondants ou cassants dans le porte-gobelets. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, ces objets risquent d'être projetés à l'intérieur du véhicule et d'être la cause de blessures corporelles.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

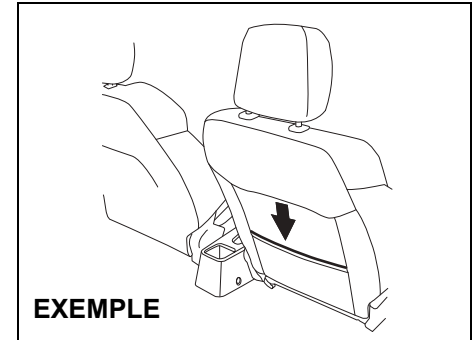
(suite)

- Veuillez à ne pas renverser de liquide ou introduire des corps étrangers dans l'élément en mouvement du levier de changement de vitesse, ou dans tout composant électrique. Du liquide ou des corps étrangers sont susceptibles d'endommager ces éléments.
- Si vous renversez ou éclaboussez du liquide accidentellement, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUZUKI.

Porte-bouteilles avant (3)/ Porte-bouteilles arrière (6)

Vous devez uniquement placer une bouteille avec un bouchon dans le porte-bouteilles.

Vide-poche arrière de dossier de siège avant (si le véhicule en est équipé) (5)



52RM50110

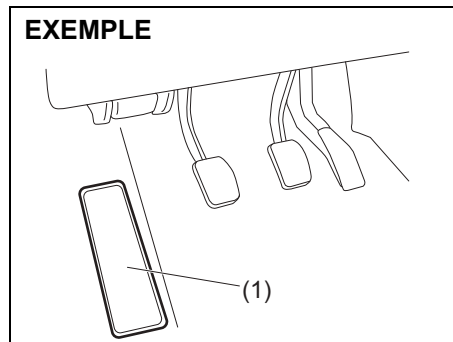
Ce vide-poche permet de ranger des objets légers et souples du type gants, journaux ou magazines.

ATTENTION

Ne pas placer des objets durs ou cassables dans ce vide-poche. En cas d'accident, des objets comme des bouteilles, des boîtes ou autres peuvent présenter un risque de blessure pour les passagers se trouvant sur le siège arrière.

Repose-pieds

EXEMPLE

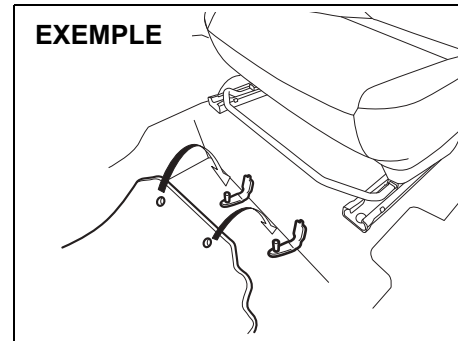


52RM50120

Utilisez le repose-pieds (1) comme support pour votre pied gauche et votre corps.

Tapis de sol (si le véhicule en est équipé)

EXEMPLE



52RM50130

Pour éviter que le tapis de sol côté conducteur ne glisse vers l'avant et ne gêne le conducteur lorsqu'il utilise les pédales, nous recommandons d'utiliser des tapis de sol SUZUKI d'origine.

Chaque fois que le tapis de sol du côté conducteur est remis après avoir été enlevé, veillez à accrocher les œilletons de tapis de sol sur les fixations et à positionner correctement le tapis de sol sur le plancher.

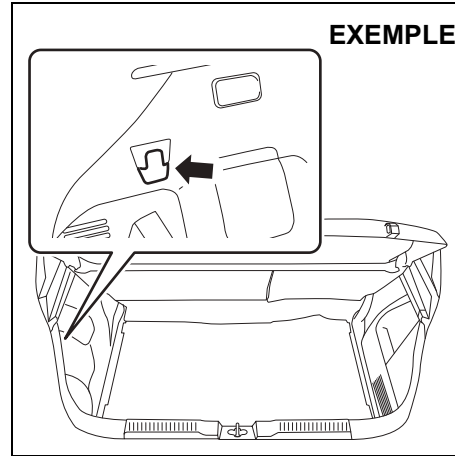
Si les tapis de sol sont remplacés par des tapis de type différent comme des tapis toutes saisons, il est fortement recommandé de se procurer des tapis de sol SUZUKI d'origine pour qu'ils s'adaptent bien.

⚠ AVERTISSEMENT

Si ces précautions ne sont pas prises, le tapis de sol du conducteur peut glisser et gêner l'utilisation des pédales, ce qui risque de faire perdre le contrôle du véhicule et de causer un accident.

- Assurez-vous de bien accrocher les œillets de tapis de sol aux fixations.
- Ne jamais empiler de tapis de sol.
- Ne jamais utiliser de tapis de sol qui ne correspond pas aux contours du sol.

Crochet du compartiment à bagages



52RM50140

On peut suspendre à ce crochet un sac à provisions ou tout autre objet adapté pour ce crochet.

Ne pas y suspendre des objets encombrants ou très lourds.

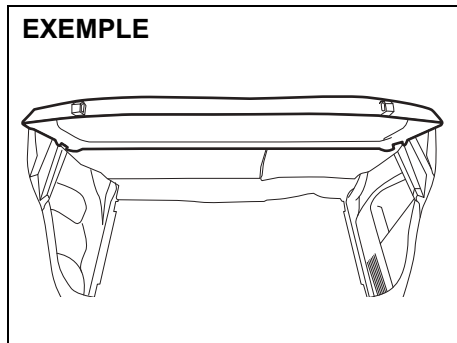
AVIS

Pour ne pas risquer de casser le crochet, n'y suspendez que des objets ne dépassant pas le poids maximum suivant.

Crochet pour sac à provisions : 2 kg (4,4 lbs)

Cache de compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)

EXEMPLE



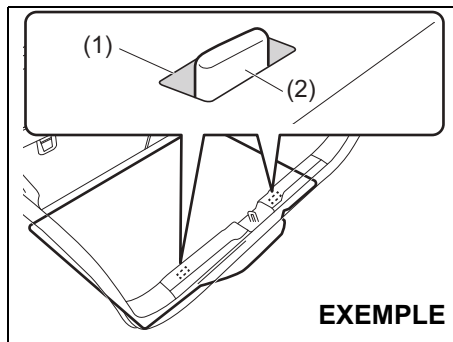
52RM50150

Ce cache-bagages permet de mettre les bagages ou les objets se trouvant dans le compartiment à bagages à l'abri des regards.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer de bagages même petits et légers sur le cache de compartiment à bagages. Ces objets risquent de gêner la visibilité ou d'être projetés dans le véhicule en cas d'accident et d'être à l'origine de blessures.

Tapis du compartiment à bagages



52RS302

Une boîte à outils est installée sous le tapis du compartiment à bagages. Pour les modèles équipés d'un kit de réparation des crevaisons, lors de l'installation du tapis du compartiment à bagages, accrocher le tapis en utilisant les trous (1) dans le tapis sur les crochets (2) à la base du compartiment à bagages.

Crochets de châssis

Il n'est pas recommandé d'utiliser les crochets de châssis pour remorquer un autre véhicule. Ils ont été initialement prévus pour remorquer votre véhicule lors d'une situation d'urgence.

Si votre véhicule doit être remorqué en cas d'urgence, consultez "Remorquage" dans la section "SERVICES D'URGENCE".

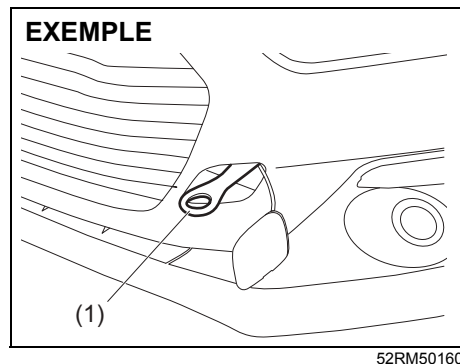
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les instructions suivantes lorsque vous utilisez les crochets de châssis. Le crochet de remorquage ou la carrosserie du véhicule peut se casser et entraîner de sérieux dommages ou blessures corporelles :

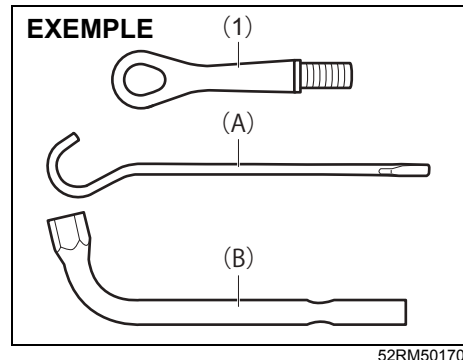
- N'utilisez pas les crochets de châssis pour remorquer un autre véhicule.
- Evitez de tracter le véhicule pour le sortir de conditions difficiles comme en cas de neige, lorsqu'il est embourbé dans la boue ou le sable, d'effectuer des démarrages brusques ou des manœuvres de conduite erronées susceptibles de générer une contrainte excessive sur le crochet de remorquage.

Dans ce cas, nous vous recommandons de contacter un service de dépannage professionnel.

Avant



Pour installer le crochet (1), procéder de la manière suivante.

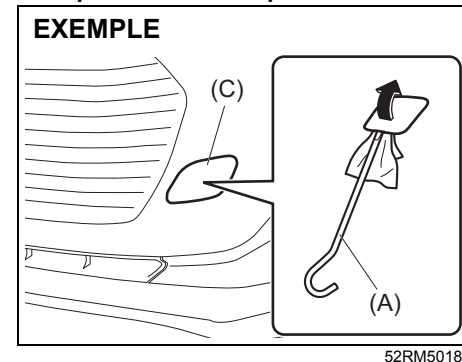


- 1) Prendre le crochet de remorquage (1), la poignée de cric (A) et la clé pour roue (B) rangés dans le compartiment à bagages.

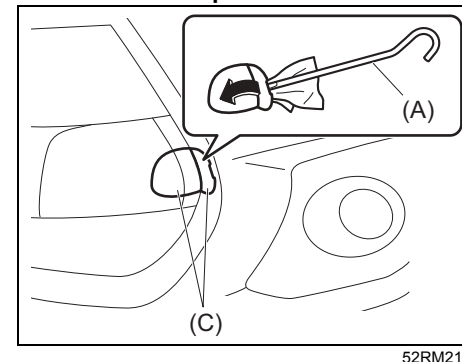
AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez jamais le crochet de remorquage (1) pour tracter une caravane/un train.

Sauf pour le modèle sport



Pour le modèle Sport



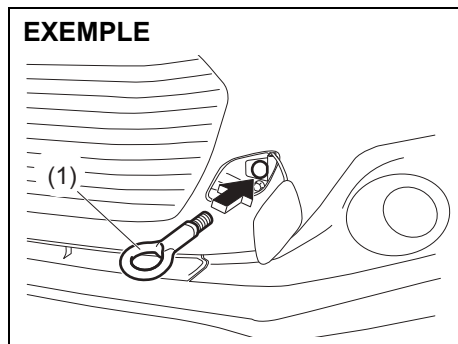
AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

2) Retirez le cache (C) en utilisant une poignée de cric (A) recouverte d'un chiffon doux comme indiqué sur le schéma.

- Pour le modèle sport, le cache (C) est divisé en deux parties. Après avoir retiré un cache en utilisant une poignée de cric (A) enveloppée dans un chiffon doux, enlevez le cache restant à la main.

NOTE :

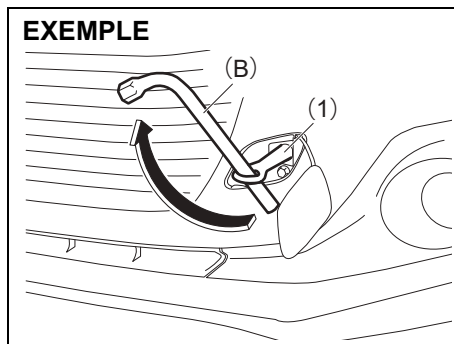
N'appliquez pas une force excessive, cela pourrait endommager le cache de la courroie.



3) Remplacer le crochet de remorquage (1) à la main.

NOTE :

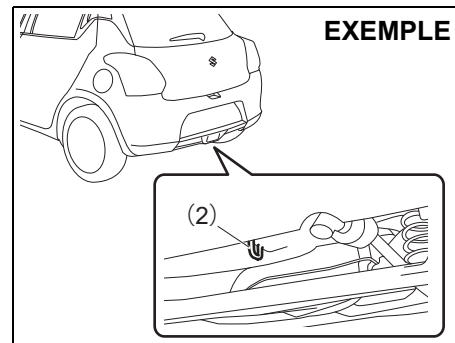
Il est recommandé de sécuriser le cache avec du ruban adhésif afin d'éviter tout endommagement au cours du remorquage.



4) Pour serrer le crochet de remorquage (1), faites-le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide d'une clé pour roue (B) jusqu'à ce que le crochet (1) soit bien fixé.

Pour retirer le crochet de remorquage (1), effectuez la procédure d'installation dans l'ordre inverse.

Arrière



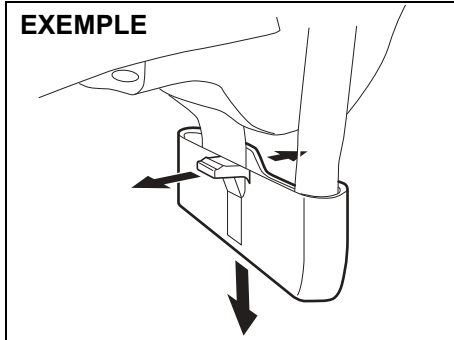
Le crochet de châssis (2) placé à l'arrière du véhicule est uniquement destiné à être utilisé en cas d'urgence et de transport par bateau.

AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez jamais le crochet sur châssis (2) pour tracter une caravane/un train.

Pour le modèle Sport

EXEMPLE



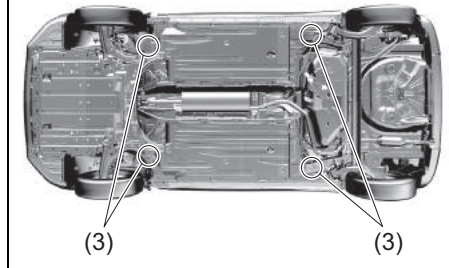
52RM249

NOTE :

Pour le modèle sport, ouvrez la partie supérieure du cache du point de fixation avec les deux mains et déplacez-la vers l'avant à l'aide du crochet de châssis. Pour réinstaller le cache du point de fixation, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Autres trous

EXEMPLE



52RS50170

Les trous sur le châssis (3) sont uniquement fournis pour le transport du véhicule sur le plateau d'un camion de dépannage.

⚠ AVERTISSEMENT

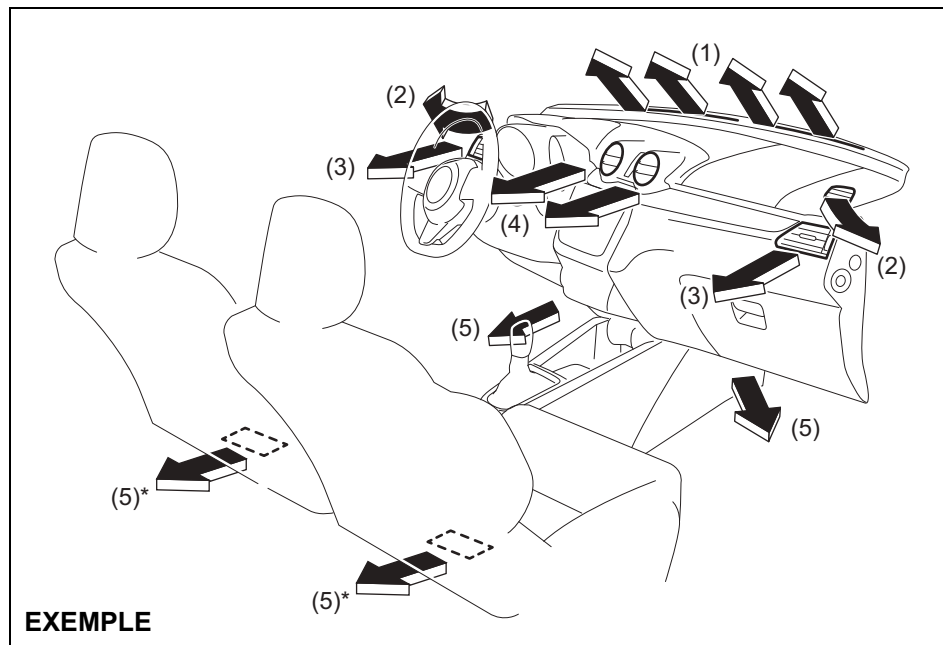
Ne pas utiliser les trous de châssis (3) pour le remorquage. Ces trous peuvent rompre et causer des blessures corporelles graves ou de sérieux dommages.

Système de chauffage et de climatisation

Il y a trois types de système de chauffage et de climatisation :

- Système de chauffage
- Système de chauffage et de climatisation manuel
- Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température)

Sortie d'air

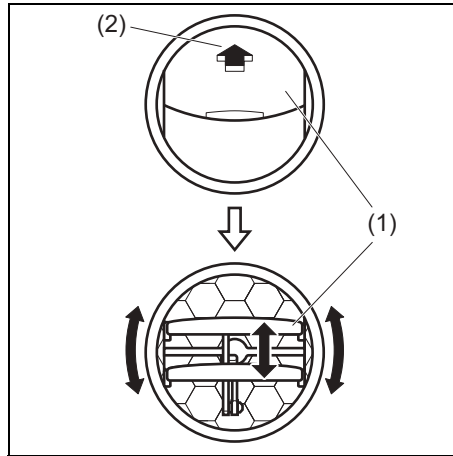


52RM50220

1. Bouche de dégivrage de pare-brise
2. Bouche de dégivrage latérale
3. Bouche d'air latérale
4. Bouche d'air centrale
5. Bouche d'air de plancher

* le cas échéant

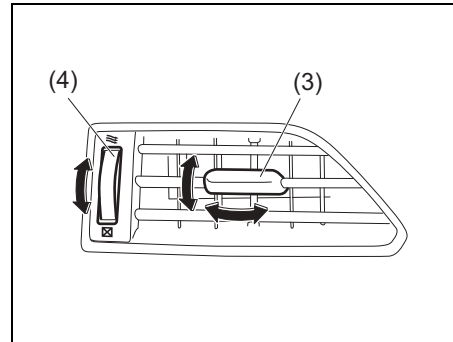
Center outlet



52RS006

Pour ouvrir la grille d'aération (1), poussez la partie fléchée (2) comme indiqué sur l'illustration. Pour régler la direction du débit d'air, déplacez vers le haut ou vers le bas ou tournez la commande d'ouverture de la grille d'aération (1).

Bouche d'air latérale



52RS007

De l'air sort quelle que soit la position de réglage du sélecteur de débit d'air si la sortie d'air est ouverte. Déplacer le bouton (3) vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite pour orienter le débit d'air comme désiré.

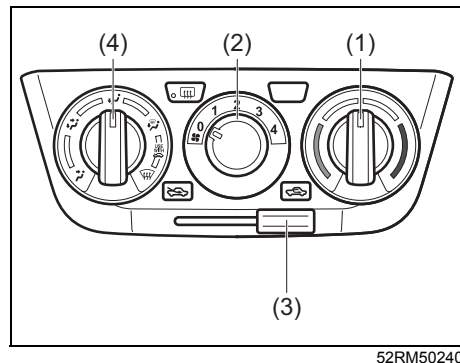
Pour ouvrir la bouche d'air latérale, tourner la molette (4) vers le haut et vers le bas pour la fermer.

⚠ ATTENTION

Une exposition prolongée à de l'air chaud provenant du chauffage ou du climatiseur peut entraîner de légères brûlures. Tous les occupants du véhicule, en particulier les enfants, les personnes âgées, les personnes à besoins spécifiques, à peau sensible et les personnes qui dorment, doivent garder une distance suffisante par rapport aux sorties d'air afin d'éviter une exposition prolongée au débit d'air chaud.

Systeme de chauffage

Description des commandes



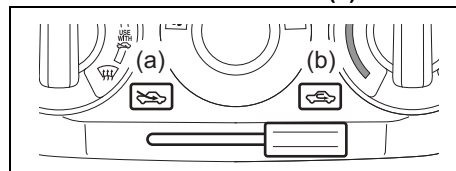
Sélecteur de température (1)

Ceci est utilisé pour régler la température.

Sélecteur de vitesse de soufflante (2)

Ce contacteur permet de mettre la soufflante en fonction et d'en sélectionner la vitesse.

Sélecteur d'admission d'air (3)



Ce sélecteur permet de choisir les modes suivants.

AIR EXTERIEUR (a)

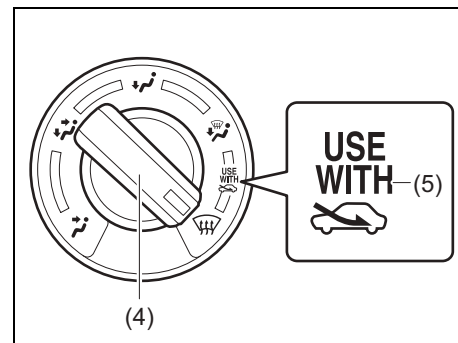
Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la gauche, de l'air extérieur entre.

AIR DE RECIRCULATION (b)

Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la droite, l'air extérieur est coupé et l'air intérieur est recyclé. Ce mode est à utiliser de préférence en cas de conduite sur route poussiéreuse, quand l'air est pollué, dans un tunnel par exemple, ou pour refroidir ou réchauffer plus rapidement l'habitacle du véhicule.

NOTE :

Si vous sélectionnez AIR DE RECIRCULATION pendant une trop longue période, l'air dans le véhicule peut être contaminé et les fenêtres seront embuées. Par conséquent, vous devez sélectionner AIR FRAIS lorsque cela est possible.

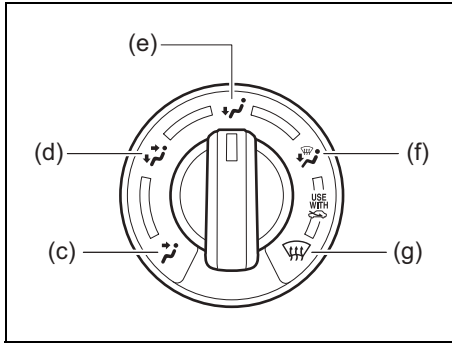


NOTE :

Le repère "USE WITH" (5)

Pour éliminer la buée sur le pare-brise et/ou les vitres latérales rapidement, régler le sélecteur de débit d'air (4) en position CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE ou DEGIVRAGE et le sélecteur d'admission d'air (3) sur AIR FRAIS. Cette position éliminera la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales plus rapidement qu'en position AIR DE RECIRCULATION.

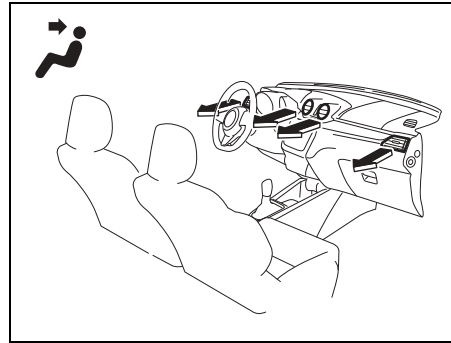
Sélecteur de débit d'air (4)



52RM50250

Ceci est utilisé pour sélectionner l'une des fonctions suivantes.

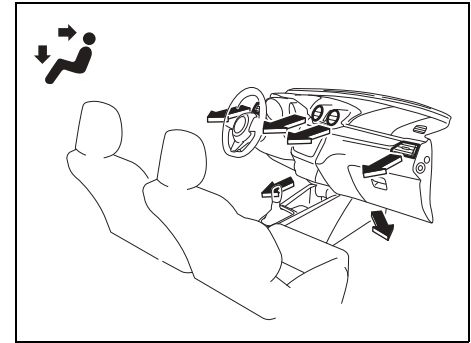
VENTILATION (c)



52RM50630

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

DEUX NIVEAUX (d)

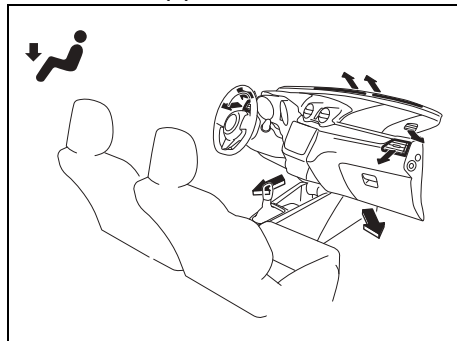


52RM50640

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air au plancher et de l'air plus frais est envoyé par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est en position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant des bouches d'air de plancher et des bouches d'air centrales et latérales sera à la même température.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

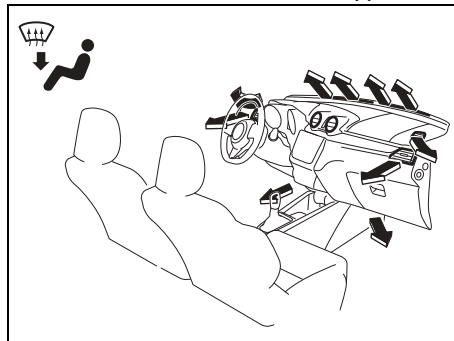
CHAUFFAGE (e)



52RM50650

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et les bouches latérales, également par les bouches de dégivrage du pare-brise et, à plus faible débit, par les bouches de dégivrage latérales.

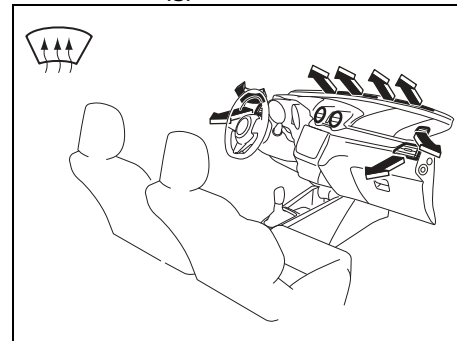
CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE (f)



52RM50660

De l'air à température régulée sort par les bouches de plancher, les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches latérales.

DEGIVRAGE (g)



52RM50670

De l'air à température régulée sort par les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches latérales.

Instructions d'utilisation du système

Ventilation naturelle

Choisissez VENTILATION et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur "off". Une circulation d'air extérieur va s'effectuer dans le véhicule quand celui-ci est en mouvement.

Ventilation forcée

Les réglages de base sont les mêmes que pour la ventilation naturelle sauf pour le sélecteur de vitesse de soufflante qui doit être réglé sur une position autre que "off".

Chauffage normal (à l'aide d'air extérieur)

Choisissez CHAUFFAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Plus la vitesse choisie pour la soufflante est élevée, plus le chauffage sera efficace.

Chauffage rapide (à l'aide d'air de recirculation)

Les réglages de base sont les mêmes que pour le chauffage normal sauf lorsque AIR DE RECIRCULATION est sélectionné. Éviter d'utiliser ce mode de chauffage pendant une trop longue période sous peine de recyclage de l'air vicié de l'habitacle et d'embuage des vitres. Par conséquent, cette méthode ne doit être utilisée que pour obtenir un chauffage rapide dans le véhicule et être commutée en chauffage normal dès que possible.

Chauffage frais en haut/chaud en bas

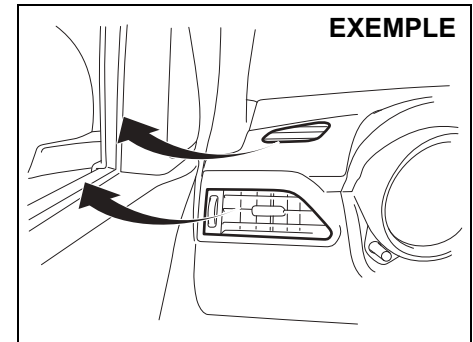
Choisissez DEUX NIVEAUX et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Si le sélecteur de température n'est pas réglé sur la position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant de la bouche d'air centrale et des bouches d'air latérales sera plus frais que celui sortant des bouches d'air de plancher.

Chauffage dégivrage/chaud en bas

Choisissez CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur FORT. Dès que la visibilité est rétablie, réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la position souhaitée.

Dégivrage

Choisissez DEGIVRAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur la position souhaitée (une température plus élevée garantit un dégivrage plus efficace) et réglez le sélecteur de vitesse de la soufflante sur FORT. Dès que la visibilité est rétablie, réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la position souhaitée.



52RM50320

NOTE :

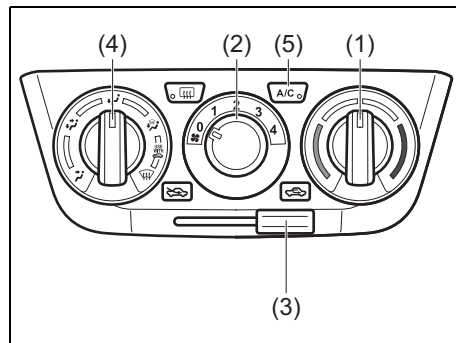
Pour effectuer un désembuage maximum, réglez le sélecteur de température sur CHAUD et les bouches latérales de sorte que l'air soit dirigé vers les vitres latérales tout en suivant la procédure de dégivrage mentionnée ci-dessus.

Modèles avec système ENG A-STOP (si le véhicule en est équipé)

- Si les performances de chauffage ne sont plus suffisantes en raison d'un arrêt automatique du moteur, appuyer sur le contacteur ENG A-STOP "OFF" pour désactiver le système ENG A-STOP (Le moteur redémarrera automatiquement et les performances de chauffage seront restaurées.)
- Si le pare-brise et/ou les vitres côté conducteur/passager sont embuées lors de l'arrêt automatique du moteur, arrêtez le système ENG A-STOP et redémarrez le moteur. Tournez ensuite le sélecteur de débit d'air (4) pour mettre le débit d'air en position CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE ou DEGIVRAGE afin de désembuer les vitres.

Système de chauffage et de climatisation manuel

Description des commandes



52RM50330

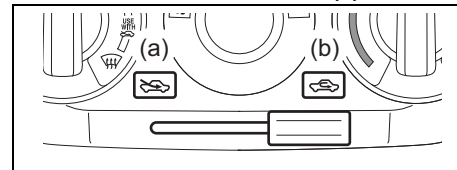
Sélecteur de température (1)

Ceci est utilisé pour régler la température.

Sélecteur de vitesse de soufflante (2)

Ce contacteur permet de mettre la soufflante en fonction et d'en sélectionner la vitesse.

Sélecteur d'admission d'air (3)



52RM50310

Ce sélecteur permet de choisir les modes suivants.

AIR EXTERIEUR (a)

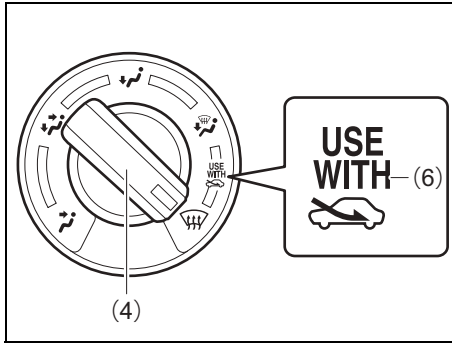
Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la gauche, de l'air extérieur entre.

AIR DE RECIRCULATION (b)

Lorsque ce mode est sélectionné en déplaçant le levier vers la droite, l'air extérieur est coupé et l'air intérieur est recyclé. Ce mode est à utiliser de préférence en cas de conduite sur route poussiéreuse, quand l'air est pollué, dans un tunnel par exemple, ou pour refroidir ou réchauffer plus rapidement l'habitacle du véhicule.

NOTE :

Si vous sélectionnez AIR DE RECIRCULATION pendant une trop longue période, l'air dans le véhicule peut être contaminé et les fenêtres seront embuées. Par conséquent, vous devez sélectionner AIR FRAIS lorsque cela est possible.



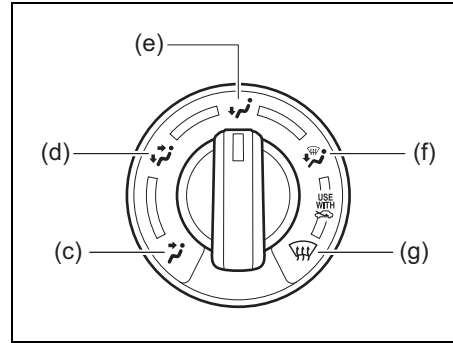
52RS50180

NOTE :

Le repère "USE WITH" (6)

Pour éliminer la buée sur le pare-brise et/ou les vitres latérales rapidement, régler le sélecteur de débit d'air (4) en position CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE ou DEGIVRAGE et le sélecteur d'admission d'air (3) sur AIR FRAIS. Cette position éliminera la buée du pare-brise et/ou des vitres latérales plus rapidement qu'en position AIR DE RECIRCULATION.

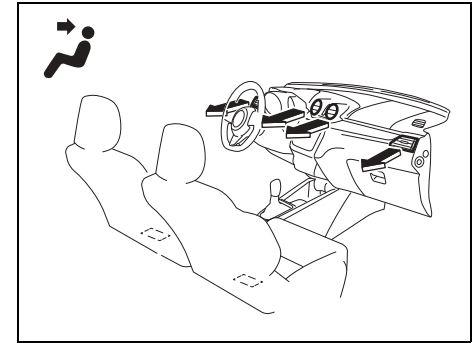
Sélecteur de débit d'air (4)



52RM50250

Ceci est utilisé pour sélectionner l'une des fonctions suivantes.

VENTILATION (c)

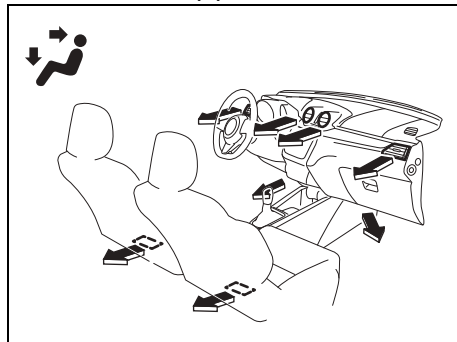


52RM50260

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

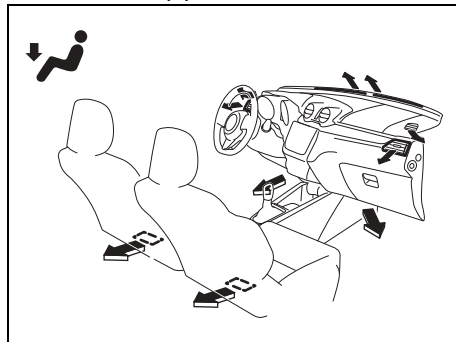
DEUX NIVEAUX (d)



52RM50270

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air au plancher et de l'air plus frais est envoyé par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est en position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant des bouches d'air de plancher et des bouches d'air centrales et latérales sera à la même température.

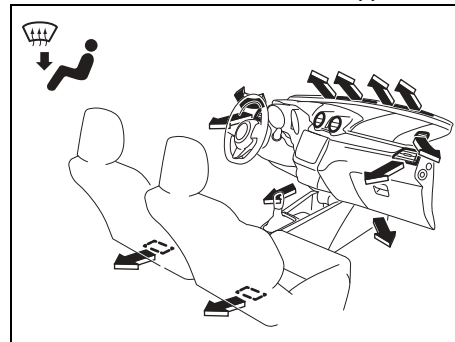
CHAUFFAGE (e)



52RM50280

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et les bouches latérales, également par les bouches de dégivrage du pare-brise et, à plus faible débit, par les bouches de dégivrage latérales.

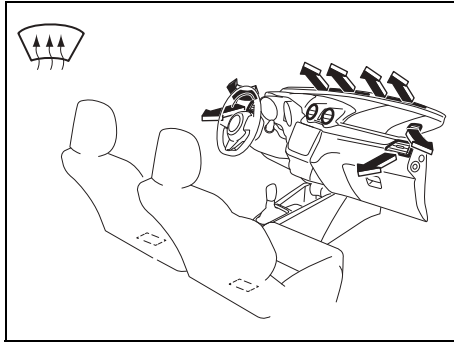
CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE (f)



52RM50290

De l'air à température régulée sort par les bouches de plancher, les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches latérales.

DEGIVRAGE (g)



De l'air à température régulée sort par les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches latérales.

Contacteur de climatisation (5)

Pour mettre le climatiseur en marche, réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur une position quelconque autre que "off" et appuyez sur la commande "A/C". Quand cette commande "A/C" est enclenchée, un témoin s'allume dès que le climatiseur entre en fonction. Pour couper le système de climatisation, appuyez de nouveau sur le contacteur "A/C".

Pendant le fonctionnement de la climatisation, de légers changements dans le régime du moteur risquent de se produire. Il n'y a là rien d'anormal ; le système est conçu de telle manière que le compresseur passe d'arrêt à marche et inversement pour maintenir la température au niveau souhaité.

Le compresseur est moins souvent en fonction et la consommation de carburant est ainsi réduite.

Instructions d'utilisation du système

Ventilation naturelle

Choisissez VENTILATION et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur "off". Une circulation d'air extérieur va s'effectuer dans le véhicule quand celui-ci est en mouvement.

Ventilation forcée

Les réglages de base sont les mêmes que pour la ventilation naturelle sauf pour le sélecteur de vitesse de soufflante qui doit être réglé sur une position autre que "off".

Chauffage normal (à l'aide d'air extérieur)

Choisissez CHAUFFAGE et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Plus la vitesse choisie pour la soufflante est élevée, plus le chauffage sera efficace.

Chauffage rapide (à l'aide d'air de recirculation)

Les réglages de base sont les mêmes que pour le chauffage normal sauf lorsque AIR DE RECIRCULATION est sélectionné. Éviter d'utiliser ce mode de chauffage pendant une trop longue période sous peine de recyclage de l'air vicié de l'habitacle et d'embuage des vitres. Par conséquent, cette méthode ne doit être utilisée que pour obtenir un chauffage rapide dans le véhicule et être commutée en chauffage normal dès que possible.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Chauffage frais en haut/chaud en bas

Choisissez DEUX NIVEAUX et AIR FRAIS, réglez le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée. Si le sélecteur de température n'est pas réglé sur la position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant de la bouche d'air centrale et des bouches d'air latérales sera plus frais que celui sortant des bouches d'air de plancher.

Rafraîchissement normal

Réglez le sélecteur de débit d'air sur VENTILATION, le sélecteur de température sur le niveau souhaité et réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur la vitesse souhaitée, puis appuyez sur la commande "A/C". Plus la vitesse choisie pour la soufflante est élevée, plus la climatisation est efficace.

Le sélecteur d'admission d'air peut, au choix, être réglé sur AIR FRAIS ou AIR DE RECIRCULATION. Notez que la position AIR DE RECIRCULATION permet d'accroître le rendement du refroidissement.

Refroidissement rapide (à l'aide d'air de recirculation)

Les réglages de base sont les mêmes que pour le refroidissement normal sauf lorsque AIR DE RECIRCULATION a été sélectionné et que la vitesse de la soufflante est réglée sur le niveau le plus élevé.

NOTE :

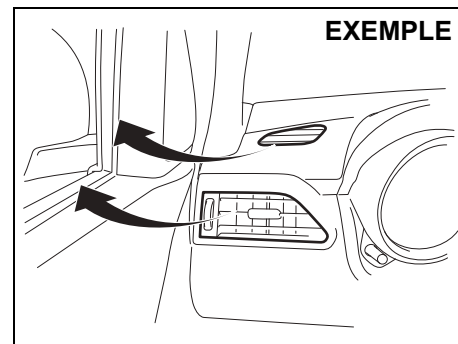
- Si vous sélectionnez AIR DE RECIRCULATION pendant une trop longue période, l'air dans le véhicule peut être contaminé et les fenêtres seront embuées. Par conséquent, vous devez sélectionner AIR FRAIS lorsque cela est possible.
- Si le véhicule est resté un long moment au soleil avec les vitres fermées, il se refroidira plus rapidement si les vitres sont laissées ouvertes pendant quelques instants pendant le fonctionnement de la climatisation, si le sélecteur d'admission d'air est en position AIR FRAIS et si la soufflante est réglée sur sa vitesse maximum.

Déshumidificateur

Régler le sélecteur de débit d'air sur la position souhaitée, le sélecteur de température sur le niveau souhaité et le sélecteur de vitesse du ventilateur sur la vitesse souhaitée. Sélectionnez également AIR FRAIS et activez le contacteur "A/C".

NOTE :

La climatisation fonctionnant également comme déshumidificateur, l'activer permet de garder les vitres propres même lorsque le chauffage est en fonction sur DEGIVRAGE ou CHAUFFAGE et DEGIVRAGE.



52RM50320

NOTE :

- Pour procéder à un dégivrage maximum :
- sélectionnez DEGIVRAGE et AIR FRAIS,
 - réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur high (élevé),
 - réglez le sélecteur de température en position CHAUD maximum,
 - mettez le contacteur "A/C" sur ON et
 - réglez les bouches latérales pour envoyer l'air sur les vitres latérales.

Entretien

Si le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période, pendant l'hiver par exemple, il risque ne pas fonctionner correctement à sa remise en service. Pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimum de la climatisation, la mettre régulièrement en fonction. Mettre la climatisation en fonction au moins une fois par mois pendant une minute, moteur au ralenti. Le frigorigène et l'huile sont alors mis en circulation et assurent la protection des composants internes.

Si votre climatiseur est équipé de filtres à air, nettoyez-les ou remplacez-les tel que spécifié au point "Programme d'entretien" dans la section "CONTROLE ET ENTRETIEN".

NOTE :

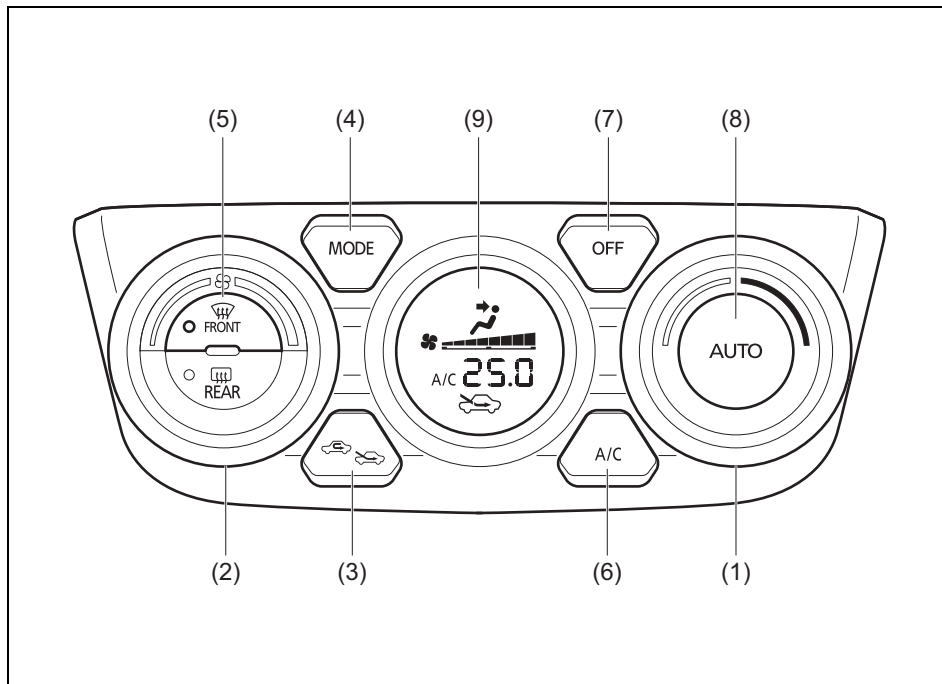
Le frigorigène de climatiseur HFO-1234yf, connu sous l'appellation R-1234yf, est utilisé dans votre véhicule. Le R-1234yf a remplacé le R-134a pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf doit être utilisé dans votre véhicule.

AVIS

Ne pas utiliser un type de frigorigène non agréé car cela risque de détériorer le système de climatisation. Utiliser exclusivement du R-1234yf. Ne remplacez pas le R-1234yf et ne le mélangez pas avec d'autres réfrigérants.

Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température)

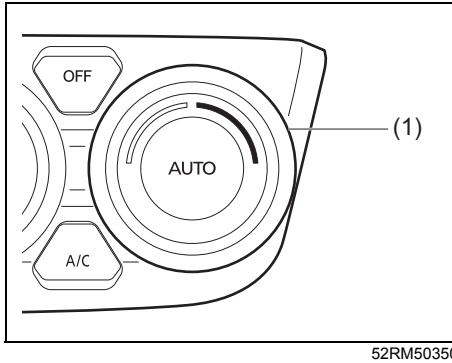
Description des commandes



- (1) Sélecteur de température
- (2) Sélecteur de vitesse de ventilateur
- (3) Sélecteur de prise d'air
- (4) Sélecteur de débit d'air
- (5) Commande de dégivrage
- (6) Commande de climatisation
- (7) Contacteur "OFF"
- (8) Contacteur "AUTO"
- (9) Affichage

52RM50340

Sélecteur de température (1)



Pour régler la température, tourner le sélecteur de température (1).

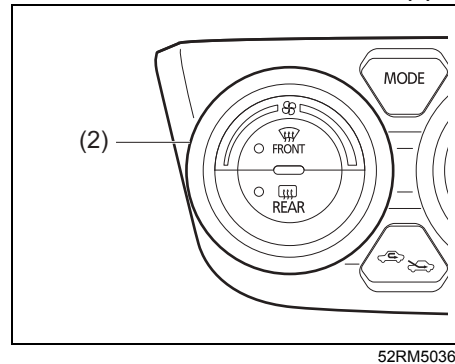
NOTE :

Si vous tournez le sélecteur de température (1) jusqu'à ce que "HI" ou "LO" s'affiche sur l'affichage, le système de régulation de la température fonctionne sur le réglage de chauffage ou de refroidissement maximum. Quand l'affichage indique "LO" ou "HI", on peut constater de brusques variations de la température de l'air soufflé par les sorties d'air, mais ceci est normal.

NOTE :

En cas de modification de l'unité de température sur l'affichage d'informations, l'unité de température du système de climatisation sera modifiée. Pour de plus amples détails, consultez "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

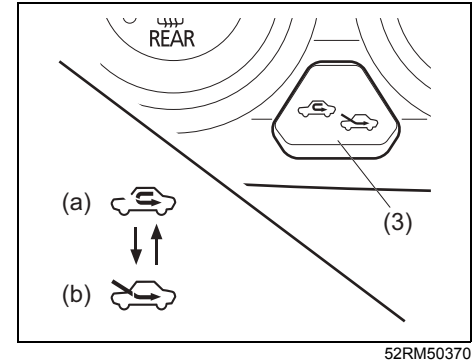
Sélecteur de vitesse de soufflante (2)



Le sélecteur de vitesse de ventilateur (2) permet de mettre le ventilateur en fonction et d'en sélectionner la vitesse.

Quand le contacteur "AUTO" (8) est enfoncé, la vitesse de la soufflante varie automatiquement en fonction de la régulation de la température assurée par le système.

Sélecteur d'admission d'air (3)



Appuyez sur le sélecteur d'admission d'air (3) pour basculer entre les modes air de recirculation et air frais.

Quand le contacteur "AUTO" (8) est enfoncé, l'admission d'air varie automatiquement en fonction de la régulation de la température assurée par le système.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez le mode air de recirculation, le système d'activation automatique est désactivé même si vous appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

AIR DE RECIRCULATION (a)

Lorsque ce mode est sélectionné, l'entrée d'air extérieur est fermée et l'air de l'habitacle est recyclé. Ce mode est à utiliser de préférence en cas de conduite sur route poussiéreuse, quand l'air est pollué, dans un tunnel par exemple, ou pour refroidir ou réchauffer plus rapidement l'habitacle du véhicule.

AIR FRAIS (b)

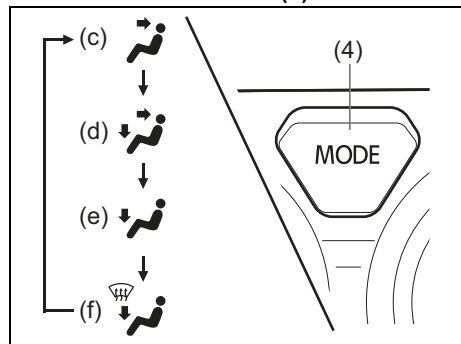
Dans ce mode de prise d'air, l'air extérieur est admis dans l'habitacle.

Toute pression sur le sélecteur d'admission d'air permet de passer d'AIR FRAIS à AIR DE RECIRCULATION et inversement.

NOTE :

Si vous sélectionnez AIR DE RECIRCULATION pendant une trop longue période, l'air dans le véhicule peut être contaminé et les fenêtres seront embuées. Par conséquent, vous devez sélectionner AIR FRAIS lorsque cela est possible.

Sélecteur de débit d'air (4)

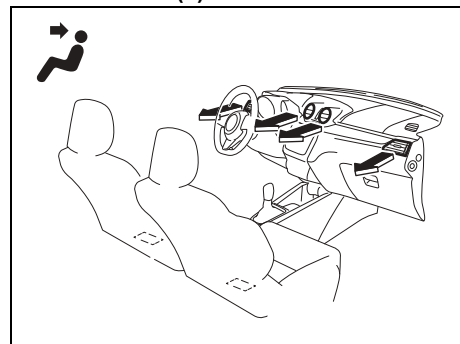


52RM50380

Appuyer sur le sélecteur de débit d'air (4) pour passer d'un des modes suivants à l'autre. L'indication correspondant au mode choisi apparaît sur l'affichage.

Quand le contacteur "AUTO" (8) est enfoncé, le débit d'air varie automatiquement en fonction de la régulation de la température assurée par le système.

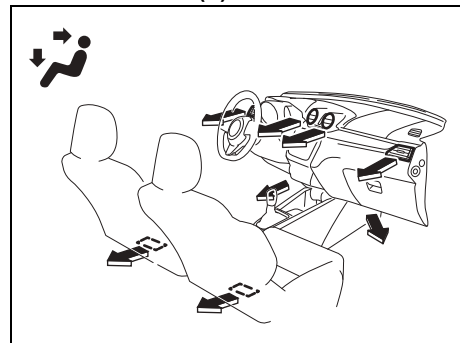
VENTILATION (c)



52RM50260

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air centrales et latérales.

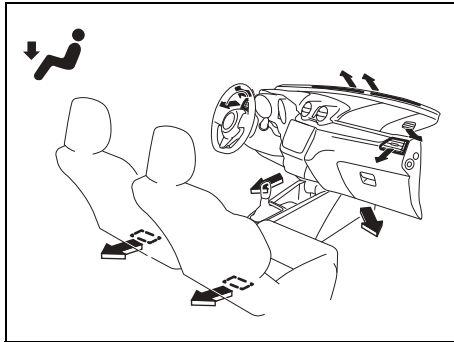
DEUX NIVEAUX (d)



52RM50270

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches d'air au plancher et de l'air plus frais est envoyé par les bouches centrales et latérales. Toutefois, si le sélecteur de température (1) est en position froid maxi ou chaud maxi, l'air sortant des bouches d'air de plancher et des bouches d'air centrales et latérales sera à la même température.

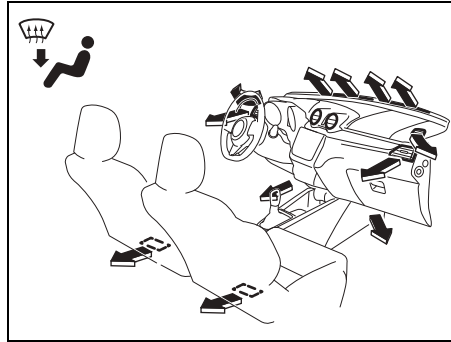
CHAUFFAGE (e)



52RM50280

De l'air à température régulée est envoyé par les bouches de plancher et les bouches latérales et, à plus faible débit, par les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de dégivrage latérales.

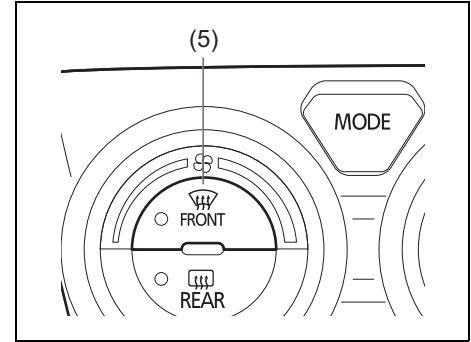
CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE (f)



52RM50290

De l'air à température régulée sort par les bouches de plancher, les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches latérales.

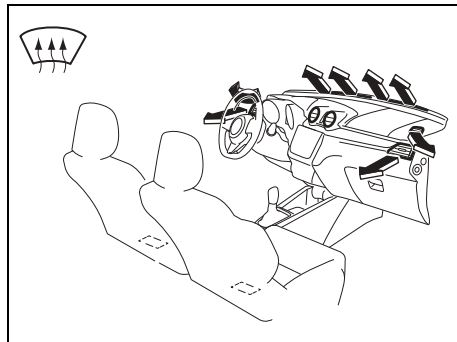
Commande de dégivrage (5)



52RM50390

Appuyer sur la commande de dégivrage (5) pour mettre les dégivreurs en service.

DEGIVRAGE



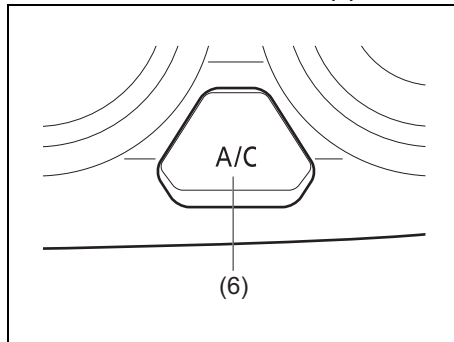
52RM50300

De l'air à température régulée sort par les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de dégivrage latérales et les bouches latérales.

NOTE :

Quand on appuie sur le contacteur de dégivrage (5) pour activer le dégivreur, le système de climatisation se met automatiquement en marche et le mode AIR FRAIS est sélectionné. Toutefois, quand la température extérieure est très basse, le système de climatisation ne se met pas en marche.

Contacteur de climatisation (6)

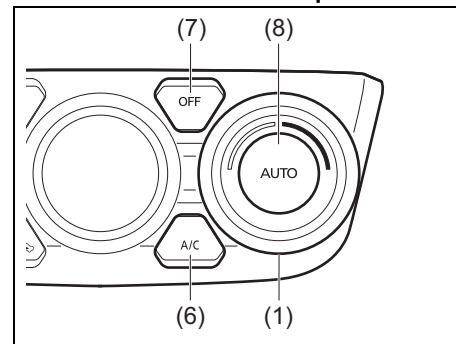


52RM50400

La commande de climatisation (6) permet de mettre la climatisation en service ou hors service seulement quand la soufflante est en marche. Pour mettre le système de climatisation en fonction, appuyez sur la commande pour faire apparaître l'indication "A/C" sur l'écran. Pour mettre le système de climatisation hors fonction, appuyer de nouveau sur la commande et vérifier que l'indication "A/C" n'est plus à l'affichage.

Instructions d'utilisation du système

Fonctionnement automatique



52RM50410

Il est possible de laisser le système de régulation de la température fonctionner de manière automatique. Pour mettre le système en fonctionnement entièrement automatique, procéder de la manière suivante.

- 1) Mettre le moteur en marche.
- 2) Appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).
- 3) Régler la température souhaitée en tournant le sélecteur de température (1).

La vitesse du ventilateur, le mode de prise d'air et le mode de distribution d'air sont réglés automatiquement pour maintenir la température demandée. Toutefois, le débit d'air ne se met pas automatiquement en position DEGIVRAGE.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez le mode air de recirculation, le système d'activation automatique est désactivé même si vous appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).

On peut à volonté mettre en marche et arrêter la climatisation en appuyant sur le contacteur de climatisation (6). Quand le contacteur de climatisation est désactivé, le système de régulation de la température ne peut pas réguler la température à un niveau inférieur à celui de la température extérieure.

Pour désactiver le système de régulation de la température, appuyez sur le contacteur "OFF" (7).

NOTE :

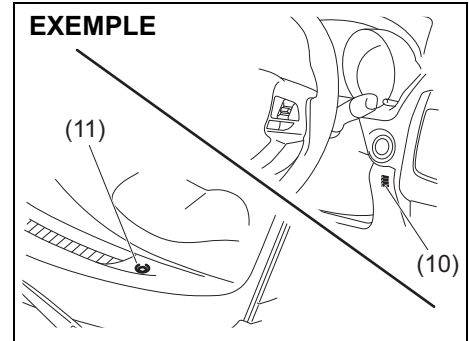
Si l'indication "AUTO" clignote sur l'affichage, un problème est à craindre dans le système de chauffage et/ou le système de climatisation. Faire vérifier le système par un concessionnaire SUZUKI agréé.

NOTE :

- Pour déterminer la température la plus agréable, commencez par le réglage à 22 °C (72 °F) ou 25 °C (75 °F). (la température varie en fonction des caractéristiques du véhicule.).
- Si on tourne le sélecteur de température (1) jusqu'à apparition de l'indication "HI" ou "LO" sur l'affichage, le système de régulation de la température fonctionne au maximum de la puissance de chauffage

ou de climatisation et le ventilateur tourne à sa vitesse maximum.

- Pour éviter d'envoyer de l'air froid en hiver ou de l'air chaud en été, le système ne met pas la soufflante en fonction tant que de l'air chaud ou froid n'est pas disponible.
- Si le véhicule est laissé garé au soleil, vitres fermées, ouvrir les vitres pendant quelques instants pour assurer un refroidissement plus rapide.
- Même en marche automatique, on peut régler manuellement l'un des sélecteurs. Les fonctions sélectionnées manuellement sont maintenues et les autres fonctions sont commandées automatiquement.
- Si le pare-brise et/ou les vitres des portes avant sont embués, appuyez sur le contacteur de dégivrage (5) pour activer le dégivrage, ou appuyez sur le sélecteur de débit d'air (4) pour régler le débit d'air sur la position CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE afin de désembuer les vitres.
- Pour repasser le sélecteur de vitesse de soufflante (2), le sélecteur d'admission d'air (3) et le sélecteur de débit d'air (4) en mode automatique, appuyez sur le contacteur "AUTO" (8).

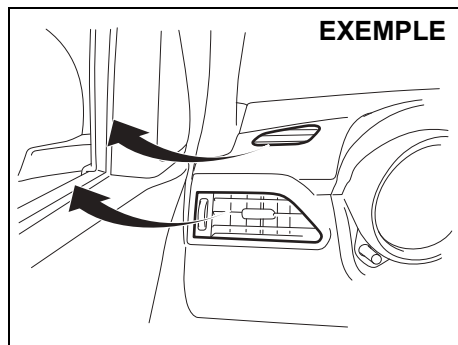


52RM50420

Attention à ne pas recouvrir le capteur de température intérieure (10) se trouvant entre le volant et le panneau de commande du chauffage, ni le capteur solaire (11) se trouvant en haut de la planche de bord, côté conducteur. Ces capteurs permettent au système automatique de réguler la température.

Fonctionnement manuel

Le système de régulation de la température peut être commandé manuellement. Placer les sélecteurs dans la position voulue.



52RM50320

NOTE :

Pour procéder à un dégivrage maximum :

- appuyez sur le contacteur de dégivrage (5) pour activer le dégivreur (le climatiseur se met automatiquement en marche en mode AIR FRAIS),
- réglez le sélecteur de vitesse de soufflante sur high (élevé),
- tournez le sélecteur de température jusqu'à l'apparition de l'indication "HI" sur l'affichage, et
- réglez les bouches latérales pour envoyer l'air sur les vitres latérales.

Modèles avec système ENG A-STOP (si le véhicule en est équipé)

- Si les performances de chauffage ne sont plus suffisantes en raison d'un arrêt automatique du moteur, appuyer sur le contacteur ENG A-STOP "OFF" pour désactiver le système ENG A-STOP (Le moteur redémarrera automatiquement et les performances de climatisation seront restaurées.)
- Si le pare-brise et/ou les vitres côté conducteur/passager sont embuées lors de l'arrêt automatique du moteur, arrêtez le système ENG A-STOP et redémarrez le moteur. Tournez ensuite le sélecteur de débit d'air (4) pour mettre le débit d'air en position CHAUFFAGE ET DEGIVRAGE ou DEGIVRAGE afin de désembuer les vitres.

Entretien

Si le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période, pendant l'hiver par exemple, il risque ne pas fonctionner correctement à sa remise en service. Pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimum de la climatisation, la mettre régulièrement en fonction. Mettre la climatisation en fonction au moins une fois par mois pendant une minute, moteur au ralenti. Le frigorigène et l'huile sont alors mis en circulation et assurent la protection des composants internes.

Si votre climatiseur est équipé de filtres à air, nettoyez-les ou remplacez-les tel que spécifié au point "Programme d'entretien" dans la section "CONTROLE ET ENTRETIEN". Faites effectuer le travail par un concessionnaire SUZUKI agréé étant donné que la partie inférieure de la boîte à gants doit être abaissée.

NOTE :

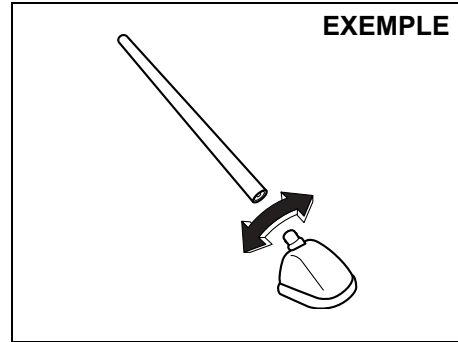
Le frigorigène de climatiseur HFO-1234yf, connu sous l'appellation R-1234yf, est utilisé dans votre véhicule. Le R-1234yf a remplacé le R-134a pour les applications automobiles. D'autres réfrigérants sont disponibles, mais seul le R-1234yf doit être utilisé dans votre véhicule.

AVIS

Ne pas utiliser un type de frigorigène non agréé car cela risque de détériorer le système de climatisation. Utiliser exclusivement du R-1234yf. Ne remplacez pas le R-1234yf et ne le mélangez pas avec d'autres réfrigérants.

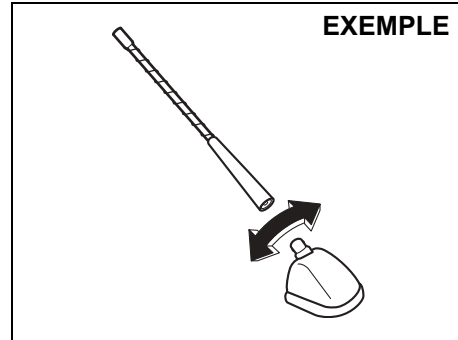
Antenne radio

Type A



63J055

Type B



61MM0A113

L'antenne radio se trouvant sur le toit est amovible. Pour déposer l'antenne, la dévisser en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour reposer l'antenne, la visser soigneusement à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVIS

Pour éviter toute détérioration de l'antenne radio :

- Déposer l'antenne avant de passer le véhicule dans un lave-voiture automatique.
- Démonter l'antenne si celle-ci accroche quand le véhicule est garé dans un garage à bas plafond ou quand le véhicule est recouvert d'une housse.

Installation d'émetteurs de fréquence radio

NOTE :

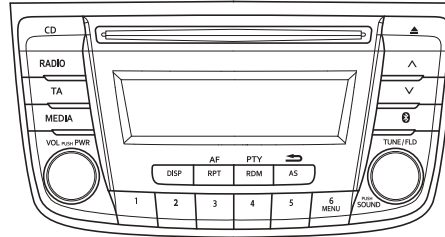
Lorsque vous essayez d'utiliser l'équipement d'émission de radiofréquences (RF) dans votre véhicule, consultez la section "Installation d'un équipement d'émission de radiofréquences (RF)" à la fin de ce manuel.

AVIS
La pose d'un équipement de communication portable du type téléphone mobile, radios CB (bande publique) ou tout autre émetteur sans fil risque de poser des problèmes d'interférence électronique avec le système d'allumage ou tout autre système électrique du véhicule et d'entraîner une baisse des performances du véhicule si elle n'est pas effectuée correctement. Consultez un concessionnaire SUZUKI ou technicien d'entretien qualifié pour obtenir plus d'informations.

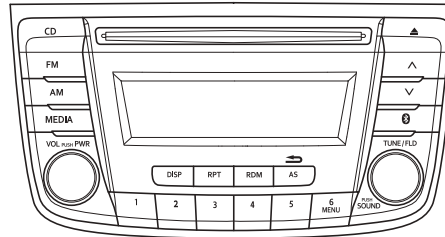
Système Audio (type A/type B) (si le véhicule en est équipé)

EXEMPLE

Type A



Type B



Type A : Radio AM/FM/DAB et lecteur de CD avec fonction Bluetooth®

Type B : Radio AM/FM et lecteur de CD avec fonction Bluetooth®

52RM50500

Informations de sécurité

AVERTISSEMENT

Un accident peut survenir si vous vous laissez distraire de la route pour manipuler les commandes audio ou pour consulter l'affichage du système audio en conduisant. Si le volume sonore est réglé trop fort, le conducteur ne peut percevoir les bruits ambiants venant de la route et de la circulation.

- Ne pas quitter la route des yeux et ne pas distraire son attention de la conduite. En conduisant, évitez de manipuler longuement les commandes audio ou de consulter l'affichage du système audio.
- Se familiariser avec les commandes audio et la façon de les utiliser avec le véhicule à l'arrêt, avant de prendre la route.
- Prérégler ses stations radio préférées avant de prendre la route, de façon à pouvoir les écouter facilement par simple pression sur une touche de présélection.
- Réglez le volume sonore à un niveau suffisamment bas pour que les bruits ambiants venant de la route et de la circulation restent audibles.

A propos des disques

Précautions

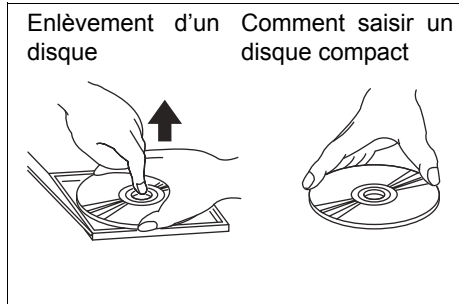
- Quand l'habitacle du véhicule est très froid et si le lecteur est utilisé immédiatement après la mise en fonction du chauffage, de la condensation risque de se former sur le disque compact (CD) ou sur les parties optiques du lecteur et la qualité de lecture risque d'être altérée. Si de la condensation se forme sur le disque, l'essuyer avec un chiffon doux. Si de la condensation s'est formée sur le capteur optique, attendre une heure environ avant d'utiliser le lecteur. La condensation aura ainsi le temps de se résorber naturellement.
- La conduite sur une route particulièrement accidentée risque de causer des vibrations importantes pouvant faire sauter le CD lors de sa lecture.
- Cet appareil est constitué d'un mécanisme de précision. Même en cas de problème, ne jamais en ouvrir le boîtier, démonter l'appareil ou graisser les pièces rotatives. Faites contrôler l'appareil par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Précautions lors de la manipulation



52D274

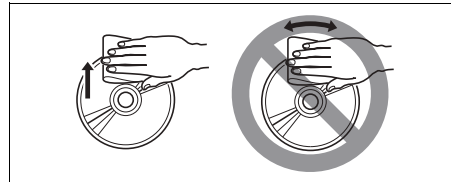
Cet appareil est spécifiquement conçu pour la lecture de disques compacts portant le symbole (A) illustré ci-dessus. Il n'est pas possible de lire les autres disques.



52D275

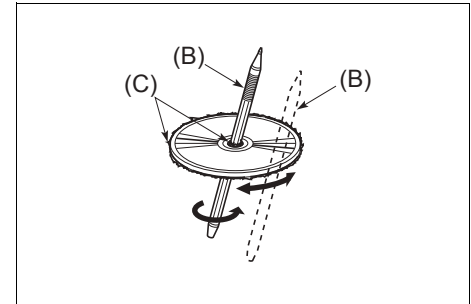
Pour sortir le disque compact de sa boîte, appuyer au milieu du disque et soulever ce dernier en le saisissant délicatement par les bords.

Toujours saisir le disque compact par les bords.
Ne jamais toucher à la surface.



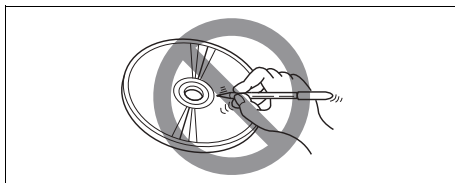
52D347

Pour enlever des traces de doigt ou de la poussière sur un disque compact, essuyez à l'aide d'un chiffon doux, du centre vers l'extérieur.



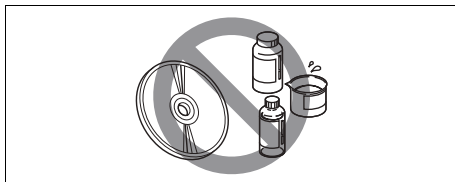
52D277

Certains disques neufs peuvent présenter une certaine rugosité sur le bord extérieur. Le cas échéant, l'appareil risque de ne pas fonctionner ou le son risque d'être erratique. Avant d'insérer un disque de ce type dans le lecteur, supprimer toute rugosité (C) sur ses bords à l'aide d'un stylo à bille (B).



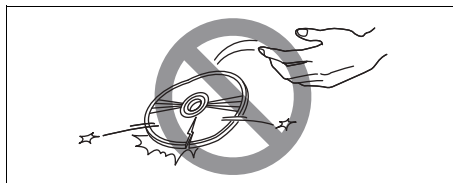
52D348

Ne collez jamais d'étiquettes sur la surface des disques compacts ni n'écrivez sur cette surface avec un stylo ou un feutre.



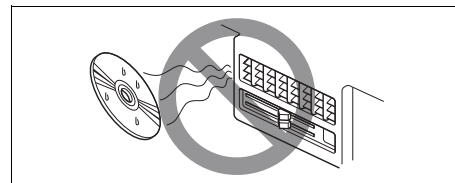
52D349

Ne pas nettoyer les disques compacts avec des solvants commerciaux de type produit de nettoyage, antistatique en aérosol ou diluant.



52D350

Ne pas tenter de lire les disques compacts avec des rayures profondes, déformés ou fissurés ou autre. Ce type de disque risque d'endommager le lecteur ou d'en gêner le bon fonctionnement.



52D351

Ne pas exposer les disques compacts aux rayons directs du soleil ou à toute source de chaleur.

NOTE :

- Ne pas utiliser de disques compacts recouverts d'une feuille de protection de type disponible dans le commerce ou de disques enduits d'un produit stabilisant ou autre.
Ils risquent de se prendre dans le mécanisme interne et de se détériorer et de détériorer le mécanisme.
- Il peut s'avérer impossible de lire certains CD-R dans cet appareil selon le format dans lequel ils ont été enregistrés.
- Il n'est pas possible de lire des CD-RW avec cet appareil.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce produit est un appareil laser de classe I. Toute manipulation, tout réglage ou toute utilisation non spécifiquement prévue et décrite ci-après fait courir le risque d'exposition aux rayons laser.

Ne pas ouvrir l'enveloppe de cet appareil et ne pas tenter de le réparer soi-même.

Demandez à un concessionnaire SUZUKI agréé de procéder à la réparation.



La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc.

Cessez d'utiliser cet appareil et tout dispositif compatible Bluetooth® quand on vous le demande.

Cet appareil partage des fréquences radio avec d'autres équipements de télécommunication, privés ou publics, comme les réseaux sans fil LAN et les équipements de communication sans fil par ondes radio. Vous devez immédiatement cesser d'utiliser cet appareil dès qu'on vous informe qu'il perturbe d'autres communications sans fil.

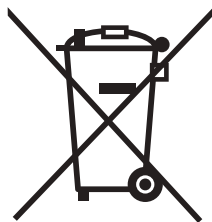


Accédez à <http://www.ptc.panasonic.eu/>, saisissez

le numéro de modèle suivant dans le champ de recherche de mot clé, vous pouvez télécharger la toute dernière "DECLARATION de CONFORMITE" (DoC).

N° d'ensemble AZ1601

Information aux utilisateurs sur la mise au rebut des équipements électriques et électroniques (à usage privé)



Ce pictogramme sur les produits et/ou dans la documentation qui les accompagne signifie qu'il s'agit de produits électriques et électroniques qui ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères quand ils sont hors d'usage.

Pour en permettre le traitement, la récupération et le recyclage appropriés, veuillez déposer ces produits aux points de collecte prescrits à cet effet où il seront pris en charge gratuitement. Ou bien, dans certains pays, il est aussi possible de déposer l'ancien produit chez un revendeur quand on fait l'achat d'un produit neuf équivalent. L'élimination de ces produits de manière appropriée contribue à la préservation des ressources naturelles et à éviter d'éventuels effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement si on ne prenait pas cette précaution. Pour plus de détail et pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche, prière de s'adresser aux autorités locales.

68LM560

Éliminer les déchets de manière inappropriée est dans certains pays une infraction à la loi passible d'une amende.

Pour les utilisateurs professionnels dans l'Union Européenne

Quand on souhaite mettre au rebut un équipement électrique ou électronique, prière de s'adresser au fournisseur du produit ou à un représentant de la marque.

Information pour la mise au rebut dans les pays autres que ceux de l'Union Européenne

Ce pictogramme ne prend effet que dans les pays de l'Union Européenne.

Quand on souhaite mettre ce produit au rebut, prière de se renseigner auprès des autorités locales ou d'un représentant de la marque sur la façon de procéder.

Chapitre 15 des prescriptions FCC

FCC ID: ACJ932AZ1601

NOTE :

*Des câbles et des connecteurs adéquate-
ment blindés et reliés à la terre doivent
être utilisés pour connecter des ordina-
teurs hôtes et/ou des périphériques afin de
respecter les limites d'émission de la FCC.*

⚠ AVERTISSEMENT**Exposition aux radiofréquences**

Cet équipement est conforme aux prescriptions de la FCC en matière de limites d'exposition aux rayonnements émis dans un environnement non contrôlé et respecte les recommandations d'exposition aux radiofréquences (RF) de la FCC. L'énergie RF émise par cet équipement étant de très bas niveau, il est réputé conforme sans évaluation d'exposition admissible maximum (MPE). [Il est toutefois préférable de l'installer et de l'utiliser en maintenant le radiateur à au moins 20 cm du corps de la personne.]

⚠ ATTENTION

Les changements ou modifications non expressément approuvés par le responsable de la conformité peuvent entraîner l'annulation de l'autorisation d'utilisation de cet équipement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce produit est un appareil laser de classe I. Toute manipulation, tout réglage ou toute utilisation non spécifiquement prévue et décrite ci-après fait courir le risque d'exposition aux rayons laser. Ne pas ouvrir l'enveloppe de cet appareil et ne pas tenter de le réparer soi-même. Demandez à un concessionnaire agréé de procéder à la réparation.



La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc.

NOTE :

Cet équipement est conforme aux prescriptions de la FCC en matière de limites d'exposition aux rayonnements émis par les appareils non protégés et aux recommandations d'exposition aux fréquences radio (RF) du Bulletin OET65 Supplément C. Cet équipement émet un niveau très faible d'énergie RF n'étant pas conforme à l'évaluation d'exposition admissible maximum (MPE). Toutefois, il est préférable de l'installer et de l'utiliser en veillant à maintenir une distance d'au moins 20 cm entre l'émetteur et le corps de la personne (à l'exclusion des extrémités des membres: mains, poignets, pieds et chevilles).

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Cessez d'utiliser cet appareil et tout dispositif compatible Bluetooth® quand on vous le demande.

Cet appareil partage des fréquences radio avec d'autres équipements de télécommunication, privés ou publics, comme les réseaux sans fil LAN et les équipements de communication sans fil par ondes radio. Vous devez immédiatement cesser d'utiliser cet appareil dès qu'on vous informe qu'il perturbe d'autres communications sans fil.

NOTE :

Ces limites visent à apporter une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement engendre, utilise et diffuse des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut produire des interférences gênantes pour les communications radio. Il n'existe toutefois aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation en particulier. Si cet équipement produit des interférences pour la réception radio ou télévision, ce dont on peut s'assurer en allumant et en éteignant l'équipement, l'utilisateur est invité à essayer de supprimer ces interférences en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes:

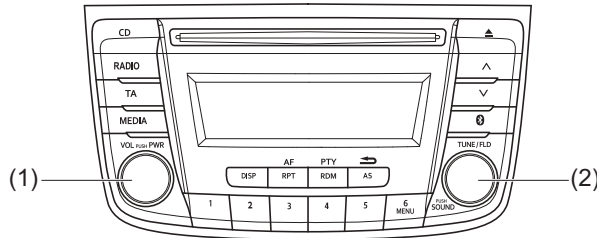
- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise de courant appartenant à un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est raccordé.
- Consulter le revendeur ou un technicien expérimenté en radio/télévision.

- *Cet émetteur ne doit pas être placé à proximité ou utilisé conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.*

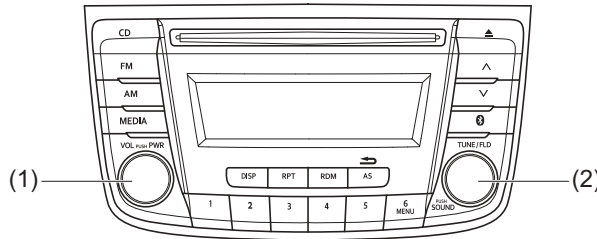
Opérations de base

Type A

EXEMPLE



Type B



Mise sous tension/hors tension

Appuyez sur le bouton “VOL PUSH PWR” (1) pour allumer le système audio. L'appareil commence à fonctionner en utilisant les réglages précédents définis avant d'éteindre le système.

Réglage du volume

Tournez le bouton “VOL PUSH PWR” (1). Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens inverse pour le réduire.

NOTE :

Pour conduire en toute sécurité, réglez le volume audio à un niveau vous permettant d'entendre les sons à l'extérieur du véhicule tels que les avertisseurs sonores de voiture et plus particulièrement les sirènes des véhicules d'urgence.

52RM50510

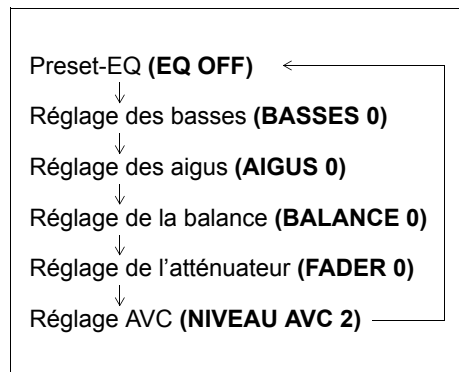
(1) Bouton “VOL PUSH POWER”

(2) Bouton “TUNE/FLD PUSH SOUND”

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Réglage des basses/des aigus/de la balance/de l'atténuateur

- 1) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2).
A chaque pression de ce bouton, le mode de réglage du son change de la manière suivante :



- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour régler le son.

Réglage de l'AVC (commande automatique du volume)

La fonction de commande automatique du volume (AVC) effectue automatiquement le réglage du volume sonore (plus/moins fort) en fonction de la vitesse du véhicule. La commande AVC est elle-même réglable selon trois niveaux (LEVEL OFF, 1, 2, 3). La plage de réglage du volume augmente selon le NIVEAU choisi.

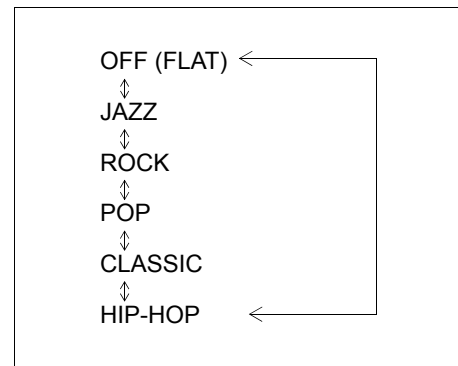
- 1) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) jusqu'à ce que le mode de réglage AVC soit sélectionné.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le niveau de réglage AVC souhaité. (Réglage initial : LEVEL 2)

Preset-EQ

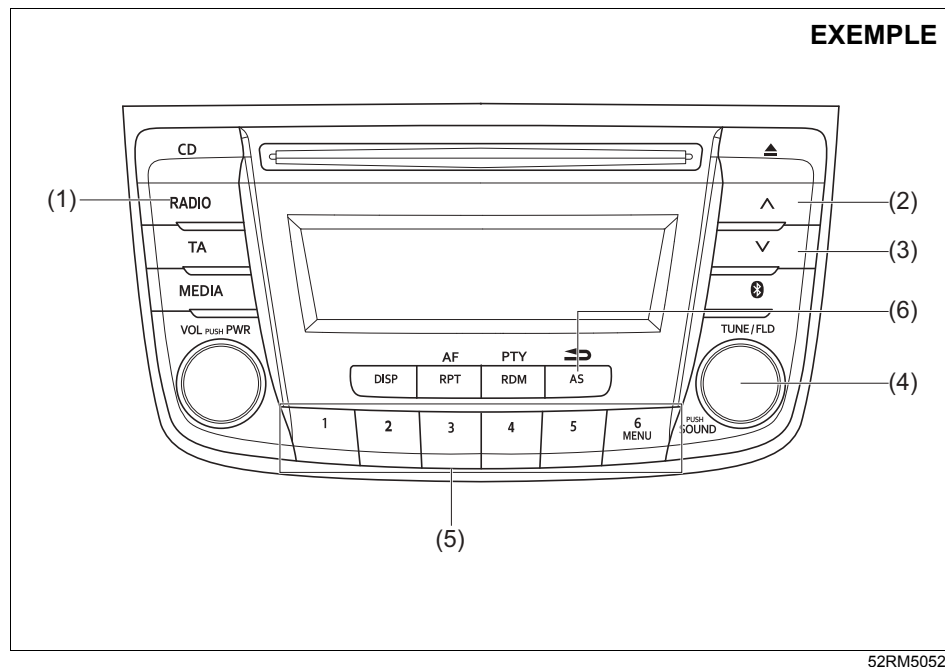
Preset-EQ (égaliseur) appelle plusieurs modes de sons optimisés pour une catégorie de musique spécifique.

- 1) Appuyez plusieurs fois sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) jusqu'à ce que "PRESET-EQ" apparaisse.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2).

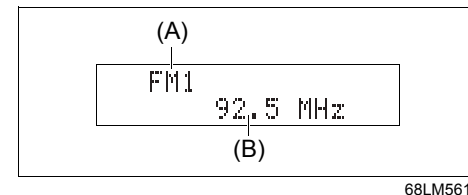
Chaque fois que le bouton est tourné, le mode preset EQ changera de la manière suivante :



Ecoute de la radio (type A)



Affichage



(A) Bande de fréquence

(B) Fréquence

(1) Touche "RADIO"

(3) Touche à flèche descendante

(5) Touches de présélection (de [1] à [6])

(2) Touche à flèche montante

(4) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"

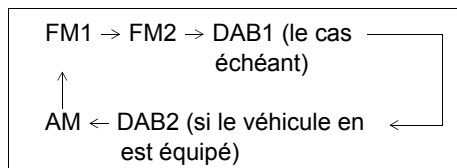
(6) Touche "AS"

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Sélection de la bande de réception

Appuyer sur la touche "RADIO" (1).

A chaque pression de la touche, la bande de fréquence change de la manière suivante:



Recherche d'une station

Appuyez sur la touche à flèche montante (2) ou à flèche descendante (3).

L'appareil cesse la recherche des stations dès qu'il trouve une fréquence de réception acceptable.

NOTE :

Si la fonction AF est activée, l'appareil ne recherche que les stations RDS.

Syntonisation manuelle

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4).

La fréquence reçue s'affiche.

Préréglage de la mémoire

- 1) Sélectionnez la station voulue.
- 2) Laissez votre doigt pendant au moins 2 secondes sur une des touches de préréglage ([1] à [6]) (5) choisie pour enregistrer la station.

Mémorisation automatique

Maintenez appuyée la touche "AS" (6) pendant 2 secondes ou plus.

6 stations de bonne qualité de réception sont automatiquement mémorisées dans l'ordre sur les touches de préréglage (5) à partir de la fréquence la plus basse.

NOTE :

- *Il est possible d'interrompre la mémorisation automatique en cours en appuyant à nouveau sur la touche "AS" (6).*
- *Quand la mémorisation automatique est effectuée, les stations préalablement mémorisées sont écrasées.*
- *Au terme de l'opération de mémorisation automatique, si le nombre de nouvelles stations mémorisées est inférieur à 6, aucune station n'est mémorisée sous les touches de préréglage (5) restantes non utilisées.*
- *En mode de mémorisation automatique, le nombre de stations préréglées est de 6 au total pour FM1 et FM2, et de 6*

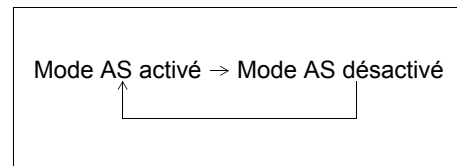
autres stations pour AM.

- *Si la fonction AF est activée, l'appareil ne recherche que les stations RDS.*

Activation/désactivation du mode de mémorisation automatique

Appuyez sur la touche "AS" (6).

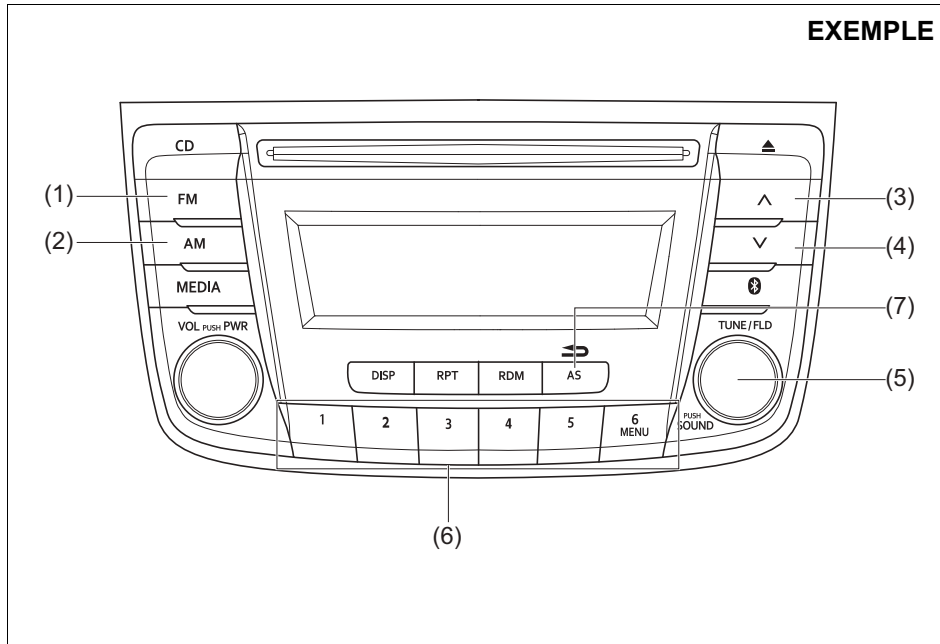
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



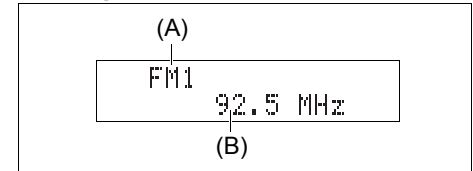
Réception radio

La réception radio est sensible à l'environnement, aux conditions atmosphériques, à la puissance du signal radio et à la distance à l'émetteur. Des montagnes et des immeubles proches risquent de perturber ou de dévier la réception radio, entraînant ainsi une réception mauvaise. Une mauvaise réception peut également résulter des perturbations provoquées par le courant électrique circulant dans des lignes aériennes ou des câbles haute tension.

Ecoute de la radio (type B)



Affichage



(A) Bande de fréquence

(B) Fréquence

52RM50530

(1) Touche "FM"

(3) Touche à flèche montante

(5) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"

(7) Touche "AS"

(2) Touche "AM"

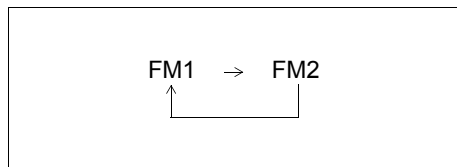
(4) Touche à flèche descendante

(6) Touches de présélection (de [1] à [6])

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Sélection de la bande FM

Appuyez sur la touche "FM" (1).
A chaque pression de la touche, la bande de fréquence change de la manière suivante:



Sélection de la bande AM

Appuyez sur la touche "AM" (2).

Recherche d'une station

Appuyez sur la touche à flèche montante (3) ou à flèche descendante (4).
L'appareil cesse la recherche des stations dès qu'il trouve une fréquence de réception acceptable.

Syntonisation manuelle

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (5).
La fréquence reçue s'affiche.

Préréglage de la mémoire

- 1) Sélectionner la station voulue.
- 2) Laissez votre doigt pendant au moins 2 secondes sur une des touches ([1] à [6]) de préréglage (6) sur laquelle vous désirez enregistrer la station.

Mémorisation automatique

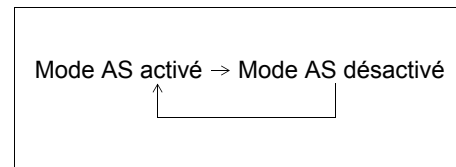
Maintenez appuyée la touche "AS" (7) pendant 2 secondes ou plus.
6 stations de bonne qualité de réception sont automatiquement mémorisées dans l'ordre sur les touches de préréglage (6) à partir de la fréquence la plus basse.

NOTE :

- *Il est possible d'interrompre la mémorisation automatique en cours en appuyant à nouveau sur la touche "AS" (7).*
- *Quand la mémorisation automatique est effectuée, les stations préalablement mémorisées sont écrasées.*
- *Au terme de l'opération de mémorisation automatique, si le nombre de nouvelles stations mémorisées est inférieur à 6, aucune station n'est mémorisée sous les touches de préréglage (6) restantes non utilisées.*
- *En mode de mémorisation automatique, le nombre de stations préréglées est de 6 au total pour FM1 et FM2, et de 6 autres stations pour AM.*

Activation/désactivation du mode de mémorisation automatique

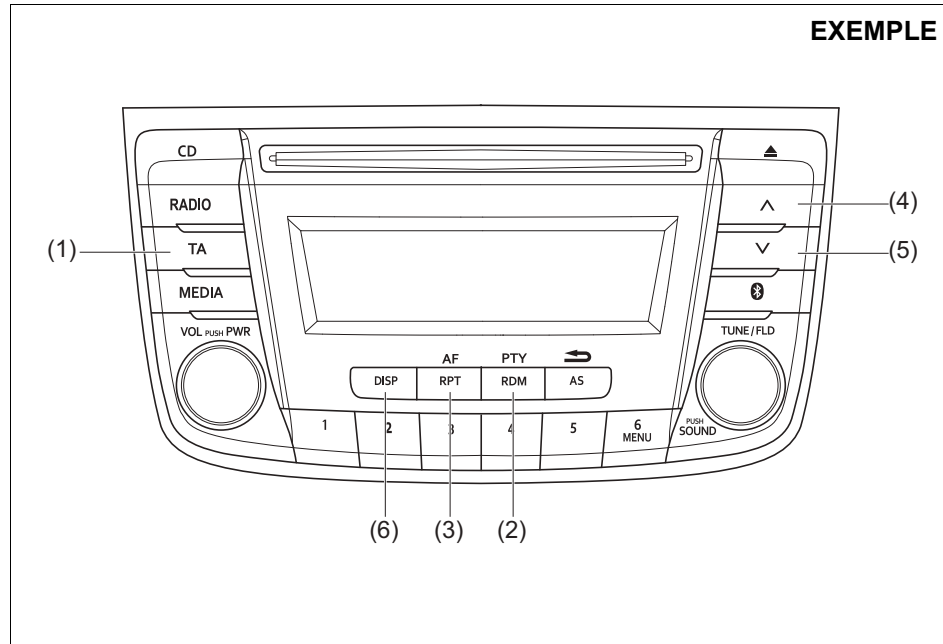
Appuyez sur la touche "AS" (7).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



Réception radio

La réception radio est sensible à l'environnement, aux conditions atmosphériques, à la puissance du signal radio et à la distance à l'émetteur. Des montagnes et des immeubles proches risquent de perturber ou de dévier la réception radio, entraînant ainsi une réception mauvaise. Une mauvaise réception peut également résulter des perturbations provoquées par le courant électrique circulant dans des lignes aériennes ou des câbles haute tension.

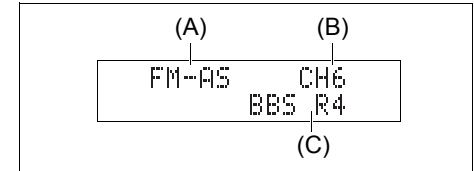
Utilisation des fonctions RDS (type A)



52RM50540

- (1) Touche "TA"
- (2) Touche "RDM/PTY"
- (3) Touche "RPT/AF"
- (4) Touche à flèche montante
- (5) Touche à flèche descendante
- (6) Bouton "DISP"

Affichage



- (A) Bande de fréquence
- (B) Numéro de canal
- (C) Nom du service de programme (PS)

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Activation/désactivation de la fonction TA (Annonces routières)

Appuyez sur la touche "TA" (1).

A chaque pression de cette touche, le réglage TA change de la manière suivante:

OFF → TP ON → TA ON



NOTE :

- Pour écouter uniquement les informations routières, activer l'option "TA". Quand une information routière est diffusée, le volume sonore change automatiquement.
- Le témoin "TP" s'allume lorsque le TP (programme d'informations routières) est activé. Elle clignote quand aucune donnée TP ne sont captées.
- Le témoin "TA" s'allume lorsque TA est activé. D'un autre côté, le témoin "TA" clignote si les données TP ne peuvent pas être reçues.
- Si vous appuyez sur la touche à flèche montante (4) ou à flèche descendante (5) quand la fonction TA ou TP est activée, l'appareil recherche une station TP.
- Si aucune station TP n'est disponible,

l'appareil affiche "TP NOTHING".

Recherche PTY (type du programme)

- 1) Appuyez sur la touche "RDM/PTY" (2) pour sélectionner le mode PTY.
- 2) Appuyez sur la touche "RDM/PTY" (2) quand PTY est affiché.

A chaque pression de cette touche, le réglage PTY change de la manière suivante:

NEWS
↓
SPORTS
↓
TALK
↓
POP
↓
CLASSICS



- 3) Appuyez sur la touche à flèche montante (4) ou à flèche descendante (5) quand PTY est affiché. La recherche commence.

NOTE :

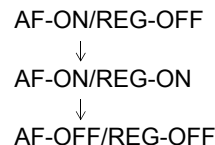
Si aucune information PTY n'est disponible, l'appareil affiche "NOPTY".

Activation/désactivation de la fonction AF (fréquence alternative)

Appuyez sur la touche "RPT/AF" (3).

A chaque pression sur cette touche, le réglage AF change de la manière suivante:

AF-ON/REG-OFF
↓
AF-ON/REG-ON
↓
AF-OFF/REG-OFF



AF: Si la réception devient mauvaise, l'appareil recherche automatiquement une autre fréquence du même programme assurant une meilleure réception.

REG: En ce qui concerne la recherche automatique de fréquences quand la fonction AF est activée, une autre fréquence possible du même programme est recherchée dans la région traversée lorsque la fonction REG est activée.

NOTE :

Le témoin "AF" s'allume quand la fonction AF est activée. De plus, le témoin "REG" s'allume lorsque REG est activé.

Veille TA

Quand la fonction TA est activée, au moment où une information routière est diffusée pendant l'écoute d'un CD, d'une source raccordée sur la prise USB, AUX, DAB, l'iPod ou en mode audio Bluetooth®, l'appareil passe automatiquement en mode radio. Après la réception des informations routières, la source sélectionnée au préalable avant de passer à la radio, réapparaît.

NOTE :

Même si aucune station TP ne peut être captée quand l'appareil est en veille TA, il reste en mode de recherche automatique des stations TP.

EON (Enhanced Other Network)

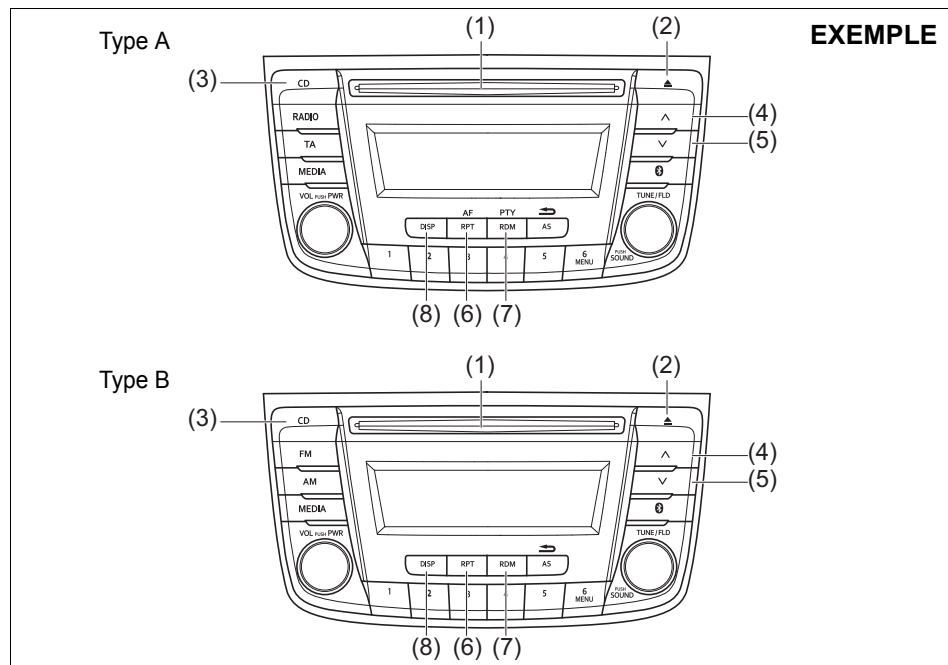
A la réception de données EON quand la fonction TP ou TA est activée, le témoin "EON" s'allume et la réception d'informations routières provenant d'un réseau autre que la station en cours peut s'effectuer.

Réception des annonces d'urgence

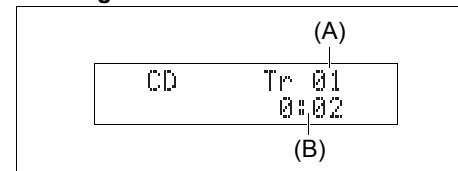
Les annonces d'urgence sont automatiquement reçues et affichées.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Lecture d'un CD



Affichage



(A) Numéro de plage
(B) Temps de lecture

NOTE :

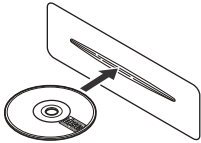
Ce lecteur n'accepte pas les CD de 8 cm (parfois nommés "mini-CD", "CD 3 in.", "CD3", etc.).

52RM50550

(1) Fente d'introduction du disque	(2) Touche d'éjection
(3) Touche "CD"	(4) Touche à flèche montante
(5) Touche à flèche descendante	(6) Touche "RPT"
(7) Touche "RDM"	(8) Bouton "DISP"



- Les CD ou CD-ROM ne portant pas le symbole (A) ne peuvent pas être utilisés.
- Il peut être impossible de lire certains disques enregistrés au format CD-R/CD-RW.



- Le CD doit être inséré avec le côté de l'étiquette orienté vers le haut.
- Quand un CD se trouve déjà dans le lecteur il n'est pas possible d'en insérer un deuxième sans avoir éjecté le CD présent dans l'appareil. Ne jamais forcer l'insertion d'un CD dans la fente d'insertion des CD.

AVIS

- **Ne jamais introduire le doigt ou la main dans la fente d'insertion des CD. N'insérez jamais d'objets étrangers dans la fente d'insertion des CD.**
- **Ne jamais insérer dans le lecteur des CD dont la colle d'un morceau de bande adhésive ou de l'étiquette d'un CD de location fuit, ou des CD montrant des traces de colle ou d'étiquette arrachée. Le lecteur risque de tomber en panne et l'éjection du CD risque de s'avérer impossible.**

Chargement d'un CD

Insérez le CD dans la fente d'insertion (1). Une fois le CD chargé, sa lecture commence.

Ejection d'un CD

Appuyez sur la touche d'éjection (2). Lorsque le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF), le CD éjecté pendant environ 15 secondes ou plus sera automatiquement réinséré dans l'appareil. (Fonction auto-réinsertion)

Fonction d'éjection de secours :

Cette fonction vous permet d'éjecter un CD en appuyant sur la touche d'éjection (2) même si le contacteur d'allumage est en position "LOCK" ou que le contacteur du moteur est en mode LOCK (OFF).

AVIS

Ne pas tenter de réinsérer un CD qui vient d'être éjecté dans le lecteur avant sa réinsertion automatique car cela risque de rayer la surface du disque.

Avant de réinsérer un CD, retirez-le totalement de l'appareil.

Lecture d'un CD

La lecture commence automatiquement dès qu'un CD est inséré.

Si un CD se trouve déjà dans le lecteur, appuyez sur la touche "CD" (3) pour en commencer la lecture.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Sélection d'une plage

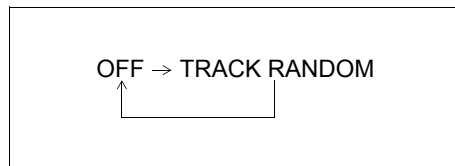
- Appuyez sur la touche à flèche montante (4) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyez deux fois sur la touche à flèche descendante (5) pour passer à la lecture de la plage précédente.
Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyez une seule fois sur la touche à flèche descendante (5).

Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

- Laissez le doigt sur la touche à flèche montante (4) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laissez le doigt sur la touche à flèche descendante (5) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

Lecture au hasard

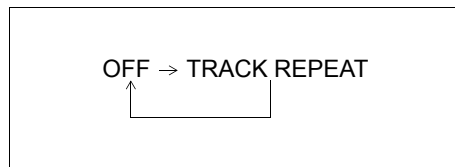
Appuyez sur la touche "RDM" (7).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



- **TRACK RANDOM**
L'indicateur de lecture au hasard "RDM" s'allume.
Les plages du disque chargé sont lues au hasard.

Répétition de lecture

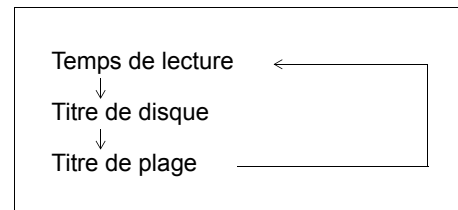
Appuyez sur la touche "RPT" (6).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



- **TRACK REPEAT**
L'indicateur de répétition "RPT" s'allume.
La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.

Changement d'affichage

Appuyez sur la touche "DISP" (8).
A chaque pression de la touche, l'affichage change de la manière suivante:

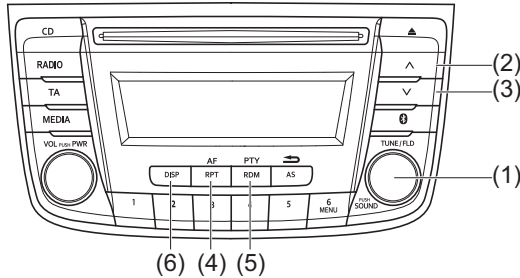


NOTE :

- "NO TITLE" s'affiche si aucune information texte n'est disponible pour le disque en cours de lecture.
- Si les données de texte contiennent plus de 16 caractères, le symbole ">" apparaîtra en bout de ligne à droite. Laissez le doigt sur la touche "DISP" (8) pendant au moins 1 seconde pour afficher la page suivante.

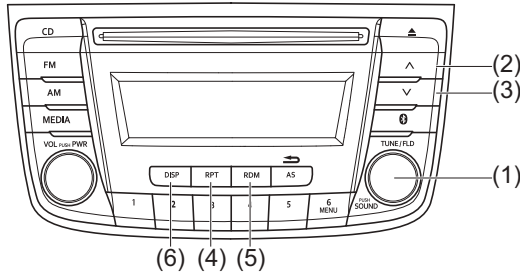
Lecture d'un disque MP3/WMA/ACC

Type A

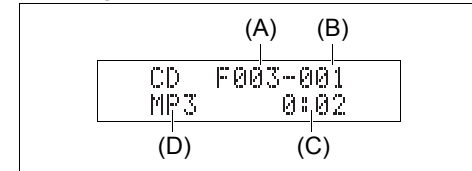


EXEMPLE

Type B



Affichage



- (A) Numéro de dossier
- (B) Numéro de plage
- (C) Temps de lecture
- (D) Type de fichier

52RM50560

- (1) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (2) Touche à flèche montante
- (3) Touche à flèche descendante
- (4) Touche "RPT"
- (5) Touche "RDM"
- (6) Bouton "DISP"

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Sélection d'un dossier

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un dossier.

Sélection d'une plage

- Appuyez sur la touche à flèche montante (2) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyez deux fois sur la touche à flèche descendante (3) pour passer à la lecture de la plage précédente.

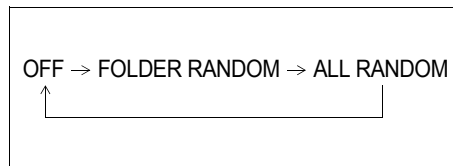
Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyez une seule fois sur la touche à flèche descendante (3).

Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

- Laissez le doigt sur la touche à flèche montante (2) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laissez le doigt sur la touche à flèche descendante (3) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

Lecture au hasard

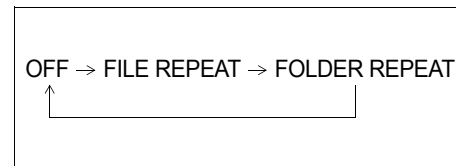
Appuyez sur la touche "RDM" (5).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



- FOLDER RANDOM
Le témoin de lecture aléatoire "F.RDM" va s'allumer.
Les plages du dossier en cours sont lues au hasard.
- ALL RANDOM
L'indicateur de lecture au hasard "RDM" s'allume.
Les plages du disque chargé sont lues au hasard.

Répétition de lecture

Appuyez sur la touche "RPT" (4).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:

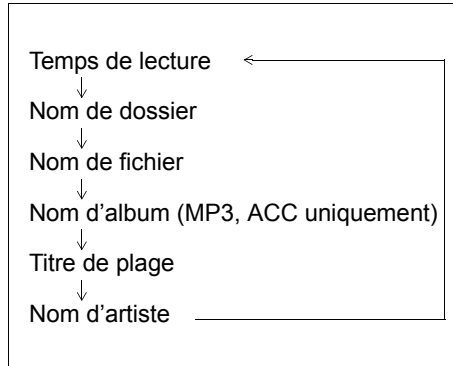


- FILE REPEAT
L'indicateur de répétition "RPT" s'allume.
La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.
- FOLDER REPEAT
Le témoin de répétition "F.RPT" va s'allumer.
Toutes les plages du dossier actuel sont lues de manière répétitive.

Changement d'affichage

Appuyez sur la touche "DISP" (6).

A chaque pression de la touche, l'affichage change de la manière suivante:



NOTE :

- "NO TITLE" s'affiche si aucune information texte n'est disponible pour le disque en cours de lecture.
- Si les données de texte contiennent plus de 16 caractères, le symbole ">" apparaîtra en bout de ligne à droite. Laissez le doigt sur la touche "DISP" (6) pendant au moins 1 seconde pour afficher la page suivante.

Remarques sur les formats MP3/WMA/AAC

A propos du MP3

- MP3, l'abréviation de "MPEG audio layer3", est le format de compression audio le plus utilisé par les utilisateurs de PC. Les données audio d'origine sont compressées à environ 1/10 et la qualité de son élevée est maintenue. Cela signifie qu'il est possible d'enregistrer les données de 10 CD musicaux environ sur un seul disque CD-R/RW, ce qui vous permet d'écouter de la musique plus longtemps sans avoir à changer de disque.

A propos du WMA

- WMA est l'abréviation de "Windows Media Audio". Il s'agit d'un format de compression audio développé par Microsoft.
- Les fichiers WMA pour lesquels la fonction DRM (Digital Rights Management) est activée ne peuvent pas être lus.

Windows Media™ et le logo Windows® sont des marques commerciales ou des marques déposées de Microsoft Corporation aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

A propos du AAC

- AAC est l'abréviation de "Advanced Audio Coding". Il s'agit d'un format de compression utilisé par MPEG2 et MPEG4.

Remarques importantes pour créer des fichiers MP3/WMA/AAC

Commun

- Pour une meilleure qualité de son, il vaut mieux adopter un débit binaire et une fréquence d'échantillonnage élevés.
- Il n'est pas recommandé d'adopter le mode VBR (débit binaire variable). Le temps de lecture affiché peut être incorrect et des sauts de lecture peuvent se produire.
- La qualité du son reproduit dépend des conditions d'enregistrement. Pour obtenir des détails, se reporter au mode d'emploi du logiciel utilisé pour le codage et l'enregistrement.

AVIS

Ne jamais utiliser ".mp3", ".wma" ou ".m4a" comme extension de nom de fichier si ce dernier n'est pas au format MP3/WMA/ACC. Le non respect de ces précautions peut entraîner une détérioration des hauts-parleurs en raison de la génération de bruit.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Enregistrement de fichiers MP3/WMA/AAC sur un support CD

- Il est recommandé de ne pas enregistrer sur le même disque à la fois des fichiers CD-DA et MP3/WMA/AAC.
- Si le même disque contient des fichiers CD-DA et des fichiers MP3/WMA/AAC, il arrive que les morceaux de musique ne soient pas lus dans l'ordre normal et que certains morceaux ne puissent être lus.
- Pour enregistrer à la fois des fichiers MP3 et des fichiers WMA sur le même disque, il faut les trier en les plaçant dans des dossiers différents.
- N'enregistrez pas sur le disque des fichiers d'un format autre que MP3/WMA/AAC, et ne créez pas de dossiers vides ou inutiles.
- Les fichiers MP3/WMA/AAC doivent être nommés conformément aux normes et aux limitations du système de fichier indiquées ci-dessous.
- L'extension de fichier ".mp3", ".wma" or ".m4a" doit être attribuée à chaque fichier en fonction de son propre format.
- Selon le logiciel de gravure ou l'enregistreur de CD utilisé, il se peut que les informations relatives à des fichiers MP3/WMA/AAC ne s'affichent pas ou que la lecture de ces fichiers soit impossible.
- Cet appareil n'est pas doté de la fonction de liste de lecture.
- Bien qu'il soit possible d'enregistrer des fichiers à plusieurs reprises sur un même disque, il est préférable de procé-

der à l'enregistrement en une seule fois. Ces modes sont des méthodes permettant de graver des données audio sur un CD.

Formats de compression

MP3

- Débit binaire:
MPEG1 Audio Layer III : 32 k - 320 kbps
MPEG2 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps
- Fréquence d'échantillonnage:
MPEG1 Audio Layer III : 32 k/44,1 k/48 kHz
MPEG2 Audio Layer III : 16 k/22,05 k/24 kHz
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k/11,025 k/12 kHz

WMA (version 7, Ver. 8, Ver. 9*)

- Débit binaire: CBR 32 k - 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage: 32 k/44,1 k/48 kHz
- * Les WMA 9 de Professional, LossLess et Voice ne sont pas pris en charge.

AAC*

- Débit binaire: ABR 16 k - 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage: 32 k/44,1 k/48 kHz
- * Apple Lossless n'est pas pris en charge.

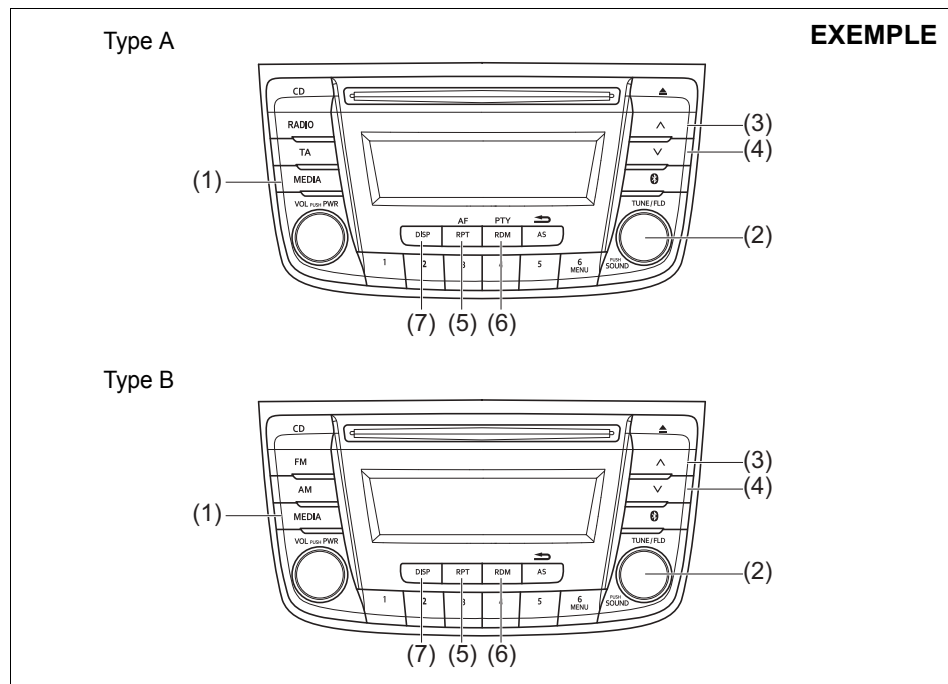
Systèmes de fichiers compatibles

ISO 9660 Niveau 1/Niveau 2, Joliet, Romeo

Nombre maximum de fichiers/dossiers

- Nombre maximum de fichiers: 512
- Nombre maximum de fichiers par dossier: 255
- Nombre maximum de niveaux d'arborescence: 8
- Nombre maximum de dossiers: 255 (y compris le répertoire de base)

Ecoute de fichiers enregistrés sur une source USB

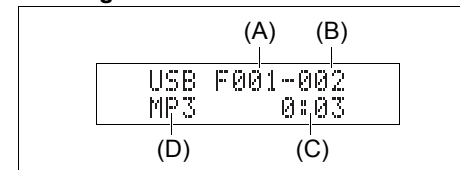


52RM50570

- (1) Touche "MEDIA"
- (3) Touche à flèche montante
- (5) Touche "RPT"
- (7) Bouton "DISP"

- (2) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (4) Touche à flèche descendante
- (6) Touche "RDM"

Affichage



- (A) Numéro de dossier
- (B) Numéro de plage
- (C) Temps de lecture
- (D) Type de fichier

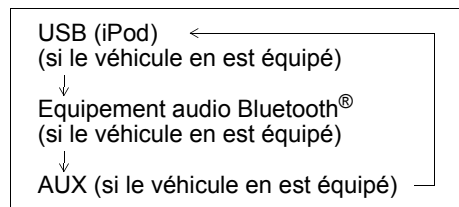
AVIS

Ne raccorder aucune source USB autre qu'une mémoire USB ou qu'un lecteur audio USB. Ne pas raccorder plusieurs appareils USB au connecteur USB en utilisant un hub USB, etc. Le fort courant électrique consommé par plusieurs appareils USB pourrait causer une surchauffe et un dégagement de fumée.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Sélection du mode source USB

Appuyez sur la touche "MEDIA" (1).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



Sélection d'un dossier

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le dossier de votre choix.

Sélection d'une plage

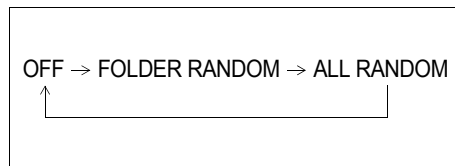
- Appuyez sur la touche à flèche montante (3) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyez deux fois sur la touche à flèche descendante (4) pour passer à la lecture de la plage précédente.
Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyez une seule fois sur la touche à flèche descendante (4).

Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

- Laissez le doigt sur la touche à flèche montante (3) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laissez le doigt sur la touche à flèche descendante (4) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

Lecture au hasard

Appuyez sur la touche "RDM" (6).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



- FOLDER RANDOM
Le témoin de lecture aléatoire "F.RDM" va s'allumer.
Les plages du dossier actuellement sélectionné sont lues au hasard.
- ALL RANDOM
L'indicateur de lecture au hasard "RDM" s'allume.
Les plages de l'appareil USB branché sont lues au hasard.

Répétition de lecture

Appuyez sur la touche "RPT" (5).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:

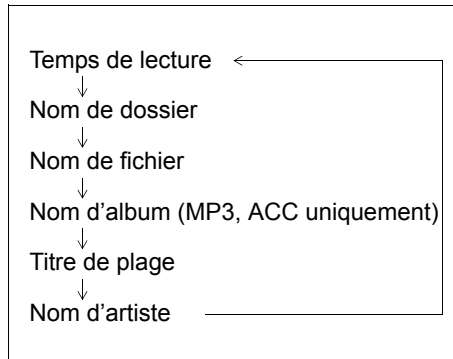


- FILE REPEAT
L'indicateur de répétition "RPT" s'allume.
La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.
- FOLDER REPEAT
Le témoin de répétition "F.RPT" va s'allumer.
Toutes les plages du dossier actuellement sélectionné sont lues de manière répétitive.

Changement d'affichage

Appuyez sur la touche "DISP" (7).

A chaque pression de la touche, l'affichage change de la manière suivante:

**NOTE :**

- "NO TITLE" s'affichera si aucune information de texte n'est disponible dans le fichier en cours de lecture.
- Si les données de texte contiennent plus de 16 caractères, le symbole ">" apparaîtra en bout de ligne à droite. Laissez le doigt sur la touche "DISP" (7) pendant au moins 1 seconde pour afficher la page suivante.

Remarques sur les dispositifs USB**Dispositifs USB compatibles**

- Classe USB Mass Storage
Pour savoir si une mémoire USB ou un lecteur audio USB particulier est compatible avec la classe dite "USB Mass Storage", veuillez consulter le fabricant de cette mémoire USB ou de ce lecteur audio USB.
- Compatibilité Standard USB 1,1/2,0 pleine vitesse
- Système de fichier FAT12/16/32, VFAT
- Débit de courant maximum inférieur à 1,0 A
- Si des appareils comme un Hub USB, un câble d'extension sont branchés sur le système audio, ils peuvent ne pas être reconnus. Dans ce cas, branchez le dispositif USB directement sur le système audio.
- Les appareils comme les lecteurs MP3/téléphones portables/caméras numériques risquent de ne pas être reconnus par le système audio pour écouter de la musique.

Raccordement d'un dispositif USB

- En raccordant un dispositif USB, assurez-vous que le connecteur soit poussé à fond dans le port.
- Ne laissez pas un dispositif USB pendant une période prolongée dans un véhicule exposé à de fortes hausses de température.
- Faire au préalable une sauvegarde des données importantes. Nous dégageons toute responsabilité quant à d'éventuelles pertes de données.
- Il est déconseillé d'utiliser un dispositif USB contenant des fichiers de données sous un format autre que MP3/WMA/AAC.

Enregistrement de fichiers MP3/WMA/AAC sur un dispositif USB

- Avec certains dispositifs USB ou dans certaines conditions d'enregistrement, on peut constater des anomalies de lecture ou d'affichage.
- Avec certaines mémoires USB, il arrive que l'ordre de lecture des fichiers soit différent de l'ordre dans lequel ils ont été enregistrés.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Formats de compression

MP3

- Débit binaire:
MPEG1 Audio Layer III : 32 k - 320 kbps
MPEG2 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k - 160 kbps
- Fréquence d'échantillonnage:
MPEG1 Audio Layer III : 32 k/44,1 k/48 kHz
MPEG2 Audio Layer III : 16 k/22,05 k/24 kHz
MPEG2.5 Audio Layer III : 8 k/11,025 k/12 kHz

WMA (version 7, Ver. 8, Ver. 9*)

- Débit binaire: CBR 32 k - 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage: 32 k/44,1 k/48 kHz
- * Les WMA 9 de Professional, LossLess et Voice ne sont pas pris en charge.

AAC*

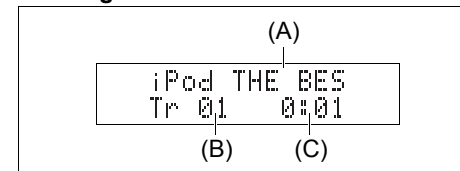
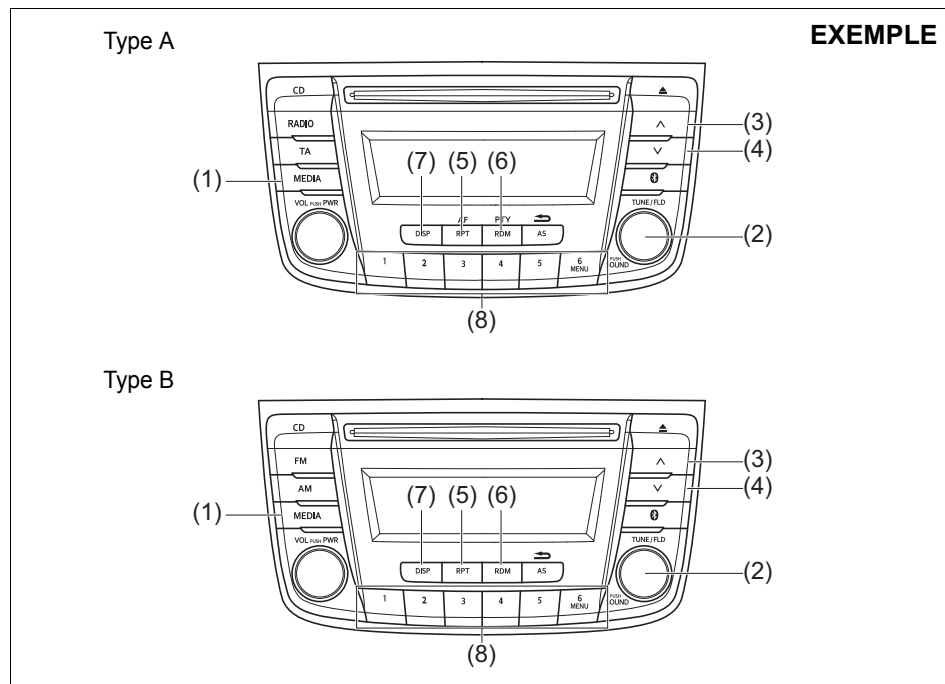
- Débit binaire: ABR 16 k - 320 kbps
- Fréquence d'échantillonnage: 32 k/44,1 k/48 kHz
- * Apple Lossless n'est pas pris en charge.

Nombre maximum de fichiers/dossiers

- Nombre maximum de fichiers: 2500
- Nombre maximum de fichiers par dossier: 255
- Nombre maximum de niveaux d'arborescence: 8
- Nombre maximum de dossiers: 255
(y compris le répertoire de base)

Ecoute d'un iPod

Affichage



- (A) Titre de plage
- (B) Numéro de plage
- (C) Temps de lecture

iPod est une marque déposée par Apple Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

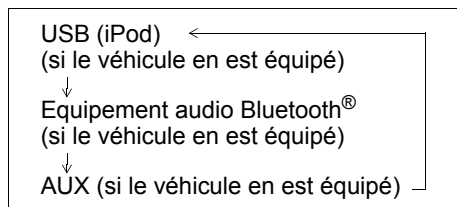
52RM50580

- (1) Touche "MEDIA"
- (2) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (3) Touche à flèche montante
- (4) Touche à flèche descendante
- (5) Touche "RPT"
- (6) Touche "RDM"
- (7) Bouton "DISP"
- (8) Touches de présélection (de [1] à [6])

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Sélection du mode iPod

Appuyez sur la touche "MEDIA" (1).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



Sélection d'une plage

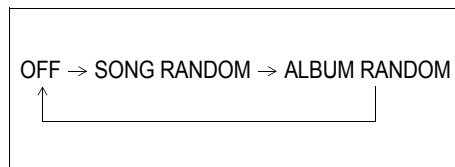
- Appuyez sur la touche à flèche montante (3) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyez deux fois sur la touche à flèche descendante (4) pour passer à la lecture de la plage précédente.
Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyez une seule fois sur la touche à flèche descendante (4).

Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

- Laissez le doigt sur la touche à flèche montante (3) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laissez le doigt sur la touche à flèche descendante (4) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

Lecture au hasard

Appuyez sur la touche "RDM" (6).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:



- SONG RANDOM
L'indicateur de lecture au hasard "RDM" s'allume.
Les plages de l'iPod seront lues au hasard.
- ALBUM RANDOM
Le témoin de lecture aléatoire "F.RDM" va s'allumer.
Les albums de l'iPod seront lus dans un ordre aléatoire.

Répétition de lecture

Appuyez sur la touche "RPT" (5).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:

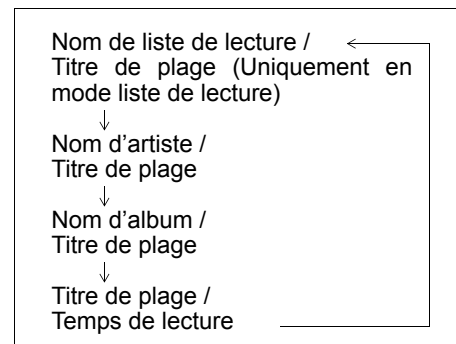


• SONG REPEAT

L'indicateur de répétition "RPT" s'allume.
La plage en cours de lecture est lue de manière répétitive.

Changement d'affichage

Appuyez sur la touche "DISP" (7).
A chaque pression de la touche, l'affichage change de la manière suivante:

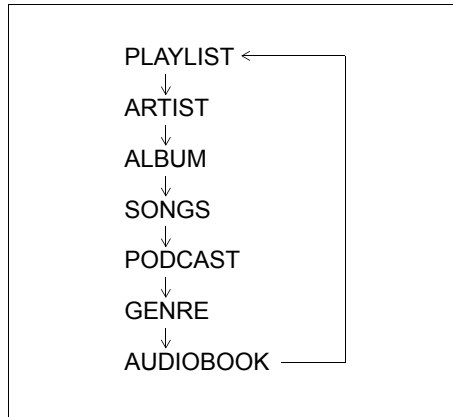


NOTE :

Si les données de texte contiennent plus de 16 caractères, le symbole ">" apparaîtra en bout de ligne à droite. Laissez le doigt sur la touche "DISP" (7) pendant au moins 1 seconde pour afficher la page suivante.

Sélection d'un mode de lecture

- 1) Appuyez sur les touches de préréglage (8) n° [6] pendant au moins 1 seconde.
- 2) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2).
A chaque fois que le bouton est tourné, le mode change de la manière suivante :



- 3) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le mode de votre choix.

NOTE :

- Une pression sur la touche de préréglage [6] (8) permet d'afficher le mode précédent.

Remarques sur les iPod

Fait pour iPod

- iPod touch (6e génération)
- iPod touch (5e génération)
- iPod touch (4e génération)
- iPod touch (3e génération)
- iPod touch (2e génération)
- iPod touch (1re génération)
- iPod classic
- iPod nano (7e génération)
- iPod nano (6e génération)
- iPod nano (5e génération)
- iPod nano (4e génération)
- iPod nano (3e génération)
- iPod nano (2e génération)
- iPod nano (1re génération)
- iPod (5e génération)
- iPhone 6S Plus
- iPhone 6S
- iPhone 6 Plus
- iPhone 6
- iPhone 5S
- iPhone 5C
- iPhone 5
- iPhone 4S
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

- * Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles en fonction du modèle d'iPod utilisé.

iPod



69RH201

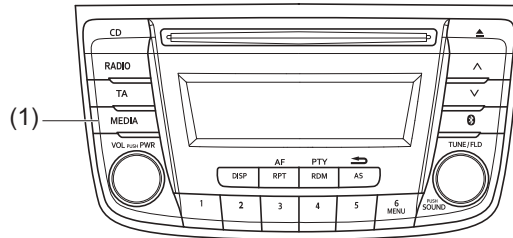
- L'utilisation du badge Made for Apple signifie qu'un accessoire a été conçu pour se connecter spécifiquement au(x) produit(s) Apple identifié(s) dans le badge et que le développeur a certifié qu'il répond aux normes de performance Apple. Apple dégage toute responsabilité quant au fonctionnement de ce dispositif et à sa conformité avec les normes et règlements de sécurité.
- Noter que l'utilisation de cet accessoire avec un produit Apple peut affecter les performances sans fil.
- Apple, iPod touch, iPod nano, iPhone et Lightning sont des marques commerciales d'Apple Inc., déposées aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Raccordement d'un iPod

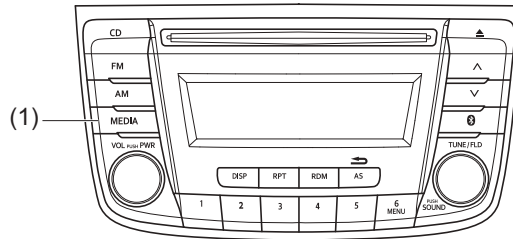
- Veillez à débrancher l'iPod après avoir mis le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou appuyé sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF). Il arrive qu'un iPod ne s'éteigne pas tant qu'il reste branché, ce qui pourrait mettre la batterie à plat.
- Ne pas connecter des accessoires d'iPod tels qu'une télécommande ou des écouteurs iPod lorsque vous connectez l'iPod à cet appareil. Il pourrait en résulter des anomalies de fonctionnement.

Fonction AUX

Type A



Type B



EXEMPLE

Connexion AUX

Pour écouter des sources audio auxiliaires (vendues séparément) via l'unité, suivez les instructions ci-dessous.

- 1) Branchez la source audio auxiliaire sur la prise AUX/USB (fixée séparément) avec un câble AUX.
- 2) Appuyez sur la touche "MEDIA" (1).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:

USB (iPod) ←
(si le véhicule en est équipé)
↓
Equipement audio Bluetooth®
(si le véhicule en est équipé)
↓
AUX (si le véhicule en est équipé) —

⚠ ATTENTION

- Avant le branchement, mettez l'unité en sourdine et maintenez le volume de la source audio auxiliaire au sein d'une plage qui ne provoquera pas de distorsion.
- Lorsque la source audio est coupée, du bruit peut être émis. Veillez à couper l'unité ou à mettre le contacteur sur un autre mode avant de couper la source audio.

52RM50590

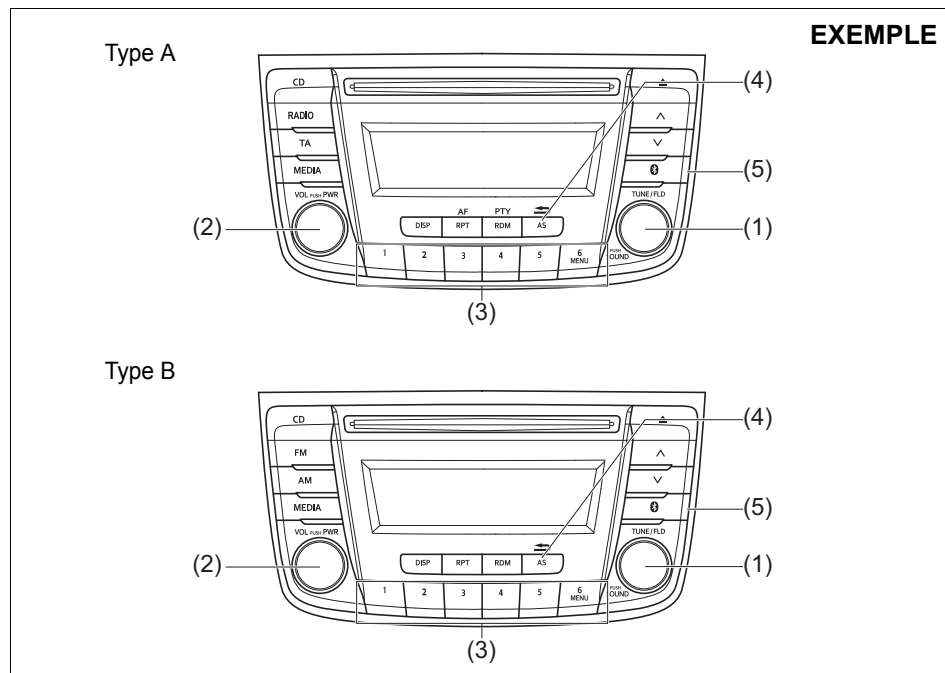
(1) Touche "MEDIA"

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

NOTE :

- *Veuillez vous renseigner auprès du magasin où vous avez effectué votre achat pour savoir si une source audio auxiliaire donnée peut être connectée ou non et savoir quel cordon auxiliaire utiliser.*
- *Les commandes de volume et de tonalité de la source audio auxiliaire peuvent être réglées sur l'unité.*
- *En mode AUX, le réglage de volume est différent d'un autre mode.*

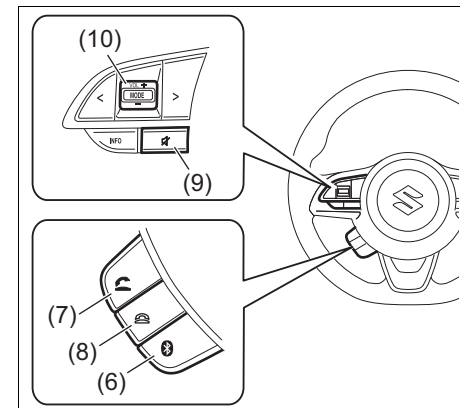
Système mains libres Bluetooth®



52RM50600

- (1) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"
- (2) Bouton "VOL PUSH POWER"
- (3) Touches de présélection
- (4) Touche RETOUR
- (5) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le panneau de commande)

Contacteur au volant



52RM50460

- (6) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le volant)
- (7) Touche de décrochage
- (8) Touche de raccrochage
- (9) Contacteur MUTE
- (10) Contacteur "VOL"

Enregistrement du téléphone

Un téléphone doit d'abord être enregistré avant de pouvoir être utilisé avec la fonction mains libres de cet appareil.

NOTE :

- On peut enregistrer jusqu'à 5 téléphones différents.
- Pour configurer un nouveau téléphone, débrancher le lecteur audio de l'appareil. Rebrancher le lecteur audio après la configuration du téléphone, si nécessaire.
- Si la tentative de jumelage échoue dans un délai de 60 secondes, le processus de connexion s'annule. Essayez à nouveau de jumeler les appareils ou reportez-vous au manuel d'utilisation du téléphone pour obtenir des informations relatives au jumelage du téléphone.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®. Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Pairing", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Sélectionnez "My Car" depuis le menu Bluetooth® du téléphone et établissez le jumelage.

Prière de se reporter au manuel du téléphone utilisé pour plus d'informations.

- 5) Saisissez sur le téléphone le mot de passe affiché par l'appareil.
- 6) Lorsque le jumelage est effectué avec le téléphone, le transfert automatique de l'annuaire et de l'historique des appels peut être sélectionné. Le transfert automatique démarre si l'on sélectionne "Yes", pas si l'on sélectionne "No".
- 7) Appuyez sur la touche de raccrochage (8).

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.
- Pour enregistrer un téléphone supplémentaire, répétez l'étape à partir du point 1).

Pour prendre un appel

Appuyez sur la touche de décrochage (7) pour prendre un appel entrant.

Pour mettre fin à un appel

Appuyez sur la touche de raccrochage (8) pour mettre fin à la conversation.

Refus d'un appel (uniquement sur modèles dotés de cette fonction)

Appuyez sur la touche de raccrochage (8) pour refuser un appel entrant.

Mise en sourdine du microphone mains libres

Appuyez sur le contacteur MUTE (9) pour mettre le microphone en sourdine. Pour rétablir le son, appuyez à nouveau sur le contacteur MUTE (9).

Réglage du volume d'écoute

- Tournez le bouton "VOL PUSH PWR" (2) pendant un appel. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens inverse pour le réduire.
- Appuyez sur le contacteur "VOL" (10) pendant un appel. Presser le haut du contacteur augmente le volume ; presser le bas du contacteur réduit le volume.

Réglage du volume de la sonnerie

- Tournez le bouton VOL PUSH PWR" (2) pendant une conversation téléphonique. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens inverse pour le réduire.
- Appuyez sur le contacteur "VOL" (10) pendant un appel. Presser le haut du contacteur augmente le volume ; presser le bas du contacteur réduit le volume.

Réglage du volume d'appel ou de la sonnerie

Suivez les instructions ci-dessous pour régler le volume d'appel ou de la sonnerie.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Sound Setting", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Call Volume" ou "Ringtone Volume" et appuyer sur le bouton (1) pour valider la sélection.
Le volume de l'appel ou de la sonnerie en cours va s'afficher.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le volume d'appel ou de sonnerie désiré et appuyez sur le bouton (1) pour valider la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Appel en utilisant des appels manqués/entrants/sortants

Suivez les instructions ci-dessous pour composer à nouveau le dernier numéro composé.

NOTE :

Les 30 appels les plus récents peuvent être mémorisés. (30 appels comprenant les appels manqués, les appels reçus ainsi que les appels composés)

- 1) Appuyez sur la touche de décrochage (7).
Le menu de l'annuaire Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "All Calls", "Missed Calls", "Incoming Calls" ou "Outgoing Calls" et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
Pour composer un numéro à partir du journal des appels composés ou des appels reçus, sélectionner respectivement "All Calls", "Missed Calls", "Incoming Calls", "Outgoing Calls".
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir le numéro de votre choix puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Dial", puis appuyer sur ce même bouton (1) ou sur la touche de DECROCHAGE (7) pour composer le numéro sélectionné.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.
- Appuyer sur "Confirm" après avoir sélectionné "Add Speed Dial" permet d'enregistrer le numéro choisi dans la composition rapide.
- Appuyer sur "Confirm" après avoir sélectionné "Delete" permet d'effacer le numéro choisi depuis le journal d'appels.

Suppression du journal d'appels

Suivez les instructions ci-dessous pour supprimer le journal des appels manqués/reçus/émis.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Phonebook", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete History", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner Missed Calls, "Incoming Calls" ou "Outgoing Calls" et appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le numéro à effacer ou bien "ALL" puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 7) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete?" ou "Delete All?", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 8) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour finaliser la suppression.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Enregistrement dans l'annuaire

Suivre les instructions ci-dessous pour enregistrer des numéros de téléphone dans l'annuaire de l'appareil.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Phonebook", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Add Contacts", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Overwrite All" ou "Add One Contact", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
"Rewrite All (MAX1000) : Ok ?" ou "Rest of Memory XXXX : Ok?" s'affiche.
- 6) Presser ou tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 7) Transférer des contacts à partir du téléphone.

Une fois l'enregistrement terminé, "Setup Phonebook" s'affiche.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.
- On peut enregistrer dans l'annuaire jusqu'à un maximum de 1000 numéros.

Transfert du journal d'appels (journal d'appels)

Suivez les instructions ci-dessous pour transférer le journal d'appel du téléphone enregistré.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Call History", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Overwrite Call History?", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour transférer le journal d'appels depuis le téléphone.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Transfert automatique de l'annuaire/de l'historique des appels

Vous pouvez sélectionner si le dispositif transfère automatiquement ou non l'annuaire et l'historique des affaires lorsque le téléphone est enregistré.

Suivez les instructions ci-dessous pour effectuer la sélection.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "A. Transfer", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Appuyer le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour commuter entre "A.transfer On" et "A.transfer Off".

- 5) Le fait de sélectionner "Go Back" ou d'appuyer sur la touche BACK (4) enregistre le réglage affiché et le menu précédent s'affiche.

Passer un appel à partir de l'annuaire

Suivez les instructions ci-dessous pour composer un numéro enregistré dans l'annuaire.

- 1) Appuyez sur la touche de décrochage (7).
Le menu de l'annuaire Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Phonebook", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner l'initial du nom de la personne que vous souhaitez appeler puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
Les numéros enregistrés s'affichent tour à tour. Si des noms ont été attribués aux numéros, ces noms s'affichent.
Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le nom de la personne que vous désirez appeler et appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Dial". puis appuyer sur ce même bouton (1) ou sur la touche de décrochage (7) pour valider.
Le numéro affiché ou le numéro correspondant au nom affiché, est composé.

Suppression des données enregistrées (fonction "Delete Entry")

Suivez les instructions ci-dessous pour supprimer un numéro enregistré dans l'annuaire.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Phonebook", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete Contacts", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner l'initial du nom de la personne que vous souhaitez effacer ou bien "ALL", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le nom que vous désirez effacer et appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete?" ou "Delete All?", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 7) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour finaliser la suppression.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Enregistrement pour numérotation par simple touche

Suivez les instructions ci-dessous pour attribuer un numéro à l'une des touches de pré-réglage (3) pour l'utiliser avec la fonction de composition rapide.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.

- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Telephone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Phonebook", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Add Speed Dial", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner l'initial du nom que vous souhaitez enregistrer dans une composition rapide puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

Les numéros enregistrés s'affichent tour à tour. Si des noms ont été attribués aux numéros, ces noms s'affichent.

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le nom que vous souhaitez enregistrer dans une composition rapide puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Choose Preset" et appuyer sur l'une des touches de pré-réglage (3) à laquelle le numéro sélectionné doit être attribué. Si un numéro correspond déjà à cette touche, une demande de confirmation s'affiche.

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un message de confirmation puis appuyez sur ce même bouton (1) pour terminer l'attribution.

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour terminer l'attribution.

Une fois l'attribution terminée, "Setup Phonebook" va s'afficher.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Appel par simple touche (fonction "Speed dial")

Suivez les instructions ci-dessous pour composer le numéro correspondant à chacune des touches de préréglage (3).

- 1) Appuyez sur la touche de décrochage (7).
Le menu de l'annuaire Bluetooth® va s'afficher.
Le fait d'appuyer sur une des touches de préréglage (3) permet de passer l'étape 2) et la première ligne de l'étape 3).
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Speed Dials", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Appuyez sur une des touches de préréglage (3).
Le numéro attribué va s'afficher.
Si aucun numéro n'a été attribué, "No Entry" s'affiche.
- 4) Appuyez sur la touche de décrochage (7).
Le numéro choisi est composé.

Suppression d'une numérotation rapide (fonction "Del Spd Dial")

Suivez les instructions suivantes afin de supprimer le numéro attribué pour la composition rapide.

- 1) Appuyez sur la touche de décrochage (7).
Le menu de l'annuaire Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Speed Dials", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Appuyez sur la touche de préréglage (3) à laquelle est attribué le numéro à supprimer.
Si le numéro n'est pas enregistré, "No Entry" s'affiche.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete" puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Del Speed Dial", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour finaliser la suppression.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Affichage des informations relatives au dispositif (fonction "Device Name")

Suivez les instructions ci-dessous pour afficher l'adresse et le nom du dispositif BD (dispositif Bluetooth®).

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Bluetooth Info", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Device Name" ou "Device Address", et appuyer sur le bouton (1) pour afficher le nom de l'appareil ou l'adresse BD (dispositif Bluetooth®).

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Retour aux réglages par défaut

Suivre les instructions ci-dessous pour réinitialiser tous les paramètres en fonction des réglages par défaut.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Initialize", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "All Initialize", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "All Initialize", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour débuter la réinitialisation.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Choix du téléphone (fonction "Select Phone")

Suivre les instructions ci-dessous pour choisir un téléphone à jumeler à partir des téléphones enregistrés.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "List Phone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le téléphone à jumeler puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Select", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.
- Lorsque le téléphone est sélectionné, le dispositif audio compatible Bluetooth® est déconnecté.

Liste des téléphones (fonction "List Phones")

Suivre les instructions ci-dessous pour afficher dans l'ordre les noms des téléphones enregistrés.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "List Phone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
Les noms des téléphones enregistrés s'affichent tour à tour.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Programmation d'un mot de passe (fonction "Set Passkey")

Suivez les instructions ci-dessous pour définir un code d'accès (mot de passe).

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Passkey", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Enter New Passkey", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner ou appuyer sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "Confirm".
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner le numéro pour le premier chiffre puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection. Suivre la même procédure pour sélectionner et valider dans l'ordre les deuxième, troisième et quatrième chiffres. Si le code est inférieur à huit chiffres, saisir des espaces pour les chiffres suivants.
- 7) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour valider le réglage du mot de passe.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Suppression des informations d'un téléphone (fonction "Delete Phone")

Suivez les instructions ci-dessous pour supprimer les informations du téléphone enregistré.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "List Phone", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner un téléphone à effacer puis appuyez sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete" puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Delete ?" puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

- 7) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

Activation/désactivation de la fonction BT (Puissance BT)

Suivez les instructions ci-dessous pour activer/désactiver la fonction Bluetooth®.

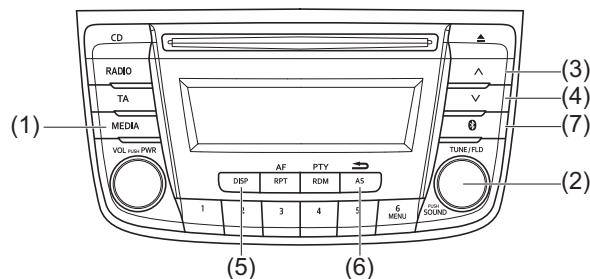
- 1) Appuyez sur la touche de réglage (5) ou (6) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour choisir "BT Power", puis appuyer sur ce même bouton (1) pour valider la sélection.
- 4) Appuyer sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (1) pour sélectionner "BT Power On" ou "BT Power Off".

NOTE :

- Lorsque la fonction BT est désactivée, la connexion entre cet appareil et le téléphone enregistré utilisé sera désactivée.
- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (4), le menu suivant va s'afficher.

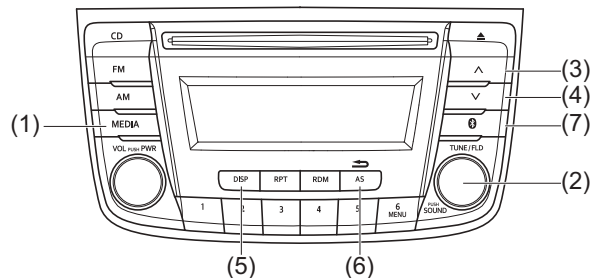
Audio Bluetooth®

Type A



EXEMPLE

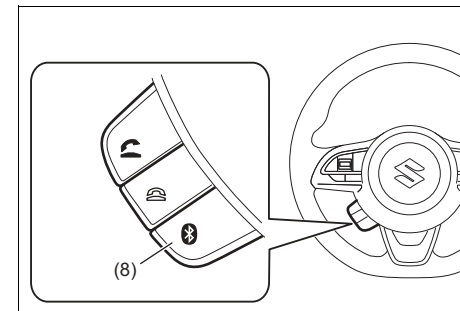
Type B



52RM50610

(1) Touche "MEDIA"	(2) Bouton "TUNE/FLD" PUSH
(3) Touche à flèche montante	(4) Touche à flèche descendante
(5) Bouton "DISP"	(6) Touche RETOUR
(7) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le panneau de commande)	

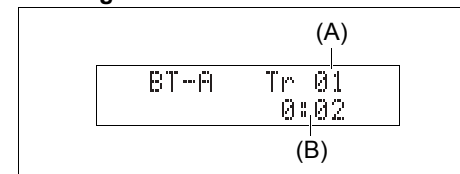
Contacteur au volant



52RM50470

- (8) Touche de configuration du Bluetooth® (sur le volant)

Affichage



- (A) Numéro de plage
(B) Temps de lecture

Enregistrement des appareils audio

Un dispositif compatible Bluetooth® doit être enregistré avant de pouvoir être utilisé avec cet appareil.

NOTE :

- Pour configurer un nouveau lecteur audio, débrancher le téléphone de l'appareil. Rebrancher le téléphone après la configuration du lecteur audio, si nécessaire.
 - Si la tentative de jumelage échoue dans un délai de 60 secondes, le processus de connexion s'annule. Essayez d'établir à nouveau le jumelage ou référez-vous au manuel du lecteur audio pour en savoir plus sur le processus de jumelage.
- 1) Appuyez sur la touche de réglage (7) ou (8) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
 - 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
 - 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Pairing", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
 - 4) Sélectionnez "My Car" depuis le menu Bluetooth® du lecteur audio et établissez le jumelage.
Prière de se reporter au manuel du lec-

teur audio utilisé pour plus d'informations.

- 5) Saisissez sur le lecteur audio le mot de passe affiché par l'appareil.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (6), le menu suivant va s'afficher.
- Pour enregistrer des dispositifs audio supplémentaires, répétez l'étape à partir du point 1).

Sélection du mode audio Bluetooth®

Appuyez sur la touche "MEDIA" (1).
A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:

USB (iPod) ←
↓
Equipement audio Bluetooth®
(si le véhicule en est équipé)
↓
AUX (si le véhicule en est équipé) —

Sélection d'un groupe (uniquement sur modèles dotés de cette fonction)

Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner un groupe.

Sélection d'une plage

- Appuyez sur la touche à flèche montante (3) pour passer à la lecture de la plage suivante.
- Appuyez deux fois sur la touche à flèche descendante (4) pour passer à la lecture de la plage précédente.
Pour revenir au début de la plage en cours de lecture, appuyez une seule fois sur la touche à flèche descendante (4).

Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

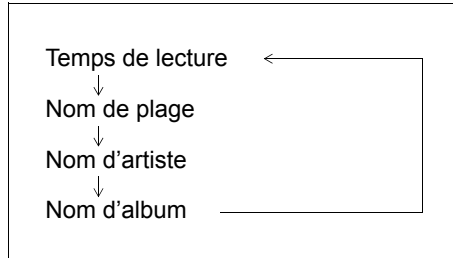
- Laissez le doigt sur la touche à flèche montante (3) pour avancer rapidement dans une plage.
- Laissez le doigt sur la touche à flèche descendante (4) pour revenir rapidement en arrière dans une plage.

NOTE :

En fonction du dispositif audio Bluetooth® utilisé, il se peut que certaines fonctions ne soient pas disponibles.

Changement d'affichage

Appuyez sur la touche "DISP" (5).
A chaque pression de la touche, l'affichage change de la manière suivante:



NOTE :

Si les données de texte contiennent plus de 16 caractères, le symbole ">" apparaîtra en bout de ligne à droite. Laissez le doigt sur la touche "DISP" (5) pendant au moins 1 seconde pour afficher la page suivante.

Sélection du dispositif audio (fonction "Select Audio")

Suivre les instructions ci-dessous pour sélectionner un dispositif audio à jumeler à partir des dispositifs audio enregistrés.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (7) ou (8) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.

- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "List Audio", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner un dispositif audio à utiliser et appuyez sur le bouton (2) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Select", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.

NOTE :

- Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (6), le menu suivant va s'afficher.
- A la sélection d'un dispositif audio, le téléphone qui était couplé au Bluetooth® est déconnecté.

Liste des dispositifs audio (fonction "List Audio")

Suivre les instructions ci-dessous pour afficher dans l'ordre les noms des dispositifs audio enregistrés.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (7) ou (8) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.

- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "List Audio", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection. Les noms des dispositifs audio enregistrés s'affichent tour à tour.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (6), le menu suivant va s'afficher.

Programmation d'un mot de passe (fonction "Set Passkey")

Suivre les instructions ci-dessous pour définir un code d'accès (mot de passe).

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (7) ou (8) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Passkey", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Enter New Passkey", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

- 5) Tourner ou appuyer sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner "Confirm".
- 6) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour sélectionner le numéro pour le premier chiffre puis appuyez sur ce même bouton (2) pour valider la sélection. Suivre la même procédure pour sélectionner et valider dans l'ordre les deuxième, troisième et quatrième chiffres. Si le code est inférieur à huit chiffres, saisir des espaces pour les chiffres suivants.
- 7) Appuyez sur le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour valider le réglage du mot de passe.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (6), le menu suivant va s'afficher.

Suppression des informations relatives à un dispositif audio (fonction "Delete Audio")

Suivez les instructions ci-dessous pour supprimer les informations du dispositif audio enregistré.

- 1) Appuyez sur la touche de réglage (7) ou (8) du Bluetooth®.
Le menu de réglage du Bluetooth® va s'afficher.
- 2) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Setup Bluetooth", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.

- 3) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "List Audio", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 4) Tournez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir un dispositif audio à effacer puis appuyez sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 5) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Delete" puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 6) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Delete ?" puis appuyer sur ce même bouton (2) pour valider la sélection.
- 7) Tourner le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (2) pour choisir "Confirm", puis appuyer sur ce même bouton (2) pour finaliser la suppression.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez "Go Back" ou appuyez sur le bouton BACK (6), le menu suivant va s'afficher.

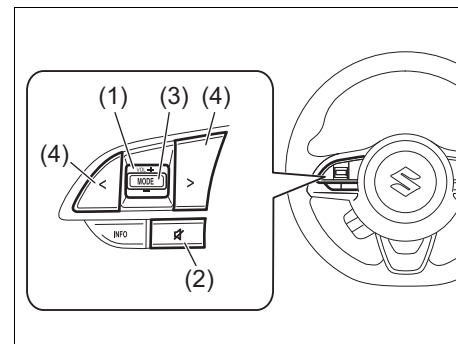
Avis de non responsabilité pour la fonction Bluetooth®

- Selon les modèles de téléphones mobiles, aucune fonction Bluetooth® ne peut être utilisée ou certaines fonctions Bluetooth® peuvent être restreintes.

- La connectivité ou la qualité vocale peuvent être affectées en fonction des circonstances.
- Une fois le contacteur d'allumage en position "ON" ou après avoir appuyé sur le contacteur du moteur pour mettre le mode d'allumage sur ON, le système audio prend quelques secondes pour détecter le dispositif Bluetooth® et pour s'y connecter (si celui-ci est déjà jumelé).

Commandes à distance du système audio (si le véhicule en est équipé)

Toutes les fonctions de base du système audio peuvent être commandées à l'aide des interrupteurs situés sur le volant.



52RM50480

Réglage du volume

- Pour augmenter le volume, appuyez sur le haut du contacteur "VOL" (1). Le volume continuera à augmenter tant que le contacteur sera pressé.
- Pour réduire le volume, appuyez sur le bas du contacteur "VOL" (1). Le volume continuera à diminuer tant que le contacteur sera pressé.
- Pour couper le son, appuyer sur la touche (2).

Sélection du mode

Appuyer sur la touche (3).

A chaque pression de la touche, le mode change de la manière suivante:

AM (Radio) ←

↓

FM1 (Radio)

↓

FM2 (Radio)

↓

DAB1 (si le véhicule en est équipé)

↓

DAB2 (si le véhicule en est équipé)

↓

CD

↓

Equipement audio Bluetooth®

(si le véhicule en est équipé)

↓

AUX (si le véhicule en est équipé)

↓

USB (iPod)

(si le véhicule en est équipé) →

Appuyer sur l'interrupteur (3) permet d'allumer le système audio.

Sélection de la station radio (mode AM, FM1, FM2, DAB1, DAB2)

- Pour sélectionner la station préréglée suivante, appuyez brièvement sur le symbole ">" de l'interrupteur (4).
- Pour sélectionner la station préréglée précédente, appuyez brièvement sur le symbole "<" de l'interrupteur (4).
- Pour balayer les stations de radio de fréquence supérieure, appuyez sur le symbole ">" de l'interrupteur (4) pendant au moins 1 seconde.
- Pour balayer les stations de radio de fréquence inférieure, appuyez sur le symbole "<" de l'interrupteur (4) pendant au moins 1 seconde.

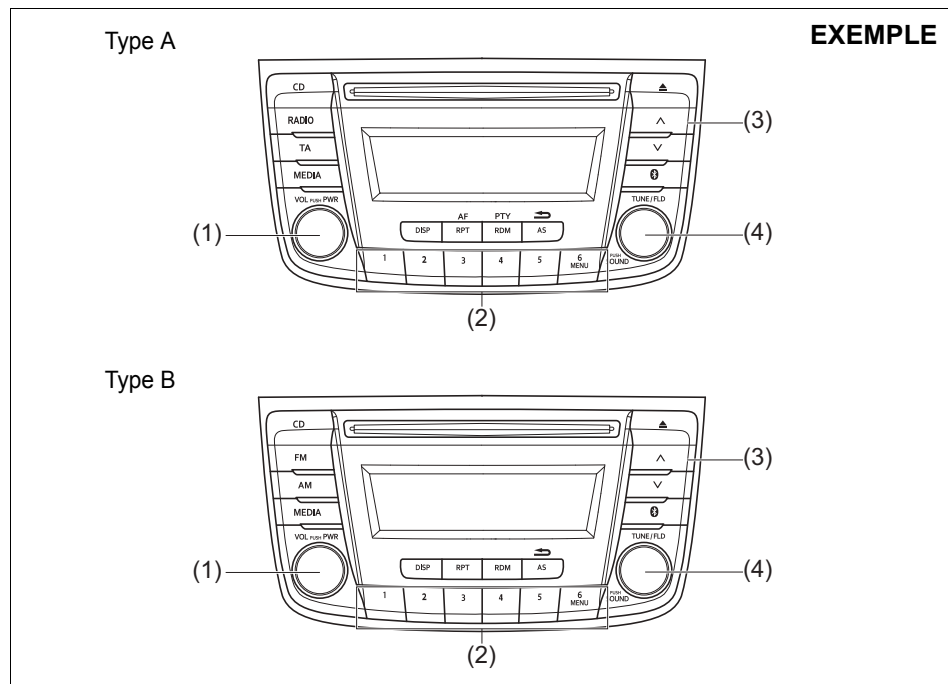
Sélection de la plage (mode audio CD, USB (iPod), Bluetooth®)

- Pour passer à la plage suivante, appuyez brièvement sur le symbole ">" de l'interrupteur (4).
- Pour passer à la plage précédente, appuyez brièvement deux fois sur le symbole "<" du contacteur (4). Appuyer brièvement et une seule fois sur le contacteur (4) pour revenir au début de la plage en cours de lecture.

Avance rapide/Retour en arrière dans une plage

- Pour avancer rapidement dans une plage, appuyez sur le symbole ">" de l'interrupteur (4) pendant au moins 1 seconde.
- Pour revenir rapidement en arrière dans une plage, appuyez sur le symbole "<" de l'interrupteur (4) pendant au moins 1 seconde.

Fonction antivol



52RM50620

(1) Bouton "VOL PUSH POWER"

(3) Touche à flèche montante

(2) Touches de pré-réglage (de [1] à [6])

(4) Bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND"

La fonction antivol est destinée à décourager des vols. Par exemple, lorsque le système audio est installé dans un autre véhicule, il est impossible de le faire fonctionner.

Cette fonction est activée par la saisie d'un numéro d'identification personnel (PIN).

Si le système audio a été débranché de sa source d'alimentation électrique, par exemple lors du retrait du système ou du débranchement de la batterie au plomb, le code PIN devra être saisi pour faire fonctionner à nouveau l'appareil.

Réglage de la fonction antivol

- 1) Appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1) pour mettre hors tension.
- 2) Maintenez enfoncées les touches de préréglage [1] et [6] (2) puis appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1). "SECURITY" s'affiche.
- 3) Appuyez simultanément sur la touche à flèche montante (3) et sur la touche de préréglage [1] (2).
- 4) Saisissez un code PIN constitué d'un numéro à 4 chiffres à l'aide des touches de préréglage [1] - [4] (2).
- 5) Maintenez enfoncé le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4) pendant au moins 1 seconde pour activer la fonction antivol.

NOTE :

Noter le code NIP enregistré pour pouvoir le retrouver ultérieurement.

Désactivation de la fonction antivol

Pour annuler la fonction antivol, supprimer le code NIP enregistré.

- 1) Appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1) pour mettre hors tension.
- 2) Maintenez enfoncées les touches de préréglage [1] et [6] (2) puis appuyez sur le bouton "VOL PUSH PWR" (1). "PIN ENTRY" s'affiche.

- 3) Appuyez simultanément sur la touche à flèche montante (3) et sur la touche de préréglage [1] (2).
- 4) Saisissez un code PIN constitué d'un numéro à 4 chiffres à l'aide des touches de préréglage [1] - [4] (2).
- 5) Maintenez enfoncé le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4) pendant au moins 1 seconde pour supprimer le code PIN enregistré. L'indication "----" s'affiche et la fonction antivol est annulée.

NOTE :

Pour changer votre code PIN, supprimez d'abord votre code PIN actuel et définissez-en un nouveau.

Pour confirmer le Numéro d'identification personnel (PIN)

Lorsque la source d'alimentation principale est débranchée, par exemple en cas de remplacement de la batterie au plomb, le code PIN doit être saisi avant de pouvoir utiliser à nouveau l'appareil.

- 1) Placez le contacteur d'allumage en position "ACC" ou le mode d'allumage sur ON. "SECURITY" s'affiche.

- 2) Appuyez simultanément sur la touche à flèche montante (3) et sur la touche de préréglage [1] (2).
- 3) Saisissez un code PIN constitué d'un numéro à 4 chiffres à l'aide des touches de préréglage [1] - [4] (2).
- 4) Maintenez le bouton "TUNE/FLD PUSH SOUND" (4) enfoncé pendant 1 seconde ou plus. Lorsque le code PIN correspondant au code enregistré est saisi, l'alimentation du système audio se coupe automatiquement et l'appareil est à nouveau opérationnel.

NOTE :

Si un code PIN incorrect est saisi, le message "ERROR" et le nombre de saisies incorrectes s'affichent.

Si un code PIN incorrect est saisi 10 fois ou plus, "HELP" s'affiche et le système audio devient inutilisable.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Diagnostic des pannes

En cas de problème, consultez et respectez les instructions suivantes.

Si ces suggestions ne permettent pas de résoudre le problème, faites contrôler l'appareil par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Problème	Cause probable	Remède

Commun

Impossible de mettre l'appareil en marche	La fonction de sécurité est activée.	Si "SECURITY" s'affiche, saisir le code PIN. Si "HELP" s'affiche, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.
Impossible de mettre l'appareil sous tension (Pas de son)	Fusible fondu.	Contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.

Radio

Beaucoup de bruit	L'appareil n'est peut-être pas précisément réglé sur la fréquence de la station.	Parfaire le réglage sur la fréquence de la station.
La syntonisation automatique ne fonctionne pas.	Il se peut qu'aucune station n'émette un signal suffisamment puissant.	Faire manuellement l'accord sur une station.
	Si la fonction AF est activée, l'appareil ne recherche que les stations RDS.	Désactivez la fonction AF.

CD

Sauts de lecture ou génération de bruit parasite	Le disque est sale.	Nettoyer le disque avec un chiffon doux.
	Le disque présente une rayure profonde ou est voilé.	Remplacez le disque par un disque non rayé ni voilé.

Problème	Cause probable	Remède

MP3/WMA/AAC

Lecture impossible	Le format des données contenues sur ce disque n'est pas compatible.	Vérifier le format des fichiers.
Sauts de lecture ou génération de bruit parasite	Les sauts de lecture peuvent se produire lors de la lecture de fichiers VBR (débit binaire variable).	Il est déconseillé de lire des fichiers VBR.

USB

La lecture ne commence pas lors de la connexion du dispositif USB	Le dispositif ne contient aucun fichier au format compatible.	Vérifier le format des fichiers.
	La consommation de courant du dispositif USB excède 1,0 A.	Utiliser un dispositif USB dont la consommation de courant est inférieure à 1,0 A.

AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Problème	Cause probable	Remède

Bluetooth®

Echec à la tentative de jumelage	La distance entre cet appareil et le dispositif compatible Bluetooth® est trop importante, ou la présence d'un objet métallique entre les deux dispositifs empêche la transmission des signaux Bluetooth®.	Placez le dispositif compatible Bluetooth® à un autre endroit.
	La fonction Bluetooth® du dispositif compatible Bluetooth® est désactivée.	Reportez-vous au manuel du dispositif compatible Bluetooth®. (Certains dispositifs sont munis d'une fonction d'économie d'énergie qui s'active automatiquement après un certain délai.)
Impossible de recevoir un appel	Le véhicule se trouve peut-être en dehors d'une zone de couverture.	Pour utiliser le téléphone, attendez d'avoir regagné la zone de couverture.
La qualité de son en mode mains libres est médiocre (distorsions, bruits parasites, etc.)	Un autre dispositif sans fil se trouve peut-être à côté de l'appareil.	Eteindre l'autre émetteur sans fil, ou l'éloigner suffisamment de l'appareil.

Messages d'erreur à l'affichage

Affichage	Cause probable	Remède

CD

“ERROR 1”	Le lecteur ne peut pas lire le disque.	Introduire le disque avec l'étiquette orientée vers le haut. S'assurer que le disque n'est ni voilé, ni détérioré. Si l'appareil continue à afficher “ERREUR 1” alors qu'un disque en bon état a été inséré, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.
“ERROR 3”	L'appareil présente un dysfonctionnement pour une cause indéterminée.	Si un CD est présent dans le lecteur, appuyer sur la touche d'éjection du CD et retirer le disque. Si le disque ne peut pas être éjecté, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.

USB/iPod

“USB ERROR”	Le dispositif USB est débranché.	Vérifier la connexion du dispositif USB.
“ERROR 2”	Impossible de communiquer correctement avec le dispositif USB.	Débrancher le dispositif USB et essayer de le rebrancher. Vérifier le dispositif USB.
“ERROR 3”	Inutilisable pour une raison inconnue.	Débrancher le dispositif USB et essayer de le rebrancher. Si “ERREUR 3” ne disparaît pas, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.
“ERROR 4”	La consommation de courant du dispositif USB excède 1,0 A.	Vérifier le dispositif USB.

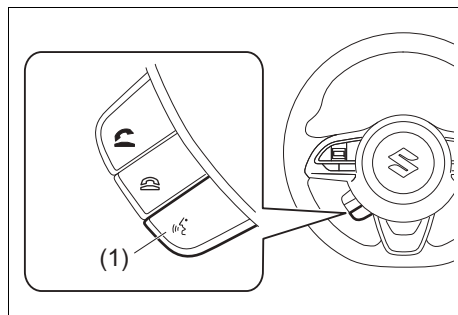
AUTRES COMMANDES ET EQUIPEMENTS

Affichage	Cause probable	Remède

Bluetooth®

“ERROR 1”	L'appareil présente un dysfonctionnement pour une cause indéterminée.	Débranchez le dispositif compatible Bluetooth® puis rebranchez-le. Si “ERREUR 1” ne disparaît pas, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.
“Connection Failed”	L'appariement ou la connexion a échoué	Essayez à nouveau de procéder à l'appariement ou à la connexion.
“Memory Full”	A atteint la limite du nombre de données d'annuaires transférées	Supprimez les données enregistrées des numéros inutiles dans l'annuaire et essayez de transférer là nouveau es numéros de téléphone enregistrés dans l'annuaire.
“Not Available”	Fonction inaccessible pendant que le véhicule roule	Utiliser le système après avoir immobilisé le véhicule.

Touche de conversation (si le véhicule en est équipé)



52RS501

Elle peut être utilisée avec un appareil doté d'une fonction de reconnaissance vocale. Pour utiliser la fonction, il est nécessaire d'effectuer un réglage correspondant sur votre appareil. Pour le fonctionnement du système audio ou du système de navigation, reportez-vous au manuel supplémentaire fourni avec celui-ci.

(1) Touche de conversation

CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

Chargement du véhicule	6-1
Conduite avec une caravane/remorque (sauf pour le modèle Sport)	6-1



54G215

Chargement du véhicule

Ce véhicule est conçu pour un poids utile spécifique. Les capacités de poids du véhicule sont indiquées par le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV) et le Poids Maximum Autorisé sous Essieu (PMAE, avant et arrière). Le PNBV et le PMAE (avant et arrière) sont listés dans la section "CARACTERISTIQUES".

PNBV – Poids total en charge du véhicule (y compris tous les occupants, les accessoires et les bagages, plus le poids du timon si une remorque est attelée au véhicule).

PMAE – (avant et arrière) Poids total maximum autorisé par essieu.

Le poids réel du véhicule en charge et les charges réelles sur les essieux avant et arrière ne peuvent être déterminés que par pesée du véhicule. Comparer ces poids au PNBV et au PMAE (avant et arrière). Si les limites de poids brut du véhicule ou les charges autorisées sur chacun des essieux ne sont pas respectées, supprimer toutes les charges en excès jusqu'à respecter les limites autorisées.

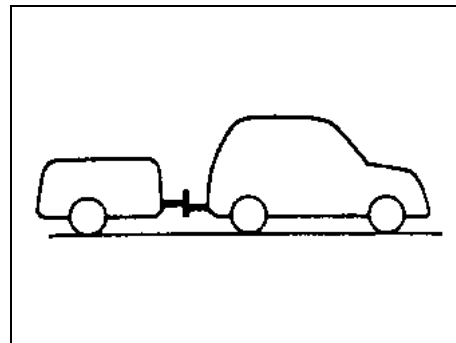
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger le véhicule. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, des bagages et du timon si une remorque est attelée au véhicule) ne doit jamais excéder le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV). De plus, ne jamais distribuer la charge de telle sorte que le poids sur l'essieu avant ou arrière excède le Poids Maximum Autorisé sous Essieu (PMAE).

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours répartir la charge de manière uniforme. Pour éviter tout risque de blessure corporelle ou dégâts du véhicule même, fixer soigneusement la charge pour éviter tout déplacement de celle-ci en cas de manœuvre brusque du véhicule. Placer les objets lourds directement sur le plancher et aussi loin que possible dans l'espace de chargement. Ne jamais empiler les charges au-delà de la hauteur des dossiers des sièges.

Conduite avec une caravane/remorque (sauf pour le modèle Sport)



60A185

Noter par ailleurs que le fait de tirer une remorque peut affecter le contrôle de la direction, la longévité du véhicule et la consommation de carburant. Votre véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque n'excédant pas la capacité de remorquage spécifiée ci-dessous :

Capacité de remorquage maximum (barre d'attelage de la remorque et du chargement)

Remorque équipée de freins : 1000 kg (2205 lbs)

Remorque sans freins : 400 kg (882 lbs)

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules équipés de l'assistance de freinage au radar ou de l'assistance de freinage à double capteur, si votre véhicule est utilisé pour tracter une remorque, appuyez sur le contacteur OFF de l'assistance de freinage au radar ou sur le contacteur OFF de l'assistance de freinage à double capteur pour les désactiver. Dans le cas contraire, si le système est activé, cela peut générer des accidents inattendus.

AVIS

La traction d'une remorque impose un effort supplémentaire au moteur, à la transmission et aux freins de votre véhicule. Ne jamais atteler de remorque pendant les premiers 960 km (600 miles) de mise en circulation du véhicule.

Lors du remorquage par un véhicule avec boîte-pont automatique ou CVT sur une longue pente raide, essayez de faire une pause afin d'éviter une surchauffe ou un endommagement du moteur ou de la boîte-pont.

Barres d'attelage

N'utilisez qu'une barre d'attelage prévue pour le châssis de votre véhicule et un dispositif d'attelage spécialement conçu pour être boulonné à cette barre d'attelage. Nous vous recommandons d'utiliser une barre d'attelage d'origine SUZUKI (disponible en option) ou un produit équivalent.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser une barre d'attelage qui se fixe sur l'essieu ou le pare-chocs du véhicule.

Chaînes de sécurité

Toujours installer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser les chaînes de sécurité sous le timon d'attelage de la remorque de sorte que celui-ci ne traîne pas sur la route si la remorque vient à se détacher de la barre d'attelage. Suivre les conseils du fabricant pour la fixation des chaînes de sécurité. Toujours laisser une tension suffisamment lâche pour permettre un demi-tour complet du véhicule. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur la route.

AVERTISSEMENT

Ne jamais fixer les chaînes de sécurité au pare-choc du véhicule. Bien fixer les attaches de sorte qu'elles ne se détachent pas.

CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

Phares de la remorque

Vérifier que la remorque est équipée de feux de signalisation conformes aux législations locales en vigueur. Avant de démarrer le remorquage, vérifier que les phares de la remorque fonctionnent correctement.

AVERTISSEMENT

Ne jamais raccorder directement les phares de la remorque au circuit électrique du véhicule car cela risque de détériorer le système électrique.

Freins

AVERTISSEMENT

Si la remorque est équipée de freins, se conformer à toutes les instructions fournies par le fabricant. Ne jamais raccorder directement au système de freinage du véhicule et ne jamais effectuer de raccordement électrique direct au faisceau de câbles.

Pneus

AVERTISSEMENT

Lors du remorquage, il est important que les pneus du véhicule et de la remorque soient parfaitement gonflés. Les pneus du véhicule doivent toujours être gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Si une pression de gonflage en charge est indiquée sur cette étiquette, gonfler les pneus à cette pression en charge. Gonfler les pneus de la remorque à la pression indiquée par le fabricant de la remorque.

Rétroviseurs

Vérifier que les rétroviseurs du véhicule soient conformes à la législation en vigueur concernant les rétroviseurs de véhicules tractant une remorque. Si ce n'est pas le cas, installer des rétroviseurs conformes avant d'atteler la remorque.

Chargement du véhicule/de la remorque

Pour charger correctement le véhicule et la remorque il faut savoir mesurer le poids brut de la remorque et le poids exercé par son timon.

Le poids brut de remorque correspond au poids de la remorque et de son chargement. Le poids brut de remorque est facile à mesurer en positionnant la remorque complètement chargée sur une bascule.

Le timon est la force exercée sur la barre d'attelage par l'attelage de la remorque quand celle-ci est chargée, son attelage se trouvant à hauteur d'installation. Ce poids peut être mesuré à l'aide d'un pèse-personnes.

Le poids de la remorque en charge (poids brut de remorque) ne doit jamais excéder la capacité de remorquage.

Répartir la charge sur la remorque de sorte que la charge à l'avant soit égale à environ 10 % du poids total en charge sans excéder la "Charge verticale maximum" de 60 kg (132 lbs) et sans tomber en-dessous de 25 kg (55 lbs) ou 4%, en prenant en compte le plus lourd, sur le point d'attelage du dispositif de remorquage. Mesurer le poids brut de remorque et la charge exercée par le timon avant de procéder au remorquage pour s'assurer de la bonne distribution de la charge.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise distribution de la charge dans la remorque risque d'entraîner une mauvaise maniabilité du véhicule et un flottement de la remorque. Bien s'assurer que le poids du timon correspond à environ 10 % du poids brut de remorque et qu'il n'excède pas la "Charge verticale maximum" de 60 kg (132 lbs) et sans tomber en-dessous de 25 kg (55 lbs) ou 4%, en prenant en compte le plus lourd, sur le point d'attelage du dispositif de remorquage. Vérifier également que la charge soit correctement fixée. Le non-respect de ces précautions peut être à l'origine d'un accident.

AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger la remorque ou le véhicule. Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder la capacité de remorquage. Le poids brut du véhicule (somme des poids du véhicule, de tous les occupants, des accessoires, y compris les barres d'attelage et le dispositif d'attelage, les bagages et le poids du timon de la remorque) ne doit jamais excéder le Poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué à la section "CARACTERISTIQUES TECHNIQUES", sauf dans le cas décrit dans la NOTE ci-dessous.

NOTE :

Uniquement si vous remorquez une caravane, le poids brut du véhicule peut être dépassé de 40 kg (88 lbs) au plus, si le code de la route en vigueur s'y prête.

Avertissements supplémentaires pour le remorquage

AVERTISSEMENT

Chaque fois que la remorque est attelée, raccorder les phares de la remorque et installer les chaînes de sécurité.

AVIS

L'effort demandé à un véhicule tirant une remorque étant plus important, les opérations d'entretien sur ce véhicule devront être effectuées de manière plus fréquente que sur les véhicules utilisés dans des conditions normales. Suivre le programme dans "Entretien conseillé en cas de conduite dans des conditions difficiles".

AVERTISSEMENT

Votre véhicule doit être manipulé différemment lorsque vous tractez une remorque. Pour votre sécurité et pour celle des autres, observez les précautions suivantes :

- Apprendre à virer, s'arrêter et faire marche arrière avant de prendre la route avec une remorque. Ne pas conduire le véhicule tractant une remorque si l'on ne maîtrise pas encore parfaitement les techniques nécessaires au respect de la sécurité.
- Ne jamais excéder la vitesse de remorquage limite ou une vitesse de 80 km/h (50 mph), selon le premier des deux termes atteints.
- Ne jamais conduire à une vitesse entraînant des vibrations ou le flottement de la remorque. Au moindre signe de vibration ou de flottement, ralentir.
- Si la route est humide, glissante ou accidentée, conduire à une vitesse inférieure à celle permise sur route sèche et lisse. Une vitesse excessive sur route en mauvais état risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Demander toujours à quelqu'un de vous aider lors de la marche arrière.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- Prévoir une distance de freinage suffisante. La distance nécessaire à l'arrêt complet du véhicule augmente quand celui-ci tire une remorque. Rouler à une distance du véhicule précédent égale à la longueur du véhicule plus la remorque pour chaque tranche de vitesse de 16 km/h (10 mph). Prévoir une distance encore plus grande si la route est humide ou glissante.
- Si la remorque est pourvue de freins à inertie, appliquer ceux-ci progressivement pour éviter tout désaccouplement par blocage des roues de la remorque.
- Ralentir avant un virage et maintenir une vitesse constante dans les virages. Toute décélération ou accélération dans un virage risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule. Un rayon de braquage plus important que la normale sera nécessaire car les roues d'une remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles des roues du véhicule.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

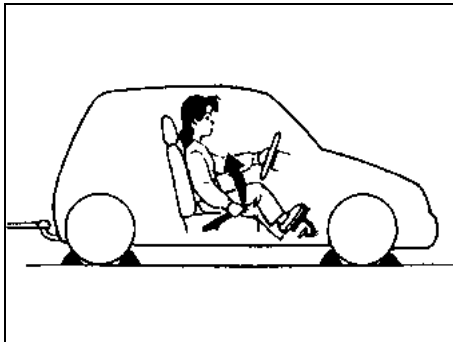
- Eviter toute accélération et arrêt brusque du véhicule. Ne pas effectuer de manœuvres soudaines sauf nécessité absolue.
- Ralentir lorsque le vent souffle de côté et prendre garde aux rafales de vent envoyées par les véhicules de gros gabarit roulant en sens inverse.
- Faire preuve de prudence quand vous dépassez un autre véhicule. Prévoir un espace suffisant pour votre remorque lors des changements de file et signaler les manœuvres longtemps à l'avance par le biais des clignotants.
- Ralentir et rétrograder avant d'attaquer une descente longue ou raide. Il est dangereux de rétrograder pendant une descente.
- Ne pas appuyer fortement sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et donc de perdre leur efficacité. Utiliser autant que possible le frein moteur.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- En raison du poids imposé par la remorque, le moteur risque de surchauffer par temps chaud, tout particulièrement en montagne. Surveiller la température du moteur. En cas de surchauffe, arrêtez et garez le véhicule dans un endroit sûr. Consulter "Panne du moteur" : Surchauffe" dans la section "SERVICES DE FORTUNE".



60A186

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garer le véhicule avec sa remorque, toujours procéder de la manière suivante :

- 1) Engager à fond les freins du véhicule.
- 2) Demander à un assistant de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque, pendant que les freins sont engagés.
- 3) Relâcher lentement les freins jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.
- 4) Engager à fond le frein de stationnement.
- 5) Boîte-pont manuelle – Arrêtez le moteur, puis engagez la marche arrière ou la première.
Boîte-pont automatique ou boîte CVT – Mettez la boîte en position "P" (stationnement) et coupez le moteur.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

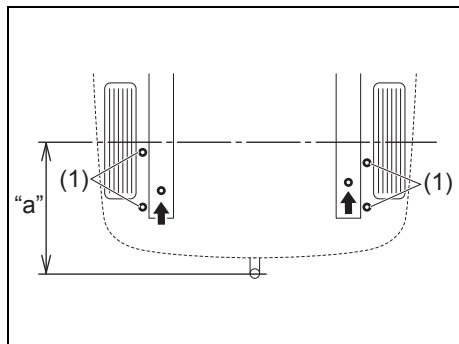
(suite)

Pour repartir après une période de stationnement :

- 1) Appuyer sur l'embrayage et mettre le moteur en route.
- 2) Engager une vitesse, desserrer le frein de stationnement et dégager lentement le véhicule des cales.
- 3) Engager fermement les freins et les maintenir dans cette position.
- 4) Demander à une autre personne de retirer les cales.

CHARGEMENT DU VEHICULE ET REMORQUAGE

Points d'installation du dispositif de remorquage



52RM60010

(1) Latéral(e)

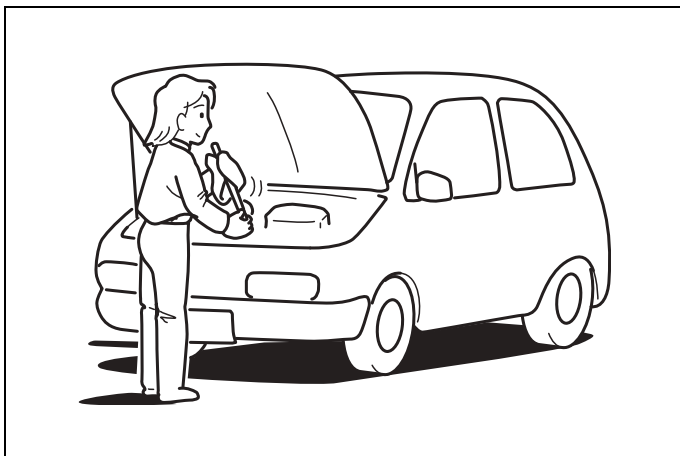
Charge verticale maximale sur le point d'attelage du dispositif de remorquage (UE)

60 kg (132 lbs)

Porte-à faux maximum admissible "a"

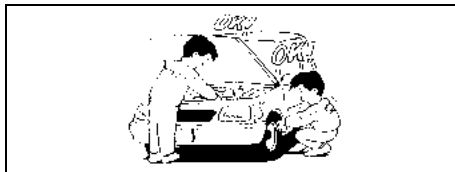
669 mm (26,3 in.)

CONTROLES ET ENTRETIEN



60G410

Programme d'entretien	7-2
Programme d'entretien périodique (pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-3
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-10
Programme d'entretien périodique (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-15
Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles (sauf pour les pays de l'Union Européenne et Israël)	7-20
Courroie d'entraînement	7-25
Huile moteur et filtre	7-26
Liquide de refroidissement du moteur	7-32
Filtre à air	7-35
Bougies d'allumage	7-36
Huile pour engrenages	7-38
Embrayage	7-40
Liquide de boîte-pont à variation continue (CVT)	7-41
Freins	7-43
Volant de direction	7-47
Pneus	7-47
Batterie	7-51
Fusibles	7-54
Réglage de l'axe optique des phares	7-58
Changement des ampoules	7-58
Balais d'essuie-glace	7-67
Liquide de lave-glace de pare-brise	7-71
Système de climatisation	7-71



60B128S

⚠ AVERTISSEMENT

En travaillant sur le véhicule, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les blessures corporelles. Observer soigneusement les précautions suivantes :

- Afin de ne pas endommager ou provoquer un déclenchement intempestif du système des airbags ou du système de prétensionneurs de ceinture de sécurité, vérifier que la batterie au plomb est débranchée et que le contacteur d'allumage se trouve bien en position "VERROUILLAGE" ou que le mode d'allumage se trouve sur "VERROUILLAGE" (DEACTIVE) depuis au moins 90 secondes avant d'entreprendre le moindre travail de réparation électrique sur votre véhicule SUZUKI. Ne pas toucher aux composants du système d'airbag, aux composants ou aux câbles du système de prétensionneurs de ceinture de sécurité. Les câbles sont enveloppés de ruban jaune ou placés dans des gaines jaunes et les coupleurs sont également de couleur jaune pour une identification plus facile.
- Ne pas laisser le moteur en marche quand le véhicule se trouve dans un garage ou un endroit clos.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Quand le moteur est en marche, ne pas approcher les mains, les vêtements ou tout autre objet du ventilateur et de la courroie d'entraînement. Même si le ventilateur ne tourne pas, il peut se mettre automatiquement en route sans prévenir.
- Si des travaux d'entretien doivent être effectués moteur en marche, vérifier que le frein à main est serré à fond et que la boîte-pont est au point mort (boîte-pont manuelle) ou en position de stationnement (boîte-pont automatique ou boîte CVT).
- Ne pas toucher aux câbles ou aux autres pièces du circuit d'allumage lors du démarrage du moteur ou quand celui-ci est en marche, sous peine de décharge électrique.
- Attention à ne pas toucher au moteur, au collecteur d'échappement et aux tuyaux, au silencieux, au radiateur et aux durites d'eau qui sont encore chauds.
- Il est interdit de fumer, d'approcher une étincelle ou une flamme vive près du carburant ou de la batterie. Des vapeurs inflammables sont présentes.

(suite)

AVERTISSEMENT

(suite)

- **Ne pas passer sous le véhicule si celui-ci n'est supporté que par le cric portatif équipant le véhicule.**
- **Attention à ne pas provoquer de courts-circuits involontaires entre les bornes positive et négative de la batterie.**
- **Tenir les huiles, le réfrigérant et autres liquides usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Se débarrasser des liquides usagés de la manière appropriée ; ne jamais les répandre sur le sol ou les déverser dans les égouts ou autre.**
- **Ne pas renverser d'huile moteur, de liquide de frein et de liquide de refroidissement pendant le remplissage. Leur adhérence aux pièces environnantes peut provoquer un incendie ou un dysfonctionnement.**

Programme d'entretien

Le tableau suivant donne les dates auxquelles les révisions régulières de votre véhicule doivent être effectuées. Ce tableau indique en termes de distance parcourue en miles, kilomètres ou mois la date à laquelle contrôles, réglages, graissage et autres opérations de service doivent être effectués. Procéder de manière plus fréquente si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles (voir "Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles".)

AVERTISSEMENT

SUZUKI conseille de confier les opérations d'entretien repérées par un astérisque (*) à un concessionnaire agréé SUZUKI ou à un technicien d'entretien qualifié. Si vous êtes vous-même qualifié, vous pouvez effectuer toutes les opérations de service non marquées par un astérisque en suivant les instructions données dans ce manuel. Si vous n'êtes pas sûr de vos capacités, demandez à un concessionnaire SUZUKI de procéder pour vous à ces opérations.

AVIS

Lorsqu'il devient nécessaire de remplacer des pièces sur le véhicule, il est conseillé d'utiliser des pièces de rechange d'origine SUZUKI ou équivalentes.

Programme d'entretien périodique (pour les pays de l'Union européenne et Israël)

“R” : Remplacer ou changer

“I” : Vérifier, nettoyer, régler, lubrifier ou remplacer si nécessaire

NOTE :

- **Classe 1 : Moteur K10C avec SHVS**
- **Classe 2 : Moteur K10C sans SHVS**
- **Classe 3 : Moteur K12C avec SHVS**
- **Classe 4 : Moteur K12C sans SHVS**
- **Classe 5 : Moteur K14D**

NOTE :

Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 240000 km (150000 miles). Au-delà de 240000 km (150000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée dans le tableau.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.			km (x1000)	20	40	60	80	100	120
			miles (x1000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
			mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR									
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	[Classe 1, 3]	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement		–	I	–	R	–	I
	[Classe 2, 4]	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement		–	I	–	I	–	R
	[Classe 5]	*Contrôle de la tension, *Contrôle des courroies, *Remplacement		I	I	I	R	I	I
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classes 1, 2, 5]	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Remplacer lorsque le témoin de demande de vidange d'huile ou le message de demande de vidange d'huile apparaît sur le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacer tous les 20000 km (12500 miles) ou tous les 12 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
	[Classe 1, 2, 5]	Autres que les normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Remplacer lorsque le témoin de demande de vidange d'huile ou le message de demande de vidange d'huile apparaît sur le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacer tous les 15000 km (9375 miles) ou tous les 12 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
	[Classes 3, 4]	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)		R	R	R	R	R	R
	[Classe 3, 4]	Autres que les normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°2)	Première fois uniquement :	Changer après 160 000 km (160 934,40 km) ou 96 mois.						
		Deuxième fois et fois suivantes :	Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)		Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.						
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)				–	I	–	I	–	I

CONTROLES ET ENTRETIEN

ALLUMAGE						
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	[Classes 1, 2, 5]	-	-	R	-
		[Classes 3, 4]	-	-	R	-
Changer tous les 100000 km (62500 miles) ou 84 mois.						
CARBURANT						
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées					
	Pistes					
*3-2. Canalisations de carburant						
*3-3. Réservoir de carburant						

N°1 : Pour plus de détails, voir "Huile moteur et filtre" dans cette section.

N°2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)".

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.			km (x1000)	140	160	180	200	220	240
			miles (x1000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
			mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR									
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	[Classe 1, 3]	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement		–	R	–	I	–	R
	[Classe 2, 4]	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement		–	I	–	I	–	R
	[Classe 5]	*Contrôle de la tension, *Contrôle des courroies, *Remplacement		I	R	I	I	I	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classes 1, 2, 5]	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Remplacer lorsque le témoin de demande de vidange d'huile ou le message de demande de vidange d'huile apparaît sur le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacer tous les 20000 km (12500 miles) ou tous les 12 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
	[Classe 1, 2, 5]	Autres que les normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Remplacer lorsque le témoin de demande de vidange d'huile ou le message de demande de vidange d'huile apparaît sur le combiné d'instruments. Si le témoin ou le message n'apparaît pas, remplacer tous les 15000 km (9375 miles) ou tous les 12 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
	[Classes 3, 4]	Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)		R	R	R	R	R	R
	[Classe 3, 4]	Autres que les normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°2)	Première fois uniquement :	Changer après 160 000 km (160 934,40 km) ou 96 mois.						
		Deuxième fois et fois suivantes :	Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)		Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.						
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)				–	I	–	I	–	I

CONTROLES ET ENTRETIEN

ALLUMAGE						
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	[Classes 1, 2, 5]	-	-	R	-
		[Classes 3, 4]	-	-	R	-
Changer tous les 100000 km (62500 miles) ou 84 mois.						
CARBURANT						
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées					
	Pistes					
*3-2. Canalisations de carburant						
*3-3. Réservoir de carburant						

N°1 : Pour plus de détails, voir "Huile moteur et filtre" dans cette section.

N°2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)".

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	20	40	60	80	100	120
	miles (x1000)	12,5	25	37,5	50	62,5	75
	mois	12	24	36	48	60	72
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape de PCV		–	–	–	I	–	–
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		–	–	–	–	–	I
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		I	I	I	I	I	I
Tambours et mâchoires de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	I	–	I
5-3. Pédale de frein		I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (N°3)		I	R	I	R	I	R
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	I	–	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (N°3)		I	R	I	R	I	R
6-3. Pneus/Roues		I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	I	–	I	–	I
*6-6. Arbre de transmission (4WD)		–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de suspension		–	I	–	I	–	I
*6-8. Système de direction		–	I	–	I	–	I
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	R	–	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite du liquide	–	I	–	I	–	I
6-11. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–	I	–	I	–	I
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)		Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 150000 km (90000 miles) ou 120 mois.					
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)		Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 150000 km (90000 miles) ou 120 mois.					
6-14. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	I	–	I	–	I
*6-15. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)		–	I	R	–	I	R

N°3 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Pour toute aide, voir un concessionnaire agréé SUZUKI.

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	140	160	180	200	220	240
	miles (x1000)	87,5	100	112,5	125	137,5	150
	mois	84	96	108	120	132	144
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape de PCV		–	I	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		–	–	–	–	–	I
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		I	I	I	I	I	I
Tambours et mâchoires de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	I	–	I
5-3. Pédale de frein		I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (N°3)		I	R	I	R	I	R
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (N°3)		I	R	I	R	I	R
6-3. Pneus/Roues		I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	I	–	I	–	I
*6-6. Arbre de transmission (4WD)		–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de suspension		–	I	–	I	–	I
*6-8. Système de direction		–	I	–	I	–	I
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 40000 km (25000 miles) ou 24 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	R	–	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite du liquide	–	I	–	I	–	I
*6-11. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–	I	–	I	–	I
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)		Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 150000 km (90000 miles) ou 120 mois.					
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)		Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 150000 km (90000 miles) ou 120 mois.					
6-14. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	I	–	I	–	I
*6-15. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)		–	I	R	–	I	R

N°3 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël)

Ce programme doit être suivi si le véhicule est le plus souvent utilisé dans l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Quand la plupart des trajets font moins de 6 km (4 miles).
- Quand la plupart des trajets sont de moins de 16 km (10 miles) avec une température atmosphérique en dessous du point de gel.
- Marche au ralenti et/ou trafic discontinu avec arrêts et démarrages fréquents.
- Fonctionnement par temps extrêmement froid et/ou sur route avec salage.
- Fonctionnement sur revêtement irrégulier et/ou boueux.
- Utilisation en zones poussiéreuses.
- Véhicule roulant fréquemment à grande vitesse ou à régime moteur élevé.
- Attelage d'une remorque, si autorisé.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour faire des livraisons, par la police, comme taxi ou pour un usage commercial similaire.

NOTE :

- **Classe 1 : Moteur K10C avec SHVS**
- **Classe 2 : Moteur K10C sans SHVS**
- **Classe 3 : Moteur K12C avec SHVS**
- **Classe 4 : Moteur K12C sans SHVS**
- **Classe 5 : Moteur K14D**

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	10	20	30	40	50	60
		miles (x1000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
		mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	[Classes 1, 2, 3, 4] Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement [Classe 5] *Contrôle de la tension, *Contrôle des courroies, *Remplacement	–	I	–	I	–		R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classes 1, 2, 5] (N°1)	Changer tous les 7500 km (4687 miles) ou 6 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
	[Classes 3, 4] Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	R	R	R	R	R		R
	[Classe 3, 4] Autres que les normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT". Changer tous les 7500 km (4687 miles) ou 6 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°2) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes : SUZUKI LLC : Standard (Vert)	Changer après 160 000 km (160 934,40 km) ou 96 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 36 mois. Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 48 mois.						
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		–	–	–	I	–		–
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.						
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1		Vérifier tous les 2500 km (1562 miles). Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.						
*3-2. Canalisations de carburant		–	–	–	I	–		–
*3-3. Réservoir de carburant		–	–	–	I	–		–
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape de PCV		Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		–	–	–	–	–		–

N°1 : Pour plus de détails, voir "Huile moteur et filtre" dans cette section.

N°2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)".

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	70	80	90	100	110	120
		miles (x1000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
		mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	[Classes 1, 2, 3, 4] Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement [Classe 5] *Contrôle de la tension, *Contrôle des courroies, *Remplacement	–	I	–	I	–		R
		I	R	I	I	I		R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur	[Classes 1, 2, 5] (N°1)	Changer tous les 7500 km (4687 miles) ou 6 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
	[Classes 3, 4] Normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	R	R	R	R	R		R
	[Classe 3, 4] Autres que les normes ACEA ou SUZUKI GENUINE OIL (n° 1)	Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
		Changer tous les 7500 km (4687 miles) ou 6 mois. Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".						
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°2) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes : SUZUKI LLC : Standard (Vert)	Changer après 160 000 km (160 934,40 km) ou 96 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois. Changer tous les 40000 km (25000 miles) ou 36 mois.						
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		–	I	–	–	–		I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.						
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air*1		Vérifier tous les 2500 km (1562 miles). Changer tous les 30000 km (18750 miles) ou 24 mois.						
*3-2. Canalisations de carburant		–	I	–	–	–		I
*3-3. Réservoir de carburant		–	I	–	–	–		I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape de PCV		Vérifier tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.						
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		–	–	–	–	–		I

N°1 : Pour plus de détails, voir "Huile moteur et filtre" dans cette section.

N°2 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)".

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	10	20	30	40	50	60
	miles (x1000)	6,25	12,5	18,75	25	31,25	37,5
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		–		–		–	
Tambours et mâchoires de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	–	–		–	–
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	–	–		–	–
5-3. Pédale de frein		–		–		–	
*5-4. Liquide de frein (N°3)		–		–	R	–	
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	–		–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–		–		–	
*6-2. Liquide d'embrayage (N°3)		–		–	R	–	
6-3. Pneus/Roues		–		–		–	
*6-4. Roulements de roue		–		–		–	
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	–	–		–	–
*6-6. Arbre de transmission (4WD)		–		–		–	
*6-7. Système de suspension		–	–	–		–	–
*6-8. Système de direction		–	–	–		–	–
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois. Changer tous les 80000 km (50000 miles) ou 48 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	R	–	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite du liquide	–	–	–		–	–
6-11. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–		–		–	
	Contrôle de l'état du liquide ²	–		–		–	
	Vidange	Remplacer tous les 70000 km (43750 miles)					
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)		Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)		Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
6-14. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	–	–		–	–
6-15. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé) ³		–		–		–	R

N°3 :Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Pour toute aide, voir un concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	70	80	90	100	110	120
	miles (x1000)	43,75	50	56,25	62,5	68,75	75
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		–		–		–	
Tambours et mâchoires de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–		–	–	–	
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–		–	–	–	
5-3. Pédale de frein		–		–		–	
*5-4. Liquide de frein (N°3)		–	R	–		–	R
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 20000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–		–		–	
*6-2. Liquide d'embrayage (N°3)		–	R	–		–	R
6-3. Pneus/Roues		–		–		–	
*6-4. Roulements de roue		–		–		–	
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–		–	–	–	
*6-6. Arbre de transmission (4WD)		–		–		–	
*6-7. Système de suspension		–		–	–	–	
*6-8. Système de direction		–		–	–	–	
*6-9. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 20000 km (12500 miles) ou 12 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	R	–	R
*6-10. Boîte-pont automatique	Contrôle de fuite du liquide	–		–	–	–	
6-11. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–		–		–	
	Contrôle de l'état du liquide ²	–		–		–	
	Vidange	Remplacer tous les 70000 km (43750 miles)					
*6-12. Huile de boîte de transfert (4WD)		Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
*6-13. Huile de différentiel arrière (4WD)		Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
6-14. Toutes les serrures, charnières et verrous		–		–	–	–	
6-15. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé) ³		–		–		–	R

N°3 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

NOTE :

4WD : 4 roues motrices

NOTE :

Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 120000 km (75000 miles).

Au-delà de 120000 km (75000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée dans le tableau.

*1 Inspecter plus fréquemment si le véhicule est utilisé en atmosphère poussiéreuse.

*2 Contrôler ou remplacer si nécessaire si le véhicule est souvent utilisé à grande vitesse et à des régimes moteurs élevés.

*3 Nettoyer plus fréquemment si le débit d'air en provenance du climatiseur diminue.

Programme d'entretien périodique (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)

“R” : Remplacer ou changer

“I” : Vérifier, nettoyer, régler, lubrifier ou remplacer si nécessaire

NOTE :

Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 180000 km (108000 miles). Au-delà de 180000 km (108000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée dans le tableau.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	15	30	45	60	75	90
		miles (x1000)	9	18	27	36	45	54
		mois	12	24	36	48	60	72
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement		–	–	I	–	–	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur			R	R	R	R	R	R
			Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°1) Première fois uniquement :		Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.					
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)		–	–	R	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	I	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		Changer tous les 105000 km (63000 miles) ou 84 mois.					
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées		I	I	R	I	I	R
	Pistes		Voir le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	I	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	I	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape de PCV			–	–	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I

N°1 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)". (Changer tous les 45000 km (27000 miles) ou 36 mois.)

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.		km (x1000)	105	120	135	150	165	180
		miles (x1000)	63	72	81	90	99	108
		mois	84	96	108	120	132	144
MOTEUR								
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement		–	–	I	–	–	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur			R	R	R	R	R	R
			Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°1) Première fois uniquement :		Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois.					
	Deuxième fois et fois suivantes :		Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.					
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)		–	–	R	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)			–	I	–	I	–	I
ALLUMAGE								
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium		Changer tous les 105000 km (63000 miles) ou 84 mois.					
CARBURANT								
3-1. Élément de filtre à air	Routes pavées		I	I	R	I	I	R
	Pistes		Voir le programme "Conduite en conditions difficiles".					
*3-2. Canalisations de carburant			–	I	–	I	–	I
*3-3. Filtre à carburant			Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant			–	–	I	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION								
*4-1. Soupape de PCV			–	–	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant			–	–	–	–	–	I

N°1 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)". (Changer tous les 45000 km (27000 miles) ou 36 mois.)

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	15	30	45	60	75	90
	miles (x1000)	9	18	27	36	45	54
	mois	12	24	36	48	60	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		I	I	I	I	I	I
Tambours et segments de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	I	–	I
5-3. Pédale de frein		I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (N°2)		I	R	I	R	I	R
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	I	–	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (N°2)		I	R	I	R	I	R
6-3. Pneus/Roues		I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	–	I	–	–	I
*6-6. Système de suspension		–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de direction		–	I	–	I	–	I
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W" (I : premiers 15000 km uniquement)						
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–	I	–	I	–	I
6-10. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	I	–	I	–	I
*6-11. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)		–	I	R	–	I	R

N°2 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Pour toute aide, voir un concessionnaire agréé SUZUKI.

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	105	120	135	150	165	180
	miles (x1000)	63	72	81	90	99	108
	mois	84	96	108	120	132	144
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		I	I	I	I	I	I
Tambours et segments de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	I	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	I	–	I
5-3. Pédale de frein		I	I	I	I	I	I
*5-4. Liquide de frein (N°2)		I	R	I	R	I	R
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		I	I	I	I	I	I
*6-2. Liquide d'embrayage (N°2)		I	R	I	R	I	R
6-3. Pneus/Roues		I	I	I	I	I	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	–	I	–	–	I
*6-6. Système de suspension		–	I	–	I	–	I
*6-7. Système de direction		–	I	–	I	–	I
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W" (I : premiers 15000 km uniquement)						
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–	I	–	I	–	I
6-10. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	I	–	I	–	I
*6-11. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)		–	I	R	–	I	R

N°2 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

Entretien conseillé en cas d'utilisation en conditions difficiles (sauf pour les pays de l'Union Européenne et Israël)

Ce programme doit être suivi si le véhicule est le plus souvent utilisé dans l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Quand la plupart des trajets font moins de 6 km (4 miles).
- Quand la plupart des trajets sont de moins de 16 km (10 miles) avec une température atmosphérique en dessous du point de gel.
- Marche au ralenti et/ou trafic discontinu avec arrêts et démarrages fréquents.
- Fonctionnement par temps extrêmement froid et/ou sur route avec salage.
- Fonctionnement sur revêtement irrégulier et/ou boueux.
- Utilisation en zones poussiéreuses.
- Véhicule roulant fréquemment à grande vitesse ou à régime moteur élevé.
- Attelage d'une remorque, si autorisé.

Ce programme doit également être suivi si le véhicule est utilisé pour faire des livraisons, par la police, comme taxi ou pour un usage commercial similaire.

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	miles (x1000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement	–	I	–	I	–	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".							
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°1) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes :	Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois. Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.					
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)	–	–	–	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		–	–	–	I	–	–
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	–	–	–	R	–	–
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Vérifier tous les 2500 km (1500 miles). Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		–	–	–	I	–	–
*3-3. Filtre à carburant		Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant		–	–	–	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape de PCV		–	–	–	–	–	–
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		–	–	–	–	–	–

N°1 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)". (Changer tous les 45000 km (27000 miles) ou 36 mois.)

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	miles (x1000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
	mois	42	48	54	60	66	72
MOTEUR							
*1-1. Courroie d'entraînement accessoire du moteur	Contrôle de la tension, *Réglage, *Remplacement	–	I	–	I	–	R
1-2. Huile moteur et filtre à huile moteur		R	R	R	R	R	R
		Se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".					
1-3. Liquide de refroidissement du moteur	SUZUKI LLC : Super (Bleu) (N°1) Première fois uniquement : Deuxième fois et fois suivantes :	Changer après 150000 km (90000 miles) ou 96 mois. Changer tous les 75000 km (45000 miles) ou 48 mois.					
	SUZUKI LLC : Standard (Vert)	–	–	–	–	–	R
*1-4. Système d'échappement (sauf le convertisseur catalytique)		–	I	–	–	–	I
ALLUMAGE							
2-1. Bougies d'allumage	Bougie à l'iridium	–	R	–	–	–	R
CARBURANT							
3-1. Élément de filtre à air*1		Vérifier tous les 2500 km (1500 miles). Changer tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
*3-2. Canalisations de carburant		–	I	–	–	–	I
*3-3. Filtre à carburant		Changer tous les 105000 km (63000 miles).					
*3-4. Réservoir de carburant		–	–	–	–	–	I
SYSTEME ANTIPOLLUTION							
*4-1. Soupape de PCV		–	–	–	–	–	I
*4-2. Système de recyclage des vapeurs de carburant		–	–	–	–	–	I

N°1 : Effectuer des contrôles du niveau du liquide de refroidissement du moteur lors des contrôles quotidiens décrits à la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le "SUZUKI LLC : Super (Bleu)" pour le remplacement, suivre le programme de "SUZUKI LLC : Standard (Vert)". (Changer tous les 45000 km (27000 miles) ou 36 mois.)

CONTROLES ET ENTRETIEN

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	7,5	15	22,5	30	37,5	45
	miles (x1000)	4,5	9	13,5	18	22,5	27
	mois	6	12	18	24	30	36
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	I	–	I
Tambours et segments de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	–	–	I	–	–
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	–	–	I	–	–
5-3. Pédale de frein		–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (N°2)		–	I	–	R	–	I
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	–	I	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (N°2)		–	I	–	R	–	I
6-3. Pneus/Roues		–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	I	–	I	–	I
*6-6. Système de suspension		–	–	–	I	–	–
*6-7. Système de direction		–	–	–	I	–	–
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 60000 km (36000 miles) ou 48 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	–	–	R	–	–
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–	–	–	I	–	–
	Contrôle de l'état du liquide ²	–	–	–	I	–	–
	*Vidange	Changer tous les 75000 km (45000 miles).					
6-10. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	–	–	I	–	–
6-11. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé) ³		–	I	–	I	–	R

N°2 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.



AVERTISSEMENT

Les amortisseurs sont remplis d'un gaz sous haute pression. Ne jamais tenter de les démonter ou de les jeter au feu. Eviter de les stocker à proximité d'un appareil de chauffage ou d'une source de chaleur. Avant de mettre un amortisseur au rebut, le vider du gaz qu'il contient. Pour toute aide, voir un concessionnaire agréé SUZUKI.

Intervalle : Cet intervalle est déterminé par la distance parcourue ou le temps écoulé, au premier des deux termes atteints.	km (x1000)	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	miles (x1000)	31,5	36	40,5	45	49,5	54
	mois	42	48	54	60	66	72
FREINS							
*5-1. Disques et plaquettes de frein (avant) (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	I	–	I
Tambours et segments de frein (arrière (si le véhicule en est équipé))		–	I	–	–	–	I
*5-2. Flexibles et canalisations de frein		–	I	–	–	–	I
5-3. Pédale de frein		–	I	–	I	–	I
*5-4. Liquide de frein (N°2)		–	R	–	I	–	R
5-5. Levier de frein à main et câble	Vérifier, *Régler (premiers 15000 km uniquement)	–	–	–	–	–	–
CHASSIS ET CARROSSERIE							
*6-1. Pédale d'embrayage		–	I	–	I	–	I
*6-2. Liquide d'embrayage (N°2)		–	R	–	I	–	R
6-3. Pneus/Roues		–	I	–	I	–	I
*6-4. Roulements de roue		–	I	–	I	–	I
*6-5. Pares-poussières de pont-moteur		–	I	–	I	–	I
*6-6. Système de suspension		–	I	–	–	–	I
*6-7. Système de direction		–	I	–	–	–	I
*6-8. Huile de boîte-pont manuelle	Huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" d'origine	Vérifier tous les 30000 km (18000 miles) ou 24 mois.					
		Changer tous les 60000 km (36000 miles) ou 48 mois.					
	Huile autre que "SUZUKI GEAR OIL 75W"	–	R	–	–	–	R
6-9. Boîte-pont à variation continue (CVT)	Niveau du liquide	–	I	–	–	–	I
	*Contrôle de l'état du liquide*2	–	I	–	–	–	I
	*Vidange	Changer tous les 75000 km (45000 miles).					
6-10. Toutes les serrures, charnières et verrous		–	I	–	–	–	I
*6-11. Élément de filtre de climatiseur (si le véhicule en est équipé)*3		–	I	–	I	–	R

N°2 : Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein.

NOTE :

Le programme d'entretien est décrit dans ce tableau jusqu'à 90000 km (54000 miles).

Au-delà de 90000 km (54000 miles), effectuer les mêmes opérations d'entretien à la même fréquence indiquée dans le tableau.

*1 Inspecter plus fréquemment si le véhicule est utilisé en atmosphère poussiéreuse.

*2 Contrôler ou remplacer si nécessaire si le véhicule est souvent utilisé à grande vitesse et à des régimes moteurs élevés.

*3 Nettoyer plus fréquemment si le débit d'air en provenance du climatiseur diminue.

Courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

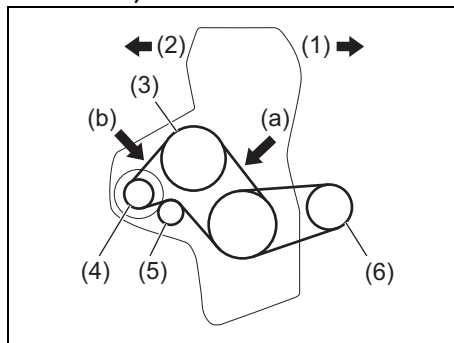
Tenir les mains, les cheveux, les vêtements ou les outils ou autre à l'écart du ventilateur et des courroies d'entraînement quand le moteur est en marche.

Vérifier que la tension de la courroie d'entraînement est correcte lorsque le moteur est à l'arrêt. Si la courroie est détendue, une charge insuffisante de la batterie, une surchauffe du moteur, une climatisation insuffisante ou une usure excessive de la batterie va en résulter. Appuyer avec le pouce sur la courroie à mi-course entre les poulies et vérifier que la déflexion est conforme au schéma ci-contre.

Vérifier également le bon état des courroies.

Faire changer ou régler la courroie par un concessionnaire SUZUKI agréé.

(Pour les modèles de moteur K10C sans SHVS)



68PM00702

- (1) Avant du véhicule (2) Arrière du véhicule
- (3) Pompe à eau (4) Générateur
- (5) Poulie de renvoi
- (6) Compresseur de climatiseur

**Déflexion de la courroie d'entraînement
(pression de 100 N (10 kg, 22 lbs))**

- (a) Neuve :
4,8 - 5,9 mm (0,19 - 0,23 in.)
Réajustement :
6,2 - 7,1 mm (0,24 - 0,28 in.)
- (b) Neuve :
3,2 - 4,1 mm (0,13 - 0,16 in.)
Réajustement :
4,4 - 5,0 mm (0,17 - 0,20 in.)

(Pour le modèle de moteur K14D)

Le réglage de la tension de la courroie d'entraînement se fait automatiquement. Pour prolonger la durée de vie du moteur, vérifier l'état de la courroie d'entraînement. Cette opération implique des procédures spéciales à suivre, des matériaux et des outils spéciaux et il est vivement conseillé de confier ce travail à un concessionnaire SUZUKI agréé.

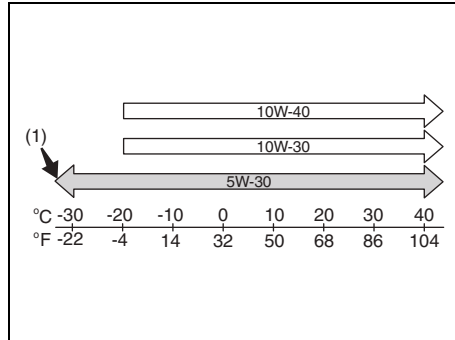
(Pour le modèle de moteur K10C avec SHVS/modèle de moteur K12C)

Le réglage de la tension de la courroie d'entraînement se fait automatiquement.

Huile moteur et filtre

Huile spécifiée

(Pour les modèles avec moteur K10C)



54P120705

(1) De préférence

Vérifier que l'huile moteur utilisée correspond bien à la classification de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

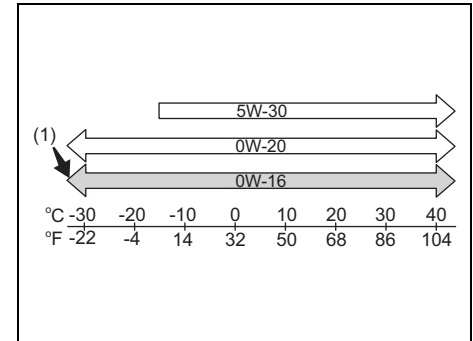
Choisir la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

Le meilleur choix est en général une huile SAE 5W-30 (1), tant du point de vue des économies de carburant que d'un bon démarrage du moteur par temps froid.

NOTE :

- La durée de remplacement peut varier selon le type d'huile moteur que vous choisissez. Consulter le "Programme d'entretien" dans cette section pour connaître le programme d'entretien correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser l'huile moteur de la marque ECSTAR. Les produits ECSTAR ont été spécialement formulés pour votre véhicule SUZUKI et contribuent à maintenir les performances souhaitées du véhicule et à délivrer une expérience de conduite idéale.

(Pour modèles à moteur K12C)



52RS004

(1) De préférence

Vérifier que l'huile moteur utilisée correspond bien à la classification de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

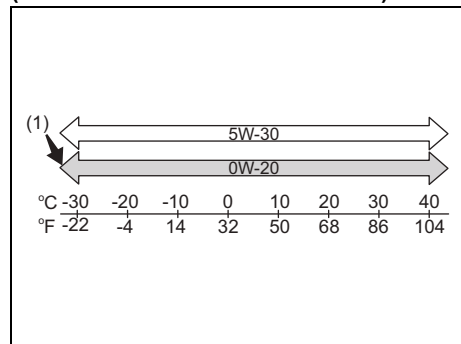
Choisir la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

Le meilleur choix est en général une huile SAE 0W-16 (1), tant du point de vue des économies de carburant que d'un bon démarrage du moteur par temps froid.

NOTE :

- La durée de remplacement peut varier selon le type d'huile moteur que vous choisissez. Consulter le "Programme d'entretien" dans cette section pour connaître le programme d'entretien correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser l'huile moteur de la marque ECSTAR. Les produits ECSTAR ont été spécialement formulés pour votre véhicule SUZUKI et contribuent à maintenir les performances souhaitées du véhicule et à délivrer une expérience de conduite idéale.

(Pour le modèle de moteur K14D)



80SM015

(1) De préférence

Vérifier que l'huile moteur utilisée correspond bien à la classification de qualité indiquée ci-dessous :

- ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5
- API SL, SM, SN
- ILSAC GF-3, GF-4, GF-5

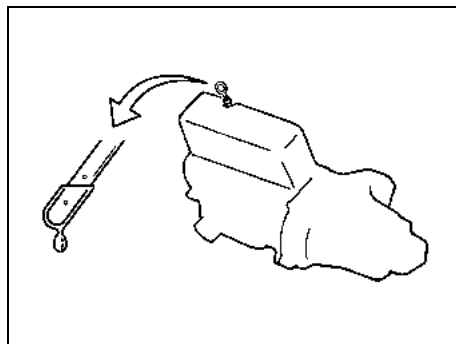
Choisir la viscosité de l'huile conformément au tableau ci-dessus.

Le meilleur choix est en général une huile SAE 0W-20 (1), tant du point de vue des économies de carburant que d'un bon démarrage du moteur par temps froid.

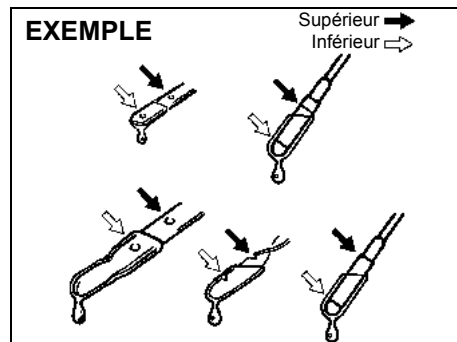
NOTE :

- La durée de remplacement peut varier selon le type d'huile moteur que vous choisissez. Consulter le "Programme d'entretien" dans cette section pour connaître le programme d'entretien correspondant.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser l'huile moteur de la marque ECSTAR. Les produits ECSTAR ont été spécialement formulés pour votre véhicule SUZUKI et contribuent à maintenir les performances souhaitées du véhicule et à délivrer une expérience de conduite idéale.

Contrôle du niveau d'huile



80G064



52D084

Pour assurer une bonne lubrification du moteur il est important que le niveau d'huile soit toujours optimal. Vérifier le niveau de l'huile quand le véhicule est sur une surface plane. Si le véhicule est en pente, la mesure sera faussée. Effectuer le contrôle soit avant de démarrer le moteur, soit au bout de 5 minutes après l'avoir arrêté.

La poignée de la pige de niveau d'huile moteur est de couleur jaune pour en faciliter l'identification.

Sortir la jauge de niveau d'huile, la nettoyer à l'aide d'un chiffon propre, l'engager à fond dans le moteur et la retirer de nouveau. Le niveau de l'huile sur la pige doit se trouver entre les deux repères maxi. et mini. Si le niveau est proche du repère mini., ajouter de l'huile jusqu'au niveau maxi.

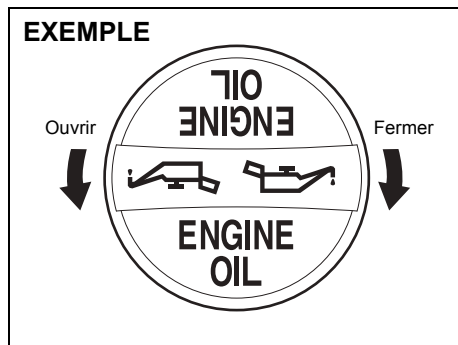
AVIS

L'absence de contrôle périodique du niveau de l'huile peut conduire à des problèmes sérieux du moteur du fait d'un manque d'huile.

(Pour les modèles à moteur K10C et K14D)

- 1) Lorsque le témoin du filtre à particules essence s'allume, conduisez à une vitesse de 50 km/h (31 mph) ou plus pour plus de 25 minutes à régénérer correctement le filtre à particules essence. Pour plus de détails, consulter "Filtre à particules essence" dans la section "FONCTIONNEMENT DU VEHICULE".
- 2) Lorsque le témoin de demande de changement d'huile clignote, changer l'huile moteur et le filtre à huile, et réinitialiser le système de contrôle de la durée de service de l'huile. Pour réinitialiser le système de contrôle de la durée de service de l'huile, consulter un concessionnaire SUZUKI.
- 3) Si le niveau de l'huile moteur est supérieur au repère de niveau maximum de la jauge, consulter un concessionnaire SUZUKI.

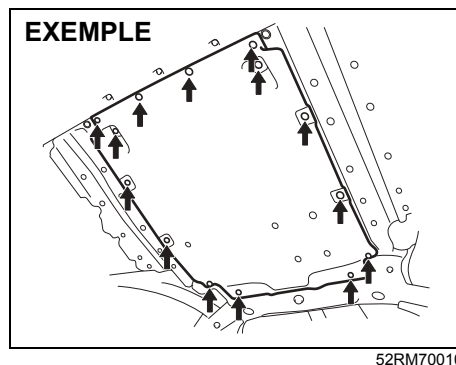
Plein d'huile



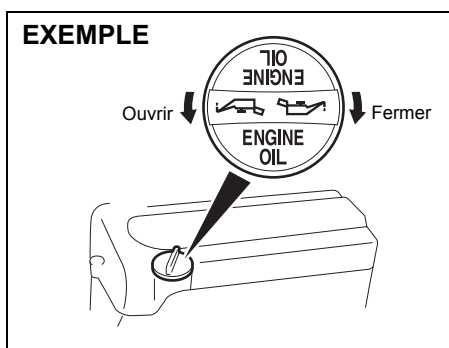
Retirer le bouchon de remplissage d'huile et verser lentement de l'huile par le col de remplissage pour amener le niveau d'huile à la limite supérieure de la jauge de niveau d'huile. Attention à ne pas trop remplir. Un excédent d'huile est presque aussi néfaste qu'un manque d'huile. Après avoir fait l'appoint, mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant une minute environ. Arrêter le moteur, attendre environ 5 minutes et vérifier encore une fois le niveau d'huile.

Vidange de l'huile moteur et changement du filtre

Vidanger l'huile moteur pendant que le moteur est encore chaud.



- 1) Retirer les boulons et les vis puis déposer le sabot de protection du moteur (si le véhicule en est équipé).

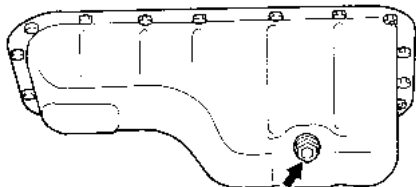


- 2) Déposer le bouchon de remplissage d'huile.
- 3) Installer un bac de récupération sous le bouchon de vidange.
- 4) A l'aide d'une clé, retirer le bouchon de vidange et vidanger l'huile moteur.

ATTENTION

La température de l'huile moteur peut être telle qu'il soit impossible de desserrer le bouchon de vidange à la main sans se brûler les doigts. Attendre que le bouchon de vidange ait suffisamment refroidi pour le toucher sans risque.

EXEMPLE



60G306

Couple de serrage du bouchon de vidange :
35 Nm (3,6 kg-m, 25,8 lb-ft)

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile moteur est un produit dangereux. Les enfants et les animaux domestiques sont en danger en cas d'ingestion d'huile neuve ou usagée. Toujours tenir les huiles usagées ou neuves et les filtres à huile neufs ou usagés hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Un contact répété et prolongé avec de l'huile moteur usagée peut causer un cancer de la peau. Un contact momentané avec de l'huile usagée peut entraîner une irritation de la peau.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

Pour réduire au maximum les risques de contact avec la peau, porter une chemise à manches longues et des gants imperméables (comme par exemple des gants en caoutchouc) pour effectuer la vidange de l'huile. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. Laver tout vêtement ou chiffon imbibé d'huile. Recycler ou jeter de manière appropriée les huiles et filtres usagés.

- 5) Reposer le bouchon de vidange avec un joint neuf. Serrer le bouchon à l'aide d'une clé au couple spécifié.

NOTE :

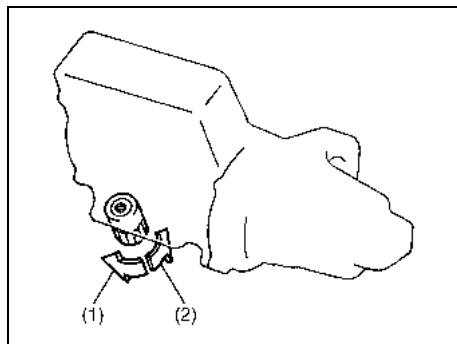
- En cas de changement de l'huile moteur, le témoin doit être réinitialisé afin de pouvoir surveiller correctement le prochain délai de changement de l'huile. Pour réinitialiser le témoin, consultez un concessionnaire agréé SUZUKI. Si vous le réinitialisez vous-même, consultez le "Mode de configuration" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".
- Pour plus d'informations sur le témoin de demande de vidange d'huile et le contrôle de durée d'utilisation de l'huile, se reporter à "Témoin de demande de vidange d'huile (si le véhicule en est

équipé)" ou "Affichage des informations" dans la section "AVANT DE PRENDRE LE VOLANT".

- Demandez à un concessionnaire agréé SUZUKI de procéder à la vidange de l'huile moteur et au changement du filtre si vous rencontrez des difficultés.

Remplacement du filtre à huile

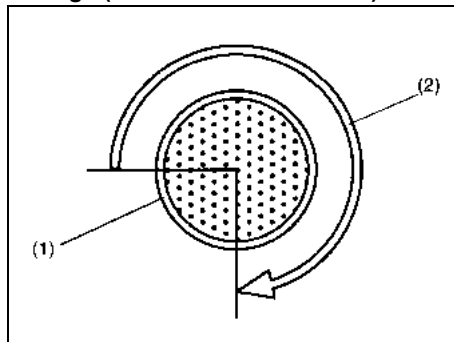
- 1) A l'aide d'une clé pour filtre à huile, dévisser le filtre à huile par rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- 2) Avec un chiffon propre, nettoyer la surface de montage du moteur sur laquelle sera posé le nouveau filtre.
- 3) Enduire légèrement d'huile moteur le pourtour du joint en caoutchouc du filtre à huile neuf.
- 4) Visser le filtre neuf à la main jusqu'à ce que la garniture entre en contact avec la surface de montage.



54G092

- (1) Desserrage
(2) Serrage

Serrage (vue de dessus du filtre)



54G093

- (1) Filtre à huile
(2) 3/4 de tour

AVIS

Pour obtenir un bon serrage du filtre à huile, repérer avec précision la position exacte d'entrée en contact de la garniture avec la surface de montage.

- 5) Serrer le filtre en vissant du nombre de tours spécifié ci-dessous à partir du point de contact avec la surface de montage (ou bien au couple spécifié) en utilisant une clé pour filtre à huile.

Couple de serrage du filtre à huile :
3/4 de tour ou
14 Nm (1,4 kg-m, 10,3 lb-ft)

AVIS

Pour éviter toute fuite d'huile, vérifier que le filtre à huile est bien serré, mais pas excessivement.

Refaire le plein d'huile et vérifier l'absence de fuites

- 1) Verser l'huile par l'orifice de remplissage et reposer le bouchon.
Pour la contenance approximative en huile, consulter la partie "Carburants/lubrifiants recommandés et capacités (environ)" dans la section "CARACTERISTIQUES".
- 2) Démarrer le moteur et vérifier soigneusement que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne fuient pas. Faire tourner le moteur à différentes vitesses pendant au moins 5 minutes.
- 3) Couper le moteur, attendre environ 5 minutes. Vérifier à nouveau le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire. Vérifier de nouveau l'absence de fuites d'huile.

AVIS

- Lors du remplacement du filtre à huile, il est conseillé d'utiliser un filtre à huile de rechange SUZUKI d'origine. Avec un filtre d'une autre marque, vérifier que la qualité est équivalente et suivre attentivement les instructions du fabricant.
- Si le filtre à huile ou le bouchon de vidange fuient dans leur périphérie, soit ils sont mal installés, soit leur garniture est défectueuse. En cas de fuite ou si le serrage du filtre n'est pas sûr, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Liquide de refroidissement du moteur

Choix du liquide de refroidissement du moteur

AVIS

SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement Super (Bleu) ;
Ce liquide de refroidissement est déjà dilué à la concentration appropriée. Ne pas ajouter d'eau distillée pour le diluer encore. Le liquide de refroidissement risquerait de geler et/ou cela pourrait entraîner une surchauffe du moteur.

Pour garantir des performances et une durée de vie optimales du moteur, utiliser un liquide de refroidissement SUZUKI d'origine ou équivalent.

NOTE :

En cas d'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur autre que le SUZUKI LLC : Super (Bleu) en remplacement, suivre le programme de SUZUKI LLC : Standard (Vert). Pour le détail du programme d'entretien, voir "Programme d'entretien périodique" dans cette section.

Ce type de liquide de refroidissement est le meilleur choix pour le système de refroidissement pour les raisons suivantes :

- Le liquide de refroidissement permet de maintenir une température appropriée du moteur.
- Il assure la protection nécessaire contre le gel et la surchauffe.
- Il assure la protection nécessaire contre la corrosion et la rouille.

Le fait de ne pas utiliser un liquide de refroidissement approprié risque de détériorer le système de refroidissement. Demander conseil à un concessionnaire SUZUKI agréé pour choisir le liquide de refroidissement approprié.

AVIS

Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement :

- **Toujours utiliser un liquide de refroidissement de qualité supérieure à base d'éthylène glycol avec phosphate dilué dans de l'eau distillée dans des proportions appropriées.**
- **Vérifier que le mélange de liquide de refroidissement/eau distillée soit proportionné à 50/50, sans jamais dépasser la proportion 70/30. Des concentrations supérieures à 70/30 du liquide de refroidissement et d'eau distillée entraîneront une surchauffe.**
- **Ne pas utiliser de liquide de refroidissement pur ou de l'eau claire (sauf "SUZUKI LLC : Super (Bleu)").**
- **Ne pas ajouter d'inhibiteurs ou d'additifs supplémentaires. Ces produits risquent de ne pas être compatibles avec le système de refroidissement.**
- **Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de type différent. Le cas échéant, le joint risque de s'user et/ou le moteur risque de surchauffer et le moteur/la boîte-pont automatique ou la boîte-pont CVT risquent d'être sérieusement endommagés.**

NOTE :

SUZUKI recommande fortement d'utiliser le liquide de refroidissement de la marque ECSTAR. Les produits ECSTAR ont été spécialement formulés pour votre véhicule SUZUKI et contribuent à maintenir les performances souhaitées du véhicule et à délivrer une expérience de conduite idéale.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et non dans le radiateur. Quand le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement du moteur doit se trouver entre les repères "FULL" et "LOW".

Appoint en liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT

L'ingestion de liquide de refroidissement du moteur peut être à l'origine de lésions graves, voire mortelles. L'inhalation de gouttelettes ou de vapeurs de liquide de refroidissement et la pénétration de liquide de refroidissement dans les yeux peuvent être à l'origine de graves lésions.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas avaler d'antigel ou de solution de liquide de refroidissement. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.
- Eviter d'inhaler des gouttelettes ou vapeurs de liquide de refroidissement. En cas d'inhalation, aller immédiatement respirer au grand air.
- En cas de contact du liquide de refroidissement avec les yeux, rincer abondamment à l'eau douce et consulter un médecin.
- Se laver soigneusement après avoir travaillé avec du liquide de refroidissement.
- Tenir le liquide de refroidissement hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

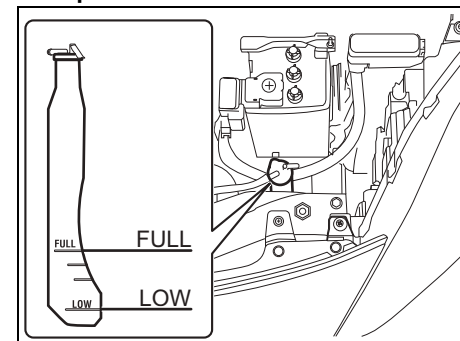
SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement Super (Bleu) ;
Ce liquide de refroidissement est déjà dilué à la concentration appropriée. Ne pas ajouter d'eau distillée pour le diluer encore. Le liquide de refroidissement risquerait de geler et/ou cela pourrait entraîner une surchauffe du moteur.

AVIS

SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement standard (Vert) ;

- Le mélange utilisé doit contenir 50 % d'antigel.
- Si les températures les plus basses dans la région d'utilisation du véhicule atteignent – 35 °C (– 31 °F) ou plus, utiliser un mélange à 60 % en respectant les instructions données sur le bidon d'antigel.

Sauf pour les modèles à moteur K14D



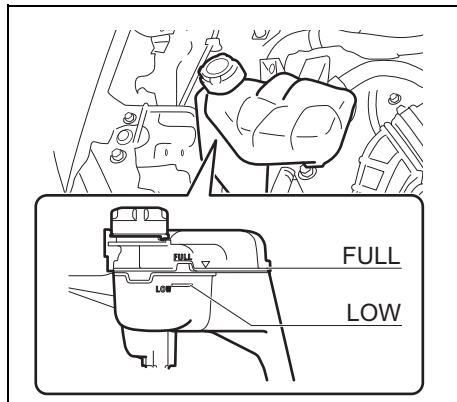
52RM70090

Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du repère "LOW", ajouter du liquide de refroidissement. Lorsque le moteur est froid, retirer le bouchon du réservoir et verser du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". Ne jamais dépasser le niveau "FULL" du réservoir.

AVIS

A la repose du bouchon sur le réservoir, aligner le repère du bouchon avec celui du réservoir. Bien reposer le bouchon sinon le liquide de refroidissement risque de fuir.

Pour le modèle de moteur K14D



80SM017

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de déposer le bouchon de réservoir (bouchon du réservoir de dégazage) quand la température de l'eau est élevée, du liquide bouillant et de la vapeur risquant de gicler sous l'effet de la pression. Ne déposer ce bouchon que lorsque la température du liquide de refroidissement a suffisamment baissé.

Si le niveau est en-dessous du repère "LOW", ajouter du liquide de refroidissement. Quand le moteur à refroidi, déposer le bouchon de la boîte de dégazage en le faisant tourner lentement dans le sens inverse des aiguilles d'un montre pour libérer de la pression. Ajouter du liquide refroidissement dans la boîte de dégazage jusqu'au repère de niveau "FULL". Ne jamais remplir la boîte de dégazage au-delà du repère "FULL".

Vidange du liquide de refroidissement

Puisque des procédures spéciales sont nécessaires, demander à un concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.

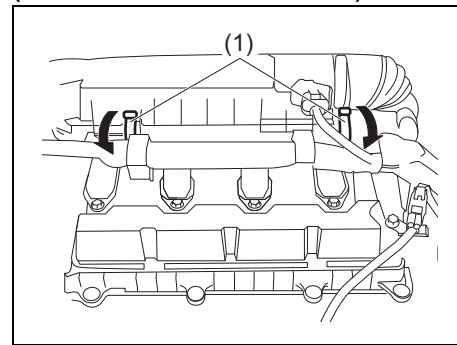
Filtre à air

Si le filtre à air est encrassé, la résistance à l'admission d'air va augmenter, la puissance du véhicule va diminuer et la consommation de carburant va augmenter.

(Pour le modèle à moteur K10C)

Cette opération implique des procédures spéciales à suivre, des matériaux et des outils spéciaux et il est vivement conseillé de confier ce travail à un concessionnaire SUZUKI agréé.

(Pour modèles à moteur K12C)

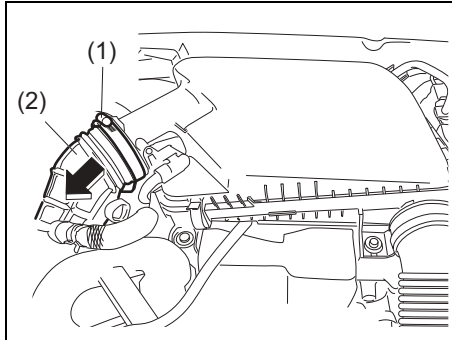


52RM70100

- 1) Ouvrir les attaches latérales (1).
- 2) Maintenir levé puis tirer le boîtier supérieur du filtre à air vers soi.
- 3) Enlever l'élément de filtre à air. Si celui-ci est encrassé, le nettoyer ou le changer par une pièce neuve.

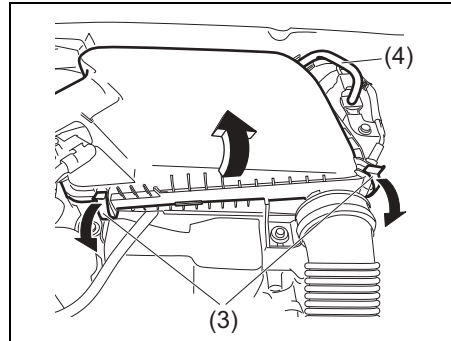
- 4) Attacher correctement les attaches latérales.

(Pour le modèle de moteur K14D)



80SM020

- 1) Desserrer le boulon (1) et tirer le conduit (2).



80SM019

- 2) Défaire les attaches latérales (3) et déposer la cartouche du boîtier. Si celui-ci est encrassé, remplacez-le par une pièce neuve. Veillez à ne pas débrancher le flexible (4).
- 3) Réinstaller le boîtier de filtre à air et serrer fermement les colliers de serrage latéraux.
- 4) Introduire le conduit (2). Serrer le boulon (1) fermement.

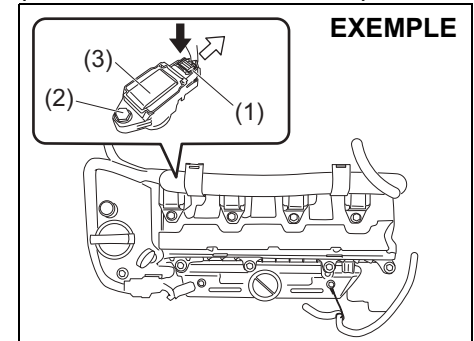
Bougies d'allumage

Remplacement et inspection des bougies d'allumage

(Pour les modèles à moteur K10C et K14D)

Cette opération implique des procédures spéciales à suivre, des matériaux et des outils spéciaux et il est vivement conseillé de confier ce travail à un concessionnaire SUZUKI agréé.

(Pour modèles à moteur K12C)



81PN236

Pour accéder aux bougies d'allumage :

- 1) Déconnecter le coupleur (1) en appuyant sur le levier de déverrouillage.
- 2) Déposer le boulon (2).

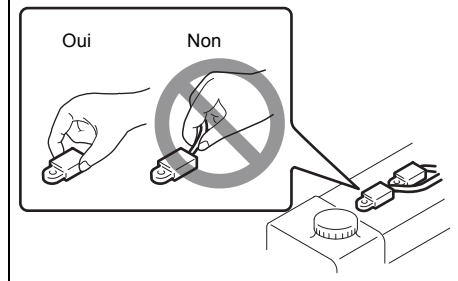
CONTROLES ET ENTRETIEN

- 3) Extraire tout droit la bobine d'allumage (3).

NOTE :

A la repose, vérifier que les câbles, les coupleurs, le caoutchouc d'étanchéité du filtre à air et les rondelles sont bien en place.

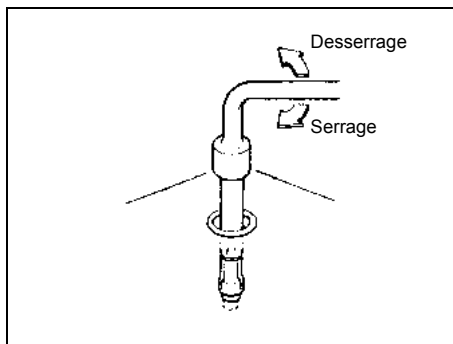
EXEMPLE



78K179

AVIS

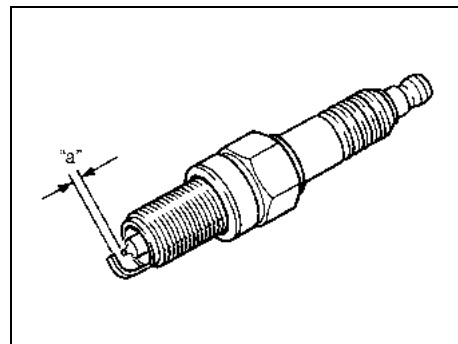
- Lors de l'extraction des bobines d'allumage, ne pas tirer sur le câble. Le fait de tirer directement sur le câble l'endommage.
- Pendant l'entretien des bougies d'allumage à l'iridium/platine (bougies à électrode centrale fusiforme), ne pas toucher à l'électrode centrale qui est particulièrement fragile.



60G160

AVIS

- Quand les bougies d'allumage sont remontées, les visser tout d'abord à la main pour ne pas abîmer le filetage. Serrer les bougies d'allumage avec une clé dynamométrique à 18 Nm (1,8 kg-m, 13,0 lb-ft). Veiller à ce qu'aucune impureté ne pénètre dans le moteur par les orifices des bougies d'allumage quand celles-ci sont retirées.
- Ne pas utiliser des bougies d'allumage dont le filetage n'est pas de la bonne dimension.



54G106

Ecartement des bougies d'allumage "a" :

ILZKR6F11

1,0 - 1,1 mm (0,039 - 0,043 in.)

AVIS

N'utiliser que des bougies d'allumage de remplacement de la marque et du type spécifiés pour votre véhicule. Pour les bougies spécifiées, se reporter à la section "SPECIFICATIONS" à la fin de ce manuel. Avant d'utiliser des bougies d'allumage d'une autre marque, consulter un concessionnaire SUZUKI agréé.

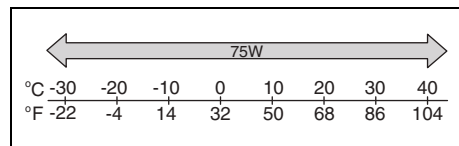
Huile pour engrenages

Huile de boîte de vitesses manuelle/ Huile de boîte de transfert (4WD)/ Huile de différentiel arrière (4WD)

Pour faire l'appoint d'huile pour engrenages, utiliser une huile avec la viscosité et le grade appropriés tels que mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Il est fortement conseillé d'utiliser l'huile "SUZUKI GEAR OIL 75W" comme huile pour boîte-pont manuelle.

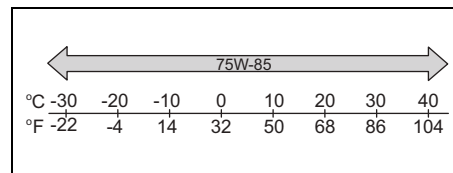
Huile de boîte-pont manuelle



54P120706

Il est fortement conseillé d'utiliser l'huile "SUZUKI GEAR OIL 75W-85" comme huile de boîte de transfert (4WD) et huile de différentiel arrière (4WD).

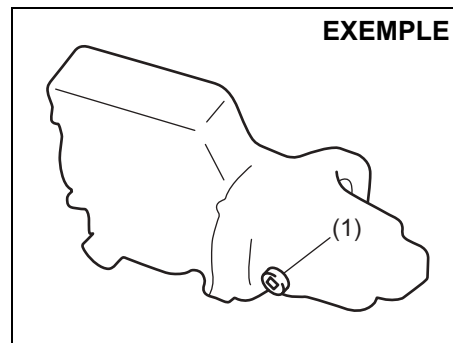
Huile de boîte de transfert (4WD) Huile de différentiel arrière (4WD)



71LMT0701

Contrôle du niveau d'huile pour engrenages

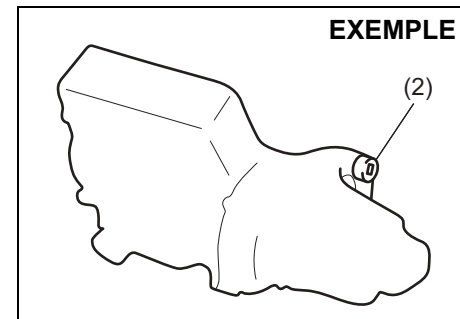
Modèles avec moteur K10C



52LM021

- (1) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

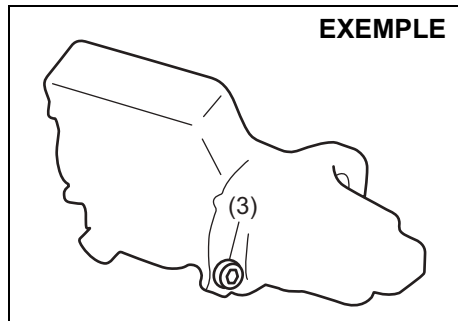
Modèles avec moteur K12C



52RM206

- (2) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

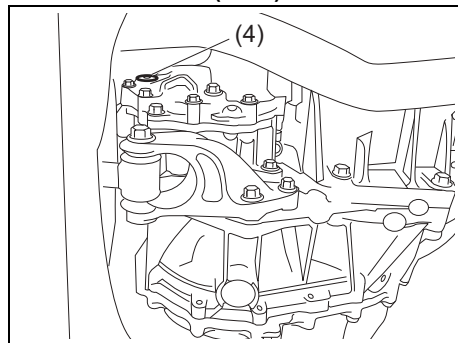
Modèles avec moteur K14D



52RM207

(3) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

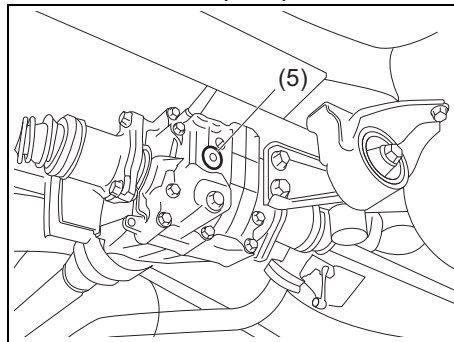
Boîte de transfert (4WD)



52RM208

(4) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

Différentiel arrière (4WD)



52RM209

(5) Bouchon de remplissage et de niveau d'huile

Pour vérifier le niveau de l'huile pour engrenages, procéder de la manière suivante :

- 1) Garer le véhicule sur une surface plane et engager le frein de stationnement. Couper ensuite le moteur.
- 2) Retirer le bouchon de remplissage et de niveau d'huile.

Pour la boîte-pont manuelle :

- 3) Le niveau est correct si l'huile pour engrenages déborde par l'orifice du bouchon. Refermer le bouchon. Si l'huile pour engrenages ne tend pas à déborder par l'orifice du bouchon, rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage jusqu'à débordement.

Pour le transfert et le différentiel arrière ;

- 3) Introduire le doigt dans l'orifice de remplissage. Si le niveau d'huile atteint le bas de l'orifice de remplissage, le niveau d'huile est correct. Reposer alors le bouchon.
- 4) Si le niveau de l'huile est bas, ajouter de l'huile pour engrenages par l'orifice de remplissage et de niveau d'huile jusqu'à affleurement du bas de cet orifice de remplissage, puis refermer le bouchon.

Couple de serrage du bouchon de niveau et de goulot de remplissage d'huile

Boîte-pont manuelle (1) ou (2) :
21 Nm (2,1 kg-m, 15,5 lb-ft)

Boîte-pont manuelle (3) :
27 Nm (2,7 kg-m, 19,5 lb-ft)

Huile de boîte de transfert (4) :
27 Nm (2,7 kg-m, 19,5 lb-ft)

Différentiel arrière (5) :
27 Nm (2,7 kg-m, 19,5 lb-ft)

⚠ ATTENTION

Si le véhicule vient d'être utilisé, l'huile pour engrenages risque de vous brûler. Avant de vérifier le niveau d'huile pour engrenages, attendre que le bouchon de remplissage et de niveau d'huile ait suffisamment refroidi pour pouvoir le toucher à mains nues.

AVIS

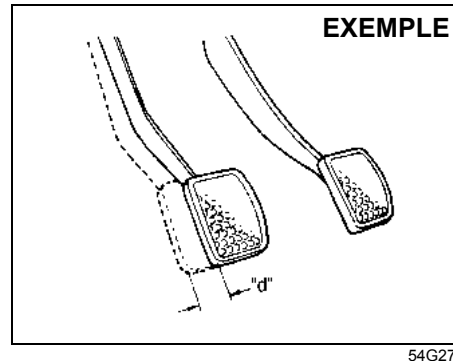
S'assurer d'utiliser un nouveau bouchon avec un nouveau joint afin d'éviter tout jeu au niveau du bouchon et toute fuite d'huile.

Vidange de l'huile pour engrenages

Puisque des procédures spéciales, des matériaux et des outils sont nécessaires, demander à un concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.

Embrayage

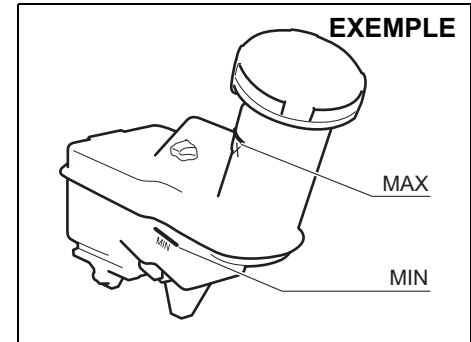
Pédale d'embrayage



Jeu à la pédale d'embrayage "d" : Maximum 10 mm (0,4 in)

Mesurer le jeu de la pédale d'embrayage en actionnant la pédale à la main et en mesurant la course de la pédale jusqu'à ce qu'une légère résistance se fasse sentir. Le jeu de la pédale d'embrayage doit être inférieur aux valeurs spécifiées. Si le jeu est supérieur à la plage ci-dessus, ou si l'embrayage ne se fait pas parfaitement quand la pédale est enfoncée à fond, faire contrôler l'embrayage par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Liquide d'embrayage



52RM70020

Vérifier de temps à autre le bon fonctionnement de la pédale d'embrayage et le niveau du liquide d'embrayage.

Si l'embrayage patine quand la pédale est enfoncée à fond, le faire vérifier par un concessionnaire SUZUKI agréé. Si le niveau du liquide d'embrayage est près de la ligne repère "MIN", faire l'appoint en liquide de frein DOT3 ou SAE J1703 jusqu'au repère "MAX".

AVIS

Le liquide d'embrayage est fourni par le réservoir de liquide de frein. Si le niveau du liquide d'embrayage est augmenté ou proche du repère "MIN", il y a un risque de fuite de liquide d'embrayage ou de frein, ou d'usure anormale de l'embrayage. Faire immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Liquide de boîte-pont à variation continue (CVT)

Liquide spécifié

Utiliser un liquide de boîte CVT SUZUKI CVT FLUID GREEN-2.

Contrôle du niveau de liquide

AVIS

La boîte-pont risque d'être endommagée s'il y a trop ou pas assez de liquide.

Vérifier le niveau du liquide CVT quand le liquide est à température normale de service.

Pour vérifier le niveau du liquide :

- 1) Pour réchauffer le liquide de CVT, conduire le véhicule pendant plus de 5 km (3 miles).
- 2) Laisser le moteur tourner encore pendant 10 minutes.

AVIS

Bien utiliser le liquide pour boîte CVT du type spécifié. L'utilisation d'un liquide autre que le SUZUKI CVT FLUID GREEN-2 pourrait endommager la boîte CVT du véhicule.

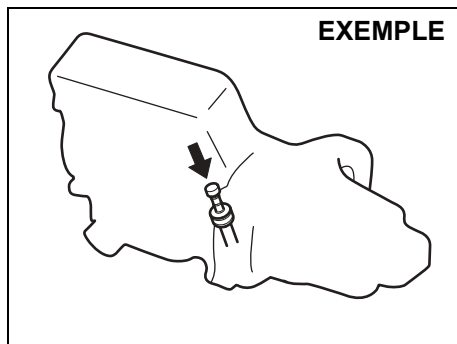
NOTE :

Ne pas vérifier le niveau du liquide immédiatement après avoir roulé pendant assez longtemps et à grande vitesse, ou après avoir utilisé le véhicule en circuit urbain par temps chaud. Attendre (environ 30 minutes) que le liquide ait refroidi sinon la mesure risque d'être erronée.

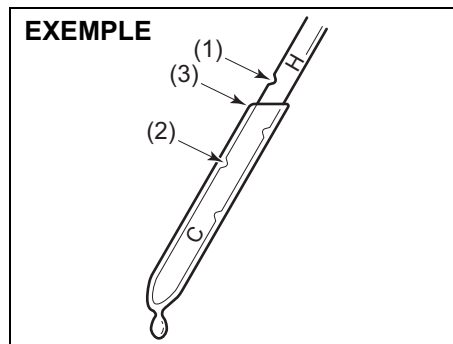
- 3) Placer le véhicule sur une surface plane.
- 4) Engager le frein de stationnement et faire démarrer le moteur avec le levier de changement de vitesse en position "P" (Stationnement). Laisser tourner au ralenti pendant deux minutes et ne pas couper le moteur pendant le contrôle du niveau de liquide.
- 5) Appuyer sur la pédale de frein avec le pied et faire passer le sélecteur dans chacun des rapports avec une pause d'environ trois secondes dans chaque position. Revenir ensuite en position "P" (Stationnement).

AVERTISSEMENT

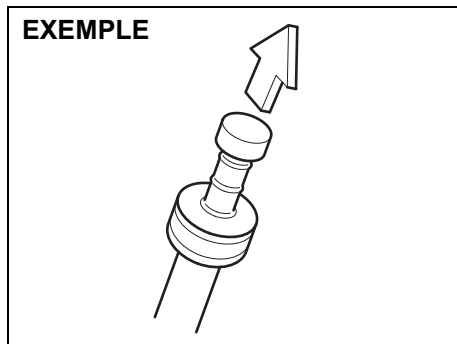
Ne pas oublier d'appuyer sur la pédale de frein avant de manœuvrer le levier de changement de vitesse car le véhicule peut se mettre brusquement en mouvement.



52RM70300



52RM70260



81PN159

- (1) MAXI A CHAUD
- (2) MINI A CHAUD
- (3) Point le plus bas = Niveau du liquide

6) La poignée de la pigne de niveau de liquide CVT est de couleur orange pour en faciliter l'identification.

Retirer la jauge de niveau, essuyer l'huile avec un chiffon propre et la remettre en place jusqu'à ce que le bouchon soit appuyé. Ressortir ensuite la pigne de niveau.

7) Vérifier les deux côtés de la pigne de niveau et noter le niveau le plus bas. Le niveau du liquide doit se situer entre les deux repères "H" (chaud) de la jauge.

AVIS

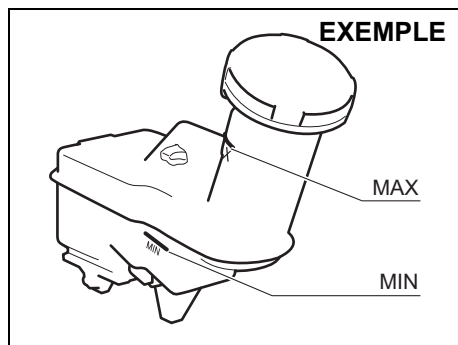
Après avoir vérifié ou ajouter de l'huile, remettre soigneusement la pigne de niveau en place.

Contrôle de l'état et vidange de l'huile

Puisque des procédures spéciales, des matériaux et des outils sont nécessaires pour contrôler l'état ou faire la vidange de l'huile CVT, s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour réaliser ce travail.

Freins

Liquide de frein



52RM70020

Le niveau du liquide de frein peut être contrôlé en regardant dans le réservoir situé dans le compartiment moteur. Vérifier que le niveau du liquide se trouve entre les repères "MAX" et "MIN".

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des consignes ci-dessous peut entraîner des blessures corporelles ou de graves problèmes dans le système de freinage.
 - Quand le liquide de frein contenu dans le réservoir baisse à un certain niveau, le témoin d'alerte de freins s'allume sur le combiné d'instruments (le moteur étant en marche et le frein de stationnement désengagé). Si le voyant s'allume, demander immédiatement à un concessionnaire SUZUKI agréé ou à un atelier qualifié de contrôler le système de freinage.
 - Une perte de liquide rapide indique une fuite dans le système de freinage. Dans ce cas, demander immédiatement à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié de contrôler le système de freinage.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- N'utiliser que du liquide de frein DOT3 ou SAE J1703. Ne pas utiliser un liquide de frein de récupération ou du liquide qui provient d'un vieux bidon ou d'un bidon laissé ouvert. Il est essentiel que les corps étrangers et d'autres liquides ne pénètrent pas dans le réservoir de liquide de frein.
- Le liquide de frein est un produit dangereux voire mortel en cas d'ingestion et dangereux pour la peau et les yeux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, rincer abondamment à l'eau douce et consulter un médecin. Se laver soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

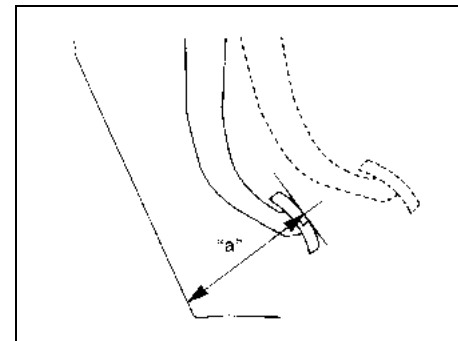
- Si le niveau de liquide de frein est proche du repère “MIN”, il y a un risque d'usure de l'une des plaquettes de frein et/ou des segments de frein et de fuite de liquide de frein. Dans ce cas, demander à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié de contrôler le système de freinage.
- Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes. Prendre toutes les précautions nécessaires au moment de remplir le réservoir.

NOTE :

- Le niveau du liquide peut diminuer au fur et à mesure de l'usure des plaquettes de frein et/ou des segments de frein.
- Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'eau et le liquide de frein à haute teneur en eau peut provoquer un blocage par la vapeur ou un dysfonctionnement du système de freinage. Remplacer le liquide de frein conformément au programme d'entretien de ce manuel du propriétaire.
- SUZUKI recommande fortement d'utiliser le liquide de frein de la marque ECSTAR. Les produits ECSTAR ont été spécialement formulés pour votre véhicule SUZUKI et contribuent à maintenir les performances souhaitées du véhicule et à délivrer une expérience de conduite idéale.

Pédale de frein

Vérifier la course de pédale de frein. Si la course est trop grande, faire contrôler le système de freinage par un concessionnaire SUZUKI agréé. Si la course de la pédale de frein semble douteuse, vérifier en procédant de la manière suivante :



54G108

Distance minimum entre la pédale de frein et le tapis de sol “a”

LHD	MT	68 mm (2,7 in.)
	AT Boîte CVT	59 mm (2,3 in.)
RHD		53 mm (2,1 in.)

CONTROLES ET ENTRETIEN

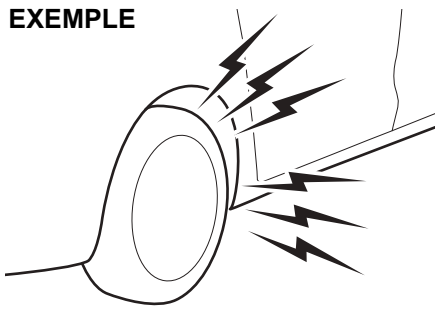
Le moteur étant en marche, mesurer la garde au sol de la pédale de frein quand celle-ci est enfoncée avec une force d'environ 30 kg (66 lbs). La garde au sol minimum est celle indiquée par les cotes. Le système de freinage de ce véhicule étant auto-réglable, il est inutile de régler la pédale.

Si la garde au sol de la pédale mesurée ci-dessus est inférieure à la limite spécifiée, demander à un concessionnaire SUZUKI agréé de procéder à un contrôle du véhicule.

NOTE :

- La garde au sol de la pédale se mesure en dessous du tapis de sol ou du tapis de caoutchouc recouvrant le plancher et sans les inclure.
- Mesurer la distance sur la pédale de frein du côté faisant face à la porte du conducteur.

EXEMPLE



52RM70500

⚠ AVERTISSEMENT

Si la garniture des plaquettes de frein est usée et qu'elle a atteint son épaisseur minimum, un bruit de crissement se fait entendre lors du freinage.

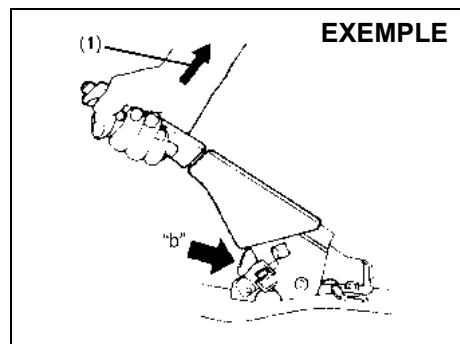
Si vous entendez ce bruit, faites contrôler le véhicule immédiatement par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Continuer à conduire dans cet état peut provoquer un accident.

⚠ ATTENTION

Si l'un des problèmes suivants vient à se poser dans le système de freinage du véhicule, faire immédiatement contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- Manque d'efficacité des freins
- Freinage inégal (les freins ne sont pas appliqués de manière uniforme sur toutes les roues)
- Course excessive de la pédale
- Frottement des freins

Frein de stationnement


54G109

Spécification du cran du cliquet "b" :
4e – 9e

Force de traction du levier (1) :
200 N (20 kg, 45 lbs)

Vérifier le bon réglage du frein de stationnement en comptant le nombre de clics que le cliquet effectue quand le levier de frein de stationnement est serré lentement à fond. Le levier de frein de stationnement doit s'arrêter après le nombre de clics du cliquet spécifiés et les roues arrière doivent alors être parfaitement bloquées. Si le réglage du frein de stationnement laisse à désirer ou si les freins semblent frotter quand le levier a été entièrement relâché, demander à un concessionnaire SUZUKI agréé de procéder à une révision et/ou un réglage du frein de stationnement.

Disques de frein et tambours de frein
Disque de frein

Emplacement des freins	Epaisseur minimum
Roues avant (sauf pour le modèle Sport)	18,0 mm (0,7 in.)
Roues avant (pour le modèle Sport)	22,0 mm (0,9 in.)
Roues arrière (si le véhicule en est équipé)	8,0 mm (0,3 in.)

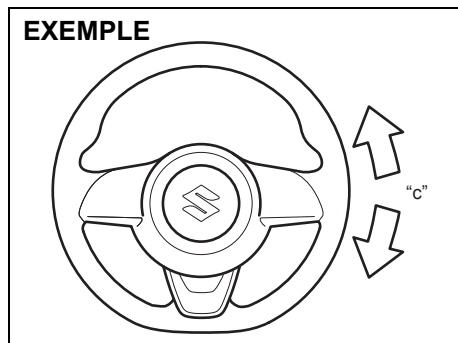
Tambour de frein

Emplacement des freins	Diamètre intérieur maximum	
Roues arrière (si le véhicule en est équipé)	2WD	181 mm (7,13 in.)
	4WD	222 mm (8,74 in.)

Si l'épaisseur mesurée ou le diamètre intérieur de la partie la plus usée descend en dessous ou dépasse la valeur mentionnée ci-dessus, les pièces doivent être remplacées par un élément neuf. Pour effectuer cette mesure, il est nécessaire de démonter les freins et d'utiliser un micromètre ou un pied à coulisse en suivant les instruc-

tions décrites dans le manuel d'entretien correspondant ou en consultant un site d'informations sur la réparation automobile.

Volant de direction



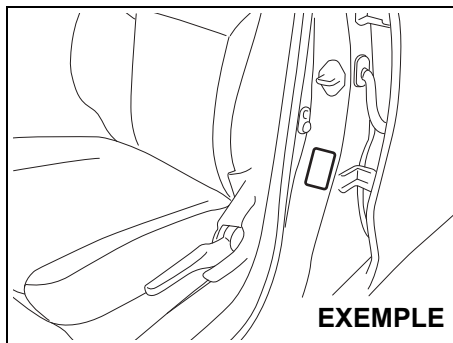
52RM70030

Jeu du volant "c" :
0 - 30 mm (0,0 - 1,2 in.)

Vérifier le jeu du volant de direction en le tournant sans forcer vers la droite et la gauche et mesurer la distance parcourue jusqu'à ce qu'une légère résistance se fasse ressentir. Le jeu doit être conforme aux cotes.

Vérifier que le volant tourne doucement et facilement sans cliquetis, en le tournant à fond d'un côté et de l'autre tout en roulant très lentement dans une zone où la circulation est nulle. Si le jeu ne correspond pas aux spécifications ou si quelque chose ne va pas, faire procéder à une révision par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Pneus



52RM70040

La pression de gonflage des pneus avant et arrière est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus. Bien gonfler les pneus avant et arrière à la pression spécifiée.

NOTE :

La pression de gonflage d'un pneu change avec la température et la pression atmosphérique et avec les variations de température du pneu pendant la conduite. Pour que les variations normales de la température et de la pression atmosphérique ne provoque pas l'allumage intempestif du témoin d'alerte de basse pression des pneus, il est important de contrôler et de régler la pression des pneus lorsque les pneus sont froids. Si vous vérifiez les

pneus après la conduite, ils sont chauds. Même si la pression des pneus semble être bonne dans cet état, elle pourrait tomber en dessous de la pression indiquée lorsque les pneus refroidissent. En outre, si on gonfle les pneus à la pression prescrite dans un garage chauffé, les pneus peuvent en fait être sous-gonflés quand on utilise le véhicule par des températures atmosphériques très basses. Quand on règle la pression des pneus dans un garage où la température est supérieure à la température atmosphérique, il faut augmenter la pression de gonflage recommandée de 1 kPa pour chaque écart de 0,8°C entre la température du garage et la température atmosphérique.

Contrôle des pneus

Vérifier les pneus du véhicule au moins une fois par mois ou avant un long trajet en procédant aux contrôles suivants :

- 1) Mesurer la pression d'air à l'aide d'un manomètre. Si nécessaire, régler la pression. Ne pas oublier également de vérifier la roue de secours.

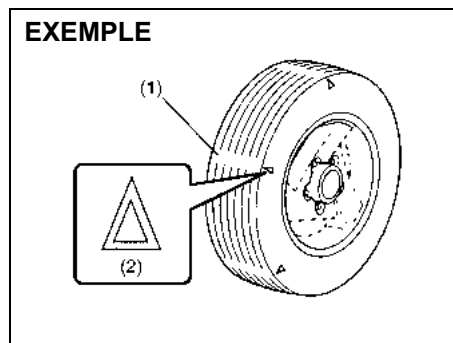
⚠ AVERTISSEMENT

- **Vérifier la pression de gonflage à froid, sinon les relevés risquent d'être erronés.**
- **Tout en gonflant le pneu, vérifier de temps à autre la pression jusqu'à obtention de la pression spécifiée.**
- **Ne jamais sous-gonfler ou sur-gonfler les pneus.**

Des pneus insuffisamment gonflés risquent d'influer sur la maniabilité du véhicule ou de provoquer un glissement de la jante sur le talon du pneu et d'entraîner un accident ou la détérioration du pneu ou de la jante.

Des pneus surgonflés risquent d'éclater et d'être à l'origine de blessures graves. Un surgonflage peut aussi influencer sur la maniabilité du véhicule et entraîner un accident.

EXEMPLE



54G136

- (1) Indicateur d'usure de la bande de roulement
 - (2) Emplacement de l'indicateur d'usure
- 2) Vérifier que la profondeur des sculptures de la bande de roulement est supérieure à 1,6 mm (0,06 in.) Pour faciliter le contrôle de l'usure de pneus, ceux-ci sont pourvus d'indicateurs d'usure incorporés aux sculptures. Quand les indicateurs deviennent visibles sur la surface de la bande de roulement, la profondeur de la structure est de maximum 1,6 mm (0,06 in.) et le pneu incriminé doit être changé.
 - 3) Vérifier toute usure anormale, craquelure et détérioration. Changer tous les pneus qui présentent des craquelures ou qui sont par ailleurs en mauvais état. Si un pneu présente une usure anormale, demander à un concessionnaire

SUZUKI agréé de procéder à un contrôle.

⚠ ATTENTION

Les coups dans les bordures de trottoirs ou les pierres risquent d'endommager les pneus et d'affecter le parallélisme. Faire régulièrement vérifier les pneus et le parallélisme des roues par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- 4) Vérifier que les écrous de roue ne sont pas desserrés.
- 5) Vérifier que ni clous, ni pierres ou autres corps ne sont enfoncés dans les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ce véhicule SUZUKI est équipé de pneus de même type et de même taille. La direction et la maniabilité du véhicule en dépendent. Ne jamais panacher des pneus de taille ou de type différent sur les roues du véhicule. La taille et le type des pneus utilisés doivent obligatoirement correspondre à ceux approuvés par SUZUKI au titre des équipements standards ou en option du véhicule.
- Changer les roues et les pneus de ce véhicule pour certains équipements d'autres marques risque de modifier de manière significative les caractéristiques de direction et de maniabilité du véhicule.
- N'utiliser que les pneus et les roues approuvés par SUZUKI au titre des équipements standards ou en option du véhicule.

AVIS

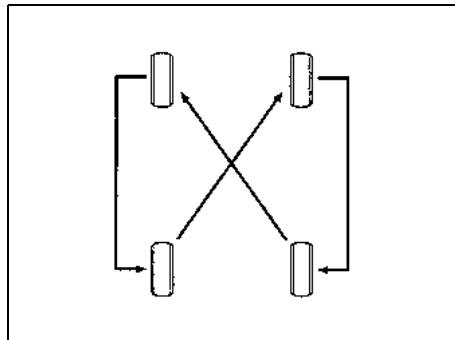
Si des pneus de taille différente sont montés sur les roues du véhicule, le compteur de vitesse et le compteur kilométrique risquent d'être faussés. Demander conseil à un concessionnaire SUZUKI agréé avant d'acheter des pneus de remplacement de taille différente par rapport aux pneus d'origine.

AVIS

Avec les modèles 4WD, ne pas monter des pneus de taille différente ou de marque différente sur les roues car cela risque de détériorer la transmission.

Permutation des roues

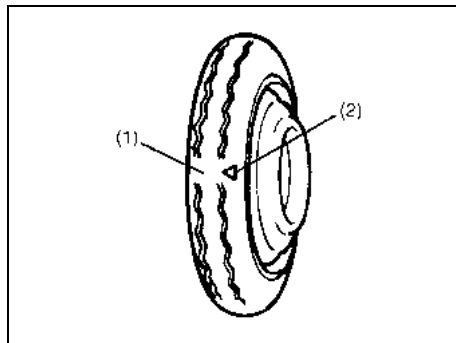
Permutation des 4 roues



54G114

Pour éviter une usure inégale des pneus et prolonger leur durée de vie, procéder à une permutation des roues comme illustré. Procéder à une permutation des roues tous les 10000 km (6000 miles). Après une permutation des roues, ajuster la pression de gonflage avant et arrière aux spécifications indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus.

Roue de secours compacte (si le véhicule en est équipé)



54G115

- (1) Indicateur d'usure
- (2) Emplacement de l'indicateur d'usure

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte. Elle est conçue pour gagner de la place dans l'espace de rangement, et son poids réduit facilite son installation en cas de crevaisson. Elle n'est conçue que pour un usage provisoire jusqu'à ce que la roue d'origine soit réparée ou remplacée. La pression de gonflage de la roue de secours compacte doit être vérifiée au moins une fois par mois. Se servir d'un manomètre de pression de poche précis et ajuster la pression sur 420 kPa (60 psi). En même temps, vérifier que

la roue est rangée correctement. Si elle ne l'est pas, la resserrer.

Ne pas monter simultanément deux ou plusieurs roues de secours compactes sur ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Les roues et les pneus de secours compacts ne sont à utiliser qu'en cas d'urgence. Si cette roue est laissée en permanence sur le véhicule, le pneu risque d'éclater et cela risque d'entraîner la perte de contrôle du véhicule. Toujours se conformer aux précautions suivantes avec la roue de secours :

- Votre véhicule doit être manipulé différemment lorsque vous roulez avec une roue de secours.
- Ne pas excéder 80 km/h (50 mph).
- Changer dès que possible cette roue de secours par un pneu et une roue normaux.
- Avec ce type de roue de secours, la garde au sol est moindre.
- La pression d'air conseillée pour cette roue de secours est de 420 kPa (60 psi).

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Ne pas monter de chaînes sur la roue de secours compacte. Si les roues sont pourvues de chaînes, les redresser de sorte que l'essieu avant soit équipé de roues et de pneus normaux.
- Le pneu de la roue de secours compacte a une durée de vie nettement plus courte que la roue normale. Changer ce pneu dès que l'indicateur d'usure est visible.
- Lors du remplacement de la roue de secours compacte, utiliser un pneu de la même taille et de la même marque que le pneu d'origine.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

- Les batteries dégagent du gaz hydrogène inflammable. N'approcher aucune flamme et ne provoquer aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne jamais fumer à proximité d'une batterie.
- Pour vérifier ou travailler sur la batterie, débrancher le câble négatif. Attention à ne pas provoquer de courts-circuits en laissant des objets métalliques entrer en contact avec les plots de la batterie et le véhicule en même temps.
- Pour éviter tout risque d'accident corporel ou tout risque de détérioration du véhicule ou de la batterie, se conformer aux instructions relatives au démarrage forcé données en section "SERVICES DE FORTUNE" si un démarrage forcé du véhicule doit être effectué.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

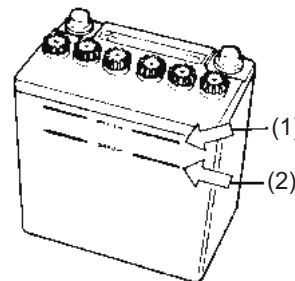
(suite)

- L'acide sulfurique dilué de la batterie peut entraîner une cécité ou des brûlures graves. Utiliser des lunettes de sécurité et des gants adaptés. Rincer les yeux ou la partie du corps qui a été touchée avec beaucoup d'eau et consulter immédiatement un médecin en cas de douleurs. Tenir les batteries hors de portée des enfants.

AVIS

(Sauf pour le modèle à moteur K14D)
Si votre véhicule est équipé du système ENG A-STOP, utilisez uniquement les types de batteries homologués par le fabricant du véhicule SUZUKI, sinon vous pourriez endommager votre véhicule et le système ENG A-STOP pourrait ne pas être disponible. Si la batterie du véhicule doit être remplacée, consultez un concessionnaire SUZUKI agréé.

EXEMPLE

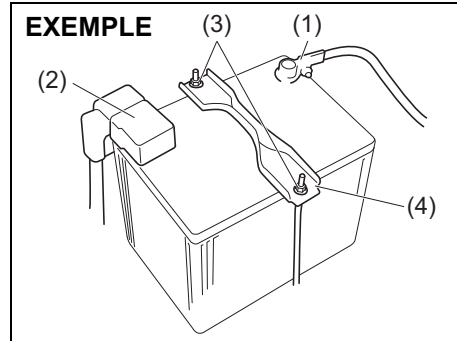


76MS006

Il est inutile d'ajouter de l'eau dans les batteries de type sans entretien (type sans bouchon). Pour les batteries de type conventionnel avec bouchons de remplissage d'eau, le niveau de la solution de batterie doit à tout moment se trouver entre le repère supérieur (1) et le repère inférieur (2). Si le niveau se trouve en dessous du repère inférieur (2), faire l'appoint en eau distillée jusqu'au repère supérieur (1). Il faut vérifier régulièrement l'état de corrosion de la batterie, de ses bornes et de son support de fixation. Enlever toute trace de rouille à l'aide d'une brosse métallique et d'une solution d'ammoniaque diluée ou de bicarbonate de soude dilué. Après avoir enlevé les dépôts de corrosion, rincer à l'eau.

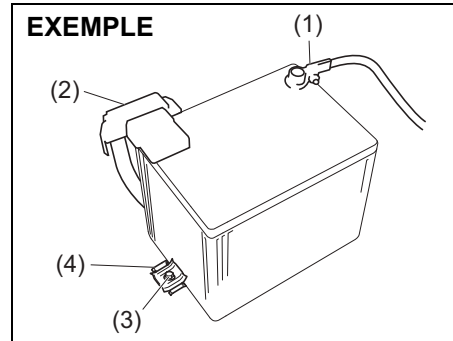
Si le véhicule est laissé au garage pour un mois ou plus, débrancher le câble de la borne négative de la batterie pour éviter que celle-ci ne se décharge.

Changement de la batterie (Pour les véhicules sans système ENG A-STOP ou les véhicules avec ENG A-STOP (pour le modèle sport))



68PM00711

(Pour les modèles avec système ENG A-STOP (sauf pour le modèle Sport))



52RM70270

Pour déposer la batterie :

- 1) Débrancher le câble négatif (1).
- 2) Débrancher le câble positif (2).

Pour les véhicules sans système ENG A-STOP ou les véhicules avec ENG A-STOP (pour le modèle sport) ;

- 3) Retirer les écrous de retenue (3) et déposer le dispositif de retenue (4).

Pour les modèles avec système ENG A-STOP (sauf pour le modèle Sport) ;

- 3) Enlever le boulon de support (3) et déposer le support (4).
- 4) Retirer la batterie.

Pour installer la batterie :

- 1) Remettre la batterie en place en procédant dans l'ordre inverse de l'extraction.

- 2) Serrer fermement le boulon de support et les câbles de la batterie.

NOTE :

- Quand la batterie est débranchée, certaines fonctions des équipements du véhicule sont réinitialisées et/ou désactivées.

Il faut refaire les réglages de ces fonctions après avoir rebranché la batterie.

- Ne débranchez pas les bornes de batterie pendant au moins une minute après avoir désactivé le contacteur d'allumage ou lorsque le contacteur du moteur est actionné pour mettre le mode d'allumage sur LOCK (OFF).

- Pour le modèle de moteur K14D :

Pendant 10 secondes après le branchement de la batterie au plomb, n'appuyez pas sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON. Si vous appuyez sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode ON dans les 10 secondes, le témoin ENG A-STOP OFF clignotera et le système risque de ne pas fonctionner correctement. Dans ce cas, appuyez sur le contacteur du moteur pour sélectionner le mode LOCK (OFF), attendez plus de 90 secondes, puis appuyez sur le contacteur du moteur pour sélectionner à nouveau le mode ON. Si le témoin ENG A-STOP OFF ne s'éteint pas, même si la procédure mentionnée ci-dessus est effectuée, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

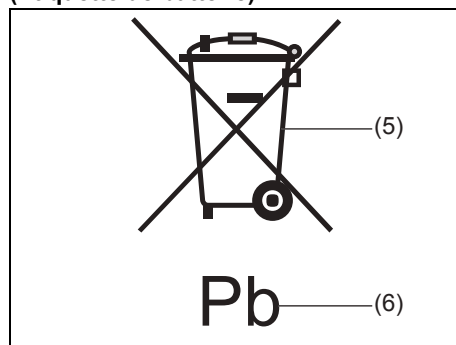
⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries renferment des substances toxiques comme de l'acide sulfurique et du plomb. Ces substances peuvent être nocives pour l'environnement et dangereuses pour la santé. Les batteries usagées doivent être jetées ou recyclées correctement en respectant les règlements et lois en vigueur ; elles ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers. Prendre garde à ne pas renverser la batterie lors de sa dépose et de sa manipulation. L'acide sulfurique qui s'en échapperait pourrait provoquer de graves blessures.

AVIS

Après l'arrêt du moteur, le contrôleur et le système fonctionnent pendant un moment. Par conséquent, avant de retirer la batterie, attendre un peu plus d'une minute après avoir mis le contacteur d'allumage sur "OFF" ou le mode d'allumage sur LOCK (OFF).

(Etiquette de batterie)



(5) Pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix

(6) Symbole chimique du plomb "Pb"

L'étiquette de batterie représentant un bac à ordures barré d'une croix (5) rappelle que la batterie usagée ne doit pas être jetée aux ordures ménagères ordinaires. Le symbole chimique du plomb "Pb" (6) signifie que la teneur en plomb de la batterie est supérieure à 0,004 %.

En veillant à ce que les batteries usagées soient éliminées et recyclées correctement, chacun peut contribuer à en limiter les effets nocifs pour l'environnement et la santé humaine et à éviter les risques que fait courir l'élimination sans précautions des vieilles batteries. Le recyclage des matériaux contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour des informations plus détaillées sur le rejet ou le recyclage des piles usagées, consulter un concessionnaire SUZUKI agréé.

Fusibles

Ce véhicule est pourvu de trois types de fusibles, comme décrit ci-dessous :

Fusible principal

La batterie au plomb alimente directement le fusible principal.

Fusibles primaires

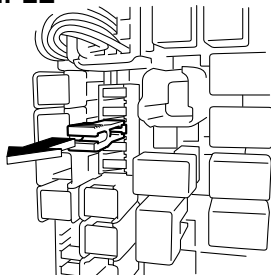
Ces fusibles sont placés entre le fusible principal et les fusibles individuels et correspondent aux groupes de charge électrique.

Fusibles individuels

Ces fusibles protègent les circuits individuels.

Pour retirer un fusible, utiliser la pince arrache-fusible se trouvant dans le couvercle de la boîte à fusibles.

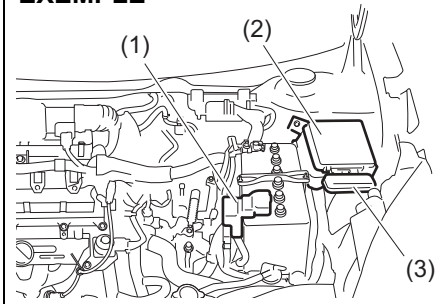
EXEMPLE



63J095

Fusibles dans le compartiment moteur

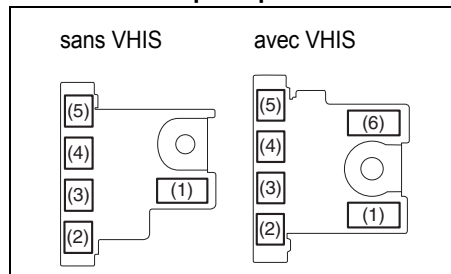
EXEMPLE



52RM70310

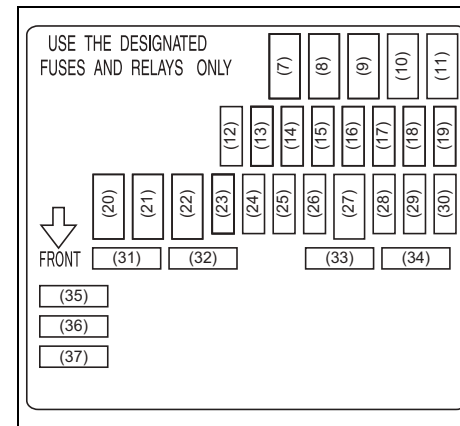
- (1) Boîte à fusibles principaux
- (2) Boîte de relais
- (3) Boîte à relais auxiliaire

Boîte à fusibles principaux

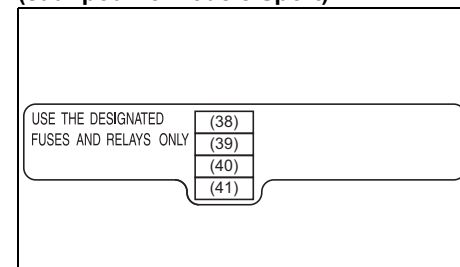


74LHT0715

Boîte de relais

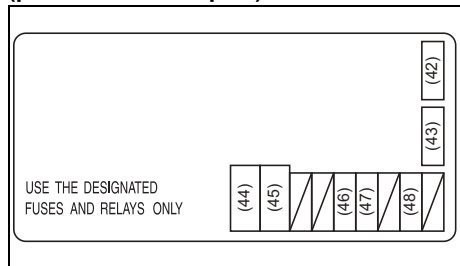


Boîte à relais auxiliaire (sauf pour le modèle Sport)



CONTROLES ET ENTRETIEN

(pour le modèle Sport)



80SM016

FUSIBLE PRINCIPAL/FUSIBLE PRIMAIRE

(1)	120 A	FL1
(2)	100 A	FL2
(3)	80 A	FL3
(4)	100 A	FL4
(5)	50 A	FL5
(6)	150 A	FL6 ^{*4}
	175 A	FL6 ^{*8}
(7)	30 A	Démarrreur
(8)	30 A	Ventilateur de soufflante
(9)	40 A	Batterie ^{*3}
(10)	40 A	Moteur ABS

(11)	40 A	Contacteur d'allumage
(12)	30 A	B/U
(13)	30 A	Batterie auxiliaire ^{*4}
	10 A	Batterie auxiliaire ^{*8}
(14)	–	Néant
(15)	–	Néant
(16)	25 A	Module de commande ABS
(17)	15 A	Phare (gauche) ^{*9}
(18)	15 A	Phare (droit) ^{*9}
(19)	–	Néant
(20)	30 A	Ventilateur de radiateur ^{*1}
	40 A	Ventilateur de radiateur ^{*2}
	40 A	FI principal ^{*8}
(21)	–	Néant
(22)	60 A	Direction assistée
(23)	–	Néant
(24)	–	Néant
(25)	20 A	Feu antibrouillard avant
(26)	10 A	Compresseur d'air ^{*5}
(27)	50 A	Contacteur d'allumage 2

(28)	15 A	Boîte-pont ^{*6}
	20 A	VVT ^{*8}
(29)	15 A	FI ^{*1}
	30 A	FI principal ^{*2}
(30)	15 A	Pompe T/M ^{*7}
	20 A	Pompe à carburant ^{*2, *8}
(31)	–	Néant
(32)	–	Néant
(33)	5 A	Signal de démarrage
(34)	–	Néant
(35)	20 A	INJ DRV ^{*2, *8}
(36)	15 A	FL2 ^{*8}
(37)	10 A	FI ^{*2, *8}
(38)	–	Néant
(39)	25 A	Phare haut ^{*3}
(40)	15 A	Phare haut (droit) ^{*3}
(41)	15 A	Phare haut (gauche) ^{*3}
(42)	15 A	Feu de route de projecteur (gauche)
(43)	15 A	Feu de route de projecteur (droit)
(44)	30 A	RDTR
(45)	40 A	RDTR

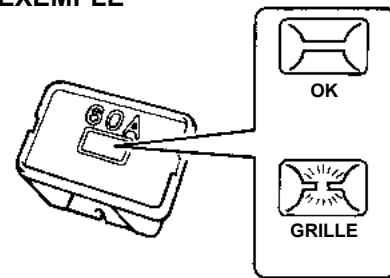
(46)	15 A	Phare (droit)
(47)	15 A	Phare (gauche)
(48)	25 A	Phare supérieur

Pour retirer un fusible, utiliser la pince arrache-fusible se trouvant dans la boîte à fusibles. L'ampérage de chaque fusible est indiqué à l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles.

- *1 : Modèles avec moteur K12C
- *2 : Modèles avec moteur K10C
- *3 : Modèles avec système de phares à allumage automatique ou de phares à LED (sauf pour les modèles à moteur K14D)
- *4 : Modèles avec ENG A-STOP (sauf pour le modèle Sport)
- *5 : Modèles avec système de climatisation
- *6 : Modèles avec boîte-pont automatique ou CVT
- *7 : Modèles CVT avec ENG A-STOP
- *8 : Modèles sport
- *9 : Sauf pour le modèle sport

Le fusible principal, les fusibles primaires et certains des fusibles individuels se trouvent dans le compartiment moteur. Si le fusible principal est grillé, aucun accessoire électrique ne fonctionne. Si un fusible primaire est grillé, aucun des accessoires électriques appartenant au groupe de charge qu'il protège ne fonctionne. Lors du remplacement du fusible principal, d'un fusible primaire ou d'un fusible individuel, utiliser des fusibles de rechange d'origine SUZUKI ou des pièces équivalentes pour les fusibles individuels.

EXEMPLE



60G111

⚠ AVERTISSEMENT

Si le fusible principal ou un fusible primaire est grillé, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé. N'utiliser qu'un fusible SUZUKI d'origine. Ne jamais utiliser un moyen provisoire de remplacement tel qu'un fil métallique à la place sous peine d'endommager sérieusement l'équipement électrique et de provoquer un incendie.

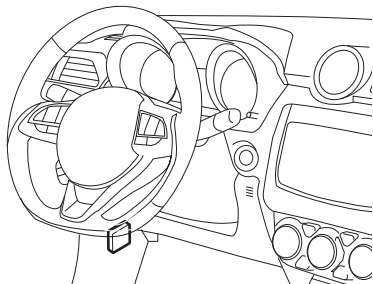
CONTROLES ET ENTRETIEN

NOTE :

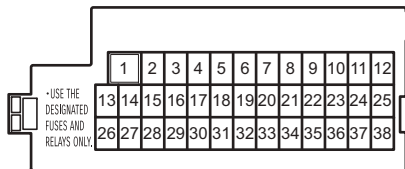
Vérifier que la boîte à fusibles est toujours équipée de fusibles de rechange.

Fusibles sous le tableau de bord

EXEMPLE



52RM70080

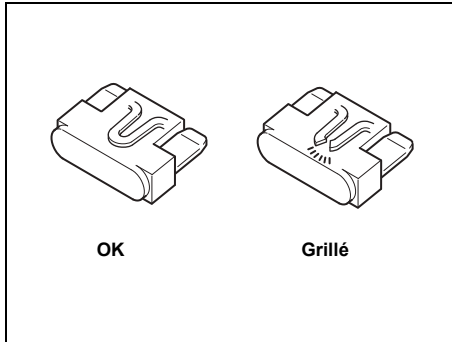


80P0185

FUSIBLE PRIMAIRE

(1)	30 A	Vitres électriques
(2)	10 A	Instrument
(3)	15 A	Bobine d'allumage
(4)	5 A	Signal 2 d'allumage-1
(5)	20 A	Levier de vitesse
(6)	–	Néant
(7)	–	Néant
(8)	20 A	Verrouillage de porte
(9)	15 A	Verrouillage de direction
(10)	10 A	Feu de détresse
(11)	5 A	Contrôleur A-STOP
(12)	10 A	Feu anti-brouillard arrière
(13)	5 A	Module de commande ABS/ESP®
(14)	15 A	Chauffage de siège
(15)	5 A	Signal 3 d'allumage-1
(16)	10 A	Plafonnier -2
(17)	5 A	Plafonnier
(18)	15 A	Radio
(19)	5 A	CONT
(20)	5 A	Clé 2

(21)	20 A	Minuterie de vitre électrique
(22)	5 A	Clé
(23)	15 A	Avertisseur sonore
(24)	5 A	Feu arrière (gauche)
(25)	10 A	Feu arrière
(26)	10 A	Airbag
(27)	10 A	Signal d'allumage-1
(28)	10 A	Lampe de secours
(29)	5 A	ACC-3
(30)	20 A	Désembueur arrière
(31)	10 A	Rétroviseur chauffant
(32)	15 A	ACC-2
(33)	5 A	ACC
(34)	10 A	Essuie-glace arrière
(35)	5 A	Signal d'allumage-2
(36)	15 A	Lave-glace
(37)	25 A	Essuie-glace avant
(38)	10 A	Feu stop



81A283

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser que des fusibles de rechange de même ampérage que les fusibles grillés. Ne jamais effectuer de réparations de fortune avec une feuille d'aluminium ou un fil métallique pour remplacer un fusible qui a fondu. Un fusible qui vient d'être changé et qui grille peu de temps après est signe d'une avarie sérieuse dans un circuit électrique. Faire immédiatement vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Réglage de l'axe optique des phares

Puisque des procédures spéciales sont nécessaires, demander à un concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.

Changement des ampoules

⚠ ATTENTION

- Après l'extinction des lumières, les ampoules de phare peuvent être encore très chaudes au point d'infliger des brûlures en cas de contact avec les doigts. Ceci concerne plus particulièrement les ampoules de phares à halogène. Laisser refroidir suffisamment longtemps les ampoules avant de les changer.
- Les ampoules des phares sont remplies d'un gaz halogène sous pression. Elles risquent d'exploser et d'être à l'origine de blessures en cas de choc ou de chute. Les manipuler avec précaution.
- Pour éviter les blessures par des pièces à arêtes vives sur le corps, porter des gants et une chemise à manches longues lors du remplacement des ampoules de phare.

AVIS

Le sébum de la peau peut suffire à déclencher une surchauffe et une explosion des ampoules halogènes. Toujours saisir les ampoules neuves à l'aide d'un chiffon propre.

AVIS

Si les ampoules doivent être changées de manière fréquente, vérifier le système électrique. Ce travail ne peut être effectué que par un concessionnaire agréé SUZUKI.

NOTE :

La surface intérieure de la lentille, comme les phares ou les feux combinés arrière, peut être trouble ou de la condensation peut se former lors d'une journée de conduite pluvieuse ou lors du lavage du véhicule. Il s'agit d'un phénomène temporaire causé par la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur des phares. (C'est le même phénomène que lorsque les fenêtres sont assombries un jour de pluie.)

De plus, il semble parfois que l'eau pénètre dans les phares à cause des gouttes d'eau sur le bord de la lentille. Il s'agit d'un phénomène temporaire causé par l'adhérence de l'eau à l'extérieur des phares.

Les phénomènes mentionnés ci-dessus ne constituent pas un dysfonctionnement du véhicule.

Cependant, si de l'eau s'accumule dans les phares ou si une grosse goutte d'eau adhère à la surface interne de la lentille, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Phares de type non démontable

Comme les phares indiqués ci-dessous sont du type non démontable, vous ne pouvez pas remplacer une ampoule. Remplacer l'ensemble voulu si l'une des ampoules est défectueuse. Pour remplacer l'ensemble, demandez à votre concessionnaire SUZUKI.

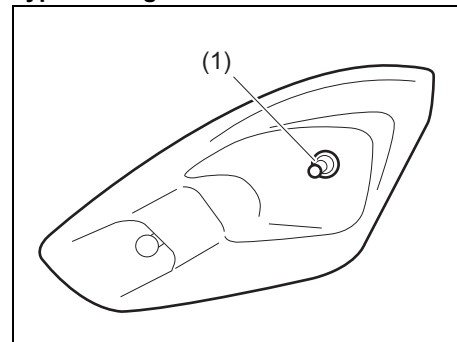
- Phare (type LED)
- Clignotant latéral/feu de détresse sur l'aile ou des rétroviseurs extérieurs
- Feu de position et feu de circulation diurne (Type LED)
- Feu arrière/feu stop (type LED)
- Feu stop surélevé
- Eclairage de plaque d'immatriculation (type LED)

Eclairages

Type LED

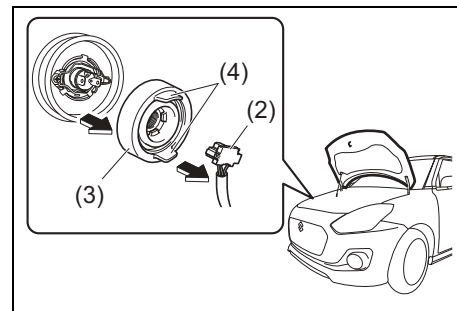
Des procédures spéciales étant nécessaires pour effectuer le remplacement d'ampoules, il est conseillé de confier votre véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé.

Type à halogène



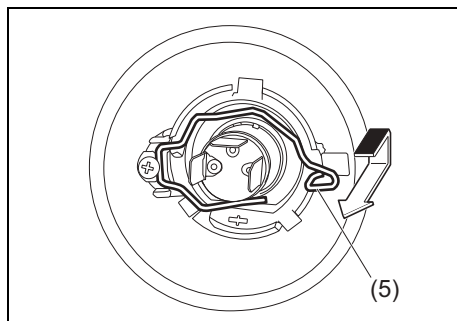
52RM70220

(1) Ampoule



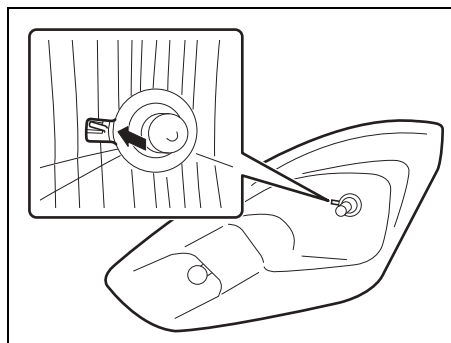
52RM70320

- 1) Ouvrir le capot moteur lorsque le moteur est à l'arrêt. Débrancher le coupleur (2). Retirer le caoutchouc d'étanchéité (3) en tirant sur la poignée (4).



52RM70330

- 2) Repousser le ressort de retenue (5) vers l'avant et le décrocher. Enlever alors l'ampoule. Installer une ampoule neuve en procédant dans l'ordre inverse de l'extraction.



52RM70230

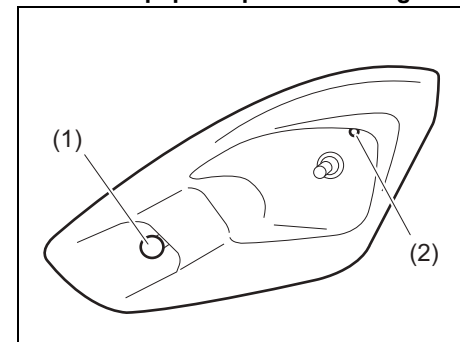
NOTE :

La position du ressort de retenue est visible depuis l'orifice du phare.

Clignotant avant et feu de position avant

Pour le feu de position à LED (si le véhicule en est équipé), il est conseillé de confier le véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé pour lui faire effectuer le remplacement d'ampoules dans la mesure où des procédures spéciales sont requises.

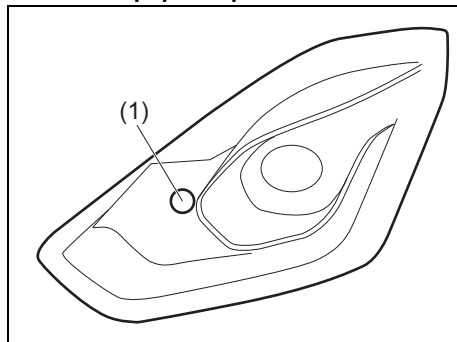
Véhicule équipé de phares à halogène



52RM70240

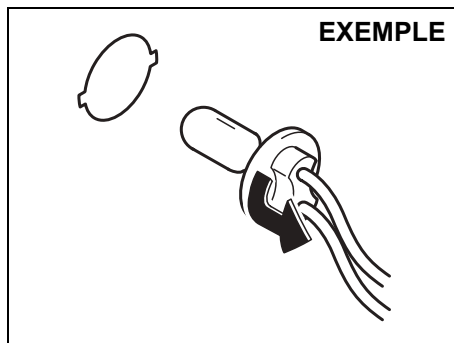
- (1) Clignotant avant
- (2) Feu de position avant (si le véhicule en est équipé)

Véhicule équipé de phares à LED



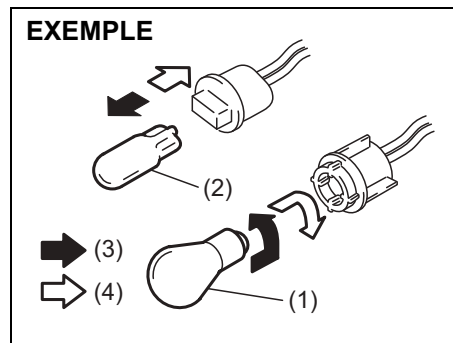
52RM70140

(1) Clignotant avant



68PH00732

- 1) Ouvrir le capot moteur lorsque le moteur est à l'arrêt. Pour déposer le porte-ampoule du clignotant avant ou le feu de position avant du logement de phare, tourner le support dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirer dessus pour le retirer.



68PM00721

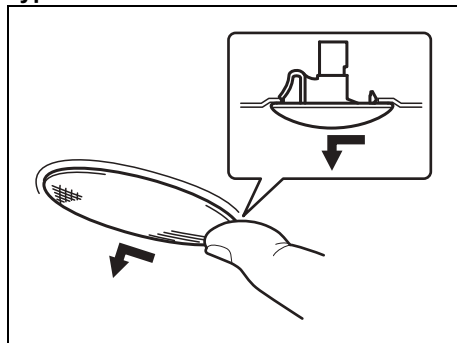
- (3) Dépose
(4) Repose
- 2) Pour retirer l'ampoule du clignotant avant (1) du porte-ampoule, enfoncez l'ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, pousser et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour déposer et reposer l'ampoule du feu de position avant (2), retirer simplement l'ampoule ou appuyer dessus.

Clignotant latéral

Rétroviseur extérieur

Une LED est utilisée. Il est conseillé de confier le véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé pour lui faire effectuer le remplacement d'ampoules dans la mesure où des procédures spéciales sont requises.

Type d'aile



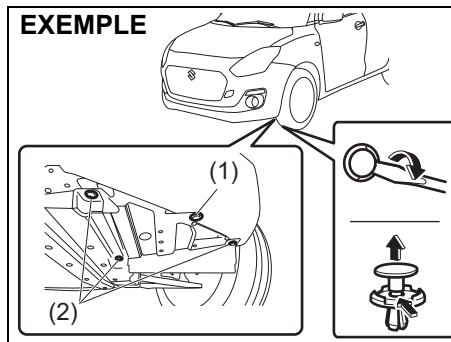
64J195

L'ampoule étant de type incorporé, la remplacer en tant qu'ensemble de phares. Déposer l'ensemble de phares en faisant glisser du doigt son logement vers la gauche.

Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)

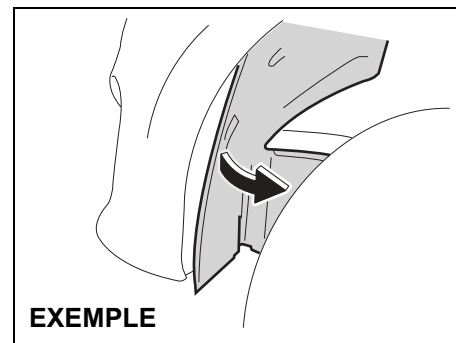
- 1) Mettre le moteur en marche. Pour remplacer facilement l'ampoule, braquer les roues avant à l'opposé du feu antibrouillard. Arrêter ensuite le moteur.

EXEMPLE



52RM70150

- 2) Retirer l'agrafe (1) et les vis (2) au fond du pare-chocs. Pour retirer l'agrafe, utiliser un tourne-vis plat comme présenté dans l'illustration.

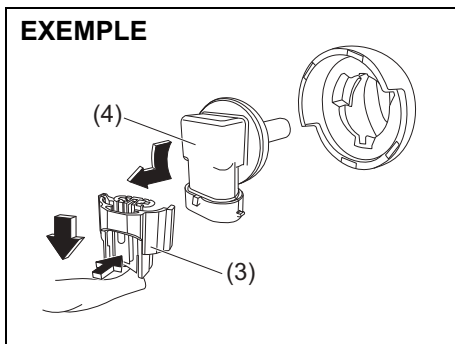


EXEMPLE

52RM70250

- 3) Ouvrir l'extrémité du cache à l'intérieur de l'aile.

EXEMPLE



52R70140

- 4) Débrancher le coupleur (3) en appuyant sur le levier de déverrouillage. Déposer le porte-ampoule (4) en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

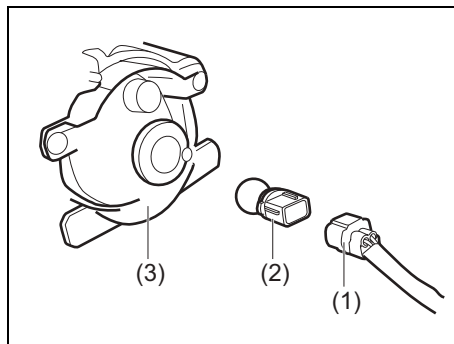
Feu de circulation diurne

Type LED

Des procédures spéciales étant nécessaires pour effectuer le remplacement d'ampoules, il est conseillé de confier votre véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé.

Type d'ampoule

- 1) Effectuer les étapes 1) à 3) de "Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)" dans cette section.

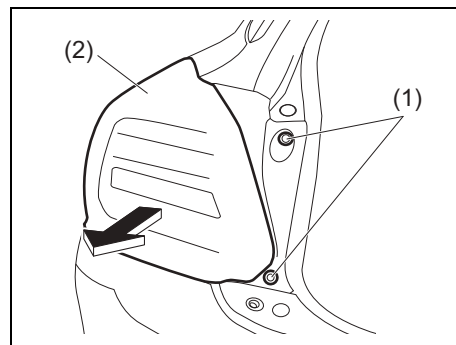


52RM70340

- 2) Débranchez le coupleur (1) du porte-ampoule (2) en appuyant sur le loquet de déverrouillage. Ensuite, tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le du cache du feu (3).

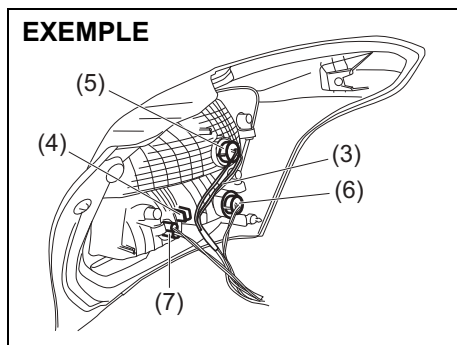
Feu combiné arrière

Pour le feu arrière/feu stop à LED (si le véhicule en est équipé), il est conseillé de confier le véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé pour lui faire effectuer le remplacement d'ampoules dans la mesure où des procédures spéciales sont requises.

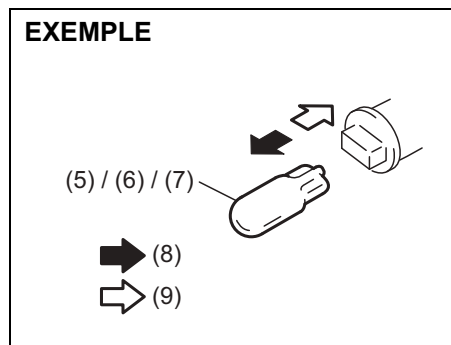


52RM70160

- 1) Avec la ridelle arrière ouverte, retirer les boulons (1) et tirer le logement de feu (2) fermement vers l'arrière.



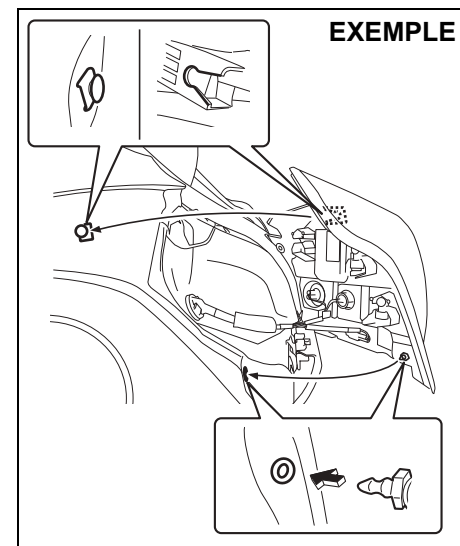
52RM70170



52RM70180

- 2) Retirer le fil (3) d'une attache (4).
- 3) Pour retirer le porte-ampoule du feu arrière/feu stop de type ampoule (5) (si le véhicule en est équipé), le clignotant arrière (6) ou le feu de recul (7) du logement de phare, tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.

- (8) Dépose
- (9) Repose
- 4) Pour retirer et installer l'ampoule du feu arrière/feu stop de type ampoule (5) (si le véhicule en est équipé), le clignotant arrière (6) ou le feu de recul (7), tirez ou appuyez tout simplement dessus.

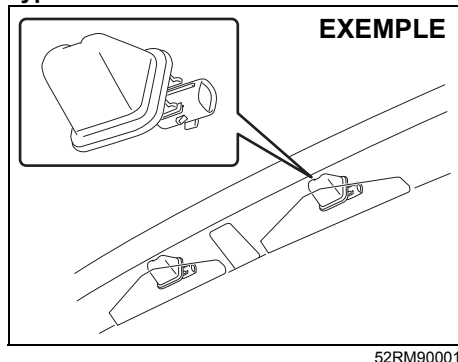


52RM70190

NOTE :
 Lors de la repose du logement de phare, s'assurer que les agrafes sont correctement fixées.

Eclairage de la plaque d'immatriculation

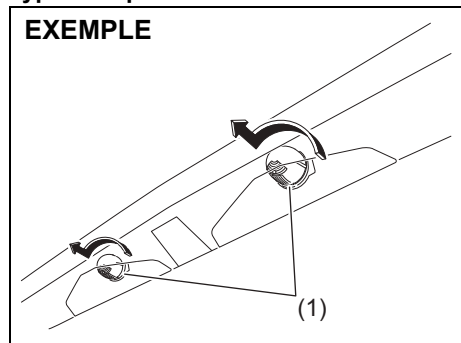
Type LED



Des procédures spéciales étant nécessaires pour effectuer le remplacement d'ampoules, il est conseillé de confier votre véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé.

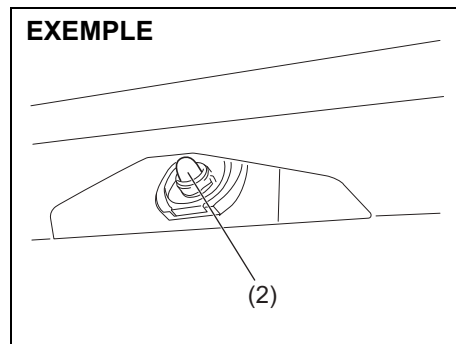
Type d'ampoule

EXEMPLE



- 1) Déposer le cache (1) en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

EXEMPLE

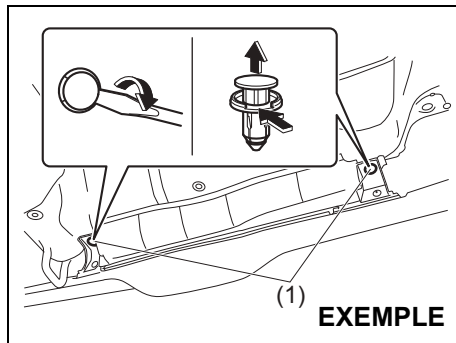


- 2) Pour déposer et reposer l'ampoule de l'éclairage de plaque d'immatriculation (2), retirez simplement l'ampoule ou appuyez dessus.

Feu stop surélevé

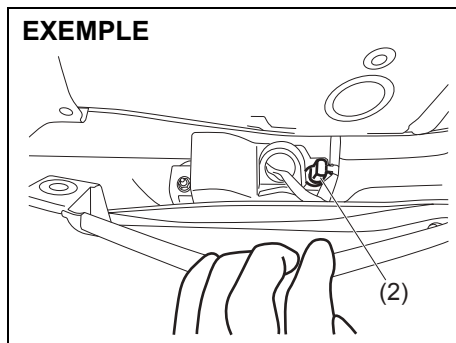
Une LED est utilisée. Il est conseillé de confier le véhicule à un concessionnaire SUZUKI agréé pour lui faire effectuer le remplacement d'ampoules dans la mesure où des procédures spéciales sont requises.

Feu antibrouillard arrière



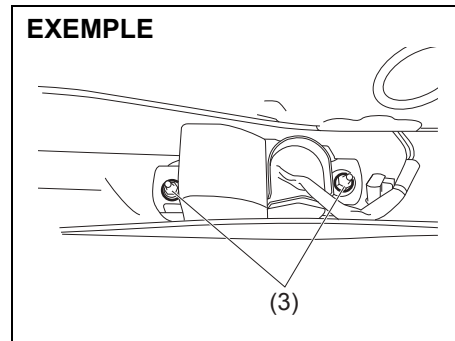
52RM70350

- 1) Retirer les agrafes (1) sur le pare-chocs arrière en utilisant un tournevis à tête plate comme montré sur l'illustration.



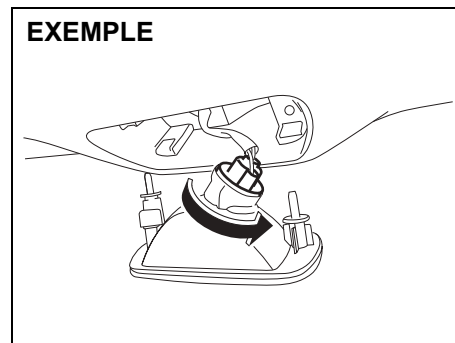
52RM70360

- 2) Tourner le pare-chocs arrière à la main tel qu'indiqué sur l'illustration et retirer l'attache de fixation (2).



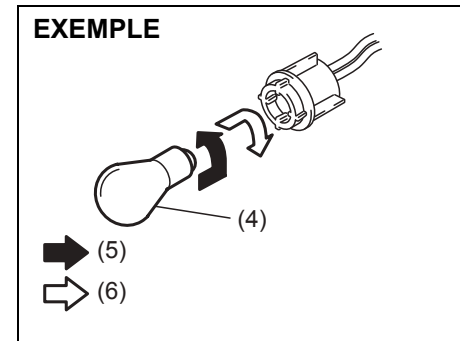
52RM70370

- 3) Retirer les écrous (3) puis pousser le logement du feu antibrouillard arrière vers l'arrière.



52RM70380

- 4) Tourner le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le tirer.



61MM0B084

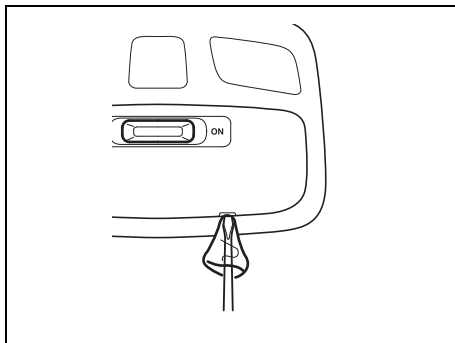
- (5) Dépose
- (6) Installation

- 5) Pour retirer l'ampoule du feu antibrouillard arrière (4) du porte-ampoule, enfoncer l'ampoule et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pour poser une ampoule neuve, pousser et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Eclairage intérieur

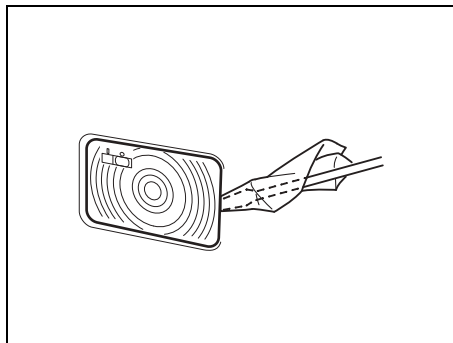
Retirer la lentille à l'aide d'un tournevis à tête plate recouvert d'un chiffon comme indiqué sur le schéma. Pour la repose, remettre la lentille en place en poussant dessus.

Avant



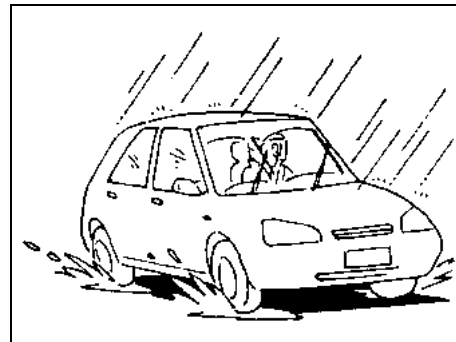
76MH0A139

Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)



52RM70281

Balais d'essuie-glace



54G129

Si le caoutchouc des balais d'essuie-glace se fendille ou se détériore, ou en cas de grincement au fonctionnement, changer les balais d'essuie-glace.

Pour l'installation de balais d'essuie-glace neufs, procéder de la manière suivante.

AVIS

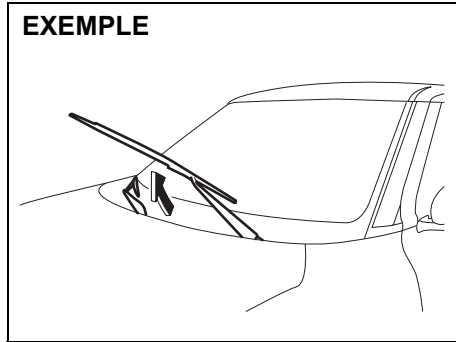
Pour éviter de rayer ou de briser le pare-brise, ne pas laisser le bras de l'essuie-glace cogner contre la vitre lors du changement des balais d'essuie-glace.

NOTE :

En fonction des spécifications des véhicules, certains balais d'essuie-glace peuvent différer de l'illustration donnée ici. Si c'est le cas, s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé pour savoir comment remplacer les balais.

Pour les essuie-glaces de pare-brise :

EXEMPLE



52RM70390.

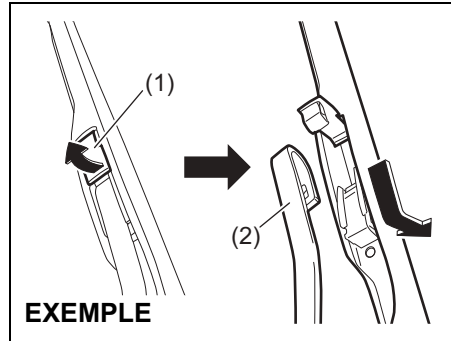
- 1) Tenir le bras de l'essuie-glace loin de la vitre.

NOTE :

Pour pouvoir relever les deux essuie-glaces, commencer par celui du côté conducteur.

Pour rabattre les essuie-glaces contre la vitre, commencer par celui du côté passager.

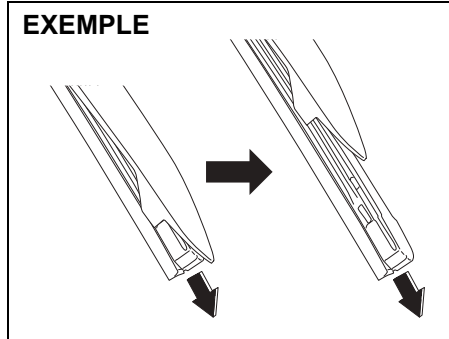
Autrement, les essuie-glaces pourraient interférer l'un avec l'autre.



52RM70510.

- 2) Ouvrir le dispositif de verrouillage (1), faire glisser le cadre d'essuie-glace et le retirer du bras (2) comme indiqué.

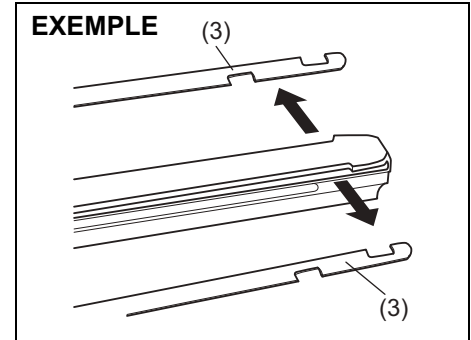
EXEMPLE



61MM0A211

- 3) Tirer fermement sur le bout du balai d'essuie-glace pour le libérer et sortir le balai en tirant comme indiqué.

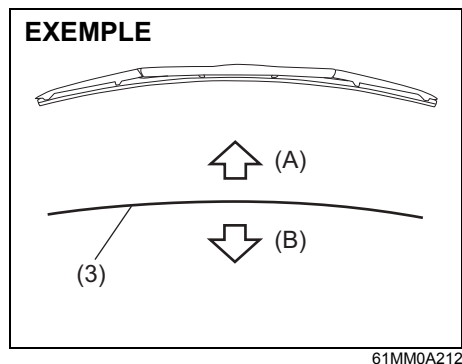
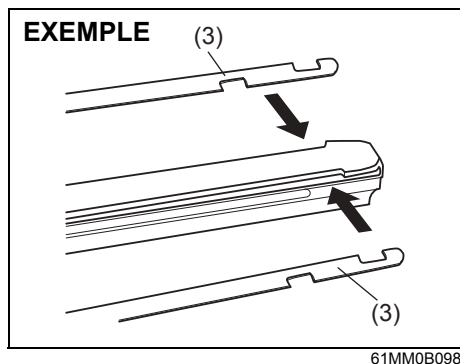
EXEMPLE



52RM70520

- (3) Dispositif de retenue

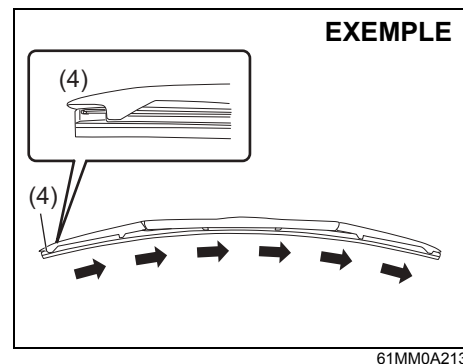
- 4) Si le balai neuf n'est pas pourvu de ses deux butées métalliques (3), enlever celles du vieux balai et les monter sur le balai neuf.



(A) Haut
(B) Bas

NOTE :

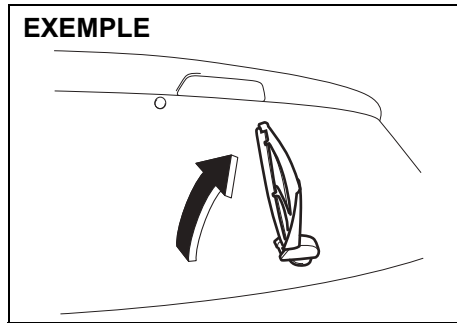
Lors de la pose des butées métalliques (3), s'assurer que le sens des butées respecte les schémas ci-dessus.



(4) Extrémité verrouillée

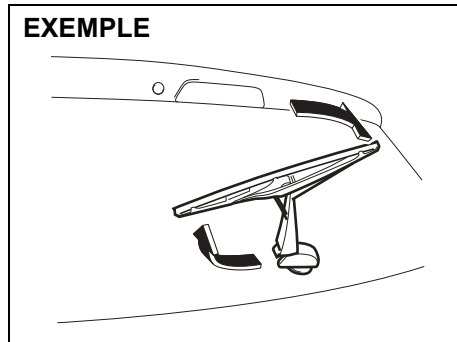
- 5) Reposer le balai neuf en procédant dans l'ordre inverse de l'extraction, l'extrémité verrouillée (4) étant disposée en direction de l'essuie-glace. S'assurer que le balai est correctement fixé par ses crochets. Verrouiller l'extrémité du balai.
- 6) Reposer le cadre d'essuie-glace sur le bras en vérifiant que le levier de verrouillage est bien entré dans le bras.

Pour l'essuie-glace de lunette arrière :



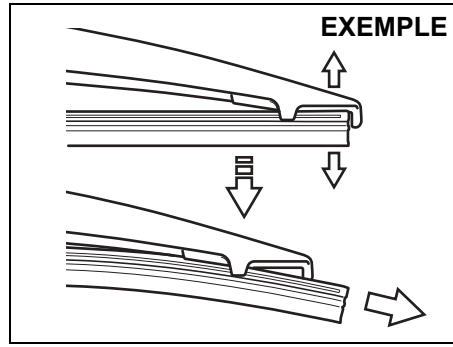
52RM70460

- 1) Tenir le bras de l'essuie-glace loin de la vitre.



52RM70490

- 2) Retirer le cadre d'essuie-glace du bras en le faisant tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

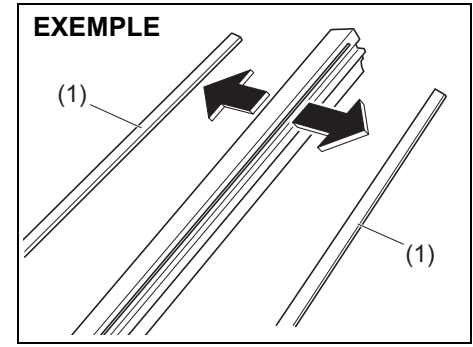


52RM70470

- 3) Faire glisser le balai comme illustré.

NOTE :

Ne pas replier l'extrémité du cadre de balai d'essuie-glace plus que nécessaire. En effet, en pliant plus, la monture risque de se casser.

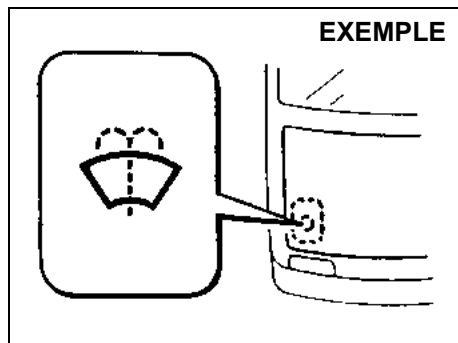


52RM70480

- (1) Dispositif de retenue

- 4) Si le balai neuf n'est pas pourvu de ses deux dispositifs de retenue métalliques, enlever ceux du vieux balai et les monter sur le balai neuf.
- 5) Installer le balai neuf en procédant dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier que le balai est correctement fixé par ses crochets.
- 6) Reposer le cadre d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace en procédant en ordre inverse de l'extraction.

Liquide de lave-glace de pare-brise



80JM078

Vérifier que le réservoir contient du liquide de lave-glace. Refaire le plein si nécessaire. Utiliser un liquide de lave-glace de pare-brise de bonne qualité, mélangé à de l'eau si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre d'antigel de radiateur dans le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. La visibilité risque d'être sérieusement réduite lorsque l'antigel est projeté sur le pare-brise et cela peut aussi détériorer la peinture du véhicule.

AVIS

Ne pas faire fonctionner le moteur de lave-glace quand le réservoir est vide car il risque de se détériorer.

NOTE :

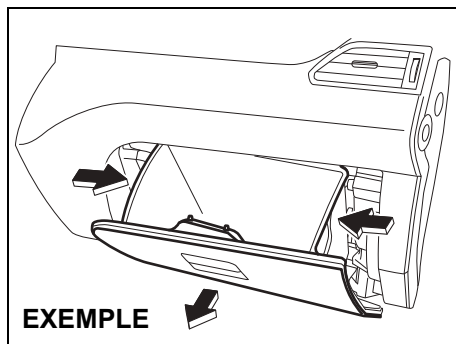
SUZUKI recommande fortement d'utiliser le liquide de lave-glace de pare-brise de la marque ECSTAR. Les produits ECSTAR ont été spécialement formulés pour votre véhicule SUZUKI et contribuent à maintenir les performances souhaitées du véhicule et à délivrer une expérience de conduite idéale.

Système de climatisation

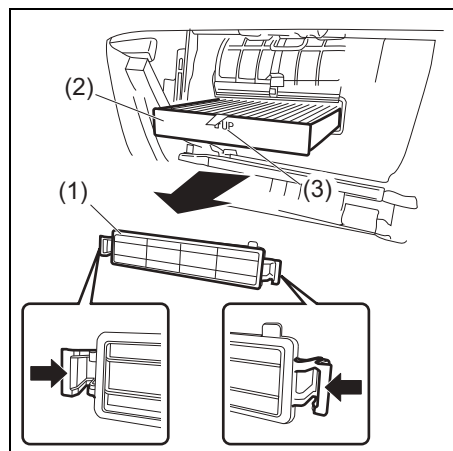
Si le climatiseur n'est pas utilisé pendant une longue période, pendant l'hiver par exemple, il risque ne pas fonctionner correctement à sa remise en service. Pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimum de la climatisation, la mettre régulièrement en fonction. Mettre la climatisation en fonction au moins une fois par mois pendant une minute, moteur au ralenti. Le frigorigène et l'huile sont alors mis en circulation et assurent la protection des composants internes.

Remplacement de l'élément de filtre du climatiseur (si le véhicule en est équipé)

Puisque des procédures spéciales sont nécessaires, demander à un concessionnaire SUZUKI agréé d'effectuer ce travail.



52RM70200



52RM70210

- 2) Retirer le capot (1) et sortir le filtre du climatiseur (2).

NOTE :

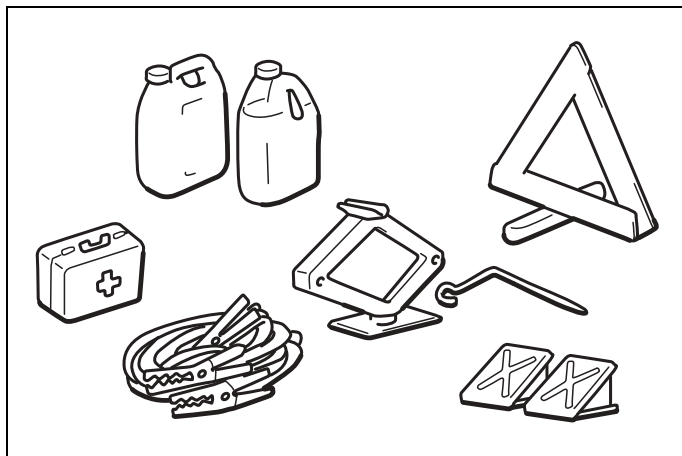
Lorsque vous installez un nouveau filtre, vérifier que le repère UP (3) est tourné vers le haut.

- 1) Pour approcher le filtre du climatiseur, retirer la boîte à gants en appuyant sur les deux côtés vers l'intérieur de la boîte à gants et en la tirant.

MEMO

SERVICES DE FORTUNE

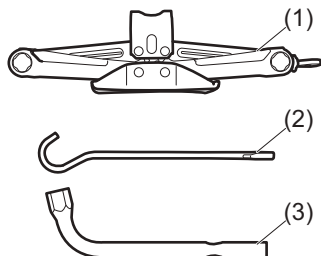
Outillage de changement des roues	8-1
Instructions relatives au levage sur cric	8-2
Kit de réparation des crevaisons (sauf pour le modèle sport) (si le véhicule en est équipé)	8-8
Kit de réparation des crevaisons (pour le modèle sport)	8-11
Instructions pour démarrage par batterie de secours	8-16
Remorquage	8-18
Panne du moteur : Le démarreur ne fonctionne pas	8-20
Panne du moteur : Ne démarre pas	8-20
Panne du moteur : Surchauffe	8-21



60G411

Outillage de changement des roues

EXEMPLE



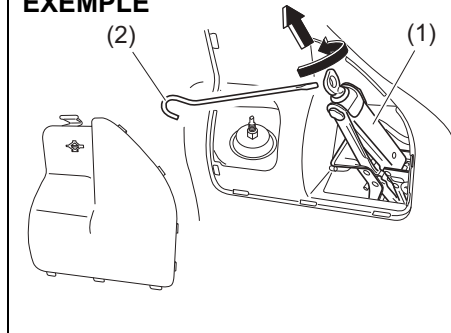
52RM80010

- (1) Cric (si le véhicule en est équipé)
- (2) Poignée de cric
- (3) Clé pour roue

Les outillages de changement des roues sont stockés dans le compartiment à bagages.

Consulter "COMPARTIMENT A BAGAGES" dans la section "TABLE DES MATIERES ILLUSTRÉE".

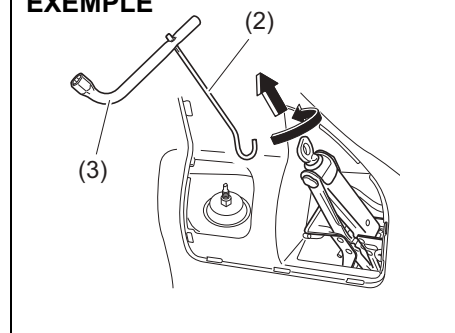
EXEMPLE



52RM80040

Pour retirer le cric (si le véhicule en est équipé) (1), dévisser son axe par rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et en utilisant la poignée de cric (2) puis le dégager hors de son support.

EXEMPLE



52RM80040

NOTE :

Si vous avez des difficultés pour utiliser la poignée de cric (2), utilisez-la avec la clé pour roue (3) tel qu'indiqué sur l'illustration.

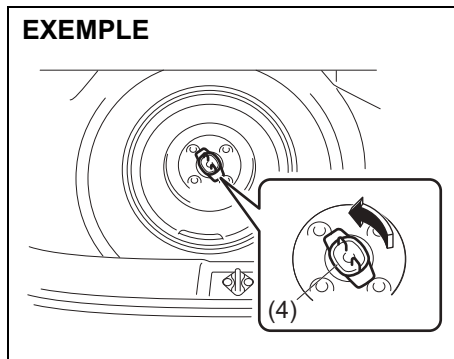
Pour le ranger, l'installer sur son support et tourner son axe dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le cric soit bien fixé en place.

⚠ AVERTISSEMENT

Après l'utilisation des outillages de changement des roues, les remettre soigneusement en place sinon ils peuvent causer un risque de blessure en cas d'accident.

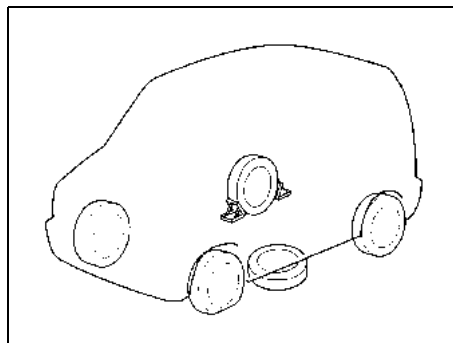
⚠ ATTENTION

Le cric (si le véhicule en est équipé) doit uniquement être utilisé pour changer des roues. Avant d'utiliser le cric, il est important de bien lire les instructions de mise sur cric données dans cette section.

EXEMPLE

68PM20801

Pour retirer la roue de secours (si le véhicule en est équipé), tourner son boulon (4) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Instructions relatives au levage sur cric

75F062

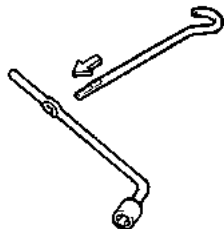
- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure.
- 2) Engager fermement le frein de stationnement et placer le sélecteur de vitesse en position "P" (Stationnement) si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT ou amener le levier de changement de vitesse sur "R" (Marche arrière) si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.

⚠ AVERTISSEMENT

- Passer en position "P" (stationnement) pour une boîte-pont automatique ou une boîte CVT ou en position "R" (marche arrière) pour un véhicule à boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule.
- Ne jamais mettre un véhicule sur cric avec la boîte en position "N" (point mort). Un cric instable peut être à l'origine d'un accident.

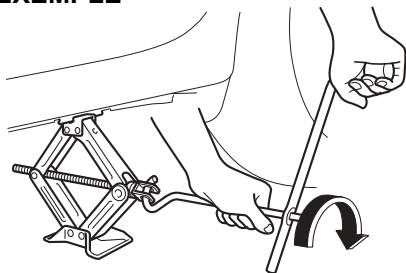
- 3) Allumer le contacteur de feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
- 4) Placer des cales sous la roue diagonalement opposée à la roue levée.
- 5) Placez la roue de secours (si le véhicule en est équipé) à proximité de la roue en cours de levage tel qu'indiqué dans l'illustration dans le cas où le cric (si le véhicule en est équipé) glisserait.

EXEMPLE



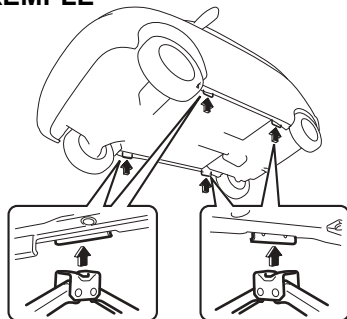
54G253

EXEMPLE



52RM80030

EXEMPLE



52RM80020

- 6) Positionner le cric (si le véhicule en est équipé) selon l'angle indiqué sur l'illustration et lever par rotation de la poignée de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la rainure de la tête du cric s'encastre sur la barre de levage au cric se trouvant sous la carrosserie du véhicule.
- 7) Monter le cric (si le véhicule en est équipé) lentement et sans à-coups jusqu'à ce que la roue ne repose plus sur le sol. Ne pas lever le véhicule plus que nécessaire.

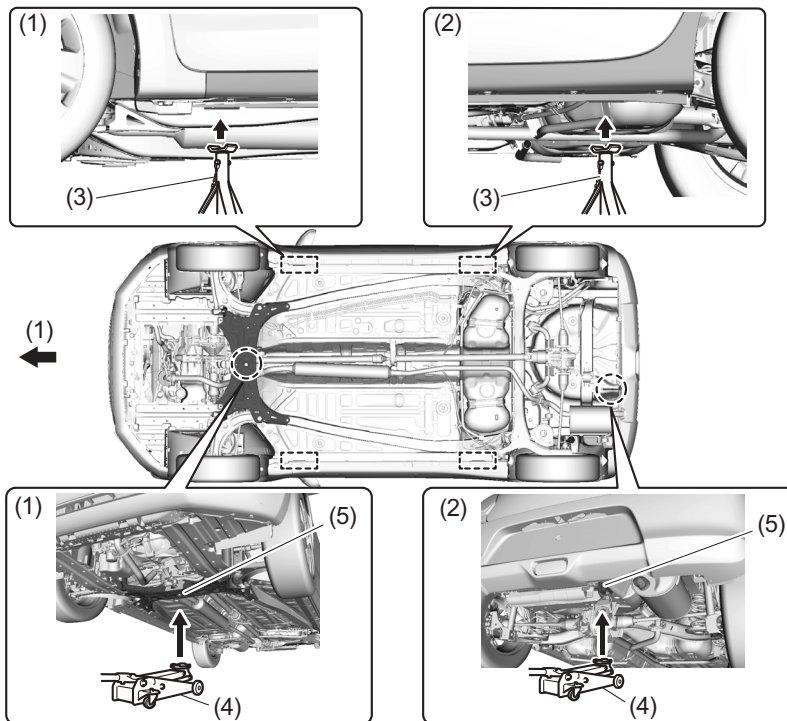
⚠ AVERTISSEMENT

- Utiliser le cric (si le véhicule en est équipé) uniquement pour changer une roue, avec le véhicule sur un sol plat et résistant.
- Ne jamais lever le véhicule sur un plan incliné.
- Ne jamais lever le véhicule avec un cric en plaçant ce dernier en un point autre que le point de levage au cric spécifié (indiqué sur l'illustration) près de la roue à changer.
- Vérifier que le cric soit levé d'au moins 25 mm (1 in.) avant son entrée en contact avec la bride. L'utilisation du cric quand il est déployé de moins de 25 mm (1 in.) risque de s'avérer impossible.
- Ne jamais passer sous le véhicule quand celui-ci est soutenu par le cric.
- Ne jamais mettre le moteur en route quand le véhicule est soutenu par le cric et ne jamais autoriser les passagers à rester dans le véhicule.

Lever le véhicule avec un cric de garage

- Appliquer le cric de garage à l'un des points indiqués ci-après.
- Quand le véhicule est levé, toujours le soutenir au moyen de chandelles de garage (disponibles dans le commerce) aux point indiqués ci-après.

EXEMPLE



- (1) Avant
(2) Arrière
(3) Chandelle de garage

- (4) Cric de garage
(5) Point de levage au cric pour cric de garage

52RM80060

AVIS

N'appliquez jamais un cric de garage contre le tuyau d'échappement, sous la jupe latérale (si le véhicule en est équipé), le sabot de protection du moteur (si le véhicule en est équipé), sur la barre de torsion arrière, le différentiel arrière (si le véhicule en est équipé) ou sur le montage du différentiel arrière (si le véhicule en est équipé).

NOTE :

Pour de plus amples détails, contacter un concessionnaire SUZUKI agréé.

Changement des roues

Pour changer une roue, procéder de la manière suivante :

- 1) Préparer le cric (si le véhicule en est équipé), les outils et la roue de secours (si le véhicule en est équipé).
- 2) Desserrer les écrous de roue sans les retirer.
- 3) Lever le véhicule au cric (en suivant les instructions de mise sur cric dans cette section).



AVERTISSEMENT

- Passer en position "P" (stationnement) pour une boîte-pont automatique ou une boîte CVT ou en position "R" (marche arrière) pour un véhicule à boîte-pont manuelle lorsque vous soulevez le véhicule.
- Ne jamais mettre un véhicule sur cric avec la boîte en position "N" (point mort). Un cric instable peut être à l'origine d'un accident.

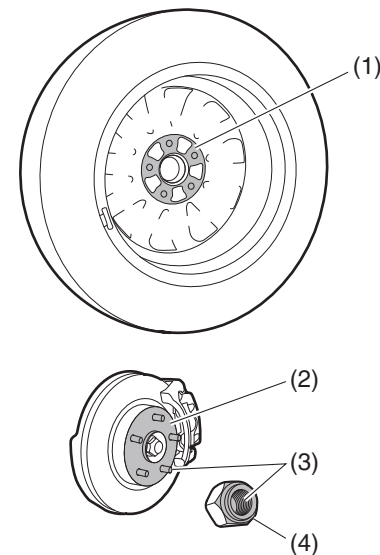


ATTENTION

Immédiatement après que le véhicule ait roulé, les roues, les écrous de roue et la zone entourant les freins peuvent être extrêmement chauds. Toucher ces zones peut provoquer des brûlures. Ne pas toucher ces zones immédiatement après que le véhicule ait roulé.

- 4) Retirer les écrous de roue et la roue.

EXEMPLE

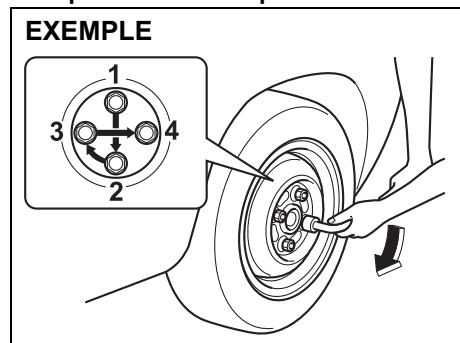


65J4033

- 5) Nettoyer toute trace de boue ou de saleté des surfaces de la roue (1), du moyeu (2), de la partie filetée (3) et de la surface des écrous de roue (4) avec un chiffon propre.
Nettoyer soigneusement le moyeu ; il peut être très chaud si le véhicule vient de rouler.

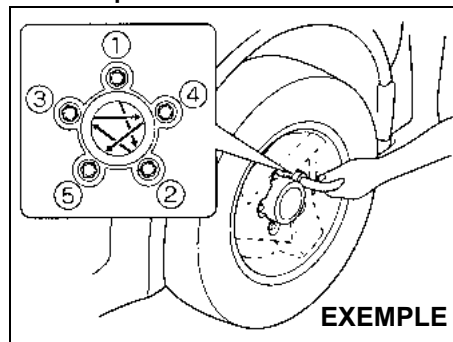
- 6) Installer la nouvelle roue et reposer les écrous de roue avec leurs extrémités coniques orientées vers la roue. Serrer tout d'abord tous les écrous à la main jusqu'à ce que la roue appuie contre le moyeu.

Sauf pour le modèle sport



52RM80070

Modèle Sport



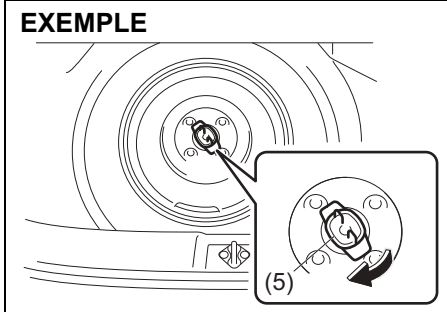
81A057

Couple de serrage des écrous de roue
100 Nm (10,2 kg-m, 74,0 lb-ft)

- 7) Abaisser le cric et serrer complètement les écrous avec une clé pour roue dans un ordre numérique tel que décrit dans l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les écrous de roue d'origine et les serrer au couple prescrit dès que possible après avoir changé la roue. Si les écrous de roue ne sont pas les bons ou s'ils sont mal serrés, ils risquent de se desserrer et de se détacher, ce qui pourrait être à l'origine d'un accident. Si on ne dispose pas d'une clé dynamométrique, faire contrôler le couple de serrage des écrous de roue par un concessionnaire SUZUKI agréé.



52RM603

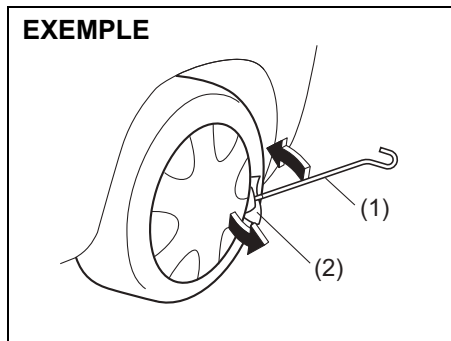
Remettez la roue de secours dans le compartiment à bagages dans l'ordre inverse de la dépose et serrez son boulon (5) dans le sens des aiguilles d'une montre comme indiqué dans l'illustration ci-dessus.

AVIS

S'assurer que la roue de secours est bien fixée au plancher. Un pneu mal fixé peut causer du bruit pendant la conduite et endommager la peinture sur la carrosserie du véhicule.

Disque enjoliveur de roue (si le véhicule en est équipé)

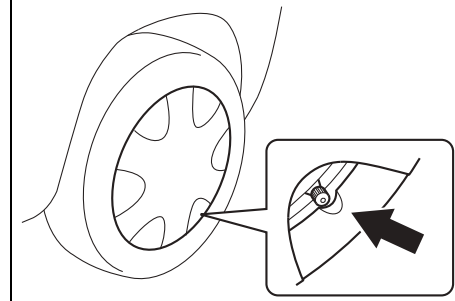
EXEMPLE



52RM80080

Retirez l'ensemble du cache de roue en utilisant une poignée de cric (1) couverte d'un chiffon doux (2) tel qu'indiqué dans l'illustration.

EXEMPLE



52RM80090

Installer le capot de roue complet de manière à ne pas recouvrir ni obstruer la soupape d'air.

Kit de réparation des crevaisons (sauf pour le modèle sport) (si le véhicule en est équipé)

Le kit de réparation des crevaisons se trouve dans le compartiment à bagages. Consulter "COMPARTIMENT A BAGAGES" dans la section "TABLE DES MATIERES ILLUSTRÉE".

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des consignes d'utilisation du kit de réparation des crevaisons fournies dans cette section peut entraîner un risque accru de perte de contrôle et d'accident. Lire attentivement et respecter les consignes figurant dans cette section.

IMPORTANT

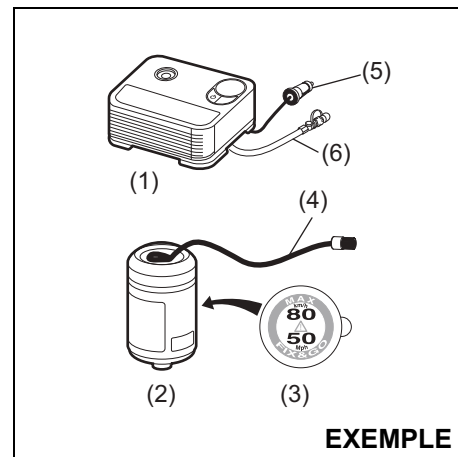
Ce kit de réparation des crevaisons ne peut pas être utilisé dans les cas suivants. Consulter un concessionnaire SUZUKI agréé ou un service de dépannage.

- Pneu dont la bande de roulement est coupée ou percée sur approximativement plus de 4 mm.
- Pneu dont le flanc est entaillé.
- Pneu très endommagé pour avoir roulé à plat ou avec une pression de gonflage beaucoup trop basse.
- Le talon de pneu s'est complètement délogé de la jante.
- La jante est endommagée.

Le kit de réparation de crevaison permet d'effectuer un dépannage en cas de crevaison mineure causée par un clou ou une vis planté(e) dans la bande de roulement du pneu.

Ne retirez pas les clous ou les vis des pneus au cours d'une réparation d'urgence afin d'éviter toute libération d'air depuis l'ouverture élargie.

Composition du kit de réparation de crevaison



52RM80050

- EXEMPLE**
- (1) Compresseur d'air
 - (2) Flacon de produit d'étanchéité
 - (3) Etiquette de limitation de vitesse (avec flacon de produit d'étanchéité)
 - (4) Durite de remplissage
 - (5) Fiche
 - (6) Tuyau d'air

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité du kit de réparation des crevaisons est toxique. Il ne doit pas être ingéré, ni mis en contact avec la peau ou les yeux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Boire beaucoup d'eau (si possible, avec des granulés de charbon médicinal) et consulter un médecin immédiatement. En cas de contact du produit d'étanchéité avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire et consulter un médecin. Se laver soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

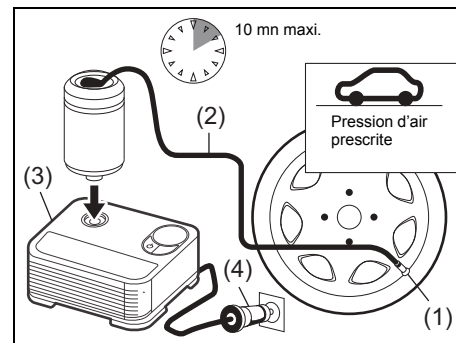
Remplacer le produit d'étanchéité avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette du flacon. Pour acheter un nouveau flacon de produit d'étanchéité, s'adresser à un concessionnaire SUZUKI agréé.

Réparation d'urgence

- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure. Engager fermement le frein de stationnement et placer le sélecteur de vitesse en position "P" (Stationnement) si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT ou amener le levier de changement de vitesse sur "R" (Marche arrière) si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle. Allumer le contacteur de feux de détresse si le véhicule est proche de la route.

Placer des cales sous la roue diagonalement opposée à la roue réparée.

- 2) Préparer le flacon d'agent colmatant et le compresseur.
- 3) Visser la bouteille dans la fiche du compresseur.
- 4) Retirer le capuchon de valve du pneu.
- 5) Raccorder la durite de remplissage du flacon d'agent colmatant à la valve du pneu.
- 6) Raccordez le cordon d'alimentation du compresseur à la prise accessoire située dans le tableau de bord. Mettre le moteur en marche. Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, passer de la position "R" (Marche arrière) à la position "N" (Point mort). Mettre le compresseur en marche. Gonflez le pneu à la pression d'air requise indiquée sur le porte-plaque d'informations du pneu.



68PM00807

AVIS

Ne pas laisser le compresseur en marche plus de 10 minutes. Il risquerait de surchauffer.

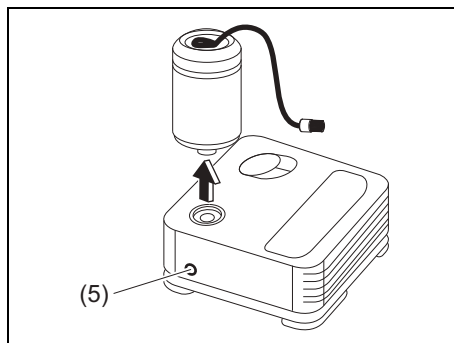
Si le pneu ne peut pas être gonflé à la pression d'air requise dans un délai de 5 minutes, déplacer le véhicule de quelques mètres de l'arrière vers l'avant pour réparer le produit d'étanchéité sur l'ensemble du pneu. Puis, essayer à nouveau de gonfler le pneu.

S'il est toujours impossible de gonfler la pneu à la pression d'air requise, celui-ci est sans doute gravement endommagé. Dans ce cas, il n'est pas possible de colmater la déchirure avec le kit de réparation de crevaisson. Consulter un concessionnaire SUZUKI agréé ou un service de dépannage.

NOTE :

Si le pneu est trop gonflé, laisser de l'air s'échapper en desserrant la durite de remplissage.

- 7) Eteindre le compresseur. Débrancher le cordon électrique de la prise accessible.
- 8) Débranchez la durite de remplissage du flacon de produit d'étanchéité de la valve du pneu.
- 9) Appuyez sur le bouton de déverrouillage sur le côté et retirez le flacon de produit d'étanchéité.



68PM00808

(5) Bouton de déverrouillage

- 10) Collez dans le champ de vision du conducteur l'étiquette de limitation de vitesse du flacon de produit d'étanchéité.
- 11) Immédiatement après avoir gonflé le pneu à la pression d'air requise, rouler le véhicule sur une courte distance. Rouler prudemment et lentement, sans dépasser 80 km/h (50 mph).
- 12) Rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUZUKI agréé ou l'atelier de réparation de pneus le plus proche.



AVERTISSEMENT

Ne pas coller l'étiquette de limitation de vitesse sur l'airbag. Ne pas la coller sur les témoins d'alerte ou sur le compteur de vitesse.

- 13) Après avoir roulé pendant 10 minutes, vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre du compresseur. Si le manomètre indique plus de 200 kPa (2,0 bar), la réparation provisoire a réussi. Par contre, si la pression d'air indiquée est inférieure à la pression de gonflage prescrite, il faut regonfler le pneu jusqu'à la pression prescrite. Si la pression des pneus tombe en-dessous de 130 kPa (1,3 bar), l'agent colmatant du kit de réparation des crevaissons n'assure pas une étanchéité suffisante. Ne pas rouler dans cet état. Contacter un concessionnaire SUZUKI agréé ou un service de dépannage.

AVERTISSEMENT

Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous que la réparation d'urgence a réussi après avoir roulé pendant 10 minutes.

AVIS

Faire changer le pneu chez le concessionnaire SUZUKI agréé le plus proche. Lorsque vous réutilisez le pneu réparé, s'adresser à un atelier de réparation de pneus.

La roue peut être réutilisée après avoir essuyé complètement le produit d'étanchéité avec un chiffon afin d'éviter toute rouille, cependant le capteur de contrôle du système de valve du pneu et de la pression des pneus (TPMS) doit être renouvelé.

Pour la mise au rebut des flacons de produit d'étanchéité, donnez-les à un concessionnaire SUZUKI agréé ou respectez la réglementation locale en matière de déchets.

Après avoir utilisé le flacon de produit d'étanchéité, se procurer un nouveau flacon auprès d'un concessionnaire SUZUKI agréé.

Utilisation d'un compresseur pour gonfler un pneu

- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure. Engager fermement le frein de stationnement et placer le sélecteur de vitesse en position "P" (Stationnement) si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont automatique ou d'une boîte CVT ou amener le levier de changement de vitesse sur "R" (Marche arrière) si le véhicule est pourvu d'une boîte-pont manuelle.
- 2) Sortir le compresseur.
- 3) Retirer le capuchon de valve du pneu.
- 4) Raccorder le flexible d'air du compresseur à la valve du pneu.
- 5) Raccordez le cordon d'alimentation du compresseur à la prise accessoire située dans le tableau de bord. Mettre le moteur en marche. Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, passer de la position "R" (Marche arrière) à la position "N" (Point mort). Mettre le compresseur en marche. Gonflez le pneu à la pression d'air requise indiquée sur le porte-plaque d'informations du pneu.

AVIS

Ne pas laisser le compresseur en marche plus de 10 minutes. Il risquerait de surchauffer.

Kit de réparation des crevaisons (pour le modèle sport)

Le kit de réparation des crevaisons se trouve dans le compartiment à bagages. Consulter "COMPARTIMENT A BAGAGES" dans la section "TABLE DES MATIERES ILLUSTRÉE".

AVERTISSEMENT

Le non-respect des consignes d'utilisation du kit de réparation des crevaisons fournies dans cette section peut entraîner un risque accru de perte de contrôle et d'accident. Lire attentivement et respecter les consignes figurant dans cette section.

IMPORTANT

Ce kit de réparation des crevaisons ne peut pas être utilisé dans les cas suivants. Consulter un concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière.

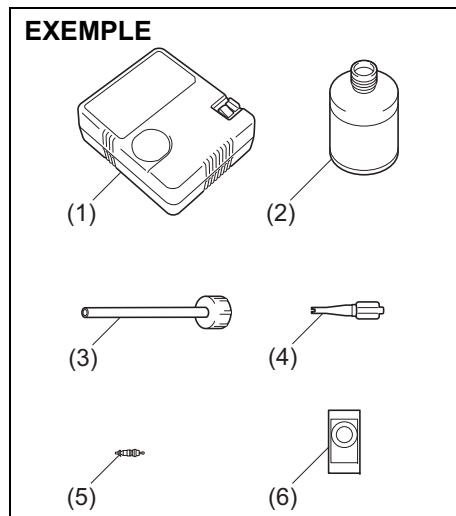
- Pneu dont la bande de roulement est coupée ou percée sur plus de 4 mm environ.
- Pneu dont le flanc est entaillé.
- Pneu très endommagé pour avoir roulé à plat ou avec une pression de gonflage beaucoup trop basse.
- Talon de pneu complètement délogé de la jante.
- Jante endommagée.

Le kit de réparation de crevaisons permet d'effectuer un dépannage en cas de crevaison mineure causée par un clou ou une vis planté(e) dans la bande de roulement du pneu.

La réparation n'est que provisoire et il ne faut pas enlever le clou ou la vis.

Composition du kit de réparation des crevaisons

EXEMPLE



81P70030

- (1) Compresseur d'air
- (2) Flacon de produit d'étanchéité
- (3) Durite de remplissage
- (4) Extracteur d'insert de soupape
- (5) Insert de soupape (pièce de rechange)
- (6) Etiquette de limitation de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité du kit de réparation des crevaisons est toxique. Il ne doit pas être ingéré, ni mis en contact avec la peau ou les yeux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements. Boire beaucoup d'eau (si possible, avec des granulés de charbon médicinal) et consulter un médecin immédiatement. En cas de contact du produit d'étanchéité avec les yeux, rincer abondamment à l'eau douce et consulter un médecin. Se laver soigneusement après usage. La solution peut constituer un poison pour les animaux. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

AVIS

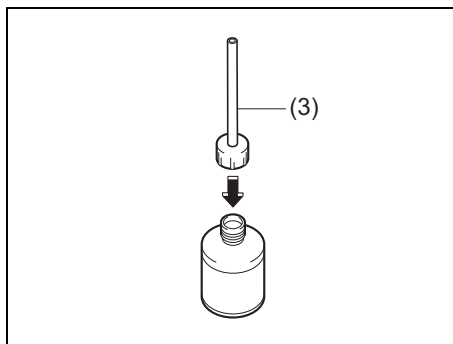
Remplacer le produit d'étanchéité avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette du flacon. Pour acheter un nouveau flacon de produit d'étanchéité, s'adresser à un concessionnaire SUZUKI.

Réparation d'urgence

- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure. Serrer à fond le frein à main et mettre le levier de changement de vitesses en position "R" (marche arrière) si le véhicule est équipé d'une boîte-pont manuelle.
Allumer les feux de détresse si le véhicule est proche de la route.
Placer des cales sous la roue diagonalement opposée à la roue réparée.
- 2) Préparer le flacon de produit d'étanchéité (2) et le compresseur puis bien agiter le flacon.

NOTE :

Bien agiter le flacon avant d'y visser la durite de remplissage.

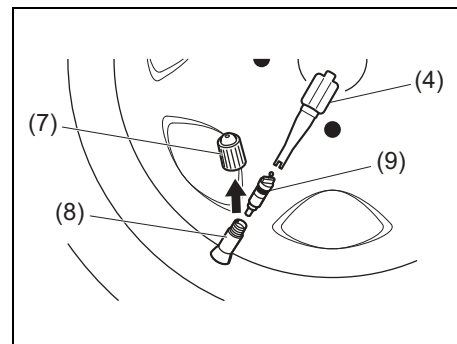


81PN118

- 3) Visser la durite de remplissage (3) sur le flacon en perçant le capuchon intérieur du flacon.

NOTE :

Visser la durite de remplissage sans retirer le capuchon intérieur du flacon.



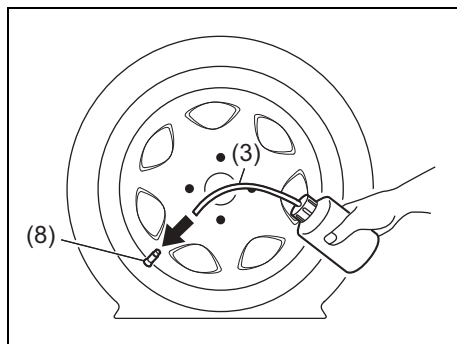
81PN153

- 4) Enlever le capuchon de valve (7) de la valve du pneu (8). Dévisser l'insert de soupape (9) en utilisant l'extracteur d'insert de soupape fourni (4). Placer l'insert de soupape (9) sur une surface propre pour pouvoir être réutilisé.



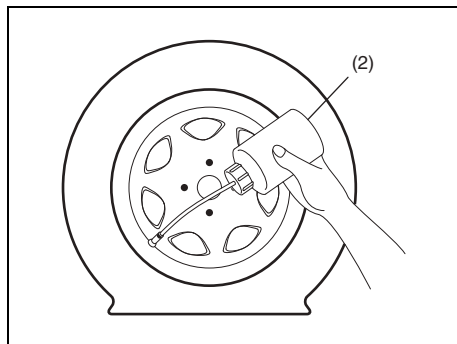
AVERTISSEMENT

L'insert de soupape risque de sauter s'il reste de l'air dans le pneu. Faire preuve de prudence en retirant l'insert de soupape.



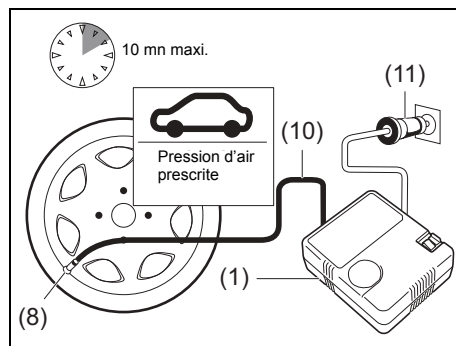
81PN248

- 5) Retirer le bouchon de la durite de remplissage (3) et insérer la durite de remplissage dans la valve du pneu (8).



63J349

- 6) Maintenir le flacon (2) à l'envers et le pomper afin de verser la totalité du flacon (liquide d'étanchéité) dans le pneu. Ensuite, extraire la durite de remplissage et revisser fermement l'insert de soupape dans la valve du pneu. Si l'insert de soupape est sale ou a disparu, utiliser l'insert de soupape de rechange fourni.



81PN120

- 7) Visser le flexible d'air (10) du compresseur (1) à la valve du pneu (8). Brancher la fiche (11) sur la prise accessoire. Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, passer de la position "R" (Marche arrière) à la position "N" (Point mort). Mettre le moteur en marche. Mettre le compresseur en marche. Gonfler le pneu à la pression d'air prescrite.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rester près du pneu pendant qu'on le gonfle. Il y a toujours un risque que le pneu éclate.

AVIS

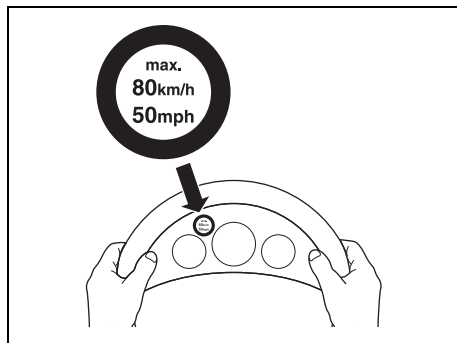
Ne pas laisser le compresseur en marche sans interruption plus de 10 minutes. Il risquerait de surchauffer.

Si le pneu ne peut pas être gonflé à la pression d'air requise dans un délai de 5 minutes, déplacer le véhicule de quelques mètres de l'arrière vers l'avant pour réparer le produit d'étanchéité sur l'ensemble du pneu. Puis, essayer à nouveau de gonfler le pneu.

S'il est toujours impossible de gonfler le pneu à la pression d'air requise, celui-ci est sans doute gravement endommagé. Dans ce cas, il n'est pas possible de colmater la déchirure avec le kit de réparation de crevaison. Consulter un concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière.

NOTE :

Si le pneu est trop gonflé, laisser de l'air s'échapper en desserrant la vis du flexible d'air.



81PN249

- 8) Coller dans le champ de vision du conducteur l'étiquette de limitation de vitesse du compresseur d'air.
- 9) Immédiatement après avoir gonflé le pneu à la pression d'air requise, rouler le véhicule sur une courte distance. Rouler prudemment et lentement, sans dépasser 80 km/h (50 mph).
- 10) Rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUZUKI ou l'atelier de réparation de pneus le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas coller l'étiquette de limitation de vitesse sur l'airbag. Ne pas la coller sur les témoins d'avertissement ou sur le compteur de vitesse.

11) Après avoir roulé pendant 10 km (6 miles), contrôler la pression du pneu à l'aide du manomètre du compresseur. Si le manomètre indique plus de 130 kPa (1,3 bar), la réparation provisoire a réussi. Par contre, si la pression d'air indiquée est inférieure à la pression de gonflage prescrite, il faut regonfler le pneu jusqu'à la pression prescrite. Si la pression des pneus tombe en-dessous de 130 kPa (1,3 bar), l'agent colmatant du kit de réparation des crevaisons n'assure pas une étanchéité suffisante. Ne pas rouler dans cet état. Consulter un concessionnaire SUZUKI ou un service d'assistance routière.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier la pression des pneus et s'assurer que la réparation d'urgence a réussi après avoir roulé pendant 10 km (6 miles).

AVIS

Faire changer le pneu chez le concessionnaire SUZUKI le plus proche. Lorsque vous réutilisez le pneu réparé, s'adresser à un atelier de réparation de pneus.

La roue peut être réutilisée après avoir essuyé complètement le produit d'étanchéité avec un chiffon afin d'éviter toute rouille, cependant le capteur de contrôle du système de valve du pneu et de la pression des pneus (TPMS) doit être renouvelé.

Pour la mise au rebut des flacons de produit d'étanchéité, les donner à un concessionnaire SUZUKI ou respecter la réglementation locale en matière de déchets.

Après avoir utilisé le flacon de produit d'étanchéité, se procurer un nouveau flacon auprès d'un concessionnaire SUZUKI.

Utilisation d'un compresseur pour gonfler un pneu

- 1) Placer le véhicule sur une surface plane et dure. Serrer à fond le frein à main et mettre le levier de changement de vitesses en position "R" (marche arrière) si le véhicule est équipé d'une boîte-pont manuelle.
- 2) Sortir le compresseur.
- 3) Dévisser le capuchon de valve de la valve du pneu.
- 4) Raccorder le flexible d'air du compresseur à la valve du pneu.
- 5) Brancher le cordon électrique du compresseur dans la prise accessoire du véhicule. Pour un véhicule à boîte-pont manuelle, passer de la position "R" (Marche arrière) à la position "N" (Point mort). Mettre le moteur en marche. Mettre le compresseur en marche. Gonfler le pneu à la pression d'air prescrite.

AVIS

Ne pas laisser le compresseur en marche plus de 10 minutes. Il risquerait de surchauffer.

Instructions pour démarrage par batterie de secours

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais effectuer de démarrage forcé sur une batterie au plomb qui est apparemment gelée. Des batteries dans cette condition peuvent exploser.
- Au raccordement des câbles de connexion ne toucher ni les poulies, ni les courroies ou les ventilateurs avec ces câbles ou avec les mains.
- Les batteries au plomb dégagent de l'hydrogène qui est un gaz inflammable. N'approcher aucune flamme et ne générer aucune étincelle à proximité de la batterie sous peine d'explosion. Ne jamais fumer à proximité d'une batterie.
- Si la batterie de secours utilisée pour le démarrage par batterie de secours est montée dans un autre véhicule, vérifier que les deux véhicules ne soient pas en contact.
- Si la batterie au plomb se décharge fréquemment sans raison apparente, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

(suite)

⚠ AVERTISSEMENT

(suite)

- Pour éviter de vous blesser ou d'endommager votre véhicule ou la batterie, suivre les instructions suivantes en matière de démarrage d'appoint.
En cas de doute, ne pas hésiter à faire appel aux services d'un dépanneur professionnel.

AVIS

Ce véhicule ne doit pas être mis en route en le poussant ou en le remorquant. Cette méthode peut se traduire par la détérioration définitive du convertisseur catalytique. Si la batterie est faible ou à plat, démarrer à l'aide de câbles de connexion.

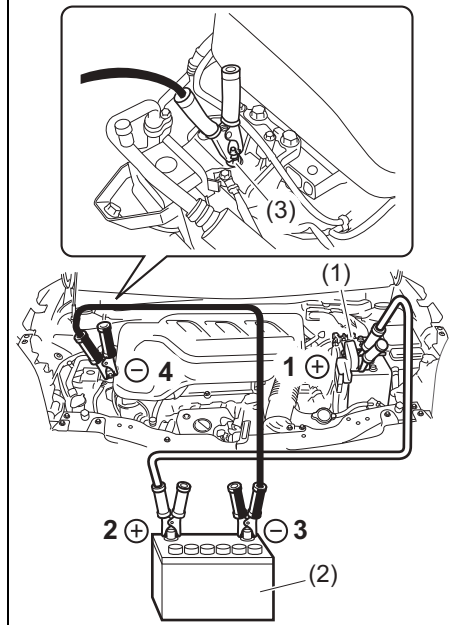
- 1) N'utiliser que des batteries au plomb de 12 volts pour démarrer votre véhicule avec une batterie de secours. Installer la batterie de secours de 12 volts au plomb chargée près du véhicule de sorte que les câbles de connexion puissent être raccordés. Lors de l'utilisation d'une batterie installée sur un autre véhicule, vérifier que les deux véhicules ne se touchent pas. Engager le frein de stationnement à fond sur les deux véhicules.

SERVICES DE FORTUNE

- 2) Mettre hors service tous les accessoires du véhicule sauf ceux qui sont nécessaires à la sécurité (par exemple les phares ou les feux de détresse).

Modèles à moteurs K10C

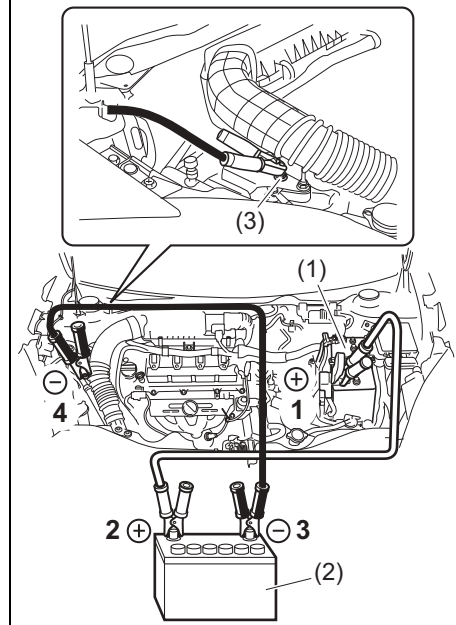
EXEMPLE



52RM80100

Modèles avec moteur K12C

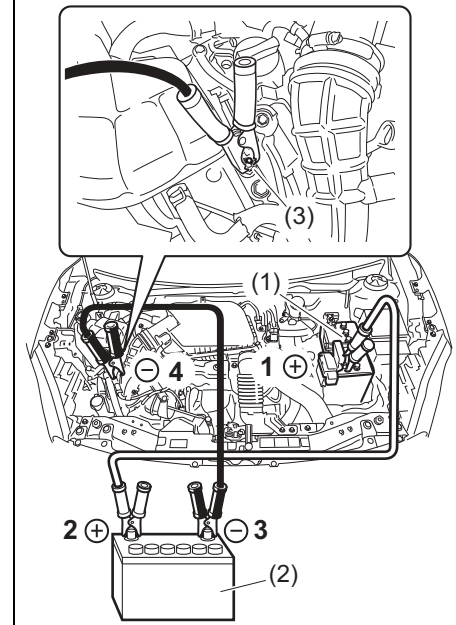
EXEMPLE



52RM80110

Modèles avec moteur K14D

EXEMPLE



80SM018

- 3) Brancher les câbles de connexion de la manière suivante :

1. Raccorder l'une des extrémités du premier câble de connexion à la borne positive (+) de la batterie déchargée (1).

2. Raccorder l'autre extrémité à la borne positive (+) de la batterie de secours (2).
3. Raccorder l'une des extrémités du deuxième câble de connexion à la borne négative (-) de la batterie de secours (2).
4. Effectuer le dernier raccord à une grosse pièce métallique non peinte du moteur du véhicule (un boulon de fixation du moteur (3) par exemple) dont la batterie est déchargée (1).
- 4) Si la batterie de secours utilisée est montée sur un autre véhicule, mettre en route le moteur de ce dernier. Laisser le moteur tourner à régime modéré.
- 5) Mettre en marche le moteur du véhicule dont la batterie est à plat.
- 6) Débrancher les câbles de connexion en procédant dans l'ordre inverse exact de leur raccordement.

AVERTISSEMENT

Ne jamais raccorder directement le câble de connexion à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine d'explosion.

ATTENTION

Raccorder correctement le câble de connexion au boulon de fixation du moteur. Si le câble de connexion se débranche du boulon de montage du moteur à cause des vibrations dues à la mise en marche du moteur, le câble de connexion pourrait se coincer dans les courroies d'entraînement.

Remorquage

Pour faire remorquer le véhicule, contacter un service de dépannage professionnel. Un concessionnaire SUZUKI agréé peut vous fournir des instructions de remorquage détaillées.

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules équipés de l'assistance de freinage au radar ou de l'assistance de freinage à double capteur, si votre véhicule est tracté avec le moteur en marche, appuyez sur le contacteur OFF de l'assistance de freinage au radar ou sur le contacteur OFF de l'assistance de freinage à double capteur pour les désactiver. Dans le cas contraire, si le système est activé, cela peut générer des accidents inattendus.

AVIS

Respecter les instructions suivantes lorsque vous tractez votre véhicule.

- Pour éviter toute détérioration du véhicule pendant le remorquage, utiliser l'équipement approprié et procéder comme indiqué.
- A l'aide du crochet de châssis, remorquer votre véhicule sur des routes pavées pour de courtes distances à faible vitesse.

Boîte-pont automatique/CVT type 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont automatique ou boîte CVT peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, s'assurer que le frein de stationnement est relâché.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant sur un chariot.

AVIS

Remorquer le véhicule roues avant au sol risque de détériorer la boîte-pont automatique ou la boîte CVT.

Boîte-pont manuelle de type à 2 roues motrices (2WD)

Les véhicules à boîte-pont manuelle peuvent être remorqués selon l'une des méthodes suivantes.

- 1) Par l'avant, roues avant levées et roues arrière au sol. Avant de remorquer, s'assurer que le frein de stationnement est relâché.
- 2) Par l'arrière, roues arrière levées, roues avant au sol sous réserve que la direction et la transmission sont en bon état. Avant de remorquer, vérifier que la boîte de vitesses soit au point mort, que le volant soit déverrouillé (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir - la clé de contact doit être en position "ACC") (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir, le mode d'allumage est sur ACC), et que le volant est fixé en place à l'aide d'un dispositif d'attache conçu spécialement pour la procédure de remorquage.

AVIS

La colonne de direction n'est pas suffisamment résistante pour résister aux chocs transmis par les roues avant pendant le remorquage. Toujours déverrouiller le volant avant de remorquer le véhicule.

4 roues motrices (4WD)

Le véhicule doit être remorqué en respectant l'une des conditions suivantes :

- 1) Quatre roues reposant sur le plateau d'une dépanneuse.
- 2) Roues avant ou arrière levées, les autres roues reposant sur un chariot.

Panne du moteur : Le démarreur ne fonctionne pas

- 1) Essayer de placer le contacteur d'allumage en position START ou d'appuyer sur le contacteur du moteur pour passer en mode d'allumage START avec les phares allumés pour tester la batterie au plomb. Si le faisceau des phares est extrêmement faible ou si ceux-ci s'éteignent, soit la batterie au plomb est déchargée, soit le contact aux bornes de batterie est insuffisant. Recharger la batterie au plomb ou rétablir le contact correct des bornes de batterie si nécessaire.
- 2) Si les phares s'allument, vérifier les fusibles. Si la cause de la panne n'est pas évidente, il peut y avoir un grave problème électrique. Faire contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

Panne du moteur : Ne démarre pas

Veillez à ce que votre véhicule ait suffisamment de carburant et de charge de batterie.

Si le moteur ne démarre pas dans des conditions de froid extrême, enfoncer à fond la pédale d'accélérateur et la maintenir enfoncée jusqu'à ce que le moteur démarre.

Se reporter à "Démarriage/arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)" ou "Démarriage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir) (si le véhicule en est équipé)" dans la section Fonctionnement du véhicule.

Si le moteur ne démarre toujours pas, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI agréé.

- Ne pas actionner le moteur de démarreur pendant plus de 12 secondes.

(Véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)

NOTE :

Si le moteur refuse de démarrer, le moteur de démarreur s'arrête automatiquement après quelques secondes. Après l'arrêt automatique du moteur de démarreur, ou s'il y a une anomalie dans le système de démarrage du moteur, le moteur de démarreur ne fonctionne uniquement que si on maintient pressé le contacteur du moteur.

Panne du moteur : Surchauffe

Si les conditions de conduite sont particulièrement difficiles, le moteur risque de surchauffer. Si le témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement du moteur s'allume en cas de surchauffe ou si sa jauge indique une surchauffe lorsque vous roulez :

- 1) Couper la climatisation si le véhicule en est équipé.
- 2) Garer le véhicule dans un endroit sûr.
- 3) Faites tourner le moteur à son régime de ralenti normal pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement du moteur s'éteigne ou que l'indicateur revienne à une plage de température normale acceptable entre "H" et "C".

AVERTISSEMENT

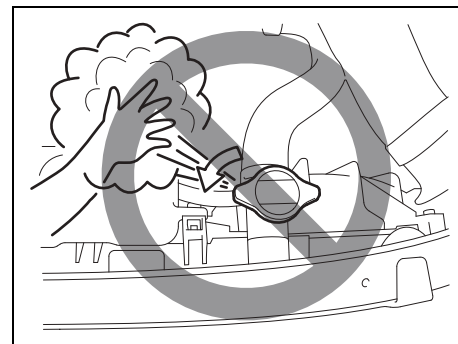
Si de la vapeur s'échappe ou suinte du véhicule, garer celui-ci dans un endroit sûr et couper immédiatement le moteur pour le laisser refroidir. Ne pas ouvrir le capot tant qu'il y a de la vapeur. Quand la vapeur ne s'échappe plus ou ne se fait plus entendre, ouvrir le capot et vérifier si le liquide de refroidissement est toujours en ébullition. Si le liquide de refroidissement bout toujours, attendre pour continuer.

Si le témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement du moteur ne s'éteint pas ou si le témoin de température ne baisse pas à une plage normale acceptable :

- 1) Couper le moteur et vérifier si la courroie de la pompe à eau et ses poulies ne sont pas endommagées ou ne patinent pas. Si une anomalie est décelée, la corriger.
- 2) Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si elle s'avère inférieure à la ligne "LOW", vérifier le radiateur, la pompe à eau, les durites du radiateur et de chauffage pour détecter toute fuite. Si une fuite susceptible de provoquer une surchauffe est décelée, ne pas allumer le moteur tant que les problèmes n'ont pas été corrigés.
- 3) Si aucune fuite n'a pu être mise en évidence, ajouter du liquide de refroidissement dans le réservoir et dans le radiateur si nécessaire (consulter "Liquide de refroidissement du moteur" dans la section "CONTROLES ET ENTRETIEN").

NOTE :

En cas de surchauffe du moteur et de doute quant à l'attitude à adopter à cet égard, contacter un concessionnaire SUZUKI agréé.



79J007

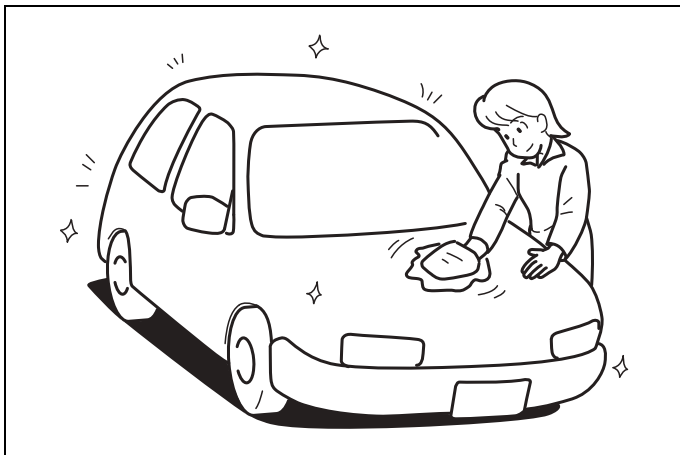
⚠ AVERTISSEMENT

- Il est dangereux de déposer le bouchon du radiateur (ou bouchon du réservoir de dégazage) quand la température de l'eau est élevée, du liquide et de la vapeur bouillants risquant de gicler sous l'effet de la pression. Ne dévisser ce bouchon que lorsque la température du liquide de refroidissement a suffisamment baissé.
- Pour éviter tout accident corporel, ne pas approcher les mains, des vêtements ou des outils du ventilateur de refroidissement du moteur et du ventilateur de climatisation (si le véhicule en est équipé). Ces ventilateurs électriques peuvent se mettre automatiquement en marche sans prévenir.

MEMO

ENTRETIEN EXTERIEUR

Protection contre la corrosion	9-1
Nettoyage du véhicule	9-2



60G412

Protection contre la corrosion

Le véhicule doit être protégé de la corrosion par des mesures appropriées. Les instructions suivantes sont des conseils d'entretien du véhicule pour le protéger contre la corrosion. Les lire attentivement et les suivre rigoureusement.

Informations importantes à propos de la corrosion

Causes communes d'une corrosion

- 1) Accumulation de sel, de saletés, d'humidité ou de produits chimiques dans des zones difficiles d'accès du soubassement de carrosserie ou du châssis du véhicule.
- 2) Éraflures, rayures et dégâts divers des surfaces métalliques traitées ou peintes à la suite d'accidents mineurs ou de abrasions de gravillons et de pierres.

Conditions ambiantes aggravant la corrosion

- 1) Le sel, les produits chimiques antipoussières, l'air marin ou la pollution industrielle sont des facteurs d'aggravation de la corrosion des métaux.
- 2) Une forte humidité ambiante accélère le processus de corrosion surtout lorsque la température avoisine zéro.
- 3) L'humidité dans certaines zones du véhicule risque, à long terme, de favori-

ser la corrosion même si le reste du véhicule est parfaitement sec.

- 4) Les températures élevées entraînent une corrosion accélérée des pièces du véhicule qui ne sont pas suffisamment ventilées pour permettre un séchage rapide.

Ces informations montrent combien il est nécessaire de toujours maintenir toujours le véhicule (en particulier le soubassement de carrosserie) en parfait état de propreté et aussi sec que possible. De plus, il est tout aussi important de remédier rapidement à tout dégât de la peinture ou des couches protectrices.

Comment éviter la corrosion

Laver fréquemment votre véhicule

La meilleure façon de préserver le fini du véhicule et d'éviter la corrosion est de le laver régulièrement.

Laver votre véhicule au moins une fois pendant l'hiver et une fois immédiatement à la fin de l'hiver. Maintenir toujours le véhicule, en particulier le bas de caisse, en parfait état de propreté et aussi sec que possible.

Si le véhicule est utilisé fréquemment sur des routes salées, le laver au moins une fois par mois pendant l'hiver. Si vous vivez près de la mer, votre véhicule doit être lavé au moins une fois par mois tout au long de l'année.

Pour les instructions de lavage, voir la section "Nettoyage du véhicule".

Retirer tous les dépôts de corps étrangers

Les corps étrangers comme le sel, les produits chimiques, l'huile ou le goudron, la sève d'arbre, les fientes d'oiseaux et les retombées industrielles risquent d'altérer le fini du véhicule s'ils restent sur les surfaces peintes. Retirer ces types de dépôts aussi vite que possible. En cas de difficulté à les éliminer, utiliser un produit du nettoyage. Vérifier auparavant que le type de produit utilisé n'attaque pas la peinture et qu'il est bien prévu pour l'usage auquel on le destine. Bien suivre les instructions du fabricant lors de l'utilisation de ces produits de nettoyage spéciaux.

Réparer tout dégât de la finition

Inspecter attentivement votre véhicule pour repérer tout dégât au niveau des surfaces peintes. En cas d'éraflure ou de rayure, effectuer immédiatement les retouches nécessaires pour prévenir toute formation de la rouille. Si les éraflures ou les rayures mettent le métal à nu, les réparations doivent être effectuées par un carrossier qualifié.

Maintenir l'habitacle et le compartiment à bagages en parfait état de propreté

Humidité, saleté ou boue risquent de s'accumuler sous les tapis de sol et de favoriser la corrosion. Vérifier de temps à autre que cette partie du véhicule est propre et sèche. Effectuer des contrôles plus fréquents si le véhicule est utilisé hors route ou par temps humide.

Certains cargaisons comme produits chimiques, engrais, produits de nettoyage, sel etc... sont particulièrement corrosives par nature. Ne les transporter que dans des conteneurs étanches. S'ils sont renversés ou répandus en cas de fuite, nettoyer et sécher immédiatement la zone.

Garer le véhicule dans un endroit sec et bien aéré

Ne pas garer le véhicule dans un endroit humide et mal aéré. Si vous nettoyez souvent votre véhicule dans le garage et si vous l'y garez encore humide, votre garage pourrait être humide. Une humidité élevée dans le garage peut provoquer ou favoriser la formation de la corrosion. Un véhicule humide peut rouiller même dans un garage chauffé si l'aération est insuffisante.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas appliquer de couche d'apprêt ou de couche d'antirouille supplémentaire sur ou autour des pièces du système d'échappement comme convertisseur catalytique, et tuyau d'échappement. Un incendie risque de se déclencher par surchauffe du matériau.

Nettoyage du véhicule



76G044S

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du nettoyage de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule, ne pas utiliser de solvants inflammables tels que des diluants à vernis-laque, de l'essence ou du benzène. De plus, ne pas utiliser de produits nettoyants tels que des agents de blanchiment et des détergents ménagers agressifs. Ces produits peuvent causer un risque de blessures corporelles ou de détérioration du véhicule.

AVERTISSEMENT

(Sauf pour le modèle sport)

Sur les modèles avec SHVS, une batterie au lithium-ion se trouve sous le siège avant gauche.

La batterie au lithium-ion ne doit en aucun cas être mouillée. Ceci pourrait entraîner un risque d'incendie, d'électrocution ou encore un endommagement.

(Pour le modèle Sport)

Sur les modèles avec SHVS, une batterie au lithium-ion et un convertisseur DCDC se trouvent sous le siège avant.

La batterie au lithium-ion et le convertisseur DCDC ne doivent en aucun cas être mouillés. Ceci pourrait entraîner un risque d'incendie, d'électrocution ou encore un endommagement.

Nettoyage de l'intérieur

Garnissage en vinyle

Préparez une solution de savon ou de détergent doux dissous dans de l'eau chaude. Appliquer la solution sur le vinyle à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et laisser agir pendant quelques minutes. Essuyer ensuite les surfaces avec un chiffon propre humide pour enlever toute saleté et reste de solution savonneuse. Si de la saleté se trouve toujours sur la surface, recommencer cette procédure.

Garnissage en tissu

Retirer les saletés avec un aspirateur. Se servir d'une solution savonneuse diluée et éliminer les taches en frottant avec un chiffon imprégné de la solution. Pour éliminer les restes de solution savonneuse, frotter à nouveau les mêmes zones avec un chiffon imprégné d'eau. Répéter ces opérations jusqu'à l'élimination totale des taches ou utiliser éventuellement un produit d'entretien spécial pour les tissus disponible dans le commerce pour les faire disparaître. Avec les produits de nettoyage pour tissu, bien respecter les instructions et les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit.

Garnissage en cuir

Retirer les saletés avec un aspirateur. Pour éliminer la saleté, utiliser un chiffon doux et propre imbibé d'une solution de savon doux ou de savon pour sellerie. Pour retirer les restes de solution savonneuse, frotter encore une fois les mêmes surfaces avec un chiffon doux simplement imprégné d'eau. Essuyer les zones avec un chiffon doux et sec. Répéter ces opérations jusqu'à l'élimination totale des taches ou de la saleté, ou utiliser éventuellement un produit d'entretien spécial pour les cuirs disponible dans le commerce pour les faire disparaître. Avec les produits de nettoyage pour cuir, bien respecter les instructions et les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit. Ne pas utiliser de produits de nettoyage de type solvants, ni de produits abrasifs.

NOTE :

- *Pour que le garnissage en cuir conserve un bel aspect, il faut le nettoyer au moins deux fois par an.*
- *Si le garnissage en cuir est mouillé, l'essuyer immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux. Si on laisse l'eau pénétrer dans le cuir, celui-ci durcit et se racornit.*
- *Par temps ensoleillé, garer le véhicule à l'ombre ou le protéger en utilisant un pare-soleil. Si le garnissage en cuir est exposé au soleil de manière prolongée, celui-ci se décolore et se racornit.*

- *Comme toute matière naturelle, le cuir présente un grain irrégulier, la peau de vache est naturellement tachetée. Cela n'affecte nullement la résistance et la durabilité de ce cuir.*

Ceintures de sécurité

Nettoyer les ceintures de sécurité avec une solution savonneuse diluée dans de l'eau. Ne jamais se servir d'agents de blanchiment ou de teinture sur les ceintures de sécurité. Ils peuvent abîmer le tissu des ceintures de sécurité.

Tapis de sol en vinyle

Les saletés ordinaires peuvent être nettoyées avec de l'eau et du savon doux. Utiliser une brosse pour faciliter le nettoyage. Après avoir éliminé toute poussière, rincer soigneusement le tapis à l'eau et le faire sécher à l'ombre.

Moquettes

Retirer au maximum les saletés et les dépôts de terre avec un aspirateur. Se servir d'une solution savonneuse diluée et éliminer les taches en frottant avec un chiffon imprégné de la solution. Pour éliminer les restes de solution savonneuse, frotter à nouveau les mêmes zones avec un chiffon imprégné d'eau. Répéter ces opérations jusqu'à l'élimination totale des taches ou utiliser éventuellement un produit d'entretien spécial pour les moquettes disponible dans le commerce pour les faire disparaître. Avec les produits de nettoyage pour

les moquette, bien respecter les instructions et les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit.

Tableau et console de bord

Retirer les saletés avec un aspirateur. Enlever délicatement la poussière avec un chiffon propre légèrement humidifié. Répéter plusieurs fois pour enlever toute la saleté.

AVIS

Ne pas utiliser de produits chimiques contenant du silicone pour essuyer les composants électriques comme par exemple le système de climatisation, le système audio, le système de navigation ou d'autres contacteurs. Cela peut endommager les composants.

AVIS

- Les liquides tels que des liquides aromatiques, des boissons gazeuses, ou des jus risquent de causer une décoloration et des fissures, des plis sur les pièces et textiles à base de résine. Essuyez-les immédiatement avec un mouchoir en papier ou un chiffon doux.
- Ne laissez pas des éléments dotés de couleurs, de fourrure ou des produits en vinyle, etc. dans votre véhicule pour des périodes prolongées. Cela pourrait provoquer une décoloration ou une détérioration.

Nettoyage de l'extérieur

AVIS

Il est essentiel que les surfaces extérieures du véhicule soient toujours propres et dépourvues de saleté. Dans le cas contraire, la peinture risque de se ternir sans compter qu'une formation de rouille peut se produire sur divers éléments de la carrosserie du véhicule.

Entretien des jantes en aluminium

NOTE :

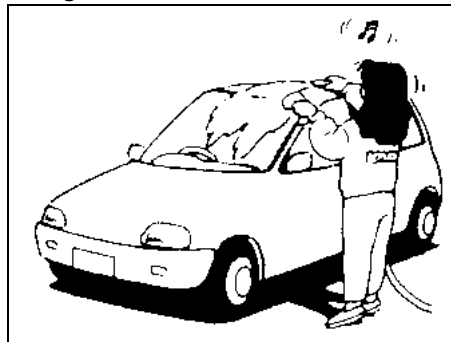
- *Ne pas utiliser un détergent acide ou alcalin ou un nettoyeur contenant du pétrole pour nettoyer les jantes en aluminium. Ces types de produits laisseraient subsister des taches, des décolorations ou des craquelures permanentes sur le fini des surfaces et endommageraient les capuchons centraux.*
- *Ne pas la frotter à la brosse de chien-dent ou avec un savon contenant un abrasif. Cela endommagerait le fini de surface.*

Lavage

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne jamais laver ou passer de la cire sur le véhicule quand le moteur est en marche.**
- **Pour nettoyer le bas de caisse et l'intérieur des ailes où se trouvent de nombreuses arêtes coupantes, porter des gants et une chemise à manches longues pour vous protéger les mains et les bras de tout risque de coupure.**
- **Après avoir lavé le véhicule, s'assurer soigneusement que les freins aient conservé leur efficacité avant de prendre le volant.**

Lavage à la main



60B212S

Lors du nettoyage du véhicule, le garer dans un lieu si possible non directement exposé aux rayons du soleil et suivre les instructions ci-dessous :

- 1) Rincer le bas de caisse et les passages de roue à l'aide d'eau sous pression pour enlever boue et débris. Rincer abondamment.

AVIS

Lors du lavage du véhicule :

- **Eviter d'utiliser directement de la vapeur ou de l'eau chaude à plus de 80 °C (176 °F) sur les pièces en plastique.**
- **Pour éviter tout dégât des pièces composant le moteur, ne pas projeter de l'eau sous pression dans le compartiment moteur.**

- 2) Rincer la carrosserie pour désincruster la saleté. Retirer les saletés et les boues collées à la carrosserie à l'eau courante. On peut aussi utiliser une éponge ou une brosse souple. Ne jamais utiliser un matériau dur qui risque de rayer la peinture ou le plastique. Ne pas oublier que les caches ou les lentilles de phares sont très souvent en plastique.

AVIS

Pour éviter toute détérioration des surfaces peintes ou des parties en plastique, les nettoyer à grande eau. Suivre la procédure ci-dessus.

- 3) Laver toute la carrosserie extérieure à l'aide d'un détergent neutre ou d'un produit de lavage automobile en utilisant une éponge ou un chiffon doux. Tremper souvent l'éponge ou le chiffon doux dans la solution savonneuse.

AVIS

Bien respecter les précautions d'emploi stipulées par le fabricant du produit de lavage automobile. Ne jamais utiliser de savons ou de produits ménagers puissants.

- 4) Quand toute la saleté a été complètement nettoyée, rincer le détergent à l'eau courante.
- 5) Essuyer légèrement la carrosserie du véhicule avec une peau de chamois ou un chiffon humide et laisser sécher à l'ombre.

- 6) Inspecter attentivement la peinture pour repérer toute trace de détérioration. En cas de détérioration, la retoucher en suivant la procédure ci-dessous :

1. Nettoyer toutes les parties endommagées et laisser sécher.
2. Remuer la peinture et effectuer la retouche en déposant une couche fine de peinture à l'aide d'un petit pinceau.
3. Laisser la peinture sécher complètement.

Lavage dans une station de lavage automatique

AVIS

Avant d'introduire le véhicule dans une station de lavage automatique, s'assurer que les diverses pièces de la carrosserie, comme une antenne et des spoilers, ne risquent pas d'être endommagés. En cas de doute, demander conseil au technicien de la station de lavage.

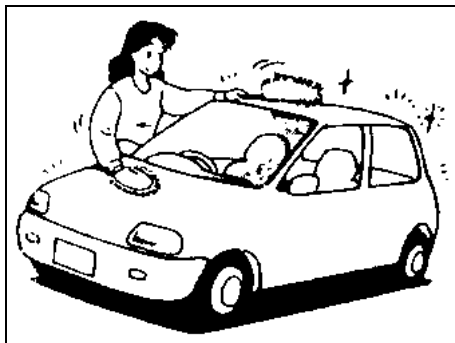
Lavage avec un nettoyeur haute pression

AVIS

En cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression, veiller à ce que la buse reste suffisamment éloignée du véhicule.

- **Le fait de trop rapprocher la buse ou d'orienter la buse vers une ouverture de la calandre ou du pare-chocs etc. peut endommager et provoquer des dysfonctionnements de la carrosserie et des pièces du véhicule.**
- **Le fait de diriger la buse vers les vitres de porte, les cadres de porte et le bord du toit ouvrant (si le véhicule en est équipé) peut faire entrer l'eau dans l'habitacle.**

Polissage



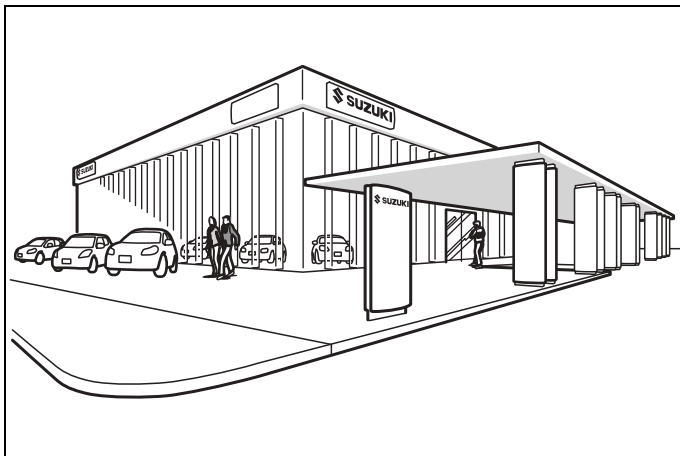
60B211S

Après avoir lavé le véhicule, il est conseillé d'utiliser un produit à base de cire et de le polir pour assurer une meilleure protection et une meilleure apparence de la peinture.

- N'utiliser que des cires et des pâtes à polir de bonne qualité.
- Respecter les précautions d'emploi par le fabricant lors de l'utilisation de cires et de pâtes à polir.

INFORMATIONS GENERALES

Identification du véhicule 10-1



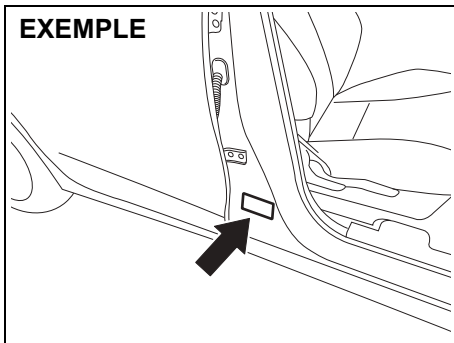
84MM01001

INFORMATIONS GENERALES

Identification du véhicule

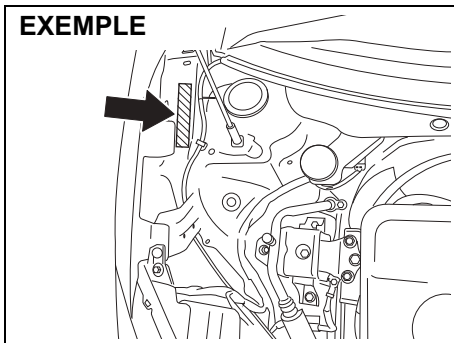
Numéro de série du châssis

EXEMPLE



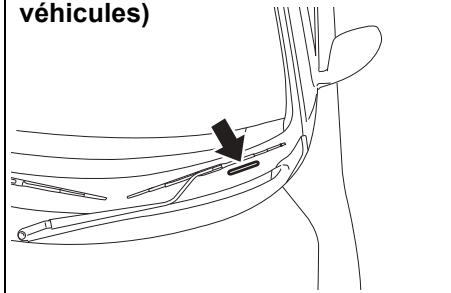
52RM100030

EXEMPLE



52RM100020

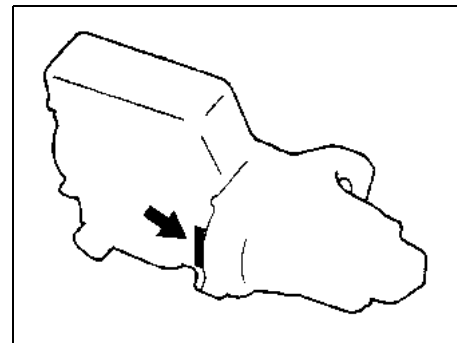
EXEMPLE (pour certains véhicules)



52RM100010

Les numéros de série du châssis et/ou du moteur sont nécessaires à l'immatriculation du véhicule. Ils sont également utilisés par le concessionnaire agréé SUZUKI pour passer commande de pièces ou se référer à des instructions d'entretien spéciales. A chaque fois que vous consultez un concessionnaire SUZUKI agréé, n'oubliez pas d'identifier le véhicule avec ce numéro. Si le numéro indiqué plus haut est difficile à lire, regarder aussi sur la plaque d'identification.

Numéro de série du moteur



60G128

Comme le montre le schéma, le numéro de série du moteur est estampillé sur le bloc-cylindre.

CARACTERISTIQUES

NOTE :

Les caractéristiques techniques sont sujettes à modification sans préavis.

SHVS : Véhicule Hybride Intelligent par Suzuki

A/T : Boîte-pont automatique

M/T : Boîte-pont manuelle

Boîte CVT : Boîte-pont à variation continue

ELEMENT : Dimensions				UNITE : mm (in.)	A L'EXCEPTION DU MODELE SPORT	MODELE SPORT
Longueur totale					3840 (151,2)	3890 (153,1)
Largeur totale					1735 (68,3)	←
Hauteur totale	2WD				1495 (58,9)	←
	4WD				1510 (59,4)	—
Empattement					2450 (96,5)	←
Voie	2WD	Pneu 175/65R15	Avant		1530 (60,2)	—
			Arrière	Tambour de frein	1530 (60,2)	—
				Disque de frein	1535 (60,4)	—
		Pneu 185/55R16	Avant		1520 (59,8)	—
			Arrière	Tambour de frein	1520 (59,8)	—
				Disque de frein	1525 (60,0)	—
	Pneu 195/45R17	Avant		—	1510 (59,4)	
		Arrière		—	1515 (59,6)	
	4WD	Pneu 175/65R15	Avant		1530 (60,2)	—
			Arrière	Tambour de frein	1535 (60,4)	—
				Disque de frein	1535 (60,4)	—
		Pneu 185/55R16	Avant		1520 (59,8)	—
			Arrière	Tambour de frein	1525 (60,0)	—
				Disque de frein	1525 (60,0)	—
Garde au sol	2WD				120 (4,7)	←
	4WD				145 (5,7)	—

CARACTERISTIQUES

ELEMENT : Masse (poids)				UNITE : kg (lbs)	A L'EXCEPTION DU MODELE SPORT			MODELE SPORT
					Modèle avec moteur K10C	Moteur K12C modèle		Modèle avec moteur K14D
						2WD	2WD	
Poids à vide (poids)	M/T	sans SHVS	Sauf pour Israël Caractéris- tiques	865 - 915 (1907 - 2017)	840 - 890 (1852 - 1962)	950 - 970 (2094 - 2138)	—	
			Pour Israël Caractéris- tiques		850 - 890 (1874 - 1962)		—	
		avec SHVS		875 - 925 (1929 - 2039)	850 - 900 (1874 - 1984)	960 - 980 (2116 - 2161)	1020 - 1021 (2249 - 2251)	
	A/T		940 - 945 (2072 - 2083)	—	—	—		
	Boîte CVT		—	900 - 925 (1984 - 2039)	—	—		
	Masse totale du véhicule (poids)					1380 (3042)	1365 (3009)	1405 (3097)
Maximum autorisé Poids par essieu			Avant	750 (1653)	740 (1631)	760 (1676)	790 (1742)	
			Arrière	760 (1676)	760 (1676)	790 (1742)	760 (1676)	

ELEMENT : Moteur	A L'EXCEPTION DU MODELE SPORT		MODELE SPORT
Type	K10C	K12C	K14D
Nombre de cylindres	3	4	4
Alésage	73,0 mm (2,87 in.)	73,0 mm (2,87 in.)	73,0 mm (2,87 in.)
Course	79,5 mm (3,13 in.)	74,2 mm (2,92 in.)	82,0 mm (3,23 in.)
Cylindrée	998 cm ³ (998 cc, 60,9 cu.in)	1242 cm ³ (1242 cc, 75,8 cu.in)	1373 cm ³ (1373 cc, 83,8 cu.in)
Taux de compression	10,0 : 1	12,5 : 1	10,9 : 1

ELEMENT : Partie électrique		
Bougie d'allumage standard	Modèles avec moteur K10C	NGK ILZKR7D8
	Modèles avec moteur K12C	NGK ILZKR6F11
	Modèles avec moteur K14D	NGK ILZKR7N8S
Batterie au plomb	Sans système ENG A-STOP	46B24L 20HR 45Ah CCA 295A (JIS)
	avec système ENG A-STOP (sauf pour le modèle sport)	LN1 20HR 55Ah CCA 450A (EN)
	avec système ENG A-STOP (pour le modèle sport)	46B24L 20HR 45Ah CCA 295A (JIS)
Batterie au lithium-ion	avec VHIS	Maintenance free* ¹
Fusibles	Voir la section "CONTROLES ET ENTRETIEN".	

*¹ Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, elle ne peut pas être rechargée. Pour remplacer ou mettre au rebut la batterie au lithium-ion, contactez un concessionnaire SUZUKI agréé.

CARACTERISTIQUES

ELEMENT : Phares		PUISSANCE EN WATTS	N° D'AMPOULE
Phare	Halogène	12V 60/55W	H4
	LED	LED ^{*1}	–
Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)		12V 55W	H11
Feu de position (si le véhicule en est équipé)		12V 5W	W5W
Feu de position et feu de circulation diurne (si le véhicule en est équipé)		LED ^{*1}	–
Système des feux de jour (si le véhicule en est équipé)		12V 13W	P13W
Clignotant	Avant	12V 21W	PY21W
	Arrière	12V 21W	WY21W
Clignotant latéral	(sur l'aile)	12V 5W ^{*1}	–
	(sur le rétroviseur extérieur)	LED ^{*1}	–
Feu arrière/feu stop		12V 21/5W	W21/5W
		LED ^{*1}	–
Feu stop surélevé		LED ^{*1}	–
Feu de recul		12V 16W	W16W
Eclairage de la plaque d'immatriculation		12V 5W	W5W
		LED ^{*1}	–
Feu antibrouillard arrière		12V 21W	P21W
Eclairage intérieur	Avant	12V 10W	–
	Compartiment à bagages (si le véhicule en est équipé)	12V 5W	–

• Pour remplacer les ampoules suivantes indiquées dans le tableau ci-dessus, consulter un concessionnaire SUZUKI.

^{*1} Comme les phares sont du type non démontable, vous ne pouvez pas remplacer une ampoule. Remplacer l'ensemble voulu si l'une des ampoules est défectueuse.

ELEMENT : Roues et pneus	A L'EXCEPTION DU MODELE SPORT	MODELE SPORT
Taille des pneus, avant et arrière	175/65R15 84H ^{*1} , 185/55R16 83V ^{*1}	195/45R17 81W ^{*1}
Dimensions de la jante	Pneu 175/65R15 : 15X5J Pneu 185/55R16 : 16X6J	Pneu 195/45R17 : 17X6 1/2J
Pressions de gonflage	Pour la pression de gonflage des pneus, voir l'étiquette d'information sur les pneus collée au montant de la serrure de porte du conducteur.	
Chaînes à neige recommandées (pour l'Europe)	Epaisseur radiale : 10 mm, épaisseur axiale : 10 mm	
Pneus neige recommandés	175/65R15 ^{*2} ou 185/55R16 ^{*2}	195/50R16 ^{*2}

*1 Si vous ne pouvez pas préparer de pneus avec l'indice de charge et le symbole de vitesse prescrits, préparez des pneus avec un indice de charge et un symbole de vitesse supérieurs.

*2 Lors de la préparation de pneus neige ;

- Veiller à ce que les tailles, structures et capacités de charge des pneus soient identiques à celles des pneus installés à l'origine.
- Fixer les pneus neige sur les quatre roues.
- Garder à l'esprit que la vitesse maximum autorisée avec des pneus neige est normalement inférieure à celle avec les pneus installés à l'origine.

Contactez un concessionnaire ou fournisseur SUZUKI agréé pour de plus amples informations.

CARACTERISTIQUES

ELEMENT : Carburant/lubrifiants et contenances autorisés (approximation)				
Carburant		Consulter la section "CONSEILS CONCERNANT LE CARBURANT".		37 L (8,1 Imp gal)
Huile moteur	Modèles avec moteur K10C	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 5W-30		2,9 L (5,1 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèles avec moteur K12C	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 0W-16		3,3 L (5,8 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
	Modèle avec moteur K14D	Classification : ACEA A1/B1, A3/B3, A3/B4, A5/B5 API SL, SM ou SN ILSAC GF-3, GF-4 ou GF-5 Viscosité : SAE 0W-20		3,6 L (6,3 Imp pt) (remplacement avec filtre à huile)
Liquide de refroidissement du moteur	Moteur K10C Modèles	M/T	"SUZUKI LLC : Liquide de refroidissement Super (Bleu)"	4,5 L (7,9 Imp pt) (y compris le réservoir)
		A/T		4,7 L (8,3 Imp pt) (y compris le réservoir)
	Moteur K12C Modèles	M/T		4,6 L (8,1 Imp pt) (y compris le réservoir)
		Boîte CVT		4,7 L (8,3 Imp pt) (y compris le réservoir)
	Moteur K14D Modèles	M/T		5,3 L (9,3 Imp pt) (y compris le réservoir)

ELEMENT : Carburant/lubrifiants et contenances autorisés (approximation)				
Huile de boîte-pont manuelle	Modèles avec moteur K10C		"SUZUKI GEAR OIL 75W"	2,48 L (4,4 Imp pt)
	Moteur K12C Modèles	2WD		1,5 L (2,6 Imp pt)
		4WD		1,97 L (3,5 Imp pt)
	Modèle avec moteur K14D			1,45 L (2,6 Imp pt)
Huile de boîte-pont automatique			"SUZUKI AT OIL AW-1"	6,2 L (10,9 Imp pt)
Liquide CVT			SUZUKI CVTF GREEN-2	5,73 L (10,1 Imp pt)
Huile de boîte de transfert	4WD	"SUZUKI GEAR OIL 75W-85"		0,41 L (0,7 Imp pt)
Huile de différentiel arrière				0,43 L (0,8 Imp pt)
Liquide de frein/liquide d'embrayage			SAE J1703 ou DOT3	–

MEMO

INDEX

A

Accélérateur et frein	2-114
Affichage des informations	2-77, 2-89, 2-111
Aide-mémoire des contrôles quotidiens	3-2
Airbags avant	2-61
Airbags latéraux et airbags rideaux latéraux	2-65
Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	3-136
Antenne radio	5-36
Appoint en liquide de refroidissement	7-33
Appuie-têtes	2-30, 2-31
Attelage d'une remorque	6-1
Audio Bluetooth®	5-82
Autonomie	2-79, 2-92, 2-114
Avertissement concernant les gaz d'échappement	3-1, 3-14, 3-117
Avertisseur d'oubli de la clé de contact	2-2
Avertisseur sonore	2-179

B

Balais d'essuie-glace	7-67
Batterie	7-51
Batterie au lithium-ion	3-41, 3-53
Boîte à gants	5-8
Boîte-pont à variation continue (CVT)	3-30
Boîte-pont automatique à 6 rapports	3-25
Boîte-pont manuelle	3-23
Boîtier de console centrale	5-9
Bouchon de réservoir de carburant	5-1
Bougies d'allumage	7-36

C

Cache de compartiment à bagages	5-13
Caméra de rétrovision	3-145
Capot moteur	5-2
CARACTERISTIQUES	11-1
Carburant total économisé au ralenti	2-92
Ceinture de sécurité à trois points	2-37
Ceintures de sécurité et systèmes de retenue pour enfant	2-35
Chaînes	4-5
Changement de la batterie	7-52
Changement des ampoules	7-58
Changement des roues	8-5
Chargement du véhicule	6-1
Chauffage de siège avant	2-30
Choix du liquide de refroidissement du moteur	7-32
Clés	2-1
Clignotant avant	7-60
Clignotant latéral	7-62
Combiné d'instruments	2-74, 2-86, 2-107
Commande de chauffage de lunette arrière / Commande de chauffage du rétroviseur extérieur	2-179
Commande de luminosité	2-76, 2-88, 2-109
Commande des clignotants	2-173
Commandes à distance du système audio	5-85
Commandes de lève-vitres électriques	2-22
Compte-tours	2-75, 2-87, 2-108
Compteur de vitesse	2-75, 2-87, 2-108
Compteur journalier	2-79, 2-95, 2-122
Compteur kilométrique	2-79, 2-95, 2-122
Conduite en montagne	4-4

INDEX

Conduite hors route	4-7
Conduite sur autoroute	4-3
Conduite sur routes glissantes	4-4
Conseils concernant le carburant	1-1
Consommation de carburant	2-79, 2-92, 2-114
Consommation en huile moteur	3-3
Consommation instantanée de carburant	2-79, 2-92, 2-114
Consommation moyenne de carburant	2-79, 2-92, 2-114
Contacteur d'allumage	3-4
Contacteur d'arrêt d'avertissement de changement de voie	3-116
Contacteur d'arrêt du système d'assistance de freinage à double capteur	3-115
Contacteur d'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière	2-177
Contacteur d'informations	2-110
Contacteur de feu antibrouillard arrière	2-165
Contacteur de feu antibrouillard avant	2-165
Contacteur de feux de détresse	2-175
Contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs	2-27
Contacteur de réglage des phares	2-173
Contacteur du moteur	3-6
Contacteur ENG A-STOP OFF	3-45, 3-60
Contacteur ESP® OFF	3-154
Contrôle des ceintures de sécurité	2-44
Contrôle des pneus	7-48
Contrôle du niveau d'huile	7-28
Contrôle du niveau d'huile pour engrenages	7-38
Contrôle du niveau de liquide	7-41
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	7-33

Convertisseur catalytique	4-1
Couple et puissance	2-114
Courroie d'entraînement	7-25
Crochet du compartiment à bagages	5-12
Crochet pour ceinture de sécurité	2-44
Crochets de châssis	5-13
D	
Démarrage/arrêt du moteur (véhicule avec système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)	3-16
Démarrage/arrêt du moteur (véhicule sans système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir)	3-14
Dispositif de réglage de la hauteur de la sangle épaulière	2-43
Disque enjoliveur de roue	8-7
Double capteur	3-121
E	
Eclairage de la plaque d'immatriculation	7-65
Eclairage intérieur	5-5, 7-67
Ecoute d'un iPod	5-66
Ecoute de fichiers enregistrés sur une source USB	5-62
Ecoute de la radio	5-48, 5-50
Embrayage	7-40
Emetteur du système de démarrage sans la clé	2-8, 2-16
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-10
Entretien recommandé dans des conditions de conduite difficiles (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-20
Essuie-glaces de pare-brise	2-176

F

Feu antibrouillard arrière	7-66
Feu antibrouillard avant	7-62
Feu combiné arrière	7-63
Feu de circulation diurne	7-63
Feu de position avant	7-60
Filtre à air	7-35
Filtre à particules essence (pour le modèle à moteur K10C et K14D)	3-22
Flux d'énergie	2-114
Fonction anti-pincement	2-24
Fonction antivol	5-87
Fonction AUX	5-70
Fonctionnement automatique de l'éclairage	2-161
Fonctionnement de l'ABS	3-152
Fonctionnement des clignotants	2-174
Fonctionnement des essuie-glaces et des lave-glaces	2-175
Frein de stationnement	7-46
Freins	3-149, 7-43
Freins assistés	3-149
Fusibles	7-54
Fusibles dans le compartiment moteur	7-54
Fusibles sous le tableau de bord	7-57

H

Horloge et date	2-114
Huile de boîte de transfert	7-38
Huile de différentiel arrière	7-38
Huile moteur et filtre	7-26
Huile pour engrenages	7-38
Huile spécifiée	7-26

I

Identification du véhicule	10-1
Indication de batterie au lithium-ion	3-39
Installation avec ceintures de sécurité à trois points	2-53
Installation avec des ancrages de type ISOFIX	2-54
Installation d'émetteurs de fréquence radio	5-37
Installation d'un système de retenue pour enfant avec sangle supérieure	2-56
Instructions pour démarrage par batterie de secours	8-16
Instructions relatives au levage sur cric	8-2

J

Jauge de carburant	2-75, 2-87, 2-108
Jauge de température	2-88, 2-109

K

Kit de réparation des crevaisons	8-8, 8-11

L

Lavage	9-5
Lave-lace de pare-brise	2-176
Lecture d'un CD	5-55
Lecture d'un disque MP3/WMA/AAC	5-58
Lever le véhicule avec un cric de garage	8-4
Lever d'essuie-glace de pare-brise et lave-glace	2-175
Lever de commande des phares	2-160
Lever de frein de stationnement	3-12
Lever de réglage d'inclinaison du dossier du siège	2-29
Lever de réglage de la hauteur de siège	2-29
Lever de réglage de la position de siège	2-29
Lever de verrouillage de colonne de direction inclinaison/télescopique	2-178
Limiteur de vitesse	3-81
Liquide d'embrayage	7-40

Liquide de boîte-pont à variation continue (CVT).....	7-41
Liquide de frein	7-43
Liquide de lave-glace de pare-brise.....	7-71
Liquide de refroidissement du moteur	7-32
Liquide spécifié.....	7-41
Lorsque vous arrivez dans une zone inondée.....	4-7

M

Mélanges essence-éthanol	1-1
Messages d'avertissement et de confirmation	2-99, 2-126
Messages d'avertissement et d'indication	3-138, 3-145
Mode de configuration	2-83, 2-123
Mode de réglage	2-96
Mode manuel	3-27
Moniteur d'angle mort (BSM).....	3-130
Montre de bord.....	2-77, 2-90, 2-113
Mouvement.....	2-114

N

Nettoyage du véhicule.....	9-2
Numéro de série du châssis	10-1
Numéro de série du moteur	10-1

O

Outils de changement des roues	8-1

P

Panne du moteur: Le démarreur ne fonctionne pas	8-20
Panne du moteur: Ne démarre pas	8-20
Panne du moteur: Surchauffe	8-21
Pare-soleil.....	5-4
Pédale d'accélérateur	3-14
Pédale d'embrayage	3-14, 7-40
Pédale de frein	3-14, 7-44
Pédales	3-13

Permutation des roues	7-49
Phares à halogène	7-59
Phares à LED	7-59
Plein d'huile	7-29
Pneus	7-47
Poignées de maintien	5-8
Points d'installation du dispositif de remorquage.....	6-7
Polissage	9-7
Porte-bouteilles arrière	5-10
Porte-bouteilles avant.....	5-10
Porte-gobelet arrière.....	5-9
Porte-gobelet et compartiment de rangement	5-9
Porte-gobelets avant.....	5-9
Position de sélecteur / Témoin de changement de vitesse	2-122
Position de sélecteur / Témoin de changement de vitesse / Rappel de ceinture de sécurité du passager arrière	2-78
Pour une moindre consommation de carburant	4-3
Pression de suralimentation et température de l'huile moteur.....	2-114, 2-120
Prévention de sortie de voie	3-107
Prise accessoire.....	5-7
Prise AUX/USB	5-7
Programme d'entretien.....	7-2
Programme d'entretien périodique (pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-3
Programme d'entretien périodique (sauf pour les pays de l'Union européenne et Israël)	7-15
Programme de Stabilité Electronique (ESP®).....	3-152
Protection contre la corrosion.....	9-1

R

Radars de stationnement.....	3-140
Radio AM/FM avec lecteur de CD.....	5-38
Radio AM/FM/DAB avec lecteur de CD.....	5-38
RDS (système de radiocommunication de données).....	5-52
Reconnaissance des panneaux de signalisation.....	3-117
Refaire le plein d'huile et vérifier l'absence de fuites.....	7-32
Réglage de l'axe optique des phares.....	7-58
Réglage de la séquence des phares.....	2-166
Réglage des sièges.....	2-27
Régulateur de vitesse.....	3-79
Régulateur de vitesse adaptatif.....	3-64
Remorquage.....	8-18
Remplacement de la pile.....	2-18
Remplacement des pneus et/ou des roues.....	3-165
Remplacement du filtre à huile.....	7-31
Repose-pieds.....	5-11
Rétracteur à blocage d'urgence (ELR).....	2-37
Rétroviseur intérieur.....	2-25
Rétroviseurs.....	2-25
Rétroviseurs à réglage électrique.....	2-26
Rétroviseurs extérieurs.....	2-26
Ridelle arrière.....	2-6
Rodage.....	4-1
Roue de secours compacte.....	7-50

S

S'il s'avère impossible de libérer le levier de changement de vitesse d'une boîte CVT de la position "P" (Stationnement).....	3-32
Sélection des modes d'allumage.....	3-8
Serrures de porte.....	2-2

Serrures de porte latérale.....	2-2
SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (pour modèle à moteur K14D).....	3-49
SHVS (Smart Hybrid Vehicle par Suzuki) (sauf pour le modèle à moteur K14D).....	3-38
Sièges arrière.....	2-31
Sièges arrière rabattables.....	2-32
Sièges avant.....	2-27
Signal d'arrêt d'urgence (ESS).....	3-139
Signal sonore de demande d'extinction des lumières.....	2-163
Système antiblocage des freins (ABS).....	3-150, 3-153
Système antidémarrage.....	2-1
Système audio.....	5-38
Système d'assistance au freinage.....	3-150
Système d'assistance au freinage à radar.....	3-83
Système d'assistance de freinage à double capteur.....	3-100
Système de chauffage.....	5-19
Système de chauffage et de climatisation.....	5-17
Système de chauffage et de climatisation automatique (régulation de la température).....	5-29
Système de chauffage et de climatisation manuel.....	5-23
Système de climatisation.....	7-71
Système de contrôle de la stabilité.....	3-152
Système de contrôle de la traction.....	3-153
Système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir.....	3-7
Système de désactivation d'airbag du côté passager avant.....	2-72
Système de prétensionneur de ceinture de sécurité.....	2-58
Système de régulation de la vitesse en descente.....	3-155

Système de retenue pour enfant pour les pays soumis à la réglementation n°16 des Nations Unies.....	2-48
Système de retenue supplémentaire (airbags)	2-60
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	3-157
Système de verrouillage central des portes	2-3
Système de verrouillage intégral	2-4
Système des feux de jour (D.R.L.).....	2-163
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (pour modèle avec moteur K14D)	3-52
Système ENG A-STOP (système d'arrêt et de démarrage automatiques du moteur) (sauf pour le modèle à moteur K14D)	3-40
Système mains libres Bluetooth®	5-72
Systèmes de retenue pour enfant	2-45
T	
Tapis de sol	5-11
Tapis du compartiment à bagages.....	5-13
Télécommande du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir	2-8, 2-9
Témoin "ENG A-STOP OFF"	3-40, 3-45
Témoin AIRBAG	2-61, 2-147
Témoin antivol	2-21
Témoin d'assistant de feux de route (vert)	2-155
Témoin d'avertissement de l'assistant de feux de route (orange).....	2-154
Témoin d'alerte de bas niveau de carburant.....	2-149
Témoin d'alerte de basse pression de pneu	2-141, 3-157
Témoin d'alerte de boîte-pont	2-148
Témoin d'alerte de porte ouverte	2-149

Témoin d'alerte de système de freinage.....	2-143
Témoin d'alerte de système de réglage automatique du niveau des phares.....	2-154
Témoin d'alerte de température élevée du liquide de refroidissement du moteur (couleur rouge)	2-150
Témoin d'alerte du phare à DEL	2-154
Témoin d'alerte du système antiblocage des freins (ABS)	2-144
Témoin d'alerte du système antidémarrage/du système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir.....	2-149
Témoin d'alerte ESP®	2-145, 3-154
Témoin d'avertissement de changement de voie	2-153
Témoin d'avertissement de changement de voie OFF	2-153
Témoin d'avertissement principal	2-159
Témoin d'éclairage.....	2-156
Témoin de changement de vitesse.....	2-95, 3-34
Témoin de charge	2-146
Témoin de demande de vidange d'huile	2-157
Témoin de direction assistée	2-149
Témoin de dysfonctionnement	2-148
Témoin de faible température du liquide de refroidissement du moteur (couleur bleue).....	2-150
Témoin de feu antibrouillard arrière.....	2-156
Témoin de feux antibrouillard avant	2-156
Témoin de feux principaux (feux de route).....	2-156
Témoin de filtre à particules essence	2-155
Témoin de mode S (sport)	2-159
Témoin de niveau d'huile	2-79
Témoin de pression d'huile.....	2-146
Témoin de rappel de la ceinture de sécurité	2-40

Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du conducteur / Témoin de rappel de la ceinture de sécurité du passager avant	2-147
Témoin de régénération de l'énergie de décélération....	2-159
Témoin de température du liquide de refroidissement du moteur	2-150
Témoin du flux d'énergie	2-92, 3-49
Témoin du système d'assistance de freinage à double capteur	2-152
Témoin du système d'assistance de freinage à double capteur OFF	2-152
Témoin du système d'assistance de freinage à radar ...	2-151
Témoin du système d'assistance de freinage à radar OFF	2-151
Témoin ENG A-STOP	2-158
Témoin ENG A-STOP OFF	2-158, 3-60
Témoin ESP® OFF	2-145, 3-154
Témoins de clignotant.....	2-156
Témoins et voyants	2-141
Temps d'éclairage des phares	2-164
Temps d'arrêt au ralenti et carburant économisé avec arrêt au ralenti	2-96
Temps de conduite	2-92, 2-114
Temps total d'arrêt au ralenti et de carburant total économisé au ralenti	2-114
Temps total d'arrêt au ralenti	2-92
Thermomètre	2-78, 2-90, 2-113
U	
Utilisation de la boîte-pont.....	3-23
V	
Véhicule enlisé	4-5

Verrous à l'épreuve des enfants (porte arrière)	2-6
Vidange de l'huile moteur et changement du filtre	7-29
Vidange de l'huile pour engrenages	7-40
Vidange du liquide de refroidissement	7-35
Vide-poche arrière de dossier de siège avant	5-10
Vitesse du véhicule	2-114
Vitesse moyenne	2-92, 2-114
Vitres	2-22
Volant de direction	7-47
Z	
Zone intérieure exploitable pour le système de démarrage sans la clé à bouton-poussoir	3-11

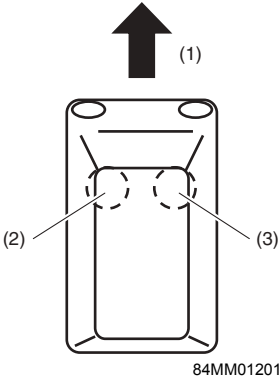
Pour les pays dans lesquels l'édition révisée s'applique une fois que la troisième édition du Règlement des Nations Unies N°10 a été édictée.

Pose d'un équipement d'émission de radiofréquences (RF)

Votre véhicule est conforme à l'édition révisée depuis la troisième édition du règlement UN n° 10.

Lorsque vous tentez d'utiliser un équipement d'émission de radiofréquences sur votre véhicule, nous vous recommandons fortement de choisir un équipement qui soit conforme aux lois et règlements en vigueur dans votre pays et de consulter votre concessionnaire SUZUKI agréé ou tout autre mécanicien qualifié pour obtenir plus d'informations.

Tableau : Pose et utilisation de l'équipement d'émetteur de radiofréquences embarqué

Bandes de fréquence (MHz)		Position de l'antenne dans le véhicule*	Puissance de sortie maximum (W)
144-146	Bande amateur		50
430-440	Bande amateur		50
1200-1300	Bande amateur		10

- (1) Avant
- (2) Position de pose de l'antenne : Partie avant gauche du toit
- (3) Position de pose de l'antenne : Partie avant droite du toit

*Le schéma concerne les véhicules à hayon arrière.

Conditions de pose spécifiques

NOTE :

- 1) *Le câble de l'antenne est acheminé le plus loin possible des appareils électroniques du véhicule et du faisceau de câbles dans le véhicule.*
- 2) *Le câble d'alimentation électrique est correctement branché sur la batterie au plomb du véhicule.*

AVIS
Avant d'utiliser votre véhicule, vérifiez s'il n'y a pas d'interférence entre tous les appareils électriques de votre véhicule pour le mode Veille et le mode Emetteur de l'équipement d'émission de radiofréquences.

Israel

Model: R68P0

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-44325
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

Model: K68PB

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-47090
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

Model: R53R0

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 50-20345
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

Model: K52RA

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-53936
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

Model: P74P0

מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא 51-44323
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

- א. השימוש במכשיר הינו על בסיס "משני" ופטור מרשיון הפעלה אלחוטי.
כלומר-לא מוגן מהפרעות וללא הפרעה למערכות אחרות הפועלות כדין.
- ב. רק "בפעולת בזק" לשימוש עצמי של הלקוח בלבד, הציוד פטור מרשיון הפעלה אלחוטי.
מתן "שרות בזק" לצד ג' מחייב רשיון מיוחד ממשרד התקשורת.
- ג. אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר, ולא לעשות בו כל שינוי טכני אחר.

MODEL No. : T61M0

51-38184 מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : I68P0

51-46103 מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : K68P2

51-47835 מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

MODEL No. : K68P4

51-47836 מספר אישור אלחוטי של משרד התקשורת הוא
אסור להחליף את האנטנה המקורית של המכשיר ולא
לעשות בו כל שינוי טכני אחר

Model:K52RA

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément: MR 11480 ANRT 2016
Date d'agrément: 24/02/2016

Model:R53R0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément: MR 11743 ANRT 2016
Date d'agrément: 13/04/2016

Model:P74P0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément: MR 9352 ANRT 2014
Date d'agrément: 10/06/2014

S180052024

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 17719 ANRT 2018

Date d'agrément : 16/10/2018

TIS-15

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 17386 ANRT 2018

Date d'agrément : 30/08/2018

40398036

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément : MR 5837 ANRT 2010

Date d'agrément : 08/10/2010

Hereby, Panasonic, declares that this AZ1601 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
С настоящото, Panasonic, декларира, че AZ1601 е в съответствие със съществуващите изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Panasonic tímto prohlašuje, že tento AZ1601 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Undertegnede Panasonic erklærer herved, at følgende udstyr AZ1601 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hierbij verklaart Panasonic dat het toestel AZ1601 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Käesolevaga kinnitab Panasonic seadme AZ1601 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Panasonic vakuuttaa täten että AZ1601 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Par la présente Panasonic déclare que l'appareil AZ1601 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Hiermit erklärt Panasonic, dass sich das Gerät AZ1601 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Panasonic ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ΑΖ1601 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ
Σ
Alulírott, Panasonic nyilatkozik, hogy a AZ1601 megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.

Con la presente Panasonic dichiara che questo AZ1601 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Ar šo Panasonic deklarē, ka AZ1601 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiyo Panasonic deklaruoja, kad šis AZ1601 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Hawnekk, Panasonic, jiddikiara li dan AZ1601 jikkonforma mal-htijijet essenzjali u ma provvediment i oħrajn relevanti li hemm fid-Direttiva 1999/5/EC.
Niniejszym Panasonic oświadcza, że AZ1601 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Panasonic declara que este AZ1601 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Prin prezenta, Panasonic, declară că aparatul AZ1601 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Panasonic týmto vyhlasuje, že AZ1601 spĺňa základné požiadavky a všetky príslu šné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Panasonic izjavlja, da je ta AZ1601 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Por medio de la presente Panasonic declara que el AZ1601 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Härmed intygar Panasonic att denna AZ1601 står i överensstämmelse med de vä sentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Hér með lýsir Panasonic yfir því að AZ1601 er í samræmi við grunnkröfur og að rar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Panasonic erklærer herved at udstyret AZ1601 er i samsvær med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Ovim Panasonic, izjavljuje da je AZ1601 u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.



Sumitomo Wiring Systems, Ltd.

5-28 Hamada-cho, Yokkaichi, Mie 510-8528 Japan
Tel: +81 59-354-6200 Fax: +81 59-354-6318

K68PB frequency band(s) in which the radio equipment operates; 125MHz
Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 56.78mW/m@10m

K52RA frequency band(s) in which the radio equipment operates; 125MHz
Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 54.9dBm/m@10m

[English]	Hereby, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declares that the radio equipment type K68PB/K52RA is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Dutch]	Herbij verklaar ik, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dat het type radiosapparatuur K68PB/K52RA conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[German]	Hiermit erklärt Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dass der Funkanlagentyp K68PB/K52RA der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[French]	Le soussigné, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., déclare que l'équipement radioélectrique du type K68PB/K52RA est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Spanish]	Por la presente, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declara que el tipo de equipo radioeléctrico K68PB/K52RA es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Bulgarian]	С настоящото Sumitomo Wiring Systems, Ltd. декларира, че този тип радиосъоръжение K68PB/K52RA е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Sumitomo Wiring Systems, Ltd., δηλώνει ότι ο radioεξοπλισμός K68PB/K52RA πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Czech]	Tímto Sumitomo Wiring Systems, Ltd. prohlašuje, že typ rádiového zařízení K68PB/K52RA je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplně znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Danish]	Herved erklærer Sumitomo Wiring Systems, Ltd., at radioudstyrtypen K68PB/K52RA er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Italian]	Il sottoscritto, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio K68PB/K52RA è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Portuguese]	O/ta abaixo assinado/a Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declara que o presente tipo de equipamento de rádio K68PB/K52RA está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Finnish]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. vakuuttaa, että radiolaitetyypin K68PB/K52RA on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-väsymäntsemukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Swedish]	Härmed försäkrar Sumitomo Wiring Systems, Ltd. att denna typ av radioustrustning K68PB/K52RA överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Polish]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego K68PB/K52RA jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Hungarian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. igazolja, hogy a K68PB/K52RA típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Slovak]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu K68PB/K52RA je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Slovenian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. potrjuje, da je tip radijske opreme K68PB/K52RA skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Estonian]	Käesolevaga deklareerin Sumitomo Wiring Systems, Ltd., et käesolev raadioseadme tüüp K68PB/K52RA vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. Koopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmistes kohtades. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kätesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Latvian]	Ar šo Sumitomo Wiring Systems, Ltd. deklarā, ka radioiekārta K68PB/K52RA atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā internetā vietnē: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Lithuanian]	Aš, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., patvirtinu, kad radio įrenginio tipas K68PB/K52RA atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo internetu adresu: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Romanian]	Prin prezenta, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. declară că tipul de echipament radio K68PB/K52RA este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Croatian]	Sumitomo Wiring Systems, Ltd. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa K68PB/K52RA u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Icelandic]	Hér, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., lýsir yfir að radióbúnaður tegund K68PB/K52RA er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. The fullur texti af ESB-samræmisýrslýsing er í boði á eftirfarandi veffangi: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Norwegian]	Herved Sumitomo Wiring Systems, Ltd. erklærer at radioutstyr type K68PB/K52RA er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Macedonian]	Со ова, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. изјавува дека типот на радио опрема K68PB/K52RA е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целосниот текст на декларацијата на ЕУ за соодобаност е достапен на следниот Постојано интернет адреса: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Turkish]	Bu vesile ile, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. radio cihazını tipi K68PB/K52RA Direktifi 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate
[Cmogorski jezik]	Ovime, Sumitomo Wiring Systems, Ltd. izjavljuje da je taj tip radio oprema K68PB/K52RA u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: http://www.sws.co.jp/en/product/document/certificate



R68P0: frequency band(s) in which the radio equipment operates; 433.32MHz
R53R0: maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.002W/1m@3m

P74P0: frequency band(s) in which the radio equipment operates; 125kHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 66.2dBuV/m@10m

[English]	Hereby, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declares that the radio equipment type R68P0/R53R0/P74P0 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Dutch]	Hierbij verklaart ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dat het type radioapparatuur R68P0/R53R0/P74P0 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[German]	Hiermit erklärt ALPS ELECTRIC CO., LTD., dass der FunkanlagenTyp R68P0/R53R0/P74P0 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätsklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[French]	Le soussigné, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type R68P0/R53R0/P74P0 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Spanish]	Por la presente, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declara que el tipo de equipo radioeléctrico R68P0/R53R0/P74P0 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Bulgarian]	Съобщавам, че този тип радиосъоръжение R68P0/R53R0/P74P0 е в съответствие с Директивата 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Greek]	Με την παρούσα ο/η ALPS ELECTRIC CO.,LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός R68P0/R53R0/P74P0 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Czech]	Tímto ALPS ELECTRIC CO.,LTD., prohlašuje, že typ rádiového zařízení R68P0/R53R0/P74P0 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplně znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Danish]	Herved erklærer ALPS ELECTRIC CO.,LTD., at radiosystemtypen R68P0/R53R0/P74P0 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringen fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Italian]	Il fabbricante, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio R68P0/R53R0/P74P0 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declara que o presente tipo de equipamento de rádio R68P0/R53R0/P74P0 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Finnish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., vakuuttaa, että radiolaitetyyppi R68P0/R53R0/P74P0 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vastavuuslupauslausuvakausuuden täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Swedish]	Härmed förklarar ALPS ELECTRIC CO.,LTD., att denna typ av radioutrustning R68P0/R53R0/P74P0 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förskriften om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Polish]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego R68P0/R53R0/P74P0 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Hungarian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., igazolja, hogy a R68P0/R53R0/P74P0 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövegére elérhető a következő internetes címen: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Slovak]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu R68P0/R53R0/P74P0 je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Slovenian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., potrjuje, da je tip radijske opreme R68P0/R53R0/P74P0 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Estonian]	Käesolevaga deklareerin ALPS ELECTRIC CO.,LTD., et käesolev radioseadme tüüp R68P0/R53R0/P74P0 vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. Kõopia vastavusdeklaratsioon on saadaval järgmistel kohtadel. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Latvian]	Ar šo ALPS ELECTRIC CO.,LTD., deklarē, ka radioiekārtā R68P0/R53R0/P74P0 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Lithuanian]	Šis ALPS ELECTRIC CO.,LTD., patvirtina, kad radijo įrenginys tipo R68P0/R53R0/P74P0 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas priimanas šio interneto adresu: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Romanian]	Prin prezenta, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., declară că tipul de echipament radio R68P0/R53R0/P74P0 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Croatian]	ALPS ELECTRIC CO.,LTD., ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa R68P0/R53R0/P74P0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Icelandic]	Hér, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., lýsir yfir að radióbúnaður tegund R68P0/R53R0/P74P0 er í samræmi við lískipun 2014/53/ES. The fullur text af ESB-samræmisfrýsning er í boði á eftirfarandi veffang: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Norwegian]	Herved erklærer ALPS ELECTRIC CO.,LTD., at radiosystemet R68P0/R53R0/P74P0 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæring er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Macedonian]	Со ова, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., изјавува дека типот на радио опрема R68P0/R53R0/P74P0 е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целоносниот текст на декларацијата на ЕУ за соодобаност е достапен на следниот Постојано интернет адреса: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Turkish]	Bu vesile ile, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., radyo cihazları tip R68P0/R53R0/P74P0 Direktif 2014/53/AB ile uyumlu olduğunu beyan eder. AB uyumu beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinden edinilebilir: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html
[Croatian]	Ovimе, ALPS ELECTRIC CO.,LTD., izjavljuјe da je taj tip radio oprema R68P0/R53R0/P74P0 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Tekst deklaracije EU o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.alps.com/products/e/eire_list.html

CAUTION: Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.
CAUTION: Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.



This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.

WARNING

Do not ingest the battery. Chemical Burn Hazard (The remote control supplied with) This product contains a combination cell battery.

If the combination cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
Keep new and used batteries away from children. If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.



CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.
CAUTION - Do not expose to excessive heat such as sunlight, fire or the like.
CAUTION - Dispose of used batteries according to the instructions.



CalsonicKansei Corp.
2-1917, Nishin-cho, Kita-ku, Suitama-shi, Suitama-ken, 331-8501, Japan
Phone : +81-48-660-2111

[English]	Herby, Calsonic Kansei Corp., declares that the radio equipment type K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Dutch]	Herby verklaart n. Calsonic Kansei Corp., dat het type radioapparaat K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[German]	Herby erklrt Calsonic Kansei Corp., dass der Funkanlagenotyp K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollstndige Text der EU-Konformittskrung ist unter der folgenden Internetadresse verfgbar: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[French]	Le soussign, Calsonic Kansei Corp., dclare que l'quipement radiolectrique du type K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 est conforme  la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la dclaration UE de conformit est disponible  l'adresse internet suivante: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Spanish]	Por lo presente, Calsonic Kansei Corp., declara que el tipo de equipo radioelctrico K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaracin UE de conformidad est disponible en la direccin Internet siguiente: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Bulgarian]	С това изявление Calsonic Kansei Corp., заявява, че типът на радиоеквипмента K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Czech]	Mi my prohlasujeme, ze typ radiovyho zarizeni K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 splnuje my obnove 2014/53/EU. Text celistvho prohlseni o shod je dostupn na tto internetov adrese: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Czech]	Uvm, ze EU prohlsen o shod je k dispozici na tto internetov adrese: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Danish]	Hermed erklrer Calsonic Kansei Corp., at radioudrustningen K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklringen flde tekst kan findes p flgende internetadresse: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Italian]	PAI fabbricante, Calsonic Kansei Corp., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4  conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformit  disponibile  seguente indirizzo Internet: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Portuguese]	O tlo integral da declarao de conformidade est disponvel no seguinte endereo de Internet: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Finnish]	Calsonic Kansei Corp., vakuuttaa, ett radioalaitteen tyyppi K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 on direktiiv 2014/53/EU mukainen. EU-vastavuorokirjeen suomenkielisen tekstin on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Swedish]	Hermed frklarar Calsonic Kansei Corp., att denna typ av radioutrustning K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 overensstmmar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstndiga texten till EU-frklaringen om overensstmmelse finns p fljande webbadress: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Polish]	Calsonic Kansei Corp., niniejszym oswiadcza, ze typ urzdzenia radiowego K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 jest zgodny z dyrektyw 2014/53/UE. Penny tekst deklaracji zgodnoci EU jest dostpny pod nastpujcym adresem internetowym: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Hungarian]	Calsonic Kansei Corp., kijelenti, hogy a K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 t�p� megfelel a 2014/53/EU ir�nyelvnek. Az EU-megfelel�s�g nyilatkozat teljes sz�veg�e el�rhet� a k�lvez�k� internetes cimen: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Slovak]	Calsonic Kansei Corp., tvrdi, vzhľadom na, že rádiové zariadenie typu K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 je v s�lade so smernicou 2014/53/EU. Upln EU vyhlsenie o zhode je k dispozici na tejto internetovej adrese: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Slovenian]	Calsonic Kansei Corp., tvrdi, da je tip radiove opreme K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Estonian]	Klevaldaja deklareerib Calsonic Kansei Corp., et klevaldus radioseadme t�pu K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 vastab direktiivi 2014/53/EU n�uetele. Koopia vastuvõetud deklaratsioon on saadaval j�rgmistel kohtadel. EU vastuvõetud deklaratsiooni t�kk tekst on k�ilevaldaja j�rgmistel internetiaadressidel: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Lithuanian]	Pa fabrikantas, Calsonic Kansei Corp., deklaruja, kad radioaparato tipas K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 atitinka Direktiv 2014/53/ES. Pilnas ES atitikimas deklaracijos teksto ir paejimo adai internete vadinamas: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Lithuanian]	AI, Calsonic Kansei Corp., patvirtina, kad radio jėginiu tipas K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 atitinka Direktiv 2014/53/ES. Visas ES atitikimas deklaracijos teksto patvirtimas t�so interneto adresu: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Romanian]	Pin prezenta, Calsonic Kansei Corp., declara c tipul de echipament radio K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 este in conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declaratiei UE de conformitate este disponibil la urmatoarea adresa internet: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Croatian]	Calsonic Kansei Corp., ovime izjavljuje da je radio oprema tipa K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetkoj adresi: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Icelandic]	Her, Calsonic Kansei Corp., v�r yfir af radioúrustunarg tegund K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 er í samr�m við Skilapung 2014/53/ES. The full text of EES-samskipting er í b�k � eflendiss vefvangi: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Norwegian]	Hermed erklrer Calsonic Kansei Corp., enklarer at radioutrust. type K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 er i s�mvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstndige teksten i EU-erklring er tilgjengelig p flgende internetadresse: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Macedonian]	Со ова, Calsonic Kansei Corp., изјавува дека типот на радио опрема K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 е соодветен со Директивата 2014/53/ЕУ. Целосниот текст на ЕС декларацијата за соодветност е достапен на следниот интернет адрес: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Turkish]	Bi vesile ile, Calsonic Kansei Corp., radyo cihazları tip K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 direktif 2014/53/AB ile uyumlu oldu�unu beyan eder. AI uyumu beyanları tam metin uygulamaları internet adreslerinde edinebilir: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/
[Czechoslovak]	Dv�m, Calsonic Kansei Corp., izjavuje da je typ radio oprema K8P2B76MCSS7L0176M06BP0RS7L1T5008761M0K68P4 u skladu s Direktivou 2014/53/EU. Text deklaracie EU o sukladnosti dostupne su na sljedećoj internet adresi: https://www.calsonickansei.com/glen/products/red-doc/

This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.					
Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power	Type	Frequency Band	Maximum radio-frequency power
SSTU	125 kHz	5.5 dBm/mW/mHz	T5000	433.92 MHz	80.0 dBm/mW/mHz
176M0	125 kHz	52.2 dBm/mW/mHz	T61M0	433.92 MHz	90.0 dBm/mW/mHz
468P0	125 kHz	44.1 dBm/mW/mHz			

WARNING	
Do not ingest the battery. Chemical Burn Hazard	
(The remote control supplied with) This product contains a combination cell battery. If the combination cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.	
Keep new and used batteries away from children.	
If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.	
If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention	

English	Hereby, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, declares that the radio equipment type Immobilizer System (IMB411-01) is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Bulgarian	Съобщавам, че MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, декларира, че този тип радиооборудване Immobilizer System (IMB411-01) е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Spanish	Por la presente, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS declara que el tipo de equipo radioeléctrico Immobilizer System (IMB411-01) es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Czech	Tímto MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS prohlašuje, že typ rádiového zařízení Immobilizer System (IMB411-01) je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplně znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Danish	Herved erklærer MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, at radioudrustningen Immobilizer System (IMB411-01) er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringen fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
German	Hiermit erklärt MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, dass der Funkanlagentyp Immobilizer System (IMB411-01) der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Estonian	Käesolevaks deklaratsioon MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, et käesolev raadiosadme tüüp Immobilizer System (IMB411-01) vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. EU vastavuse deklaratsiooni tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Greek	Με την παρούσα δήλωση συμμόρφωσης MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός Immobilizer System (IMB411-01) πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δηλώσεως συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
French	Le soussigné, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, déclare que l'équipement radioélectrique du type Immobilizer System (IMB411-01) est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Croatian	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa Immobilizer System (IMB411-01) u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sledećoj internetskoj adresi: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Italian	Il fabbricante, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio Immobilizer System (IMB411-01) è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Latvian	Ar šo MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS deklarē, ka radioiekārtu Immobilizer System (IMB411-01) atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilnā tekstā deklarācijas teksts ir pieejams šajā interneta vietnē: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Lithuanian	Šiuo MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS patvirtinu, kad radio įrenginio tipas Immobilizer System (IMB411-01) atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos teksto priėmimas šiuo interneto adresu: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Hungarian	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS igazolja, hogy a Immobilizer System (IMB411-01) típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelésről nyilatkozó teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Maltese	B'dan, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju Immobilizer System (IMB411-01) huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz ta-internet li ġej: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Dutch	Hierbij verklaar ik, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, dat het type radioapparatuur Immobilizer System (IMB411-01) conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden opgehaald op het volgende internetadres: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Polish	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego Immobilizer System (IMB411-01) jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Portuguese	O abaixo assinado MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS declara que o presente tipo de equipamento de rádio Immobilizer System (IMB411-01) está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Romanian	Prin prezenta, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS declară că tipul de echipament radio Immobilizer System (IMB411-01) este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă Internet: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Slovak	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu Immobilizer System (IMB411-01) je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplne EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Slovenian	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS potrjuje, da je tip radijske opreme Immobilizer System (IMB411-01) skladen z Direktivo 2014/53/EU. Polno besedilo izjave EU skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Finnish	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS vakuuttaa, että radiolaitetyyppi Immobilizer System (IMB411-01) on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Swedish	Härmed försäkrar MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS att denna typ av radioutrustning Immobilizer System (IMB411-01) överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Irish	Oscarthaíonn MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS leis seo, go bhfuil an cineál trealamh raidió Immobilizer System (IMB411-01) i gcomhréir le Treoir 2014/53/AE. Tá téacs iomlán den seolbhíocht comhréireachta AE ar fáil ar an seolbhíocht idirín seo a leanas: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Norwegian	Harved erklærer MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS at denne typen radioutstyr Immobilizer System (IMB411-01) er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten til EU-samsvarserklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Icelandic	Hér með lýsir, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, yfir að radióbúnaðargerðir Immobilizer System (IMB411-01) er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Allur texti ESB samræmisgefningarsinnar er í boði á eftirfarandi veffangi: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Albanian	Përmes kësaj, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, deklaron se kyji i pajisjes radio Immobilizer System (IMB411-01) është në përputhje me Direktivën 2014/53/UE. Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të BE-së disponohet në adresën e mëposhtme të internetit: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Macedonian	Со ова, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS изјавува дека типот на радио опрема Immobilizer System (IMB411-01) е во согласност со Директивата 2014/53/EV. Целосниот текст на Декларацијата на ЕУ за соодобаност е достапна на следната интернет адреса: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Српogorski jezik	Ovim, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, izjavljuje da je tip radio opreme Immobilizer System (IMB411-01) u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst deklaracije o usaglasenosti EU je dostupan na sledećoj internet adresi: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Serbian	Ovim, MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, izjavljuje da je tip radio opreme Immobilizer System (IMB411-01) u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst E2 deklaracije o usaglasenosti je dostupan na sledećoj internet adresi: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html
Turkish	Boyuklikle MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION, HIMEJI WORKS, radyo ekipmanı tipini Immobilizer System (IMB411-01) 2014/53/EU Direktifi ile uyumlu olduđunu beyan eder. AB uyukluk beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: http://www.mitsubishielectric.com/bu/automotive/doc/re.html

Frequency band(s) in which the radio equipment operates: 134.2 kHz
Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: 107 dBm/V at 10 meters

Manufacturer:  MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION,
HIMEJI WORKS
840, Chiyoda-machi, Himeji, Hyogo 670-8677, Japan



Radio Transmitter: S180052024, TIS-15 and Radio Receiver: 40398036

Manufacturer: Continental Automotive GmbH
Address: Seimenstrasse 12 D-93055 Regensburg Germany
TEL.: +49 941 790 8942 FAX.: +49 941 790 998042

[Czech]	Tímto Continental prohlašuje, že typ rádiového zařízení S180052024/TIS-15/40398036 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Danish]	Hiermed erklærer Continental, at radioudstyretstypen S180052024/TIS-15/40398036 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[German]	Hiermit erkläre Continental, dass der Funkanlagentyp S180052024/TIS-15/40398036 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://continental-homologation.com/suzuki
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Continental, et käesolev raadioseadme tüüp S180052024/TIS-15/40398036 vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://continental-homologation.com/suzuki
[English]	Hereby, Continental declares that the radio equipment type S180052024/TIS-15/40398036 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://continental-homologation.com/suzuki
[Spanish]	Por la presente, Continental declara que el tipo de equipo radioeléctrico S180052024/TIS-15/40398036 es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://continental-homologation.com/suzuki
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Continental, δηλώνει ότι ο παρόντος/οντίοντος S180052024/TIS-15/40398036 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουγη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://continental-homologation.com/suzuki
[French]	Le soussigné, Continental, déclare que l'équipement radioélectrique du type S180052024/TIS-15/40398036 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante: http://continental-homologation.com/suzuki
[Italian]	Il fabbricante, Continental, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio S180052024/TIS-15/40398036 è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Latvian]	Ar šo Continental deklarē, ka radioiekārtu S180052024/TIS-15/40398036 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://continental-homologation.com/suzuki
[Lithuanian]	AA, Continental, patvirtina, kad radio įrenginio tipas S180052024/TIS-15/40398036 atitinka Direktivą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šio interneto adresu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Continental, dat het type radioapparatuur S180052024/TIS-15/40398036 conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://continental-homologation.com/suzuki
[Maltese]	B'dan, Continental, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju S180052024/TIS-15/40398036 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li jsej: http://continental-homologation.com/suzuki
[Hungarian]	Continental igazolja, hogy a S180052024/TIS-15/40398036 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://continental-homologation.com/suzuki
[Polish]	Continental niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego S180052024/TIS-15/40398036 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://continental-homologation.com/suzuki
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Continental declara que o presente tipo de equipamento de rádio S180052024/TIS-15/40398036 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovenian]	Continental potrjuje, da je tip radijske opreme S180052024/TIS-15/40398036 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem integralnem naslovu: http://continental-homologation.com/suzuki
[Slovak]	Continental týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu S180052024/TIS-15/40398036 je v súlade so smernico 2014/53/EU. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://continental-homologation.com/suzuki
[Finnish]	Continental vakuuttaa, että radiolaitetyyppi S180052024/TIS-15/40398036 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://continental-homologation.com/suzuki
[Swedish]	Härmed försäkras Continental att denna typ av radioutrustning S180052024/TIS-15/40398036 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://continental-homologation.com/suzuki
[Icelandic]	Hér með lýsir Continental yfir því að S180052024/TIS-15/40398036 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EC. The fullur textur af ESB-samræmisyfirlýsning er í búi að eftirfarandi veflagi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Norwegian]	Continental erklærer herved at utstyret S180052024/TIS-15/40398036 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 2014/53/EU. Den fullestendende teksten i EU-deklarasjon finnes på følgende internetadresse: http://continental-homologation.com/suzuki
[Turkish]	İşbuvara Continental, S180052024/TIS-15/40398036 ile Direktif 2014/53/AB'nin uyumlu olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni, aşağıdaki internet adresinde mevcuttur: http://continental-homologation.com/suzuki
[Romanian]	Prin prezenta, Continental declară că tipul de echipamente radio S180052024/TIS-15/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki
[Bulgarian]	С настоящото Continental декларира, че този тип радиосъоръжение S180052024/TIS-15/40398036 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://continental-homologation.com/suzuki
[Croatian]	Continental ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa S180052024/TIS-15/40398036 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Crnogorski jezik]	Ovim, Continental, izjavljuje da je tip radijske opreme S180052024/TIS-15/40398036 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Kompletan tekst EU izjave o usklađenosti nalazi se na sljedećoj Internet adresi: http://continental-homologation.com/suzuki
[Macedonian]	Prin prezenta, Continental deklarira ča tipul de echipamente radio S180052024/TIS-15/40398036 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://continental-homologation.com/suzuki

CAUTION - Do not exposed to excessive heat such as sunshine, fire or the like.

S18005204 / TIS-15 : Frequency band : 433.92MHz
Maximum radio-frequency power : <10mW e.r.p

frequency band(s) in which the radio equipment operates: 433.92MHz

maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: 70dBuV/m@3m

(English)	Heavy ALPS ELECTRIC CO. LTD., declares that the radio equipment type 31782-A1/31790-A1 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU Declaration of Conformity is available at the following internet address: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(Danish)	Heavy declares that ALPS ELECTRIC CO. LTD., the full type designated 31782-A1/31790-A1, conforms to the RoHS Directive 2014/53/EU. By declaring type ALPS ELECTRIC CO. LTD. as the manufacturer, Heavy guarantees on the following internet address: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(German)	Heavy declares that ALPS ELECTRIC CO. LTD., das gesamte Typenmodell 31782-A1/31790-A1 für die Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Heavy garantiert, dass ALPS ELECTRIC CO. LTD., der Hersteller ist, auf der folgenden Internetseite verfügbar: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(French)	Heavy déclare que ALPS ELECTRIC CO. LTD., déclare que le type de matériel radio 31782-A1/31790-A1 est conforme à la Directive 2014/53/EU. Le texte intégral de la déclaration UE est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(Spanish)	Heavy declara que ALPS ELECTRIC CO. LTD., declara que el tipo de equipo radioeléctrico 31782-A1/31790-A1 es conforme con la Directiva 2014/53/EU. El texto completo de la declaración UE es disponible a la siguiente dirección Internet: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(Portuguese)	Heavy declara que ALPS ELECTRIC CO. LTD., declara que o tipo de equipamento radio 31782-A1/31790-A1 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/EU. O texto completo da declaração UE está disponível na seguinte endereço da Internet: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(Czech)	Heavy vyhlasuje, že ALPS ELECTRIC CO. LTD., vyhlasuje, že typ rádiového zařízení 31782-A1/31790-A1 je v souladu s směrnicí 2014/53/EU.
(Dutch)	Heavy verklaart dat ALPS ELECTRIC CO. LTD., verklaart dat het radio apparaat type 31782-A1/31790-A1 in overeenstemming met de Richtlijn 2014/53/EU is. Het volledige tekst van de EU-Verklaring van Conformiteit is beschikbaar op de volgende internetadres: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(Italian)	Heavy dichiara che ALPS ELECTRIC CO. LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 31782-A1/31790-A1 è conforme alla direttiva 2014/53/EU. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile a seguente indirizzo Internet: http://www.alps.com/products/eu_1802.htm
(Polish)	Ogłoszenie zgodne z dyrektywą o kompatybilności elektromagnetycznej, zgodnie z którą ALPS ELECTRIC CO. LTD. jest zgodne z dyrektywą 2014/53/EU.
(Finnish)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., vakuuttaa, että radiolaitteen tyyppi 31782-A1/31790-A1 on täsmällisesti 2014/53/EU mukainen.
(Swedish)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., uttalar att radioutrustningens typ 31782-A1/31790-A1 är i överensstämmelse med direktiv 2014/53/EU.
(Frisian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., útljút dat ALPS ELECTRIC CO. LTD., dat it radio apparat type 31782-A1/31790-A1 yn oerienstelling mei de Richtlijn 2014/53/EU.
(Frisian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., útljút dat ALPS ELECTRIC CO. LTD., dat it radio apparat type 31782-A1/31790-A1 yn oerienstelling mei de Richtlijn 2014/53/EU.
(Hungarian)	Heavy kijelenti, hogy az ALPS ELECTRIC CO. LTD., kijelenti, hogy a rádió készülék típusa 31782-A1/31790-A1 megfelel az 2014/53/EU irányelvnek.
(Slovak)	Heavy vyhlasuje, že ALPS ELECTRIC CO. LTD., vyhlasuje, že typ rádiového zariadenia 31782-A1/31790-A1 je v súlade so smernicou 2014/53/EU.
(Slovenian)	Heavy izjavlja, da ALPS ELECTRIC CO. LTD., izjavlja, da je tip radio opreme 31782-A1/31790-A1 v skladu s direktivo 2014/53/EU.
(Estonian)	Käesolevaks deklareerib ALPS ELECTRIC CO. LTD., et käesoleva deklareerimise kaudu 31782-A1/31790-A1 vastab olemasolevale 2014/53/EU. Koostööd koostab vastutavdeklaratsioon või sisetööd järgivatest koostööd.
(Lithuanian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad radijo įrenginio tipas 31782-A1/31790-A1 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
(Romanian)	Heavy declara ca ALPS ELECTRIC CO. LTD., declara ca tipul de echipament radio 31782-A1/31790-A1 este in conformitate cu Directiva 2014/53/EU.
(Croatian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., potvrđuje da je radio oprema tipa 31782-A1/31790-A1 u skladu s direktivom 2014/53/EU. Osim toga, Heavy izjavio da se u skladu s direktivom 2014/53/EU.
(Bulgarian)	Heavy заявява, че ALPS ELECTRIC CO. LTD., заявява, че типът на радио оборудването 31782-A1/31790-A1 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.
(Hungarian)	Heavy kijelenti, hogy az ALPS ELECTRIC CO. LTD., kijelenti, hogy a rádió készülék típusa 31782-A1/31790-A1 megfelel az 2014/53/EU irányelvnek.
(Slovak)	Heavy vyhlasuje, že ALPS ELECTRIC CO. LTD., vyhlasuje, že typ rádiového zariadenia 31782-A1/31790-A1 je v súlade so smernicou 2014/53/EU.
(Slovenian)	Heavy izjavlja, da ALPS ELECTRIC CO. LTD., izjavlja, da je tip radio opreme 31782-A1/31790-A1 v skladu s direktivo 2014/53/EU.
(Estonian)	Käesolevaks deklareerib ALPS ELECTRIC CO. LTD., et käesoleva deklareerimise kaudu 31782-A1/31790-A1 vastab olemasolevale 2014/53/EU. Koostööd koostab vastutavdeklaratsioon või sisetööd järgivatest koostööd.
(Lithuanian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad radijo įrenginio tipas 31782-A1/31790-A1 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
(Romanian)	Heavy declara ca ALPS ELECTRIC CO. LTD., declara ca tipul de echipament radio 31782-A1/31790-A1 este in conformitate cu Directiva 2014/53/EU.
(Croatian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., potvrđuje da je radio oprema tipa 31782-A1/31790-A1 u skladu s direktivom 2014/53/EU. Osim toga, Heavy izjavio da se u skladu s direktivom 2014/53/EU.
(Bulgarian)	Heavy заявява, че ALPS ELECTRIC CO. LTD., заявява, че типът на радио оборудването 31782-A1/31790-A1 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.
(Hungarian)	Heavy kijelenti, hogy az ALPS ELECTRIC CO. LTD., kijelenti, hogy a rádió készülék típusa 31782-A1/31790-A1 megfelel az 2014/53/EU irányelvnek.
(Slovak)	Heavy vyhlasuje, že ALPS ELECTRIC CO. LTD., vyhlasuje, že typ rádiového zariadenia 31782-A1/31790-A1 je v súlade so smernicou 2014/53/EU.
(Slovenian)	Heavy izjavlja, da ALPS ELECTRIC CO. LTD., izjavlja, da je tip radio opreme 31782-A1/31790-A1 v skladu s direktivo 2014/53/EU.
(Estonian)	Käesolevaks deklareerib ALPS ELECTRIC CO. LTD., et käesoleva deklareerimise kaudu 31782-A1/31790-A1 vastab olemasolevale 2014/53/EU. Koostööd koostab vastutavdeklaratsioon või sisetööd järgivatest koostööd.
(Lithuanian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad radijo įrenginio tipas 31782-A1/31790-A1 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
(Romanian)	Heavy declara ca ALPS ELECTRIC CO. LTD., declara ca tipul de echipament radio 31782-A1/31790-A1 este in conformitate cu Directiva 2014/53/EU.
(Croatian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., potvrđuje da je radio oprema tipa 31782-A1/31790-A1 u skladu s direktivom 2014/53/EU. Osim toga, Heavy izjavio da se u skladu s direktivom 2014/53/EU.
(Bulgarian)	Heavy заявява, че ALPS ELECTRIC CO. LTD., заявява, че типът на радио оборудването 31782-A1/31790-A1 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.
(Hungarian)	Heavy kijelenti, hogy az ALPS ELECTRIC CO. LTD., kijelenti, hogy a rádió készülék típusa 31782-A1/31790-A1 megfelel az 2014/53/EU irányelvnek.
(Slovak)	Heavy vyhlasuje, že ALPS ELECTRIC CO. LTD., vyhlasuje, že typ rádiového zariadenia 31782-A1/31790-A1 je v súlade so smernicou 2014/53/EU.
(Slovenian)	Heavy izjavlja, da ALPS ELECTRIC CO. LTD., izjavlja, da je tip radio opreme 31782-A1/31790-A1 v skladu s direktivo 2014/53/EU.
(Estonian)	Käesolevaks deklareerib ALPS ELECTRIC CO. LTD., et käesoleva deklareerimise kaudu 31782-A1/31790-A1 vastab olemasolevale 2014/53/EU. Koostööd koostab vastutavdeklaratsioon või sisetööd järgivatest koostööd.
(Lithuanian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad ALPS ELECTRIC CO. LTD., patvirtina, kad radijo įrenginio tipas 31782-A1/31790-A1 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.
(Romanian)	Heavy declara ca ALPS ELECTRIC CO. LTD., declara ca tipul de echipament radio 31782-A1/31790-A1 este in conformitate cu Directiva 2014/53/EU.
(Croatian)	ALPS ELECTRIC CO. LTD., potvrđuje da je radio oprema tipa 31782-A1/31790-A1 u skladu s direktivom 2014/53/EU. Osim toga, Heavy izjavio da se u skladu s direktivom 2014/53/EU.
(Bulgarian)	Heavy заявява

CAUTION - Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. Replace only with the same or equivalent type.

WARNING

Do not ingest the battery. Chemical Burn Hazard

(The remote control supplied with) This product contains a coin/button cell battery

Keep new and used batteries away from children.

If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children. If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.



This symbol is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the appliance.



Fujitsu Ten Limited
2-28, Goshō-dori 1-chōme, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510 Japan
Tel: +81 78-671-5081 Fax: +81 78-671-5325



frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402 – 2480 MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.5 mW e.i.r.p.

[English]	Hereby, FUJITSU TEN LIMITED declares that the radio equipment type FT0086A is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Dutch]	Hierbij verklaart ik, FUJITSU TEN LIMITED, dat het type radioapparaat FT0086A conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[German]	Hiermit erklärt FUJITSU TEN LIMITED, dass der Funkanlagen Typ FT0086A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[French]	Je soussigné, FUJITSU TEN LIMITED, déclare que l'équipement radioélectrique du type FT0086A est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Spanish]	Por la presente, FUJITSU TEN LIMITED declara que el tipo de equipo radioeléctrico FT0086A es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Bulgarian]	С настоящото FUJITSU TEN LIMITED декларира, че този тип радиосъоръжение FT0086A е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η FUJITSU TEN LIMITED, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός FT0086A πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Czech]	Tímto FUJITSU TEN LIMITED prohlašuje, že typ rádiového zařízení FT0086A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Danish]	Herved erklærer FUJITSU TEN LIMITED, at radioudstyretypen FT0086A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/UE. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Italian]	Il fabbricante, FUJITSU TEN LIMITED, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio FT0086A è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Portuguese]	O(s) abastecido(s) FUJITSU TEN LIMITED declara que o presente tipo de equipamento de rádio FT0086A está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Finnish]	FUJITSU TEN LIMITED vakuuttaa, että radiolaitetyyppi FT0086A on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vastavastustamuskäytökäytöksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Swedish]	Härmed försäkrar FUJITSU TEN LIMITED att denna typ av radioutrustning FT0086A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Polish]	FUJITSU TEN LIMITED niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego FT0086A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Hungarian]	FUJITSU TEN LIMITED igazolja, hogy a FT0086A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következők internetes címen: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Slovak]	FUJITSU TEN LIMITED týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu FT0086A je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Slovenian]	FUJITSU TEN LIMITED potrjuje, da je tip radijske opreme FT0086A skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib FUJITSU TEN LIMITED, et käesolev raadioseadme tüüp FT0086A vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. EU vastavastustamuseksiteatuse täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Latvian]	Ar šo FUJITSU TEN LIMITED deklarē, ka radioiekārtā FT0086A atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Lithuanian]	Aš, FUJITSU TEN LIMITED, patvirtinu, kad radijo įrenginys tipo FT0086A atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Romanian]	Prin prezenta, FUJITSU TEN LIMITED declară că tipul de echipamente radio FT0086A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Croatian]	FUJITSU TEN LIMITED ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa FT0086A u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Icelandic]	Hér með, lýsir FUJITSU TEN LIMITED því yfir að gerð útværpsúnaðarins FT0086A samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisfyrirsagnarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Norwegian]	FUJITSU TEN LIMITED erklærer herved at radioudstyretypen FT0086A er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Macedonian]	Со ова, FUJITSU TEN LIMITED изјавува дека радио опремата од типот FT0086A е во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целот текст на ЕУ изјавата за сообразност е достапен на следната интернет адреса: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Turkish]	FUJITSU TEN LIMITED, FT0086A türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uyumluluk beyanının tam metnini aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/
[Crmogorski jezik]	Ovim, FUJITSU TEN LIMITED izjavljuje da je tip radio opreme FT0086A u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o uskladenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.fujitsu-ten.com/support/regulation/eu_doc/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonohe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 1.01 mW



[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaart K, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der Funkanlagenotyp CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Tímto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Herved erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrstypen CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(s) abaixo assinado(s) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation igazolja, hogy a CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerin Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārtā CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Šīs ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Atš, Panasonic Corporation, patvirtina, kad radijo įrenginio tipas CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, lýsir Panasonic Corporation yfir því að gerð útlagsbúnaðarins CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisýrðingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioudstyrstypen CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека овајо опремата од типот CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT е во согласност со Директивата 2014/53/ЕУ. Целотот текст на ЕУ изјавата за соодобност е достапен на следната интернет адреса: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	AB uygunluk beyanının tam metnini aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Cmrogarski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-J206F0JT,CQ-J206F1JT,CQ-J246F0JT,CQ-J246F1JT u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj Internet adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel:+81 50-3689-7126 Fax:+81 45-931-0806

frequency band(s) in which the radio equipment operates; 2402-2480MHz
maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates; 0.618 mW



[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaart ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparaat CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erkläre Panasonic Corporation, dass der Funkanlagenotyp CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE est conforme à la directive 2014/53/EU. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ βρίσκεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Upínám zněni EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Hiermed erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyretypen CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	I fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio: CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-välikäyttämismääräyksen mukautetun täsmennetyn tekstin on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed förklarar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förskriften om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzeń radiowych CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation kijelenti, hogy a CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Upíné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerib Panasonic Corporation, et käesolev raadiosadme tüüp CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE vastab direktiivi 2014/53/UE nõuetele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kätesaadaval järgmisel internetiaadressil: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarā, ka radioiekārtu CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Šiuo Panasonic Corporation, patvirtinu, kad radijo įrenginio tipas CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos teksto priėmimas šiuo interneto adresu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o usklađenosti dostupan je na sledećoj internetnoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, þýsir Panasonic Corporation því yfir að þessi útroðsbúnaðinn CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE samræmist tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisýrflýsingarinnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioutstyretypen CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека радио опремата од типот CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE е во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целовит текст на EU изјавата за соодобаност е достапен на следната интернет адреса: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation, bu şekilde, CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE türü telsiz ekipmanının 2014/53/EU Direktifine uygun olduğunu beyan etmektedir. AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir: http://www.ptc.panasonic.eu/
[C'mogorski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-J293F0TT,CQ-J293F2TT,CQ-J293F4TT,CQ-J293F6TT,CQ-J204F0AE,CQ-J204F1AE,CQ-CZ36E1AE,CQ-CZ36E3AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/

Panasonic

Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems company
4261 Ikonohe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
Tel: +81 50-3689-7126 Fax: +81 45-931-0806



[English]	Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Panasonic Corporation, dat het type radioapparatuur CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: http://www.ptc.panasonic.eu/
[German]	Hiermit erklärt Panasonic Corporation, dass der Funkanlagenotyp CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://www.ptc.panasonic.eu/
[French]	Le soussigné, Panasonic Corporation, déclare que l'équipement radioélectrique du type CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Spanish]	Por la presente, Panasonic Corporation declara que el tipo de equipo radioeléctrico CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Bulgarian]	С настоящото Panasonic Corporation декларира, че този тип радиосъоръжение CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE е в съответствие с Директива 2014/53/ЕО. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Panasonic Corporation, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Czech]	Titulto Panasonic Corporation prohlašuje, že typ rádiového zařízení CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Danish]	Herved erklærer Panasonic Corporation, at radioudstyrtypen CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Italian]	Il fabbricante, Panasonic Corporation, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Portuguese]	O(s) abaixo assinado(s) Panasonic Corporation declara que o presente tipo de equipamento de rádio CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Finnish]	Panasonic Corporation vakuuttaa, että radiolaitetyyppi CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Swedish]	Härmed försäkrar Panasonic Corporation att denna typ av radioutrustning CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Polish]	Panasonic Corporation niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Hungarian]	Panasonic Corporation kijelenti, hogy a CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovak]	Panasonic Corporation týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE je v súlade so smernicou 2014/53/EU. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Slovenian]	Panasonic Corporation potrjuje, da je tip radijske opreme CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Estonian]	Käesolevaga deklareerin Panasonic Corporation, et käesolev raadioseadme tüüp CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE vastab direktiivi 2014/53/EEL nõuetele. EU vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Latvian]	Ar šo Panasonic Corporation deklarē, ka radioiekārtas CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Lithuanian]	Ar šia Panasonic Corporation patvirtina, kad radijo įrenginio tipas CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Romanian]	Prin prezenta, Panasonic Corporation declară că tipul de echipamente radio CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Croatian]	Panasonic Corporation ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetnoj adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Icelandic]	Hér með, lýsir Panasonic Corporation yfir þá vör gerð útvarpsbúnaðarins CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE samræmt tilskipun 2014/53/EU. Allur texti ESB-samræmisýrýfingarginnar er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Norwegian]	Panasonic Corporation erklærer herved at radioustyrtypen CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-erklæringen er tilgjengelig på følgende internetadresse: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Macedonian]	Со ова, Panasonic Corporation изјавува дека радио опремата од типот CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE е во согласност со Директивата 2014/53/EU. Целнокт текст на ЕУ изјавата за соодобност е достапен на следната интернет адреса: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Turkish]	Panasonic Corporation beyanının tam metnini aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz: http://www.ptc.panasonic.eu/
[Cmogorski jezik]	Ovim, Panasonic Corporation izjavljuje da je tip radio opreme CQ-J293F11T,CQ-J293F31T,CQ-J293F5T1,CQ-J293F7T1,CQ-CZ36E0AE,CQ-CZ36E2AE u skladu sa Direktivom 2014/53/EU. Cjelokupan tekst EU deklaracije o usklađenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi: http://www.ptc.panasonic.eu/



Robert Bosch Car Multimedia GmbH
Robert-Bosch-Str.200,31139 Hildesheim



BOSCH

Frequency band: 2400MHz-2480MHz
Radiated power [EIRP]: Bluetooth < 10mW

[English]	Hereby, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declares that the radio equipment type "52R0" is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: www.suzuki-slda.com
[Dutch]	Hierbij verklaar ik, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dat het type radioapparatuur "52R0" conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: www.suzuki-slda.com
[German]	Hiermit erklärt Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dass der Funkanlagentyp „52R0“ der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: www.suzuki-slda.com .
[French]	Le soussigné, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, déclare que l'équipement radioélectrique du type « 52R0 » est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: www.suzuki-slda.com
[Spanish]	Por la presente, Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico "52R0" es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: www.suzuki-slda.com
[Greek]	Με την παρούσα ο/η Robert Bosch Car Multimedia GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός "52R0" πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: www.suzuki-slda.com
[Czech]	Tímto Robert Bosch Car Multimedia GmbH prohlašuje, že typ rádiového zařízení „52R0“ je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: www.suzuki-slda.com
[Danish]	Hermed erklærer Robert Bosch Car Multimedia GmbH, at radioudstyrstypen "52R0" er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: www.suzuki-slda.com
[Italian]	Il fabbricante, Robert Bosch Car Multimedia GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio "52R0" è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: www.suzuki-slda.com
[Portuguese]	O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch Car Multimedia GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio "52R0" está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: www.suzuki-slda.com
[Finnish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyypin "52R0" on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: www.suzuki-slda.com
[Swedish]	Härmed försäkrar Robert Bosch Car Multimedia GmbH att denna typ av radioutrustning "52R0" överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: www.suzuki-slda.com
[Polish]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego "52R0" jest zgodny z dyrektywą 2014/53/EU. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: www.suzuki-slda.com
[Norwegian]	Robert Bosch Car Multimedia GmbH erklærer herved at radioutstyret av typen «52R0» samsvarer med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten for EU-samsvarserklæringen er tilgjengelig på nettstedet: www.suzuki-slda.com
[Russian]	Сим Robert Bosch Car Multimedia GmbH заявляет, что тип радиооборудования «52R0» соответствует положениям Директивы 2014/53/ЕС. Полный текст Декларации о соответствии требованиям ЕС доступен на веб-сайте: www.suzuki-slda.com

EU Declaration of Conformity (Doc)

1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:

Company name:	Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR
Postal address:	PO Box 1661
Postcode / City:	71226, Leonberg
Telephone number:	+49 7141/811-0
E-Mail address:	IT.A.BoschRadar@de.bosch.com

2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):

Apparatus model/Product:	MRRevo14F automotive radar sensor
Type:	Motion Detector for TTT application
Batch:	N/A
Serial number:	R88-65818.05.1604394312

3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

4. Object of the declaration (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name:	MRRevo14F
Product description:	Mid-range radar sensor
Hardware version:	V3.1
Software version:	I3.3

5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

RE-D Directive 2014/53/EU	...
Other Union harmonisation legislation where applicable...	...

6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:

Art 3.1a: Health of persons and animals	EN 62311
Art 3.1a: Safety	IEC 62368-1:2014 (2nd Edition) + Cor.1: 2015 + Cor.2:2015
	EN62368-1: 2014 + AC: 2015
Art 3.1b: EMC	ETSI EN 301 489-1 V2.1.1, ETSI EN 301 489-3 V1.6.1
	ETSI EN 301 489-51 V1.1.1
Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum	DRAFT ETSI EN 301 091-1 V2.1.0
	DRAFT ETSI EN 303 396 V1.1.0

7. Where applicable, the notified body ... (name, number)...performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate: ...:

Name: CTC Advanced GmbH	4 digit notified body number: 0682
Reference number of the certificate of notified body: T817765E-01-TEC	

8. Additional information:

Signed for and on behalf of: Leonberg, Germany	2017-05-23	Katrina Velken CC-DA/ECR Engineering Components Radar
Place of issue	Date of issue	Name, function, signature


2017-05-23
KATRINA VELKEN
CC-DA/ECR Engineering Components Radar

Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSSERKLÄRUNG (1) / (BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΟΣΗΣ ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ (1) / (DA) EU-ØVERENSSTEMMELSEERKLÆRING (1) / (ET) EU VASTAVUSDEKLARATSIOON (1) / (FI) EU-VASTAVUUSMUKAISUUSVAKUUTUS (1) / (FR) DECLARATION UE DE CONFORMITÉ (1) / (HU) (1) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLĀCIJA (1) / (LT) ES ATITIKTIES DEKLARACIJA (1) / (MT) DIKKJARAZZJONI TA' KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE (1) / (PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHLÁSENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative: / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten: / (BG) Име и адрес на производителя или на неговия упълномощен представител: / (HR) Име i adresa proizvođača ili njegovog ovlaštenog zastupnika: / (EL) Όνομα και διεύθυνση του κατασκευαστή ή του εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου του: / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zplnomocněného zástupce: / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bemyndigede repræsentant: / (ET) Tootja või tema volitatud esindaja nimi ja aadress: / (FI) Valmistajan tai sen valtuutetun edustajan nimi ja osoite: / (FR) Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire: / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe: / (IT) Nome e indirizzo del fabbricante o del suo rappresentante autorizzato: / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāvja vārds, uzvārds/nosaukums un adrese: / (LT) Gamintojo arba jo įgaliojoto atstovo pavadinimas ir adresas: / (MT) L-isem u l-indirizz tal-manifattur jew tar-rappreżentant awtorizzat tiegħu: / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde: / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela: / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário: / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat: / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho zplnomocneného zástupcu: / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovga pooblaščenega zastopnika: / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado: / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant:

2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number): / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer): / (BG) Радиосъоръжение (номер на продукта, тип, партиден или серийен номер): / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj): / (EL) Ραδιοεξοπλισμός (ηποτόν, τύπος, αριθμός, παρτίδας ή σειράς αριθμός): / (CS) Rádiove zařízení (číslo výrobku, typu či série nebo sériové číslo): / (DA) Radioudrust (produkt-, parti-, type- eller serienummer): / (ET) Radiosead (toode, tüüp, partii- või seeriainumber): / (FI) Radiolaitte (tuote-, tyyppi-, erä- tai sarjanumero): / (FR) Équipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série): / (HU) Rádióberendezés (termék-, típus-, tétel- vagy sorozatszám): / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie): / (LV) Radioiekārtā (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs): / (LT) Radijo įrenginys (gaminio, partijos, tipo ar serijos numeris): / (MT) It-tagħmir tar-radju (numru tal-prodott, tal-lott, tat-tip jew tas-serje): / (NL) Radioapparatuur (product-, type-, partij- of serienummer): / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii): / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série): / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie): / (SK) Rádiove zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo): / (SL) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka): / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie): / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partieller serienummer):

3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. / (BG) Настоящата декларация за съответствие е издадена на отговорността на производителя: / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač. / (EL) Η παρούσα δήλωση συμμόρφωσης εκδίδεται με αποκλειστική ευθύνη του κατασκευαστή. / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce. / (DA) Denne overensstemmelseerklæring udstedes på fabrikantens ansvar. / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on välja antud tootja ainuvastutuseel. / (FI) Tämä vastavustunnausvakuutus on annettu valmistajan yksinomaisella vastuulla. / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant: / (HU) Ezt a megfelelőségi nyilatkozatot a gyártó kizárólagos felelősége mellett adja ki: / (IT) La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante: / (LV) Šī atbilstības deklarācija ir izdota vienīgi uz šāda ražotāja atbildību. / (LT) Ši atitikties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybe. / (MT) Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tnihaq taht ir-responsabbiltà unika tal-manifattur. / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant. / (PL) Niniejszą deklarację zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta. / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante. / (RO) Prezenta declarație de conformitate este emisă pe răspunderea exclusivă a producătorului. / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu. / (SL) Za izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno proizvajalec. / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante. / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

4. **(EN) Object of the declaration (identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment) : / (DE) Gegenstand der Erklärung (Bezeichnung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann erforderlichenfalls eine hinreichend deutliche farbige Abbildung enthalten, auf der die Funkanlage erkennbar ist) : / (BG) Предмет на декларацията (идентификация на радиосъоръжението, позволяваща проследяването му, тя може да включва достатъчно ясно цветно изображение, когато това е необходимо за целите на идентификацията на радиосъоръжението) : / (HR) Predmet izjave identifikacije radijske opreme koji omogućuje njezinu sledivost; može prema potrebi obuhvatiti dovoljno jasnu sliku u boji koja omogućuje identifikaciju radijske opreme) : / (EL) Αντικείμενο της δήλωσης (ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού που καθόλου δύναται την ιχνολογία). Μπορεί να περιλαμβάνει εικόνα επαρκούς ευκρίνοσης, όταν αυτή είναι απαραίτητη για την ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού) : / (CS) Předmět prohlášení (identifikace rádiového zařízení; umožňující je zpětně vysledovat. Může zahrnovat dostatečně zřetelné barevné vyobrazení, pokud je to k identifikaci rádiového zařízení nutné) : / (DA) Erklæringens genstand (identifikation af radioudstyret, så det kan spores; det kan vedlægges et farvet billede, der er tilstrækkeligt klart, hvis det er nødvendigt for identifikation af radioudstyret) : / (ET) Deklaratīvu toode (radioseadme nāraiatums, mis võimaldab toode jälgida, lisada võib ka piisavalt selge värviline kujutis, kui see on vajalik radioseadme identitseerimiseks) : / (FI) Välikuutuksen kohde (jäljettävyyden mahdollistava radiolaitteen tunnistus; siihen voidaan sisällyttää tarvittaessa riittävä värillä värikuva radiolaitteen tunnistamista varten) : / (FR) Objet de la déclaration (identification de l'équipement radioélectrique permettant sa traçabilité; au besoin, une image couleur suffisamment claire peut être jointe pour permettre l'identification de l'équipement radioélectrique) : / (HU) A nyilatkozat tárgya (a rádióberendezés azonosítása a nyomkövethetőség biztosítása; adott esetben megfelelő élességű színes képet is tartalmazhat, amennyiben ez a rádióberendezés azonosításához szükséges) : / (IT) Oggetto della dichiarazione (identificazione dell'apparecchiatura radio che ne consenta la tracciabilità. Essa può comprendere un'immagine a colori sufficientemente chiara se necessario per l'identificazione dell'apparecchiatura radio) : / (LV) Deklarācijas priekšmets (radioiekārtas identifikācija, kas nodrošina tās izsekjamību; vajadzības gadījumā tajā var iekļaut pietiekami skaidru krāsā fotogrāfiju, ja tas nepieciešams radioiekārtas identifikācijai) : / (LT) Deklaracijos objektas (radio įrenginio identifikacinei duomenys, pagal kuriuos ji galima atsekti; gali būti pateikiamas spalvotas atvaizdas, pakankamai aiškus, kad prireikus prireikus radio įrenginį būtų galima identifikuoti) : / (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni (l-identifikazzjoni ta' tagħmir tar-radju li tippermetti l-i-traccjabbiltà, din tista' tinkludi immagini bil-kulur ta' ċarezza suffiċjenti meta tkun meħtieġha għall-identifikazzjoni ta' tagħmir tar-radju) : / (NL) Voorwerp van de verklaring (identificatie van de radioapparatuur waarmee deze traceerbaar is; wanneer dat voor de identificatie van de radioapparatuur noodzakelijk is, mag een voldoende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd) : / (PL) Przedmiot deklaracji (identyfikacja urządzenia radiowego umożliwiający jego identyfikowalność; może zawierać obraz barwny wystarczająco wyraźny, kiedy konieczne jest zidentyfikowanie urządzenia radiowego) : / (PT) Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastrear-lo; pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficientemente clara para permitir identificar o equipamento de rádio) : / (RO) Obiectul declarației (identificare a echipamentelor radio permițând trasabilitatea; poate include o imagine color suficient de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio) : / (SK) Predmet vyhlásenia (identifikácia rádiového zariadenia umožňujúca vysledovateľnosť. V prípade potreby môže obsahovať dostatočne zrozumiteľný farebný obrázok, ktorý umožní jeho identifikáciu rádiového zariadenia) : / (SL) Predmet izjave (identifikacija radijske opreme, ki omogoča sledljivost; po potrebi lahko vključuje dovolj jasno barvno sliko, ki omogoča identifikacijo radijske opreme) : / (ES) Objeto de la declaración (identificación del equipo radioeléctrico que permita la trazabilidad; puede incluir, cuando sea necesario, una imagen en color de claridad suficiente para la identificación del equipo radioeléctrico) : / (SV) Föremål för försäkran (identificera radioutrustningen så att den kan spåras; den kan innehålla en färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen) :**

5. **(EN) The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation, Directive 2014/53/EU. Other Union harmonisation legislation where applicable : / (DE) Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsgesetzvorschriften der Union. Richtlinie 2014/53/EU, gegebenenfalls weitere Harmonisierungsgesetzvorschriften der Union : / (BG) Предметът на декларацията, описан по-горе, отговаря на съответното законодателство на Съюза за хармонизация. Директива 2014/53/ЕС, друго законодателство на Съюза за хармонизация, когато е приложимо : / (HR) Prethodno opisani predmeti izjave u skladu je s relevantnim zakonodavstvom Unije o usklađivanju. Direkticom 2014/53/EU, drugim zakonodavstvom Unije o usklađivanju prema potrebi : / (EL) Ο οστος, της δήλωσης, που περιγράφεται παραπάνω είναι σύμφωνα, προς τη σχετική ενωσιακή νομοθεσία εναρμόνισης. Οδηγία 2014/53/ΕΕ. Άλλη ενωσιακή νομοθεσία εναρμόνισης, κατά περίπτωση : / (CS) Výše popsaný předmět prohlášení je ve shodě s příslušným harmonizačním právním předpisem Unie. Směrnice 2014/53/EU v náležitých případech další harmonizační právní předpisy Unie : / (DA) Genstanden for erklæringen, som beskrevet ovenfor, er i overensstemmelse med den relevante EU-harmoniseringslovgivning. Direktiv 2014/53/EU. Eventuelt anden EU-harmoniseringslovgivning : / (ET) Ütlakirjeldatav deklaratsiooni toode on kooskõlas asjakohaste liidu ühtlustamisõigusaktidega. Direktiiv 2014/53/EU, Muud liidu ühtlustamisõigusaktid (vajaduse korral) : / (FI) Edellä kuvattu välikuutuksen kohde on asiaa koskevan unionin yhdenmukaistamislainsäädännön vaatimusten mukainen. Direktiivi 2014/53/EU. Muu unionin yhdenmukaistamislainsäädös (tarvituksen mukaan) : / (FR) L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable. Directive 2014/53/UE. Autres législations d'harmonisation de l'Union, s'il y a lieu : / (HU) A fent ismertetett nyilatkozat tárgya megfelel a vonatkozó uniós harmonizációs jogszabályoknak. a 2014/53/EU irányelv, adott esetben egyéb uniós harmonizációs jogszabály. : / (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione. Direttiva 2014/53/UE. Se del caso, altre normative di armonizzazione dell'Unione : / (LV) Iepriekš**

aparatiskais deklarācijas priekšmets atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam; Direktīva 2014/53/ES, Citam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja piemērojams / (LT) Pirmāun aprašās deklarācijas objekts attinās sīksums L dermausius Sājungs tieses aktus; Direktīva 2014/53/ES; kitus dermausius Sājungs tieses aktus, ja tie saistīti ar / (MT) L ghan tal-diklarijānos deskript hawn fuq hawna konformi mal-legižlazzjoni tal- armonizazzjoni rilevanti tal-Unjoni; Id-Direttiva 2014/53/UE, Legižlazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unjoni meta tkun applikabili / (NU) Her hierboven beschreiben voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de desbetreffende harmonisatiewetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/UE, andere harmonisatiewetgeving van de Unie, indien van toepassing. / (PL) Wymieniono powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z zadożytnymi wymaganiami unijnego prawodawstwa harmonizacyjnego; dyrektywa 2014/53/UE, innymi unijnym prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach. / (PT) O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE. Outra legislação de harmonização da União, se aplicável. / (RO) Obiectul declarației descris mai sus este în conformitate cu legislația relevantă de armonizare a Uniunii; Directiva 2014/53/UE. După caz, alte acte din legislația de armonizare a Uniunii / (SK) Uvedený predmet hlásenia je v zhode s príslušnými harmonizačnými právnymi predpismi Unie; Smernica 2014/53/ES. Prípadne ďalšie harmonizačné právne predpisy Unie / (SL) Predmet navedene izjave je v skladu z ustreznimi zakonodajo Unije o harmonizaciji; Direktiva 2014/53/EU. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciji / (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; Directiva 2014/53/UE. Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable / (SV) Föremålet för försäkran ovan överensstämmer med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; Direktiv 2014/53/UE. Annan harmoniserad unionslagstiftning i förekommande fall

6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue: (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird: Dabei müssen die jeweilige Kennnummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden: (BG) Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствие. При позоваването трябва да се посочат техният идентификационен номер и версията им, ако е приложимо, дата на издаване: (HR) Uprućivanje na odgovarajuće usklađene norme koje se upotrebljavaju ili upućivanje na druge tehničke specifikacije u odnosu na koje se deklarira sukladnost. Uprućivanje moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datumom izdavanja: (EL) Αναφορές στα σχετικά εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται ή αναφορές στις λοιπές τεχνικές προδιαγραφές σε σχέση με τις οποίες δηλώνεται η συμμόρφωση. Οι αναφορές πρέπει να απαριθμούνται με τον αριθμό αναγνωριστικής και την έκδοση και, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δημοσίευσής τους: (CS) Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prohlašuje. Odkazy se uvedou s jejich identifikačním číslem a verzí a v příslušných případech rovněž s datem vydání: (DA) Henvisninger til de relevante anvendte harmoniserede standarder eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som der erklæres overensstemmelse med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato: (ET) Viitatus kasutatud harmoneeritud standarditele või muudele tehnilistele kirjeldustele, millele vastavust deklareeritakse. Viitetele peab lisama nende identifitseerimisnumbri ja versiooni ning vajaduse korral väljaandmise kuupäeva: (FI) Viittaus niiin asiaankuuluviin yhdenmukaistettuihin standardeihin, joilla on käytyä, tai viittaus muihin teknisiiin eritelmiin, joiden perusteella vaatamustenmukaistuvuus on annettu. Viittauksen luettelossa on mainittava niiden

tunnistenumero ja versio ja tapausken mukaan antopäivä: (FR) Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission: (HU) Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyekkel kapcsolatban megfélelősségi nyilatkozatot tettek. A hivatkozásokat az azonosító számokkal együtt és a megfelelő verzió feltüntetésével kell megadni, adott esetben a kiállítás dátumával együtt: (IT) Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate o riferimenti alle altre specifiche tecniche in relazione alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione: (LV) Atsaucus uz atzietgajiem izmantojamiem saskatnajiem standartiem vai uz citām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsaucēs jāuzskaita ar to standartiem numuriem un versijām un, ja nepieciešams, datumi: (LT) Nuorodos į susijusius taikytus darniusolius standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaruojama atitiktis. Nuorodos turi būti išvardijamos nurodant jų identifikacinius numerus, versijas ir, kai taikoma, paskelbimo datas: (MT) Ir-referenzi għall-istandards armonizzati rilevanti li ntużaw, jew ir-referenzi għall-ispeċifikazzjonijiet teknici li għadhom li s-konhom qed tiġi ddikjarata li-konformita: Ir-referenzi jridu jkunu jlekkati bin-numru tal-ispeċifikazzjoni u l-verżjoni tagħhom u, fejn applikabbli, id-data tal-ħruġ: (NL) Vermelding van de toegepaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waarop de conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moeten het identificatienummer en de versie en, in voorkomend geval, de datum van publicatie worden vermeld: (PL) Odwołania do odnoszących norm zharmonizowanych, które zastosowano, lub do innych specyfikacji technicznych, w stosunku do których deklarowana jest zgodność. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania: (PT) Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou a outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respetivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão: (RO) Trimiterea la standardele armonizate relevante folosite sau trimiterea la alte specificatii tehnice in legatura cu

care se declară conformitatea. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, după caz. / (SK) Odkazy na příslušné použité harmonizované normy alebo odkazy na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sažoda vyhlasuje. V rámci odkazov sa musí uviesť identifikačné číslo a vzťah k prípadnému vydaniu. / (SV) Slitcevanja na uprabljene harmonizirane standarde ali slitcevanja na druge tehnične specifikacije / zvezi s skladnostjo, kije p navedena v izjavi. Slitcevanja morajo biti navedena s svojio identifikacijsko številko, različico in po potrebi datumom izdaje. / (ES) Referencias a las normas armonizadas pertinentes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las cuales se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión y, en su caso, la fecha de emisión. / (SV) Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som använts eller hänvisningar till andra tekniska specifikationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hänvisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förekommande fall datum för utfärdande.

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and issued the EU-type examination certificate. / (DE) Falls zutreffend — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung) und folgende EU-Baumusterprüfbescheinigung ausgestellt: / (BG) когато е приложимо, нотифицираният орган (наименование, номер) извърши (описание на извършеното) и издаде сертификата за ЕС изследване на типа. / (HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provelo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa: / (HU) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provelo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa: / (EL) Όπου έχει εφαρμογή, ο κοινοποιημένος οργάνος (ονομασία, αριθμός) πραγματοποιεί (περιγραφή της παρέμβασης) και εκδίδει το πιστοποιητικό εξέτασης τύπου ΕΕ. / (CS) Případně: oznámený subjekt (název, číslo) provedl (popis opatření) a vydal certifikát EU přezkoušen typů: / (DA) Hvor det er relevant, det bemyndigede organ (navn, nummer) har foretaget (beskrivelse af aktiviteten) og udstedt EU-typeprøvningsattest: / (ET) Valjades korral: teavitatud asutus (nimi, number) teostas (tegevuse kirjeldus) ja andis välja EU tüübhinamiskendi: / (FI) Tapauksen mukaan ilmoitettu laitos (nimi, numero) suoritti (toimenpiteen kuvauksen) ja antoi EU-tyyppitarkastusodistuksen: / (FR) Si l y a lieu: l'organisme notifié (nom, numéro) a réalisé (description de l'intervention) et a délivré le certificat d'examen UE de type: / (HU) Az (név, szám) bejelentett szervezet adott esetben elvégzett az (a beavatkozás leírásával), és a következő EU-típusvizsgálati tanúsítványt adta ki: / (IT) Se del caso, l'organismo notificato (denominazione, numero) ha effettuato (descrizione dell'intervento) e rilasciato il certificato di esame UE del tipo: / (LV) Atieciskā gadījumā paziņotā struktūra (nosaukums, numurs) ir veikusi (darbības apraksts) un izdevusi ES tipa pārbaudes sertifikātu: / (LT) Kai taikytina, notifikuoji išstaga (pavadinimas, numeris) atliko (dalyvavimo procese aprašymas) ir išdavė ES tipo tyrimo sertifikatą: / (MT) Meta applikabbli, il-korp notifikat (l-isem, in-nimru) wettag deskizzzjonij tal-intervent u harig it-certifikat tal-leżami tat-tip tal-UE: / (NL) Indien van toepassing: Het aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-typeonderzoek afgegeven: / (PL) W stosownych przypadkach, jednostka notyfikowana (nazwa, numer) przeprowadziła (opis interwencji) i wydała certyfikat badania typu UE: / (PT) Se aplicável, o organismo notificado: (nome, número) efetuou (descrição da intervenção) e emitiu o certificado de exame UE de tipo: / (RO) Dacă caz, organismul notificat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip: / (SK) Případně: notifikovaný orgán (název, číslo) vykonal (opis zásahu) a vydal certifikát EU skúšky typu: / (SL) Po potrebi je prijavljen organ (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-pregledu tipa: / (ES) Cuando proceda, El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo: / (SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärden) och utfärdat EU-typprövningsintyg.

8. (EN) Additional information: Signed for and on behalf of: (place and date of issue): (name, function) (signature): / (DE) Zusätzliche Angaben, Unterzeichnet für und im Namen von: (Ort und Datum der Ausstellung): (Name, Funktion) (Unterschrift): / (BG) Допълнителна информация: Подписано за и от името на: (Място и дата на издаване): (Име, длъжност) (Подпис): / (HR) Dodatne informacije: Potpisano za i u ime: (Mjesto i datum izdavanja): (Ime, funkcija) (potpis): / (EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες: Υπογραφή για λογαριασμό και έ, ουλόδοτος: (τόπος και ημερομηνία έκδοσης): (όνομα, θέση) (υπογραφή): / (CS) Další informace: Podepsáno za a jménem: (místo a datum vydání): (jméno, funkce) (podpis): / (DA) Supplerende oplysninger: Underskrevet for og på vegne af: (udstedelsessted og -dato): (navn, stilling) (underskrift): / (ET) Lääteave: Alla kirjutatud (kelle poolt/imeini): (väljandamise koht ja kuupäev): (nimi, ametikoht/nimetus) (allkiri): / (FI) Lisätietoja: Suoraan puolesta allekirjoittanut: (antamispäikkä ja -päivämäärä): (nimi, tehtävä) (allekirjoitus): / (FR) Informations complémentaires: Signé par et au nom de: (lieu et date d'émission): (nom, fonction) (signature): / (HU) További információk: A nyilatkozatot a következők egyrő nevében és megbízásából írták alá: (a kiállítás helye és dátuma): (név, beosztás) (aláírás): / (IT) Informazioni supplementari: Firmato a nome e per conto di: (luogo e data del rilascio): (nome, funzione) (firma): / (LV) Papildinformācija: Parakstīts šādas personas vārdā: (izdošanas vieta un datums): (vārds, uzvārds, amats) (paraksts): / (LT) Papildoma informacija: Už ką ir kieno vardu pasirašyta: (išdavimo data ir vieta): (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas): / (MT) Informazzjoni addizzjonali: Iffirmat għal u f'isem: (post u data tal-ħruġ): (isem, funzjoni) (firma): / (NL) Aanvullende informatie: Onderkend voor een nameus: (plaats en datum van afgifte): (naam, functie) (handtekening): / (PL) Informacje dodatkowe: Podpisano w imieniu: (miejscie i data wydania): (imię i nazwisko, stanowisko) (podpis): / (PT) Informação complementar: Assinado por e em nome de: (local e data de emissão): (nome, cargo) (assinatura) (RO) Informații suplimentare: Semnat pentru și în numele: (locul și data emiterii): (numele, funcția) (semnătură): / (SK) Doplnujúce informácie: Podpísané za a v mene: (miesto a datum vydania): (meno, funkcia)(podpis): / (SV) Dodatne informacije: Podpisano za in v imenu: (Kaj i datum izdaje): (Ime, funktion) (podpis): / (ES) Información adicional: Firmado en nombre de: (lugar y fecha de expedición): (nombre, cargo) (firma): / (SV) Ytterligare information: Underskruttat för: (ort och datum): (namn, befattning) (namnteckning)



Addendum

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1661
71226, Leonberg
Tel +49 711/811-0
www.bosch.co.jp

Technical data

Product model name:	MRRevo14F
Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	32 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	27 dBm

EU Declaration of Conformity (Doc)

1. Name and address of the manufacturer or his authorised representative:

Company name:	Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR
Postal address:	PO Box 1661
Postcode / City:	71226, Leonberg
Telephone number:	+49 7141/811-0
E-Mail address:	IT.A.BoschRadar@de.bosch.com

2. Radio equipment (product, type, batch or serial number):

Apparatus model/Product:	MRR1Plus automotive radar sensor
Type:	Motion Detector for TTT application
Batch:	N/A
Serial number:	R88-65813.10.15327/0992

3. This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer:

Robert Bosch GmbH, Chassis Systems Control, CC-DA/ECR

4. Object of the declaration (identification of apparatus allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment):

Product Model name:	MRR1Plus
Product description:	Mid-range radar sensor
Hardware version:	500 907 572F H05
Software version:	400

5. The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

RE-D Directive 2014/53/EU	...
...	...

6. References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue:

Art 3.1a: Health of persons and animals	EN 62479:2010
Art 3.1a: Safety	EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+AC:2011+A12:2011
Art 3.1b: EMC	ETSI EN 301 489-1 V1.9.2, DRAFT ETSI EN 301 489-1 V2.2.0
	ETSI EN 301 489-3 V1.6.1, ETSI EN 301 489-51 V1.1.1
Art 3.2: Radio: Efficient use of spectrum	ETSI EN 301 091-1 V2.1.1
	ETSI EN 303 396 V1.1.1

7. Where applicable, the notified body ... (name, number)...performed ... (description of intervention) ... and issued the EU-type examination certificate: ...:

Name: CTC Advanced GmbH	4 digit notified body number: 0682
Reference number of the certificate of notified body: T817961E-01-TEC	

8. Additional information:

Signed for and on behalf of: Leonberg, Germany	2017-06-08	Andreas Müller CC-DA/ECR Engineering Components Radar
Place of issue	Date of issue	Name, function, signature

Annex (EN/DE/BG/HR/EL/CS/DA/ET/FI/FR/HU/IT/LV/LT/MT/NL/PL/PT/RO/SK/SL/ES/SV)

(EN) EU DECLARATION OF CONFORMITY (1) / (DE) EU-KONFORMITÄTSSERKLÄRUNG (1) / (BG) ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ (1) / (HR) EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (1) / (EL) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΟΣΗΣ ΕΕ (1) / (CS) EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ (1) / (DA) EU-ØVERENSSTEMMELSEERKLÆRING (1) / (ET) EU VASTAVUSDEKLARATSIOON (1) / (FI) EU-VASTAVUUSMUKAISUUSVAKUUTUS (1) / (FR) DECLARATION UE DE CONFORMITÉ (1) / (HU) (1) EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT / (IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (1) / (LV) ES ATBILSTĪBAS DEKLĀCIJA (1) / (LT) ES ATITIKTIES DEKLARACIJA (1) / (MT) DIKKJARAZZJONI TA' KONFORMITÀ TAL-UE (1) / (NL) EU-CONFORMITEITSVERKLARING (1) / (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE (1) / (PT) DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE (1) / (RO) DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE (1) / (SK) EU VYHLÁSENIE O ZHODE (1) / (SL) IZJAVA EU O SKLADNOSTI (1) / (ES) DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD (1) / (SV) EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE (1)

1. (EN) Name and address of the manufacturer or his authorised representative: / (DE) Name und Anschrift des Herstellers oder seines Bevollmächtigten: / (BG) Име и адрес на производителя или на неговия упълномощен представител: / (HR) Име i adresa proizvođača ili njegovog ovlaštenog zastupnika: / (EL) Όνομα και διεύθυνση του κατασκευαστή ή του εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου του: / (CS) Jméno a adresa výrobce nebo jeho zplnomocněného zástupce: / (DA) Navn og adresse på fabrikanten eller dennes bemyndigede repræsentant: / (ET) Tootja või tema volitatud esindaja nimi ja aadress: / (FI) Valmistajan tai sen valtuutetun edustajan nimi ja osoite: / (FR) Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire: / (HU) A gyártó vagy meghatalmazott képviselőjének neve és címe: / (IT) Nome e indirizzo del fabbricante o del suo rappresentante autorizzato: / (LV) Ražotāja vai viņa pilnvarotā pārstāvja vārds, uzvārds/nosaukums un adrese: / (LT) Gamintojo arba jo įgaliojoto atstovo pavadinimas ir adresas: / (MT) L-isem u l-indirizz tal-manifattur jew tar-rappreżentant awtorizzat tiegħu: / (NL) Naam en adres van de fabrikant of zijn gemachtigde: / (PL) Nazwa i adres producenta lub jego upoważnionego przedstawiciela: / (PT) Nome e endereço do fabricante ou do respetivo mandatário: / (RO) Denumirea și adresa producătorului sau a reprezentantului său autorizat: / (SK) Meno a adresa výrobcu alebo jeho zplnomocneného zástupcu: / (SL) Ime in naslov proizvajalca ali njegovga pooblaščenega zastopnika: / (ES) Nombre y dirección del fabricante o de su representante autorizado: / (SV) Namn på och adress till tillverkaren eller dennes representant:

2. (EN) Radio equipment (product, type, batch or serial number): / (DE) Funkanlage (Produkt-, Typen-, Chargen- oder Seriennummer): / (BG) Радиосъоръжение (номер на продукта, тип, партиден или серийен номер): / (HR) Radijska oprema (proizvod, tip, vrsta ili serijski broj): / (EL) Ραδιοεξοπλισμός (ηποτύπος, τύπος, αριθμός, παρτίδας ή σειράς αριθμός): / (CS) Rádiove zařízení (číslo výrobku, typu či série nebo sériové číslo): / (DA) Radioudrust (produkt-, parti-, type- eller serienummer): / (ET) Radiosead (toode, tüüp, partii- või seeriainumber): / (FI) Radiolaitte (tuote-, tyyppi-, erä- tai sarjanumero): / (FR) Équipement radioélectrique (numéro de produit, de type, de lot ou de série): / (HU) Rádióberendezés (termék-, típus-, tétel- vagy sorozatszám): / (IT) Apparecchiatura radio (numero di prodotto, di tipo, di lotto o di serie): / (LV) Radioiekārtā (produkta, tipa, partijas vai sērijas numurs): / (LT) Radijo įrenginys (gaminio, partijos, tipo ar serijos numeris): / (MT) It-tagħmir tar-radju (numru tal-prodott, tal-lott, tat-tip jew tas-serje): / (NL) Radioapparatuur (product-, type-, partij- of serienummer): / (PL) Urządzenie radiowe (numer produktu, typu, partii lub serii): / (PT) Equipamento de rádio (número do produto, do tipo, do lote ou de série): / (RO) Echipamentele radio (numărul produsului, al tipului, al lotului sau numărul de serie): / (SK) Rádiove zariadenie (výrobok, typ, číslo šarže alebo sériové číslo): / (SL) Radijska oprema (produkt, vrsta, serija ali serijska številka): / (ES) Equipo radioeléctrico (producto, tipo, lote o número de serie): / (SV) Radioutrustning (produkt-, typ-, partieller serienummer):

3. (EN) This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer. / (DE) Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller. / (BG) Настоящата декларация за съответствие е издадена на отговорността на производителя: / (HR) Za izdavanje ove izjave o sukladnosti odgovoran je isključivo proizvođač. / (EL) Η παρούσα δήλωση συμμόρφωσης εκδίδεται με αποκλειστική ευθύνη του κατασκευαστή. / (CS) Toto prohlášení o shodě se vydává na výhradní odpovědnost výrobce. / (DA) Denne overensstemmelseerklæring udstedes på fabrikantens ansvar. / (ET) Käesolev vastavusdeklaratsioon on välja antud tootja ainuvastutuseel. / (FI) Tämä vastavuusmukaisuuskutus on annettu valmistajan yksinomaisella vastuulla. / (FR) La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant: / (HU) Ezt a megfelelőségi nyilatkozatot a gyártó kizárólagos felelősége mellett adja ki: / (IT) La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto l'esclusiva responsabilità del fabbricante: / (LV) Šī atbilstības deklarācija ir izdota vienīgi uz šāda ražotāja atbildību. / (LT) Ši atitikties deklaracija išduota tik gamintojo atsakomybe. / (MT) Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tnihaq taht ir-responsabbiltà unika tal-manifattur. / (NL) Deze conformiteitsverklaring wordt afgegeven onder volledige verantwoordelijkheid van de fabrikant. / (PL) Niniejszą deklarację zgodności wydaje się na wyłączną odpowiedzialność producenta. / (PT) A presente declaração de conformidade é emitida sob a exclusiva responsabilidade do fabricante. / (RO) Prezenta declarație de conformitate este emisă pe răspunderea exclusivă a producătorului. / (SK) Toto vyhlásenie o zhode sa vydáva na výhradnú zodpovednosť výrobcu. / (SL) Za izdajo te izjave o skladnosti je odgovoren izključno proizvajalec. / (ES) La presente declaración de conformidad se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante. / (SV) Denna försäkran om överensstämmelse utfärdas på tillverkarens eget ansvar.

4. **(EN) Object of the declaration (identification of the radio equipment allowing traceability; it may include a colour image of sufficient clarity where necessary for the identification of the radio equipment) : / (DE) Gegenstand der Erklärung (Bezeichnung der Funkanlage zwecks Rückverfolgbarkeit; sie kann erforderlichenfalls eine hinreichend deutliche farbige Abbildung enthalten, auf der die Funkanlage erkennbar ist) : / (BG) Предмет на декларацията (идентификация на радиосъоръжението, позволяваща проследяването му, тя може да включва достатъчно ясно цветно изображение, когато това е необходимо за целите на идентификацията на радиосъоръжението) : / (HR) Predmet izjave identifikacije radijske opreme koji omogućuje njezinu sledivost, može prema potrebi obuhvatiti dovoljno jasnu sliku u boji koja omogućuje identifikaciju radijske opreme) : / (EL) Αντικείμενο της δήλωσης (ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού που καθόλου δύναται την ιχνολογία). Μπορεί να περιλαμβάνει εικόνα επαρκούς ευκρίνοσης, όταν αυτή είναι απαραίτητη για την ταυτοποίηση του ραδιοεξοπλισμού) : / (CS) Předmět prohlášení (identifikace rádiového zařízení umožňující je zpětně vysledovat. Může zahrnovat dostatečně zřetelné barevné vyobrazení, pokud je to k identifikaci rádiového zařízení nutné) : / (DA) Erklæringens genstand (identifikation af radioudstyret, så det kan spores; det kan vedlægges et farvet billede, der er tilstrækkeligt klart, hvis det er nødvendigt for identifikation af radioudstyret) : / (ET) Deklaratīvu toode (radioseadme nārahtus, mis võimaldab toode jälgida, lisada võib ka piisavalt selge värviline kujutis, kui see on vajalik radioseadme identitiseerimiseks) : / (FI) Välikuutuksen kohde (jäljettävyyden mahdollistava radiolaitteen tunnistus; siihen voidaan sisällyttää tarvittaessa riittävä värillä värikuva radiolaitteen tunnistamista varten) : / (FR) Objet de la déclaration (identification de l'équipement radioélectrique permettant sa traçabilité; au besoin, une image couleur suffisamment claire peut être jointe pour permettre l'identification de l'équipement radioélectrique) : / (HU) A nyilatkozat tárgya (a rádióberendezés azonosítása a nyomkövethetőség biztosítása; adott esetben megfelelő élességű színes képet is tartalmazhat, amennyiben ez a rádióberendezés azonosításához szükséges) : / (IT) Oggetto della dichiarazione (identificazione dell'apparecchiatura radio che ne consenta la tracciabilità. Essa può comprendere un'immagine a colori sufficientemente chiara se necessario per l'identificazione dell'apparecchiatura radio) : / (LV) Deklarācijas priekšmets (radioiekārtas identifikācija, kas nodrošina tās izsekojamību; vajadzības gadījumā tajā var iekļaut pietiekami skaidru krāsā fotogrāfiju, ja tas nepieciešams radioiekārtas identifikācijai) : / (LT) Deklaracijos objektas (radio įrenginio identifikacinei duomenys, pagal kuriuos ji galima atsekti; gali būti pateikiamas spalvotas atvaizdas, pakankamai aiškus, kad prireikus prireikus radio įrenginį būtų galima identifikuoti) : / (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni (l-identifikazzjoni ta' tagħmir tar-radju li tippermetti l-i-traccjabbiltà, din tista' tinkludi immagini bil-kulur ta' ċarezza suffiċjenti meta tkun meħtieġha għall-identifikazzjoni ta' tagħmir tar-radju) : / (NL) Voorwerp van de verklaring (identificatie van de radioapparatuur waarmee deze traceerbaar is; wanneer dat voor de identificatie van de radioapparatuur noodzakelijk is, mag een voldoende duidelijke afbeelding in kleur worden bijgevoegd) : / (PL) Przedmiot deklaracji (identyfikacja urządzenia radiowego umożliwiająca jego identyfikowalność; może zawierać obraz barwny wystarczająco wyraźny, kiedy konieczne jest zidentyfikowanie urządzenia radiowego) : / (PT) Objeto da declaração (identificação do equipamento de rádio que permita rastrear-lo; pode incluir, se for caso disso, uma imagem a cores suficientemente clara para permitir identificar o equipamento de rádio) : / (RO) Obiectul declarației (identificare a echipamentelor radio permițând trasabilitatea; poate include o imagine color suficient de clară în cazul în care acest lucru este necesar pentru identificarea echipamentelor radio) : / (SK) Predmet vyhlásenia (identifikácia rádiového zariadenia umožňujúca vysledovateľnosť. V prípade potreby môže obsahovať dostatočne zrozumiteľný farebný obrázok, ktorý umožní jeho identifikáciu rádiového zariadenia) : / (SL) Predmet izjave (identifikacija radijske opreme, ki omogoča sledljivost, po potrebi lahko vključuje dovolj jasno barvno sliko, ki omogoča identifikacijo radijske opreme) : / (ES) Objeto de la declaración (identificación del equipo radioeléctrico que permita la trazabilidad; puede incluir, cuando sea necesario, una imagen en color de claridad suficiente para la identificación del equipo radioeléctrico) : / (SV) Föremål för försäkran (identificera radioutrustningen så att den kan spåras; den kan innehålla en färgbild som är så tydlig att det går att identifiera radioutrustningen) :**

5. **(EN) The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation, Directive 2014/53/EU. Other Union harmonisation legislation where applicable : / (DE) Der oben beschriebene Gegenstand der Erklärung erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union, Richtlinie 2014/53/EU, gegebenenfalls weitere Harmonisierungsrechtsvorschriften der Union : / (BG) Предметът на декларацията, описан по-горе, отговаря на съответното законодателство на Съюза за хармонизация, Директива 2014/53/ЕС, Друго законодателство на Съюза за хармонизация, когато е приложимо : / (HR) Prethodno opisani predmeti izjave u skladu je s relevantnim zakonodavstvom Unije o usklađivanju) : / (EL) Ο αντικείμενο της δήλωσης, όπως περιγράφεται παραπάνω είναι σύμφωνα με τους σχετικούς ενωσιακούς κανονισμούς, Οδηγία 2014/53/ΕΕ, Άλλη ενωσιακή νομοθεσία εφαρμόσιμη, κατά περίπτωση : / (CS) Vše popsaný předmět prohlášení je ve shodě s příslušným harmonizačním právním předpisem Unie; směřence 2014/53/EU v náležitých případech další harmonizační právní předpisy Unie : / (DA) Genstanden for erklæringen, som beskrevet ovenfor, er i overensstemmelse med den relevante EU-harmoniseringslovgivning : / (ET) Eelnevatulise deklaratsiooni toode on kooskõlas asjakohaste liidu ühtlustamisõigusaktidega : / (FI) Muut liidu ühtlustamisõidukäytä (valitukse korral) : / (FR) L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable; Directive 2014/53/UE. Autres législations d'harmonisation de l'Union, s'il y a lieu : / (HU) A fent ismertetett nyilatkozat tárgya megfelel a vonatkozó uniós harmonizációs jogszabályoknak : a 2014/53/EU irányelv, adott esetben egyéb uniós harmonizációs jogszabály : / (IT) L'oggetto della dichiarazione di cui sopra è conforme alla pertinente normativa di armonizzazione dell'Unione : / (LV) Iepriekš**

aparakstītais deklarācijas piekšmēts atbilst attiecīgajam Savienības saskaņotajam tiesību aktam; Direktīva 2014/53/ES, Cītam Savienības saskaņotajam tiesību aktam, ja piemērojams / (LT) Pirmiau aprašybas deklarācijas objekta atitinka susijusius darnamuosius Sąjungos teisės aktus; Direktiva 2014/53/ES; kitus darnamuosius Sąjungos teisės aktus, jeigu taikoma. / (MT) L-għan tad-dikjarazzjoni deskritt hawn fuq huwa konformi mal-leggizzazzjoni ta' armonizzazzjoni rilevanti tal-Unjoni; id-Direttiva 2014/53/UE. Leggizzazzjoni dwar l-armonizzazzjoni oħra tal-Unjoni meta tkun applikabbli / (NL) Het hierboven beschreven voorwerp van de verklaring is in overeenstemming met de desbetreffende harmonisatiewetgeving van de Unie; Richtlijn 2014/53/UE; andere harmonisatiewetgeving van de Unie, indien van toepassing. / (PL) Wymieniony powyżej przedmiot niniejszej deklaracji jest zgodny z odnosnymi wymaganiami unijnego prawodawstwa harmonizacyjnego; dyrektywa 2014/53/UE, innym unijnym prawodawstwem harmonizacyjnym, w stosownych przypadkach. / (PT) O objeto da declaração acima mencionada está em conformidade com a legislação de harmonização da União aplicável; Diretiva 2014/53/UE; Outra legislação de harmonização da União, se aplicável. / (RO) Obiectul declarației descris mai sus este în conformitate cu legislația relevantă de armonizare a Uniunii; Directiva 2014/53/UE, După caz, alte acte din legislația de armonizare a Uniunii. / (SK) Uvedený predmet vyhlásenia je v zhode s príslušnými harmonizačnými právnymi predpismi Únie; Smernica 2014/53/UE. Prípadne ďalšie harmonizačné právne predpisy Únie. / (SU) Predmet navedene izjave je v skladu z ustrežno zakonodajo Unije o harmonizaciji; Direktiva 2014/53/EU. Po potrebi z drugo zakonodajo Unije o harmonizaciji. / (ES) El objeto de la declaración descrito anteriormente es conforme con la legislación de armonización pertinente de la Unión; Directiva 2014/53/UE. Otra legislación de armonización de la Unión, cuando sea aplicable. / (SV) Föremålet för försäkan ovan överensstämmer med den relevanta unionslagstiftningen om harmonisering; Direktiv 2014/53/EU. Annan harmoniserad unionslagstiftning i förekommande fall

6. (EN) References to the relevant harmonised standards used or references to the other technical specifications in relation to which conformity is declared. References must be listed with their identification number and version and, where applicable, date of issue. / (DE) Angabe der einschlägigen harmonisierten Normen, die zugrunde gelegt wurden, oder Angabe der anderen technischen Spezifikationen, bezüglich derer die Konformität erklärt wird: Dabei müssen die jeweilige Kennnummer, die angewandte Fassung und gegebenenfalls das Ausgabedatum angegeben werden: / (BG) Позоваване на използваните хармонизирани стандарти или позоваване на други технически спецификации, по отношение на които се декларира съответствие. При позоваването трябва да се посочат техник идентификационен номер и версията им и, ако е приложимо, дата на издаване: / (HR) Uprućivanje na odgovarajuće usklađene norme koje se upotrebljavaju li upućivanje na druge tehničke specifikacije u odnosu na koje se deklarira sukladnost. Uprućivanje moraju biti navedena s identifikacijskim brojem i verzijom te, prema potrebi, datumom izdavanja. / (EU) Αναφοράς στα σχετικά ευρωπαϊκά μέτρα τα οποία χρησιμοποιούνται ή αναφέρονται ή οποία εφαρμόζονται σε σχέση με τα οποία δηλώνεται η συμμόρφωση. Οι αναφορές πρέπει να αναγράφονται με τον αριθμό αναγνώρισης και την έκδοση και, κατά περίπτωση, την ημερομηνία δημοσίευσης τους: / (CS) Odkazy na příslušné harmonizované normy, které byly použity, nebo na jiné technické specifikace, na jejichž základě se shoda prokládá, se uvedou s jejich identifikačním číslem a verzí a v příslušných případech rovněž s datem vydání: / (DA) Henvisninger til de relevante anvendte harmoniserede standarder eller henvisninger til de andre tekniske specifikationer, som der erklæres overensstemmelse med. Henvisninger angives med deres identifikationsnummer og version og eventuelt udstedelsesdato: / (ET) Viited kasutatud harmoneeritud standarditele või muudele tehnilistele kirjeldustele, millele vastavust deklareeratakse. Viitedele peab lisama nende identifitseerimisnumbri ja versiooni ning vajaduse korral väljandmise kuupäeva: / (FI) Viittaus mihin asiaankuuluviin yhdenmukaistettuihin standardeihin, joita on käytetty, tai viittaus muihin teknisiiin eritelmiin, joiden perusteella vaatimustenmukaisuuskäytös on annettu. Viittausten luettelossa on mainittava niiden tunnusnumero ja versio ja tapauksen mukaan antopäivä: / (FR) Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée. Il faut indiquer, pour chaque référence, le numéro d'identification, la version et, le cas échéant, la date d'émission: / (HU) Az alkalmazott harmonizált szabványokra való hivatkozás vagy az azokra az egyéb műszaki előírásokra való hivatkozás, amelyekkel kapcsolatban megfelelőségi nyilatkozatot tettél. A hivatkozások az azonosító számokkal együtt és a megfelelő verzió feltüntetésével kell megadni, adott esetben a kiállítás dátumával együtt: / (IT) Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate o riferimento alle altre specifiche tecniche in relazione alle quali è dichiarata la conformità. I riferimenti devono essere indicati con il loro numero di identificazione e versione e, se del caso, la data di emissione: / (LV) Atsauces uz attiecīgiem izmantojamiem saskaņotajiem standartiem vai uz citām tehniskajām specifikācijām, attiecībā uz ko tiek deklarēta atbilstība. Atsauces jāuzskaita ar to identifikācijas numuriem un versijām un attiecīgā gadījumā ar izdošanas datumu: / (LT) Nuorodos į susijusius taikytus darnuosius standartus arba kitas technines specifikacijas, pagal kurias buvo deklaruota atitiktis. Nuorodos turi būti išvardijamos nurodant jų identifikacinius numerius, versijas ir, kai taikoma, paskelbimo datas: / (MT) I-riferenzi għall-istandards armonizzati rilevanti li ntuzaw, jew i-riferenzi għall-ispekkazzjonijiet tekniċi l-oħrajn li skonthom qed tiġi dikjarata l-konformità: I-riferenzi jridu jiġu elenkati bin-numru tal-identifikazzjoni u l-verżjoni tagħhom u, fejn applikabbli, id-data tal-ħruġ: / (NL) Vermelding van de toegepaste relevante geharmoniseerde normen of van de andere technische specificaties waarop de conformiteitsverklaring betrekking heeft. Bij de opgave van de referenties moeten het identificatienummer en de versie en, in voorkomend geval, de datum van publicatie worden vermeld: / (PL) Odwołania do odnosnych norm zharmonizowanych, które zastosowano, lub do innych specyfikacji technicznych, w stosunku do których deklarowana jest zgodność. Odwołania muszą być podane wraz z ich numerami identyfikacyjnymi i wersjami oraz w stosownych przypadkach z datą wydania: / (PT) Referências às normas harmonizadas aplicáveis utilizadas ou as outras especificações técnicas em relação às quais a conformidade é declarada. As referências devem ser enumeradas com os respetivos números de identificação e versão e, se for caso disso, a data de emissão:: / (RO) Trimiterile la standarde armonizate relevante folosite sau trimiterile la alte specificații tehnice în legătură cu

care se declară conformitatea. Referințele sunt enumerate împreună cu numerele de identificare și cu versiunea acestora precum și cu data eliberării, după caz. / (SK) Odkazy na příslušné použitě harmonizované normy alebo odkazy na iné technické špecifikácie, v súvislosti s ktorými sažoda vyhlásuje. V rámci odkazov sa musí uviesť identifikačné číslo a vzťah k prípadne dátum vydania. / (SV) Slitcevanja na upotrabljene harmonizirane standarde ali slitcevanja na druge tehnične špecifikacije / zvezi s skladnostjo, kije p navedena v izjavi. Slitcevanja morajo biti navedena s svojio identifikacijsko številko, različico in po potrebi datumom izdaje. / (ES) Referencias a las normas armonizadas pertinentes utilizadas o referencias a las otras especificaciones técnicas en relación con las cuales se declara la conformidad. Las referencias se enumerarán con su número de identificación y su versión y, en su caso, la fecha de emisión. / (SV) Hänvisningar till de relevanta harmoniserade standarder som använts eller hänvisningar till andra tekniska specifikationer enligt vilka överensstämmelsen försäkras. Hänvisningar måste förtecknas tillsammans med identifieringsnummer och version och i förekommande fall datum för utfärdande.

7. (EN) Where applicable, the notified body (name, number) performed (description of intervention) and issued the EU-type examination certificate. / (DE) Falls zutreffend — Die notifizierte Stelle (Name, Kennnummer) hat (Beschreibung ihrer Mitwirkung) und folgende EU-Baumusterprüfbescheinigung ausgestellt: / (BG) Когато е приложимо, нотифицираният орган (наименование, номер) извърши (описание на извършеното) и издаде сертификата за ЕС изследване на типа. / (HR) Prema potrebi, prijavljeno tijelo (naziv, broj) provelo je (opis intervencije) i izdalo potvrdu o EU ispitivanju tipa. / (EL) Όπου έχει εφαρμογή, ο κοινοποιημένος οργάνος (ονομασία, αριθμός) πραγματοποιεί (περιγραφή της παρέμβασης) και εκδίδει το πιστοποιητικό εξέτασης τύπου ΕΕ. / (CS) Případně: oznámený subjekt (název, číslo) provedl (popis opatření) a vydal certifikát EU přezkoušení typu. / (DA) Hvor det er relevant, det bemyndigede organ (navn, nummer) har foretaget (beskrivelse af aktiviteten) og udstedt EU-typeprøvningsattest. / (ET) Valajaduse korral: teavitatud asutus (nimi, number) teostas (tegevuse kirjeldus) ja andis välja EU tüübhindamisendi. / (FI) Tapauksen mukaan ilmoitettu laitos (nimi, numero) suoritti (toimenpiteen kuvauksen) ja antoi EU-tyyppitarkastusodistuksen: / (FR) Si l y a lieu: l'organisme notifié (nom, numéro) a réalisé (description de l'intervention) et a délivré le certificat d'examen UE de type. / (HU) Az (név, szám) bejelentett szervezet adott esetben elvégezte az (a beavatkozás leírását), és a következő EU-típusvizsgálati tanúsítványt adta ki: / (IT) Se del caso, l'organismo notificato (denominazione, numero) ha effettuato (descrizione dell'intervento) e rilasciato il certificato di esame UE del tipo. / (LV) Atieciskā gadījumā paziņotā struktūra (nosaukums, numurs) ir veikusi (darbības apraksts) un izdevusi ES tipa pārbaudes sertifikātu. / (LT) Kai taikytina, notifikuojamoji įstaiga (pavadinimas, numeris) atliko (dalyvavimo procese aprašymas) ir išdavė ES tipo tyrimo sertifikatą. / (MT) Meta applikabbli, il-korp notifikat (l-isem, in-nimru) wettag deskizzjoni tal-intervent u harrig ta-certifikat tal-leżami ta-tip tal-UE. / (NL) Indien van toepassing: Het aangemelde instantie (naam, nummer) heeft een (beschrijving van de werkzaamheden) uitgevoerd en het certificaat van EU-typeonderzoek afgegeven. / (PL) W stosownych przypadkach, jednostka notyfikowana (nazwa, numer) przeprowadziła (opis interwencji) i wydała certyfikat badania typu UE. / (PT) Se aplicável, o organismo notificado: (nome, número) efetuou (descrição da intervenção) e emitiu o certificado de exame UE de tipo. / (RO) Dacă caz, organismul notificat (denumire, număr) a efectuat (descrierea intervenției) și a emis certificatul de examinare UE de tip. / (SK) Případně: notifikovaný orgán (název, číslo) vykonal (opis zásahu) a vydal certifikát EU skúšky typu. / (SL) Po potrebi je prijavljen organ (ime, številka) izvedel (opis intervencije) in izdal certifikat o EU-proučilu tipa. / (ES) Cuando proceda, El organismo notificado (nombre, número) ha efectuado (descripción de la intervención) y expedido el certificado de examen UE de tipo. / (SV) I tillämpliga fall: det anmälda organet (namn, nummer) har utfört (beskrivning av åtgärden) och utfärdat EU-typprövningsintyg.

8. (EN) Additional information: Signed for and on behalf of: (place and date of issue): (name, function) (signature): / (DE) Zusätzlichen, Unterzeichnet für und im Namen von: (Ort und Datum der Ausstellung): (Name, Funktion) (Unterschrift). / (BG) Допълнителна информация: Подписано за и от името на: (Място и дата на издаване): (Име, длъжност) (подпис). / (HR) Dodatne informacije: Potpisano za i u ime: (Mjesto i datum izdavanja): (Ime, funkcija) (potpis): / (EL) Συμπληρωματικές πληροφορίες: Υπογραφή για λογαριασμό και έ, ουλόγος: (τόπος και προεργασία έ, ουλόγος): (όνομα, έ, ουλος) (υπογραφή). / (CS) Další informace: Podepsáno za a jménem: (místo a datum vydání): (jméno, funkce) (podpis): / (DA) Supplerende oplysninger: Underskrevet for og på vegne af: (udstedelsessted og -dato): (navn, stilling) (underskrift). / (ET) Lääteave: Alla kirjutatud (kelle poolt/imeini). (väljandamise koht ja kuupäev): (nimi, ametitsetus) (allkiri). / (FI) Lisätietoja: Seuraava puolesta allekirjoittanut: (antamispäikka ja -päivämäärä): (nimi, tehtävä) (allekirjoitus): / (FR) Informations complémentaires: Signé par et au nom de: (lieu et date d'émission): (nom, fonction) (signature). / (HU) További információk: A nyilatkozatot a következő gyártó nevében és megbízásból írták alá: (a kiállítás helye és dátuma): (név, beosztás) (aláírás). / (IT) Informazioni supplementari: Firmato a nome e per conto di: (luogo e data del rilascio): (nome, funzione) (firma). / (LV) Papildinformācija: Parakstīts šādas personas vārdā: (izdošanas vieta un datums): (vārds, uzvārds, amats) (paraksts): / (LT) Papildoma informacija: Už ką ir kieno vardu pasirašyta: (išdavimo data ir vieta): (vardas ir pavardė, pareigos) (parašas): / (MT) Informazzjoni addizzjonali: Iffirmat għal u f'isem: (post u data tal-ħruġ): (isem, funzjoni) (firma). / (NL) Aanvullende informatie: Ondertekend voor een name(s), (plaats en datum van afgifte): (naam, functie) (handtekening): / (PL) Informacje dodatkowe: Podpisano w imieniu: (miejscie i data wydania): (imię i nazwisko, stanowisko) (podpis): / (PT) Informação dos complementares: Assinado por e em nome de: (local e data de emissão): (nome, cargo) (assinatura) (RO) Informații suplimentare: Semnat pentru și în numele: (locul și data emiterii): (numele, funcția) (semnătură). / (SK) Doplňujúce informácie: Podpísané za a v mene: (miesto a dátum vydania): (meno, funkcia)(podpis): / (SV) Dodatne informacije: Podpisano za in y mēnu: (Kaj in datum izdaje): (Ime, funkcija) (podpis): / (ES) Información adicional: Firmado en nombre de: (lugar y fecha de expedición): (nombre, cargo) (firma). / (SV) Ytterligare information: Underskrivet för: (ort och datum): (namn, befattning) (namnteckning)



Addendum

Robert Bosch GmbH
Chassis Systems Control
PO Box 1661
71226, Leonberg
Tel +49 711/811-0

Technical data

Product model name:	MRR1Plus
Frequency Band:	76-77 GHz
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (peak detector):	29.0 dBm
Maximum Transmit Power: Nominal radiated power e.i.r.p. (RMS detector):	23,5 dBm

Country	Importers name	Registered trade name or registered trade mark	TEL. FAX	Postal address
AUSTRIA	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	43-662-2155 43-662-2155-390	MUNCHNER BUNDESSTRASSE 160 A-5020 SALZBURG, AUSTRIA
BELGIUM	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400 32-3-4500490	SATENROZEN 8, B-2550 KONTICH, BELGIUM
BULGARIA	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
CYPRUS	A.TRICOMITIS LTD.	A.TRICOMITIS LTD.	357-24-660172 357-24-63-7727	P. O. BOX 40459, STR. TIMAVIA, TRICOMITIS BUILDING, LARNACA, 7000 CY, CYPRUS
DENMARK	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	45-56-656600 45-56-651132	UNIONSVEJ 16, DK-4600, KOEGE, DENMARK
FINLAND	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Estonia	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Latvia	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
Lithuania	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	SUZUKI MOTOR FINLAND OY	358-207-997-728 358-207-997-701	KELLOKUKANTIE 2, 01300 VANTAA, FINLAND
FRANCE	SUZUKI FRANCE S.A.S.	SUZUKI FRANCE S.A.S.	33-1-3482-1400 33-1-3069-7249	8, AVENUE DES FRERES LUMIERE, 78190 TRAPPES, FRANCE
GERMANY	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	49-6251-5700-380 49-6251-5700-389	SUZUKI-ALLEE 7, 64625 BENSHEIM, GERMANY
GREECE	SFAKIANAKIS S.A.	SFAKIANAKIS S.A.	30-210-349-9927 30-210-347-6191	5, SIDIROKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
HUNGARY	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
ICELAND	SUZUKI BILAR HF	SUZUKI BILAR HF	354-568-5100 354-588-8211	SKEIFAN 17, 108 REYKIAVIK, ICELAND
ITALY	SUZUKI ITALIA S.P.A.	SUZUKI ITALIA S.P.A.	39-011-9213713 39-011-9213748	C.SO FRATELLI KENNEDY 12 10070 ROBASSOMERO (TO) ITALY
MALTA	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	356-21-228010 356-21-234709	1, ANTONIO BOSIO STREET, MSIDA MSD 1341
NETHERLANDS	B.V. NIMAG	B.V. NIMAG	31-347-349-712	LANGE DREEF 12 4130 EB VIANEN THE NETHERLANDS
NORWAY	RUTEBILEIERNES STANDARDISERING AS	RUTEBILEIERNES STANDARDISERING AS	47-32-21-88-00 47-32-82-49-53	OVRE EIKERVEI 77, POSTBOX 4004 GULSKOGEN, N-3002, DRAMMEN, NORWAY
POLAND	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	48-22-3294100	UL. POLCZYNSKA 10, 01-378 WARSAW, POLAND
PORTUGAL	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	34-91-151-9550	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SPAIN	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	34-91-151-9500	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28914, LEGANES, MADRID SPAIN
SWITZERLAND	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-788-8790 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFENWIL, SWITZERLAND
Liechtenstein	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	SUZUKI AUTOMOBILE SCHWEIZ AG	41-62-788-8790 41-62-788-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFENWIL, SWITZERLAND
SWEDEN	NIMAG SVERIGE AB	NIMAG SVERIGE AB	46-8-917-32300 46-8-28-2433	RISSNELEND 138, SE 174 57 SUNDBYBERG, SWEDEN
U.K.	SUZUKI GB PLC	SUZUKI GB PLC	44-1908-336600 44-1908-336704	STEINBECK CRESCENT, SNELSHALL WEST, MILTON KEYNES MK4 4AE, U.K.
IRELAND	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	353-1-414-5555 353-1-452-1796	57 BROOMHILL DRIVE, TALLAGHT INDUSTRIAL ESTATE, DUBLIN 24, IRELAND
Luxembourg	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	32-3-4500400 32-3-4500490	SATENROZEN 8, B-2550 KONTICH, BELGIUM
Slovakia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Czech	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Romania	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Croatia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY
Slovenia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	36-33-541-317 36-33-412014	2500 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U.52, HUNGARY

FCC

Model: R68P0 / R53R0 / P74P0 / K68PB / K52RA

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

I68P0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 9603 ANRT 2014

T61M0

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 7816 ANRT2013

K68P2

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 10015 ANRT 2015

K68P4

AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément MR 10014 ANRT 2015

MODEL NAME : T61M0



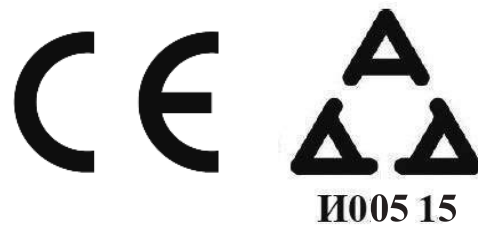
MODEL NAME : K68P2



MODEL NAME : I68P0



MODEL NAME : K68P4



S180052024



Model:R53R0



TIS-15



Model:P74P0



40398036



Moldova

Model: R68P0 / R53R0 / P74P0 / K68PB / K52RA

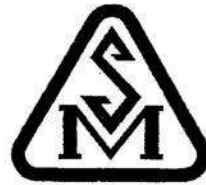


024

S180052024



MODEL No. : **I68P0 / T61M0 / K68P2**



024

TIS-15



40398036



Microsoft WMT License

This product is protected by certain intellectual property rights of Microsoft Corporation and third parties.

Use or distribution of such technology outside of this product is prohibited without a license from Microsoft or an authorized Microsoft subsidiary and third parties.

Windows Media is either a registered trademark or trademark of Microsoft Corporation in the United States and/or other countries.



AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR 14478 ANRT 2017
Date d'agrément: 07/08/2017

ABTO Інтернешнл
04073 м.Київ, пр -кт.Степана Бандери, 22-А
101 Moo 2 Teparak Road
T.Bangsaothong A.Bangsaothong
Samutprakarn, 10570, Thailand



Bluetooth

смугу радіочастот, в якій працює радіообладнання; 2402-2480MHz
максимальну потужність випромінювання в смузі радіочастот, в якій працює
радіообладнання; 2.5mW

справжнім Panasonic Corporation заявляє, що тип радіообладнання [CQ-JZ06F1JT, CQ-JZ46F1JT, CQ-CZ28E1JT] відповідає Технічному регламенту радіообладнання;

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

<https://service.panasonic.ua/>

(розділ «Технічне регулювання»)

Продукты	Аудиосистема
Модель	AZ1601
Производитель	Panasonic
Страна происхождения	Таиланд

Дата производства найдена на маркировке продукта.

Средства импорта	Magyar Auto LLC
Адрес	Erebuni str. 32 bld. 81 apt., 0020 Ереван Армения



Blind Spot Monitor (BSM) System

Company : Hella KGaA Hueck & Co
Street : Rixbecker Str. 75
Location : 59552 Lipstadt
Country : Germany

1	Language	Text for manual 305 (To be confirmed by Suzuki)
	Bulgarian	С настаящото Hella KGaA Hueck & Co. декларира, че този тип радио съоръжение LCA 3.5 – M е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Съответният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: www.hella.com/suzuki
2	Czech	Firma Hella KGaA Hueck & Co. prohlašuje, že typ rádiového zařízení LCA 3.5 – M je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplní znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: www.hella.com/suzuki
3	Danish	Herved erklærer Hella KGaA Hueck & Co., at radioudstyret LCA 3.5 – M er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: www.hella.com/suzuki
4	German	Hiermit erklärt Hella KGaA Hueck & Co., dass der Funkanlagen Typ LCA 3.5 – M der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: www.hella.com/suzuki
5	Greek	Με την παρούσα ο/η Hella KGaA Hueck & Co. δηλώνει ότι ο/η προϊόν/τα LCA 3.5 – M συμμορφώνονται με την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Ο πλήρης κείμενο της ΕΕ δήλωσης συμμόρφωσης είναι διαθέσιμο στην ακόλουθη ιστοσελίδα: www.hella.com/suzuki
6	English	Hereby, Hella KGaA Hueck & Co. declares that the radio equipment type LCA 3.5 – M is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: www.hella.com/suzuki
7	Spanish	Por la presente, Hella KGaA Hueck & Co. declara que el tipo de equipo radioeléctrico LCA 3.5 – M es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: www.hella.com/suzuki
8	Estonian	Käesolevaga deklareerib Hella KGaA Hueck & Co., et käesolev raadioseadme tüüp LCA 3.5 – M vastab direktiivi 2014/53/EÜ nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on ka kättesaadav järgmisel internetiaadressil: www.hella.com/suzuki
9	Finnish	Hella KGaA Hueck & Co. vakuuttaa, että radiolaitetyypin LCA 3.5 – M:n direktiivin 2014/53/EU mukainen EU-vaatimustenmukaisuusvakuuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: www.hella.com/suzuki
10	French	Le soussigné, Hella KGaA Hueck & Co., déclare que l'équipement radioélectrique du type LCA 3.5 – M est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: www.hella.com/suzuki
11	Irish	Leis seo, Dearbhaim Hella KGaA Hueck & Co. go bhfuil an cineál trealamh raidió LCA 3.5 – M i comhréir le Treoir 2014/53 / AE. Tá téacs iomlán an dearbhú comhréirchta an AE ar fáil ag an seoladh idirlín seo a leanas: www.hella.com/suzuki
12	Croatian	Hella KGaA Hueck & Co. ovime izjavljuje da je radio sklop tipa LCA 3.5 – M u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: www.hella.com/suzuki
13	Hungarian	Hella KGaA Hueck & Co. igazolja, hogy a LCA 3.5 – M típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: www.hella.com/suzuki

Frequency range:	Transmission power:
Честотният диапазон: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Предавателна мощност: 20 dBm (maximum)
Frekvenční rozsah: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
Frekvensområde: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
Frequenzbereich: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Sendeleistung: 20dBm (maximal)
Ευρος συχνοτήτων: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Ισχύς μετάδοσης: 20 dBm (μέγιστο)
Frequency range: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Transmission power: 20 dBm (maximum)
Gama de frecuenȃas: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Potenȃia de transmisȃiȃn: 20 dBm (maximum)
Sagedusala: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Saatevõimsus: 20 dBm (maksimaalne)
Taajuusalue: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Lähetysteho: 20 dBm (maksimi)
Game de Frecuenȃas: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Puissance de Transmisȃiȃn: 20 dBm (maximum)
Reġime Minicooħt: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Targħuqirfuħ Power: 20 dBm (qamgħeħt)
Frekvencijski raspon: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Prijenos snage: 20 dBm (maksimalno)
Frekvenȃia tartomány: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Átviteli teljesítmény: 20 dBm (maximum)

14	Italian	Il fabbricante, Hella KGaA Hueck & Co., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio LCA 3.5 – M è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: www.hella.com/suzuki	Gamma di frequenza: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Transmissione di potenza: 20 dBm (massimo)
15	Lithuanian	www.hella.com/suzuki Hella KGaA Hueck & Co. patvirtina, kad radio įrenginio tipas LCA 3.5 – M atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas priimamas šiuo interneto adresu: www.hella.com/suzuki	Dažnių diapazonas: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Perduoti galia: 20 dBm (maksimali)
16	Latvian	Ar šo Hella KGaA Hueck & Co. deklar. na radioaparāta LCA 3.5 – M atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šīs interneta vietnē: www.hella.com/suzuki	Frekvencu diapazons: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Parraidīt jauda: 20 dBm (maksimāls)
17	Maltese	B'dan, Hella KGaA Hueck & Co., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju LCA 3.5 – M huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tal-deklazzjoni ta' konformita ta' UE huwa disponibbli f' dan l-indirizz tal-Internet li li g e).	Firxa ta 'frekwenzas: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Ultrasmalltu Power: 20 dBm (massimu)
18	Dutch	Wij verklaart, Hella KGaA Hueck & Co., dat het type radioapparaat LCA 3.5 – M conform is met Richtlijn 2014/53/EU. Het volledige tekst van de conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: www.hella.com/suzuki	Frekwencje i pasmo eik: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Zonduwmoegen: 20 dBm (maksimum)
19	Polish	Hella KGaA Hueck & Co. niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego LCA 3.5 – M jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: www.hella.com/suzuki	Zakres częstotliwości: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Moc transmisji: 20 dBm (maksymalnie)
20	Portuguese	O(a) abaixo assinado(a) Hella KGaA Hueck & Co., declara que o presente tipo de equipamento de rádio LCA 3.5 – M está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: www.hella.com/suzuki	Faixa de frequência: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Potência de transmissão: 20 dBm (máximo)
21	Romanian	Prin prezenta, Hella KGaA Hueck & Co. declara că tipul de echipament radio LCA 3.5 – M este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: www.hella.com/suzuki	Gama de frecvențe: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Puterea transmisiei: 20 dBm (maxim)
22	Slovak	Hella KGaA Hueck & Co. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu LCA 3.5 – M je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EU vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: www.hella.com/suzuki	Frekvencný rozsah: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Transmit Power: 20 dBm (maximum)
23	Slovene	Hella KGaA Hueck & Co. potrjuje, da je tip radijske opreme LCA 3.5 – M skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: www.hella.com/suzuki	Frekvenci razpon: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Oddajna moč: 20 dBm (maks)
24	Swedish	Harmed förskrar Hella KGaA Hueck & Co. att denna typ av radioapparat LCA 3.5 – M uppfyller kraven i direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-förskran om överensstämmelse finns på följande webbadress: www.hella.com/suzuki	Frekvensområde: 24,150 GHz ... 24,250 GHz	Transmit Effekt: 20 dBm (max)

[illegible]

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings present.

SIGNIFICATIONS DES SYMBOLES DE L'ETIQUETTE DE LA BATTERIE

	Défense de fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles			Acide de batterie
	Se protéger les yeux			Voir les instructions de fonctionnement
	Tenir hors de portée des enfants			Gaz explosif

Prepared by
SUZUKI MOTOR CORPORATION

February, 2020

Part No. 99011-80SM1-18F

Printed in Japan

TP648